

REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA
Fitiavana-Tanindrazana-Fandrosoana



TOME 3

CADRE A MOYEN TERME

**ANNEXE AU PROJET DE LOI
N°037/2016 du 26 octobre 2016**

PORTANT LOI DE FINANCES POUR 2017



AVANT - PROPOS

Dans le cadre de l'amélioration de la gestion des Finances Publiques, et conformément aux principes du budget de programme, le développement d'un cadre budgétaire pluriannuel figure parmi les priorités de la réforme. Cette démarche a été adoptée dans l'objectif d'affermir la visibilité à moyen terme sur les ressources et les dépenses de l'Etat, de permettre l'élargissement de l'espace budgétaire pour disposer de marge de manœuvre à la réalisation des politiques de développement, et à terme, d'améliorer la prestation des services publics.

Dans cette phase de démarrage et d'appropriation, le Ministère des Finances et du Budget a bénéficié de l'appui des Partenaires Techniques et Financiers, notamment le Fonds Monétaire International (FMI) et l'Union Européenne (UE). Ainsi, les mesures d'action à entreprendre à court et moyen terme consistent à pérenniser les acquis en matière de programmation pluriannuelle, à améliorer continuellement les procédures et les outils y afférents, à généraliser l'utilisation des Cadre de Dépenses à Moyen Terme et à renforcer les capacités des responsables. Des avancées majeures ont été constatées et seront matérialisées par l'insertion en annexe de ce Projet de Loi de Finances 2017, des différents cadres de programmation pluriannuelle, articulés et cohérents.

Ainsi, un Tome 3 est annexé à ce Projet de Loi de Finances 2017. Il s'articulera autour de trois documents suivants :

- le Cadre Macro-Budgétaire à Moyen Terme (CMBMT) 2017 - 2019 qui présente de manière pluriannuelle les grands équilibres des finances publiques par des prévisions agrégées des recettes (recettes fiscales, douanières et autres) et des dépenses (par nature de dépenses) ;

- le Cadre Budgétaire à Moyen Terme (CBMT) 2017 - 2019, qui définit de manière consolidée les dépenses pluriannuelles avec une ventilation ministérielle ;

- le Cadre de Dépenses à Moyen Terme (CDMT) 2017 - 2019, qui décrit les dépenses pluriannuelles par action et par nature au niveau ministériel.

CADRE MACRO-BUDGETAIRE A MOYEN TERME
2017-2019

CMBMT 2017 – 2019

Le Cadre Macro Budgétaire à Moyen terme (CMBMT) est une prévision des agrégats budgétaires sur trois années 2017-2019. Il est cohérent avec l'équilibre du cadrage macroéconomique global, et fait apparaître les agrégats tels que le total des dépenses publiques, le total des ressources (fiscales, non fiscales et extérieures), les arriérés, le déficit budgétaire....

Force est de constater que le recours aux instruments de la programmation pluriannuelle se révèle très récent pour Madagascar. Il a été initié en fin 2015, et a été mis en application pour la préparation du CBMT 2016-2018.

Le présent document décrit de manière très succincte le contexte macroéconomique de l'élaboration du CMBMT 2017-2019 et les hypothèses globales sous-tendant le cadre.

I- Contexte économique

1- Objectifs des politiques publiques

Madagascar continue sa voie vers la mise en œuvre du Plan National de Développement pour relancer l'économie et soutenir les progrès sociaux. Par ailleurs, les stratégies et politiques de développement s'alignent avec les Objectifs de Développement Durable pour afficher la volonté du pays de participer pleinement à la dynamique internationale pour résoudre le problème de pauvreté et des inégalités de développement dans le monde. Il est également à remarquer que les perspectives de politiques publiques à moyen terme prend en compte les conditionnalités et les principaux volets du programme de Facilité Elargie de Crédit (FEC) s'articulant autour de l'élargissement des perspectives de croissance inclusive, d'amélioration de la marge de manœuvre budgétaire, de renforcement de la gouvernance économique et de consolidation de la stabilité macro-économique. Ces orientations politiques contribueront à la construction d'un Etat moderne et prospère en promouvant une croissance durable et soutenue tout en favorisant l'élargissement des opportunités de développement.

2- Réalisations économiques et financières

Le taux de croissance économique a enregistré une amélioration significative en tablant à 4,1% en 2016 après l'essor économique modeste de 3,1% en 2015. Force est toutefois de remarquer qu'il n'a pas encore atteint son niveau avant la crise de 2009. Il est à noter également que la balance globale s'est améliorée ces dernières années, soient respectivement à hauteur de 49,9 Millions de DTS et de 197,1 Millions de DTS pour les années 2015 et 2016. De 2014 à 2016, le taux d'inflation moyen est évalué à 6.9%, ce qui reflète une certaine prudence dans la conduite des politiques économiques pour maîtriser les effets inflationnistes sur la production réelle. En matière de conduite des actions publiques, il est à souligner l'accroissement de l'espace budgétaire à travers l'augmentation des dépenses publiques en passant de 4 328,0 Milliards d'Ariary en 2015 à 5 162,5 Milliards d'Ariary en

2016. Les dépenses en capital ont suivi cette tendance positive en passant de 997,0 Milliards d'Ariary à 1662,0 Milliards d'Ariary pour la même période.

A côté de ces performances enregistrées, il demeure la persistance du phénomène de la pauvreté qui touche une couche importante de la population, renforçant ainsi leur vulnérabilité face aux différents chocs et aléas climatiques. En effet, l'économie est toujours caractérisée par la prédominance du secteur primaire et le pullulement du secteur informel qui sont des activités à faible valeur ajoutée. Par ailleurs, Madagascar est toujours en quête de financement face aux besoins considérables pour financer les différentes stratégies de développement, spécialement pour mettre en place les infrastructures structurantes.

3- Perspectives économiques et stratégies

La politique de relance économique sera poursuivie pour la période de 2017-2019. Ainsi, il est prévu l'augmentation continue du taux de croissance en passant de 4,5% en 2017 à 5,0% en 2019, avec un taux de croissance annuelle moyen de 4,8%. Dans cette optique, la promotion des investissements publics et des investissements privés constitue un levier de la croissance économique. Ainsi, le niveau des investissements s'élèvera à 8 883,8 Milliards d'Ariary en 2019 contre 6 517,1 Milliards d'Ariary en 2017. Il est associé à cette démarche de privilégier une croissance soutenue, le renforcement de la prudence en matière de conduite des politiques économiques pour maîtriser de l'inflation afin que le taux de croissance nominal enregistré ne soit absorbé en grande partie par les effets inflationnistes. Ainsi, de 2017 à 2019, le taux d'inflation enregistrera une tendance à la baisse en passant de 7,1 à 5,9.

Par ailleurs, les actions en faveur d'une meilleure mobilisation des ressources intérieures seront approfondies, ainsi le taux de pression fiscale enregistrera un saut de 0,5 point de pourcentage par année pour la période 2017-2019. Les performances en matière de mobilisation des ressources intérieures combinées avec les résultats des actions en faveur d'une meilleure coordination avec les partenaires techniques et financiers auront des effets d'entraînement positifs sur l'intensification des actions publiques, ainsi que sur l'augmentation continue des dépenses en capital pour les années 2017 et 2018. Ainsi, les actions gouvernementales seront principalement orientées vers les secteurs prioritaires tels que les services sociaux de base, l'adduction d'eau, l'énergie, l'infrastructure, la sécurité, le développement rural et l'appui au développement local. En effet, l'objectif consiste à asseoir un système économique conciliant à la fois le renforcement des bases de la croissance (secteur infrastructure) et la pérennisation du développement (dépenses sociales). Les dépenses de l'Etat se focalisent sur les infrastructures structurantes et de production, ainsi que les secteurs sociaux.

Parallèlement, des efforts seront menés pour la recherche d'économie en soutenant les réformes entraînant des baisses de dépenses et des améliorations des services publics et en renforçant le système de contrôle et d'audit au niveau des organismes publics. Il est également préconisé l'optimisation des retours sur investissement de l'endettement et des investissements par une meilleure sélection et évaluation des projets d'investissements publics afin de maximiser leurs impacts sur l'économie et sur les conditions de vie de la population. Enfin, des actions seront développées pour maîtriser les risques de différentes natures en

mettant en place des mécanismes contracycliques ou d'atténuation des risques tels que les fonds de contingence et d'autres mécanismes de protection financière.

II- Hypothèses de construction du CMBMT 2017-2019

1- En matière de recettes

Conformément aux engagements pour le programme de FEC d'une meilleure mobilisation des ressources intérieures, il est appliqué aux prévisions des recettes fiscales une hausse de 0,5 point de pourcentage par année. Parallèlement, la projection des recettes non fiscales est basée sur les réalisations des années antérieures. Concernant les prévisions des dons, elles se basent essentiellement sur les informations venant des partenaires techniques et financiers.

2- En matière de dépenses

La politique de l'Etat en matière de gestion du personnel prévoit la recherche d'économie, il est ainsi préconisé une diminution progressive du poids des dépenses de solde par rapport au PIB. Il demeure que ce poste de dépense doit prendre en compte les éléments suivants : (i) l'intégration de 10.000 enseignants FRAM chaque année, (ii) la prise en compte du glissement vieillesse technicité, (iii) l'actualisation du salaire suivant l'inflation, (iv) et la considération des diverses revendications

Concernant les dépenses d'indemnités qui sont constituées principalement du paiement des indemnités des institutions (Sénat, Assemblée, FFM, CENI) ainsi que du salaire des ECD, il est appliqué un plafond maximum sur la base du ratio de ce poste de dépense par rapport au PIB de l'année 2016. Parallèlement, les projections des dépenses en biens et services considèrent les éléments suivants : (i) les mesures tendancielle basées sur les indexations de diverses natures, (ii) et les mesures nouvelles dans le cadre de l'intensification des politiques publiques et l'opérationnalisation des services déconcentrés de l'Administration ainsi que des nouveaux services centraux. Concernant les dépenses de transfert, en dépit de la politique de diminution progressive des subventions accordées par l'Etat pour augmenter l'espace budgétaire, une inscription exceptionnelle est prévue pour 2018 dans le cadre de la préparation des élections.

Les investissements sur financement externe se réfèrent aux informations émanant des bailleurs ainsi que des accords et conventions en cours et en perspective. Ainsi, outre les financements des projets d'investissements publics sur ressources propres qui seront renforcés, les investissements sur financement interne assurent la couverture des contreparties gouvernementales, ainsi que la régularisation des arriérés de contreparties qui conditionne le déblocage des financements extérieurs.

Concernant les autres postes de dépenses, il est fourni les projections suivantes :

- Intérêts : projections tendanciel à 1,0% du PIB
- AONT : projeté à 0,2% du PIB
- Arriérés : projections sur la base des conventions de paiement avec les pétroliers 2017 à 2019. Il est à noter que les arriérés au niveau des Institutions et des Ministères ne sont pas encore pris en compte.

Tableau : Madagascar : CMBMT 2017-2019

CADRAGE MACRO-BUDGETAIRE 2017 – 2019

	2015 LFI	En % du PIB	2015 LFR	En % du PIB	2016	En % du PIB	Var°	2017	En % du PIB	Var°	2018	En % du PIB	Var°	2019	En % du PIB	Var°
PIB NOMINAL	28 880,5	100,0%	28 584,8	100,0%	31 773,3	100,0%	11,2%	35 707,1	100,0%	11,8%	39 838,4	100,0%	12,2%	44 290,3	100,0%	11,2%
Taux de croissance réel	5,0%		3,2%		4,1%			4,5%			4,8%			5,0%		
Taux de pression fiscal net	11,5%	0,0%	9,9%	0,0%	10,8%	0,0%	8,5%	11,0%	0,0%	2,5%	11,5%	0,0%	3,5%	12,0%	0,0%	4,3%
RECETTES																
Recettes fiscales nettes	3 332,3	11,5%	2 843,6	9,9%	3 430,7	10,8%	20,6%	3 931,0	11,1%	14,6%	4 563,7	11,5%	16,1%	5 293,1	12,0%	16,0%
Impôt	1 571,8	5,4%	1 361,5	4,8%	1 762,0	5,5%	29,4%	2 004,1	5,6%	13,7%	2 391,8	6,0%	19,3%	2 909,5	6,6%	21,6%
Douanes	1 760,5	6,1%	1 482,1	5,2%	1 668,7	5,3%	12,6%	1 926,9	5,4%	15,5%	2 171,9	5,5%	12,7%	2 383,6	5,4%	9,7%
Recettes non fiscales	61,9	0,2%	117,9	0,4%	68,4	0,2%	-42,0%	76,5	0,2%	11,8%	85,4	0,2%	11,6%	95,0	0,2%	11,3%
Dons	503,4	1,7%	533,4	1,9%	636,4	2,0%	19,3%	1 233,0	3,5%	93,7%	1 164,7	2,9%	-5,5%	594,3	1,3%	-49,0%
Dons courants	44,7	0,2%	47,4	0,2%	0,3	0,0%	-99,4%	224,8	0,6%	7484,9%	60,0	0,2%	-73,3%	0,0	0,0%	100,0%
Dons en capital	458,7	1,6%	486,0	1,7%	636,1	2,0%	30,9%	1 008,2	2,8%	58,5%	1 104,7	2,8%	9,6%	594,3	1,3%	-46,2%
														0,0		
Recettes totales	3 897,6	13,5%	3 494,9	12,2%	4 135,5	13,0%	18,3%	5 240,5	14,8%	26,7%	5 813,8	14,6%	10,9%	5 982,4	13,5%	2,9%

	2015	En % du	2015	En % du	2016	En % du	Var°	2017	En % du	Var°	2018	En % du	Var°	2019	En % du	Var°
	LFI	PIB	LFR	PIB		PIB			PIB			PIB			PIB	
DEPENSES																
Dépenses du personnel	1 774,9	6,1%	1 646,5	5,8%	1 808,3	5,7%	9,8%	1 977,2	5,6%	9,3%	2 104,3	5,3%	6,4%	2 257,4	5,1%	7,3%
Solde	1 651,6	5,7%	1 521,8	5,3%	1 669,5	5,3%	9,7%	1 806,8	5,1%	8,2%	1 926,4	4,8%	6,6%	2 071,2	4,7%	7,5%
Indemnités	123,2	0,4%	124,7	0,4%	138,8	0,4%	11,3%	170,4	0,5%	22,7%	177,9	0,4%	4,4%	186,1	0,4%	4,6%
										10,6%		7,5%				
Fonctionnement (hors opérations d'ordre)	1 105,5	3,8%	1 129,0	3,9%	1 217,4	3,8%	7,8%	1 273,2	3,6%	4,6%	1 436,5	3,6%	12,8%	1 577,6	3,6%	9,8%
Biens et Services	261,5	0,9%	167,2	0,6%	210,4	0,7%	25,8%	313,5	0,9%	49,0%	446,4	1,1%	42,4%	511,1	1,2%	14,5%
Transferts (hors arriérés)	844,0	2,9%	961,7	3,4%	1 007,0	3,2%	4,7%	959,7	2,7%	-4,7%	990,1	2,5%	3,2%	1 066,5	2,4%	7,7%
										35,3%						
Intérêts	342,7	1,2%	260,5	0,9%	289,9	0,9%	11,3%	311,4	0,9%	7,4%	389,0	1,0%	24,9%	422,7	1,0%	8,7%
														0,0		
AONT	37,9	0,1%	377,5	1,3%	165,6	0,5%	-56,1%	116,4	0,3%	-29,7%	90,1	0,2%	-22,6%	69,5	0,2%	-22,9%
Dépenses en capital	1 289,4	4,5%	1 289,0	4,5%	1 680,4	5,3%	30,4%	2 881,9	8,1%	71,5%	4 403,9	11,1%	52,8%	3 565,1	8,0%	-19,0%
Financement interne	422,2	1,5%	229,9	0,8%	491,5	1,5%	113,7%	686,4	1,9%	39,7%	956,1	2,4%	39,3%	1 323,1	3,0%	38,4%
Financement externe	867,2	3,0%	1 059,1	3,7%	1 188,9	3,7%	12,3%	2 195,5	6,2%	84,7%	3 447,8	8,7%	57,0%	2 242,0	5,1%	-35,0%
Dépenses totales	4 550,3	15,8%	4 702,5	16,5%	5 161,6	16,2%	9,8%	6 560,0	18,5%	27,1%	8 423,8	21,1%	28,4%	7 892,2	17,8%	-6,3%
Variation des arriérés	-118,0	-0,4%	-274,0	-1,0%	-388,8	-1,2%	41,9%	-235,2	-0,7%	-39,5%	-213,8	-0,5%	-9,1%	-112,5	-0,3%	-47,4%
Déficit (base caisse, yc dons)	-770,7	-2,7%	-1 481,6	-5,2%	-1 414,9	-4,5%	-4,5%	-1 554,7	-4,4%	9,9%	-2 823,9	-7,1%	81,6%	-2 022,3	-4,6%	-28,4%

CADRE BUDGETAIRE A MOYEN TERME

2017-2019

Madagascar continue la voie vers la relance post-crise. Dans cette perspective, et en vue d'une meilleure intensité et efficacité des actions gouvernementales, la stratégie des finances publiques s'articule autour de l'accroissement de l'espace budgétaire qui tient compte à la fois de l'élargissement fiscal et de la rationalisation des choix d'allocation de ressources reposant essentiellement sur une budgétisation fondée sur les politiques publiques et sur un processus de hiérarchisation des priorités.

Dans cette optique, les mots d'ordre pour conduire les actions étatiques sont annoncées à travers les grandes lignes stratégiques ci-après : l'intensification des actions publiques au niveau des secteurs prioritaires, la recherche d'économie dans le fonctionnement de l'administration, la mise en cohérence horizontale et verticale des actions réalisées par les départements ministériels, une meilleure mobilisation des ressources intérieures et extérieures, ainsi qu'une meilleure coordination avec les partenaires techniques et financiers.

I- Les orientations stratégiques en matière de finances publiques

1- En matière d'impôts

En matière de fiscalité, une tendance à la hausse du taux de pression fiscale est programmée sur la période 2017-2019 en passant de 11,0% à 12,0%. Concernant les recettes fiscales intérieures, elles passeront de 2004,1 Milliards d'Ariary à 2 909,5 Milliards d'Ariary pour la même période. En effet, des mesures seront menées pour une meilleure mobilisation des recettes fiscales. Une administration fiscale de proximité au service des usagers est privilégiée. Des efforts seront entrepris en matière de communication pour renforcer le civisme fiscal. Par ailleurs, la mise en œuvre des mesures prioritaires ayant des effets immédiats sur l'augmentation des recettes fiscales sera approfondie. Il s'agit entre autres le recouvrement des arriérés, la lutte contre les ventes sans facture et le développement de la fiscalité sectorielle. D'autres stratégies seront menées à titre de mesure d'accompagnement telles que l'appui au développement des ressources locales et l'amélioration de la gouvernance fiscale tant en matière d'organisation que contrôle. Il est également à remarquer que des actions seront poursuivies pour une meilleure mobilisation des recettes issues des ressources naturelles. Dans cette optique, une meilleure mobilisation des ressources domestiques contribuera massivement à l'élargissement de l'espace budgétaire et à l'intensification des actions publiques dans les domaines prioritaires en augmentant les marges de manœuvre en termes de possibilités financières.

2- En matière de recettes douanières

A moyen terme, la mise en application des accords de partenariat économique tend à conforter le niveau des recettes douanières. Les taux de croissance prévisionnels sont respectivement de 16,7%, 12,7% et de 9,7% pour 2017, 2018 et 2019. En effet, dans la visée de modernisation de la Douane pour en faire une source de revenu stable pour l'Etat et un

partenaire pour les entreprises, les actions de l'administration douanière sont orientées vers le renforcement du contrôle en matière de valeur en douane, la mise en place d'un dispositif performant de lutte contre la fraude et le renforcement de l'efficacité du recouvrement. En parallèle, des actions seront déployées pour renforcer la capacité des agents et l'éthique professionnelle, et pour alléger les procédures administratives en vue de promouvoir la célérité, la transparence et l'efficacité en matière de prestation de services. Force est également de remarquer que l'Administration douanière s'engage également dans la protection du patrimoine naturel qui constitue des ressources domestiques.

3- En matière de ressources extérieures et de Partenariat-Public-Privé

Par ailleurs, la promotion du Partenariat Public-Privé se poursuivra pour appuyer les efforts de développement des infrastructures dans les limites obligatoires du niveau de risque appréhendable par l'État. Cela s'insère dans le cadre de la valorisation de la démarche participative et de la responsabilité sociétale dans le processus de développement. Enfin, une meilleure coordination avec les partenaires techniques et financiers doit s'établir ainsi que l'opérationnalisation de la stratégie de la dette à moyen terme pour améliorer l'efficacité des aides publiques au développement et pour garantir des retours sur investissement des dettes contractées.

II- Orientations stratégiques en matière de choix d'allocation de ressources

1- Les perspectives d'évolution des grandes rubriques

1-1- Dépenses de solde

En matière de dépenses de solde, outre la prise en compte des éléments qui expliquent la tendance à la hausse dont la variation des effectifs, le glissement de vieillesse techniques, les mesures catégorielles et l'ajustement par rapport à l'inflation, des économies sont attendues en matière de réformes de la solde et de la pension. Ces dernières comprennent principalement les actions en faveur de l'assainissement de la fonction publique et des pensionnés. Dans cette perspective, le taux de croissance de la rubrique solde demeure à un niveau soutenable sur la période 2017-2019, soit à un niveau moyen de 7,5%.

1-2- Indemnités

L'augmentation continue des crédits destinés aux indemnités s'explique par l'amélioration de la gestion des ECD. Elle résulte également des perspectives de recrutement des ECD suivant des demandes réalistes et soutenables par le budget pour les nouveaux services opérationnels d'activités ainsi que pour le bon fonctionnement des institutions et ministères. Ainsi, une augmentation moyenne de 10,6% est prévue au cours de la période 2017-2019.

1-3- Biens et Services

La tendance à la hausse des prévisions de dépenses en biens et services pour la période 2017-2019 résulte des indexations relatives à la prise en compte de l'inflation et à la

considération de l'effet volume par rapport aux activités des ministères et des institutions, soit une augmentation en moyenne de 35,3% pour les années 2017, 2018 et 2019. Par ailleurs, elle est fortement liée à l'objectif d'élargissement de l'espace budgétaire axée principalement sur la priorisation des organismes publics responsables des secteurs prioritaires et stratégiques en matière d'allocation de ressources tels qu'il est défini dans la partie ultérieure. Il est à remarquer également que des recherches d'économies découleront également de la limitation des charges de fonctionnement des services opérationnels aux dépenses réellement nécessaires. Dans cette perspective, des gains de productivité et de diminution des gaspillages des ressources publiques sont attendus.

1-4- Transferts et subventions

Un programme de retrait progressif des subventions de l'Etat qui tient compte des impacts sur l'économie sera poursuivi en vue de réduire les charges de l'Etat et de renforcer les possibilités financières en matière d'investissement public. La réduction du renflouement de la Caisse de Retraite Civile et Militaire (CRCM) illustre cette situation. Il en est également le cas de la société JIRAMA, dont les subventions seront réduites de 50 Milliards d'Ariary chaque année dans le cadre du programme FEC pour marquer un certain niveau de désengagement de l'Etat. Toutefois, les transferts vers les Etablissements publics Nationaux et les collectivités locales décentralisées, ainsi que les dépenses relatives aux indemnisations et aux frais médicaux sont toujours pris en compte. Par ailleurs, des efforts considérables d'assainissement et d'apurement des arriérés, notamment le remboursement des TVA des grandes compagnies, seront mis en œuvre pour améliorer la crédibilité de l'Etat et soutenir l'économie.

1-5- Projets d'investissements Publics

Il est à remarquer que le programme d'investissement public constitue le moyen principal à mobiliser par l'Etat dans l'exercice de ses missions de soutien à l'économie et de promotion du développement social. A cet effet, les efforts pour une meilleure évaluation des projets se poursuivront sur la période 2017-2019. Par ailleurs, le volume global des projets d'investissements publics évoluera positivement au cours de la même période dans une visée d'intensifier les actions publiques dans les secteurs prioritaires. Il est à noter également que le budget assurera nécessairement dans ses prévisions les contreparties des financements extérieurs.

2- Les axes d'intervention au niveau des secteurs prioritaires

La rationalisation des choix d'orientation budgétaires se réfère aux différentes stratégies de développement à différents niveaux (national, sectoriel, régional). Elle intègre également les différentes contraintes de diverses natures (contraintes macroéconomiques, conditionnalités des partenaires techniques financiers,...) pour définir clairement les bases de priorisation entre les différents secteurs suivant la projection de ressources mobilisables. Dans cette perspective, la politique de relance à Madagascar se focalisera à la fois sur la promotion de la croissance économique et sur le soutien du développement social. En effet, il est attendu

que les mesures prises au niveau des finances publiques engendrent des effets d'entraînement positifs tant en matière d'amélioration des conditions de vie de population que de la promotion d'une croissance forte et soutenue, d'où la priorisation des domaines ci-après.

1-1- Priorisation du développement social

Au titre du programme de FEC et de la vision nationale de promotion du développement social reflétée dans les objectifs du Plan National de Développement, les dépenses sociales seront priorisées pour la période 2017-2019. Les actions priorisées s'articulent autour des axes suivants : i) financement des services de la santé notamment en termes de fonctionnement des établissements publics sanitaires et facilitation de l'accès aux soins de base, ii) amélioration du système éducatif tant en matière d'infrastructures que de superstructures et iii) renforcement de la résilience de la population vulnérable en faisant référence aux volets sécurité alimentaire, sécurité sociale et aux questions d'hygiène et d'assainissement.

1-2- Orientation vers les actions d'implantation des infrastructures structurantes nécessaires pour soutenir une croissance forte et durable

La politique de relance accorde une importance majeure aux actions d'implantation des bases nécessaires pour soutenir une croissance forte et durable. Dans cette perspective, les actions en faveur de la construction et de la réhabilitation d'infrastructures économiques et de l'aménagement du territoire sont privilégiées. Elles s'articulent principalement autour des programmes et projets relatifs aux axes suivants : amélioration du réseau routier, appui et développement des villes d'équilibres, développement des zones économiques spéciales et extension d'aéroports et éradication du problème d'inondation.

1-3- Promotion du développement rural

Le secteur primaire résorbe plus de $\frac{3}{4}$ de la population active. Ainsi, la potentialité du développement rural à propulser l'essor de l'économie n'est plus à démontrer. La nécessité d'améliorer la production dans le secteur est évidente. En ce sens, les priorités du secteur font principalement référence à l'appui au développement des régions rurales cibles, au soutien aux pôles de micro-entreprises rurales et aux économies de région de Madagascar, ainsi qu'au soutien des filières agricoles porteuses et au programme d'amélioration de la productivité agricole (formation et encadrement).

1-4- Appui aux filières stratégiques et aux secteurs porteurs de croissance et soutien au développement local

Les filières stratégiques se définissent comme étant des secteurs d'activités plus vigoureux, plus résilients aux chocs exogènes, capables d'induire des effets d'entraînement significatifs sur le reste du système économique. Certains de ces secteurs présentent des avantages comparatifs à effets cohésifs au plan social grâce à la répartition de revenus qu'ils

gènèrent. D'autres se distinguent par leur capacité à mobiliser des recettes fiscales importantes pour l'Etat ou encore à générer des emplois massifs. Dans cette optique, appuyer ces filières consiste principalement à mettre à leur disposition un environnement favorable pour maximiser leurs apports dans la promotion d'une croissance forte et soutenue et dans l'essor du progrès social. Parmi ces secteurs d'activités, on distingue les industries minières et pétrolières, les zones franches industrielles, le tourisme, les filières agricoles porteuses,.... Il est à noter que l'appui aux filières stratégiques et aux secteurs porteurs de croissance participe à la promotion du développement local en favorisant une meilleure mobilisation et exploitation des ressources locales.

1-5- Renforcement de la capacité des institutions, de la bonne gouvernance et de l'Etat de droit

Les réformes de l'Administration portées en grande partie par les Finances Publiques, seront renforcées. Particulièrement, les actions pour établir une administration de proximité seront priorisées suivant les principes de déconcentration et de la décentralisation. Il en est également des programmes de renforcement de la sécurité des personnes et de leurs biens.

Parallèlement, la recherche d'économie et de gains de productivité constituent également un axe majeur de la stratégie à moyen terme. Dans cette perspective, les actions d'assainissement font partie intégrantes des priorités en matière d'allocation de ressources. Par ailleurs, le renforcement des actions de contrôle et de suivi-évaluation se révèle un élément important de la stratégie des finances publiques.

CADRE DES DEPENSES A MOYEN TERME

2017-2019

CDMT 2017 – 2019

Avec l'appui technique et financier de l'Union Européenne, à travers le projet « Ny Fanjakana ho an'ny Daholobe », sept ministères pilotes ont été retenus pour la phase d'expérimentation de l'utilisation de l'outil CDMT. Ils ont participé à des séances d'encadrement avec les consultants, ont participé à différents exercices et ont suivi des ateliers de formation tout en bénéficiant de l'assistance technique des correspondants de la Direction Générale du Budget. Il s'ensuit de cette première phase, les efforts pour généraliser l'utilisation du CDMT, les actions pour améliorer les procédures et les outils ainsi que les mesures d'accompagnement tel que le renforcement de capacités des acteurs.

Ainsi, le présent document offrira un aperçu des résultats de cette phase d'expérimentation en exposant les CDMTs fournis par les six ministères pilotes qui méritent d'être salués particulièrement pour leur persévérance en arrivant jusqu'au stade final de la restitution du document.

CDMT 2017-2019



- MINISTERE** : 21. MINISTERE DES FINANCES ET DU BUDGET
- MISSION** : 220. FINANCES ET BUDGET
- PROGRAMME.** :
- 013. ADMINISTRATION ET COORDINATION
 - 114. GESTION DU BUDGET
 - 115. GESTION FISCALE
 - 116. DOUANES
 - 117. TRESOR
 - 129. CONTRÔLE BUDGETAIRE ET FINANCIERE
 - 130. GESTION FINANCIERE DU PERSONNEL DE L'ETAT
 - 803. ACTION SOCIALE ET DÉVELOPPEMENT

Table des matières

Table des matières.....	1
ACRONYME.....	4
INTRODUCTION	6
1. <i>SYNTHESE AU NIVEAU DU MINISTERE</i>	7
1.1. MISSION ET CHOIX STRATEGIQUES	7
1.1.1. Mission :.....	7
1.1.2. Stratégies générales.....	9
1.1.3. Présentation des difficultés et défis pour les 3 prochaines années :.....	9
1.2. SYNTHESE BUDGETAIRE DU MINISTERE.....	10
1.3. SYNTHESE DU BESOIN EN RESSOURCES HUMAINES :	11
2. PRESENTATION DU PROGRAMME N°013 " « ADMINISTRATION ET COORDINATION »	12
2.1. Présentation du programme, de la stratégie et du projet de performance :.....	12
2.1.1. Présentation de la stratégie du programme	12
2.1.2. Présentation de son cadre logique (Tableau P1)	12
2.1.3. Présentation du Projet de Performance (Tableau P2)	13
2.2. Demande financière au niveau du programme	14
2.2.1. Présentation du budget du programme dans le cadre de la loi de finances.....	14
2.2.2. Synthèse budgétaire : de manière globale (Tableau P3).....	15
2.2.3. Synthèse par actions et projets : de manière globale (Tableau P4).....	16
2.3. Besoin en ressources humaines au niveau du programme.....	16
2.4. Présentation globale du cadre opérationnel (les actions) du programme.....	17
2.4.1. Présentation des actions du programme.....	17
2.4.2. Description des actions	18
2.5. Présentation du Programme d'Investissement Public.....	22
3. PRESENTATION DU PROGRAMME N°114 « GESTION DU BUDGET ».....	23
3.1. Présentation du programme, de la stratégie et du projet de performance :.....	23
3.1.1. Présentation de la stratégie du programme	23
3.1.2. Présentation de son cadre logique (Tableau P1)	25
3.1.3. Présentation du Projet de Performance (Tableau P2)	25
3.2. Demande financière au niveau du programme	26
3.2.1. Présentation du budget du programme dans le cadre de la loi de finances.....	26
3.2.2. Synthèse budgétaire : de manière globale (Tableau P3).....	27
3.2.3. Synthèse par actions et projets : de manière globale (Tableau P4).....	27
3.3. Besoin en ressources humaines au niveau du programme.....	28
3.4. Présentation globale du cadre opérationnel (les actions) du programme.....	28
3.4.1. Présentation des actions du programme.....	28
3.4.2. Description des Actions	29
3.5. Présentation du Programme d'Investissement Public.....	35
4. PRESENTATION DU PROGRAMME N°115 « GESTION FISCALE »	36
4.1. Présentation du programme, de la stratégie et du projet de performance :.....	36
4.1.1. Présentation de la stratégie du programme	36
4.1.2. Présentation de son cadre logique (Tableau P1)	36
4.1.3. Présentation du Projet de Performance (Tableau P2)	38
4.2. Demande financière au niveau du programme	39
4.2.1. Présentation du budget du programme dans le cadre de la loi de finances.....	39
4.2.2. Synthèse budgétaire : de manière globale (Tableau P3).....	41
4.2.3. Synthèse par actions et projets : de manière globale (Tableau P4).....	41
4.3. Besoin en ressources humaines au niveau du programme.....	42
4.4. Présentation globale du cadre opérationnel (les actions) du programme.....	42
4.4.1. Présentation des actions du programme.....	42
4.4.2. Description des actions	43

4.5.	Présentation du Programme d'Investissement Public.....	49
5.	PRESENTATION DU PROGRAMME N°116 « DOUANES ».....	50
5.1.	Présentation du programme, de la stratégie et du projet de performance :.....	50
5.1.1.	Présentation de la stratégie du programme	50
5.1.2.	Présentation de son cadre logique (Tableau P1)	50
5.1.3.	Présentation du Projet de Performance (Tableau P2)	51
5.2.	Demande financière au niveau du programme	52
5.2.1.	Présentation du budget du programme dans le cadre de la loi de finances.....	52
5.2.2.	Synthèse budgétaire : de manière globale (Tableau P3).....	53
5.2.3.	Synthèse par actions et projets : de manière globale (Tableau P4).....	53
5.3.	Besoin en ressources humaines au niveau du programme.....	53
5.4.	Présentation globale du cadre opérationnel (les actions) du programme.....	54
5.4.1.	Présentation des actions du programme.....	54
5.4.2.	Description des actions	55
5.5.	Présentation du Programme d'Investissement Public.....	60
6.	PRESENTATION DU PROGRAMME N°117 « TRESOR »	61
6.1.	Présentation du programme, de la stratégie et du projet de performance :.....	61
6.1.1.	Présentation de la stratégie du programme	61
6.1.2.	Présentation de son cadre logique (Tableau P1)	61
6.1.3.	Présentation du Projet de Performance (Tableau P2)	62
6.2.	Demande financière au niveau du programme	63
6.2.1.	Présentation du budget du programme dans le cadre de la loi de finances.....	63
6.2.2.	Synthèse budgétaire : de manière globale (Tableau P3).....	63
6.2.3.	Synthèse par actions et projets : de manière globale (Tableau P4).....	64
6.3.	Besoin en ressources humaines au niveau du programme.....	64
6.4.	Présentation globale du cadre opérationnel (les actions) du programme.....	64
6.4.1.	Présentation des actions du programme.....	64
6.4.2.	Description des actions du programme.....	65
6.5.	Présentation du Programme d'Investissement Public.....	72
7.	PRESENTATION DU PROGRAMME N°129 « CONTROLE BUDGETAIRE ET FINANCIER ».....	73
7.1.	Présentation du programme, de la stratégie et du projet de performance :.....	73
7.1.1.	Présentation de la stratégie du programme	73
7.1.2.	Présentation de son cadre logique (Tableau P1)	73
7.1.3.	Présentation du Projet de Performance (Tableau P2)	74
7.2.	Demande financière au niveau du programme	74
7.2.1.	Présentation du budget du programme dans le cadre de la loi de finances.....	74
7.2.2.	Synthèse budgétaire : de manière globale (Tableau P3).....	75
7.2.3.	Synthèse par actions et projets : de manière globale (Tableau P4).....	75
7.3.	Besoin en ressources humaines au niveau du programme.....	76
7.4.	Présentation globale du cadre opérationnel (les actions) du programme.....	76
7.4.1.	Présentation des actions du programme.....	76
7.4.2.	Description des actions	76
7.5.	Présentation du Programme d'Investissement Public.....	79
8.	PRESENTATION DU PROGRAMME N°130 « GESTION FINANCIERE DU PERSONNEL DE L'ETAT ».....	80
8.1.	Présentation du programme, de la stratégie et du projet de performance :.....	80
8.1.1.	Présentation de la stratégie du programme	80
8.1.2.	Présentation de son cadre logique (Tableau P1)	80
8.1.3.	Présentation du Projet de Performance (Tableau P2)	81
8.2.	Demande financière au niveau du programme	82
8.2.1.	Présentation du budget du programme dans le cadre de la loi de finances.....	82
8.2.2.	Synthèse budgétaire : de manière globale (Tableau P3).....	82

8.2.3.	Synthèse par actions et projets : de manière globale (Tableau P4).....	83
8.3.	Besoin en ressources humaines au niveau du programme.....	83
8.4.	Présentation globale du cadre opérationnel (les actions) du programme.....	84
8.5.	Présentation du Programme d'Investissement Public.....	Erreur ! Signet non défini.
9.	PRESENTATION DU PROGRAMME N°803 « ACTION SOCIALE ET DEVELOPPEMENT »	86
9.1.	Présentation du programme, de la stratégie et du projet de performance :.....	86
9.1.1.	Présentation de la stratégie du programme	87
9.1.2.	Présentation de son cadre logique (Tableau P1)	87
9.1.3.	Présentation du projet de performance.....	87
9.2.	Demande financière au niveau du programme	88
9.2.1.	Présentation du budget du programme dans le cadre de la loi de finances.....	88
9.2.2.	Synthèse budgétaire : de manière globale (Tableau P3).....	88
9.2.3.	Synthèse par actions et projets : de manière globale (Tableau P4).....	89
9.3.	Besoin en ressources humaines au niveau du programme.....	89
9.4.	Présentation globale du cadre opérationnel (les actions) du programme.....	89
9.4.1.	Présentation des actions du programme.....	89
9.4.2.	Description des Actions	90
9.5.	Présentation du Programme d'Investissement Public.....	92
ANNEXES	93

ACRONYME

ACEPN	Agents Comptables des Etablissements Publics Nationaux
AFD	Agence Française pour le Développement
AMCD	Agence de Microréalisation Décentralisée
AS	Activités Stratégiques
BAON	Bureau d'Appui de l'Ordonnateur National
BCM	Banque Centrale de Madagascar
BCSE	Bordereau de Crédit Sans Emploi
BIANCO	Bureau Indépendant Anti-Corruption
BSC	Bordereau de Suivi de Cargaison
CAD	Commissionnaire Agréée en Douane
CBI	Conférence des Bailleurs et Investisseurs
CBMT	Cadre Budgétaire à Moyen Terme
CCPREAS	Cellule de Coordination des Projets de Relance Economique et d'Actions Sociales
CDMT	Cadre de Dépenses à Moyen Terme
CF	Contrôle Financier
CFs	Centres Fiscaux
CGI	Code Général des Impôts
CHED	Contrôle Hiérarchisé des Engagements de Dépenses
CMS	Centre Médico-Social
CSBF	Comité de Supervision Bancaire et Financière
CTD	Collectivités Territoriales Décentralisées
DAAF	Direction des Affaires Administratives et Financières
DBIFA	Direction de la Brigade d'Investigation Financière et de l'Audit
DCP	Direction de la Comptabilité Publique
DDP	Direction de la Dette Public
DE	Direction des Etudes
DGAI	Direction Générale de l'Audit Interne
DGB	Direction Générale du Budget
DGCF	Direction Générale du Contrôle Financier
DGD	Direction Générale des Douanes
DGE	Direction des Grandes Entreprises
DGGFPE	Direction Générale de la Gestion Financière du Personnel de l'Etat
DGI	Direction Générale de l'Impôt
DGT	Direction Générale du Trésor
DOEB	Document d'Orientation Economique du Budget
DOF	Direction des Opérations Financières
DPE	Direction du Patrimoine de l'Etat
DPR	Direction de la Programmation des Ressources
DRG	Direction du Renforcement de la Gouvernance
DRI	Direction Régionale des Impôts
DS	Direction Solde
DSCD	Direction des Statistiques et de la Comptabilité Douanière
DSI	Direction du Système d'Information
DTI	Droits et Taxes à l'Importation
DTLE	Direction Technique de la Législation et des Etudes
ECD	Emploi à Court Durée
EF	Entreprise Franche
ELD	Emploi de Longue Durée
EMP	Emprunt
EP	Etablissement Public
EPN	Etablissements Publics Nationaux
EQPS	Enquête Quantitative de Prestations de Services en Education
FCC	Fiche de Centralisation Comptable
FCV	Fonds de Contre Valeur
FED	Fonds Européens pour le Développement
FFOM	Forces et Faiblesses/Opportunités et Menaces
FMI	Fonds Monétaire Internationale
GBCI	Gestion Budgétaire de Croissance Inclusive
GPEEC	Gestion Prévisionnelle des Emplois, des Effectifs, des Compétences

HIMO	Haute Intensité de Main d'Œuvre
IMF	Institution de Microfinance
INSCAE	Institut National des Sciences Comptables et de l'Administration d'Entreprise
IRSA	Impôts sur les Revenus Salariaux et Assimilés
LF	Lois de Finances
LFI	Loi de Finances Initial
LFR	Loi de Finances Rectificative
LOLF	Loi Organique sur les Lois de Finances
LR	Ligne de Référence
MFB	Ministère des Finances et Budget
MN	Mesures Nouvelles
OBS	Open Budget Survey
ODD	Objectif de Développement Durable
OGT	Opération Globale du Trésor
ON	Ordonnateur National
ONG	Organisation Non Gouvernementale
ORDSEC	Ordonnateur Secondaire
OS	Objectif Spécifique
OSC	Organisme des Sociétés Civiles
PAP	Projet Annuel de Performance
PAPSP	Projet d'Appui à la Performance du Secteur Publique
PASEF	Programme d'Appui aux Services Financiers
PEFA	Dépenses Publiques et Responsabilité Financière
PGDI	Programme de Gouvernance et de Développement Institutionnel
PGE	Politique Générale de l'Etat
PIB	Produit Intérieur Brut
PIMA	Public Investment Management Assessment
PIP	Programmes d'Investissements Publics
PLF	Projet de Lois de Finances
PMO	Plan de Mise en Œuvre
PND	Plan National de Développement
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PP	Percepteur Principal
PTA	Plan de Travail Annuel
PTF	Partenaires Techniques et Financiers
RAP	Rapport Annuel de Performance
RPI	Ressource Propre Interne
RRI	Rapid Result Initiative
SAF	Service Administratif et Financier
SAFI	Système d'Administration Fiscale Intégré
SE	Service des Équipements
SG	Secrétariat Général
SGSP	Système de Gestion de la Solde et des Pensions
SI	Service de l'Informatique
SIIG	Système Intégré Informatisé de Gestion
SIIGFP	Système Intégré Informatisé de Gestion des Finances Publiques
SOA	Service Opérationnel des Activités
SREs	Services Régionaux des Entreprises
SRPVF	Service de Recherche et de la Programmation des Vérifications Fiscales
SRSP	Service Régional des Soldes et Pensions
SUB	Subvention
TG	Trésorerie Générale
TIC	Technique d'Information et de Communication
TM	Transit Maison
TMP	Taux Moyen Pondéré
TP	Trésor Public
TPF	Taux de Pression Fiscale
TPIC	Trésorerie Principal Intercommunal
TVA	Taxe sur la Valeur Ajoutée
UE	Union Européenne

INTRODUCTION

L'année 2004, pour procéder à la réforme de la législation de ses Finances Publiques, Madagascar a adopté et mis en application la Loi Organique sur les Lois de Finances (la LOLF 2004). Afin d'assurer la cohérence entre le cadre macro-économique, la politique générale de l'Etat et les stratégies nationales avec le Budget de l'Etat, la LOLF 2004 préconise la mise en œuvre du budget programme à compter de l'année 2005. Depuis, le Ministère des Finances et du Budget a entamé le développement d'un Cadre de Dépenses à Moyen Terme (CDMT) triennal glissant.

En 2008, avec l'appui de la Banque Mondiale à travers le Programme de Gouvernance et de Développement Institutionnel (PGDI), deux ateliers de formation sur le CDMT ont été organisés. L'objectif étant de renforcer la capacité des agents de la Direction Générale du Budget (DGB) et de ceux qui sont responsables de la programmation budgétaire au sein des ministères sectoriels.

Suite aux événements de 2009, les Partenaires Techniques et Financiers ont suspendu leurs aides, de ce fait, les acquis au cours de ces formations n'ont pas pu être exploités à bon escient.

Toutefois, le retour à l'ordre constitutionnel en 2013 a permis la reprise de la collaboration avec les Bailleurs de Fonds. Le Ministère des Finances et du Budget, à travers la DGB a bénéficié l'assistance du PNUD pour renforcer les capacités en programmation pluriannuelle des personnes ressources en cadrage budgétaire. Un guide méthodologique opérationnel d'élaboration du CDMT a été élaboré et mis à la disposition du Ministère des Finances et du Budget. C'est un outil d'aide à l'élaboration du CDMT conforme aux dispositions de la LOLF 2004.

Par la suite, face aux multiples contraintes auxquelles l'élaboration du CDMT doit obéir à des exigences, compte tenu de la période souvent très courte accordée à l'élaboration du CDMT, afin d'accélérer la maîtrise effective des techniques de l'élaboration du CDMT, le Ministère des Finances et du Budget a demandé un appui de l'Union Européenne pour l'assister à élaborer le CDMT suivant le guide méthodologique opérationnel d'élaboration du CDMT. Des assistants techniques ont été recrutés dans le cadre du Projet financé par l'Union Européenne « Ny Fanjakana ho an'ny Daholobe » depuis le mois de février 2016.

Il a alors été défini les trois (03) phases d'élaboration du CDMT, à savoir :

- Elaboration des premiers CDMT initiaux adaptés du processus budgétaire en vigueur, observant les points suivants : limité au cadre de Loi de Finances, représentant l'ensemble des activités financées par le PIP, allant au niveau de production ou de l'action.
- Elaboration des premiers CDMT cadrés, conformes au cadrage budgétaire, accompagnée des documents budgétaires (documents de performance) ;
- Intégration du CDMT dans le système de programmation (« bottom-up ») : obtention d'un processus de décision basé sur l'identification d'une ligne de référence et d'une répartition des mesures nouvelles, intégration d'indicateurs de produit et d'environnement afin de mieux évaluer le besoin en fonctionnement des services et mise en place d'un cadre de pilotage de la performance adapté, conforme au contenu du guide : un cadre nouveau de programmation budgétaire pour le budget 2018 et du CDMT 2018-2020.

Actuellement, pour beaucoup de responsables de l'élaboration de CDMT, les points suivants restent à observer :

- La fixation d'une ligne de référence qui soit cohérente et l'arbitrage se limitant aux seules mesures nouvelles ;
- Mettre en place un outil informatique fiable pour la préparation budgétaire et l'élaboration du CDMT ;
- Renforcer la maîtrise de la masse salariale afin qu'elle puisse être déduite du besoin en effectifs.

1. SYNTHÈSE AU NIVEAU DU MINISTÈRE

1.1. MISSION ET CHOIX STRATÉGIQUES

1.1.1. Mission :

- Elaborer et mettre en œuvre la politique financière, fiscale et budgétaire de l'Etat comprenant:
 - l'élaboration des projets de Lois de Finances ;
 - le contrôle et la synthèse de l'exécution des Lois de Finances ;
 - les travaux d'assiette, de contrôle et de recouvrement des ressources fiscales et douanières ;
 - la gestion et le contrôle du patrimoine de l'Etat et des collectivités locales ;
 - la gestion de la trésorerie et des dettes intérieure et extérieure de l'Etat ;
 - la coordination de la Politique du Gouvernement en matière de micro finance.

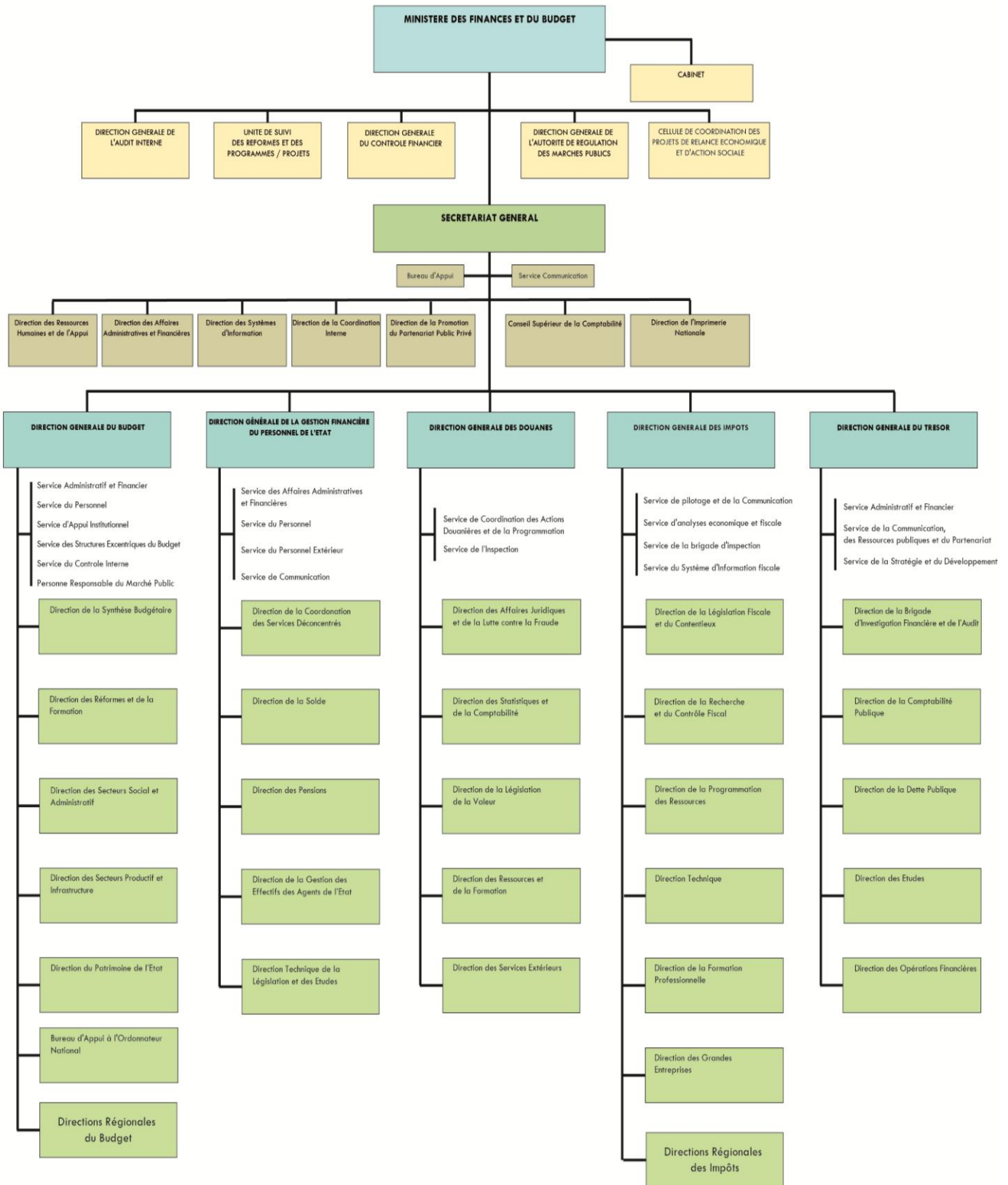
- partager avec d'autres entités le pilotage de l'économie et la maîtrise des grands équilibres économiques, financiers et monétaires qui consistent en l'établissement, le suivi et le perfectionnement du tableau de bord et la conduite des travaux et d'analyses susceptibles d'éclairer les choix et décisions du Gouvernement en matière budgétaire et financière;

- assurer la gestion et le suivi-évaluation des aides extérieures et contribuer à l'harmonisation de la coopération avec les bailleurs de fonds;

- assurer la tutelle des institutions financières et des établissements publics;

- contribuer activement au bon déroulement de l'évolution de l'environnement institutionnel Malagasy dans le cadre de la décentralisation et de la déconcentration, de la régulation de l'environnement comptable de l'ensemble des secteurs économiques.

Organigramme du Ministère des Finances et du budget – République de Madagascar - 2016



1.1.2. Stratégies générales

- Mettre en place les instruments de la politique financière et budgétaire de l'Etat
- Renforcer les capacités organisationnelles de l'Administration des finances publiques
- Améliorer/simplifier/étendre les procédures de gestion des finances publiques
- Améliorer les relations et le dialogue avec les autres entités et avec le grand public

1.1.2.1. Objectifs stratégiques :

- Renforcement de la gouvernance financière et budgétaire
- Mobilisation et accroissement des ressources financières de l'Etat
- Maîtrise des dépenses publiques
- Gestion rationnelle et sécurisation de la trésorerie de l'Etat
- Amélioration et extension des services financiers fournis par l'Etat
- Renforcement du contrôle des finances publiques
- Renforcement de l'impact de la politique financière de l'Etat

1.1.3. Présentation des difficultés et défis pour les 3 prochaines années :

1.1.3.1. Défis :

- Adoption et mise en œuvre d'une stratégie nationale de modernisation de la gestion des finances publiques ;
- Respect des engagements de l'Etat avec le Fonds Monétaire International ainsi qu'avec les autres partenaires ;
- Assurer la mobilisation des ressources internes ;
- Mettre en œuvre de la stratégie d'endettement.

1.1.3.2. Forces :

- Volonté des départements dans la mise en œuvre de réformes
- Existence d'un département responsable du contrôle de gestion du Ministère
- Disponibilité du CBMT cadré

1.1.3.3. Faiblesses :

- Absence d'une Guide méthodologique
- Administration sous dimensionnée :
 - Manque d'effectifs
 - Manque d'équipements

1.1.3.4. Opportunités :

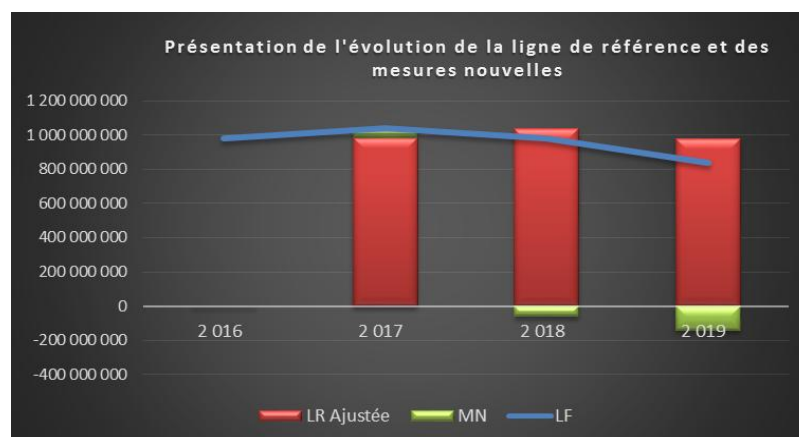
- Engagements et appuis des PTFs dans l'amélioration de la Gestion des Finances Publiques.

1.1.3.5. Menaces :

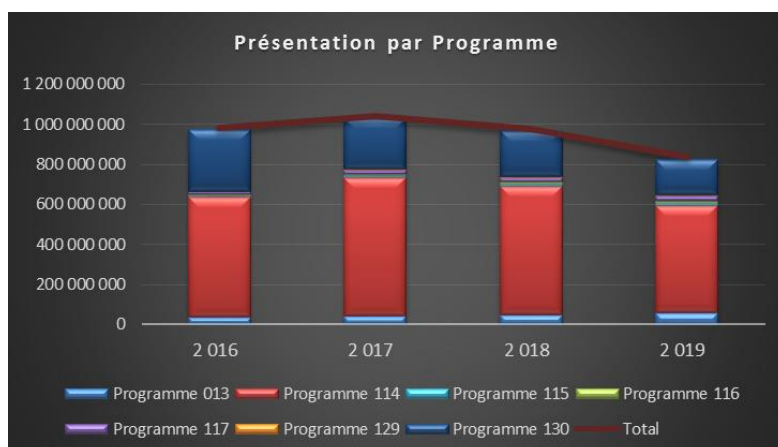
- Nouvelle crise politique

1.2. SYNTHÈSE BUDGÉTAIRE DU MINISTÈRE

- Conformément au programme de mise en œuvre de la PGE et en cohérence avec le PND/PMO, les priorités du Ministère des Finances et du Budget se focalisent sur le redressement de l'économie et les réformes des finances publiques.
- Le fonctionnement hors solde enregistre une augmentation justifiée par l'augmentation des prix.
- Quant aux «Transferts et Subventions», ils afficheront une régression s'expliquant par la diminution des interventions de l'Etat auprès des sociétés à participation de l'Etat et des EPNs.
- Les projets du PIP concourent à la réalisation des objectifs stratégiques du PND/PMO. Ils ont été sélectionnés en fonction de leur urgence et priorité, avec des impacts tangibles sur le plan social.
- Pour l'année 2017, les dépenses d'investissement dans le cadre du Budget du Ministère sont en hausse par rapport à l'année 2016, allant de 266,6 milliards d'Ariary à 328 milliards d'Ariary en 2017.



Catégories des dépenses		LF 2016	PREVISIONS LF 2017		
		2 016	2 017	2 018	2 019
SOLDES	LF	297 308 826	311 845 440	326 464 265	341 855 978
	LR Ajustée		297 308 826	311 845 440	326 464 265
	MN		14 536 614	14 618 825	15 391 713
Autres personnels et Indemnités	LF	27 483 366	30 225 729	34 004 002	37 347 661
	LR Ajustée		27 483 366	30 225 729	34 004 002
	MN		2 742 363	3 778 273	3 343 659
Biens et Services	LF	55 162 942	83 191 430	204 708 569	254 530 525
	LR Ajustée		55 162 942	83 191 430	204 708 569
	MN		28 028 488	121 517 139	49 821 956
Transferts	LF	787 808 473	804 706 000	795 829 647	749 839 248
	LR Ajustée		787 808 473	804 706 000	795 829 647
	MN		16 897 527	8 876 353	45 990 399
Total Exploitation (cat2 et cat3)	LF	1 167 763 607	1 229 968 599	1 361 006 483	1 383 573 412
	LR Ajustée		1 167 763 607	1 229 968 599	1 361 006 483
	MN		62 204 992	131 037 884	22 566 929
PIP Financement Interne	LF	110 884 967	114 127 588	250 361 795	484 699 434
	LR Ajustée		110 884 967	114 127 588	250 361 795
	MN		3 242 621	136 234 207	234 337 639
PIP Financement Externe	LF	155 716 339	215 059 000	417 407 000	543 616 000
	LR Ajustée		155 716 339	215 059 000	417 407 000
	MN		59 342 661	202 348 000	126 209 000
TOTAL PIP	LF	266 601 306	329 186 588	667 768 795	1 028 315 434
	LR Ajustée		266 601 306	329 186 588	667 768 795
	MN		62 585 282	338 582 207	360 546 639
TOTAL	LF	1 434 364 913	1 559 155 187	2 028 775 278	2 411 888 846
	LR Ajustée		1 434 364 913	1 559 155 187	2 028 775 278
	MN		124 790 274	469 620 091	383 113 568



1.3. SYNTHÈSE DU BESOIN EN RESSOURCES HUMAINES :

L'augmentation de la masse salariale s'explique par :

- L'augmentation Annuelle des Salaires
- Le reclassement des agents
- Les nouveaux recrutements par voie de concours

Masse salariale (MS)		LFR	PREVISION LF		
		2 016	2 017	2 018	2 019
Masse salariale affectée au programme		297 308 826	311 845 440	326 464 265	341 855 978
Ligne de référence	LR		297 308 826	311 845 440	326 464 265
Mesures nouvelles	MN		14 536 614	14 618 825	15 391 713
	dont MN		437	10	0
Effectifs		LFR	PREVISION LF		
		2 016	2 017	2 018	2 019
Ensemble Cat 2		8 393	12 385	12 385	12 385
CADRE A		3645	6 831	6 831	6 831
CADRE B		1985	2 609	2 609	2 609
CADRE C		1491	1 633	1 633	1 633
CADRE D		1272	1 312	1 312	1 312

1.4. FICHE DE PERFORMANCES PLURIANNUELLE (cf. Annexe Tome I de la Loi de finances)

2. PRESENTATION DU PROGRAMME N°013 " « ADMINISTRATION ET COORDINATION »

2.1. Présentation du programme, de la stratégie et du projet de performance :

2.1.1. Présentation de la stratégie du programme

Le programme 013, Administration et Coordination de la mission 220 « FINANCES ER BUDGET, a pour mission :

- diriger les opérations du Ministère ;
- établir et mettre en œuvre des procédures et des processus pour s'assurer que les engagements du Ministère sont tenus ;
- gérer le budget du Ministère d'une manière responsable ;
- gérer le personnel du Ministère de manière optimale;
- gérer le patrimoine du Ministère conformément aux règles de la bonne gouvernance.
- appuyer à la préparation et à la mise en œuvre de la Politique Générale du Ministère en matière fiscale, budgétaire et de décentralisation ;
- Coordonner les réformes

Ce programme s'inscrit dans la politique générale du ministère : compte tenu de la diversité du programme, 4 objectifs spécifiques sont suivis pour le programme.

2.1.2. Présentation de son cadre logique (Tableau P1)

	Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Sources et moyens de vérification	Hypothèses	Liens avec le PND
Objectif Global	Piloter la gestion des finances publiques				
Objectifs Spécifiques	Développer la politique et la stratégie du Ministère des Finances et du Budget			- Volonté politique - Participation active des parties prenantes	Axe 2, Axe 3
	Disposer d'un stock minimum bien calculé de produits finis et accélérer l'exécution de nouvelles commandes de l'Imprimerie Nationale, réaliser un chiffre d'affaires et un excédent des recettes sur les dépenses assez conséquents.				Axe 2
	Renforcer la culture de communication des informations entre les départements du MFB			- Financement Disponible - Informations sécurisées	Axe 2
	Améliorer la capacité organisationnelle et la gestion des ressources au sein du MFB			- Financement disponible - Résistance aux changements	Axe 2
Résultats attendus	Actions de réformes de la gestion des finances publiques identifiées				
		Plan de mise en œuvre de la stratégie du ministère disponible			
	Diminution des ministères créanciers de l'imprimerie nationale				
		Taux des ministères créanciers			
	Décisions prises par les Autorités supérieures basées sur des données fiables				
		Informations disponibles en temps réel			
	Professionnalisation du métier d'audit interne				
		Taux de sous-emploi diminué			
Actions de contrôle interne et d'audit renforcé					
	Pourcentage des auditeurs certifiés				

2.1.3. Présentation du Projet de Performance (Tableau P2)

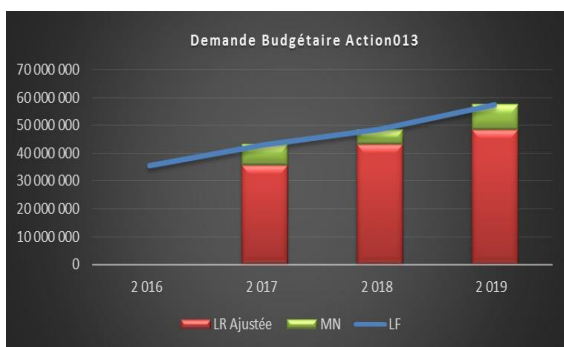
Type	LibPAP	Verif	Hypothese	PND	Projets	Unite	Calcul	2014	2015	2016	2017	2018	2019
OG	Piloter la gestion des finances publiques												
OS	Développer la politique et la stratégie du Ministère des Finances et du Budget		- Volonté politique - Participation active des parties prenantes	- Axe 2 - Axe 3	125-CONSTRUCTION/ REHABILITATION/ EXTENSION BATIMENT MFB 145-APPUI BUDGETAIRE AUX DEPARTEMENTS FINANCIERS 161-CONSTRUCTION ET EQUIPEMENT DE L'INSCAE 179-PROJET MOBIL BANKING 181-PROGRAMME D'APPUI AUX SERVICES FINANCIERS (PASEF) 183-FONDS D'ETUDE ET DE RENFORCEMENT DE CAPACITE 189-APPUI D'URGENCE AUX SERVICES ESSENTIELS D'EDUCATION, DE SANTE ET DE NUTRITION 190-PROJET D'URGENCE POUR LA PRESERVATION DES INFRASTRUCTURES ET LA REDUCTION DE LA VULNERABILITE 195-PROJET D'INTERVENTION DU JAPON (APT) 202-GESTION BUDGETAIRE ET CROISSANCE INCLUSIVE (GBCI)								
R	Actions de réformes de la gestion des finances publiques identifiées												
I	Plan de mise en œuvre de la stratégie du ministère disponible					NB					1	1	1
AS	Réaliser une auto-évaluation de la performance de la gestion des finances publiques et en publier le résultat												
I	Rapport publié					NB					1	0	1
OS	Renforcer la culture de communication des informations entre les départements du MFB		- Financement Disponible - Informations sécurisées	-Axe 2									
R	Décisions prises par les Autorités supérieures basées sur des données fiables												
I	Informations disponibles en temps réel					%					70	75	85
AS	Améliorer les systèmes d'information de gestion des finances publiques												
I	Infocentre opérationnel					%					50	75	90
OS	Améliorer la capacité organisationnelle et la gestion des ressources au sein du MFB		- Financement disponible - Résistance aux changements	-Axe 2	126-APPUI A LA DIRECTION GENERALE AUDIT DE INSPECTION (DGAJ) 160-REFORCEMENT DE CAPACITE DES AGENTS DU MFB 203-MODERNISATION DE LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES AU NIVEAU DU MFB								
R	Professionnalisation du métier d'audit interne												
I	Taux de sous-emploi diminué					%					40	35	30
AS	Développer des modules nécessaires à la GPEEC												
R	Actions de contrôle interne et d'audit renforcé												
I	Pourcentage des auditeurs certifiés					%					50	75	100
AS	Professionnaliser le métier de contrôle et d'audit												
OS	Disposer d'un stock minimum bien calculé de produits finis et accélérer l'exécution de nouvelles commandes de l'Imprimerie Nationale, réaliser un chiffre d'affaires et un excédent des recettes sur les dépenses assez conséquents.												
R	Diminution des ministères créanciers de l'imprimerie nationale												
I	Taux des ministères créanciers					%					75	65	55
AS	Marché de l'Imprimerie Nationale élargi												

2.2. Demande financière au niveau du programme

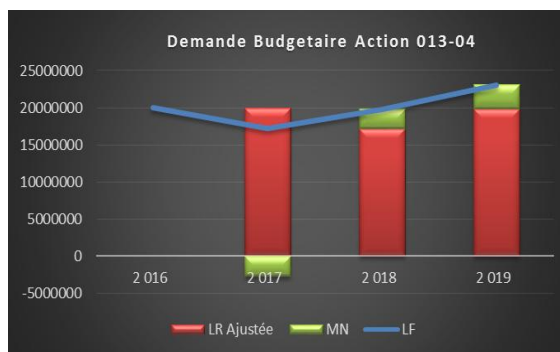
2.2.1. Présentation du budget du programme dans le cadre de la loi de finances

Les graphes ci-après montrent l'évolution du Budget de fonctionnement hors solde ainsi que le Programme d'Investissement Public du programme 013. Pour le Budget de fonctionnement, il accuse une hausse par la prise en compte d'une éventuelle augmentation de prix. En ce qui concerne le Programme d'Investissement Public, l'évolution est due essentiellement aux projets en perspective.

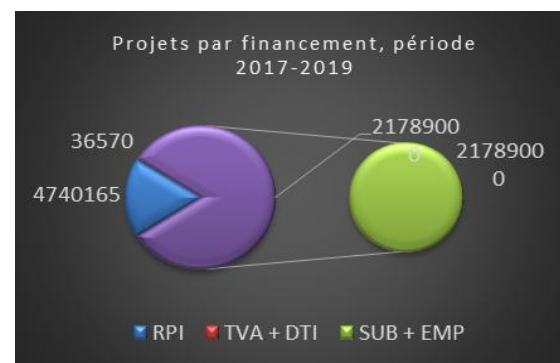
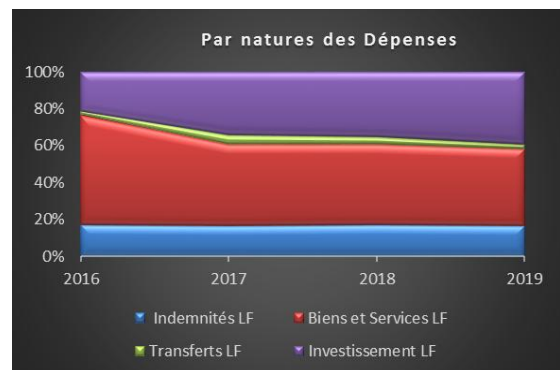
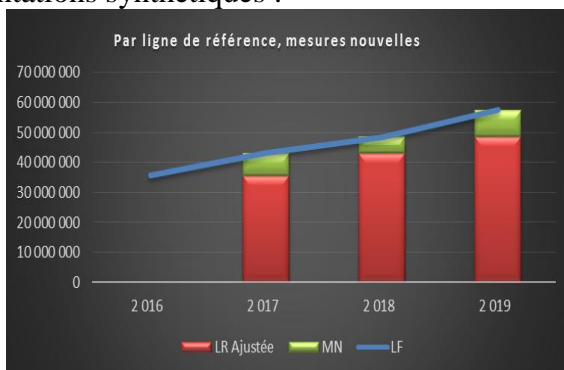
BUDGET GENERAL



BUDGET ANNEXE



Présentations synthétiques :



2.2.2. Synthèse budgétaire : de manière globale (Tableau P3)

- Le tableau ci-dessous montre le montant des crédits autorisés du programme 013 au titre de l'exercice budgétaire 2016 et la projection cadrée jusqu'en 2019 des besoins sur la base de la LFR 2016 par catégorie de dépenses.
- L'écart enregistré d'une année à l'autre dans les cellules mesures nouvelles – notamment pour les dépenses de fonctionnement – correspond généralement à une inflation.

Catégories des dépenses		LF 2016	PREVISIONS LF 2017		
		2 016	2 017	2 018	2 019
SOLDES	Solde estimée	N/D	48 687 050	50 219 158	51 834 330
	LR Ajustée		N/D	48 687 050	50 219 158
	MN		N/D	1 532 108	1 615 172
Autres personnels et Indemnités	LF	6 126 140	7 233 677	8 352 561	9 591 779
	LR Ajustée		6 126 140	7 233 677	8 352 561
	MN		1 107 537	1 118 884	1 239 218
Biens et Services	LF	21 084 544	19 080 080	21 218 672	23 832 657
	LR Ajustée		21 084 544	19 080 080	21 218 672
	MN		-2 004 464	2 138 592	2 613 985
Transferts	LF	855 347	2 141 000	1 942 458	1 532 416
	LR Ajustée		855 347	2 141 000	1 942 458
	MN		1 285 653	-198 542	-410 042
Total Exploitation (cat2 et cat3)	LF	28 066 031	77 141 807	81 732 849	86 791 182
	LR Ajustée		28 066 031	77 141 807	81 732 849
	MN		49 075 776	4 591 042	5 058 333
PIP Financement Interne	LF	7 520 148	14 638 214	16 952 604	22 438 470
	LR Ajustée		7 520 148	14 638 214	16 952 604
	MN		7 118 066	2 314 390	5 485 866
PIP Financement Externe	LF	141 316 339	200 977 000	409 710 000	536 065 000
	LR Ajustée		141 316 339	200 977 000	409 710 000
	MN		59 660 661	208 733 000	126 355 000
TOTAL PIP	LF	148 836 487	215 615 214	426 662 604	558 503 470
	LR Ajustée		148 836 487	215 615 214	426 662 604
	MN		66 778 727	211 047 390	131 840 866
TOTAL	LF	176 902 518	292 757 021	508 395 453	645 294 652
	LR Ajustée		176 902 518	292 757 021	508 395 453
	MN		115 854 503	215 638 432	136 899 199

2.2.3. Synthèse par actions et projets : de manière globale (Tableau P4)

Années	2 016	2 017	2 018	2 019
Ensemble Programme	176 902 518	244 069 971	458 176 295	593 460 322
ACTIONS	28 066 031	28 454 757	31 513 691	34 956 852
PIP	148 836 487	215 615 214	426 662 604	558 503 470
ACTIONS	28 066 031	28 454 757	31 513 691	34 956 852
013-1: Pilotage et coordination du Ministère	2 625 040	3 522 777	3 782 321	4 007 799
013-2: Organisation et Gestion des ressources du MFB	2 941 491	4 886 980	4 864 484	4 603 940
013-3: Administration du Système d'Information	2 520 000	2 850 000	3 061 886	3 245 613
013-04 : Imprimerie Nationale	19 979 500	17 195 000	19 805 000	23 099 500
PIP	148 836 487	215 615 214	426 662 604	558 503 470
APPUI A LA DIRECTION GENERALE AUDIT D'INSPECTION (DGA)	243 400	700000	839940	980401
APPUI D'URGENCE AUX SERVICES ESSENTIELS D'EDUCATION, DE SANTE ET DE NUTRITION	47 593 944	19657000	185987	217089
FONDS D'ETUDE ET DE RENFORCEMENT DE CAPACITE	4 065 000	1199000	1244000	0
GESTION BUDGETAIRE ET CROISSANCE INCLUSIVE (GBCI)	5 255 000	1240000	1841000	1903000
MODERNISATION DE LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES AU NIVEAU DU MFB	166 600	175000	209984	245100
MODERNISATION DE L'EQUIPEMENT DU CMT	0	523669	628358	733435
PROGRAMME D'APPUI AUX SERVICES FINANCIERS (PASEF)	14 328 148	3106920	283084	330422
PROJET D'URGENCE POUR LA PRESERVATION DES INFRASTRUCTURES ET LA REDUCTION DE LA VULNERABILITE	71 195 226	72879300	32611291	34633304
PROJET MOBIL BANKING	2 281 500	1959325	2032590	8858
PROJETS CBI : EAUX ET ASSAINISSEMENT	0	51730000	213465000	307088000
PROJETS CBI : TRANSPORTS	0	55000000	165000000	200000000
RENFORCEMENT DE CAPACITE DES AGENTS DU MFB	203 000	200000	239983	280115
RENFORCEMENT DE CAPACITE DU CABINET	0	305000	365974	427174
RENFORCEMENT ET MODERNISATION DU SYSTEME D'INFORMATION DU MFB	0	1000000	1199913	1400572
CONSTRUCTION/ REHABILITATION/ EXTENSION BATIMENT MFB	629 000	0	0	0
APPUI BUDGETAIRE AUX DEPARTEMENTS FINANCIERS	0	0	0	0
PROJET D'APPUI A LA GOUVERNANCE INSTITUTIONNELLE (PAGI)	0	0	0	0
PROJET D'INTERVENTION DU JAPON (APT)	0	0	0	0
CONSTRUCTION ET EQUIPEMENT DE L'INSCAE	2 678 169	0	0	0
RENFORCEMENT DES CAPACITES INSTITUTIONNELLES	0	0	0	0
APPUI A LA GESTION DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET FINANCIERES	0	0	0	0
MISE EN PLACE D'UN SYSTEME D'INFORMATION DU MFB	197 500	0	0	0
RENFORCEMENT DE LA CAPACITE DE GOUVERNANCE	0	0	0	0
MISE EN PLACE DE 20 CENTRES DE GESTION AGREES (Conseil Superieur de la Comptabilite)	0	0	0	0
RENFORCEMENT ET MODERNISATION DE L'IMPRIMERIE NATIONALE	0	5940000	6515500	10256000

2.3. Besoin en ressources humaines au niveau du programme

Le fonctionnement normal des actions du programme nécessite la contribution de personnel d'appui en nombre suffisant en l'absence de poste budgétaire, lesdits agents seront des contractuels ECD. Maintien du nombre des agents ECD existant avec une prévision de recrutement de trente-cinq agents ECD pour l'année, aucun recrutement n'est envisagé pour les autres périodes.

Effectifs	LF	PREVISION LF			
		2 016	2 017	2 018	2 019
Ensemble (cat2 +cat3)	Total	719	754	754	754
	dont MN	-	35	-	-
Personnel Solde (Cat2)	Total	676	676	676	676
	dont MN	-	-	-	-
Effectif catégorie A	Total	316	316	316	316
	dont MN	-	-	-	-
Effectif catégorie B	Total	106	106	106	106
	dont MN	-	-	-	-
Effectif catégorie C	Total	86	86	86	86
	dont MN	-	-	-	-
Effectif catégorie D	Total	105	105	105	105
	dont MN	-	-	-	-
Effectif ELD	Total	63	63	63	63
	dont MN	-	-	-	-
Effectif ECD (Cat.3)*	Total	43	78	78	78
	dont MN	-	35	-	-

2.4. Présentation globale du cadre opérationnel (les actions) du programme

2.4.1. Présentation des actions du programme

Action 013-01 : Pilotage et coordination du Ministère

Action 013-02 : Organisation et Gestion des ressources du MFB

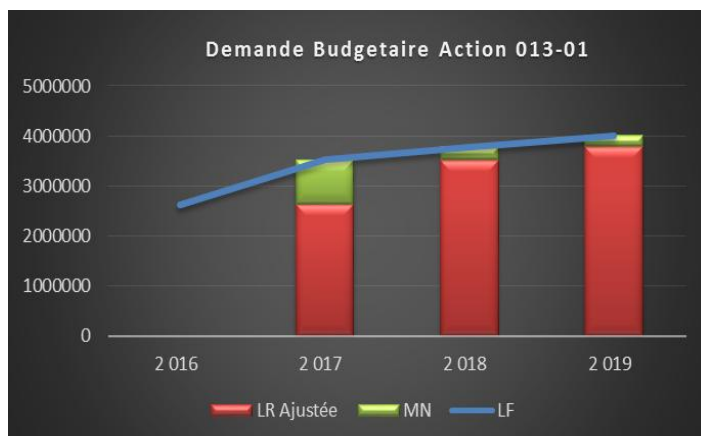
Action 013-03 : Administration du Système d'Information

Action 013-04 : Imprimerie Nationale

2.4.2. Description des actions

Action 013-01 : Pilotage et coordination du Ministère

- diriger les opérations du Ministère ;
- établir et mettre en œuvre des procédures et des processus pour s'assurer que les engagements du Ministère sont tenus ;
- contribuer à l'élaboration de document de Politique et d'Orientations du Ministère ;
- vérifier la cohérence des programmes de réforme des finances publiques avec les orientations du Ministère
- assurer la coordination des relations inter-départements du Ministère et les relations avec les Institutions et les autres Ministères ;
- assurer la coordination des programmes de Gouvernance avec les Bailleurs de Fonds ;
- mettre en place le cadre légal et réglementaire en matière de Partenariat Public Privé;



INDICATEURS	EXECUTION		LFR	PREVISION		
	2014	2015	2016	2017	2018	2019
INDICATEUR D'ENVIRONNEMENT						
Nombre de départements et partenaires concernés				15	18	21
INDICATEURS DE PRODUITS						
Nombre d'accords de partenariat public/privé traité				2	2	2
nombre de textes promulgué				4	4	4
Nombre de dossier sur les accords internationaux traités				12	12	12
Nombre de note d'observations sur le climat des affaires et les accords internationaux présenté pour approbation des autorités supérieures				12	12	12
Nombre des bonnes pratiques en matière de gestion des finances publiques partagées (Evaluation PEFA)						
Nombre de rapport et aide-mémoires adressés aux Autorités Supérieures				27	27	27

L'augmentation résulte de l'ajustement de certains prix par rapport au taux d'inflation annuel

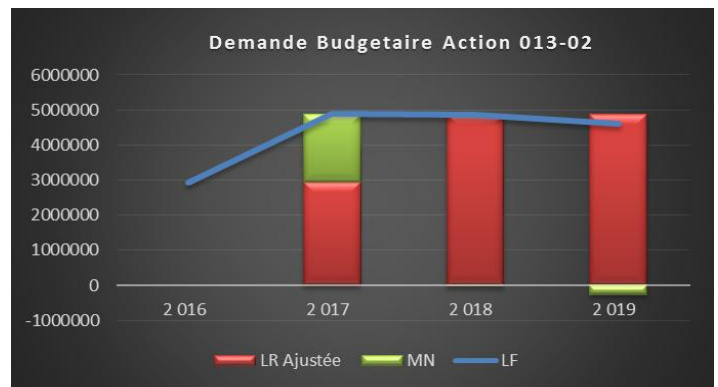
Catégories des dépenses		LF 2016	PREVISIONS LF 2017		
		2016	2017	2018	2019
Autres personnels et Indemnités	LF	54 140	64 777	67 240	69 795
	LR Ajustée		54 140	64 777	67 240
	MN		10 637	2 463	2 555
Biens et Services	LF	2 570 900	3 458 000	3 715 081	3 938 004
	LR Ajustée		2 570 900	3 458 000	3 715 081
	MN		887 100	257 081	222 923
Transferts	LF	0	0	0	0
	LR Ajustée		0	0	0
	MN		0	0	0
Total Exploitation	LF	2 625 040	3 522 777	3 782 321	4 007 799
	LR Ajustée		2 625 040	3 522 777	3 782 321
	MN		897 737	259 544	225 478
Total Action		2 625 040	3 522 777	3 782 321	4 007 799

Pour l'atteinte de ses objectifs l'action 013-01 envisage le recrutement de 5 agents ECD

Effectifs		LF	PREVISION		
		2016	2017	2018	2019
Ensemble (cat2 +cat3)	Total	125	130	130	130
	dont MN		5		
Personnel Solde (Cat2)	Total	108	108	108	108
	dont MN				
Effectif catégorie A	Total	71	71	71	71
	dont MN				
Effectif catégorie B	Total	9	9	9	9
	dont MN				
Effectif catégorie C	Total	10	10	10	10
	dont MN				
Effectif catégorie D	Total	16	16	16	16
	dont MN				
Effectif ELD	Total	2	2	2	2
	dont MN				
Effectif ECD (Cat.3)*	Total	17	22	22	22
	dont MN		5	-	-

Action 013-02 : Organisation et Gestion des ressources du MFB

- gérer le budget du Ministère d'une manière responsable ;
- gérer le personnel du Ministère de manière optimale;
- gérer le patrimoine du Ministère conformément aux règles de la bonne gouvernance.
- suggérer des recommandations et des améliorations au fonctionnement et aux systèmes de gestion et de contrôle interne, afin de prémunir les audités contre les risques inhérents à la gestion ;
- élaborer, concevoir et mettre en œuvre le plan de formation (interne, externe, initiale ou continue) des agents du Ministère ;
- définir les normes comptables et émettre des avis sur les normes élaborées par les organismes internationaux ;



INDICATEURS		EXECUTION		LFR	PREVISION		
		2014	2015	2016	2017	2018	2019
INDICATEUR D'ENVIRONNEMENT							
	Nombre d'agents concernés				300	360	420
	Nombre de départements concernés				15	15	15
INDICATEURS DE PRODUITS							
	Taux d'application de la gestion prévisionnelle par les Responsables du Personnel				50	70	95
	Réduction progressive du cout du bien être				80	60	50
	nombre d'anomalie constaté				100	70	30
	Nombre de centre de gestion agréé				2	2	2
	Pourcentage des auditeurs certifiés				70	75	90
	taux de réalisation du programme de missions d'audit				60	70	90
	SIIG installé				1	0	0

L'augmentation résulte de l'ajustement de certains prix par rapport au taux d'inflation annuel

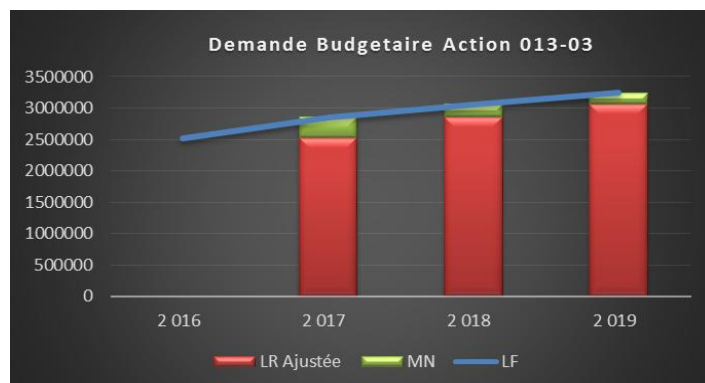
Catégories des dépenses		LF 2016	PREVISIONS LF 2017		
		2016	2017	2018	2019
Autres personnels et Indemnités	LF	92 000	168 900	175 321	181 984
	LR Ajustée		92 000	168 900	175 321
	MN		76 900	6 421	6 663
Biens et Services	LF	2 105 144	2 712 080	2 913 705	3 088 540
	LR Ajustée		2 105 144	2 712 080	2 913 705
	MN		606 936	201 625	174 835
Transferts	LF	744 347	2 006 000	1 775 458	1 333 416
	LR Ajustée		744 347	2 006 000	1 775 458
	MN		1 261 653	-230 542	-442 042
Total Exploitation	LF	2 941 491	4 886 980	4 864 484	4 603 940
	LR Ajustée		2 941 491	4 886 980	4 864 484
	MN		1 945 489	-22 496	-260 544
Total Action		2 941 491	4 886 980	4 864 484	4 603 940

Pour l'atteinte de ses objectifs l'action 013-02 envisage le recrutement d'agents ECD

Effectifs		LF	PREVISION		
		2016	2017	2018	2019
Ensemble (cat2 +cat3)	Total	341	371	371	371
	dont MN		30		
Personnel Solde (Cat2)	Total	315	315	315	315
	dont MN				
Effectif catégorie A	Total	186	186	186	186
	dont MN				
Effectif catégorie B	Total	50	50	50	50
	dont MN				
Effectif catégorie C	Total	20	20	20	20
	dont MN				
Effectif catégorie D	Total	40	40	40	40
	dont MN				
Effectif ELD	Total	19	19	19	19
	dont MN				
Effectif ECD (Cat.3)*	Total	26	56	56	56
	dont MN		30	-	-

Action 013-03 : Administration du Système d'Information

- proposer et mettre en œuvre la stratégie d'information du Ministère ;
- assurer la conception, le développement et la mise en œuvre du système d'information du Ministère ;
- proposer et mettre en œuvre la stratégie de sécurité des infrastructures informatiques ;
- assurer la mission de veille technologique et organiser le système, le réseau et la sécurité de l'information ;



INDICATEURS	EXECUTION		LFR	PREVISION		
	2014	2015	2016	2017	2018	2019
INDICATEUR D'ENVIRONNEMENT						
Nombre de départements concernés				10	11	12
INDICATEURS DE PRODUITS						
Taux de modules développés et opérationnels				55	75	90
Taux de réclamation par rapport à la demande				50	30	25
Taux du réseau électrique sécurisé suivant les normes				60	75	95
Nombre de DATACENTER et NOC et HELPDESK acquis				1	1	2
Nombre de techniciens et utilisateurs formés				2	4	5

L'augmentation résulte de l'ajustement de certains prix par rapport au taux d'inflation annuel

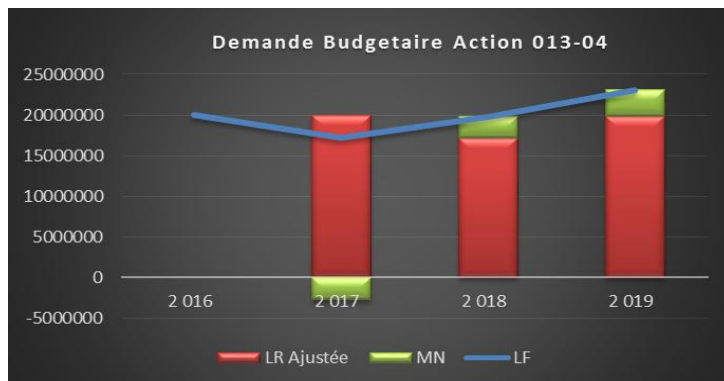
Catégories des dépenses		LF 2016	PREVISIONS LF 2017		
		2 016	2 017	2 018	2 019
Autres personnels et Indemnités	LF	0	0	0	0
	LR Ajustée		0	0	0
	MN		0	0	0
Biens et Services	LF	2 520 000	2 850 000	3 061 886	3 245 613
	LR Ajustée		2 520 000	2 850 000	3 061 886
	MN		330 000	211 886	183 727
Transferts	LF	0	0	0	0
	LR Ajustée		0	0	0
	MN		0	0	0
Total Exploitation	LF	2 520 000	2 850 000	3 061 886	3 245 613
	LR Ajustée		2 520 000	2 850 000	3 061 886
	MN		330 000	211 886	183 727
Total Action		2 520 000	2 850 000	3 061 886	3 245 613

Il n'est prévu aucune évolution sur l'effectif de cette Action

Effectifs		LF	PREVISION		
		2 016	2 017	2 018	2 019
Ensemble (cat2 +cat3)	Total	52	52	52	52
	dont MN		-	-	-
Personnel Solde (Cat2)	Total	52	52	52	52
	dont MN				
Effectif catégorie A	Total	39	39	39	39
	dont MN				
Effectif catégorie B	Total	7	7	7	7
	dont MN				
Effectif catégorie C	Total	2	2	2	2
	dont MN				
Effectif catégorie D	Total	3	3	3	3
	dont MN				
Effectif ELD	Total	1	1	1	1
	dont MN				
Effectif ECD (Cat.3)*	Total		-		
	dont MN				

Action 013-04 : Imprimerie Nationale

Effectuer tous travaux d'impression pour tout public, tous Institutions et Ministères, entités privées (nationaux/étranger) et mise en place des antennes régionales dans les 22 Régions



INDICATEURS	EXECUTION		LFR	PREVISION		
	2014	2015	2016	2017	2018	2019
INDICATEUR D'ENVIRONNEMENT						
Administrations publiques et des EPN				30	40	50
INDICATEURS DE PRODUITS						
Taux des ministères créanciers				80	50	20

L'augmentation résulte de l'ajustement de certains prix par rapport au taux d'inflation annuel

Catégories des dépenses		LF 2016	PREVISIONS LF 2017		
		2016	2017	2018	2019
Autres personnels et Indemnités	LF	5 980 000	7 000 000	8 110 000	9 340 000
	LR Ajustée		5 980 000	7 000 000	8 110 000
	MN		1 020 000	1 110 000	1 230 000
Biens et Services	LF	13 888 500	10 060 000	11 528 000	13 560 500
	LR Ajustée		13 888 500	10 060 000	11 528 000
	MN		-3 828 500	1 468 000	2 032 500
Transferts	LF	111 000	135 000	167 000	199 000
	LR Ajustée		111 000	135 000	167 000
	MN		24 000	32 000	32 000
Total Exploitation	LF	19 979 500	17 195 000	19 805 000	23 099 500
	LR Ajustée		19 979 500	17 195 000	19 805 000
	MN		-2 784 500	2 610 000	3 294 500
Total Action		19 979 500	17 195 000	19 805 000	23 099 500

Il n'est prévu aucune évolution sur l'effectif de cette Action

Effectifs		LF	PREVISION		
		2016	2017	2018	2019
Ensemble (cat2 +cat3)	Total	201	201	201	201
	dont MN				
Personnel Solde (Cat2)	Total	160	160	160	160
	dont MN				
Effectif catégorie A	Total	20	20	20	20
	dont MN				
Effectif catégorie B	Total	40	40	40	40
	dont MN				
Effectif catégorie C	Total	54	54	54	54
	dont MN				
Effectif catégorie D	Total	46	46	46	46
	dont MN				
Effectif ELD	Total	41	41	41	41
	dont MN				
Effectif ECD (Cat.3)*	Total				
	dont MN				

2.5. Présentation du Programme d'Investissement Public

Le programme d'investissement public est ensuite présenté : elle doit être concise et le PIP présenté en annexe. Une première présentation des projets a été faite au niveau du programme. C'est pourquoi le tableau financier des projets doit faire l'objet d'une présentation concise et restructuré de la sorte :

PIP DU PROGRAMME			Financem ent	LF		PREVISIONS	
CONVENTION	Grou pe	FINANCEEMEN T		2 016	2 017	2 018	2 019
TOTAL PIP				148 836 487	215 615 214	426 662 604	558 503 470
APPUI A LA DIRECTION GENERALE AUDIT D'INSPECTION (DGAI)	A	10-001-001-A	10	243 400	700 000	839 940	980 401
APPUI A LA GESTION DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET FINANCIERES	A	10-001-001-A	10	0	0	0	0
APPUI BUDGETAIRE AUX DEPARTEMENTS FINANCIERS	A	10-001-001-A	10	0	0	0	0
APPUI D'URGENCE AUX SERVICES ESSENTIELS D'EDUCATION, DE SANTE ET DE NUTRITION	A	10-001-001-A	10	500 000	0	0	0
APPUI D'URGENCE AUX SERVICES ESSENTIELS D'EDUCATION, DE SANTE ET DE NUTRITION	A	20-001-001-A	20	5 000	5 000	6 000	7 003
APPUI D'URGENCE AUX SERVICES ESSENTIELS D'EDUCATION, DE SANTE ET DE NUTRITION	A	30-001-001-A	30	1 500 000	150 000	179 987	210 086
APPUI D'URGENCE AUX SERVICES ESSENTIELS D'EDUCATION, DE SANTE ET DE NUTRITION	A	70-111-001-A	70	45 588 944	19 502 000	0	0
CONSTRUCTION ET EQUIPEMENT DE L'INSCAE	A	30-001-001-A	30	1 290 000	0	0	0
CONSTRUCTION ET EQUIPEMENT DE L'INSCAE	A	70-101-001-A	70	595 734	0	0	0
CONSTRUCTION ET EQUIPEMENT DE L'INSCAE	B	70-124-001-B	70	792 435	0	0	0
CONSTRUCTION/ REHABILITATION/ EXTENSION BATIMENT MFB	A	10-001-001-A	10	629 000	0	0	0
FONDS D'ETUDE ET DE RENFORCEMENT DE CAPACITE	A	10-001-001-A	10	0	0	0	0
FONDS D'ETUDE ET DE RENFORCEMENT DE CAPACITE	A	20-001-001-A	20	5 000	0	0	0
FONDS D'ETUDE ET DE RENFORCEMENT DE CAPACITE	A	30-001-001-A	30	60 000	0	0	0
FONDS D'ETUDE ET DE RENFORCEMENT DE CAPACITE	A	60-202-202-A	60	4 000 000	1 199 000	1 244 000	0
GESTION BUDGETAIRE ET CROISSANCE INCLUSIVE (GBCI)	A	20-001-001-A	20	5 000	0	0	0
GESTION BUDGETAIRE ET CROISSANCE INCLUSIVE (GBCI)	A	30-001-001-A	30	750 000	0	0	0
GESTION BUDGETAIRE ET CROISSANCE INCLUSIVE (GBCI)	A	60-112-112-A	60	4 500 000	1 240 000	1 841 000	1 903 000
MISE EN PLACE DE 20 CENTRES DE GESTION AGREES (Conseil Supérieur de la Comptabilité)	A	10-001-001-A	10	0	0	0	0
MISE EN PLACE D'UN SYSTEME D'INFORMATION DU MFB	A	10-001-001-A	10	197 500	0	0	0
MODERNISATION DE LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES AU NIVEAU DU MFB	A	10-001-001-A	10	166 600	175 000	209 984	245 100
MODERNISATION DE L'EQUIPEMENT DU CMT	A	10-001-001-A	10	0	523 669	628 358	733 435
PROGRAMME D'APPUI AUX SERVICES FINANCIERS (PASEF)	A	10-001-001-A	10	200 048	230 055	276 046	322 208
PROGRAMME D'APPUI AUX SERVICES FINANCIERS (PASEF)	A	20-001-001-A	20	5 000	5 750	6 900	8 053
PROGRAMME D'APPUI AUX SERVICES FINANCIERS (PASEF)	A	30-001-001-A	30	100	115	138	161
PROGRAMME D'APPUI AUX SERVICES FINANCIERS (PASEF)	A	60-111-111-A	60	14 123 000	2 871 000	0	0
PROJET D'APPUI A LA GOUVERNANCE INSTITUTIONNELLE (PAGI)	A	10-001-001-A	10	0	0	0	0
PROJET D'APPUI A LA GOUVERNANCE INSTITUTIONNELLE (PAGI)	A	20-001-001-A	20	0	0	0	0
PROJET D'APPUI A LA GOUVERNANCE INSTITUTIONNELLE (PAGI)	A	30-001-001-A	30	0	0	0	0
PROJET D'APPUI A LA GOUVERNANCE INSTITUTIONNELLE (PAGI)	A	70-103-001-A	70	0	0	0	0
PROJET D'INTERVENTION DU JAPON (APT)	A	10-001-001-A	10	0	0	0	0
PROJET D'INTERVENTION DU JAPON (APT)	A	60-219-219-A	60	0	0	0	0
PROJET D'URGENCE POUR LA PRESERVATION DES INFRASTRUCTURES ET LA REDUCTION DE LA VULNERABILITE	A	10-001-001-A	10	500 000	100 000	119 991	140 057
PROJET D'URGENCE POUR LA PRESERVATION DES INFRASTRUCTURES ET LA REDUCTION DE LA VULNERABILITE	A	20-001-001-A	20	5 000	78 300	93 953	109 665
PROJET D'URGENCE POUR LA PRESERVATION DES INFRASTRUCTURES ET LA REDUCTION DE LA VULNERABILITE	A	30-001-001-A	30	1 250 000	5 219 000	6 262 347	7 309 582
PROJET D'URGENCE POUR LA PRESERVATION DES INFRASTRUCTURES ET LA REDUCTION DE LA VULNERABILITE	A	70-111-001-A	70	69 440 226	67 482 000	26 135 000	27 074 000
PROJET MOBIL BANKING	A	20-001-001-A	20	5 000	5 750	6 900	8 053
PROJET MOBIL BANKING	A	30-001-001-A	30	500	575	690	805
PROJET MOBIL BANKING	A	60-202-202-A	60	2 276 000	1 953 000	2 025 000	0
PROJETS CBI : EAUX ET ASSAINISSEMENT	A	60-130-130-A	60	0	51 730 000	213 465 000	307 088 000
PROJETS CBI : TRANSPORTS	A	60-130-130-A	60	0	55 000 000	165 000 000	200 000 000
RENFORCEMENT DE CAPACITE DES AGENTS DU MFB	A	10-001-001-A	10	203 000	200 000	239 983	280 115
RENFORCEMENT DE CAPACITE DU CABINET	A	10-001-001-A	10	0	305 000	365 974	427 174
RENFORCEMENT DE LA CAPACITE DE GOUVERNANCE	A	10-001-001-A	10	0	0	0	0
RENFORCEMENT DES CAPACITES INSTITUTIONNELLES	A	60-112-112-A	60	0	0	0	0
RENFORCEMENT ET MODERNISATION DU SYSTEME D'INFORMATION DU MFB	A	10-001-001-A	10	0	1 000 000	1 199 913	1 400 572
RENFORCEMENT ET MODERNISATION DE L'IMPRIMERIE NATIONALE	A	10-001-001-A	10	0	5 940 000	6 515 500	10 256 000

3. PRESENTATION DU PROGRAMME N°114 « GESTION DU BUDGET »

3.1. Présentation du programme, de la stratégie et du projet de performance :

3.1.1. Présentation de la stratégie du programme

MISSION

La Direction Générale du Budget est chargée de :

- Définir et exécuter la Politique budgétaire de l'Etat en tenant compte des dispositions légales et réglementaires ;
- Elaborer le cadrage macroéconomique pour le compte du Ministre chargé des Finances et du Budget;
- Etablir la lettre de cadrage des projets de Loi de Finances ;
- Assurer le leadership de la conception des projets de Loi de Finances Initiale et de Loi de Finances Rectificative, et les soutenir auprès des Autorités d'approbation ;
- Assurer le leadership de la conception des Lois de Règlement ;
- Mettre en exécution les Lois de Finances Initiales et les Lois de Finances Rectificatives ;
- Piloter et suivre l'exécution des Lois de Finances ;
- Centraliser et assurer la conformité de tout acte ayant des incidences financières et budgétaires;
- Assurer la tutelle budgétaire des Etablissements Publics Nationaux ;
- Gérer et contrôler les logements et bâtiments administratifs, les transits administratifs, les matériels et mobiliers administratifs et les véhicules administratifs ;
- Conseiller les Collectivités territoriales décentralisées en matière budgétaire.
- Concevoir, piloter et coordonner les réformes en matière budgétaire

LIGNES DIRECTRICES DU PROGRAMME

- Transparence
- Redevabilité
- Efficacité
- Efficience

CONTEXTE

La Loi organique n°2004-007 du 26 juillet 2004 sur les Lois de Finances marque l'entrée de l'Etat Malagasy dans le principe du Budget Programme, une méthode d'allocation budgétaire basée sur la planification stratégique qui est le point de départ de la gestion axée sur les résultats.

Sur le plan administratif, une restructuration au sein du MFB, notamment de la DGB, est appelée à améliorer la synergie entre les départements internes et les autres entités du ministère. Cela permet de donner plus de place à la compétence sectorielle, et ce avec un rapprochement des fonctions de programmation et d'exécution par secteur. Cela capitalisera, en outre, les réformes déjà entreprises, conjuguées aux recommandations des partenaires techniques et financiers.

Sur le plan technique, des réformes ont été initiées afin d'améliorer la gestion des Finances Publiques, tant en termes de crédibilité, d'efficacité, de transparence et de redevabilité.

Depuis l'année 2015, la préparation budgétaire a eu recours à un Document d'Orientation Economique du Budget (DOEB) remis par les Institutions et Ministères. Ce dernier est escompté apporter plus d'informations pour une allocation plus rationnelle des ressources, et définir une ébauche des planifications stratégiques sectorielles ainsi que la cohérence entre tous les documents de préparation budgétaire. C'est à partir des DOEB que les documents de performance des Ministères et institutions ont été élaborés.

Pour mieux asseoir la gestion budgétaire axée sur les résultats, des outils de programmation, en l'occurrence le CMBMT, le CBMT ont été introduits à partir de la préparation de la loi de finances 2016. De plus, une expérimentation en termes de CDMT a été initiée au sein de six ministères pilotes (Ministère des Finances et du Budget, Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme de l'Administration, Ministère auprès de la

Présidence en charge de l'Agriculture et de l'Elevage, Ministère des Travaux Publics, Ministère de la Santé Publique, Ministère de l'Education Nationale). La DGB entend, par la suite élargir ce processus au niveau des autres ministères.

Dans le souci d'une meilleure lisibilité du budget, la réforme de la nomenclature budgétaire est poursuivie en se focalisant particulièrement sur la codification des ressources naturelles et l'articulation PND/nomenclature budgétaire.

Dans le domaine de l'exécution budgétaire, une démarche de simplification et dématérialisation des procédures est à pied d'œuvre afin de réduire les délais règlementaires en la matière.

Afin de renforcer le recouvrement des recettes non fiscales, des actions d'amélioration de la base de données y afférente sont en cours, face à un manque d'informations sur les recettes non fiscales.

Des efforts seront fournis sur l'amélioration de la planification, l'allocation, la réalisation et le suivi-évaluation en matière de gestion des investissements publics, suite aux travaux menés relatifs à l'évaluation de la gestion des investissements publics à Madagascar (PIMA).

Concernant les EPNs, des mesures d'assainissement de leur gestion seront opérées, notamment l'actualisation du cadre juridique.

En matière de gestion du patrimoine de l'Etat, l'actualisation du cadre juridique ainsi que le recensement et la constitution d'une base de données fiable restent de mise.

En matière de transparence et de redevabilité, l'accès du public aux documents budgétaires reste limité, le temps imparti aux Parlements pour étudier le PLF est insuffisant, l'élaboration des Lois de Règlement connaît un retard faute d'une base de données intégrées et centralisées. Une faible capacité en matière d'analyse des dépenses publiques handicape l'allocation rationnelle des ressources, notamment la pertinence des investissements, des études coût-avantage, d'où la prise en compte des indicateurs Open Budget Survey (OBS) dans le système budgétaire.

La politique stratégique de la Direction Générale du Budget s'aligne parfaitement avec la vision du Ministère des Finances et du Budget, ainsi que celle prônée par le Plan National de Développement (PND). Elle vise les mêmes objectifs à travers le renforcement de la crédibilité budgétaire et la soutenabilité financière des politiques publiques. La DGB joue également un rôle de premier plan dans la promotion d'une croissance forte, inclusive et durable dans la mesure où elle établit les différentes politiques de programmation à caractère financier et économique.

Elle poursuivra également ses efforts pour l'accélération du processus de décentralisation, un des piliers du PND car l'Etat veut réellement asseoir l'équilibre régional et territorial. La promotion des services de proximité avec la mise en place des Directions Régionales du Budget en est l'exemple concret.

En outre, les résultats du Rapid Result Initiative (RRI) ont permis d'émettre des recommandations spécifiques sur le besoin urgent de professionnaliser les ORDSECs et d'étendre cette activité à tous les acteurs budgétaires et agents concernés dans le processus budgétaire. A cet effet, une école du Budget est prévue d'être créée.

Face à l'insuffisance de local permettant au personnel de la Direction Générale du Budget (DGB) d'accomplir leur mission d'une part, et face à la mise en œuvre de plusieurs activités de réformes de la DGB par rapport à la nouvelle structure d'autre part, ce projet a pour objectif principal d'améliorer les conditions de travail ainsi que de renforcer les capacités du personnel au sein de ce département, tant au niveau central que régional. Il s'agit notamment de construire des nouveaux bâtiments surtout pour les nouvelles Directions Régionales du Budget, de réhabiliter les anciens bâtiments, de les équiper en matériels et mobiliers de bureau suffisants, et de doter aux personnels des formations équitables aux exigences des réformes.

La Direction Générale du Budget n'a pas non plus omis les questions liées à la réduction de la pauvreté, un des principaux axes du PND. Elle place la relance financière et économique au cœur de sa stratégie et compte y œuvrer activement à travers le renforcement, d'une part, de la bonne gouvernance et d'autre part, à travers l'optimisation de l'efficacité des relations de partenariat Madagascar/Union Européenne. Les politiques qui en découleront contribueront davantage à la création d'emplois et à la réduction de la fragilité et des inégalités.

OBJECTIFS SPECIFIQUES DU PROGRAMME

- Gérer de manière efficace, efficiente et transparente les dépenses publiques et le patrimoine de l'Etat;
- Renforcer la déconcentration et les services de proximité ;
- Professionnaliser le métier du budget.

3.1.2. Présentation de son cadre logique (Tableau P1)

AXE STRATEGIQUE	RESULTATS ATTENDUS	Lien avec le PND
OS 1 : Gérer de manière efficace, efficiente et transparente les dépenses publiques et le patrimoine de l'Etat		
Transparence et redevabilité	Lois de Finances initiale basées sur des CDMT cadrés et élaborées de façon participative	Programme 2.1 EFFICIENCE ECONOMIQUE ET FINANCES PUBLIQUES TRANSPARENTES ET EFFICACES
	Informations budgétaire accessible aux citoyens	
	Reddition des comptes de l'Etat à jour	
	Fluidité des informations et des liens fonctionnels entre les Ministères techniques, les autres entités sectorielles et les services de l'ON	
Modernisation de la gestion des finances publiques	Traçabilité du patrimoine mobilier et immobilier de l'Etat	
	Optimisation du système de base de données budgétaire	
	Textes régissant les EPN actualisés	
	Procédures budgétaires simplifiées	
OS 2 : Renforcer la déconcentration et les services de proximité		
Promouvoir les services de proximité	Directions et services régionaux de la DGB mis en place	Programme 1.1 ADMINISTRATION PUBLIQUE ET TERRITORIALE EFFICIENTE ET EFFICACE
	Services déconcentrés de la DGB renforcés	
	Prévisions de Recettes non fiscales inscrites à chaque Lois de Finances et leur état inclus dans l'annexe	
OS 3 : Professionnaliser le métier du budget		
Renforcement de capacité des parties prenantes au processus budgétaire	Acteurs budgétaires professionnalisés	Programme 1.1 ADMINISTRATION PUBLIQUE ET TERRITORIALE EFFICIENTE ET EFFICACE
	Locaux de travail au sein de la DGB répondant au besoin réel d'espace	

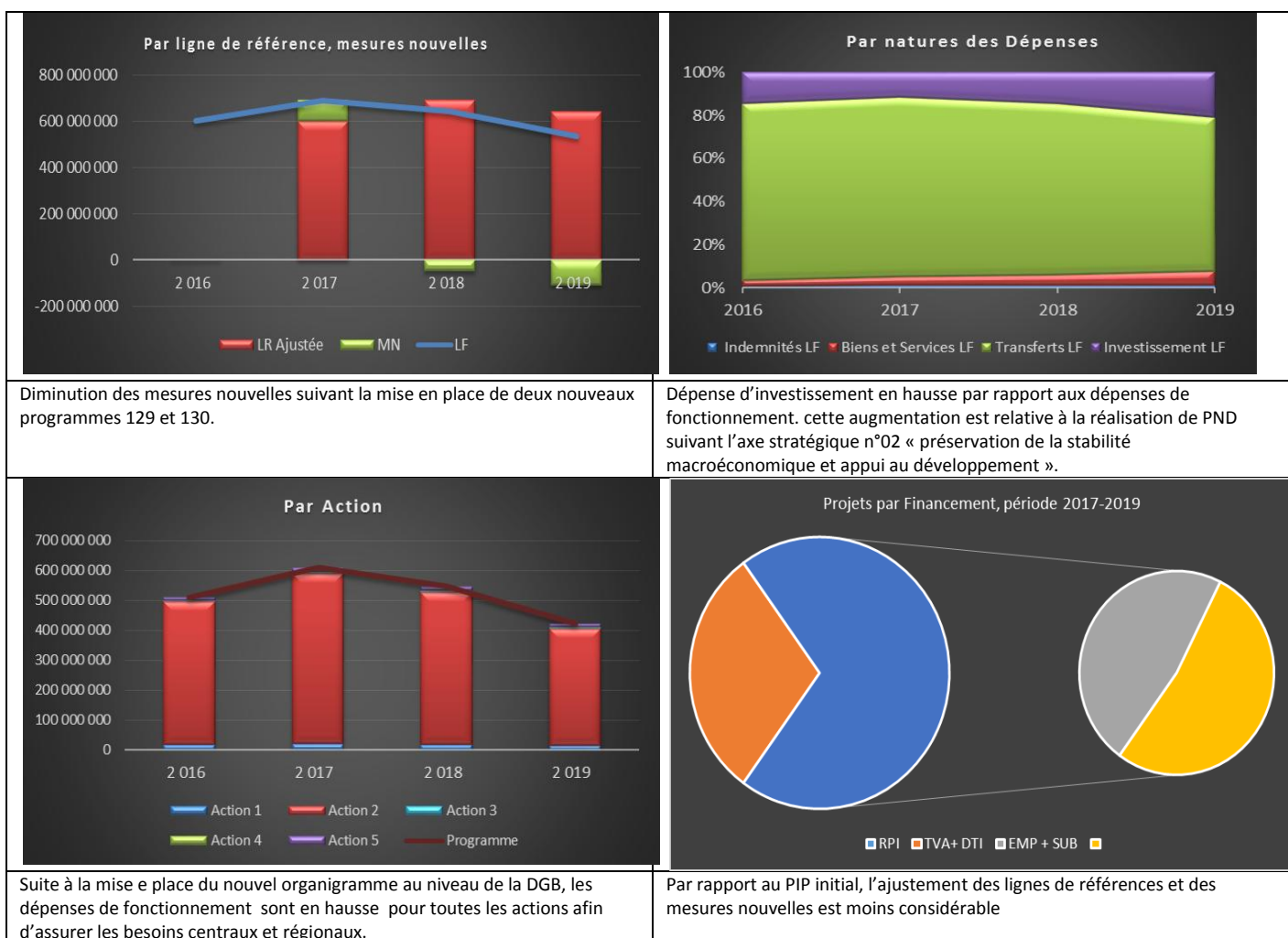
3.1.3. Présentation du Projet de Performance (Tableau P2)

OS/Résultats/Indicateurs/Activités stratégiques	Unités	Source d'évaluation	2015	2016	2017	2018	2019	
			réalisation	Projection	Cibles			
OS	Gérer de manière efficace, efficiente et transparente les dépenses publiques et le patrimoine de l'Etat							
I	Taux d'exécution des dépenses d'investissement publics sur financement interne	%	rapport entre crédits ouverts et crédits engagés	78	80	85	90	95
I	Taux d'exécution des dépenses de fonctionnement du budget général	%	rapport entre crédits ouverts et crédits engagés	95	98	99	99	100
R	Lois de Finances initiale basées sur des CDMT cadrés et élaborées de façon participative							
I	Nombre de nouveaux Ministères disposant d'un CDMT cadré	Nombre	Lois des Finances		6	6	6	6
R	information budgétaire accessible aux citoyens							
I	Rapport justifiant les écarts entre dépenses programmées et dépenses exécutées disponible	Nombre	Site DGB					1
R	Reddition des comptes de l'Etat à jour							
I	Lois de règlement élaboré dans les délais réglementaires	Nombre	DRG			1	1	1
R	Traçabilité du patrimoine mobilier et immobilier de l'Etat							
I	Base de données exhaustive fiable sur le patrimoine de l'Etat disponible	Nombre	DGB/DPE				1	1
R	Optimisation du système de base de données budgétaire							
I	Nombre de module opérationnel (programmation, exécution et de reporting)	Nombre	SIIGFP		1	3		
R	Textes régissant les EPN actualisés							
I	Nombre de textes sur les EPN mis à jour	Nombre	site DGB			3		
R	Procédures budgétaires simplifiées							
I	Nouveaux textes sur la simplification de l'exécution budgétaire mis en vigueur	Nombre	site DGB					1
AS	<i>Gestion rationnelle des dépenses transversales</i>							
AS	<i>Missions techniques d'appui et de suivi des activités des bénéficiaires du fond de l'Union Européenne au niveau local, dans le territoire Malagasy et à l'extérieur</i>							
AS	<i>Assurer la visibilité des fonds alloués au projet par l'Union Européenne en annonçant en public les projets/programmes financés par l'UE</i>							
AS	<i>Acquisition des moyens physiques et mise en place des outils de communication du BAON</i>							
AS	<i>Mise en place d'un fonds de contingence</i>							
OS	Renforcer la déconcentration et les services de proximité							
I	Taux d'exécution budgétaire du budget général de l'Etat au niveau régional	%	rapport entre crédits ouverts et crédits engagés				99	100
R	Directions et services régionaux de la DGB mis en place et/ou renforcés							
I	Nombre de directions et services régionaux de la DGB	nombre	DGB	5	0	5	2	

OS/Résultats/Indicateurs/Activités stratégiques	Unités	Source d'évaluation	2015	2016	2017	2018	2019	
			réalisation	Projection	Cibles			
rattachés à la DGB mis en place et opérationnels								
R	Prévisions de Recettes non fiscales inscrites à chaque Lois de Finances et leur état inclus dans l'annexe							
I	Nombre des Institutions et Ministères intégrant leurs données dans SIIGFP Recettes	nombre	SIIGFP			21	18	39
AS	<i>Mise en place et opérationnalisation des services de proximité</i>							
OS	Professionnaliser le métier du budget							
I	Ecole du budget opérationnelle	nombre	DGB					1
R	Acteurs budgétaires professionnalisés							
I	Pourcentage des acteurs budgétaires certifiés	%	rapport entre le nombre des acteurs budgétaires formés et le nombre total des acteurs budgétaires					50
R	Locaux de travail au sein de la DGB répondant au besoin réel d'espace							
I	nombre de bâtiments construits et /ou réhabilités et localités à usage de bureau aménagé	nombre	DGB			2		
I	nombre localités à usage de bureau aménagé	nombre	DGB			4		
AS	<i>mise en place de l'école du Budget</i>							
AS	<i>formation et recyclage des agents de la DGB et de tous les acteurs budgétaires</i>							
AS	<i>Renforcement de capacité des agents de la DGB</i>							

3.2. Demande financière au niveau du programme

3.2.1. Présentation du budget du programme dans le cadre de la loi de finances



3.2.2. Synthèse budgétaire : de manière globale (Tableau P3)

L'évolution croissante de la demande budgétaire du programme 114 est due principalement à l'effet de la restructuration organisationnel de l'exercice 2016. En effet, la structure organisationnelle de la DGB s'est élargie et la mise en place de celle-ci entraîne des besoins en capital financière conséquentes.

Catégories des dépenses		LF 2016	PREVISIONS LF 2017		
		2 016	2 017	2 018	2 019
SOLDES	Solde estimée	N/D	51 321 727	53 874 730	56 562 520
	LR Ajustée		N/D	51 321 727	53 874 730
	MN		N/D	2 553 003	2 687 790
Autres personnels et Indemnités	LF	3 304 226	4 664 641	6 627 311	8 008 677
	LR Ajustée		3 304 226	4 664 641	6 627 311
	MN		1 360 415	1 962 670	1 381 366
Biens et Services	LF	16 667 034	30 138 492	146 991 446	192 009 244
	LR Ajustée		16 667 034	30 138 492	146 991 446
	MN		13 471 458	116 852 954	45 017 798
Transferts	LF	490 456 436	571 294 922	589 195 993	594 578 554
	LR Ajustée		490 456 436	571 294 922	589 195 993
	MN		80 838 486	17 901 071	5 382 561
Total Exploitation (cat2 et cat3)	LF	510 427 696	657 419 782	796 689 480	851 158 995
	LR Ajustée		510 427 696	657 419 782	796 689 480
	MN		146 992 086	139 269 698	54 469 515
PIP Financement Interne	LF	90 024 998	76 264 538	205 541 399	429 732 918
	LR Ajustée		90 024 998	76 264 538	205 541 399
	MN		-13 760 460	129 276 861	224 191 519
PIP Financement Externe	LF	14 400 000	14 082 000	7 697 000	7 551 000
	LR Ajustée		14 400 000	14 082 000	7 697 000
	MN		-318 000	-6 385 000	-146 000
TOTAL PIP	LF	104 424 998	90 346 538	213 238 399	437 283 918
	LR Ajustée		104 424 998	90 346 538	213 238 399
	MN		-14 078 460	122 891 861	224 045 519
TOTAL	LF	614 852 694	747 766 320	1 009 927 879	1 288 442 913
	LR Ajustée		614 852 694	747 766 320	1 009 927 879
	MN		132 913 626	262 161 559	278 515 034

3.2.3. Synthèse par actions et projets : de manière globale (Tableau P4)

Années	2 016	2 017	2 018	2 019
Ensemble Programme	614 852 694	696 444 593	956 053 149	1 231 880 393
ACTIONS	510 427 696	606 098 055	742 814 750	794 596 475
PIP	104 424 998	90 346 538	213 238 399	437 283 918
ACTIONS	510 427 696	606 098 055	742 814 750	794 596 475
114-01 : Soutien à la gestion du Budget	18 671 162	36 078 916	149 969 231	191 178 769
114-02 : Gestion des dépenses d'intervention de l'Etat et des dépenses transversales	478 278 037	549 812 149	573 386 208	585 985 357
114-03 : Pilotage, programmation, coordination et Exécution des Lois de Finances	1 745 041	4 098 828	4 396 373	4 655 666
114-04 : Gestion du Patrimoine de l'Etat	1 369 259	1 562 100	1 659 596	1 747 465
114-05 : Suivi de l'exécution budgétaire au niveau régional	10 364 197	14 546 062	13 403 342	11 029 218
PIP	104 424 998	90 346 538	213 238 399	437 283 918
CONSTRUCTION/REHABILITATION/EQUIPEMENT BATIMENTS DIRECTION GENERALE DU BUDGET	15 495 457	4730000	5675588	6624701
FANJAKANA HO AN-DAHOLOBE	5 705 000	12129000	5266000	5454000
FONDS DE CONTINGENCE	0	2000000	2399826	2801143
INTEGRATION DES FONCTIONS DE L'ORDONNATEUR NATIONAL	1 102 000	2157000	2675783	2382716
MISE EN PLACE D'UNE ECOLE DU BUDGET	0	1000000	1199912	1400570
PRISE EN CHARGE DES FRAIS SUR DONS	1 046 900	22196500	26633878	31087785
PROVISION SUR OPERATIONS D'INVESTISSEMENT	71 490 741	46134038	169387412	387533003
RESSOURCES PROPRES	0	0	0	0
RENFORCEMENT DE LA CAPACITE DE L'ARMP	0	0	0	0
RENFORCEMENT DE LA GESTION BUDGETAIRE AU NIVEAU CENTRAL ET REGIONAL	0	0	0	0
BASE DE DONNEES BUDGETAIRES	0	0	0	0
APPUI AUX ELECTIONS	9 209 900	0	0	0
RENFORCEMENT DU SUIVI DE L'EXECUTION BUDGETAIRE - LOIS DE REGLEMENT	0	0	0	0
REHABILITATION BATIMENTS ET LOGEMENTS ADMINISTRATIFS	375 000	0	0	0
APPUI A LA GESTION DU PATRIMOINE DE L'ETAT	0	0	0	0
RENFORCEMENT DU PROCESSUS D'ELABORATION DU BUDGET	0	0	0	0
RENFORCEMENT DE LA GESTION DES ETABLISSEMENTS PUBLICS NATIONAUX	0	0	0	0
APPUI AU BUREAU D'APPUI A L'ORDONNATEUR NATIONAL	0	0	0	0

3.3. Besoin en ressources humaines au niveau du programme

Le tableau suivant illustre les effectifs au sein de la Direction Générale du Budget ainsi que les Directions et services régionaux. Cependant, la nouvelle structure mise en place par la DGB nécessite des besoins en capitaux humains supplémentaires.

Effectifs		LF	PREVISION LF		
		2 016	2 017	2 018	2 019
Ensemble (cat2 +cat3)	Total	2 316	2 642	2 642	2 642
	dont MN		326	-	-
Personnel Solde (Cat2)	Total	1 900	2 078	2 078	2 078
	dont MN	-	12	-	-
Effectif catégorie A	Total	1 016	1 074	1 074	1 074
	dont MN	-	58	-	-
Effectif catégorie B	Total	179	206	206	206
	dont MN	-	27	-	-
Effectif catégorie C	Total	317	365	365	365
	dont MN	-	48	-	-
Effectif catégorie D	Total	388	433	433	433
	dont MN	-	45	-	-
Effectif ELD	Total				
	dont MN				
Effectif ECD (Cat.3)*	Total	416	564	564	564
	dont MN	-	148	-	-

3.4. Présentation globale du cadre opérationnel (les actions) du programme

3.4.1. Présentation des actions du programme

Action 114-01 : Soutien à la gestion du Budget

Action 114-02 : Gestion des dépenses d'intervention de l'Etat et des dépenses transversales

Action 114-03 : Pilotage, programmation, coordination et Exécution des Lois de Finances

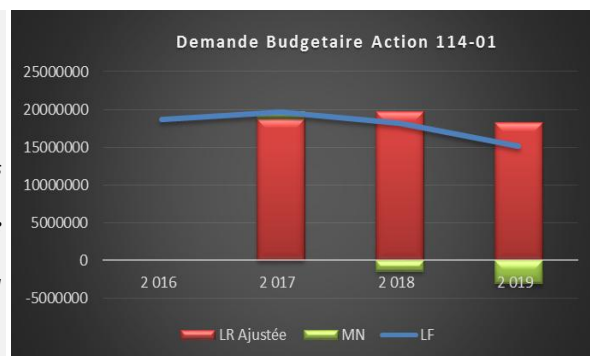
Action 114-04 : Gestion du Patrimoine de l'Etat

Action 114-54 : Suivi de l'exécution budgétaire au niveau régional

3.4.2. Description des Actions

Action 114-01 : Soutien à la gestion du Budget

- Gérer les immobilisations corporelles et incorporelles de la Direction Générale du Budget ;
- Programmer et réaliser les projets d'investissement de la Direction Générale du Budget ;
- Gérer les carrières des agents (Agents Encadrés de l'Etat et Agents non Encadrés de l'Etat) de la Direction Générale du Budget et assurer les tâches y afférentes pour une meilleure efficacité du personnel
- Accompagner les Directions et Services régionaux dans le processus de déconcentration/décentralisation budgétaire ;
- Assurer le contrôle de gestion et de performance des Directions et Services rattachés à la Direction Générale du Budget, tout en proposant des mesures d'amélioration
- Assurer la procédure de passation, de gestion et de suivi de l'exécution de marchés
- Traiter les dossiers contentieux et les affaires juridiques de la Direction Générale du Budget;



De 2016 à 2019, la systématisation de la sortie de quatre rapports de performance annuels ainsi que l'optimisation des taux d'exécution budgétaire figurent parmi les principaux objectifs de 148 SOA et 28 directions rattachées à la DGB.

L'augmentation des autres personnels et indemnités s'explique par la valorisation des ressources humaines toute en considérant l'augmentation éventuelle de salaire. Aussi pour les biens et services ainsi que les transferts, l'inflation a été prise en compte.

Pour la bonne marche de la machine administrative, la contribution de personnel d'appui en nombre suffisant est nécessaire

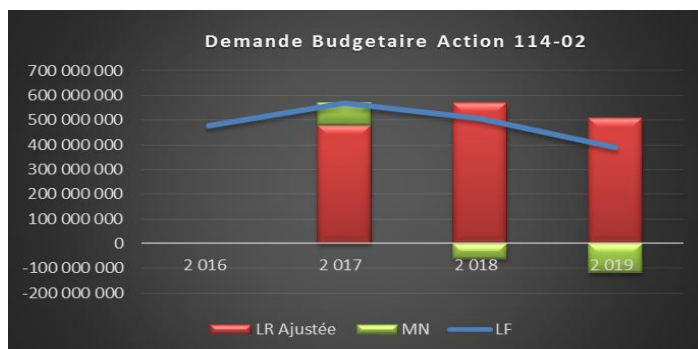
INDICATEURS action1	EXECUTION		LF	PREVISIONS		
	2014	2015	2016	2017	2018	2019
INDICATEURS D'ENVIRONNEMENT						
nombre total de SOA du programme 114			148	148	148	148
nombre de direction rattachée à la DGB			28	28	28	28
nombre de EPN rattaché au proramme 114	1	1	1	1	1	1
nombre de région			23	23	23	23
INDICATEURS DE PRODUITS						
taux d'exécution budgétaire du programme 114		100	100	100	100	100
Rapport de performance trimestriel du programme114		4	4	4	4	4
Nombre de nouveaux STD rattachés à la DGB mis en place et opérationnels		5	0	5	2	

Catégories des dépenses		LF 2016	PREVISIONS LF 2017		
		2016	2017	2018	2019
Autres personnels et Indemnités	LF	271 000	375 449	389 721	404 535
	LR Ajustée		271 000	375 449	389 721
	MN		104 449	14 272	14 814
Biens et Services	LF	2 766 782	20 387 764	136 023 977	180 593 684
	LR Ajustée		2 766 782	20 387 764	136 023 977
	MN		17 620 982	115 636 213	44 569 707
Transferts	LF	15 633 380	15 315 703	13 555 533	10 180 550
	LR Ajustée		15 633 380	15 315 703	13 555 533
	MN		-317 677	-1 760 170	-3 374 983
Total Exploitation	LF	18 671 162	36 078 916	149 969 231	191 178 769
	LR Ajustée		18 671 162	36 078 916	149 969 231
	MN		17 407 754	113 890 315	41 209 538
Total Action		18 671 162	36 078 916	149 969 231	191 178 769

Effectifs		LF	PREVISION		
		2016	2017	2018	2019
Ensemble (cat2 +cat3)	Total	106	113	113	113
	dont MN		7	-	-
Personnel Solde (Cat2)	Total	-	-	-	-
	dont MN		-	-	-
Effectif catégorie A	Total	63	68	68	68
	dont MN		5	-	-
Effectif catégorie B	Total	9	10	10	10
	dont MN		1	-	-
Effectif catégorie C	Total	12	12	12	12
	dont MN		-	-	-
Effectif catégorie D	Total	7	8	8	8
	dont MN		1	-	-
Effectif ELD	Total				
	dont MN				
Effectif ECD (Cat.3)*	Total	15	15	15	15
	dont MN			-	-

Action 114-02 : Gestion des dépenses d'intervention de l'Etat et des dépenses transversales

- Assurer la gestion des dépenses d'intervention de l'Etat ;
- Assurer la gestion des dépenses transversales ;
- Jouer le rôle d'assureur de l'Etat lors des accidents causés par les matériels de transport de l'Administration.



Les indicateurs "Nombre de maison civile" et "Nombre de convention signé" (régularisation d'arriérés, subvention Jirama) détermineront principalement l'attente des principaux objectifs en terme de production de service public.

La gestion des dépenses d'intervention de l'Etat et des dépenses transversales fait partie de la nouvelle restructuration au niveau de la DGB, ce qui a permis de justifier les dépenses relatives aux biens et services, ainsi qu'aux transferts.

En vue d'atteinte les objectifs dans le cadre de la gestion des dépenses d'intervention de l'Etat et des dépenses transversales, un nombre d'effectif suffisant est primordial.

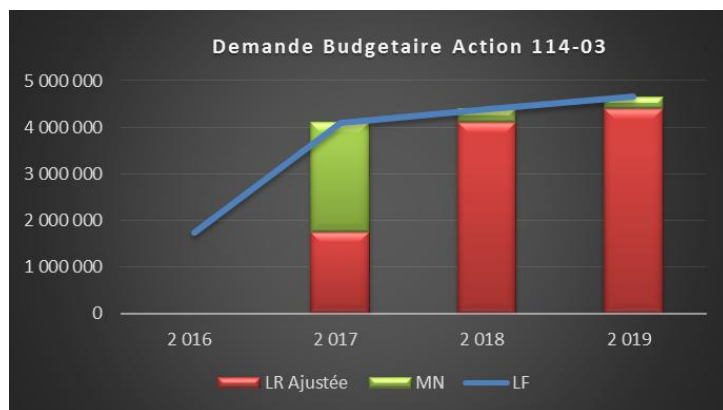
INDICATEURS action 2	EXECUTION		LF	PREVISIONS		
	2014	2015	2016	2017	2018	2019
INDICATEURS D'ENVIRONNEMENT						
nombre de maison civile	0	15	15	15	15	15

Catégories des dépenses		LF 2016	PREVISIONS LF 2017		
		2016	2017	2018	2019
Autres personnels et Indemnités	LF	1 716 989	2 392 347	4 268 634	5 560 354
	LR Ajustée		1 716 989	2 392 347	4 268 634
	MN		675 358	1 876 287	1 291 720
Biens et Services	LF	10 573 476	2 964 000	3 676 192	3 686 766
	LR Ajustée		10 573 476	2 964 000	3 676 192
	MN		-7 609 476	712 192	10 574
Transferts	LF	465 987 572	544 455 802	565 441 382	576 738 237
	LR Ajustée		465 987 572	544 455 802	565 441 382
	MN		78 468 230	20 985 580	11 296 855
Total Exploitation	LF	478 278 037	549 812 149	573 386 208	585 985 357
	LR Ajustée		478 278 037	549 812 149	573 386 208
	MN		71 534 112	23 574 059	12 599 149
Total Action		478 278 037	550 012 149	573 386 208	585 985 357

Effectifs		LF	PREVISION		
		2016	2017	2018	2019
Ensemble (cat2 +cat3)	Total	33	38	38	38
	dont MN		5	-	-
Personnel Solde (Cat2)	Total	-	-	-	-
	dont MN		-	-	-
Effectif catégorie A	Total	13	18	18	18
	dont MN		5	-	-
Effectif catégorie B	Total	4	4	4	4
	dont MN		-	-	-
Effectif catégorie C	Total	7	7	7	7
	dont MN		-	-	-
Effectif catégorie D	Total	5	5	5	5
	dont MN		-	-	-
Effectif ELD	Total				
	dont MN				
Effectif ECD (Cat.3)*	Total	4	4	4	4
	dont MN			-	-

Action 114-03 : Pilotage, programmation, coordination et exécution des lois de finances

- Assurer la définition et l'exécution de la Politique budgétaire de l'Etat en tenant compte des dispositions légales et réglementaires ;
- Elaborer le cadrage macroéconomique pour le compte du Ministre chargé des Finances et du Budget;
- Etablir la lettre de cadrage des projets de Loi de Finances ;
- Assurer le leadership de la conception des projets de Loi de Finances Initiale et de Loi de Finances Rectificative, et les soutenir auprès des Autorités d'approbation ;
- Assurer le leadership de la conception des Lois de Règlement ;
- Mettre en exécution les Lois de Finances Initiales et les Lois de Finances Rectificatives ;
- Piloter et suivre l'exécution des Lois de Finances ;
- Centraliser et assurer la conformité de tout acte ayant des incidences financières et budgétaires;
- Assurer la tutelle budgétaire des Etablissements Publics Nationaux ;
- Conseiller les Collectivités territoriales décentralisées en matière budgétaire ;
- Concevoir, piloter et coordonner les réformes en matière budgétaire ;
- Assurer le suivi de la bonne exécution des projets et programmes en gestion décentralisée tant nationaux que régionaux financés au titre de l'aide extérieure de l'UE et proposer des mesures correctives éventuelles.



La réalisation du « pilotage, programmation, coordination et exécution des lois de finances » nécessitera le suivi de 18 indicateurs de produits avec leurs objectifs cibles cités ci-après

INDICATEURS	EXECUTION		LF	PREVISIONS		
	2014	2015	2016	2017	2018	2019
INDICATEURS D'ENVIRONNEMENT						
Nombre de Ministères et Institution			39	39	39	39
Nombre total des SOA	62389	56879	89017	89017	89017	89017
nombre de réforme a mettre en œuvre: CDMT, CBMT, PIMA, Gestion arriéré, gestion de la trésorerie et de la dette, EPN, Patrimoine de l'Etat, Simplification budgétaire				7	8	8
Nombre d'acteurs budgétaires				3200	3200	3200
Nombre des EPN en activité recensé		203	205			
Nombre total de PIP recueilli dans les DOEB			674			
Nombre des indicateurs d'objectifs de performances annexé à la LF	847	900	936			
INDICATEURS DE PRODUITS						
calendrier de préparation budgétaire disponible avant le mois de mars	1	1		1	1	1
nouveau CDMT sectoriel cadré par le CBMT			6	6	6	6
Modèle de priorisation des PIPs créé/ajusté				1	1	1
Lois des Finances promulguées et annexes			2	1	1	1
Lois de règlement		3	3	1	1	1
budget d'exécution de la LF		2	2	1	1	1
Circulaire Budgétaire diffusée: préparation, exécution, taux de régulation, clôture de gestion,...		5	6	5	5	5
Revue et documents de synthèses de la performance et des exécutions budgétaires trimestrielles		4	4	4	4	4
thème de Formation et appui aux Institutions et Ministères dans la gestion et les réformes des Finances Publiques : circulaire budgétaire, DOEB, réformes, ORDSEC, rapport de performance ...		3	4	4	4	4
conférence avec les parties prenantes à l'élaboration du budget: préconférence, conférence budgétaire, OSC, secteur privé, CBI	3	4	6	6	6	6
Budget des citoyens édité		3000	6000	12000	12000	12000
Guide de la gestion des finances locales élaboré				1		
taux des comptes administratifs et des Budget des EPN en activité approuvé	25	60	75	80		
Manuel de procédure pour les activités du BAON			1	1	1	1
Projet de textes sur la simplification de l'exécution budgétaire élaborés					1	
Nombre de projets de textes relatif à la mise à jour des cadres juridiques des EPN				3		
base de données exhaustive et fiable sur les EPN				1	1	1
Cadre juridique de la gestion du patrimoine de l'Etat et la comptabilité matière mis à jour				1		

Dans le cadre du pilotage, programmation, coordination et exécution des lois de finances, des nouvelles directions et SOA ont été créés justifiant l'augmentation des dépenses en matière d'indemnités, biens et services

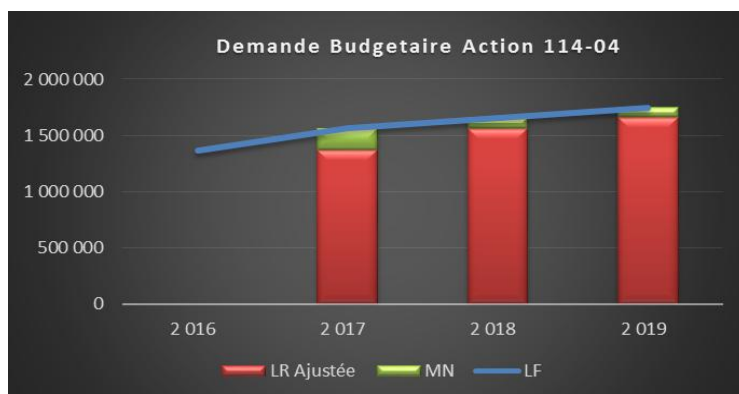
Catégories des dépenses		LF 2016	PREVISIONS LF 2017		
		2 016	2 017	2 018	2 019
SOLDES	Solde estimée				
	LR Ajustée				
	MN				
Autres personnels et Indemnités	LF	105 002	197 521	205 030	212 822
	LR Ajustée		105 002	197 521	205 030
	MN		92 519	7 509	7 792
Biens et Services	LF	1 640 039	3 901 307	4 191 343	4 442 844
	LR Ajustée		1 640 039	3 901 307	4 191 343
	MN		2 261 268	290 036	251 501
Transferts	LF	0	0	0	0
	LR Ajustée		0	0	0
	MN		0	0	0
Total Exploitation	LF	1 745 041	4 098 828	4 396 373	4 655 666
	LR Ajustée		1 745 041	4 098 828	4 396 373
	MN		2 353 787	297 545	259 293
Total Action		1 745 041	4 098 828	4 396 373	4 655 666

Suite à la création des nouvelles directions et SOA, le renforcement en nombre d'effectif est opportun pour l'atteinte des objectifs.

Effectifs		LF	PREVISION		
		2 016	2 017	2 018	2 019
Ensemble (cat2 +cat3)	Total	498	520	520	520
	dont MN		22	-	-
Personnel Solde (Cat2)	Total	450	462	462	462
	dont MN	-	12	-	-
Effectif catégorie A	Total	300	303	303	303
	dont MN		3	-	-
Effectif catégorie B	Total	36	36	36	36
	dont MN		-	-	-
Effectif catégorie C	Total	50	52	52	52
	dont MN		2	-	-
Effectif catégorie D	Total	64	71	71	71
	dont MN	-	7	-	-
Effectif ELD	Total				
	dont MN				
Effectif ECD (Cat.3)*	Total	48	58	58	58
	dont MN	-	10	-	-

Action 114-04 : Gestion du Patrimoine de l'Etat

- Gérer, entretenir et préserver le patrimoine immobilier, mobilier et financier de l'Etat et de ses démembrements ;
- Procéder à la réception technique des véhicules neufs ainsi que ceux acquis par dons et legs ;
- Recenser, entretenir et réparer les véhicules, les bâtiments et les logements administratifs ;
- Gérer, attribuer les logements et bâtiments administratifs ;
- Faire le suivi de la gestion de la comptabilité des matières ;
- Délivrer le quitus de reddition de compte matière ;
- Procéder à la vente des matériels et mobiliers hors d'usage de l'administration
- Réguler les déplacements des agents de l'Etat.



Pour la gestion du Patrimoine, quatre indicateurs de produits sont sensés refléter la production de service public adéquat dont : la base de données sur le patrimoine de l'Etat, le nombre d'entretien et réhabilitation de bâtiments et logement administratif, le nombre d'acteurs formés et les quitus comptabilité matière.

L'augmentation des dépenses tient compte de l'inflation pour la gestion du Patrimoine de l'Etat.

En vue d'une performance dans les activités et dans un souci de bonne gouvernance administrative et financière, les ressources humaines méritent d'être priorisées.

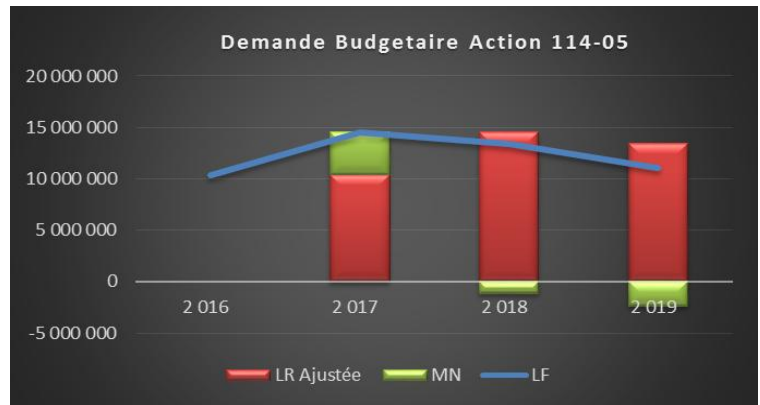
INDICATEURS	EXECUTION		LF	PREVISIONS		
	2014	2015	2016	2017	2018	2019
INDICATEURS D'ENVIRONNEMENT						
Nombre total des SOA	62389	56879	89017	89017	89017	89017
Nombre de véhicules administratifs recensés			800	1500	900	1000
nombre moyen d'ordre de route visés annuellement			52000	63000	53500	53750
INDICATEURS DE PRODUITS						
Quitus relatifs à la comptabilité matière			450	450	450	450
Entretien et réhabilitation de bâtiment et logement administratif			200	300	300	300
type de documents administratifs à contrôler: OR, autorisation CCAL, autorisation de location, devis de réparation, contrat de bail,...		5	5	5	5	5

Catégories des dépenses		LF 2016	PREVISIONS LF 2017		
		2016	2017	2018	2019
Autres personnels et Indemnités	LF	428 700	513 000	532 502	552 742
	LR Ajustée		428 700	513 000	532 502
	MN		84 300	19 502	20 240
Biens et Services	LF	939 189	1 049 100	1 127 094	1 194 723
	LR Ajustée		939 189	1 049 100	1 127 094
	MN		109 911	77 994	67 629
Transferts	LF	1 370	0	0	0
	LR Ajustée		1 370	0	0
	MN		-1 370	0	0
Total Exploitation	LF	1 369 259	1 562 100	1 659 596	1 747 465
	LR Ajustée		1 369 259	1 562 100	1 659 596
	MN		192 841	97 496	87 869
Total Action		1 369 259	1 562 100	1 659 596	1 747 465

Effectifs		LF	PREVISION		
		2016	2017	2018	2019
Ensemble (cat2 +cat3)	Total	577	582	582	582
	dont MN		5	-	-
Personnel Solde (Cat2)	Total	-	-	-	-
	dont MN		-	-	-
Effectif catégorie A	Total	260	263	263	263
	dont MN		3	-	-
Effectif catégorie B	Total	45	45	45	45
	dont MN		-	-	-
Effectif catégorie C	Total	80	82	82	82
	dont MN		2	-	-
Effectif catégorie D	Total	101	101	101	101
	dont MN		-	-	-
Effectif ELD	Total				
	dont MN				
Effectif ECD (Cat.3)*	Total	91	91	91	91
	dont MN			-	-

Action 114-05 : Suivi de l'exécution budgétaire au niveau régional

- Mettre en œuvre la Politique de l'Etat en matière des dépenses publiques ;
- Ordonner les recettes et les dépenses ;
- Valider les actes ayant des incidences financières et budgétaires ;
- Assurer le rôle de conseiller financier et de formateur en matière de procédures administratives d'exécution du Budget ;
- Assurer le suivi et le contrôle de l'exécution budgétaire ;
- Représenter le Ministère des Finances et du Budget au sein des diverses commissions au niveau des régions ;
- Gérer le patrimoine de l'Etat ;
- Approuver les baux de logements et bâtiments administratifs ;
- Assurer la tutelle des établissements publics.



Le suivi de l'exécution budgétaire sera optimisé à terme avec un objectif de 100% du taux d'exécution budgétaire d'ici 2019

Dans l'atteinte des objectifs de suivi de l'exécution budgétaire au niveau régional, l'augmentation des dépenses en termes d'indemnités, biens et services ainsi qu'aux transferts sera prise en compte.

En attendant la mise en place d'un manuel de procédure relatif à la gestion des ressources humaines du Ministère, à travers ce graphique la prévision des agents non cadrés ECD sont plus élevées faute d'absence de poste budgétaire.

INDICATEURS	EXECUTION		LF	PREVISIONS		
	2014	2015	2016	2017	2018	2019
INDICATEURS D'ENVIRONNEMENT						
Nombre de SOA au niveau régional	37093	33812	52145	52145	52145	52145
INDICATEURS DE PRODUITS						
taux d'exécution budgétaire du budget général au niveau régional				99	99	100

Catégories des dépenses	LF 2016	PREVISIONS LF 2017			
	2 016	2 017	2 018	2 019	
Autres personnels et Indemnités	LF	782 535	1 186 324	1 231 424	1 278 224
	LR Ajustée		782 535	1 186 324	1 231 424
	MN		403 789	45 100	46 800
Biens et Services	LF	747 548	1 836 321	1 972 840	2 091 227
	LR Ajustée		747 548	1 836 321	1 972 840
	MN		1 088 773	136 519	118 387
Transferts	LF	8 834 114	11 523 417	10 199 078	7 659 767
	LR Ajustée		8 834 114	11 523 417	10 199 078
	MN		2 689 303	-1 324 339	-2 539 311
Total Exploitation	LF	10 364 197	14 546 062	13 403 342	11 029 218
	LR Ajustée		10 364 197	14 546 062	13 403 342
	MN		4 181 865	-1 142 720	-2 374 124
Total Action		10 364 197	14 546 062	13 403 342	11 029 218

Effectifs	LF	PREVISION			
	2 016	2 017	2 018	2 019	
Ensemble (cat2 +cat3)	Total	1 102	1 389	1 389	1 389
	dont MN		287	-	-
Personnel Solde (Cat2)	Total	-	-	-	-
	dont MN		-	-	-
Effectif catégorie A	Total	380	422	422	422
	dont MN		42	-	-
Effectif catégorie B	Total	85	111	111	111
	dont MN		26	-	-
Effectif catégorie C	Total	168	212	212	212
	dont MN		44	-	-
Effectif catégorie D	Total	211	248	248	248
	dont MN		37	-	-
Effectif ELD	Total				
	dont MN				
Effectif ECD (Cat.3)*	Total	258	396	396	396
	dont MN		138	-	-

3.5. Présentation du Programme d'Investissement Public

Le programme d'investissement public est ensuite présenté : elle doit être concise et le PIP présenté en annexe. Une première présentation des projets a été faite au niveau du programme. C'est pourquoi le tableau financier des projets doit faire l'objet d'une présentation concise et restructuré de la sorte

PIP DU PROGRAMME			Financement	LF	PREVISIONS		
CONVENTION	Groupe	FINANCEMENT		2 016	2 017	2 018	2 019
TOTAL PIP				104 424 998	90 346 538	213 238 399	437 283 918
APPUI A LA GESTION DU PATRIMOINE DE L'ETAT	A	10-001-001-A	10	0	0	0	0
APPUI AU BUREAU D'APPUI A L'ORDONNATEUR NATIONAL	A	10-001-001-A	10	0	0	0	0
APPUI AUX ELECTIONS	A	10-001-001-A	10	5 000	0	0	0
APPUI AUX ELECTIONS	B	20-001-001-B	20	5 000	0	0	0
APPUI AUX ELECTIONS	B	30-001-001-B	30	599 900	0	0	0
APPUI AUX ELECTIONS	B	60-107-107-B	60	8 600 000	0	0	0
BASE DE DONNEES BUDGETAIRES	A	10-001-001-A	10	0	0	0	0
CONSTRUCTION/REHABILITATION/ EQUIPEMENT BATIMENTS DIRECTION GENERALE DU BUDGET	A	10-001-001-A	10	15 495 457	4 730 000	5 675 588	6 624 701
FANJAKANA HO AN-DAHOLOBE	A	20-001-001-A	20	5 000	0	0	0
FANJAKANA HO AN-DAHOLOBE	A	30-001-001-A	30	900 000	0	0	0
FANJAKANA HO AN-DAHOLOBE	A	60-107-107-A	60	4 800 000	12 129 000	5 266 000	5 454 000
FONDS DE CONTINGENCE	A	10-001-001-A	10	0	2 000 000	2 399 826	2 801 143
INTEGRATION DES FONCTIONS DE L'ORDONNATEUR NATIONAL	A	20-001-001-A	20	2 000	4 000	4 800	5 602
INTEGRATION DES FONCTIONS DE L'ORDONNATEUR NATIONAL	A	30-001-001-A	30	100 000	200 000	239 983	280 114
INTEGRATION DES FONCTIONS DE L'ORDONNATEUR NATIONAL	A	60-107-107-A	60	1 000 000	1 953 000	2 431 000	2 097 000
MISE EN PLACE D'UNE ECOLE DU BUDGET	A	10-001-001-A	10	0	1 000 000	1 199 912	1 400 570
PRISE EN CHARGE DES FRAIS SUR DONS	A	20-001-001-A	20	62 900	19 196 500	23 034 138	26 886 069
PRISE EN CHARGE DES FRAIS SUR DONS	A	30-001-001-A	30	984 000	3 000 000	3 599 740	4 201 716
PROVISION SUR OPERATIONS D'INVESTISSEMENT	A	10-001-001-A	10	284 641	4 241 235	119 119 680	328 859 140
PROVISION SUR OPERATIONS D'INVESTISSEMENT	A	20-001-001-A	20	71 206 100	39 886 770	47 860 665	55 864 271
PROVISION SUR OPERATIONS D'INVESTISSEMENT	A	30-001-001-A	30	0	2 006 033	2 407 067	2 809 592
REHABILITATION BATIMENTS ET LOGEMENTS ADMINISTRATIFS	A	10-001-001-A	10	375 000	0	0	0
RENFORCEMENT DE LA CAPACITE DE L'ARMP	A	10-001-001-A	10	0	0	0	0
RENFORCEMENT DE LA GESTION BUDGETAIRE AU NIVEAU CENTRAL ET REGIONAL	A	10-001-001-A	10	0	0	0	0
RENFORCEMENT DE LA GESTION DES ETABLISSEMENTS PUBLICS NATIONAUX	A	10-001-001-A	10	0	0	0	0
RENFORCEMENT DU PROCESSUS D'ELABORATION DU BUDGET	A	10-001-001-A	10	0	0	0	0
RENFORCEMENT DU SUIVI DE L'EXECUTION BUDGETAIRE - LOIS DE REGLEMENT	A	10-001-001-A	10	0	0	0	0
RESSOURCES PROPRES	A	10-001-001-A	10	0	0	0	0

4. PRESENTATION DU PROGRAMME N°115 « GESTION FISCALE »

4.1. Présentation du programme, de la stratégie et du projet de performance :

4.1.1. Présentation de la stratégie du programme

A rédiger La mobilisation des ressources fiscales s’inscrit dans la principale mission d’élaboration et de mise en œuvre de la politique fiscale de l’Etat.

C’est un des principaux leviers de développement pour le pays qui a nettement besoin de recettes supplémentaires. Or Madagascar fait partie des pays ayant un Taux de Pression Fiscale (TPF) le plus faible de la zone géographique.

Le TPF le plus élevé, réalisé en 2008, a connu une baisse significative de plus de 2 points de pourcentage. La DGI est convaincue que ce phénomène, conséquence directe de la crise institutionnelle et économique qu’a traversée Madagascar, peut être inversé par l’amélioration de sa performance au travers d’une plus grande rigueur dans le recensement et la gestion de la population fiscale, par une politique de contrôle fiscal plus sélective et plus efficace, ainsi que par un renforcement de l’acceptation de l’impôt par les contribuables. Cet objectif constitue une priorité à moyen terme de la Politique Générale de l’Etat et en corollaire de la politique nationale de développement.

La qualité du service rendu aux usagers, la transparence et disponibilité de l’information, la simplification des obligations fiscales, et le rappel du rôle citoyen de l’impôt sont en effet des conditions nécessaires pour améliorer le civisme fiscal. Par ailleurs, le renforcement de la sélectivité des contrôles, basée sur les enjeux financiers les plus importants et les fraudes les plus graves, ainsi que la poursuite du recouvrement effectif des créances fiscales contribuera aux recettes budgétaires aussi bien qu’à un traitement équitable des opérateurs économiques.

4.1.2. Présentation de son cadre logique (Tableau P1)

Les principaux objectifs de la mission de mobilisation des ressources internes s’inscrivent dans deux grands axes du Plan National de Développement, soient la préservation de la stabilité macroéconomique et appui au développement ainsi que la réhabilitation de l’Administration et instauration de l’autorité de l’Etat.

	Logique d’intervention (OG/OS/Résultat)	Indicateurs objectivement vérifiables	Sources et moyen de vérification	Hypothèse et risque	Liens avec PND
Objectif global	Améliorer la mobilisation des ressources internes	Taux de recouvrement sur prévision	Rapport d’activité DGI		Axe 2 : Préservation de la stabilité macroéconomique et appui au développement
Objectifs spécifiques	Renforcer les capacités organisationnelles de l’administration fiscale et des unités de mobilisation de ressources non-fiscales	Structures organisationnelles, renforcées	Plan Stratégique 2015 – 2019 du MFB	Stabilité	Axe 1 : Réhabilitation de l’Administration et instauration de l’autorité de l’Etat
Résultat	Créer de nouveaux centres fiscaux et réhabiliter les bâtiments	Nombre de CFs, nouvellement créés et réhabilités	Rapport d’activité DGI		
Résultat	Consacrer des espaces accueil auprès des Services opérationnels	Pourcentage de SRE dotés d’espace accueil	Rapport d’activité DGI		
Résultat	Renforcer les unités opérationnelles d’assistance aux CTDs, en termes de recouvrement des impôts locaux	Nombre d’unités opérationnelles d’assistance aux CTD dans l’amélioration des recettes fiscales des collectivités, mis en place	Rapport d’activité DGI		
Objectif spécifique	Renforcer le civisme fiscal	Civisme fiscal, amélioré	Plan Stratégique 2015 – 2019 du MFB		Axe 2 : Préservation de la stabilité macroéconomique et appui au développement
Résultat	Promouvoir la conformité des contribuables aux obligations de déclaration	Taux de défaillance des moyennes entreprises Taux de défaillance des petites entreprises	Rapport d’activité DGI		
Résultat	Renforcer l’effort de sensibilisation au civisme fiscal et à l’information	Augmentation annuelle des opérations de sensibilisation	Rapport d’activité DGI		

	Logique d'intervention (OG/OS/Résultat)	Indicateurs objectivement vérifiables	Sources et moyen de vérification	Hypothèse et risque	Liens avec PND
		Charte des contribuables, mis à jour			
Résultat	Renforcer la culture de redevabilité auprès des citoyens	Résultats d'enquêtes sur la perception des services de l'administration fiscale par les usagers, publiés	Rapport d'activité DGI		
Résultat	Promouvoir l'accessibilité aux lois fiscales	CGI et guide d'application du CGI, mis à jour et diffusé en ligne	Rapport d'activité DGI		
Objectif spécifique	Augmenter les recettes fiscales par des mesures prioritaires à effet immédiat	Taux de recouvrement des mesures prioritaires à effet immédiat sur les recettes	Plan Stratégique 2015 – 2019 du MFB		Axe 2 : Préservation de la stabilité macroéconomique et appui au développement
Résultat	Rendre opérationnel des unités de recouvrement des arriérés fiscaux	Taux de recouvrements issus des arriérés fiscaux	Rapport d'activité DGI		
Résultat	Redynamiser les collaborations inter sectoriels, pour fin de recouvrement	Le protocole d'accord signé avec la Douane, mis en œuvre	Rapport d'activité DGI		
Résultat	Déployer l'utilisation de caisses enregistreuses	Taux d'utilisation de la caisse par les exploitations choisies	Rapport d'activité DGI		
Résultat	Renforcer l'efficacité des contrôles ponctuels sur la TVA	Taux de recouvrement, suite à contrôle ponctuel de TVA, en volume	Rapport d'activité DGI		
Objectif spécifique	Renforcer le pilotage et le management	Pilotage efficace et efficient	Plan Stratégique 2015 – 2019 du MFB		Axe 1 : Réhabilitation de l'Administration et instauration de l'autorité de l'Etat
Résultat	Améliorer la gouvernance dans les sites prioritaires	Taux d'exécution d'inspection et de contrôle interne	Rapport d'activité DGI		
Résultat	Renforcer les mesures de gestion de la performance des bureaux	Nombre d'entité engagée par un contrat de performance	Rapport d'activité DGI		
Résultat	Renforcer les organes de contrôles opérationnels	Nombre de structures de contrôles de gestion, mises en place et opérationnelles	Rapport d'activité DGI		
Objectif spécifique	Renforcer l'efficacité des opérations fiscales par la modernisation	Opérations fiscales, modernisées	Plan Stratégique 2015 – 2019 du MFB Rapport PEFA	Disponibilité de moyens financiers	Axe 2 : Préservation de la stabilité macroéconomique et appui au développement
Résultat	Promouvoir l'automatisation des procédures fiscales	Nombre de procédures fiscales, automatisées (déclaration, paiement...)	Rapport d'activité DGI		
Résultat	Mettre à disposition de nouvelles méthodes de recouvrement des impôts pour les petits contribuables	Nombre de centres fiscaux des grandes villes, adoptant le mode de paiement par téléphonie mobile	Rapport d'activité DGI	Textes légaux sur le paiement électronique, élaboré par le Comité conjoint Banque Centrale, CSBF et Ministère sectoriels, disponible	
Résultat	Mettre en œuvre et déployer un SAFI	Système SAFI, mis en œuvre et déployé	Rapport d'activité DGI	Financement PAPSP, disponible	
Résultat	Rendre opérationnel l'identifiant unique, entre des entités pilotes	Nombre d'entités utilisant l'immatriculation unique des contribuables	Rapport d'activité DGI	Financement PAPSP, disponible	
Résultat	Logiciel portant sur la qualité du contrôle, mis en place et opérationnel	OUI	Rapport d'activité DGI		
	Un manuel de suivi et évaluation des actions de contrôle instauré	OUI	Rapport d'activité DGI		
Résultat	Généraliser à l'ensemble des directions régionales des Impôts, l'exploitation de recensement des contribuables par géolocalisation	Taux de mise en œuvre du recensement par SIG, des grandes villes, en volume	Rapport d'activité DGI	Accessibilité à d'autres financements que GIZ	
Objectif spécifique	Elargir l'assiette fiscale par une gestion basée sur l'analyse risque	Taux d'accroissement du nombre de contribuable	Plan Stratégique 2015 – 2019 du MFB Rapport PEFA		Axe 2 : Préservation de la stabilité macroéconomique et appui au développement
Résultat	Promouvoir l'efficacité des contrôles fiscaux	Taux de recouvrement issus de tout type de contrôle, en valeur	Rapport d'activité DGI		
		Le manuel de contrôle fiscal, mis à jour	Rapport d'activité DGI		
Résultat	Renforcer l'efficacité de l'analyse risque dans la programmation des vérifications fiscales	Taux de rentabilité de l'exploitation des recouvrements issus par le SRPVF, en volume	Rapport d'activité DGI		

4.1.3. Présentation du Projet de Performance (Tableau P2)

Les projets de performance relatifs à la mission de mobilisation des ressources internes se résument comme suit :

Type	OS/Résultats/Indicateurs/Activités stratégiques	Unité	Méthode de Calcul	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	Liens avec le PND
				Réalisation			Proj.	Cibles			
OG	Améliorer la mobilisation des ressources internes										Axe 2 :
I	Taux de recouvrement	%	Montant des recettes fiscales recouvrées/montant des prévisions de recettes				95%	95%	95%	95%	
OS1	Renforcer les capacités organisationnelles de l'administration fiscale et des unités de mobilisation de ressources non-fiscales										Axe 1 :
R.1.1	Créer de nouveaux centres fiscaux et réhabiliter les bâtiments										
I.1.1.1	Nombre de CFs, nouvellement créés et réhabilités	Nombre	Nombre				1	2	3	3	
AS.1.1.1	<i>Promouvoir des services de proximité aux usagers</i>										
OS 2	Renforcer le civisme fiscal										Axe 2 :
R.2.1	Promouvoir la conformité des contribuables aux obligations de déclaration										
I.2.1.1	Taux de défaillance des grandes entreprises	%	Moyenne des taux de défaillance en IRSA et TVA au niveau de la DGE Taux = (Nombre de défaillants / Nombre d'assujettis) x 100	9,90	10,84	10,03		0	0	0%	
I.2.1.2	Taux de défaillance des moyennes entreprises	%	Moyenne des taux de défaillance en IRSA et TVA au niveau de tous les SRE +(Nombre de défaillants / Nombre d'assujettis) x 100	37,06%	18,48%	16,54 %		5%	5%	5%	
AS 1.1.2.1	<i>Renforcer le suivi des défaillants</i>										
OS 3	Augmenter les recettes fiscales par des mesures prioritaires à effet immédiat										Axe 2 :
R.3.1	Déployer l'utilisation de caisses enregistreuses										
I.3.1.1	Taux d'utilisation de la caisse par les exploitations choisies	%	Nombre des exploitations des contribuables, utilisant des caisses enregistreuses/Nombre des exploitations assujettis d'office				70%	90%	100%	100%	
As.3.1.1.1	<i>Promouvoir l'utilisation d'outils de traçabilité à distance des Revenus</i>										
OS 4	Renforcer le pilotage et le management										Axe 1 :
R.4.1	Améliorer la gouvernance dans les sites prioritaires										
I.4.1.1	Taux d'exécution d'inspection et de contrôle interne	%	Nombre de site pilotes, objet de l'inspection/ nombre de sites pilotes programmés pour contrôle	100%	50%	61%	100%	100%	100%	100%	
AS.4.1.1.1	<i>Renforcer les actions de contrôle de gestion</i>										
OS 5	Renforcer l'efficacité des opérations fiscales par la modernisation										Axe 2 :
R.5.1	Mettre à disposition de nouvelles méthodes de recouvrement des impôts pour les petits contribuables										
I.5.1.1	Nombre de centres fiscaux des grandes villes, adoptant le mode de paiement par téléphonie mobile.	Nombre	Nombre des centres fiscaux des grandes villes adoptant le mode de paiement par téléphonie mobile			NA	0	3	3	3	
AS.5.1.1.1	<i>Diversifier les moyens de paiement d'impôts, autorisés</i>										
R.5.2	Mettre en œuvre et déployer un SAFI										
I.5.2.1	Système SAFI, mis en œuvre et déployé		OUI			NA			OUI	OUI	
AS.5.2.1.1	<i>Promouvoir un système intégré de gestion des informations fiscales</i>										
R.5.3	Rendre opérationnel l'identifiant unique, entre des entités pilotes										
I.5.3.1	Nombre d'entités utilisant l'immatriculation unique des contribuables		Cumul annuel			NA	2	6	8	10	
AS.5.3.1.1	<i>Promouvoir l'exploitation des systèmes automatisés de recouplement inter agences</i>										
R.5.4	Généraliser à l'ensemble des directions régionales des Impôts, l'exploitation de la géolocalisation										
I.5.4.1	Taux de mise en œuvre du recensement par SIG des grandes villes		Nombre de centres fiscaux des grandes villes pourvus de DRI, couverts par le recensement /nombre total des centres fiscaux des grandes villes pourvus de DRI(524)			NA	33%	33%	33%		
AS.5.4.1.1	<i>Promouvoir le recours aux NTIC pour maîtriser la population fiscale</i>										

4.2. Demande financière au niveau du programme

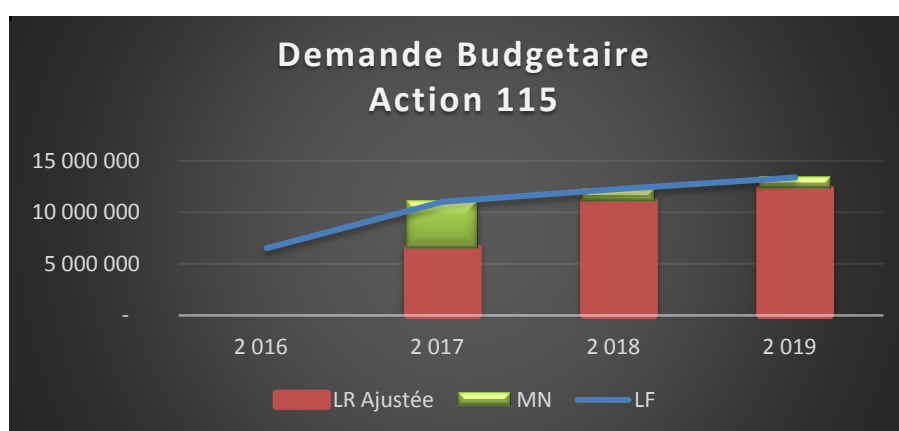
4.2.1. Présentation du budget du programme dans le cadre de la loi de finances

Ce graphe montre, d'une année à l'autre et sous forme d'histogramme, la demande budgétaire du programme 115-Gestion fiscale.

On a pu constater un accroissement des besoins en termes de crédits pour les trois rubriques LF, MN et LR ajustée, sauf en 2019 (cas des mesures nouvelles).

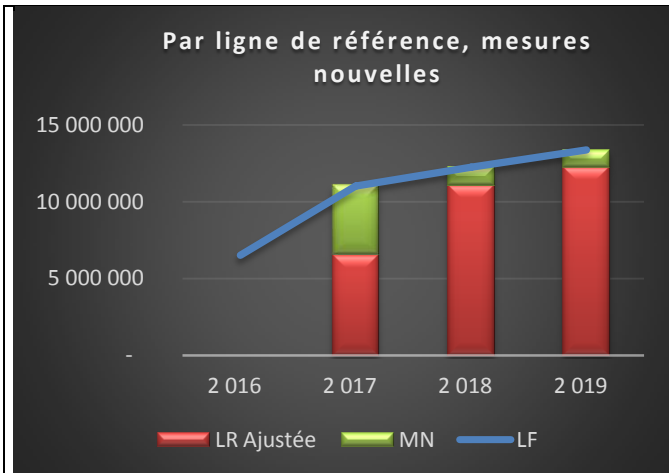
Cela s'explique par le fait que les crédits alloués à la DGI, notamment en 2016, ne correspondent pas aux besoins réels nécessaires pour atteindre les objectifs alors que la LFI 2016 a été prise comme ligne de référence.

En 2018, on a enregistré des mesures nouvelles significatives. Elles correspondent en majorité à des programmes d'investissement public : construction et réhabilitation des bâtiments pour mettre en œuvre une administration fiscale plus proche des contribuables (un centre fiscal par district).

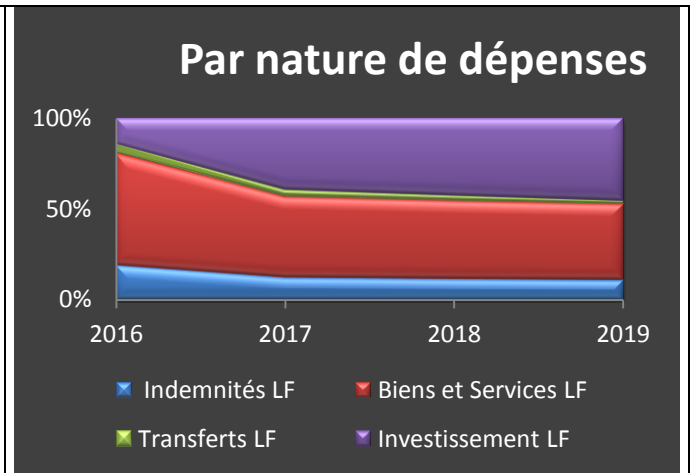


Présentations synthétiques :

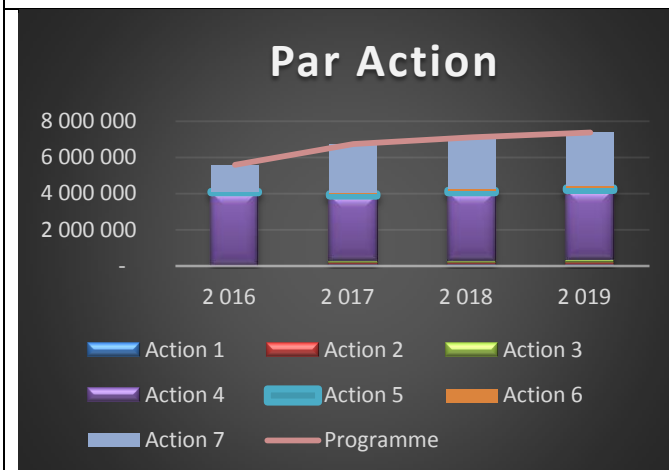
Le Budget du programme gestion fiscale peut être schématiquement représenté comme suit sous quatre angles, soient par type de ligne de référence, par nature de dépenses, par action et par source de financement :



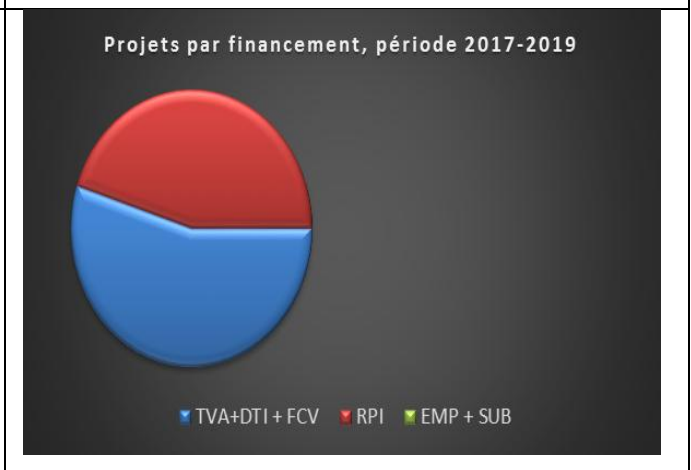
Le deuxième graphe, présenté toujours sous forme d'historique, traduit l'évolution des besoins de crédits au titre des années 2016 à 2019 par ligne de référence et mesures nouvelles. D'après ce graphe, la LR ajustée s'accroît toujours d'une année à l'autre. Il en est de même pour les mesures nouvelles. Aucune mesure nouvelle significative en 2019 dans la mesure où les grands travaux de construction et/ou réhabilitation sont prévus terminés en 2018.



Ce graphe montre la structure des besoins en crédits des années 2017, 2018 et 2019 du programme 115 mais par nature de dépenses. Les dépenses en biens et services constituent la majorité des crédits de la DGI même si elles constituent surtout des dépenses de fonctionnement obligatoires en ce sens que les dépenses d'investissement sont presque non autorisées, en d'autre terme faisant l'objet d'une coupe budgétaire. Quant aux indemnités, elles correspondent dans la majorité le salaire des ECD, aucun recrutement autorisé, ce qui justifie sa stabilité d'une année à l'autre.



Ce graphe montre les besoins en crédits par action au titre des exercices budgétaires 2016, 2017, 2018 et 2019. On a pu constater que la moitié des crédits alloués ou à allouer à la Direction générale des Impôts par rapport aux actions prévues sont plutôt inscrits à l'action n° 4 intitulée « Promouvoir une meilleure coordination des ressources de l'Administration », les SOA qui assurent la réalisation de cette action sont la Direction de la programmation des ressources (DPR) et le Service administratif et financier (SAF) de la DGI. En tant que SOA assurant la coordination des opérations, quelques dépenses sont encore gérées au niveau central (salaire des ECD au niveau national par exemple). A titre de remarque, le SOA DGI vient d'être créé cette année d'où l'inscription à partir de l'année 2017.



Ce graphe présente pour la période de 2017 – 2019 les projets par financement. Les projets à réaliser au titre de ces trois années sont plutôt financés par les Ressources propres internes et TVA+DTI+FCV. Aucun emprunt et/ou subvention ne font pas l'objet d'un financement des projets.

4.2.2. Synthèse budgétaire : de manière globale (Tableau P3)

Le présent tableau montre à la fois le montant des crédits autorisés au programme 115 au titre de l'exercice budgétaire 2016 et la projection cadrée jusqu'en 2019 des besoins sur la base de la LFI 2016 par catégorie de dépenses.

Puisqu'il s'agit d'un CDMT cadré, le montant inscrit ne correspond pas aux besoins réels de la DGI surtout par rapport aux objectifs assignés.

L'écart enregistré d'une année à l'autre dans les cellules mesures nouvelles – notamment pour les dépenses de fonctionnement – correspond généralement à une inflation.

Par contre, l'écart enregistré dans la rubrique transfert (2016 à 2017) correspond à une augmentation de la cotisation internationale CREDAF et aux besoins réels des DRI en matière de remboursement des frais médicaux.

Quant aux dépenses d'investissement, l'écart se justifie par le besoin de construire et/ou de réhabiliter des centres fiscaux pour satisfaire la demande des usagers (1 centre fiscal par district).

Catégories des dépenses		LF 2016	PREVISIONS LF 2017		
		2 016	2 017	2 018	2 019
SOLDES	Solde estimée	N/D	63 497 469	66 656 799	69 982 166
	LR Ajustée		N/D	63 497 469	66 656 799
	MN		N/D	3 159 330	3 325 367
Autres personnels et Indemnités	LF	1 248 000	1 372 800	1 424 987	1 479 148
	LR Ajustée		1 248 000	1 372 800	1 424 987
	MN		124 800	52 187	54 161
Biens et Services	LF	4 034 901	4 919 720	5 285 483	5 602 618
	LR Ajustée		4 034 901	4 919 720	5 285 483
	MN		884 819	365 763	317 135
Transferts	LF	299 663	450 000	398 284	299 122
	LR Ajustée		299 663	450 000	398 284
	MN		150 337	-51 716	-99 162
Total Exploitation (cat2 et cat3)	LF	5 582 564	70 239 989	73 765 553	77 363 054
	LR Ajustée		5 582 564	70 239 989	73 765 553
	MN		64 657 425	3 525 564	3 597 501
PIP Financement Interne	LF	934 591	4 281 091	5 136 937	5 995 976
	LR Ajustée		934 591	4 281 091	5 136 937
	MN		3 346 500	855 846	859 039
PIP Financement Externe	LF	0	0	0	0
	LR Ajustée		0	0	0
	MN		0	0	0
TOTAL PIP	LF	934 591	4 281 091	5 136 937	5 995 976
	LR Ajustée		934 591	4 281 091	5 136 937
	MN		3 346 500	855 846	859 039
TOTAL	LF	6 517 155	74 521 080	78 902 490	83 359 030
	LR Ajustée		6 517 155	74 521 080	78 902 490
	MN		68 003 925	4 381 410	4 456 540

4.2.3. Synthèse par actions et projets : de manière globale (Tableau P4)

Globalement, la demande budgétaire du programme 115 se présente comme suit, par action et par projet

Années	2 016	2 017	2 018	2 019
Ensemble Programme	6 517 155	11 023 611	12 245 691	13 376 864
ACTIONS	5 582 564	6 742 520	7 108 754	7 380 888
PIP	934 591	4 281 091	5 136 937	5 995 976
ACTIONS	5 582 564	6 742 520	7 108 754	7 380 888
115-1 : Promouvoir la bonne gouvernance de l'administration	0	62 000	66 609	70 606
115-2 : Promouvoir un cadre juridique légal, stable, accessible et transparent des lois et dispositions fiscales	0	97 000	104 212	110 464
115-3 : Renforcer l'encadrement et la programmation des actions de vérification et de recouvrements fiscaux ainsi que les remboursements de crédits de TVA	0	112 000	120 327	127 547
115-4 : Promouvoir une meilleure coordination des ressources de l'Administration	4 048 191	3 594 870	3 755 476	3 867 439
115-5 : Renforcer l'encadrement et la coordination des services opérationnels	60 500	111 000	119 252	126 408
115-6 : Renforcer l'efficacité des agents des Impôts	0	95 000	102 063	108 187
115-7 : Renforcer la gestion, le contrôle ainsi que le recouvrement des recettes à la base	1 473 873	2 670 650	2 840 815	2 970 237
PIP	934 591	4 281 091	5 136 937	5 995 976
CONSTRUCTION/REHABILITATION BATIMENT ET EQUIPEMENTS DEPARTEMENTS IMPOTS	0	1700000	2039852	2380972
PAPSP:IMPOTS	0	2400000	2879792	3361372
SECURISATION FISCALE	934 591	181091	217293	253632
APPUI A LA REFORME DES ADMINISTRATIONS FISCALES (PARAF)	0	0	0	0

4.3. Besoin en ressources humaines au niveau du programme

Le tableau ci-dessous illustre les effectifs de la Direction Générale des Impôts pour la période de 2016 à 2019. La période 2017 est marquée entre autres par l'entrée de 39 nouveaux inspecteurs des Impôts déjà en formation depuis 2014 ; Ils seront par la suite affectés aux DRIs, et de 113 ECD amenés à remplacer ceux qui ont fait l'objet d'un reclassement.

Les quelques 2200 personnes de la Direction Générale des Impôts s'acquitteront des actions assignées pour les 3 ans à venir avec un effectif relativement stable. Les départs ne grèveront pas son activité car la Direction possède encore les ressources humaines satisfaisant tant qualitativement et quantitativement.

Effectifs		EXECUTIONS		LF	PREVISIONS LF 2017		
		2014	2015	2016	2017	2018	2019
Ensemble (cat.2 + cat.3)	Total			2158	2277	2262	2229
	dont MN						
Personnel Solde (Cat.2)	Total			1962	2073	2058	2025
	dont MN						
Effectif catégorie A	Total			768	801	819	813
	dont MN						
Effectif catégorie B	Total			661	691	681	671
	dont MN						
Effectif catégorie C	Total			464	492	481	472
	dont MN						
Effectif catégorie D	Total			69	89	77	69
	dont MN						
EFFECTIF ECD (Cat.3)*	Total			196	204	204	204
	dont MN						

4.4. Présentation globale du cadre opérationnel (les actions) du programme

4.4.1. Présentation des actions du programme

La Direction Générale des Impôts a sept (7) actions à mettre en œuvre pour atteindre les objectifs fixés.

115-1 : Promouvoir la bonne gouvernance de l'administration

115-2 : Promouvoir un cadre juridique légal, stable, accessible et transparent des lois et dispositions fiscales

115-3 : Renforcer l'encadrement et la programmation des actions de vérification et de recouvrements fiscaux ainsi que les remboursements de crédits de TVA

115-4 : Promouvoir une meilleure coordination des ressources de l'Administration

115-5 : Renforcer l'encadrement et la coordination des services opérationnels

115-6 : Renforcer l'efficacité des agents des Impôts

115-7 : Renforcer la gestion, le contrôle ainsi que le recouvrement des recettes à la base

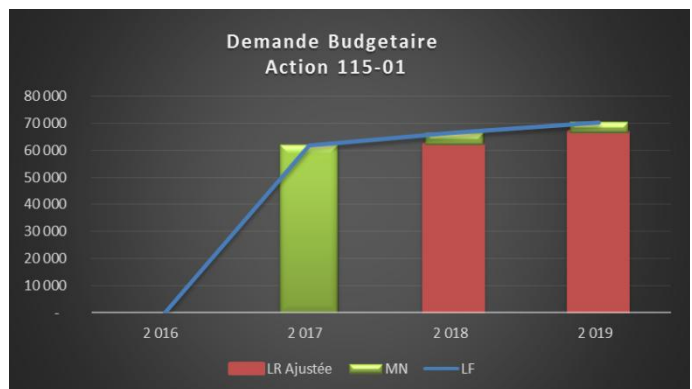
Une cartographie de ces actions est présentée en annexe

4.4.2. Description des actions

Action 115-01 : Promouvoir la bonne gouvernance de l'administration

Consiste à promouvoir la bonne gouvernance de l'administration est formée de Services rattachés. Elle a pour principales activités de :

- Elaborer un plan stratégique de l'administration fiscale sur cinq ans;
- Evaluer les réformes antérieures;
- Effectuer l'évaluation des dépenses fiscales;
- Mettre en place une évaluation de la performance des services par des indicateurs de performance;
- Mettre en place un système de contrôle de gestion;
- Sensibiliser les citoyens sur le rôle de l'impôt.



INDICATEURS	EXECUTION		LF	PREVISIONS		
	2014	2015	2016	2017	2018	2019
INDICATEURS D'ENVIRONNEMENT						
Enquête de sondage sur la satisfaction des usagers, effectuée				oui	oui	oui
INDICATEURS DE PRODUIT						
Rapport sur l'évaluation des dépenses fiscales, disponible				oui	oui	oui
Nombre de Services des Impôts dotés de boîtes de doléance				18	20	20

SOA DGI :
nouvellement créé en 2017

Projection montant = base inflation

Catégories des dépenses		LF 2016	PREVISIONS LF 2017		
		2016	2017	2018	2019
Autres personnels et Indemnités	LF	0	0	0	0
	LR Ajustée		0	0	0
	MN		0	0	0
Biens et Services	LF	0	62 000	66 609	70 606
	LR Ajustée		0	62 000	66 609
	MN		62 000	4 609	3 997
Transferts	LF	0	0	0	0
	LR Ajustée		0	0	0
	MN		0	0	0
Total Exploitation	LF	0	62 000	66 609	70 606
	LR Ajustée		0	62 000	66 609
	MN		62 000	4 609	3 997
Total Action		0	62 000	66 609	70 606

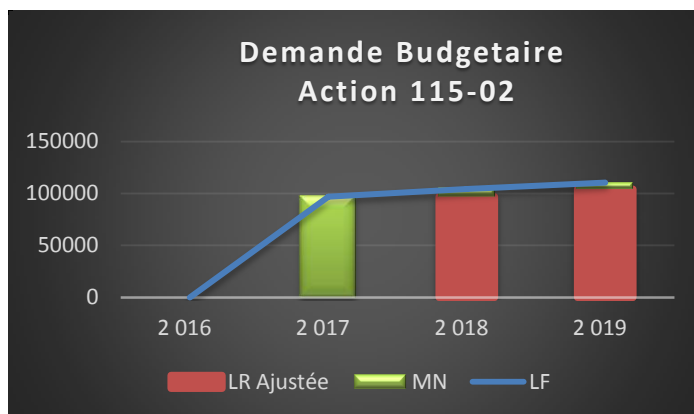
L'action 115-01 sera réalisée par les effectifs de la Direction Générale des Impôts au niveau central. Son effectif connaîtra un pic en 2017 par suite de l'affectation prévue de 8 ECD pour la DGI et les services rattachés.

Effectifs		EXECUTIONS		LF	PREVISIONS LF 2017		
		2014	2015	2016	2017	2018	2019
Ensemble (cat.2 + cat.3)	Total			101	106	103	103
	dont MN						
Personnel Solde (Cat.2)	Total			87	84	81	81
	dont MN						
Effectif catégorie A	Total			61	60	60	60
	dont MN						
Effectif catégorie B	Total			19	18	17	17
	dont MN						
Effectif catégorie C	Total			4	3	3	3
	dont MN						
Effectif catégorie D	Total			3	3	1	1
	dont MN						
EFFECTIF ECD (Cat.3)*	Total			14	22	22	22
	dont MN						

Action 115-02 : Promouvoir un cadre juridique légal, stable, accessible et transparent des lois et dispositions fiscales

Consiste à promouvoir un cadre juridique légal, stable, accessible et transparent des lois et dispositions fiscales est chargée de :

- Mettre à jour et diffuser le Code général des impôts ;
- Elaborer les textes fiscaux suivant la stratégie et la politique générale de l'Etat
- Etudier et interpréter les dispositions fiscales contenues dans d'autres textes législatif et/ou réglementaire
- Assurer un appui méthodologique aux services opérationnels en matière de recouvrement et poursuites.



Projection jusqu'en 2019 = base inflation

Ecart 2016 à 2017 = Esprit budget programme (géré auparavant au niveau des autres SOA : DPR...)

INDICATEURS	EXECUTION		LF	PREVISIONS		
	2014	2015	2016	2017	2018	2019
INDICATEURS D'ENVIRONNEMENT						
Accessibilité aux lois fiscales, promue				oui	oui	oui
INDICATEURS DE PRODUIT						
CGI et autres dispositions fiscales, réactualisés				oui	oui	oui
Pourcentage de dossiers en contentieux, apurés			30%	40%	50%	60%

Catégories des dépenses		LF 2016	PREVISIONS LF 2017		
		2016	2017	2018	2019
Autres personnels et Indemnités	LF	0	0	0	0
	LR Ajustée		0	0	0
	MN		0	0	0
Biens et Services	LF	0	97 000	104 212	110 464
	LR Ajustée		0	97 000	104 212
	MN		97 000	7 212	6 252
Transferts	LF	0	0	0	0
	LR Ajustée		0	0	0
	MN		0	0	0
Total Exploitation	LF	0	97 000	104 212	110 464
	LR Ajustée		0	97 000	104 212
	MN		97 000	7 212	6 252
Total Action		0	97 000	104 212	110 464

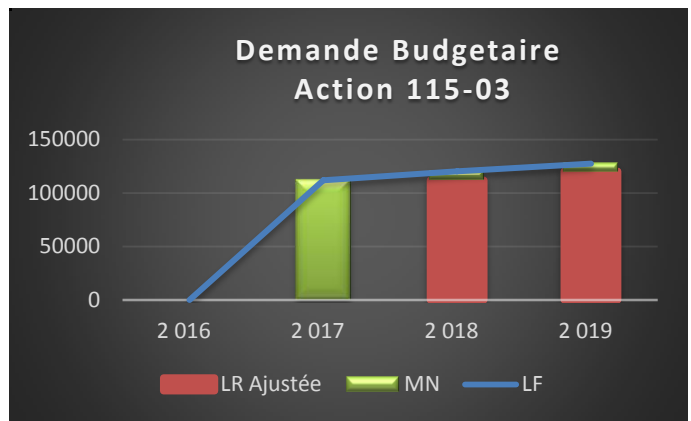
La Direction de la Législation Fiscale et du Contentieux s'occupera de ce volet avec une soixantaine de personnel.

Effectifs		EXECUTIONS		LF	PREVISIONS LF 2017		
		2014	2015	2016	2017	2018	2019
Ensemble (cat.2 + cat.3)	Total			68	66	62	61
	dont MN						
Personnel Solde (Cat.2)	Total			60	58	54	53
	dont MN						
Effectif catégorie A	Total			38	37	36	36
	dont MN						
Effectif catégorie B	Total			14	13	13	12
	dont MN						
Effectif catégorie C	Total			4	4	3	3
	dont MN						
Effectif catégorie D	Total			4	4	2	2
	dont MN						
EFFECTIF ECD (Cat.3)*	Total			8	8	8	8
	dont MN						

Action 115-03 : Renforcer l'encadrement et la programmation des actions de vérification et de recoupements fiscaux ainsi que les remboursements de crédits de TVA

Elle est constituée de deux services, le Service d'Appui au contrôle et au Remboursement et le Service de la Recherche et de la Programmation des vérifications fiscales. Ses principales activités se résument à :

- Etablir une programmation basée sur des critères de risque;
- Définir des objectifs en termes de nombre de contrôles;
- Etablir et exploiter les procédures de recoupement;
- Mettre en place des procédures de vérifications axées sur le prix de transfert;
- Etablir un dispositif de remboursement de la TVA sur la base d'un calendrier strict.



INDICATEURS	EXECUTION		LF	PREVISIONS		
	2014	2015	2016	2017	2018	2019
INDICATEURS D'ENVIRONNEMENT						
Nombre de protocoles d'accord inter agences, signés			1	3	3	3
INDICATEURS DE PRODUIT						
Délai de traitement des demandes de remboursement de crédit de TVA, respecté			90	90	90	90

Source :
DGI/DPR/SAF
Ecart négatif (2016 à 2017) = suite à l'enveloppe notifiée
Projection de n en n+1 = base inflation

Catégories des dépenses		LF 2016	PREVISIONS LF 2017		
		2016	2017	2018	2019
Autres personnels et Indemnités	LF	0	0	0	0
	LR Ajustée		0	0	0
	MN		0	0	0
Biens et Services	LF	0	112 000	120 327	127 547
	LR Ajustée		0	112 000	120 327
	MN		112 000	8 327	7 220
Transferts	LF	0	0	0	0
	LR Ajustée		0	0	0
	MN		0	0	0
Total Exploitation	LF	0	112 000	120 327	127 547
	LR Ajustée		0	112 000	120 327
	MN		112 000	8 327	7 220
Total Action		0	112 000	120 327	127 547

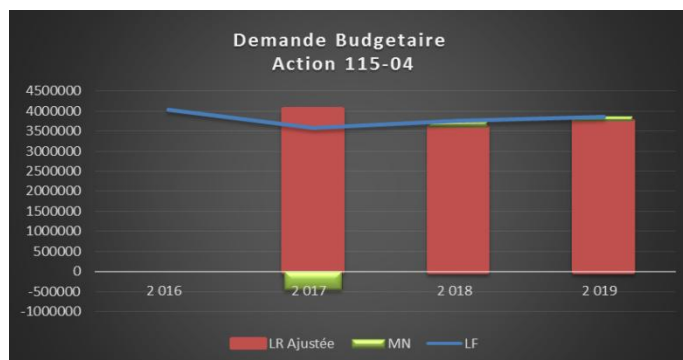
La Direction de la Recherche et du Contrôle Fiscal prendra en charge cette action avec un effectif stable

Effectifs		EXECUTIONS		LF	PREVISIONS LF 2017		
		2014	2015	2016	2017	2018	2019
Ensemble (cat.2 + cat.3)	Total			75	75	75	75
	dont MN						
Personnel Solde (Cat.2)	Total			69	69	69	69
	dont MN						
Effectif catégorie A	Total			31	31	31	31
	dont MN						
Effectif catégorie B	Total			30	30	30	30
	dont MN						
Effectif catégorie C	Total			8	8	8	8
	dont MN						
Effectif catégorie D	Total						
	dont MN						
EFFECTIF ECD (Cat.3)*	Total			6	6	6	6
	dont MN						

Action 115-04 : Promouvoir une meilleure coordination des ressources de l'Administration

Elle est assignée à :

- Assurer la gestion administrative du personnel de l'administration fiscale;
- Faire la prévision des recettes fiscales ;
- Préparer et gérer le budget programme et des crédits de fonctionnement, ainsi que des Crédits du Programme d'Investissement Public (PIP) et des Crédits dans le cadre des financements issus des Partenaires techniques et financiers



INDICATEURS	EXECUTION		LF	PREVISIONS		
	2014	2015	2016	2017	2018	2019
INDICATEURS D'ENVIRONNEMENT						
Motivation du personnel, promue			oui	oui	oui	oui
INDICATEURS DE PRODUIT						
Taux de réalisation des engagements par rapports aux prévus			95	95	95	95
Taux de réalisation des avancements annuels				100	100	100

Source :

DGI/DPR/SAF

Mesures nouvelles significatives à partir 2017 (paiement arriéré frais postaux, loyer, jirama)

Catégories des dépenses		LF 2016	PREVISIONS LF 2017		
		2 016	2 017	2 018	2 019
Autres personnels et Indemnités	LF	1 248 000	1 372 800	1 424 987	1 479 148
	LR Ajustée		1 248 000	1 372 800	1 424 987
	MN		124 800	52 187	54 161
Biens et Services	LF	2 530 191	1 922 070	2 064 967	2 188 877
	LR Ajustée		2 530 191	1 922 070	2 064 967
	MN		-608 121	142 897	123 910
Transferts	LF	270 000	300 000	265 522	199 414
	LR Ajustée		270 000	300 000	265 522
	MN		30 000	-34 478	-66 108
Total Exploitation	LF	4 048 191	3 594 870	3 755 476	3 867 439
	LR Ajustée		4 048 191	3 594 870	3 755 476
	MN		-453 321	160 606	111 963
Total Action		4 048 191	3 594 870	3 755 476	3 867 439

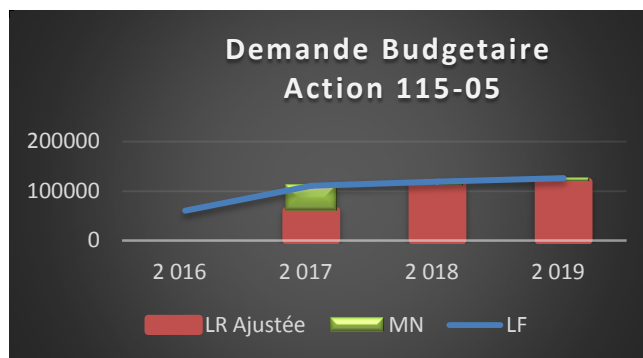
La Direction de la Programmation des Ressources avec ses 80 agents coordonnera les ressources de l'Administration fiscale avec le Service administratif et financier.

Effectifs		EXECUTIONS		LF	PREVISIONS LF 2017		
		2014	2015	2016	2017	2018	2019
Ensemble (cat.2 + cat.3)	Total			83	81	79	78
	dont MN						
Personnel Solde (Cat.2)	Total			76	74	72	71
	dont MN						
Effectif catégorie A	Total			38	37	37	37
	dont MN						
Effectif catégorie B	Total			24	23	23	23
	dont MN						
Effectif catégorie C	Total			8	8	8	8
	dont MN						
Effectif catégorie D	Total			6	6	4	3
	dont MN						
EFFECTIF ECD (Cat.3)*	Total			7	7	7	7
	dont MN						

Action 115-05 : Renforcer l'encadrement et la coordination des services opérationnels

Elle est assignée à :

- Effectuer un plan détaillé de redressement suite aux lacunes identifiées dans les SREs;
- Faire un suivi effectif de la conformité aux obligations;
- Suivre la TVA sur l'exécution des dépenses publiques;
- Exploiter les produits de recoupement issus de la Direction chargée du recoupement;
- Effectuer des contrôles ponctuels notamment sur la TVA;
- Intégrer la démarche recouvrement dès le début du contrôle;



INDICATEURS	EXECUTION		LF	PREVISIONS		
	2014	2015	2016	2017	2018	2019
INDICATEURS D'ENVIRONNEMENT						
Procédures fiscales, standardisées à l'ensemble des Services opérationnels			Oui	Oui	Oui	Oui
INDICATEURS DE PRODUIT						
Nombre de missions d'assistance technique aux Services opérationnels, effectuées			12	12	12	12
Cartographie des procédures, mise à jour			Oui	Oui	Oui	Oui
Délai moyen de délivrance d'autorisations sur régimes spéciaux, respecté			60	60	60	60

Source :
DGI/DPR/SAF

Inscription correspondante à l'enveloppe notifiée, le reste projection sur la base inflation

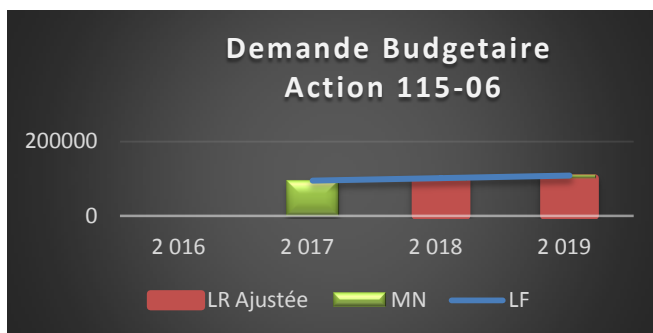
Catégories des dépenses		LF 2016	PREVISIONS LF 2017		
		2016	2017	2018	2019
Autres personnels et Indemnités	LF	0	0	0	0
	LR Ajustée		0	0	0
	MN		0	0	0
Biens et Services	LF	60 500	111 000	119 252	126 408
	LR Ajustée		60 500	111 000	119 252
	MN		50 500	8 252	7 156
Transferts	LF	0	0	0	0
	LR Ajustée		0	0	0
	MN		0	0	0
Total Exploitation	LF	60 500	111 000	119 252	126 408
	LR Ajustée		60 500	111 000	119 252
	MN		50 500	8 252	7 156
Total Action		60 500	111 000	119 252	126 408

Cette action se fera sous la conduite de la Direction Technique, la stabilité et la qualité de son effectif sera le gage de sa réussite.

Effectifs		EXECUTIONS		LF	PREVISIONS LF 2017		
		2014	2015	2016	2017	2018	2019
Ensemble (cat.2 + cat.3)	Total			50	49	49	49
	dont MN						
Personnel Solde (Cat.2)	Total			45	44	44	44
	dont MN						
Effectif catégorie A	Total			26	26	26	26
	dont MN						
Effectif catégorie B	Total			16	15	15	15
	dont MN						
Effectif catégorie C	Total			3	3	3	3
	dont MN						
Effectif catégorie D	Total						
	dont MN						
EFFECTIF ECD (Cat.3)*	Total			5	5	5	5
	dont MN						

Action 115-06 : Renforcer l'efficacité des agents des Impôts

L'activité principale de cette action consiste à préparer et mettre en œuvre les formations à l'endroit des agents des impôts.



INDICATEURS	EXECUTION		LF	PREVISIONS		
	2014	2015	2016	2017	2018	2019
INDICATEURS D'ENVIRONNEMENT						
Administration Fiscale, efficace			Oui	Oui	Oui	Oui
INDICATEURS DE PRODUIT						
Nombre des agents des impôts, formés			200	300	400	500

Source : DGI/DPR/SAF
Inscription correspondante à l'enveloppe notifiée, le reste projection sur la base inflation
Ecart 2016 et 2017 : besoins réels du SOA

Catégories des dépenses		LF 2016	PREVISIONS LF 2017		
		2 016	2 017	2 018	2 019
Autres personnels et Indemnités	LF	0	0	0	0
	LR Ajustée		0	0	0
	MN		0	0	0
Biens et Services	LF	0	95 000	102 063	108 187
	LR Ajustée		0	95 000	102 063
	MN		95 000	7 063	6 124
Transferts	LF	0	0	0	0
	LR Ajustée		0	0	0
	MN		0	0	0
Total Exploitation	LF	0	95 000	102 063	108 187
	LR Ajustée		0	95 000	102 063
	MN		95 000	7 063	6 124
Total Action		0	95 000	102 063	108 187

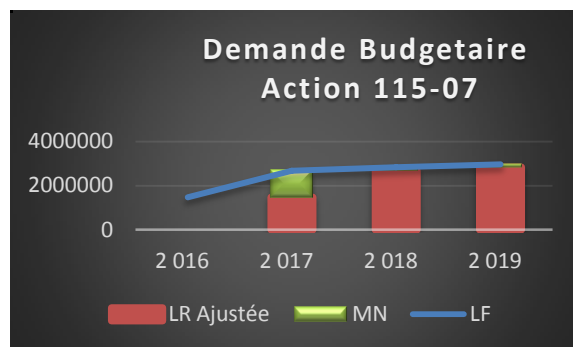
Dans cette action, l'efficacité sera renforcée par la Direction de la Formation Professionnelle. Son effectif formera les agents de l'administration fiscale.

Effectifs		EXECUTIONS		LF	PREVISIONS LF 2017		
		2014	2015	2016	2017	2018	2019
Ensemble (cat.2 + cat.3)	Total			31	29	28	28
	dont MN						
Personnel Solde (Cat.2)	Total			26	24	23	23
	dont MN						
Effectif catégorie A	Total			22	20	19	19
	dont MN						
Effectif catégorie B	Total			2	2	2	2
	dont MN						
Effectif catégorie C	Total			1	1	1	1
	dont MN						
Effectif catégorie D	Total			1	1	1	1
	dont MN						
EFFECTIF ECD (Cat.3)*	Total			5	5	5	5
	dont MN						

Action 115-07 : Renforcer la gestion, le contrôle ainsi que le recouvrement des recettes à la base

Les deux grandes directions qui la composent que sont la Direction des grandes entreprises et l'ensemble des quatorze Direction Régionales des Impôts sont chargées entre autres de :

- Effectuer un plan détaillé de redressement suite aux lacunes identifiées dans les SREs;
- Faire un suivi effectif de la conformité aux obligations;
- Suivre la TVA sur l'exécution des dépenses publiques;
- Exploiter les produits de recouvrement issus de la Direction chargée du recouvrement;
- Effectuer des contrôles ponctuels notamment sur la TVA;
- Intégrer la démarche recouvrement dès le début du contrôle;



INDICATEURS	EXECUTION		LF	PREVISIONS		
	2014	2015	2016	2017	2018	2019
INDICATEURS D'ENVIRONNEMENT						
Services de proximité, assurés aux usagers			Oui	Oui	Oui	Oui
INDICATEURS DE PRODUIT						
Nombre de missions de fiscalité de proximité, effectuées			28	28	28	28

Source : DGI/DPR/SAF
Biens et services = suivant enveloppe notifié

Mesures nouvelles = loyer de la DGE (inévitables), non prévu c'est-à-dire : enveloppe insuffisant
Transfert : besoins réels Directions Régionales (remboursement frais médicaux)

Catégories des dépenses		LF 2016	PREVISIONS LF 2017		
		2 016	2 017	2 018	2 019
Autres personnels et Indemnités	LF	0	0	0	0
	LR Ajustée		0	0	0
	MN		0	0	0
Biens et Services	LF	1 444 210	2 520 650	2 708 053	2 870 529
	LR Ajustée		1 444 210	2 520 650	2 708 053
	MN		1 076 440	187 403	162 476
Transferts	LF	29 663	150 000	132 762	99 708
	LR Ajustée		29 663	150 000	132 762
	MN		120 337	-17 238	-33 054
Total Exploitation	LF	1 473 873	2 670 650	2 840 815	2 970 237
	LR Ajustée		1 473 873	2 670 650	2 840 815
	MN		1 196 777	170 165	129 422
Total Action		1 473 873	2 670 650	2 840 815	2 970 237

La principale mission de la DGI étant le recouvrement des impôts. Les centres opérationnels : DGE et DRIs concentrent donc la plus grande proportion de ses ressources humaines où presque 80 % sinon un peu plus sont assignés à ce devoir.

Effectifs		EXECUTIONS		LF	PREVISIONS LF 2017		
		2014	2015	2016	2017	2018	2019
Ensemble (cat.2 + cat.3)	Total			1750	1871	1866	1835
	dont MN						
Personnel Solde (Cat.2)	Total			1599	1720	1715	1684
	dont MN						
Effectif catégorie A	Total			552	590	610	604
	dont MN						
Effectif catégorie B	Total			556	590	581	572
	dont MN						
Effectif catégorie C	Total			436	465	455	446
	dont MN						
Effectif catégorie D	Total			55	75	69	62
	dont MN						
EFFECTIF ECD (Cat.3)*	Total			151	151	151	151
	dont MN						

4.5. Présentation du Programme d'Investissement Public

Le programme d'investissement public est ensuite présenté : elle doit être concise et le PIP présenté en annexe. Une première présentation des projets a été faite au niveau du programme. C'est pourquoi le tableau financier des projets doit faire l'objet d'une présentation concise et restructuré de la sorte

PIP DU PROGRAMME				Financement	LF	PREVISIONS		
CONVENTION	Groupe	FINANCEMENT	2 016		2 017	2 018	2 019	
TOTAL PIP				934 591	4 281 091	5 136 937	5 995 976	
APPUI A LA REFORME DES ADMINISTRATIONS FISCALES (PARAF)	A	10-001-001-A	10	0	0	0	0	
CONSTRUCTION/REHABILITATION BATIMENT ET EQUIPEMENTS DEPARTEMENTS IMPOTS	A	10-001-001-A	10	0	1 700 000	2 039 852	2 380 972	
PAPSP:IMPOTS	A	10-001-001-A	10	0	2 400 000	2 879 792	3 361 372	
SECURISATION FISCALE	A	10-001-001-A	10	713 500	0	0	0	
SECURISATION FISCALE	B	40-219-001-B	40	221 091	181 091	217 293	253 632	

5. PRESENTATION DU PROGRAMME N°116 « DOUANES »

5.1. Présentation du programme, de la stratégie et du projet de performance :

5.1.1. Présentation de la stratégie du programme

En vue de relever les défis qui se présentent, la politique de la DGD consiste à favoriser le commerce légitime en orientant les contrôles sur les échanges à risques élevés, prendre en considération la stratégie précédemment formulée en matière de gestion qualitative des Ressources Humaines et à définir les nouvelles orientations stratégiques tout en se conformant à la politique du Gouvernement prescrite par la PGE.

Stratégies mises en œuvre : répondre aux besoins de garantie de ressources fiscales, d'appui au développement et de barrière face aux risques qui s'imposent tout en plaçant le personnel au cœur des évolutions à venir.

Résultats stratégiques

- Objectifs du Gouvernement en matière de collecte de recettes et de croissance économique atteints
- Citoyens et environnement protégés
- Chaîne logistique internationale sécurisée

5.1.2. Présentation de son cadre logique (Tableau P1)

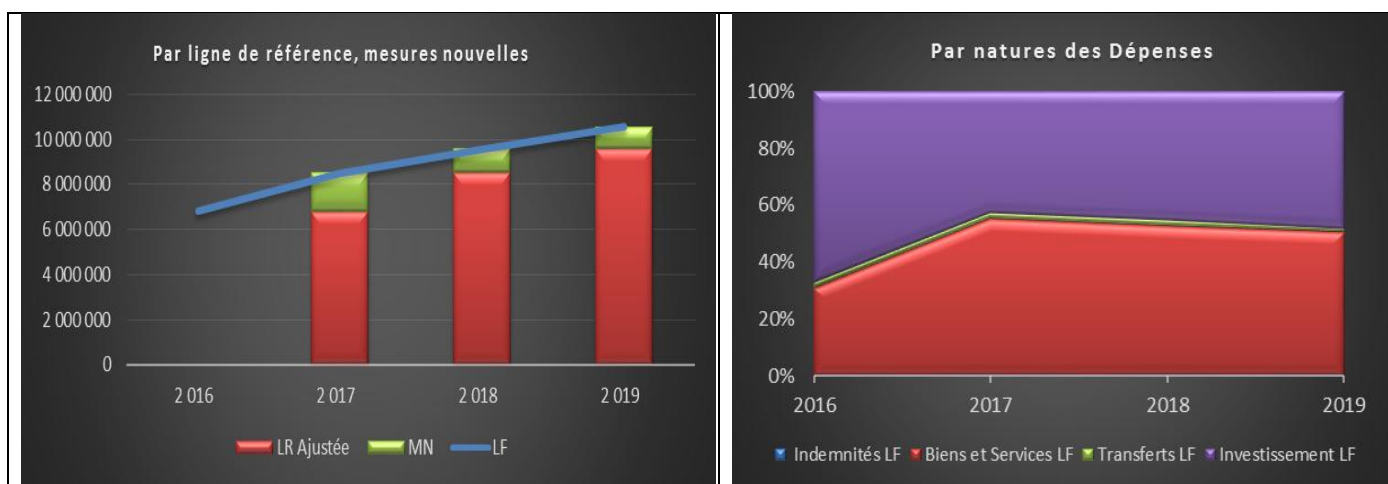
	Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Sources et moyens de vérification	Hypothèses	Liens avec le PND
Objectifs spécifiques	Atteindre les objectifs du Gouvernement en termes de collecte de recettes	Taux de pression fiscale	MFB	Disponibilité des moyens et stabilité politique	Axe 2 Préservation de la stabilité macro-économique et appui au développement
	Promouvoir la croissance économique en facilitant le commerce légitime	Taux de réduction du cout de dédouanement	Etat d'avancement du PAP 2015-2018 de la DGD	Disponibilité des moyens	
	Protéger les citoyens et l'environnement en luttant contre les trafics illicites	Taux de réduction des trafics illicites aux frontières			
	Sécuriser la chaîne logistique internationale	Nombre de contentieux compromettant la sécurité des échanges commerciaux			
Résultats attendus	Les prévisions de recettes sont atteintes	Taux de réalisation des prévisions de recettes annuelles	Statistiques douanières DSCD	Disponibilité des moyens	
	Le délai de dédouanement est réduit	Taux de réduction du délai de dédouanement	Statistiques de l'ODD		
	Le patrimoine naturel et les citoyens sont protégés	Volume de saisies, nombre d'infractions constatées	Statistiques contentieuses		
	Les flux de marchandises sont sécurisés	Taux de suspicion confirmée	SYDONIA ++		
Activités stratégiques	Sécurisation douanière	Nombre de bureaux dotés de matériels	Etat d'avancement du PAP 2015-2018 de la DGD	Financement RPI-ETAT	
	Mise en place de SYDONIA World	Etat d'avancement de la mise en place du SYDONIA World		Financement Projet FCV-JAPON	
	Mise en place du centre d'expertise de la valeur	Etat d'avancement de la mise en place du centre	Etat d'avancement du PAP 2015-2018 de la DGD	Disponibilité du financement	
	Mise en place des centres et postes de surveillance				
	Mise en place de système de géolocalisation des conteneurs en transit entre Toamasina et Antananarivo				Etat d'avancement du système de géolocalisation
Activités stratégiques	Mise en place du centre de liquidation	Etat d'avancement de la mise en place du centre	Indicateur de résultat	Financement basé sur les résultats Projet PAPSP	
	Amélioration de l'environnement de travail	Etat d'environnement de travail			
	Sécurisation des ports et aéroports	Pourcentage de sécurisation des ports et aéroports			

5.1.3. Présentation du Projet de Performance (Tableau P2)

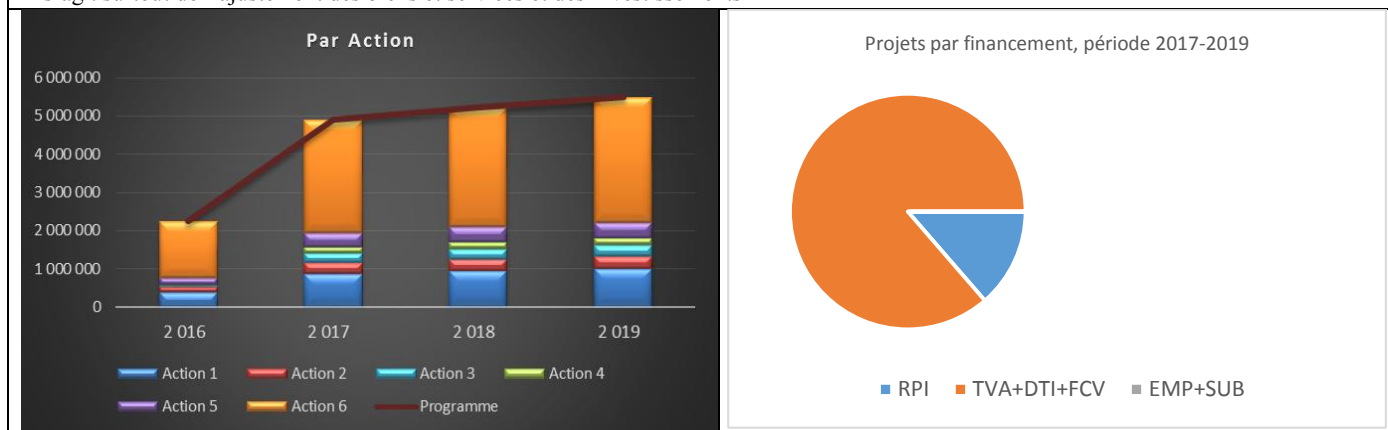
Type	LibPAP	Unite	Calcul	2014	2015	2016	2017	2018	2019	Liens avec le PND
OS	Atteindre les objectifs du Gouvernement en termes de collecte de recettes									Axe 2 Préservation de la stabilité macro-économique et appui au développement
I	Taux de pression fiscale									
R	Les prévisions de recettes sont atteintes									
I	Ecart relatif entre la réalisation et la prévision des recettes	%					10,4	10,8	11,3	
AS	Sécurisation douanière									
AS	Mise en place du centre d'expertise de la valeur									
AS	Mise en place du centre de liquidation									
AS	Amélioration de l'environnement de travail									
AS	Mise en place de système de géolocalisation des conteneurs en transit entre Toamasina et Antananarivo									
OS	Promouvoir la croissance économique en facilitant le commerce légitime									
I	Taux de réduction du cout de dédouanement									
R	Le délai de dédouanement est réduit									
I	Taux de réduction du délai de dédouanement	%					5	5	5	
AS	Mise en place de SYDONIA World									
OS	Protéger les citoyens et l'environnement en luttant contre les trafics illicites									
I	Taux de réduction des trafics illicites aux frontières									
R	Le patrimoine naturel et les citoyens sont protégés									
I	Nombre d'infractions constatées dans le cadre de la protection du patrimoine naturel et des citoyens	Nombre					9	8	5	
AS	Mise en place des centres et postes de surveillance									
OS	Sécuriser la chaîne logistique internationale									
I	Nombre de contentieux compromettant la sécurité des échanges commerciaux									
R	Les flux de marchandises sont sécurisés									
I	Taux de suspicion confirmée	%					5	10	12,5	
AS	Sécurisation des ports et aéroports									

5.2. Demande financière au niveau du programme

5.2.1. Présentation du budget du programme dans le cadre de la loi de finances



Il s'agit surtout de l'ajustement des biens et services et des investissements



Il s'agit surtout de l'ajustement des biens et services de l'action 6
En matière d'investissement, le FCV est largement supérieur par rapport au financement RPI.

5.2.2. Synthèse budgétaire : de manière globale (Tableau P3)

- L'augmentation du crédit de fonctionnement s'explique par le recrutement des nouveaux agents (tenue d'habillement, formation...) et par la prise en compte des charges récurrentes.
- L'augmentation du crédit d'investissement est due d'une part par la mise en œuvre de la politique de réorganisation des ressources humaines et d'autre part au déploiement du SYDONIA WORLD.

Catégories des dépenses		LF 2016	PREVISIONS LF 2017		
		2 016	2 017	2 018	2 019
SOLDES	Solde estimée	N/D	31 771 046	33 351 500	35 015 460
	LR Ajustée		N/D	31 771 046	33 351 500
	MN		N/D	1 580 454	1 663 960
Autres personnels et Indemnités	LF	31 000	34 100	35 396	36 741
	LR Ajustée		31 000	34 100	35 396
	MN		3 100	1 296	1 345
Biens et Services	LF	2 074 250	4 664 000	5 010 740	5 311 398
	LR Ajustée		2 074 250	4 664 000	5 010 740
	MN		2 589 750	346 740	300 658
Transferts	LF	135 000	200 000	177 015	132 943
	LR Ajustée		135 000	200 000	177 015
	MN		65 000	-22 985	-44 072
Total Exploitation (cat2 et cat3)	LF	2 240 250	36 669 146	38 574 651	40 496 542
	LR Ajustée		2 240 250	36 669 146	38 574 651
	MN		34 428 896	1 905 505	1 921 891
PIP Financement Interne	LF	4 575 588	3 616 124	4 339 036	5 064 640
	LR Ajustée		4 575 588	3 616 124	4 339 036
	MN		-959 464	722 912	725 604
PIP Financement Externe	LF	0	0	0	0
	LR Ajustée		0	0	0
	MN		0	0	0
TOTAL PIP	LF	4 575 588	3 616 124	4 339 036	5 064 640
	LR Ajustée		4 575 588	3 616 124	4 339 036
	MN		-959 464	722 912	725 604
TOTAL	LF	6 815 838	40 285 270	42 913 687	45 561 182
	LR Ajustée		6 815 838	40 285 270	42 913 687
	MN		33 469 432	2 628 417	2 647 495

5.2.3. Synthèse par actions et projets : de manière globale (Tableau P4)

Années	2 016	2 017	2 018	2 019
Ensemble Programme	6 815 838	8 514 224	9 562 187	10 545 722
ACTIONS	2 240 250	4 898 100	5 223 151	5 481 082
PIP	4 575 588	3 616 124	4 339 036	5 064 640
ACTIONS	2 240 250	4 898 100	5 223 151	5 481 082
116-01 : Direction des Services Extérieurs	392 972	876 000	941 122	997 592
116-02 : Direction de la Législation et de la Valeur	130 500	292 500	314 245	333 101
116-03 : Direction des Statistiques et de la Comptabilité	29 500	251 000	269 660	285 841
116-04 : Direction des Affaires Juridiques et de la Lutte Contre la Fraude	31 500	160 000	171 894	182 208
116-05 : Direction des Ressources et de la Formation	190 958	369 600	395 836	418 808
116-06 : Direction Générale des Douanes	1 464 820	2 949 000	3 130 394	3 263 532
PIP	4 575 588	3 616 124	4 339 036	5 064 640
SECURISATION DOUANIERE	4 575 588	3616124	4339036	5064640

5.3. Besoin en ressources humaines au niveau du programme

Les besoins en ressources humaines s'expliquent surtout sur le recrutement des 280 agents de douanes

Effectifs		EXECUTIONS		LF	PREVISION		
		2014	2 015	2016	2017	2018	2019
Ensemble (cat2 +cat3)	Total			1130	1130	1430	1510
	dont MN				0	300	80
Personnel Solde (Cat2)	Total			1130	1130	1430	1510
	dont MN				0	300	80
Effectif catégorie A	Total			224	224	236	278
	dont MN				0	12	42
Effectif catégorie B	Total			295	295	407	419
	dont MN				0	112	12
Effectif catégorie C	Total			247	247	409	421
	dont MN				0	162	12
Effectif catégorie D	Total			364	364	378	392
	dont MN				0	14	14
Effectif ECD (Cat.3)*	Total			0	0	0	0
	dont MN				0	0	0

5.4. Présentation globale du cadre opérationnel (les actions) du programme

5.4.1. Présentation des actions du programme

Le cadre opérationnel adopté par la Direction Générale des Douanes comporte les 6 actions suivantes :

- 116-01 : Direction des Services Extérieurs*
- 116-02 : Direction de la Législation et de la Valeur*
- 116-03 : Direction des Statistiques et de la Comptabilité*
- 116-04 : Direction des Affaires Juridiques et de la Lutte Contre la Fraude*
- 116-05 : Direction des Ressources et de la Formation*
- 116-06 : Direction Générale des Douanes*

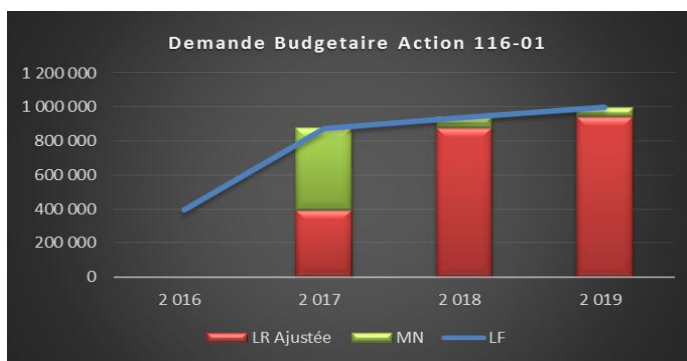
5.4.2. Description des actions

Action 116-01 : DIRECTION DES SERVICES EXTERIEURS

La direction des services extérieurs regroupe tous les services opérationnels des douanes.

Elle a pour mission de:

- . Sécuriser les recettes douanières
- . Améliorer les relations avec les usagers
- . Faciliter les opérations de dédouanement
- . Effectuer le contrôle des services
- . Gérer l'efficacité de la surveillance et la lutte contre les trafics illicites



La hausse du nombre des entreprises franches créées ainsi que du nombre des dossiers envoyés à la CCED a été obtenue sur la base de la projection des statistiques des (3) dernières années. La baisse du nombre de contrôles en 2019 s'explique par l'amélioration du taux de conformité des entreprises aux normes.

INDICATEURS		EXECUTIONS		LF	PREVISION LF 2017		
		2014	2015	2016	2017	2018	2019
INDICATEURS D'ENVIRONNEMENT							
1	Nombre de bureaux existants		19	19	19	19	19
2	Nombre de poste de surveillance	13	13	13	13	13	13
3	Nombre des entreprises franches (EF) recensés				295	394	457
INDICATEURS DE PRODUITS							
1	Nombre de contrôles effectués				1150	1211	1111
2	Nombre de dossiers envoyés à la Commission de Conciliation et d'Expertise Douanière				240	480	960

L'augmentation de la demande budgétaire résulte surtout sur la prise en compte des charges récurrentes des bureaux de douanes en province

Catégories des dépenses		LF 2016	PREVISIONS LF 2017		
		2016	2017	2018	2019
Autres personnels et Indemnités	LF	0	0	0	0
	LR Ajustée		0	0	0
	MN		0	0	0
Biens et Services	LF	392 972	876 000	941 122	997 592
	LR Ajustée		392 972	876 000	941 122
	MN		483 028	65 122	56 470
Transferts	LF	0	0	0	0
	LR Ajustée		0	0	0
	MN		0	0	0
Total Exploitation	LF	392 972	876 000	941 122	997 592
	LR Ajustée		392 972	876 000	941 122
	MN		483 028	65 122	56 470
Total Action		392 972	876 000	941 122	997 592

L'augmentation des effectifs résulte surtout sur le recrutement des 280 nouveaux agents de douanes

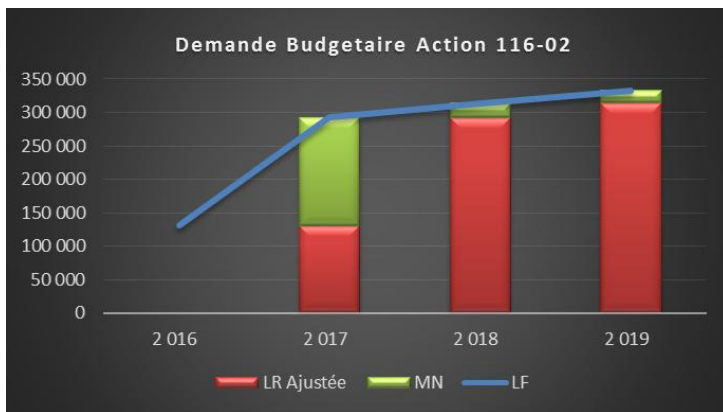
Effectifs		EXECUTIONS		LF	PREVISION		
		2014	2015	2016	2017	2018	2019
Ensemble (cat2 +cat3)	Total			764	764	1030	1076
	dont MN				0	266	46
Personnel Solde (Cat2)	Total			764	764	1030	1076
	dont MN				0	266	46
Effectif catégorie A	Total			102	102	106	140
	dont MN				0	4	34
Effectif catégorie B	Total			180	180	284	288
	dont MN				0	104	4
Effectif catégorie C	Total			201	201	355	359
	dont MN				0	154	4
Effectif catégorie D	Total			281	281	285	289
	dont MN				0	4	4
Effectif ECD (Cat.3)*	Total			0	0	0	0
	dont MN				0	0	0

116-02 : DIRECTION DE LA LEGISLATION ET DE LA VALEUR

La direction de la législation et de la valeur est chargée de l'élaboration des textes législatifs et réglementaires et de leur diffusion.

Elle a pour mission de :

- . Préparer le projet des lois de finances
- . Elaborer les textes législatifs et réglementaires en matière douanière
- . Traiter les dossiers relatifs aux régimes douaniers, tarifs des douanes, professions de commissionnaire en douane, origine des marchandises
- . Participer aux rencontres internationales et mettre en œuvre des engagements souscrits
- . Mettre les textes en vigueur à la disposition des agents et usagers
- . Assister les opérateurs pour l'application des textes
- . Concevoir et diffuser les documents de travail



Par rapport aux stratégies des Douanes Malagasy, la Direction envisage d'élaborer cinquante (50) textes législatifs et réglementaires pour les trois prochaines années. En outre, elle prévoit recevoir dix(10) nouvelles demandes d'éligibilité pour la Procédure Accélérée de Dédouanement (PAD) par an.

L'augmentation de la demande budgétaire résulte surtout sur la prise en compte des charges récurrentes des services rattachés auprès de la Direction

Il s'agit surtout des recrutements pour création des (2) Directions inter régionales.

INDICATEURS	EXECUTIONS		LF	PREVISION		
	2014	2015	2016	2017	2018	2019
INDICATEURS D'ENVIRONNEMENT						
1	Nombre des opérateurs intéressés par la Procédure Accélérée de Dédouanement		19			
INDICATEURS DE PRODUITS						
1	Nombre de textes législatifs et réglementaires élaborés			15	15	20
2	Nombre des dossiers traités			4000	4000	4500
3	Nombre de demandes d'éligibilité à la Procédure Accélérée de Dédouanement traitées			10	10	10

Catégories des dépenses		LF 2016	PREVISIONS LF 2017		
		2016	2017	2018	2019
Autres personnels et Indemnités	LF	0	0	0	0
	LR Ajustée		0	0	0
	MN		0	0	0
Biens et Services	LF	130 500	292 500	314 245	333 101
	LR Ajustée		130 500	292 500	314 245
	MN		162 000	21 745	18 856
Transferts	LF	0	0	0	0
	LR Ajustée		0	0	0
	MN		0	0	0
Total Exploitation	LF	130 500	292 500	314 245	333 101
	LR Ajustée		130 500	292 500	314 245
	MN		162 000	21 745	18 856
Total Action		130 500	292 500	314 245	333 101

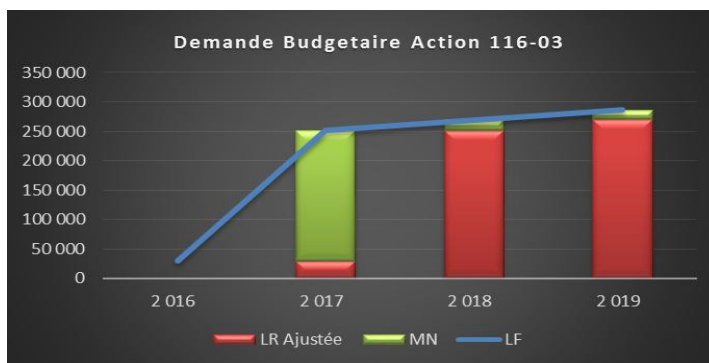
Effectifs		EXECUTIONS		LF	PREVISION		
		2014	2015	2016	2017	2018	2019
Ensemble (cat2 +cat3)	Total			66	66	74	82
	dont MN				0	8	8
Personnel Solde (Cat2)	Total			66	66	74	82
	dont MN				0	8	8
Effectif catégorie A	Total			21	21	23	25
	dont MN				0	2	2
Effectif catégorie B	Total			24	24	26	28
	dont MN				0	2	2
Effectif catégorie C	Total			12	12	14	16
	dont MN				0	2	2
Effectif catégorie D	Total			9	9	11	13
	dont MN				0	2	2
Effectif (Cat.3)* ECD	Total			0	0	0	0
	dont MN				0	0	0

Action 116-03 : DIRECTION DES STATISTIQUES ET DE LA COMPTABILITE

La direction des statistiques et de la comptabilité regroupe tous les services informatiques des douanes.

Elle a pour mission de :

- . Piloter, de déployer et de gérer le système informatique douanier
- . Assurer l'application des procédures comptables
- . Assurer le suivi des recouvrements de droits et taxes
- . Gérer les bases de données et de produire les informations statistiques et comptables de la douane



Tous les bureaux de douane informatisés sont censés adopter des procédures dématérialisées à fin 2017

INDICATEURS		EXECUTIONS		LF	PREVISION LF 2017		
		2014	2015	2016	2017	2018	2019
INDICATEURS D'ENVIRONNEMENT							
1	Nombre de bureaux des douanes informatisés n'appliquant pas les procédures douanières dématérialisées	19	18	8	3	0	
INDICATEURS DE PRODUITS							
1	Nombre de bureaux des douanes dématérialisés			11	4	2	2
2	Nombre de tableaux de bord publiés			4	12	12	12

L'augmentation de la demande budgétaire résulte surtout sur la prise en charge du reversement sur trop perçu des droits et taxes des entreprises.

Catégories des dépenses		LF 2016	PREVISIONS LF 2017		
		2016	2017	2018	2019
Autres personnels et Indemnités	LF	0	0	0	0
	LR Ajustée		0	0	0
	MN		0	0	0
Biens et Services	LF	29 500	251 000	269 660	285 841
	LR Ajustée		29 500	251 000	269 660
	MN		221 500	18 660	16 181
Transferts	LF	0	0	0	0
	LR Ajustée		0	0	0
	MN		0	0	0
Total Exploitation	LF	29 500	251 000	269 660	285 841
	LR Ajustée		29 500	251 000	269 660
	MN		221 500	18 660	16 181
Total Action		29 500	251 000	269 660	285 841

Il s'agit surtout des recrutements pour création des (2) Directions inter régionales.

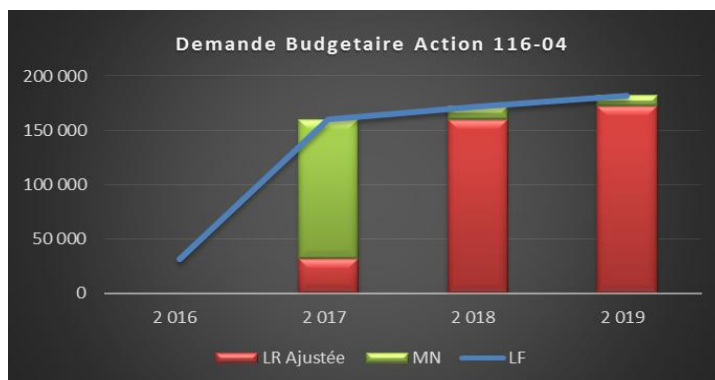
Effectifs		EXECUTIONS		LF	PREVISION		
		2014	2015	2016	2017	2018	2019
Ensemble (cat2 +cat3)	Total			56	56	64	72
	dont MN				0	8	8
Personnel Solde (Cat2)	Total			56	56	64	72
	dont MN				0	8	8
Effectif catégorie A	Total			20	20	22	24
	dont MN				0	2	2
Effectif catégorie B	Total			20	20	22	24
	dont MN				0	2	2
Effectif catégorie C	Total			1	1	3	5
	dont MN				0	2	2
Effectif catégorie D	Total			15	15	17	19
	dont MN				0	2	2
Effectif ECD (Cat.3)*	Total			0	0	0	0
	dont MN				0	0	0

Action 116-04 : DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES ET DE LA COMPTABILITE

La Direction des Affaires Juridiques et de la Lutte contre la Fraude est chargée de l'exécution de la politique de la Direction Générale des Douanes en matière de la lutte contre la fraude.

Elle a pour mission de :

- . Collecter et analyser les informations sur la lutte contre la fraude,
- . Effectuer le contrôle a posteriori des déclarations
- . Conduire des enquêtes en entreprise
- . Poursuivre et réprimer les fraudes
- . Traiter les dossiers contentieux



La performance de la Direction sera mesurée par son efficacité dans le domaine de la gestion des risques, des contrôles a posteriori et de la poursuite et répression des fraudes douanières constatées par les services centraux de contrôle

INDICATEURS	EXECUTIONS		LF	PREVISION LF 2017		
	2014	2015	2016	2017	2018	2019
INDICATEURS D'ENVIRONNEMENT						
1	Nombre des DAV enregistrés dans SYDONIA					
2	Nombre des PVS établis par les services centraux de contrôle (SSLC et SLF)					
INDICATEURS DE PRODUITS						
1	Taux de suspicion de fraudes confirmés sur ciblage et sélectivité					
2	Taux de réalisation (droits et taxes constatés) par rapport aux prévisions de recettes					
3	Taux de recouvrement des droits et taxes et des amendes nés des infractions douanières constatées par le SLF et le SSLC					

L'augmentation de la demande budgétaire résulte surtout sur la prise en compte des charges récurrentes des services rattachés auprès de la direction.

Catégories des dépenses	LF 2016	PREVISIONS LF 2017			
	2016	2017	2018	2019	
Autres personnels et Indemnités	LF	0	0	0	0
	LR Ajustée		0	0	0
	MN		0	0	0
Biens et Services	LF	31 500	160 000	171 894	182 208
	LR Ajustée		31 500	160 000	171 894
	MN		128 500	11 894	10 314
Transferts	LF	0	0	0	0
	LR Ajustée		0	0	0
	MN		0	0	0
Total Exploitation	LF	31 500	160 000	171 894	182 208
	LR Ajustée		31 500	160 000	171 894
	MN		128 500	11 894	10 314
Total Action		31 500	160 000	171 894	182 208

Il s'agit surtout des recrutements pour création des (2) Directions inter régionales.

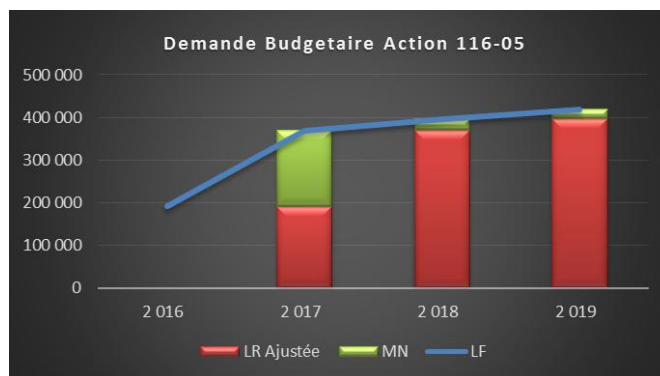
Effectifs	EXECUTIONS		LF	PREVISION		
	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Ensemble (cat2 +cat3)	Total		81	81	89	97
	dont MN			0	8	8
Personnel Solde (Cat2)	Total		81	81	89	97
	dont MN			0	8	8
Effectif catégorie A	Total		32	32	34	36
	dont MN			0	2	2
Effectif catégorie B	Total		22	22	24	26
	dont MN			0	2	2
Effectif catégorie C	Total		10	10	12	14
	dont MN			0	2	2
Effectif catégorie D	Total		17	17	19	21
	dont MN			0	2	2
Effectif ECD (Cat.3)*	Total		0	0	0	0
	dont MN			0	0	0

Action 116-05 : DIRECTION DES RESSOURCES ET DE LA FORMATION

La Direction des Ressources et de la Formation regroupe tous les services des ressources humaines des douanes.

Elle a pour mission de :

- . Assurer la gestion des ressources humaines et des équipements
- . Assurer la formation initiale et continue des agents et usagers



Dans le cadre du Plan de développement individuel dressé pour chaque agent des douanes, des séries de formations seront programmées, outre les formations pour renforcer leur capacité professionnelle.

INDICATEURS		EXECUTIONS		LF	PREVISION		
		2014	2015	2016	2017	2018	2019
INDICATEURS D'ENVIRONNEMENT							
1	Nombre CAD et TM	400	400	198			
	Nombre des agents des douanes	1113	1135	1138	1418		
2	Nombre CAD et TM	400	400	198			
INDICATEURS DE PRODUITS							
1	Nombre des dossiers traités (avancement, retraite, affectation)				500	522	410
2	Nombre des agents et usagers formés				830	430	400

L'augmentation de la demande budgétaire résulte surtout sur la prise en charge de la formation des 280 nouveaux agents de douanes

Catégories des dépenses		LF 2016	PREVISIONS LF 2017		
		2016	2017	2018	2019
Autres personnels et Indemnités	LF	31 000	34 100	35 396	36 741
	LR Ajustée		31 000	34 100	35 396
	MN		3 100	1 296	1 345
Biens et Services	LF	159 958	335 500	360 440	382 067
	LR Ajustée		159 958	335 500	360 440
	MN		175 542	24 940	21 627
Transferts	LF	0	0	0	0
	LR Ajustée		0	0	0
	MN		0	0	0
Total Exploitation	LF	190 958	369 600	395 836	418 808
	LR Ajustée		190 958	369 600	395 836
	MN		178 642	26 236	22 972
Total Action		190 958	369 600	395 836	418 808

Il s'agit surtout des recrutements pour création des (2) Directions inter régionales.

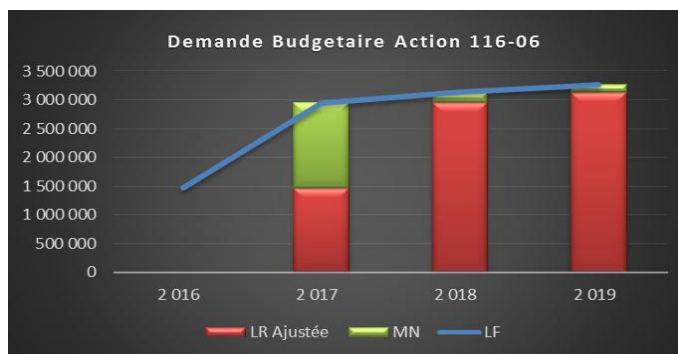
Effectifs		EXECUTIONS		LF	PREVISION		
		2014	2015	2016	2017	2018	2019
Ensemble (cat2 +cat3)	Total			100	100	108	116
	dont MN				0	8	8
Personnel Solde (Cat2)	Total			100	100	108	116
	dont MN				0	8	8
Effectif catégorie A	Total			24	24	26	28
	dont MN				0	2	2
Effectif catégorie B	Total			34	34	36	38
	dont MN				0	2	2
Effectif catégorie C	Total			15	15	17	19
	dont MN				0	2	2
Effectif catégorie D	Total			27	27	29	31
	dont MN				0	2	2
Effectif ECD (Cat.3)*	Total			0	0	0	0
	dont MN				0	0	0

Action 116-06 : DIRECTION GENERALE DES DOUANES

La Direction Générale des Douanes se charge principalement la conception et la mise en œuvre de la politique du Gouvernement en matière de douane.

Elle a pour mission de :

- . Représenter la DGD auprès des autres entités
- . Définir la vision et les orientations stratégiques de la DGD
- . Diriger, coordonner, animer et contrôler les activités de l'administration douanière
- . Participer aux négociations sur les questions douanières
- . Poursuivre la modernisation des méthodes de travail



Le nombre des partenaires financiers et techniques de la DGD est resté relativement stable durant ces (3) dernières années

INDICATEURS	EXECUTIONS		LF	PREVISION LF 2017		
	2014	2 015	2 016	2 017	2 018	2 019
INDICATEURS D'ENVIRONNEMENT						
1	Nombre de partenaires techniques et financiers		8	8	8	8
INDICATEURS DE PRODUITS						
1	Nombre de document stratégique de la DGD			3	3	3
2	Nombre d'état suivi de la stratégie			13	13	13

L'augmentation de la demande budgétaire résulte surtout sur la prise en charge du déploiement du nouveau système SYDONIA WORLD, du recrutement des nouveaux agents de douanes.

Catégories des dépenses		LF 2016	PREVISIONS LF 2017		
		2 016	2 017	2 018	2 019
Autres personnels et Indemnités	LF	0	0	0	0
	LR Ajustée		0	0	0
	MN		0	0	0
Biens et Services	LF	1 329 820	2 749 000	2 953 379	3 130 589
	LR Ajustée		1 329 820	2 749 000	2 953 379
	MN		1 419 180	204 379	177 210
Transferts	LF	135 000	200 000	177 015	132 943
	LR Ajustée		135 000	200 000	177 015
	MN		65 000	-22 985	-44 072
Total Exploitation	LF	1 464 820	2 949 000	3 130 394	3 263 532
	LR Ajustée		1 464 820	2 949 000	3 130 394
	MN		1 484 180	181 394	133 138
Total Action		1 464 820	2 949 000	3 130 394	3 263 532

Il s'agit surtout des recrutements pour création des (2) Directions inter régionales.

Effectifs		EXECUTIONS		LF	PREVISION		
		2014	2 015	2016	2017	2018	2019
Ensemble (cat2 +cat3)	Total			63	63	65	67
	dont MN				0	2	2
Personnel Solde (Cat2)	Total			63	63	65	67
	dont MN				0	2	2
Effectif catégorie A	Total			25	25	25	25
	dont MN				0	0	0
Effectif catégorie B	Total			15	15	15	15
	dont MN				0	0	0
Effectif catégorie C	Total			8	8	8	8
	dont MN				0	0	0
Effectif catégorie D	Total			15	15	17	19
	dont MN				0	2	2
Effectif ECD (Cat.3)*	Total			0	0	0	0
	dont MN				0	0	0

5.5. Présentation du Programme d'Investissement Public

PIP DU PROGRAMME				Financement	PREVISIONS			
CONVENTION	Groupe	FINANCEMENT	LF		2 016	2 017	2 018	2 019
TOTAL PIP					4 575 588	3 616 124	4 339 036	5 064 640
SECURISATION DOUANIÈRE	A	10-001-001-A	10	624 000	2 100 000	2 519 819	2 941 200	
SECURISATION DOUANIÈRE	B	40-219-001-B	40	3 951 588	1 516 124	1 819 217	2 123 440	

6. PRESENTATION DU PROGRAMME N°117 « TRESOR »

6.1. Présentation du programme, de la stratégie et du projet de performance :

Le programme 117 s'inscrit dans le cadre de mise en œuvre des missions financières, économiques et comptables de la Direction Générale du Trésor. L'objectif étant de prolonger les efforts visant à asseoir une bonne gouvernance financière dans la conduite de la politique financière de l'Etat et dans la gestion financière et comptable des organismes publics.

6.1.1. Présentation de la stratégie du programme

Les stratégies du programme sont la modernisation des outils de travail et des services rendus aux usagers, l'amélioration de la gestion des ressources humaines, le renforcement de la gestion de la trésorerie et de la dette de l'Etat, et le renforcement des contrôles dans la gestion financière et comptable des organismes publics ainsi qu'au niveau des secteurs sous tutelle du Trésor Public.

6.1.2. Présentation de son cadre logique (Tableau P1)

	Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Sources et moyens de vérification	Hypothèses	Liens avec le PND
Objectif global	Assurer une bonne gouvernance financière dans la conduite de la politique financière de l'Etat et dans la gestion financière et comptable des organismes publics				
Objectif spécifique	Assurer la sécurisation des fonds, titres et valeurs publics				
Résultats attendus	<i>accessibilité aux services de proximité améliorée</i>	Niveau d'extension de la couverture des ministères	DCP	Disponibilité des moyens humains et des infrastructures pouvant accueillir le poste comptable	Axe 2
		Niveau d'extension de la couverture des communes	DCP		
	<i>gestion prévisionnelle des emplois et des compétences des agents améliorée</i>	% des agents du Trésor de corps spécifique	SAF		Axe 2
	<i>sécurisation des sites de conservation des fonds améliorée</i>	% des postes comptables conformes aux normes d'hygiène, de sécurisation et de conservation des fonds publics	SAF/DCP		Axe 2
	<i>Moyens de règlement des dépenses publiques modernisés</i>	part des dépenses dont paiement dématérialisé	DCP		Axe 2
Objectif spécifique	Renforcer la gestion financière et comptable des organismes publics				
Résultats attendus	<i>Transparence et mise aux normes de la gestion des finances publiques renforcées</i>	Régularité et respect des délais pour la production de la loi de règlement	DCP	- Connexion assurée au niveau des postes comptables secondaires - disponibilité des moyens humains et matériels	Axe 1
		Régularité et respect des délais pour la production de compte de gestion	DCP		
		respect des délais des rapports d'exécution budgétaire produits en cours d'année	DE		
	<i>gouvernance dans la gestion comptable et financière des fonds publics améliorée</i>	niveau de prévalence des détournements du réseau comptable direct du Trésor	DBIFA		Axe 1
		niveau d'extension du champ de contrôle aux Etablissements Publics et Régies non encore contrôlés	DBIFA		
	<i>gestion de la dette améliorée</i>	Respect de la législation et des dispositions réglementaires en vigueur	DDP		Axe 2
<i>gestion de la trésorerie optimisée</i>	charges financières sur tirages	DDP		Axe 2	
	TMP (dette intérieure) glissante de l'année	DDP			
Objectif spécifique	Développer les services financiers				
Résultats attendus	<i>Meilleur accès de la population aux services financiers de proximité</i>	taux de pénétration des ménages	DOF		Axe 2
	<i>Fiabilité accrue du système de contrôle mis en œuvre au niveau des organismes d'assurance</i>	Niveau de contrôle des compagnies d'assurance	DOF		Axe 2
	<i>Rapatriement de devises nées des exportations amélioré</i>	Taux d'amélioration du rapatriement de devises nées des exportations	DOF		Axe 2
	<i>gestion du portefeuille de l'Etat améliorée</i>	taux d'amélioration de la gestion du portefeuille de l'Etat	DOF		Axe 2

6.1.3. Présentation du Projet de Performance (Tableau P2)

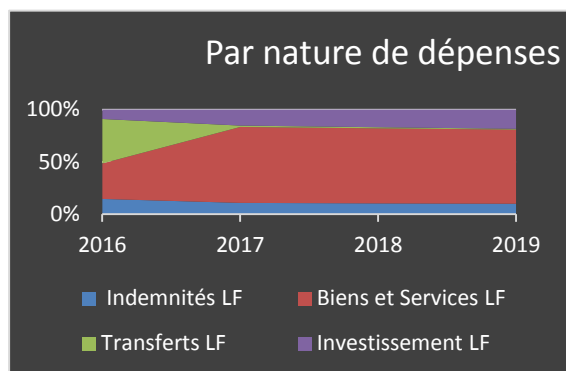
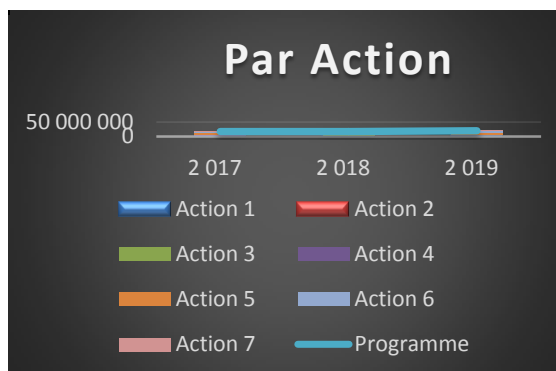
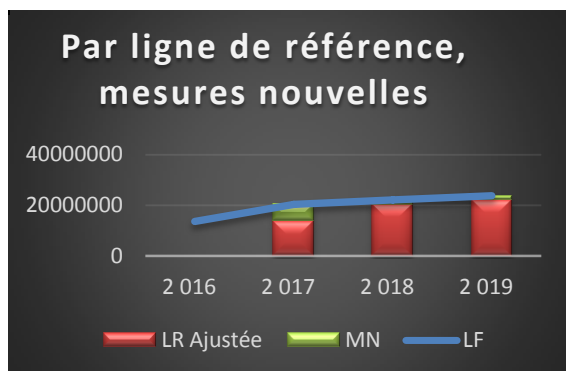
Le plan de performance du programme 117 se présente comme suit :

OG/OS/Résultats/Indicateurs/Activités stratégiques	Indicateur d'objectif		2017	2018	2019	Lien avec PND	
	Unité	Méthode de calcul					
OG	Assurer une bonne gouvernance financière dans la conduite de la politique financière de l'Etat et dans la gestion financière et comptable des organismes publics						
OS1	Assurer la sécurisation des fonds, titres et valeurs publics						
RA11	accessibilité aux services de proximité améliorée						
IR111	Niveau d'extension de la couverture des Ministères	%	% des crédits gérés au niveau des Trésoreries Ministérielles	12,39	73,88	77,55	2.1
IR112	Niveau d'extension de la couverture des communes	%	% des Communes gérées par le Trésor Public	7,97	8,74	16,3	2.1
RA12	gestion prévisionnelle des emplois et des compétences des agents améliorée						
IR121	Pourcentage des agents du Trésor de corps spécifique	%	Rapport entre nombre des agents de corps spécifique et effectif total du Trésor	31,04	32,71	32,71	2.1
AS	Recruter et former de nouveaux fonctionnaires orientés dans les corps spécifiques du Trésor						
RA13	sécurisation des sites de conservation des fonds améliorée						
IR131	Pourcentage des Postes Comptables conformes aux normes d'hygiène, de sécurisation et de conservation des fonds publics	%	Rapport entre nombre de locaux sécurisés et nombre total des locaux du Trésor	75,2	81,8	88,4	2.1
AS	Construire de nouveaux bâtiments et/ou réaliser les travaux de réhabilitation des locaux des postes comptables						
RA14	Modernisation des moyens de règlement des dépenses publiques						
IR141	Part des dépenses dont paiement dématérialisé	%	Dépenses dont paiement dématérialisé / Dépenses totales	26,07	74,96	100	2.1
OS2	Renforcer la gestion financière et comptable des organismes publics						
RA21	Transparence et mise aux normes de la gestion des finances publiques renforcées						
IR211	Régularité et respect des délais pour la production de la loi de règlement	Année	Année N - 1	N-1	N-1	N-1	1.1
IR212	Taux de régularité de la production de compte de gestion	%	Pourcentage des Postes Comptables produisant leur compte de gestion sur le total des Postes Comptables	100	100	100	1.1
IR213	Respect des délais des rapports d'exécution budgétaire produits en cours d'année	Jours	OGT du mois M : production M+ 60 jours	60	60	60	1.1
IR214	Taux de recouvrement des Recettes non fiscales	%	Recouvrement du montant total des Recettes non fiscales inscrit dans la loi de Finances	100	100	100	1.1
IR215	Taux de régularisation des arriérés de paiement	%	Pourcentage des arriérés régularisés par rapport aux arriérés éligibles	100	100	100	1.1
RA22	Gouvernance dans la gestion comptable et financière des fonds publics améliorée						
IR221	Niveau de prévalence des détournements du réseau comptable direct du Trésor	%	Nombre de détournements de deniers publics constatés/ nombre de missions effectuées	< 3	< 3	< 3	1.1
IR222	Niveau d'extension du champ de contrôle aux Etablissements Publics et Régies non encore contrôlés	%	Nombre cumulé d'EP et régisseur contrôlé depuis 2006 sur nombre total des EP et régisseur à vérifier (niveau en 2012 = 15,91%)	45	50	55	1.1
RA23	Gestion de la dette améliorée						
IR231	Respect de la législation et des dispositions réglementaires en vigueur	Nombre	Taux de saisine du Comité Technique de la Dette : nombre de dossiers soumis / nombre de dossiers éligibles	100	100	100	2.1
RA24	Gestion de la trésorerie optimisée						
IR241	Charges financières sur tirages	%	<taux directeur+1	<Taux directeur +1	<Taux directeur +1	<Taux directeur +1	2.1
IR242	TMP (dette intérieure) glissante de l'année	%	<taux directeur	<Taux directeur	<Taux directeur	<Taux directeur	2.1
IR243	Taux de réalisation des activités de gestion de la dette publique	%	Ratio réalisation / prévision	100	100	100	2.1
OS3	Développer les services financiers						
RA31	Meilleur accès de la population aux services financiers de proximité						
IR311	Taux de pénétration des ménages	%	(Nombre d'individus bénéficiaires de services financiers* taille moyenne ménage) / Nombre de population	38,40	41,92	45,44	2.2
RA32	Fiabilité accrue du système de contrôle mis en œuvre au niveau des organismes d'assurance						
IR321	Niveau de contrôle des compagnies d'assurance	%	Moyenne des cibles des activités pondérées	60	60	60	2.2
RA33	Rapatriement de devises nées des exportations amélioré						
IR331	Taux d'amélioration du rapatriement de devises nées des exportations	%	Taux de rapatriement année (N - 1) + 0,5%	0,5	0,5	0,5	2.2
RA34	gestion du portefeuille de l'Etat améliorée						
IR341	Taux d'amélioration de la gestion du portefeuille de l'Etat	%	Moyenne des cibles des activités pondérées	0,2	0,2	0,2	2.2

6.2. Demande financière au niveau du programme

6.2.1. Présentation du budget du programme dans le cadre de la loi de finances

Le budget du programme présenté ici concerne les dépenses des catégories 1, 3, et 4 du budget général de l'Etat. La variation négative résulte surtout d'un effet de compensation liée à une diminution en termes de prévision des intérêts des emprunts. Par ailleurs, une part d'inscription importante concerne les opérations sur perte de change lesquelles toutefois constituent des opérations d'ordre.



6.2.2. Synthèse budgétaire : de manière globale (Tableau P3)

Catégories des dépenses		LF 2016	PREVISIONS LF 2017		
		2 016	2 017	2 018	2 019
SOLDES	Solde estimée	N/D	61 515 942	64 576 466	67 798 091
	LR Ajustée		N/D	61 515 942	64 576 466
	MN		N/D	3 060 524	3 221 625
Autres personnels et Indemnités	LF	1 948 000	2 142 800	2 224 257	2 308 798
	LR Ajustée		1 948 000	2 142 800	2 224 257
	MN		194 800	81 457	84 541
Biens et Services	LF	4 636 939	14 833 782	15 936 545	16 892 867
	LR Ajustée		4 636 939	14 833 782	15 936 545
	MN		10 196 843	1 102 763	956 322
Transferts	LF	5 802 279	268 700	237 847	178 595
	LR Ajustée		5 802 279	268 700	237 847
	MN		-5 533 579	-30 853	-59 252
Total Exploitation (cat2 et cat3)	LF	12 387 218	78 761 224	82 975 115	87 178 351
	LR Ajustée		12 387 218	78 761 224	82 975 115
	MN		66 374 006	4 213 891	4 203 236
PIP Financement Interne	LF	1 229 371	3 127 621	3 752 876	4 380 457
	LR Ajustée		1 229 371	3 127 621	3 752 876
	MN		1 898 250	625 255	627 581
PIP Financement Externe	LF	0	0	0	0
	LR Ajustée		0	0	0
	MN		0	0	0
TOTAL PIP	LF	1 229 371	3 127 621	3 752 876	4 380 457
	LR Ajustée		1 229 371	3 127 621	3 752 876
	MN		1 898 250	625 255	627 581
TOTAL	LF	13 616 589	81 888 845	86 727 991	91 558 808
	LR Ajustée		13 616 589	81 888 845	86 727 991
	MN		68 272 256	4 839 146	4 830 817

6.2.3. Synthèse par actions et projets : de manière globale (Tableau P4)

Années	2 016	2 017	2 018	2 019
Ensemble Programme	13 616 589	20 372 903	22 151 525	23 760 717
ACTIONS	12 387 218	17 245 282	18 398 649	19 380 260
PIP	1 229 371	3 127 621	3 752 876	4 380 457
ACTIONS	12 387 218	17 245 282	18 398 649	19 380 260
Action 1 : Direction de La Comptabilité Publique	4 096 535	3 920 361	4 210 777	4 462 781
Action 2 : Direction de la Dette Publique	191 800	337 100	361 784	382 945
Action 3 : Direction des Etudes	246 540	402 550	432 438	458 360
Action 4 : Direction des Opérations Financières	660 492	712 571	765 254	811 000
Action 5 : Postes Comptables	2 730 442	6 931 558	7 396 356	7 768 157
Action 6 : Administration et Communication	4 461 409	4 346 952	4 593 674	4 820 344
Action 7 : Direction de la Brigade d'Investigation Financière et de l'Audit	0	594 190	638 366	676 673
PIP	1 229 371	3 127 621	3 752 876	4 380 457
RENFORCEMENT DE LA DIRECTION GENERALE DU TRESOR (phase II)	1 229 371	3127621	3752876	4380457

6.3. Besoin en ressources humaines au niveau du programme

Les besoins en effectifs du programme concernent globalement le recrutement d'agents de corps spécifique (inspecteur du Trésor, contrôleur du Trésor, comptable du Trésor et Percepteur Principal de Finances) à raison de 70 par an. L'affectation définitive des agents concernés sera décidée après la formation prévue pour chaque promotion recrutée.

Toutefois, un recrutement de fonctionnaire assimilé à hauteur de 95 est aussi prévu pour étoffer le réseau du Trésor

Effectifs		LF	PREVISION LF		
		2 016	2 017	2 018	2 019
Ensemble (cat2 +cat3)	Total	2 234	2 417	2 487	2 557
	dont MN		183	70	70
Personnel Solde (Cat2)	Total				
	dont MN				
Effectif catégorie A	Total	968	1 076	1 146	1 216
	dont MN		108	70	70
Effectif catégorie B	Total	634	676	676	676
	dont MN		42		
Effectif catégorie C	Total	333	338	338	338
	dont MN		5		
Effectif catégorie D	Total	274	302	302	302
	dont MN		28		
Effectif ELD	Total				
	dont MN				
Effectif ECD (Cat.3)*	Total	25	25	25	25
	dont MN				

6.4. Présentation globale du cadre opérationnel (les actions) du programme

6.4.1. Présentation des actions du programme

Description, produits, activités et description de la cartographie (présentation succincte, la cartographie détaillée est présentée en annexe).

Le programme 117 dispose de 07 actions. La cartographie des actions est présentée en annexe

117-1 : Direction de La Comptabilité Publique

117-2 : Direction de la Dette Publique

117-3 : Direction des Etudes

117-4 : Direction des Opérations Financières

117-5 : Postes Comptables

117-6 : Administration et Communication

117-7 : Direction de la Brigade d'Investigation Financière et de l'Audit

6.4.2. Description des actions du programme

Action 117-01 : DIRECTION DE LA COMPTABILITE PUBLIQUE

Constituée par le service de la Gestion des ressources, le service du Suivi et de l'Encadrement des Postes Comptables, le service de la Réglementation Comptable et Financière et le service de l'Informatique et de la Gestion de la Base des Données, la Direction de la Comptabilité Publique est chargée de :

-élaborer et mettre en place les réformes et la réglementation en matière de comptabilité publique ; organiser, coordonner et exploiter les activités des postes comptables ;

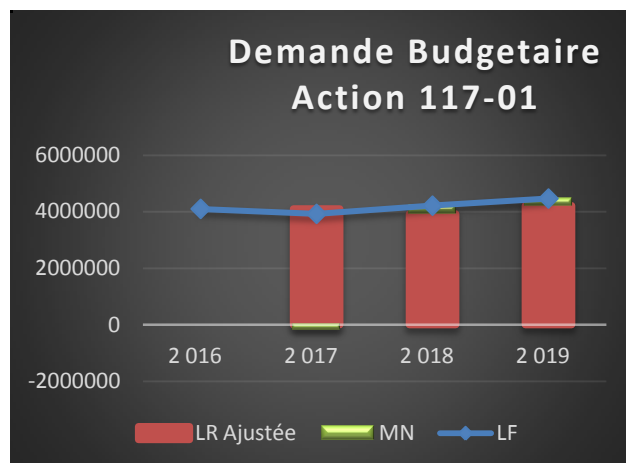
-Encadrer et former les postes comptables

-Fournir des conseils et des expertises en matière de comptabilité et de finances publiques

-Assurer la gestion prévisionnelle de l'effectif et de l'emploi au niveau des postes comptables

-Définir et mettre en œuvre la stratégie d'informatisation du réseau comptable;

-Assurer une veille en permanence de la technologie informatique



INDICATEUR	EXECUTION		LF	PREVISIONS		
	2014	2015	2016	2017	2018	2019
INDICATEUR D'ENVIRONNEMENT						
Nombre d'Institutions et de ministères	37	36	38	38	38	38
Nombre des CTD	1549	1549	1693	1693	1693	1693
Nombre des EPN	204	204	204	204	204	204
INDICATEUR DE PRODUIT						
Nombre de regroupement des Chefs de poste	1	1	1	1	1	1
Nombre de formation dispensée pour les postes comptables	2	2	2	5	5	5
Nombre de formation dispensée aux Maires et comptables	0	0	1	1	1	1
Nombre de formation dispensée aux ACEPN	1	2	2	2	2	2

Nonobstant une prévision de la hausse des prix et salaires et le paiement des arriérés, l'évolution de la demande budgétaire s'explique par les charges récurrentes issues des mesures nouvelles, notamment la création de trois nouveaux postes comptables par an. A travers la demande budgétaire, il s'agit surtout d'assurer la sécurisation des fonds publics et d'améliorer les services rendus aux usagers à travers notamment l'offre de service de proximité.

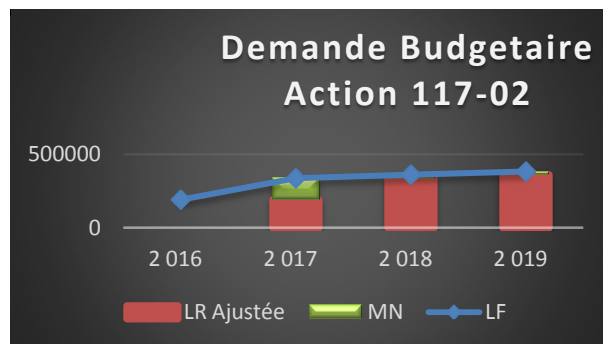
Catégories des dépenses	LF 2016	PREVISIONS LF 2017			
	2016	2017	2018	2019	
Autres personnels et Indemnités	25 000	28 769	29 862	30 997	25 000
		25 000	28 769	29 862	
		3 769	1 093	1 135	
Biens et Services	845 935	3 891 592	4 180 915	4 431 784	845 935
		845 935	3 891 592	4 180 915	
		3 045 657	289 323	250 869	
Transferts	3 225 600	0	0	0	3 225 600
		3 225 600	0	0	
		-3 225 600	0	0	
Total Exploitation	4 096 535	3 920 361	4 210 777	4 462 781	4 096 535
		4 096 535	3 920 361	4 210 777	
		-176 174	290 416	252 004	
Total Action	4 096 535	3 920 361	4 210 777	4 462 781	4 096 535

Le besoin en effectif de l'action concerne l'affectation des agents de corps spécifique du Trésor (inspecteur du Trésor, contrôleur du Trésor, comptable du Trésor et Percepteur Principal de Finances) ainsi que le recrutement de fonctionnaire d'autres corps.

Catégorie des effectifs	LF	PREVISIONS LF 2017			
	2016	2017	2018	2019	
Effectif ensemble	TOTAL	72	88	88	88
	dont MN		16		
Effectif catégorie A	TOTAL	47	62	62	62
	dont MN		15		
Effectif catégorie B	TOTAL	10	11	11	11
	dont MN		1		
Effectif catégorie C	TOTAL	8	8	8	8
	dont MN				
Effectif catégorie D	TOTAL	4	4	4	4
	dont MN				
Personnel ECD	TOTAL	3	3	3	3
Affecté	dont MN				

Action 117-02 : Direction de la Dette Publique

La Direction de la Dette Publique est chargée principalement de la gestion de la dette publique et des aides extérieures.



INDICATEUR	EXECUTION		LF	PREVISIONS		
	2014	2015	2016	2017	2018	2019
INDICATEUR D'ENVIRONNEMENT						
nombre de projets sur financement extérieur			42	35	35	35
taux directeur de la banque centrale			dépend de la BCM	dépend de la BCM	dépend de la BCM	dépend de la BCM
INDICATEUR DE PRODUIT						
rapport sur l'état d'avancement des projets			1	1	1	1
nombre de rapport sur la dette produit				3	3	3
élaboration du tableau de financement de la trésorerie			- décadaire - mensuelle	- décadaire - mensuelle	- décadaire - mensuelle	- décadaire - mensuelle

Les dépenses de cette action sont notamment constituées par les dépenses transversales liées à la gestion de la dette publique.

Catégories des dépenses		LF 2016	PREVISIONS LF 2017			
		2016	2017	2018	2019	
Autres personnels et Indemnités	LF	0	0	0	0	
	LR Ajustée		0	0	0	
	MN		0	0	0	
Biens et Services	LF	191 800	335 100	360 014	381 616	
	LR Ajustée		191 800	335 100	360 014	
	MN		143 300	24 914	21 602	
Transferts	LF	0	2 000	1 770	1 329	
	LR Ajustée		0	2 000	1 770	
	MN		2 000	-230	-441	
Total Exploitation	LF	191 800	337 100	361 784	382 945	
	LR Ajustée		191 800	337 100	361 784	
	MN		145 300	24 684	21 161	
Total Action			191 800	337 100	361 784	382 945

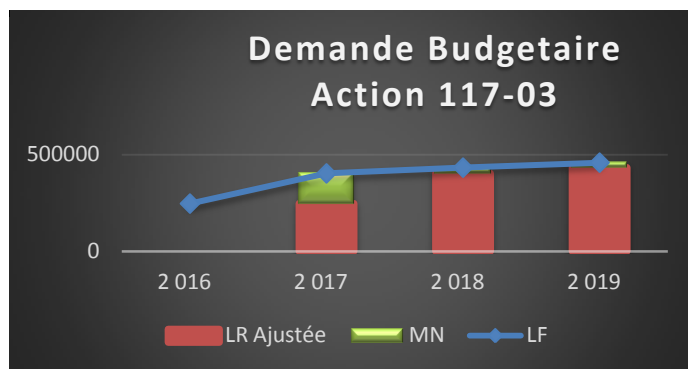
Il n'est prévu aucune évolution sur l'effectif de cette action

Catégorie des effectifs		LF	PREVISIONS LF 2017		
		2016	2017	2018	2019
Effectif ensemble	TOTAL	69	69	69	69
	dont MN				
Effectif Catégorie A	TOTAL	46	46	46	46
	dont MN				
Effectif Catégorie B	TOTAL	12	12	12	12
	dont MN				
Effectif Catégorie C	TOTAL	8	8	8	8
	dont MN				
Effectif Catégorie D	TOTAL	3	3	3	3
	dont MN				

Action 117-03 : Direction des Etudes

La Direction des Etudes se charge principalement de :

- assurer la programmation du budget et le suivi évaluation des activités du programme 117 et proposer les stratégies de renforcement de la performance de la Direction Générale du Trésor
- gérer les affaires juridiques et contentieuses mettant en jeu les intérêts du trésor Public,
- participer à l'élaboration des programmes financiers et cadrages macro-économiques, et produire les statistiques sur les finances publiques



INDICATEUR	EXECUTION		LF	PREVISIONS		
	2014	2015	2016	2017	2018	2019
INDICATEUR D'ENVIRONNEMENT						
nombre de SOA rattaché au programme 117			173	173	173	173
nombre de postes comptables principaux			34	34	34	34
INDICATEUR DE PRODUIT						
production des OGT			- mensuelle - annuelle	- mensuelle - annuelle	- mensuelle - annuelle	mensuelle annuelle
nombre de fiche de performance sorti			4	4	4	4
taux de suivi des dossiers juridiques et contentieux			100	100	100	100

Les dépenses de transfert ne sont plus utilisées à partir de 2017.

Catégories des dépenses		LF 2016	PREVISIONS LF 2017		
		2016	2017	2018	2019
Autres personnels et Indemnités	LF	1 000	1 100	1 142	1 185
	LR Ajustée		1 000	1 100	1 142
	MN		100	42	43
Biens et Services	LF	105 540	401 450	431 296	457 175
	LR Ajustée		105 540	401 450	431 296
	MN		295 910	29 846	25 879
Transferts	LF	140 000	0	0	0
	LR Ajustée		140 000	0	0
	MN		-140 000	0	0
Total Exploitation	LF	246 540	402 550	432 438	458 360
	LR Ajustée		246 540	402 550	432 438
	MN		156 010	29 888	25 922
Total Action		246 540	402 550	432 438	458 360

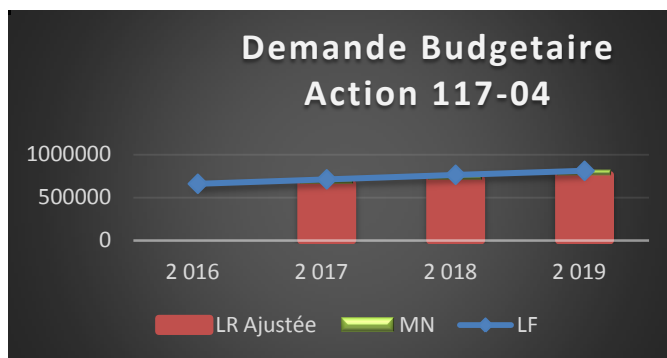
Il n'est prévu aucun changement sur l'effectif de cette action

Catégorie des effectifs		LF	PREVISIONS LF 2017		
		2016	2017	2018	2019
Ensemble effectif	TOTAL	38	38	38	38
	dont MN				
Effectif Catégorie A	TOTAL	26	26	26	26
	dont MN				
Effectif Catégorie B	TOTAL	4	4	4	4
	dont MN				
Effectif Catégorie C	TOTAL	1	1	1	1
	dont MN				
Effectif Catégorie D	TOTAL	7	7	7	7
	dont MN				

Action 117-04 : Direction des Opérations

Financières

La Direction des Opérations Financières assure principalement: la coordination nationale de la finance inclusive, la tutelle du secteur assurance, le suivi des opérations de change et la gestion de la participation financière de l'Etat.



INDICATEUR	EXECUTION		LF	PREVISIONS		
	2014	2015	2016	2017	2018	2019
INDICATEUR D'ENVIRONNEMENT						
sociétés à participation financière de l'Etat	53	55	55	54	54	54
sociétés en liquidation	46	46	12	12	12	12
sociétés et d'intermédiaires d'assurance	27	28	28	28	28	28
IMF	28	25	25	25	25	25
banques				8	8	8
INDICATEUR DE PRODUIT						
Nombre de contrôle exercé au niveau des entreprises et intermédiaires d'assurance	7	6	14	12	12	12
Pourcentage de sociétés à participation de l'Etat dont les états financiers sont analysés	1	1	1	1	1	1
Nombre de sociétés exportatrices relancées par courrier/mail				360	360	360
Nombre de sociétés exportatrices contrôlées sur terrain				180	180	180
Nombre de banques dont les envois électroniques relatifs aux opérations d'exportation reçus et contrôlés				8	8	8
Nombre de mission de suivi des projets programmes intervenant dans le secteur de la finance inclusive	8	2	4	6	6	6

Présentation du besoin budgétaire

Catégories des dépenses		LF 2016	PREVISIONS LF 2017		
		2016	2017	2018	2019
Autres personnels et Indemnités	LF	6 255	7 889	8 188	8 500
	LR Ajustée		6 255	7 889	8 188
	MN		1 634	299	312
Biens et Services	LF	254 237	704 682	757 066	802 500
	LR Ajustée		254 237	704 682	757 066
	MN		450 445	52 384	45 434
Transferts	LF	400 000	0	0	0
	LR Ajustée		400 000	0	0
	MN		-400 000	0	0
Total Exploitation	LF	660 492	712 571	765 254	811 000
	LR Ajustée		660 492	712 571	765 254
	MN		52 079	52 683	45 746
Total Action		660 492	712 571	765 254	811 000

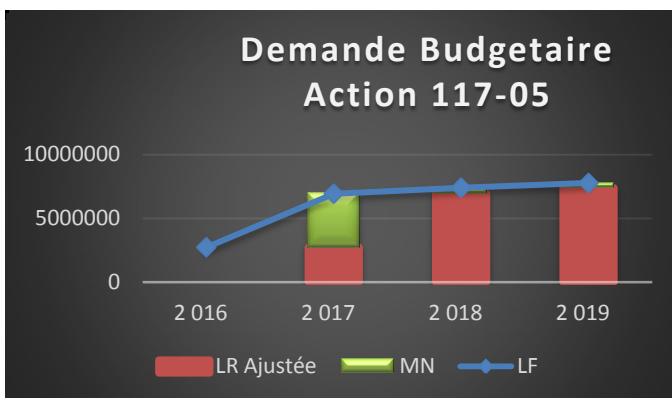
Il n'est prévu aucun changement sur l'effectif de cette action

Catégorie des effectifs		LF	PREVISIONS LF 2017		
		2016	2017	2018	2019
Ensemble effectif	TOTAL	108	108	108	108
	dont MN				
Effectif Catégorie A	TOTAL	66	66	66	66
	dont MN				
Effectif Catégorie B	TOTAL	14	14	14	14
	dont MN				
Effectif Catégorie C	TOTAL	9	9	9	9
	dont MN				
Effectif Catégorie D	TOTAL	16	16	16	16
	dont MN				
Personnel ECD et affecté	TOTAL	3	3	3	3
	dont MN				

Action 117-05 : Postes Comptables

Les postes comptables constituent le réseau comptable du Trésor. Ils sont chargés selon le cas de :

- exécuter la Loi de Finances et/ou le budget des organismes publics qui leur sont rattachés, et d'en tenir la comptabilité,
- Produire un compte annuel de gestion pour les opérations des organismes publics dont elles sont assignataires ;
- d'assurer la garde et la conservation des fonds et valeurs publics.



INDICATEUR	EXECUTION		LF	PREVISIONS		
	2014	2015	2016	2017	2018	2019
INDICATEUR D'ENVIRONNEMENT						
Nombre d'ordonnateur secondaire du budget général de l'Etat	5973	6125	6594	6594	6594	6594
Nombre des CTD	1549	1549	1693	1693	1693	1693
Nombre des EPN		204	205	205	205	205
Nombre des usagers	19332	16633	19332	19332	19332	19332
INDICATEUR DE PRODUIT						
Délai de traitement des dossiers de mandatement				5	5	5
Délai de production de la balance mensuelle	15	15	15	15	15	15
Nombre de BCSE signé Budget Général de l'Etat	5973	6125	6594	6594	6594	6594
Compte de gestion produit auprès de la juridiction financière (Budget Général)	32	32	32	33	34	35

L'évolution de la demande est constituée principalement des arriérés antérieurs ainsi que des charges récurrentes issues du projet ainsi que de la mise en place de nouveaux postes comptables. Les dépenses de transfert des Postes Comptables concernent les frais médicaux.

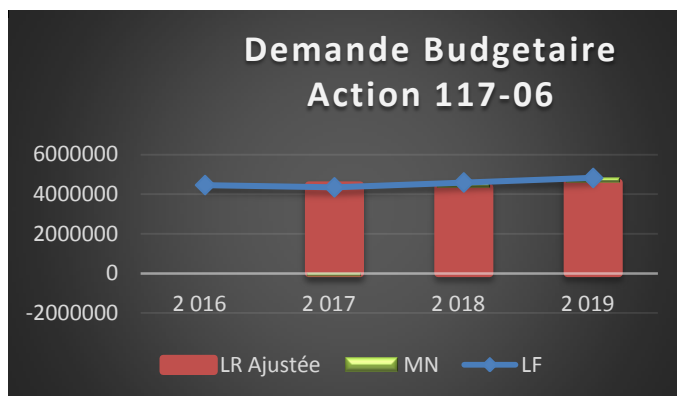
Catégories des dépenses		LF 2016	PREVISIONS LF 2017		
		2016	2017	2018	2019
Autres personnels et Indemnités	LF	25 383	32 000	33 216	34 479
	LR Ajustée		25 383	32 000	33 216
	MN		6 617	1 216	1 263
Biens et Services	LF	2 565 779	6 638 858	7 132 373	7 560 400
	LR Ajustée		2 565 779	6 638 858	7 132 373
	MN		4 073 079	493 515	428 027
Transferts	LF	139 280	260 700	230 767	173 278
	LR Ajustée		139 280	260 700	230 767
	MN		121 420	-29 933	-57 489
Total Exploitation	LF	2 730 442	6 931 558	7 396 356	7 768 157
	LR Ajustée		2 730 442	6 931 558	7 396 356
	MN		4 201 116	464 798	371 801
Total Action		2 730 442	6 931 558	7 396 356	7 768 157

Le besoin en effectif de l'action concerne l'affectation des agents de corps spécifique (inspecteur du Trésor, contrôleur du Trésor, comptable du Trésor et Percepteur Principal de Finances) ainsi que le recrutement de fonctionnaire d'autres corps.

Catégorie des effectifs		LF	PREVISIONS LF 2017		
		2016	2017	2018	2019
Ensemble effectif	TOTAL	1744	1839	1839	1839
	dont MN		95		
Effectif Catégorie A	TOTAL	670	691	691	691
	dont MN		21		
Effectif Catégorie B	TOTAL	557	598	598	598
	dont MN		41		
Effectif Catégorie C	TOTAL	283	288	288	288
	dont MN		5		
Effectif Catégorie D	TOTAL	221	249	249	249
	dont MN		28		
Personnel ECD et ELD et affecté	TOTAL	13	13	13	13
	dont MN				

Action 117-06 : Administration et Communication

L'action Administration et communication combine les services chargés d'opérations transversales sur le programme, notamment : le service Administratif et Financier, le Service de la Communication, des Relations Publiques et du Partenariat, et du service de la Stratégie et du Développement.



INDICATEUR	EXECUTION		LF	PREVISIONS		
	2014	2015	2016	2017	2018	2019
INDICATEUR D'ENVIRONNEMENT						
effectif de la DGT			2193	2263	2333	2403
INDICATEUR DE PRODUIT						
taux de régularisation des situations des terrains du trésor			60	80	100	100
Nombre de visites du site web			100000	100000	115000	125000
Niveau d'efficacité du logiciel de traitement des données du personnel			100	100	100	100
nombre d'agents bénéficiant d'une formation en administration générale			50	50	50	50

Les dépenses de transfert ne sont plus utilisées à partir de 2017.

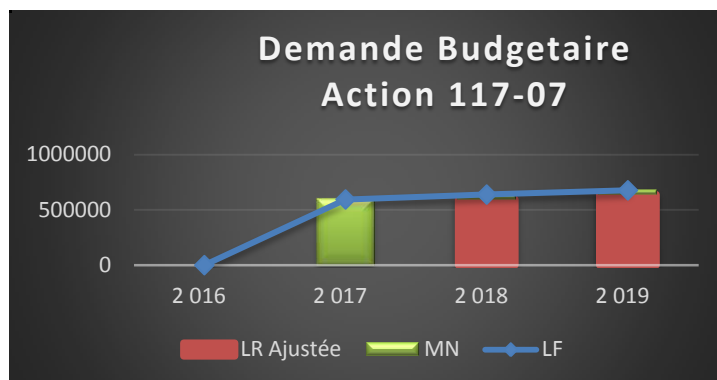
Catégories des dépenses		LF 2016	PREVISIONS LF 2017		
		2016	2017	2018	2019
Autres personnels et Indemnités	LF	1 890 362	2 073 042	2 151 849	2 233 637
	LR Ajustée		1 890 362	2 073 042	2 151 849
	MN		182 680	78 807	81 788
Biens et Services	LF	673 648	2 267 910	2 436 515	2 582 719
	LR Ajustée		673 648	2 267 910	2 436 515
	MN		1 594 262	168 605	146 204
Transferts	LF	1 897 399	6 000	5 310	3 988
	LR Ajustée		1 897 399	6 000	5 310
	MN		-1 891 399	-690	-1 322
Total Exploitation	LF	4 461 409	4 346 952	4 593 674	4 820 344
	LR Ajustée		4 461 409	4 346 952	4 593 674
	MN		-114 457	246 722	226 670
Total Action		4 461 409	4 346 952	4 593 674	4 820 344

Les besoins exprimés de manière transversale lesquels correspondent aux effectifs prévus dans les formations liés au projet renforcement de la Direction Générale ont été affectés au niveau de l'action Administration et communication.

Catégorie des effectifs		LF	PREVISIONS		
		2016	2017	2018	2019
Ensemble effectif	TOTAL	146	218	288	358
	dont MN		72	70	70
Effectif Catégorie A	TOTAL	77	149	219	289
	dont MN		72	70	70
Effectif Catégorie B	TOTAL	36	36	36	36
	dont MN				
Effectif Catégorie C	TOTAL	15	15	15	15
	dont MN				
Effectif Catégorie D	TOTAL	14	14	14	14
	dont MN				
Personnel ECD	TOTAL				
	dont MN				

Action 117-07 : Direction de la Brigade d'Investigation Financière et de l'Audit

la Direction de la Brigade d'Investigation Financière et de l'Audit est l'organe de contrôle de la Direction Générale du Trésor.



INDICATEUR	EXECUTION		LF	PREVISIONS		
	2014	2015	2016	2017	2018	2019
INDICATEUR D'ENVIRONNEMENT						
nombre de postes comptables	147	147	147	147	147	147
nombre d'EPN	158	158	158	158	158	158
nombre de Régies des Administrations Financières	183	183	183	183	183	183
nombre de Comptables des Communes	92	92	92	92	92	92
nombre de Secrétaires Trésoriers Comptable	1337	1337	1337	1337	1337	1337
INDICATEUR DE PRODUIT						
nombre de contrôle auprès des TG/TP/PP	150	139	150	150	150	150
Pourcentage des missions de contrôle conformes aux normes et bonnes pratiques internationales				70	75	75
nombre de contrôle auprès des Régies des Administrations Financières	0	1	4	4	5	5
nombre de contrôle auprès des EPN	7	12	10	10	10	10
nombre de contrôle auprès des Régies (Etat, collectivités et autres)	10	9	5	5	5	5

Les dépenses de la DBIFA ont été anciennement supportées au niveau de l'action Administration et communication

Catégories des dépenses		LF 2016	PREVISIONS LF 2017		
		2016	2017	2018	2019
Autres personnels et Indemnités	LF	0	0	0	0
	LR Ajustée		0	0	0
	MN		0	0	0
Biens et Services	LF	0	594 190	638 366	676 673
	LR Ajustée		0	594 190	638 366
	MN		594 190	44 176	38 307
Transferts	LF	0	0	0	0
	LR Ajustée		0	0	0
	MN		0	0	0
Total Exploitation	LF	0	594 190	638 366	676 673
	LR Ajustée		0	594 190	638 366
	MN		594 190	44 176	38 307
Total Action		0	594 190	638 366	676 673

Il n'est prévu aucun changement sur l'effectif de l'action

Catégorie des effectifs		LF	PREVISIONS		
		2016	2017	2018	2019
Ensemble effectif	TOTAL	57	57	57	57
	dont MN				
Effectif Catégorie A	TOTAL	36	36	36	36
	dont MN				
Effectif Catégorie B	TOTAL	1	1	1	1
	dont MN				
Effectif Catégorie C	TOTAL	9	9	9	9
	dont MN				
Effectif Catégorie D	TOTAL	9	9	9	9
	dont MN				
Affecté	TOTAL	2	2	2	2
	dont MN				

6.5. Présentation du Programme d'Investissement Public

Pour le programme 117, le projet concerne le « RENFORCEMENT DE LA DIRECTION GENERALE DU TRESOR ». Le document de projet est présenté en annexe

1. - DESCRIPTION DU PROJET

Le projet vient en appui à la réalisation de l'objectif du MFB de "renforcer la gestion de trésorerie et de la dette de l'Etat" notamment par le renforcement des organes concernés. A ce titre, le projet se fixe comme objectif principal de "RENFORCER LA SECURISATION DES FONDS, TITRES ET VALEURS PUBLICS" lequel se décline en deux objectifs spécifiques: (i) la sécurisation des sites de conservation, et des transports des fonds publics, et (ii) l'amélioration de la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences

TABLEAU FINANCIER

PIP DU PROGRAMME			Financement	LF	PREVISIONS			
CONVENTION	Groupe	FINANCEMENT		2 016	2 017	2 018	2 019	
TOTAL PIP				1 229 371	3 127 621	3 752 876	4 380 457	
RENFORCEMENT DE LA DIRECTION GENERALE DU TRESOR (phase II)	A	10-001-001-A	10	1 146 000	3 127 621	3 752 876	4 380 457	
RENFORCEMENT DE LA DIRECTION GENERALE DU TRESOR (phase II)	B	40-219-001-B	40	83 371	0	0	0	

7. PRESENTATION DU PROGRAMME N°129 « CONTROLE BUDGETAIRE ET FINANCIER »

7.1. Présentation du programme, de la stratégie et du projet de performance :

7.1.1. Présentation de la stratégie du programme

La politique de la Direction Générale du Contrôle Financier (DGCF) consiste à une meilleure maîtrise de contrôle des dépenses publiques par l'allègement du contrôle a priori et le renforcement du contrôle a posteriori.

Outre la fonction de contrôle, la DGCF participe à d'autres fonctions, entre autres :

- Elle émet un avis motivé sur :
 - les différents projets de textes (lois, décrets, arrêtés, contrats, conventions ou décisions) soumis au Ministre chargé du Budget ;
 - les documents de programmation budgétaire annuelle des Institutions, Départements Ministériels et établissements contrôlés ;
 - les projets de budget des Etablissements Publics (appréciation sur la sincérité et la soutenabilité de leur budget).
- Elle assure une fonction de conseil auprès du Ministre chargé du Budget dans l'élaboration, l'exécution et le suivi du budget des Institutions, des Départements Ministériels et des Etablissements Publics nationaux et locaux.
- Elle émet des recommandations ou propose des mesures susceptibles d'améliorer la gestion budgétaire et financière des Institutions, des Ministères et des Etablissements Publics.

Stratégie:

- le renforcement de la responsabilité de l'ordonnateur dans la chaîne de la dépense et, corrélativement, l'allègement des contrôles financiers a priori ;
- l'exercice du contrôle financier a posteriori, non bloquant, sur les actes prévus par la réglementation pour s'assurer de la régularité et du bon fonctionnement du système de contrôle interne chez l'ordonnateur ainsi que la matérialité de la dépense ;
- le maintien du contrôle a priori sur les actes à enjeux et risques financiers importants et l'amélioration du rôle du contrôle financier à travers une participation à la programmation de l'exécution budgétaire, à la soutenabilité budgétaire et au suivi de la performance des dépenses publiques tant dans les Institutions et Ministères que dans les Etablissements Publics qui sont sous leur tutelle.

Résultats stratégiques:

- chaîne des dépenses allégées dans le cadre du contrôle a priori (CHED);
- irrégularités réduites dans le cadre du contrôle a posteriori (service fait).

7.1.2. Présentation de son cadre logique (Tableau P1)

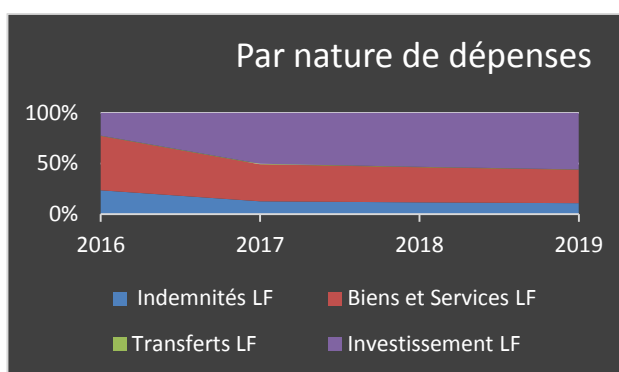
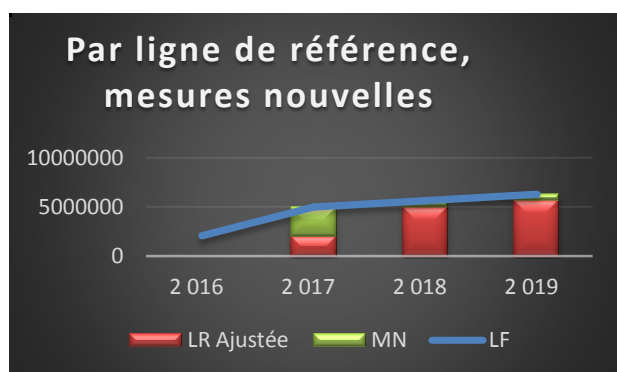
	Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Sources et moyens de vérification	Hypothèses	Liens avec le PND
ctif glob	Renforcer les contrôles des finances publiques	Nombre de contrôles effectués	-Ordre de mission livré -Rapports d'activité établis	- Moyens financiers insuffisants -Volonté politique du Gouvernement	Programme PND: Axe 1 : Gouvernance et Etat de Droit Axe 2 : Préservation de la stabilité macroéconomique et appui au développement
Objectifs spécifiques	Alléger le contrôle a priori	Volume de crédit engagé sous CHED en augmentation	Situation FCC	- Moyens financiers insuffisants -Volonté politique du Gouvernement	
	Renforcer les contrôles a posteriori	Augmentation du nombre de missions	Rapports d'activité	- Moyens financiers insuffisants -Volonté politique du Gouvernement	
Résultats attendus	Contrôle a priori rendu plus efficace	% de rejets réduits	- Nombre d'actes visés par rapport aux actes engagés - Situation FCC	- Moyens financiers insuffisants -Volonté politique du Gouvernement	
	Contrôle a posteriori devenu systématique	Nombre d'actes couverts par le contrôle financier en progression	- Nombre de services contrôlés - Rapports d'activités établis	- Moyens financiers insuffisants -Volonté politique du Gouvernement	
s stratégiques	Renforcement de capacité des ordonnateurs	Nombre des ordonnateurs formés	Nombre de formations effectuées	- Moyens financiers insuffisants -Volonté politique du Gouvernement	
	Elaboration de manuels de procédures	Nombre de manuels confectionnés	Nombre de manuels diffusés aux ORDSEC	- Moyens financiers insuffisants -Volonté politique du Gouvernement	

7.1.3. Présentation du Projet de Performance (Tableau P2)

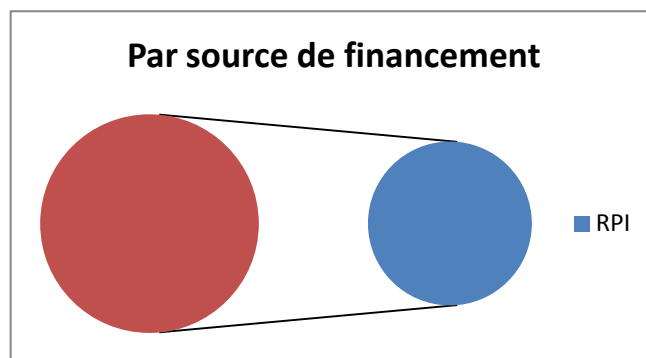
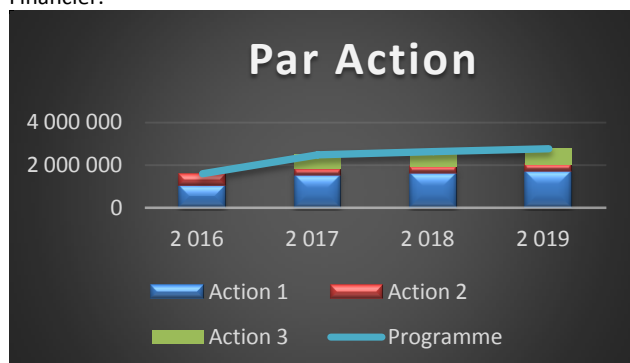
OS/Résultats/Indicateurs/Activités stratégiques	Unite	Méthode de calcul	2014	2015	2016	2017	2018	2019	Liens avec le PND ou Projet
			Réalizations		Proj	Cibles			
Objectif global : Renforcer les contrôles des finances publiques									- Moyens financiers insuffisants - Volonté politique du Gouvernement
OS1 : Alléger le contrôle a priori									- Moyens financiers insuffisants - Volonté politique du Gouvernement
R : Contrôle a priori rendu plus efficace									- Moyens financiers insuffisants - Volonté politique du Gouvernement
I : Ecart de non-conformité des actes soumis au visa	%					20%	15%	10%	- Moyens financiers insuffisants - Volonté politique du Gouvernement
AS : Nombre des séances de formations effectuées						6	10	16	- Moyens financiers insuffisants - Volonté politique du Gouvernement
OS2 : Renforcer les contrôles a posteriori									- Moyens financiers insuffisants - Volonté politique du Gouvernement
R : Contrôle a posteriori devenu systématique									- Moyens financiers insuffisants - Volonté politique du Gouvernement
I : Taux de couverture des crédits engagés par le contrôle à posteriori	%					45%	50%	55%	- Moyens financiers insuffisants - Volonté politique du Gouvernement
I : Taux de services audités par rapport à ceux programmés									- Moyens financiers insuffisants - Volonté politique du Gouvernement
AS : Nombre de manuel confectionnés	Nombre			2	6	10	15	20	- Moyens financiers insuffisants - Volonté politique du Gouvernement

7.2. Demande financière au niveau du programme

7.2.1. Présentation du budget du programme dans le cadre de la loi de finances



L'augmentation constatée des prévisions est due à l'acquisition de véhicules pour tous les Inspecteurs d'Etat et les délégués du Contrôle Financier.



La Direction Générale du Contrôle Financier est actuellement à cheval sur l'informatisation des informations relatives au contrôle a posteriori nécessitant des moyens adéquats.

7.2.2. Synthèse budgétaire : de manière globale (Tableau P3)

En 2017, la DGCF prévoit de recruter 15 nouveaux Inspecteurs d'Etat qui vont bénéficier les indemnités liées à la fonction expliquant l'augmentation des indemnités.

En ce qui concerne le PIP, son évolution se justifie par l'achat de véhicules pour tous les Inspecteurs d'Etat et les délégués du Contrôle Financier dont le statut particulier en prévoit.

Catégories des dépenses		LF 2016	PREVISIONS LF 2017		
		2 016	2 017	2 018	2 019
SOLDES	Solde estimée	N/D	13 676 352	14 356 727	15 073 046
	LR Ajustée		N/D	13 676 352	14 356 727
	MN		N/D	680 375	716 319
Autres personnels et Indemnités	LF	482 000	626 980	650 815	675 552
	LR Ajustée		482 000	626 980	650 815
	MN		144 980	23 835	24 737
Biens et Services	LF	1 100 122	1 816 968	1 952 013	2 069 176
	LR Ajustée		1 100 122	1 816 968	1 952 013
	MN		716 846	135 045	117 163
Transferts	LF	7 374	28 304	25 051	18 814
	LR Ajustée		7 374	28 304	25 051
	MN		20 930	-3 253	-6 237
Total Exploitation (cat2 et cat3)	LF	1 589 496	16 148 604	16 984 606	17 836 588
	LR Ajustée		1 589 496	16 148 604	16 984 606
	MN		14 559 108	836 002	851 982
PIP Financement Interne	LF	461 870	2 500 000	2 999 782	3 501 429
	LR Ajustée		461 870	2 500 000	2 999 782
	MN		2 038 130	499 782	501 647
PIP Financement Externe	LF	0	0	0	0
	LR Ajustée		0	0	0
	MN		0	0	0
TOTAL PIP	LF	461 870	2 500 000	2 999 782	3 501 429
	LR Ajustée		461 870	2 500 000	2 999 782
	MN		2 038 130	499 782	501 647
TOTAL	LF	2 051 366	18 648 604	19 984 388	21 338 017
	LR Ajustée		2 051 366	18 648 604	19 984 388
	MN		16 597 238	1 335 784	1 353 629

7.2.3. Synthèse par actions et projets : de manière globale (Tableau P4)

Années	2 016	2 017	2 018	2 019
Ensemble Programme	310 722 926	253 812 193	228 775 207	179 399 249
ACTIONS	310 161 526	252 212 193	226 855 344	177 158 335
PIP	561 400	1 600 000	1 919 863	2 240 914
ACTIONS	310 161 526	252 212 193	226 855 344	177 158 335
129-1 : Direction Générale du Contrôle Financier	1 322 054	1 964 831	2 106 509	2 226 647
129-2 : Délégations provinciales et Postes de Contrôle régionaux	308 839 472	250 247 362	224 748 835	174 931 688
129-3 : Délégations centrales du CF auprès des Ministères	561 400	1 600 000	1 919 863	2 240 914
PIP	561 400	1 600 000	1 919 863	2 240 914
RENFORCEMENT DU CONTROLE DES ENGAGEMENTS FINANCIERS	310 722 926	253 812 193	228 775 207	179 399 249

L'augmentation du PIP en 2018 s'explique par :

- La construction de bureau pour la Direction Générale du Contrôle Financier qui devient une charge assez lourde pour l'Administration, des réhabilitations et des nouvelles constructions de bureau se voient nécessaires pour certaines régions afin d'éviter les charges de frais de location dont le montant est parfois très exorbitant.
- La DGCF est actuellement à cheval sur l'informatisation des informations relatives au contrôle a posteriori. En conséquence, un budget assez conséquent est également indispensable pour y faire face.

7.3. Besoin en ressources humaines au niveau du programme

La hausse des effectifs s'explique principalement par le recrutement de 15 inspecteurs d'Etat par an suite au concours annuel et par la hausse de 15% par an au niveau des effectifs des autres catégories pour permettre à la DGCF d'assurer les fonctions telles qu'il est stipulé dans la loi 2016-009, promulguée le 22 Août 2016. A cet effet, la DGCF aura besoin des agents qualifiés pour étoffer l'équipe existante.

Effectifs		EXECUTIONS		LF	PREVISIONS LF 2017		
		2014	2015	2016	2017	2018	2019
<i>Ensemble (cat. 2 + cat.3)</i>	Total		567	575	666	779	886
	dont MN		0	0	91	204	311
<i>Personnel Solde (Cat.2)</i>	Total		534	542	633	736	853
	dont MN		0	0	91	194	311
Effectif catégorie A	Total		326	334	394	461	536
	dont MN				60	127	202
Effectif catégorie B	Total		102	102	117	135	155
	dont MN				15	33	53
Effectif catégorie C	Total		41	41	47	54	62
	dont MN				6	13	21
Effectif catégorie D	Total		65	65	75	86	100
	dont MN				10	21	35
<i>EFFECTIF ECD (cat 3)</i>	Total		33	33	33	43	43
	dont MN				0	10	0

7.4. Présentation globale du cadre opérationnel (les actions) du programme

7.4.1. Présentation des actions du programme

Le programme 129 est composé de trois actions suivantes :

129-1 : Direction Générale du Contrôle Financier

129-2 : Délégations provinciales et Postes de Contrôle régionaux

129-3 : Délégations centrales du CF auprès des Ministères

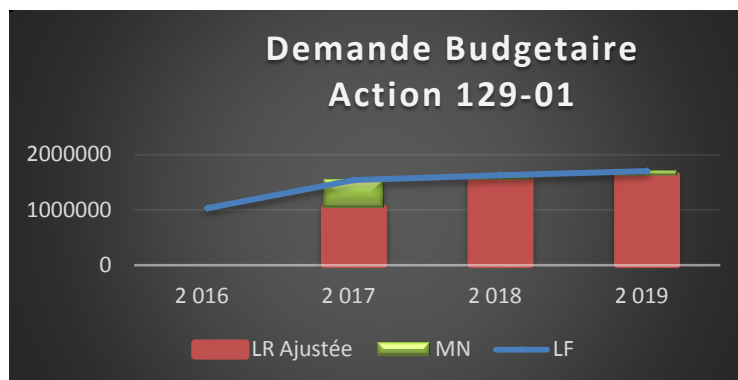
7.4.2. Description des actions

Action 129-1 : Direction Générale du Contrôle Financier

La Direction Générale du Contrôle Financier coordonne et supervise les activités des délégations centrales, celles régionales et chefs de poste.

PRINCIPALES ACTIVITES COURANTES

- Assurer la coordination des activités des délégués et des chefs de poste
- Assurer la gestion du personnel technique et administratif
- Assurer la gestion du crédit de la DGCF



Présentation de l'environnement :

- Type de formation
- Nombre de délégués mis en place

Objectifs à attendre :

- Nombre de délégués formés
- Délais de traitement des dossiers réduits

Justifications sur la demande

L'évolution de la demande se justifie comme suit :

- Achat de véhicules pour tous les Inspecteurs d'Etat et les délégués du Contrôle Financier dont le statut particulier en prévoit ;

- Remplacement de la plupart des matériels et mobiliers de bureau pour toutes délégations réparties dans toute l'île qui en disposent actuellement des mobiliers datés de 1996 à 2000. Les ordinateurs qu'elles utilisent sont : non seulement obsolètes mais inutilisables ; ce qui leur oblige de céder à leur propre ordinateur.

- A part la construction de bureau pour la Direction Générale du Contrôle Financier qui devient une charge assez lourde pour l'Administration, des réhabilitations et des nouvelles constructions de bureau se voient nécessaires pour certaines régions afin d'éviter les charges de frais de location dont le montant est parfois très exorbitant.

- La DGCF est actuellement à cheval sur l'informatisation des informations relatives au contrôle a posteriori. En conséquence, un budget assez conséquent est également indispensable pour y faire face.

- Hausse des crédits en biens et services des actions 129-2 et 129-3 (toutes les délégations centrales et régionales), ce qui a entraîné la baisse de crédits en biens et services de l'action 129-1 en 2017.

Présentation du besoin en effectifs

La hausse des effectifs s'explique principalement par le recrutement de 15 inspecteurs d'Etat par an suite au concours annuel et par la hausse de 15% par an au niveau des effectifs des autres catégories pour permettre à la DGCF d'assurer les fonctions telles qu'il est stipulé dans la loi 2016-009, promulguée le 22 Août 2016. A cet effet, la DGCF aura besoin des agents qualifiés pour étoffer l'équipe existant.

INDICATEURS	EXECUTION		LF	PREVISIONS		
	2014	2015	2016	2017	2018	2019
INDICATEURS D'ENVIRONNEMENT						
- Type de formation			1	4	4	4
- Nombre de délégués mis en place			53	53	53	53
INDICATEURS DE PRODUITS						
- Nombre de délégués formés			53	55	55	55

Catégories des dépenses		LF 2016	PREVISIONS LF 2017		
		2016	2017	2018	2019
Autres personnels et Indemnités	LF	482 000	626 980	650 815	675 552
	LR Ajustée		482 000	626 980	650 815
	MN		144 980	23 835	24 737
Biens et Services	LF	541 844	884 968	950 762	1 007 809
	LR Ajustée		541 844	884 968	950 762
	MN		343 124	65 794	57 047
Transferts	LF	7 374	28 304	25 051	18 814
	LR Ajustée		7 374	28 304	25 051
	MN		20 930	-3 253	-6 237
Total Exploitation	LF	1 031 218	1 540 252	1 626 628	1 702 175
	LR Ajustée		1 031 218	1 540 252	1 626 628
	MN		509 034	86 376	75 547
Total Action		1 031 218	1 540 252	1 626 628	1 702 175

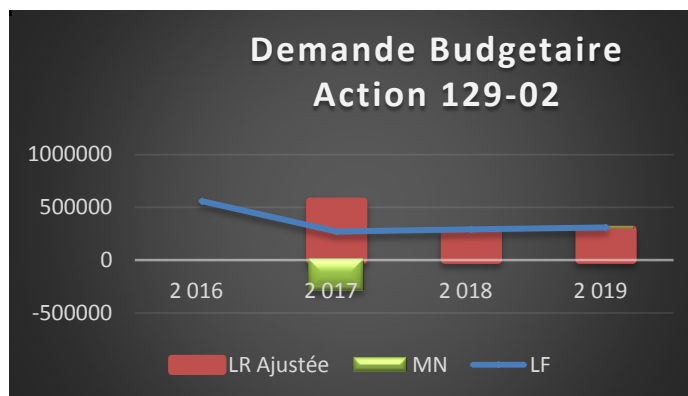
Effectifs		EXECUTIONS		LF	PREVISIONS LF 2017		
		2014	2015	2016	2017	2018	2019
Ensemble (cat. 2 + cat.3)	Total		290	298	351	419	484
	dont MN			8	43	56	52
Personnel Solde (Cat.2)	Total		281	289	342	400	465
	dont MN			8	43	46	52
Effectif catégorie A	Total		176	184	221	261	306
	dont MN			8	37	40	45
Effectif catégorie B	Total		68	68	78	90	103
	dont MN						
Effectif catégorie C	Total		25	25	29	33	38
	dont MN			0	4	4	5
Effectif catégorie D	Total		12	12	14	16	18
	dont MN			0	2	2	2
EFFECTIF ECD (cat 3)	Total		9	9	9	19	19
	dont MN			0	0	10	0

Action 129-2 : Délégations provinciales et Postes de Contrôle régionaux

Les Délégations régionales et chefs de postes contrôlent a priori les engagements et a posteriori les services faits.

PRINCIPALES ACTIVITES COURANTES

- Viser les actes financiers
- Contrôler les services faits



Présentation de l'environnement :

- Type de formation
- Nombre de délégués mis en place

Objectifs à attendre :

- Nombre de délégués formés
- Délais de traitement des dossiers réduits

Justifications sur la demande

L'évolution de la demande se justifie comme suit :

- Achat de véhicules pour tous les Inspecteurs d'Etat et les Délégués Régionales du Contrôle Financier ;
- Remplacement de la plupart des matériels et mobiliers de bureau pour toutes délégations réparties dans les régions qui en disposent actuellement des mobiliers datés de 1996 à 2000 et des ordinateurs obsolètes.
- Les délégations régionales et Postes du contrôle financier sont actuellement à cheval sur l'informatisation des informations relatives au contrôle a posteriori.

INDICATEURS	EXECUTION		LF	PREVISIONS		
	2014	2015	2016	2017	2018	2019
INDICATEURS D'ENVIRONNEMENT						
Type de formation			1	3	3	3
Nombre de délégués régionaux et chefs de postes mis en place			17	18	18	18
INDICATEURS DE PRODUITS						
Nombre de délégués régionaux et chefs de postes formés			17	18	18	18

Catégories des dépenses		LF 2016	PREVISIONS LF 2017		
		2016	2017	2018	2019
Autres personnels et Indemnités	LF	0	0	0	0
	LR Ajustée		0	0	0
	MN		0	0	0
Biens et Services	LF	171 540	272 000	292 229	309 740
	LR Ajustée		171 540	272 000	292 229
	MN		100 460	20 229	17 511
Transferts	LF	0	0	0	0
	LR Ajustée		0	0	0
	MN		0	0	0
Total Exploitation	LF	171 540	272 000	292 229	309 740
	LR Ajustée		171 540	272 000	292 229
	MN		100 460	20 229	17 511
Total Action		171 540	272 000	292 229	309 740

Présentation du besoin en effectifs

Une hausse de 15% sur les effectifs est prévue par an puisque la DGCF va assurer les fonctions telles qu'il est stipulé dans la loi 2016-009, promulguée le 22 Août 2016. A cet effet, la DGCF aura besoin des agents qualifiés pour étoffer l'équipe existant.

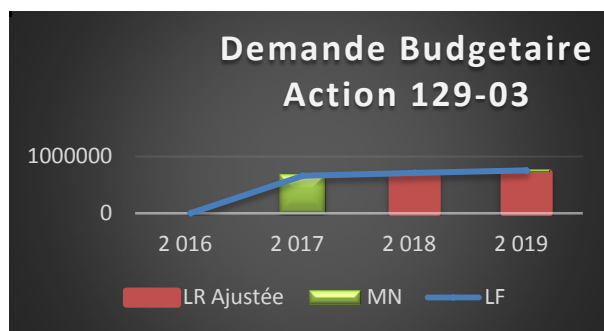
Effectifs		EXECUTIONS		LF	PREVISIONS LF 2017		
		2014	2015	2016	2017	2018	2019
Ensemble (cat. 2 + cat.3)	Total		198	198	225	257	293
	dont MN			0	22	26	29
Personnel Solde (Cat.2)	Total		181	181	208	240	276
	dont MN			0	22	26	29
Effectif catégorie A	Total		102	102	117	135	155
	dont MN			0	15	18	20
Effectif catégorie B	Total		34	34	39	45	52
	dont MN						
Effectif catégorie C	Total		11	11	13	15	17
	dont MN			0	2	2	2
Effectif catégorie D	Total		34	34	39	45	52
	dont MN			0	5	6	7
EFFECTIF ECD (cat 3)	Total		17	17	17	17	17
	dont MN			0	0	0	0

Action 129-3 : Délégations centrales du CF auprès des ministères

Les Délégations centrales du CF auprès des ministères contrôlent a priori les engagements et a posteriori les services faits.

PRINCIPALES ACTIVITES COURANTES

- Viser les actes financiers
- Contrôler les services faits



Présentation de l'environnement :

- Type de formation
- Nombre de délégués mis en place

Objectifs à attendre :

- Nombre de délégués formés
- Délais de traitement des dossiers réduits

Justifications sur la demande

L'évolution de la demande se justifie comme suit :

-Achat de véhicules pour tous les Inspecteurs d'Etat et les Délégués Centrales du Contrôle Financier ;

-Remplacement de la plupart des matériels et mobiliers de bureau pour toutes délégations réparties auprès des Ministères qui en disposent actuellement des mobiliers datés de 1996 à 2000 et des ordinateurs obsolètes.

-Les délégations centrales sont actuellement à cheval sur l'informatisation des informations relatives au contrôle a posteriori.

INDICATEURS	EXECUTION		LF	PREVISIONS		
	2014	2015	2016	2017	2018	2019
INDICATEURS D'ENVIRONNEMENT						
Nombre de ministères pourvus de délégués			30	32	33	33
Nombre de types de formation			1	4	4	4
Nombre d'EPN pourvus de délégués			100	110	120	130
INDICATEURS DE PRODUITS						
Nombre de délégués centraux formés			30	32	33	33

Catégories des dépenses		LF 2016	PREVISIONS LF 2017		
		2016	2017	2018	2019
Autres personnels et Indemnités	LF	0	0	0	0
	LR Ajustée		0	0	0
	MN		0	0	0
Biens et Services	LF	386 738	660 000	709 022	751 627
	LR Ajustée		386 738	660 000	709 022
	MN		273 262	49 022	42 605
Transferts	LF	0	0	0	0
	LR Ajustée		0	0	0
	MN		0	0	0
Total Exploitation	LF	386 738	660 000	709 022	751 627
	LR Ajustée		386 738	660 000	709 022
	MN		273 262	49 022	42 605
Total Action		386 738	660 000	709 022	751 627

Présentation du besoin en effectifs

Une hausse de 15% par an est prévue sur les effectifs car la DGCF va assurer les fonctions telles qu'il est stipulé dans la loi 2016-009, promulguée le 22 Août 2016. A cet effet, la DGCF aura besoin des agents qualifiés pour étoffer l'équipe existant.

Effectifs		EXECUTIONS		LF	PREVISIONS LF 2017		
		2014	2015	2016	2017	2018	2019
Ensemble (cat. 2 + cat.3)	Total		79	79	90	102	117
	dont MN			0	11	12	15
Personnel Solde (Cat.2)	Total		72	72	83	95	110
	dont MN			0	11	12	15
Effectif catégorie A	Total		48	48	55	63	73
	dont MN			0	7	8	10
Effectif catégorie B	Total		0	0	0	0	0
	dont MN						
Effectif catégorie C	Total		5	5	6	7	8
	dont MN			0	1	1	1
Effectif catégorie D	Total		19	19	22	25	29
	dont MN			0	3	3	4
EFFECTIF ECD (cat 3)	Total		7	7	7	7	7
	dont MN			0	0	0	0

7.5. Présentation du Programme d'Investissement Public

PIP DU PROGRAMME			Financement	LF	PREVISIONS		
CONVENTION	Groupe	FINANCEMENT		2016	2017	2018	2019
TOTAL PIP				461 870	2 500 000	2 999 782	3 501 429
RENFORCEMENT DU CONTROLE DES ENGAGEMENTS FINANCIERS	A	10-001-001-A	10	461 870	2 500 000	2 999 782	3 501 429

8. PRESENTATION DU PROGRAMME N°130 « GESTION FINANCIERE DU PERSONNEL DE L'ETAT »

8.1. Présentation du programme, de la stratégie et du projet de performance :

8.1.1. Présentation de la stratégie du programme

Les stratégies du programme sont la modernisation des outils de travail et des services rendus aux usagers, l'amélioration de la gestion des ressources humaines, le renforcement de la gestion de la trésorerie et de la dette de l'Etat, et le renforcement des contrôles dans la gestion financière et comptable des organismes publics ainsi qu'au niveau des secteurs sous tutelle du Trésor Public

8.1.2. Présentation de son cadre logique (Tableau P1)

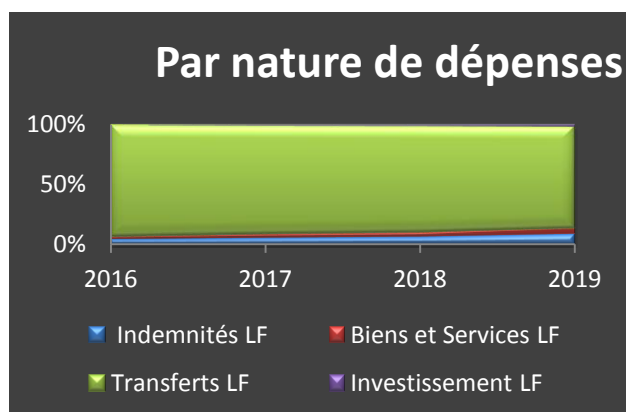
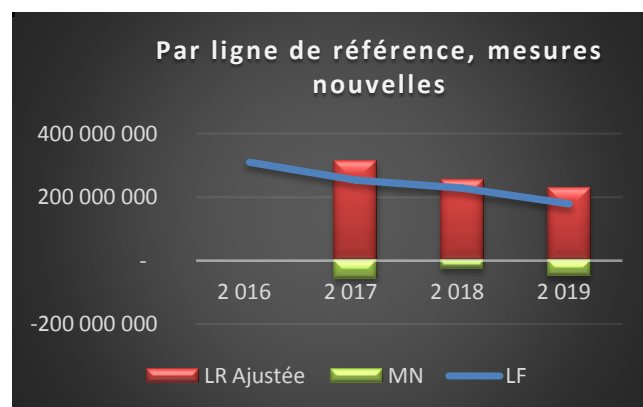
	Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Sources et moyens de vérification	Hypothèses	Liens avec le PND
Objectif global	Renforcer la gouvernance financière et budgétaire du personnel de l'Etat	PI 18	Rapport PEFA sur les performances		2.1.1.4
Objectifs spécifiques	Améliorer le cadre organisationnel, institutionnel et physique	Taux de satisfaction des usagers	Fiche de notation (boite à idée par SRSP)	Disponibilité des ressources	2.1.1.4
	Optimiser la gestion financière du personnel de l'Etat	Dépense de solde / PIB	Rapport de performance DGGFPE	Réforme paramétrique accordé	
Résultats attendus	Cadre juridique et réglementaire mis à jour	Nombre de textes et/ou procédures mis à jour par métier	Rapport d'activité DS, DTLE	Disponibilité des ressources	
	Système d'information amélioré	Taux de dématérialisation de la procédure de gestion	Rapport d'activité DTLE		
	Cadre d'accueil au sein des services est au norme	Taux de régression des nombres de doléance reçu	Rapport d'activité DGFPE, Rapport DRG		
	Gestion financière du personnel de l'Etat efficace et efficiente	Montant du déficit des caisses de retraite	Rapport budgétaire	Réforme paramétrique accordé	
	Gestion financière du personnel de l'Etat adaptée au contexte économique	Pourcentage des Ministères ayant des répartitions d'effectifs par programme	Loi de Finance		

8.1.3. Présentation du Projet de Performance (Tableau P2)

Type	LibPAP	Verif	Hypothese	PND	Projets	Unite	Calcul	2017	2018	2019
OG	Renforcer la gouvernance financière et budgétaire du personnel de l'Etat			2.1.1.4.						
I	PI18	Rapport PEFA sur les performances				Note	Evaluation	C	C+	C+
OS	Améliorer le cadre organisationnel, Institutionnel et physique									
I	Taux de satisfaction des usagers	Fiche de notation dans une boite à idée				%	nbr d'usagers satisfait / nbr d'usagers total	80	85	90
R	Cadre juridique et réglementaire mis à jour									
I	Nombre de textes et/ou procédures mis à jour par métier	Rapport d'activité DS, DTLE				Unité		1	3	5
AS	Renforcement du système juridique et réglementaire		Disponibilité des moyens		196 : Renforcement et Modernisation de la gestion financière du personnel de l'Etat					
R	Système d'information amélioré									
I	Taux de dématérialisation de la procédure de gestion	Rapport d'activité de la DTLE				%	nbre de process informatisé / nbr de process total de la procédure	20	50	100
AS	Renforcement du système informatique: appui technique et matériel		Disponibilité des moyens		196 : Renforcement et Modernisation de la gestion financière du personnel de l'Etat					
R	Cadre d'accueil au sein des services est au normes									
I	Taux de régression des nombres de doléance reçu	Rapport d'activité DGGFPE Rapport DRG				%	(nbr doléance reçu N - nbr doléance reçu N-1) / nbr de doléance reçu N-1	-20	-30	-50
AS	Construction et réhabilitation de batiments suivant les normes établis		Disponibilité des moyens		196 : Renforcement et Modernisation de la gestion financière du personnel de l'Etat	Nombre de batiments construits et/ou réhabilités				
AS	Opérer une Réforme énergétique : recours à l'énergie renouvelable.		Disponibilité des moyens		196 : Renforcement et Modernisation de la gestion financière du personnel de l'Etat					
OS	Optimiser la gestion financière du personnel de l'Etat									
I	Dépense de solde / PIB	Rapport de performance				%	Dépense de solde / PIB	5,04	4,8	4,58
R	Gestion financière du personnel de l'Etat efficace et efficiente		Textes sur les réformes paramétriques effectifs							
I	Montant du déficit des caisses de retraite	Rapport budgétaire	Réforme paramétrique accordé			Milliard d'Ariary		230	190	150
AS	Assainissement de la base de données des pensions				196 : Renforcement et Modernisation de la gestion financière du personnel de l'Etat					
R	Un système de suivi permettant un recouvrement plus efficace des cotisations au niveau du Budget Général, des EPN et des CTD mis en place									
R	Gestion financière du personnel de l'Etat adaptée au contexte économique									
I	Pourcentage des Ministères ayant des répartitions d'effectifs par programme	Loi de Finance				%		3	25	100
AS	Intégration progressive de la solde dans le budget programme				196 : Renforcement et Modernisation de la gestion financière du personnel de l'Etat					
AS	Evolution du SGSP vers un système intégré de gestion des ressources humaines de l'Etat		Disponibilité des moyens		196 : Renforcement et Modernisation de la gestion financière du personnel de l'Etat					

8.2. Demande financière au niveau du programme

8.2.1. Présentation du budget du programme dans le cadre de la loi de finances



8.2.2. Synthèse budgétaire : de manière globale (Tableau P3)

Les mesures nouvelles prévues en 2017 et 2018 en termes d'indemnités ne sont que des alignements par rapport aux besoins réels de la DGGFPE. Par contre, les augmentations des biens et services s'expliquent par le balancement d'un système de gestion manuel vers un système dématérialisé. Pendant la période de transition et de basculement les deux systèmes seront voués à coexister simultanément jusqu'à ce que le nouveau système soit effectivement opérationnel.

Les mesures exceptionnelles quant à elles s'expliquent par l'existence d'arriéré de dépenses de la gestion des exercices antérieures. Les coupures budgétaires de l'exercice 2015 n'ont pas permis la couverture de certaines dépenses notamment en matière de loyer et d'édition de cartes des pensionnées.

Catégories des dépenses		LF 2016	PREVISIONS LF 2017		
		2 016	2 017	2 018	2 019
SOLDES	Solde estimée	N/D	41 375 854	43 428 885	45 590 365
	LR Ajustée		N/D	41 375 854	43 428 885
	MN		N/D	2 053 031	2 161 480
Autres personnels et Indemnités	LF	14 344 000	14 150 731	14 688 675	15 246 966
	LR Ajustée		14 344 000	14 150 731	14 688 675
	MN		-193 269	537 944	558 291
Biens et Services	LF	5 565 152	7 738 388	8 313 670	8 812 565
	LR Ajustée		5 565 152	7 738 388	8 313 670
	MN		2 173 236	575 282	498 895
Transferts	LF	290 252 374	230 323 074	203 852 999	153 098 804
	LR Ajustée		290 252 374	230 323 074	203 852 999
	MN		-59 929 300	-26 470 075	-50 754 195
Total Exploitation (cat2 et cat3)	LF	310 161 526	293 588 047	270 284 229	222 748 700
	LR Ajustée		310 161 526	293 588 047	270 284 229
	MN		-16 573 479	-23 303 818	-47 535 529
PIP Financement Interne	LF	561 400	1 600 000	1 919 863	2 240 914
	LR Ajustée		561 400	1 600 000	1 919 863
	MN		1 038 600	319 863	321 051
PIP Financement Externe	LF	0	0	0	0
	LR Ajustée		0	0	0
	MN		0	0	0
TOTAL PIP	LF	561 400	1 600 000	1 919 863	2 240 914
	LR Ajustée		561 400	1 600 000	1 919 863
	MN		1 038 600	319 863	321 051
TOTAL	LF	310 722 926	295 188 047	272 204 092	224 989 614
	LR Ajustée		310 722 926	295 188 047	272 204 092
	MN		-15 534 879	-22 983 955	-47 214 478

8.2.3. Synthèse par actions et projets : de manière globale (Tableau P4)

Années	2 016	2 017	2 018	2 019
Ensemble Programme	310 722 926	253 812 193	228 775 207	179 399 249
ACTIONS	310 161 526	252 212 193	226 855 344	177 158 335
PIP	561 400	1 600 000	1 919 863	2 240 914
ACTIONS	310 161 526	252 212 193	226 855 344	177 158 335
130-01 : Gestion opérationnelle de la Solde et des Pensions	1 322 054	1 964 831	2 106 509	2 226 647
130-02 : Gestion stratégique et technique de la gestion financière du personnel de l'Etat	308 839 472	250 247 362	224 748 835	174 931 688
PIP	561 400	1 600 000	1 919 863	2 240 914
RENFORCEMENT ET MODERNISATION DE LA GESTION FINANCIERE DU PERSONNEL DE L'ETAT (DGGFPE)	561 400	1600000	1919863	2240914

8.3. Besoin en ressources humaines au niveau du programme

En opérant une réforme organisationnelle la DGGFPE compte améliorer sa performance avec le même niveau d'effectif. Ainsi, la DGGFPE veut maintenir son effectif à son niveau actuel afin de mettre en exergue les effets de la réforme organisationnelle entreprise en isolant l'effet de la variation des ressources humaines.

Effectifs LRI (en nombre d'effectif)	Source	EXECUTIONS		LF	PREVISIONS LF 2017		
		2014	2015	2016	2017	2018	2019
Ensemble (cat.2 + cat.3)	DGGFPE				1 873	1 873	1 873
	Ministère						
Personnel Solde (Cat.2)	DGGFPE	-	-	-	1 627	1 627	1 627
	Ministère	-	-	-			
Effectif catégorie A	DGGFPE	-	-	-	1 091	1 091	1 091
	Ministère	-	-	-			
Effectif catégorie B	DGGFPE	-	-	-	383	383	383
	Ministère	-	-	-			
Effectif catégorie C	DGGFPE	-	-	-	104	104	104
	Ministère	-	-	-			
Effectif catégorie D	DGGFPE	-	-	-	49	49	49
	Ministère	-	-	-			
Effectif ECD (Cat.3)*	Ministère	-	-	-	246	246	246

8.4. Présentation globale du cadre opérationnel (les actions) du programme

Présentation des actions du programme

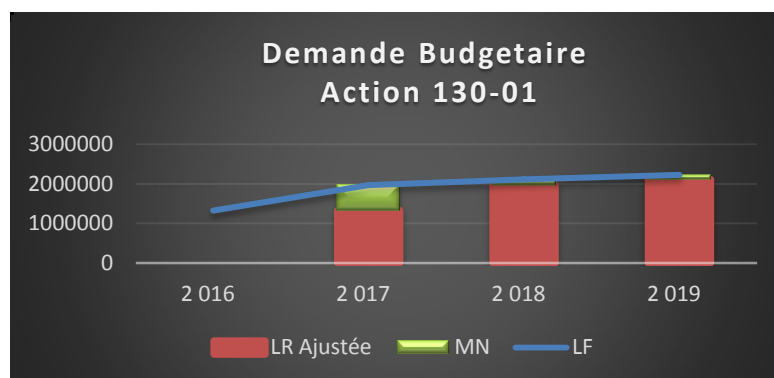
Action 130-01 : Gestion opérationnelle de la Solde et des Pensions

Action 130-02 : Gestion stratégique et technique de la gestion financière du personnel de l'Etat

Description des Actions

Action 130-01 Gestion opérationnelle de la Solde et des Pensions

La principale mission de l'action « Gestion opérationnelle de la gestion financière du personnel de l'Etat » est d'assurer le traitement administratif et budgétaire des dossiers de solde et Pensions. Plus précisément, on attend de cette action que les rémunérations des agents de l'Etat (solde et pensions) soient payées à temps



Environnement et indicateur :

Les produits tangibles fournis par l'action 130-01 sont les bulletins de soldes et les fiches de paie des pensionnés édités. Aussi, l'envergure de ses activités peut être appréciée à travers le nombre des agents de l'Etat payés

INDICATEURS	LF	PREVISIONS		
	2016	2017	2018	2019
INDICATEURS D'ENVIRONNEMENT				
Nombre d'agents de l'Etat géré		204 709	215 709	229 709
INDICATEURS DE PRODUITS				
Taux de salaire ordonnancé		100	100	100
Taux de fiches de pension édités		100	100	100

Présentation des Besoins

Budgétaires :

Les mesures nouvelles correspondent aux effets de l'effort de dématérialisation.

Les mesures exceptionnelles correspondent aux arriérés de loyers de l'exercice 2015.

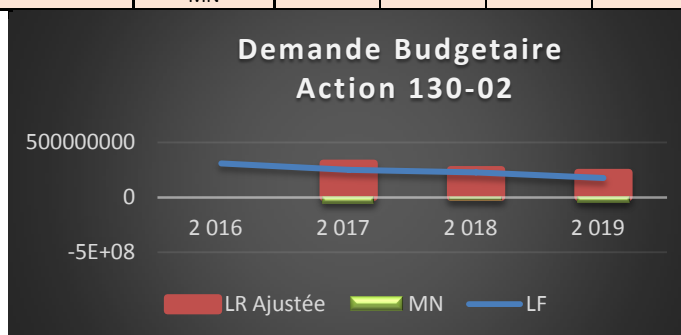
Catégories des dépenses		LF 2016	PREVISIONS LF 2017		
		2016	2017	2018	2019
Autres personnels et Indemnités	LF	0	0	0	0
	LR Ajustée		0	0	0
	MN		0	0	0
Biens et Services	LF	1 069 680	1 941 757	2 086 088	2 211 303
	LR Ajustée		1 069 680	1 941 757	2 086 088
	MN		872 077	144 331	125 215
Transferts	LF	252 374	23 074	20 421	15 344
	LR Ajustée		252 374	23 074	20 421
	MN		-229 300	-2 653	-5 077
Total Exploitation	LF	1 322 054	1 964 831	2 106 509	2 226 647
	LR Ajustée		1 322 054	1 964 831	2 106 509
	MN		642 777	141 678	120 138
Total Action		1 322 054	1 964 831	2 106 509	2 226 647

Présentation du besoin en effectifs
La DGGFPE envisage de maintenir ses effectifs à son niveau actuel

Effectifs (en nombre d'effectif)	Source	EXECUTIONS		LF	PREVISIONS LF 2017		
		2014	2015	2016	2017	2018	2019
Ensemble (cat.2 + cat.3)	LRI				1 026	1 026	
	MN						
Personnel Solde (Cat.2)	LRI				1 026	1 026	
	MN						
Effectif catégorie A	LRI				648	648	
	MN						
Effectif catégorie B	LRI				263	263	
	MN						
Effectif catégorie C	LRI				86	86	
	MN						
Effectif catégorie D	LRI				29	29	
	MN						
Effectif ECD (Cat.3)*	LRI						
	MN						

Action 130-02 : Gestion stratégique et technique de la gestion financière du personnel de l'Etat

La principale mission de l'action « Gestion stratégique et technique de la gestion financière du personnel de l'Etat » c'est de concevoir et mettre en œuvre la politique de gestion financière de l'Etat cohérente en cohérence avec la situation économique réelle



Environnement et indicateur :

Les produits tangibles fournis par l'action 130-02 sont les dossiers d'études et les projets de réformes mis en œuvre. Etant donné que l'objectif principal de cette action est l'optimisation des dépenses de solde et pension, l'envergure de ses activités peut être mesurée à travers l'évolution des dépenses de renflouement du déficit de la caisse de retraite

INDICATEURS	LF	PREVISIONS		
	2016	2017	2018	2019
INDICATEURS D'ENVIRONNEMENT				
Montant du déficit des caisses de retraite	290	230	190	150
INDICATEURS DE PRODUITS				
Taux d'achèvement moyen des projets de réformes		30	50	80

Présentation des Besoins Budgétaires :

Les mesures nouvelles correspondent aux effets de l'effort de dématérialisation.

Les mesures exceptionnelles correspondent aux arriérés de loyers de l'exercice 2015 et du projet de recensement des pensionnées

Catégories des dépenses		LF 2016	PREVISIONS LF 2017		
		2016	2017	2018	2019
Autres personnels et Indemnités	LF	14 344 000	14 150 731	14 688 675	15 246 966
	LR Ajustée		14 344 000	14 150 731	14 688 675
	MN		-193 269	537 944	558 291
Biens et Services	LF	4 495 472	5 796 631	6 227 582	6 601 262
	LR Ajustée		4 495 472	5 796 631	6 227 582
	MN		1 301 159	430 951	373 680
Transferts	LF	290 000 000	230 300 000	203 832 578	153 083 460
	LR Ajustée		290 000 000	230 300 000	203 832 578
	MN		-59 700 000	-26 467 422	-50 749 118
Total Exploitation	LF	308 839 472	250 247 362	224 748 835	174 931 688
	LR Ajustée		308 839 472	250 247 362	224 748 835
	MN		-58 592 110	-25 498 527	-49 817 147
Total Action		308 839 472	250 247 362	224 748 835	174 931 688

Présentation du besoin en effectifs
La DGGFPE envisage de maintenir ses effectifs à son niveau actuel.

Effectifs (en nombre d'effectif)	Source	EXECUTIONS		LF	PREVISIONS LF 2017		
		2014	2015	2016	2017	2018	2019
Ensemble (cat.2 + cat.3)	LRI				847	847	847
	MN						
Personnel Solde (Cat.2)	LRI				601	601	601
	MN						
Effectif catégorie A	LRI				443	443	443
	MN						
Effectif catégorie B	LRI				120	120	120
	MN						
Effectif catégorie C	LRI				18	18	18
	MN						
Effectif catégorie D	LRI				20	20	20
	MN						
Effectif ECD (Cat.3)*	LRI						
	MN				246	246	246

8.5. Présentation du Programme d'Investissement Public

Malgré le rattachement du PIP au niveau de l'action 2 la réalisation et les impacts de celui-ci concernent toute la Direction Générale. En d'autres termes, c'est un projet transversal aux deux actions. La performance de la DGGFPE dépend en grande partie de la réussite de ce projet vu que la majorité des axes stratégiques du programme y est lié (comme nous l'indique le Projet de Performance).

PIP DU PROGRAMME			Financeme nt	PREVISIONS			
CONVENTION	Group e	FINANCEMENT		2 016	2 017	2 018	2 019
TOTAL PIP				561 400	1 600 000	1 919 863	2 240 914
RENFORCEMENT ET MODERNISATION DE LA GESTION FINANCIERE DU PERSONNEL DE L'ETAT (DGGFPE)	A	10-01-001-A	10	561 400	1 600 000	1 919 863	2 240 914

9. PRESENTATION DU PROGRAMME N°803 « ACTION SOCIALE ET DEVELOPPEMENT »

9.1. Présentation du programme, de la stratégie et du projet de performance :

L'impact social et économique de la crise politique de 2009 se fait sentir plus particulièrement chez les agriculteurs, les nouveaux chômeurs du secteur formel ainsi que chez les pauvres en milieu urbain. L'incidence de la pauvreté s'élève à près de 86%

Les populations déjà vulnérables sont d'avantage affectées et se caractérisent par les faits ci-après :

- les ménages ont tendance à se démunir de leurs actifs (vente de bétails, biens mobiliers et immobiliers, consommation de l'épargne) ;
- la baisse de la consommation alimentaire ;
- le retrait des enfants de l'école ;
- le difficile d'accès aux services sociaux de base.

Par ailleurs, on constate une dégradation croissante des infrastructures (routes, eau, énergie, etc.), car suite à de sévères coupes budgétaires, l'Etat est dans l'incapacité de faire des investissements pour les nouvelles constructions et pour l'entretien des existants.

Le Gouvernement malgache a fait de la lutte contre la pauvreté, un des axes majeurs de sa Politique. C'est aussi un des objectifs de ce programme qui se propose d'atteindre cette population cible dans ses lieux mêmes de vie, les communes urbaines et rurales du pays.

Ainsi, deux instances ont été créées afin d'atteindre cet objectif :

- L'Agence de Microréalizations et de Coopération Décentralisée (AMCD) qui a une double mission : améliorer les infrastructures locales et la concertation au niveau des communes ;
- La Cellule de coordination des projets de relance économique et d'actions sociales (CCPREAS) : cette structure réalise des infrastructures locales en ayant recours notamment à des techniques à haute intensité de main d'œuvre (HIMO)

Le programme « ACTION SOCIALE ET DEVELOPPEMENT » aide les Communes à réaliser les infrastructures publiques leur sont nécessaires, pour assurer les services de bases qu'elles sont tenues de rendre à leur population. Cette dernière en est donc l'ultime bénéficiaire.

Les domaines d'intervention de ces deux entités sont :

- **Infrastructures routières** : pavés, petits ouvrages de franchissement et ponts ;
- **Infrastructures sociales** : bâtiments scolaires, centres de santé de base, centres de formation ou action socio-éducatif, centres culturel ou cultuel, hygiène et assainissement, adduction d'eau potable, reboisement, complexe sportive ;
- **Infrastructures économiques** : hangars, marchés communaux, abattoirs ;
- **Infrastructures hydrauliques** : barrages, ouvrage de petits périmètres irrigués, canaux d'irrigation.

Et, la zone d'intervention est dans tout le territoire malagasy.

9.1.1. Présentation de la stratégie du programme

Le programme a pour stratégie d'accroître les investissements au niveau des collectivités par le biais du développement des compétences locales et de la maîtrise des projets de microréalisation, mais aussi par l'emploi de techniques à haute intensité de main d'œuvre afin d'offrir des opportunités d'emplois productifs dans les secteurs pourvoyeurs d'emplois, notamment les aménagements hydro-agricoles et les pistes de désenclavement.

9.1.2. Présentation de son cadre logique (Tableau P1)

	Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Sources et moyens de vérification	Hypothèses	Liens avec le PND
Objectif global	Appuis transversaux au développement économique et social pour répondre aux objectifs du PND				
Objectifs spécifiques	1-Appuyer les collectivités en initiant des projets à haute intensité de main d'œuvre (HIMO)	% demandes satisfaites	Rapports périodiques	Budget disponible	5.2.1; 4.8.1; 4.5.1; 4.7.1
	2-Appuyer les ONG pour le développement socio-culturel	% demandes satisfaites	Rapports périodiques	Budget disponible	4.2.1
	3-Améliorer les infrastructures locales et la concertation au niveau des Communes	% demandes satisfaites	Rapports périodiques	Budget disponible	3.1.1; 3.2.1; 4.1.1; 4.2.1; 4.3.1; 4.5.1
Résultats attendus	1-Projets à haute intensité de main d'œuvre initiés	% demandes satisfaites	Rapports périodiques	Budget disponible	5.2.1; 4.8.1; 4.5.1; 4.7.1
	2-Centres de formation, centres culturels et culturels construits ou réhabilités	% demandes satisfaites	Rapports périodiques	Budget disponible	4.2.1
	3-Infrastructures publiques (routières, économiques, sociales, hydrauliques) construites ou réhabilitées	% demandes satisfaites	Rapports périodiques	Budget disponible	3.1.1; 3.2.1; 4.1.1; 4.2.1; 4.3.1; 4.5.1

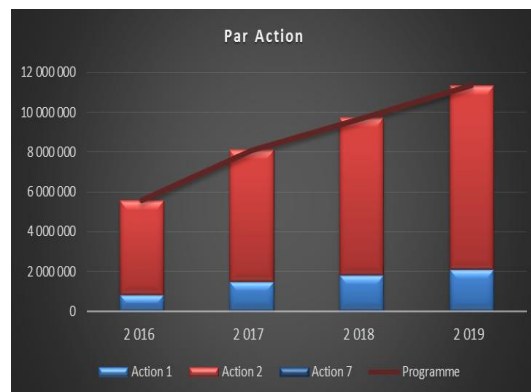
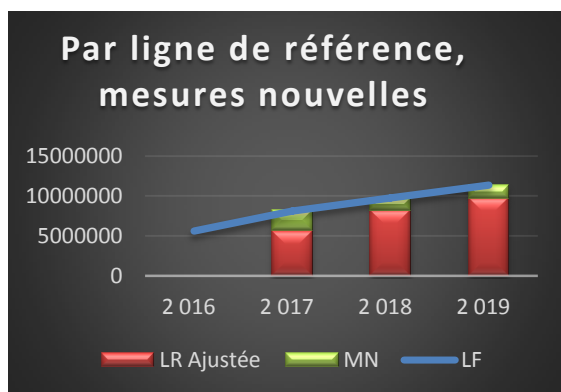
9.1.3. Présentation du projet de performance

ype	LibPAP	Verif	Hypothèse	PND	Projets	Unite	Calcul	2015	2016	2017	2018	2019
OG	Appuis transversaux au développement économique et social pour répondre aux objectifs du PND											
OS	Appuyer les collectivités en initiant des projets à haute intensité de main d'œuvre (HIMO)											
R	Projets à haute intensité de main d'œuvre initiés		Budget disponible									
I	% demandes satisfaites	Rapports périodiques		5.2.1 4.8.1 4.5.1 4.7.1	193/194	%	Nbre réalisations / nbre demandes reçues	2,4	2,1	2,96	11	10,5
AS	Initiation des projets HIMO	Rapports périodiques		5.2.1 4.8.1 4.5.1 4.7.1	193/194	Nombre réalisé		24	42	74	330	336
OS	Appuyer les ONG pour le développement socio-culturel											
R	Centres de formation, centres culturels et culturels construits ou réhabilités		Budget disponible									
I	% demandes satisfaites	Rapports périodiques		4.2.1	193/194	%	Nbre réalisations / nbre demandes reçues	8,75	12	9,4	36	36
AS	Construction / réhabilitation de centres de formation, centres culturels et culturels	Rapports périodiques		4.2.1	193/194	Nombre réalisé		7	12	16	72	72
OS	Améliorer les infrastructures locales et la concertation au niveau des Communes											

R	Infrastructures locales (routières, économiques, sociales et hydrauliques) au niveau des Communes construites ou réhabilitées		Budget disponible									
I	% demandes satisfaites	Rapports périodiques		3.2.1	101	%	Nbre réalisations / nbre demandes reçues		1,2	5,56	10	10,69
AS	Construction / réhabilitation des infrastructures locales	Rapports périodiques		3.2.1	101	Nombre réalisé			6	10	21	31

9.2. Demande financière au niveau du programme

9.2.1. Présentation du budget du programme dans le cadre de la loi de finances



9.2.2. Synthèse budgétaire : de manière globale (Tableau P3)

Le programme ne dispose que de ressources de projet et de personnel de l'Etat mis à disposition de deux agences d'exécution considérées comme pérennes. Son financement s'effectue uniquement sur ressources propres internes (RPI).

La ligne de référence retenue est basée sur les crédits accordés au travers de la dernière loi de finances, c'est-à-dire la loi de finances 2016.

Catégories des dépenses		LF 2016	PREVISIONS LF 2017		
		2016	2017	2018	2019
SOLDES	Solde estimée	N/D	0	0	0
	LR Ajustée		N/D	0	0
	MN		N/D	0	0
Autres personnels et Indemnités	LF	0	0	0	0
	LR Ajustée		0	0	0
	MN		0	0	0
Biens et Services	LF	0	0	0	0
	LR Ajustée		0	0	0
	MN		0	0	0
Transferts	LF	0	0	0	0
	LR Ajustée		0	0	0
	MN		0	0	0
Total Exploitation (cat2 et cat3)	LF	0	0	0	0
	LR Ajustée		0	0	0
	MN		0	0	0
PIP Financement Interne	LF	5 577 001	8 100 000	9 719 298	11 344 630
	LR Ajustée		5 577 001	8 100 000	9 719 298
	MN		2 522 999	1 619 298	1 625 332
PIP Financement Externe	LF	0	0	0	0
	LR Ajustée		0	0	0
	MN		0	0	0
TOTAL PIP	LF	5 577 001	8 100 000	9 719 298	11 344 630
	LR Ajustée		5 577 001	8 100 000	9 719 298
	MN		2 522 999	1 619 298	1 625 332
TOTAL	LF	5 577 001	8 100 000	9 719 298	11 344 630
	LR Ajustée		5 577 001	8 100 000	9 719 298
	MN		2 522 999	1 619 298	1 625 332

9.2.3. Synthèse par actions et projets : de manière globale (Tableau P4)

Années	2 016	2 017	2 018	2 019
Ensemble Programme	5 577 001	8 100 000	9 719 298	11 344 630
ACTIONS	0	0	0	0
PIP	5 577 001	8 100 000	9 719 298	11 344 630
ACTIONS	0	0	0	0
PIP	5 577 001	8 100 000	9 719 298	11 344 630
APPUI AUX COUCHES DEFAVORISEES	2 446 000	3 300 000	3 959 714	4 621 885
HIMO - DEVELOPPEMENT	2 284 000	3 300 000	3 959 715	4 621 887
OPERATIONS DE MICROREALISATIONS	847 001	1 500 000	1 799 869	2 100 858

9.3. Besoin en ressources humaines au niveau du programme

Ces deux agences disposent de personnels financés par :

- la solde : les personnels de catégories A, B, C, D, ELD.
- les Ressources Propres Internes (RPI) : le personnel ECD

Effectifs		EXECUTIONS		LF	PREVISIONS LF		
		2014	2015	2016	2017	2018	2019
Ensemble (cat.2 + cat.3)	Total			64	64	64	64
	dont MN						
Personnel Solde (cat. 2)	Total			39	39	39	39
	dont MN						
Effectif catégorie A	Total			19	19	19	19
	dont MN						
Effectif catégorie B	Total			8	8	8	8
	dont MN						
Effectif catégorie C	Total			3	3	3	3
	dont MN						
Effectif catégorie D	Total			7	7	7	7
	dont MN						
Effectif ELD	Total			2	2	2	2
	dont MN						
Effectif ECD (cat.3)	Total			25	25	25	25
	dont MN						

9.4. Présentation globale du cadre opérationnel (les actions) du programme

9.4.1. Présentation des actions du programme

Le programme 803 est constitué d'un ensemble de projets gérés par deux agences. Chaque agence constitue une action :

803-01 : l'Agence de Microréalisations et de Coopération Décentralisée (AMCD) ;

803-02 : La Cellule de Coordination des Projets de Relance Economique et d'Actions Sociales (CCPREAS)

9.4.2. Description des Actions

803-01 : Agence de Microréalisation et de Coopération Décentralisée (AMCD)

L'AMCD est une structure rattachée au Secrétariat Général du MFB, et définie comme un programme 'Action sociale et développement', ayant les caractéristiques spécifiques suivantes :

- il s'adresse aux Communes en tant que Collectivités Territoriales Décentralisées
- il requiert l'adhésion et la participation de ce dernier ;
- il impose le dialogue et la collaboration entre les autorités locales et leurs administrés.

Description de l'Action 1

Cette agence gère un projet, le projet 803-101.

Son objectif principal est d'améliorer les infrastructures locales et la concertation au niveau de commune en vue de contribuer à la réduction de la pauvreté des populations rurales par l'amélioration de la croissance économique et les services sociaux dans la Commune.

Présentation de l'environnement et des objectifs à attendre en termes de production de service public

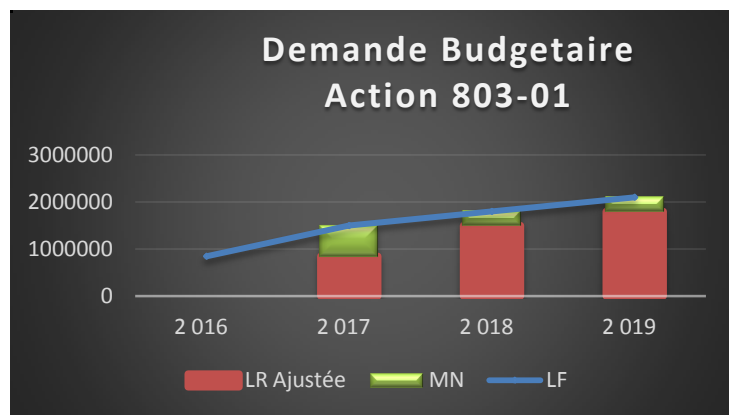
Les zones d'intervention de l'AMCD sont valables dans tout le territoire national.

Présentation du besoin budgétaire

Ce budget indique l'importance des mesures nouvelles en 2018. Ceci est due à l'importance stratégique du projet.

Présentation du besoin en effectifs

Ses effectifs restent constants.



INDICATEURS	EXECUTION		LF	PREVISION		
	2014	2015	2016	2017	2018	2019
INDICATEURS D'ENVIRONNEMENT						
Nombre de communes bénéficiaires de projets			3	7	18	27
INDICATEURS DE PRODUITS						
Nombre de demandes reçues				180	210	400
Nombre de projets réalisés			6	10	21	31

Catégories des dépenses		LF 2016	PREVISIONS LF 2017		
		2016	2017	2018	2019
PIP, Financement Interne	LF	847 001	1 500 000	1 799 869	2 100 858
	LR Ajustée		847 001	1 500 000	1 799 869
	MN		652 999	299 869	300 989
PIP, Financement Externe	LF	0	0	0	0
	LR Ajustée		0	0	0
	MN		0	0	0
Total PIP	LF	847 001	1 500 000	1 799 869	2 100 858
	LR Ajustée		847 001	1 500 000	1 799 869
	MN		652 999	299 869	300 989
Total Action		847 001	1 500 000	1 799 869	2 100 858

Effectifs		EXECUTIONS		LF	PREVISIONS LF 2017		
		2014	2015	2016	2017	2018	2019
Ensemble (cat.2 + cat.3)	Total			29	29	29	29
	dont MN						
Personnel Solde (cat. 2)	Total			14	14	14	14
	dont MN						
Effectif catégorie A	Total			6	6	6	6
	dont MN						
Effectif catégorie B	Total			4	4	4	4
	dont MN						
Effectif catégorie C	Total			1	1	1	1
	dont MN						
Effectif catégorie D	Total			1	1	1	1
	dont MN						
Effectif ELD	Total			2	2	2	2
	dont MN						
Effectif ECD (cat.3)	Total			15	15	15	15
	dont MN						

803-02 : La Cellule de Coordination des Projets de Relance Economique et d'Actions Sociales (CCPREAS)

La deuxième action du programme 803 est la CCPREAS. C'est une entité rattachée directement au Ministre des Finances et du Budget. Elle a été créée en 2002 sous décret n°2002-1178.

Cette agence gère les projets :

- 803-193 : Appui aux couches défavorisées ;
- et 803-194 : HIMO DEVELOPPEMENT.

Description de l'action 2

L'action a pour objectif d'une part de réduire la pauvreté à travers l'amélioration du niveau de revenu de la population en utilisant l'approche HIMO ; et d'autres part de restaurer des infrastructures sociales d'utilité publique

Présentation de l'environnement et des objectifs à attendre en termes de production de service public

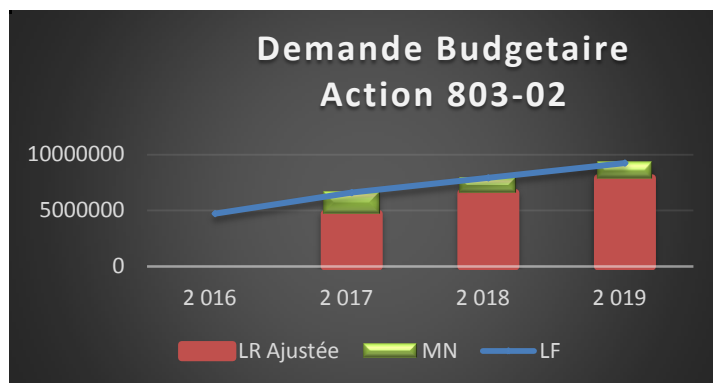
La zone d'intervention de la CCPREAS est dans tout le territoire malagasy c'est à dire les 22 régions. Chaque année, elle prévoit d'étendre ses d'activités. Si en 2015 elle n'a couvert que 6 régions, avec le budget prévu pour 2018 elle espère atteindre son objectif car elle va augmenter fortement son activité en 2018 en passant de 74 à 330 projets gérés.

Les objectifs à attendre sont :

- la création d'emplois temporaires et les populations cibles sont généralement les plus démunis et en priorité les femmes ;
- la mise en place des infrastructures sociales dont Les collectivités locales sont les bénéficiaires.

Présentation du besoin budgétaire

Le budget trouvera une forte augmentation à partir de 2018, cela s'explique par le nombre énorme des demandes de financement reçues par la cellule venant de tout le pays.



INDICATEURS	EXECUTION		LF	PREVISION		
	2014	2015	2016	2017	2018	2019
INDICATEURS D'ENVIRONNEMENT						
Nombre de communes bénéficiaires de projets		6	15	16	22	22
INDICATEURS DE PRODUITS						
Nombre de demandes reçues		24	42	74	330	336
Nombre de projets réalisés		7	12	16	72	72

Catégories des dépenses		LF 2016	PREVISIONS LF 2017		
		2016	2017	2018	2019
PIP, Financement Interne	LF	4 730 000	6 600 000	7 919 429	9 243 772
	LR Ajustée		4 730 000	6 600 000	7 919 429
	MN		1 870 000	1 319 429	1 324 343
PIP, Financement Externe	LF	0	0	0	0
	LR Ajustée		0	0	0
	MN		0	0	0
Total PIP	LF	4 730 000	6 600 000	7 919 429	9 243 772
	LR Ajustée		4 730 000	6 600 000	7 919 429
	MN		1 870 000	1 319 429	1 324 343
Total Action		4 730 000	6 600 000	7 919 429	9 243 772

Présentation du besoin en effectifs

Ses effectifs restent constants.

Effectifs		EXECUTIONS		LF	PREVISIONS LF 2017		
		2014	2015	2016	2017	2018	2019
Ensemble (cat.2 + cat.3)	Total			35	35	35	35
	dont MN						
Personnel Solde (cat. 2)	Total			25	25	25	25
	dont MN						
Effectif catégorie A	Total			13	13	13	13
	dont MN						
Effectif catégorie B	Total			4	4	4	4
	dont MN						
Effectif catégorie C	Total			2	2	2	2
	dont MN						
Effectif catégorie D	Total			6	6	6	6
	dont MN						
Effectif ELD	Total						
	dont MN						
Effectif ECD (cat.3)	Total			10	10	10	10
	dont MN						

9.5. Présentation du Programme d'Investissement Public

Le programme d'investissement public est ensuite présenté : elle doit être concise et le PIP présenté en annexe. Une première présentation des projets a été faite au niveau du programme. C'est pourquoi le tableau financier des projets doit faire l'objet d'une présentation concise et restructuré de la sorte :

PIP DU PROGRAMME			Financement	LF	PREVISIONS		
CONVENTION	Groupe	FINANCEMENT		2 016	2 017	2 018	2 019
TOTAL PIP				5 577 001	8 100 000	9 719 298	11 344 630
APPUI AUX COUCHES DEFAVORISEES	A	10-001-001-A	10	2 446 000	3 300 000	3 959 714	4 621 885
HIMO - DEVELOPPEMENT	A	10-001-001-A	10	2 284 000	3 300 000	3 959 715	4 621 887
OPERATIONS DE MICROREALISATIONS	A	10-001-001-A	10	847 001	1 500 000	1 799 869	2 100 858

ANNEXES

Programme 129 :

Annexe 1 : Détail SOA par action

Programme	SOA_CODE	SOA_LIBELLE	NoAction
129	00-23-0-500-00000	DIRECTION GENERALE DU CONTRÔLE FINANCIER	129-01
129	00-23-1-510-10101	DELEGATION REGIONALE CONTRÔLE FINANCIER ANTANANARIVO	129-02
129	00-23-1-520-20101	DELEGATION REGIONALE CONTRÔLE FINANCIER ANTSIRANANA	129-02
129	00-23-1-530-30101	DELEGATION REGIONALE CONTRÔLE FINANCIER FIANARANTSOA	129-02
129	00-23-1-540-40101	DELEGATION REGIONALE CONTRÔLE FINANCIER MAHAJANGA	129-02
129	00-23-1-550-50101	DELEGATION REGIONALE CONTRÔLE FINANCIER TOAMASINA	129-02
129	00-23-1-560-60101	DELEGATION REGIONALE CONTRÔLE FINANCIER TOLIARA	129-02
129	00-23-8-110-11001	POSTE CONTRÔLE FINANCIER ANTSIRABE	129-02
129	00-23-8-117-11707	POSTE CONTROLE FINANCIER MIARINARIVO	129-02
129	00-23-8-119-11917	POSTE CONTROLE FINANCIER TSIROANOMANDIDY	129-02
129	00-23-8-207-20705	POSTE CONTRÔLE FINANCIER DE NOSY BE HELL - VILLE	129-02
129	00-23-8-208-20824	POSTE CONTROLE FINANCIER SAMBAVA	129-02
129	00-23-8-306-30606	POSTE CONTROLE FINANCIER AMBOSITRA	129-02
129	00-23-8-309-30914	POSTE CONTROLE FINANCIER FARAFANGANA	129-02
129	00-23-8-313-31307	POSTE CONTROLE FINANCIER IHOSY	129-02
129	00-23-8-316-31623	POSTE CONTRÔLE FINANCIER MANAKARA	129-02
129	00-23-8-407-40711	POSTE CONTRÔLE FINANCIER ANTSOHIHY	129-02
129	00-23-8-412-41210	POSTE CONTROLE FINANCIER MAEVATANANA	129-02
129	00-23-8-413-41312	POSTE CONTRÔLE FINANCIER MAINTIRANO	129-02
129	00-23-8-503-50302	POSTE CONTRÔLE FINANCIER AMBATONDRAZAKA	129-02
129	00-23-8-509-50905	POSTE CONTROLE FINANCIER FENERIVE -EST	129-02
129	00-23-8-604-60406	POSTE CONTROLE FINANCIER ANDROY	129-02
129	00-23-8-614-61424	POSTE CONTRÔLE FINANCIER TAOLAGNARO	129-02
129	00-23-8-619-61905	POSTE CONTRÔLE FINANCIER MORONDAVA	129-02
129	00-23-8-701-00000	DELEGATION CONTRÔLE FINANCIER / MEN	129-03
129	00-23-8-702-00000	DELEGATION CONTRÔLE FINANCIER / M A E P	129-03
129	00-23-8-703-00000	DELEGATION CONTRÔLE FINANCIER / M I R A	129-03
129	00-23-8-704-00000	DELEGATION CONTRÔLE FINANCIER / M A E	129-03
129	00-23-8-705-00000	DELEGATION CONTRÔLE FINANCIER / MINSANPF	129-03
129	00-23-8-706-00000	DELEGATION CONTRÔLE FINANCIER / M P P S L	129-03
129	00-23-8-707-00000	DELEGATION CONTRÔLE FINANCIER / M J S	129-03
129	00-23-8-708-00000	DELEGATION CONTRÔLE FINANCIER / M E N R E S	129-03
129	00-23-8-709-00000	DELEGATION CONTRÔLE FINANCIER / M T P	129-03
129	00-23-8-710-00000	DELEGATION CONTRÔLE FINANCIER / M A TERRITOIRE	129-03
129	00-23-8-711-00000	DELEGATION CONTRÔLE FINANCIER / M T M	129-03
129	00-23-8-712-00000	DELEGATION CONTRÔLE FINANCIER / M I N J U S	129-03
129	00-23-8-713-00000	DELEGATION CONTRÔLE FINANCIER / MIN ENVIRONNEMENT ET FORETS	129-03
129	00-23-8-714-00000	DELEGATION CONTRÔLE FINANCIER / M F A	129-03
129	00-23-8-715-00000	DELEGATION CONTRÔLE FINANCIER / M E F B	129-03
129	00-23-8-716-00000	DELEGATION CONTRÔLE FINANCIER / M F O P T L S	129-03
129	00-23-8-717-00000	DELEGATION CONTRÔLE FINANCIER / M I C D S P	129-03
129	00-23-8-718-00000	DELEGATION CONTRÔLE FINANCIER / SECURITE PUBLIQUE	129-03
129	00-23-8-719-00000	DELEGATION CONTRÔLE FINANCIER / H C C	129-03
129	00-23-8-720-00000	DELEGATION CONTRÔLE FINANCIER / M D A T	129-03
129	00-23-8-721-00000	DELEGATION CONTRÔLE FINANCIER / CULTURE	129-03
129	00-23-8-722-00000	DELEGATION CONTRÔLE FINANCIER / PRESIDENCE	129-03
129	00-23-8-723-00000	DELEGATION CONTRÔLE FINANCIER / PRIMATURE	129-03
129	00-23-8-724-00000	DELEGATION CONTRÔLE FINANCIER / PARLEMENT	129-03
129	00-23-8-725-00000	DELEGATION DU CONTRÔLE FINANCIER / MIN. EAU	129-03
129	00-23-8-726-00000	DELEGATION DU CONTRÔLE FINANCIER / GENDARMERIE	129-03
129	00-23-8-727-00000	DELEGATION DU CONTRÔLE FINANCIER / M E T F P	129-03
129	00-23-8-728-00000	DELEGATION DU CONTRÔLE FINANCIER / M T P N T	129-03
129	00-23-8-729-00000	DELEGATION DU CONTRÔLE FINANCIER / M R I	129-03
129	00-23-8-730-00000	DELEGATION DU CONTRÔLE FINANCIER / M E S U P R E S	129-03

Annexe 2 : Justifications du PIP :

- Achat de véhicules pour tous les Inspecteurs d'Etat et les délégués du Contrôle Financier dont le statut particulier en prévoit ;
- Remplacement de la plupart des matériels et mobiliers de bureau pour toutes délégations réparties dans toute l'île qui en disposent actuellement des mobiliers datés de 1996 à 2000. Les ordinateurs qu'elles utilisent sont : non seulement obsolètes mais inutilisables ; ce qui leur oblige de céder à leur propre ordinateur.
- A part la construction de bureau pour la Direction Générale du Contrôle Financier qui devient une charge assez lourde pour l'Administration, des réhabilitations et des nouvelles constructions de bureau se voient nécessaires pour certaines régions afin d'éviter les charges de frais de location dont le montant est parfois très exorbitant.
- La DGCF est actuellement à cheval sur l'informatisation des informations relatives au contrôle a posteriori. En conséquence, un budget assez conséquent est également indispensable pour y faire face.



MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE, DE LA REFORME DE L'ADMINISTRATION, DU TRAVAIL ET DES LOIS SOCIALES

CDMT 2017-2019



Octobre 2016

Table des matières

ACRONYMES	6
INTRODUCTION.....	7
SYNTHESE AU NIVEAU DU MINISTERE.....	8
I- Missions et choix stratégiques.....	8
1- Mission	8
2- Stratégie sectorielle.....	10
3- Présentation des difficultés et défis pour les trois prochaines années	10
II- Synthèse budgétaire du ministère	11
III- Synthèse du besoin en ressources humaines.....	14
PROGRAMME 015- ADMINISTRATION ET COORDINATION	16
I- Présentation du programme, de la stratégie et du projet de performance	16
1- Présentation de la stratégie du programme	16
2- Présentation de son cadre logique.....	17
3- Présentation du Projet de Performance.....	17
Le projet de performance présenter les objectifs/résultats et indicateurs de performance/activités stratégiques et leurs programmations aussi les activités stratégiques issues du PIP. (cf. Annexe 2)	17
II- Demande financière au niveau du programme.....	18
Présentation du budget du programme dans le cadre de la loi de finances.....	18
Synthèse par actions et projets : de manière globale (Tableau P4).....	19
IV- Besoin en ressources humaines au niveau du programme.....	20
V- Présentation globale du cadre opérationnel (les actions) du programme	20
Présentation des actions du programme	20
Présentation de l'action 015-1	21
Description de l'action 015-1	21
Présentation de l'action 015-2	22
Description de l'action 015-2	22
VI- Présentation du Programme d'Investissement Public	23
PROGRAMME 041-ADMINISTRATION DE PROXIMITE	24
I- Présentation du programme, de la stratégie et du projet de performance.....	24
1- Présentation de la stratégie du programme	24
2- Présentation de son cadre logique	25
3- Présentation du Projet de Performance.....	25
II- Demande financière au niveau du programme	25
Présentation du budget du programme dans le cadre de la loi de finances	25
Tableau P3 : Demande budgétaire du programme	26
Tableau P4 : Synthèse par actions et projets de manière globale	26
IV- Besoin en ressources humaines au niveau du programme.....	27
V- Présentation globale du cadre opérationnel du programme.....	27

Présentation des actions du programme	27
Présentation de l'action 041-1	28
Description de l'action 041-1	28
VI- Présentation du Programme d'Investissement Public.....	28
PROGRAMME N°118 AMELIORER LA QUALITE DES SERVICES PUBLICS ET RENFORCER LES CAPACITES DES AGENTS DE L'ETAT	29
I- Présentation du programme, de la stratégie et du projet de performance	29
1- Présentation de la stratégie du programme	29
2- Présentation de son cadre logique (Tableau P1).....	30
3- Présentation du Projet de Performance (cf. Annexe 2).....	31
II- Demande financière au niveau du programme	31
Présentation du budget du programme dans le cadre de la loi de finances	31
Synthèse budgétaire : de manière globale (Tableau P3).....	32
Synthèse par actions et projets : de manière globale (Tableau P4).	33
III- Besoin en ressources humaines au niveau du programme.....	33
IV- Présentation globale du cadre opérationnel du programme.....	34
Présentation des actions du programme	34
Présentation de l'action 118-1	34
Description de l'action 118-1	34
Présentation de l'action 118-2 :	35
Description de l'action 118-2	35
Présentation de l'action 118-3	36
Description de l'action 118-3	36
Présentation de l'action 118-4	37
Description de l'action 118-4	37
V- Présentation du Programme d'Investissement Public.....	38
PROGRAMME 128 : REFORME DE L'ADMINISTRATION.....	39
I- Présentation du programme	39
1- Stratégie du programme.....	39
2- Présentation du cadre logique.....	40
3- Projet Annuel de Performance (cf. Annexe 2).....	41
II - Présentation de la demande financière	42
Présentation du budget du programme dans le cadre de la loi de finances.....	42
Synthèse budgétaire : de manière globale (Tableau P3).....	42
<i>Présentation du cadre opérationnel</i>	<i>44</i>
Description de l'action 1.....	44
Présentation de l'action 128-2	45
Description de l'action 2.....	45

Présentation de l'action 128-3 :.....	46
Description de l'action 3 :	46
PROGRAMME N°804 SECURISER L'ENVIRONNEMENT SOCIAL ET PROFESSIONNEL DES TRAVAILLEURS	47
I- Présentation du programme, de la stratégie et du projet de performance	47
1- Présentation de la stratégie du programme	47
4- Présentation de son cadre logique (Tableau P1).....	47
5- Présentation du Projet de Performance (cf. Annexe 2).....	48
2- Demande financière au niveau du programme	48
Présentation du budget du programme dans le cadre de la loi de finances	48
Synthèse budgétaire.....	48
Tableau P3 : Demande budgétaire du programme	49
Synthèse par actions et projets : de manière globale (Tableau P4).	49
3- Besoin en ressources humaines au niveau du programme.....	49
4- Présentation globale du cadre opérationnel (les actions) du programme	50
<i>Présentation du cadre opérationnel</i>	50
Présentation de l'action 1	50
Description de l'action 1.....	50
Présentation du Programme d'Investissement Public.....	50
PROGRAMME N°805 PROMOUVOIR LE DIALOGUE SOCIAL ET LES DROITS FONDAMENTAUX 51	
I- Présentation du programme, de la stratégie et du projet de performance	51
1- Présentation de la stratégie du programme	51
2- Présentation de son cadre logique (Tableau P1).....	51
3- Présentation du Projet de Performance (cf. Annexe 2).....	51
II- Demande financière au niveau du programme	52
1- Présentation du budget du programme dans le cadre de la loi de finances	52
Synthèse budgétaire.....	52
Tableau P3 : Demande budgétaire du programme	52
Synthèse par actions et projets : de manière globale (Tableau P4).	53
III- Besoin en ressources humaines au niveau du programme.....	53
IV- Présentation globale du cadre opérationnel (les actions) du programme	54
Présentation des actions du programme	54
Présentation de l'action 1	54
Description de l'action 1.....	54
V- Présentation du Programme d'Investissement Public.....	54
PROGRAMME 812 - L'INTENSIFICATION DE LA LUTTE CONTRE LE TRAVAIL DES ENFANTS .. 55	
I- Présentation du programme, de la stratégie et du projet de performance	55
1- Présentation de la stratégie du programme	55

2-	Présentation de son cadre logique (Tableau P1).....	56
3-	Présentation du Projet de Performance (cf. Annexe 2).....	56
II-	Demande financière au niveau du programme	56
	Présentation du budget du programme dans le cadre de la loi de finances	56
	Synthèse budgétaire : de manière globale (Tableau P3).....	57
	Synthèse par actions et projets : de manière globale (Tableau P4).	58
III-	Besoin en ressources humaines au niveau du programme.....	58
	Présentation des actions du programme	58
	Présentation de l'action 812-1	59
	Description de l'action 812-1	59
IV-	Présentation du Programme d'Investissement Public.....	59
PROGRAMME N°824 INSERTION ET DE LA RECONVERSION AU TRAVAIL		61
I-	Présentation du programme, de la stratégie et du projet de performance	61
	Présentation de la stratégie du programme	61
	Présentation de son cadre logique	62
	Présentation du Projet de Performance (cf. Annexe 2).....	63
II -	Demande financière au niveau du programme	63
	Présentation du budget du programme dans le cadre de la loi de finances	63
	Synthèse budgétaire : de manière global	63
	Synthèse par actions et projets : de manière globale (Tableau P4).	64
III -	Besoin en ressources humaines au niveau du programme	65
	Présentation globale du cadre opérationnel du programme.....	65
	Présentation des actions du programme	65
	Présentation de l'action 1	65
	Description de l'action 1.....	65
	Présentation de l'action 2	66
	Description de l'action 2.....	66
IV-	Présentation du Programme d'Investissement Public.....	66
	ANNEXE 1 :CARTOGRAPHIE DES SOA PAR ACTION	67
	ANNEXE 2 : PERSPECTIVES DE PERFORMANCE DU PROGRAMME 015	68
	ANNEXE 3 : PERSPECTIVES DE PERFORMANCE DU PROGRAMME 041	70
	ANNEXE 4 : PERSPECTIVES DE PERFORMANCE DU PROGRAMME 118	75
	ANNEXE 5 : PERSPECTIVES DE PERFORMANCE DU PROGRAMME 128	71
	ANNEXE 6 : PERSPECTIVES DE PERFORMANCE DU PROGRAMME 804	71
	ANNEXE 7 : PERSPECTIVES DE PERFORMANCE DU PROGRAMME 805	76
	ANNEXE 8 : PERSPECTIVES DE PERFORMANCE DU PROGRAMME 812	77
	ANNEXE 9 : PERSPECTIVES DE PERFORMANCE DU PROGRAMME 824	78
	ANNEXE 10 : INFORMATIONS SUR LES PROJETS D'INVESTISSEMENTS PUBLICS.....	80

ACRONYMES

CDMT	Cadre des Dépenses à Moyen Terme
CNAPS	Caisse Nationale de Prévoyance Sociales
DAF	Direction Administrative et Financière
DEAJ	Direction des Etudes et des Affaires Juridiques
DEPED	Direction de l’Evaluation et de la Promotion de l’Ethique et de la Déontologie
DFPAE	Direction de la Formation et du Perfectionnement des Agents de l’Etat
DGFOP	Direction Générale de la Fonction Publique
DGRA	Direction Générale de la Réforme de l’Administration
DGTLS	Direction Générale du Travail et des Lois Sociales
DPM	Direction du Personnel du Ministère
DPSE	Direction de la Programmation, du Suivi Evaluation
DPSE	Direction de la Programmation, du Suivi et de l’Evaluation,
DPTD	Direction de la Promotion au Travail Décent
DRFPTLS	Direction Régionale de la Fonction Publique, du Travail et des Lois Sociales
DRHE	Direction des Ressources Humaines de l’Etat
DSI	Direction du Système Information,
DSST	Direction de la Sécurité Sociale des Travailleurs
DTD	Direction des Travailleurs Déplacés
DTPDF	Direction du Travail et de la Promotion des Droits Fondamentaux
ENAM	Ecole Nationale d’Administration de Madagascar
INFA	Institut National de Formation Administrative
INISAR	Institut National des Informations et de Soutien à l’Amélioration des Revenus
INTRA	Institut National du TRAvail
MFPRATLS	Ministère de la Fonction Publique, du Travail et des Lois Sociales
NFD	NyFanjakana ho an’nyDaholobe
PFTE	Pires Formes de Travail des Enfants
PIPP	Programmes d’Investissements Publics Prioritaires
PMO	Plan de Mise en Œuvre
PND	Plan National de Développement
PNFOP	Politique National de la Fonction Publique
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PPTD	Programme Pays pour le Travail Décent
PRMP	Personne Responsable de Marchés Publiques
PUP	Programme d’Urgence Présidentiel
SG	Secrétariat Général

INTRODUCTION

L'adoption de la Loi Organique sur les Finances Publiques (LOLF) le 26 juillet 2004 a introduit le budget de programmes à partir de 2005. La notion de gestion axée sur les résultats est depuis intégrée à la loi de finances à travers du document de performance.

La crise de 2009 a eu une répercussion sur le financement au sein du Ministère de la Fonction Publique, de la Réforme de l'Administration, du Travail et des Lois Sociales. Ainsi, dans la perspective de mettre en œuvre le budget de programme, le Ministère a pris l'initiative d'adopter le CDMT dans le processus d'élaboration de son budget. Bien qu'un nombre important de pays en développement se soient engagés sur le chemin du CDMT, la plupart se trouvent encore à un stade préliminaire de ce processus et un certain nombre de secteurs méritent leur attention pour accroître l'efficacité de cet instrument. D'où l'appui de l'Union Européenne sur l'élaboration du CDMT à travers le NFD pour 6 Ministères pilote. Faisant parti de ces Ministères pilotes, le Ministère de la Fonction Publique, de la Réforme de l'Administration, du Travail et des Lois Sociales (MFPRATLS) a pu élaborer en Avril 2016 une ébauche de CDMT non cadré.

L'objectif est d'obtenir une cohérence entre les différents documents stratégique existants :

- Le Plan National de Développement (PND), qui est une déclinaison de la Politique Générale de l'Etat pour une période de trois ans .Le PND s'articule autour de cinq (5) axes stratégiques : Axe 1 : Gouvernance, Etat de droit, sécurité ; Axe 2 : Préservation de la stabilité macroéconomique et appui au développement ; Axe 3 : Croissance inclusive et ancrage territorial de développement ; Axe 4 : Capital humain adéquat au processus de développement ; Axe 5 : Valorisation du capital naturel et renforcement de la résilience aux risques de catastrophes. Ce plan a été par la suite traduit en un Plan de Mise en Œuvre (PMO) intégrant les Programmes d'Investissements Publics Prioritaires (PIPP) et les engagements du Programme d'Urgence Présidentiel (PUP) 2015-2016. Ce plan bénéficie d'un suivi avec le SNISE ;
- Le projet de guide de programmation pluriannuelle élaboré avec l'appui du PNUD (novembre 2015) et le guide d'élaboration du budget suivant la logique du budget de programmes (juin 2015) ;

Dans le cadre de la mise en œuvre des Axes Stratégiques 1, 3 et 4 du PND, le Ministère chargé de la Fonction Publique, du travail et de lois sociales poursuit ses efforts afin de renforcer la déconcentration de ses Services couvrant les 22 régions, qui dans sa première mission envisage de mettre en place « **une Fonction Publique et une administration de travail intègre et responsable, au service des usagers et des contribuables** ».

Une équipe relevant du Secrétaire Général, avec un responsable désigné par celui-ci et des représentants des différents programmes ainsi que des directions centrales et toute autre administration jugée utile ont participé à l'élaboration du CDMT au sein du MFPRATLS. Il a été constitué au niveau du Ministère un comité technique par programme qui servira d'interlocuteur du Responsable de Programme sur la Planification, programmation-budgétisation au sein du Ministère prochainement.

Le Ministère ne dispose pas encore des effectifs par catégorie/programme surtout au niveau régional, alors ceci a été élaboré par hypothèse à partir de l'effectif global du Ministère. La masse salariale du Ministère est celle octroyée par la DGGFPE.

I- Missions et choix stratégiques

1- Mission

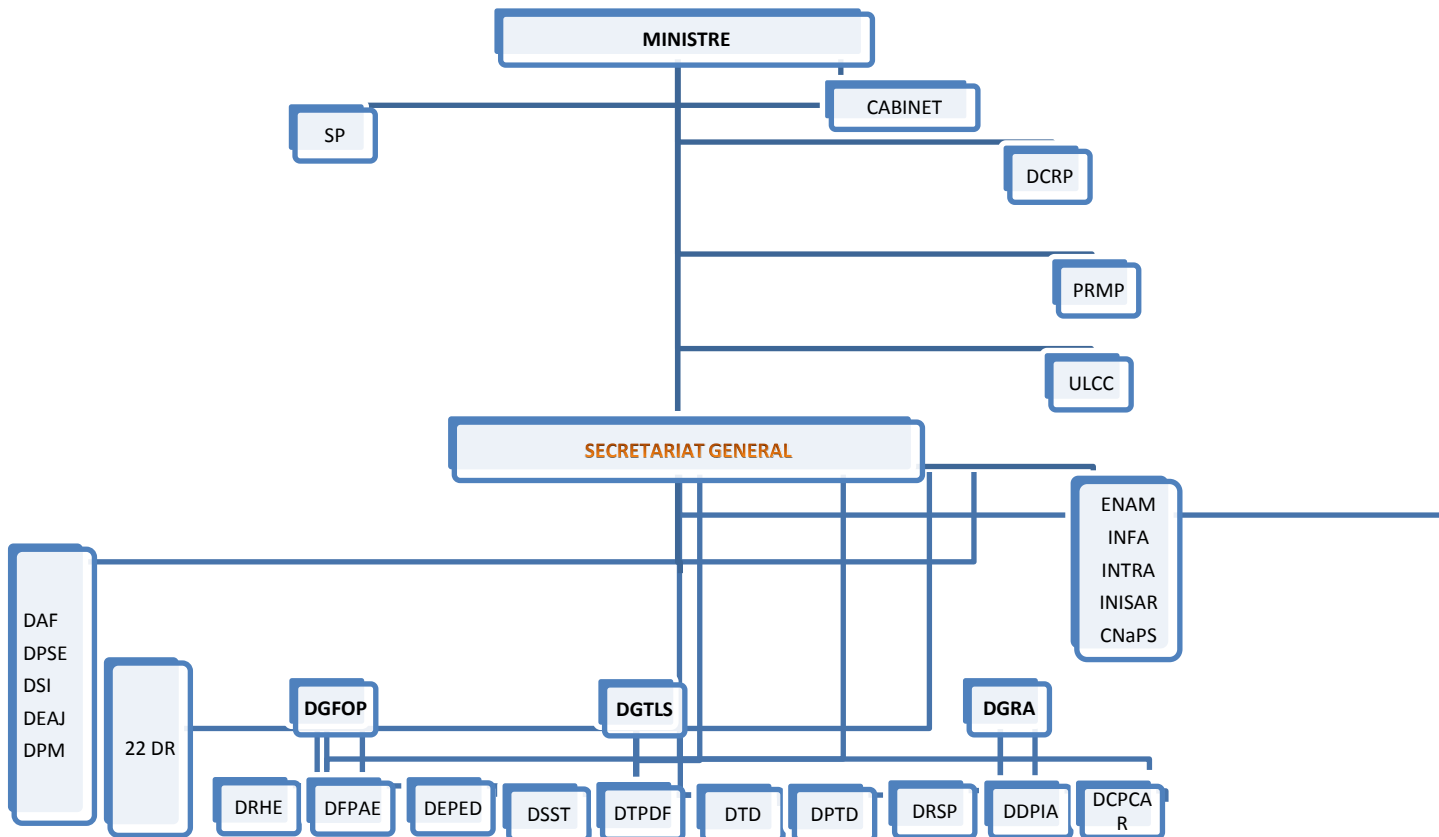
Le Ministère de la Fonction Publique, de la réforme de l'administration, du Travail et des Lois Sociales a décidé de mettre à la disposition des responsables centraux et régionaux les moyens logistiques, matériels et financier afin qu'ils puissent accomplir d'une manière efficace les deux missions qui lui sont assignées :

- a- Fonction publique :
 - Elaborer et mettre en œuvre un programme de réformes de l'administration et de la fonction publique pour la rendre plus efficace ;
- b- Travail et Lois Sociales
 - assurer que les règles du marché du travail favorisent la compétitivité tout en protégeant les droits fondamentaux des travailleurs et de leur sécurité sociale ;
 - établir une stratégie de communication efficace et efficiente avec les partenaires sociaux afin de maintenir une paix sociale durable dans un objectif de productivité et d'amélioration des conditions de travail.
 - Analyser la situation du marché du travail, facilitant à l'Etat et au secteur privé la prise des décisions adéquates en vue de corriger les imperfections dudit marché

Pour y parvenir le Ministère a mis en place les stratégies ci-après :

- ✓ Améliorer la redevabilité du service public, la transparence de l'accès à la fonction publique
- ✓ Moderniser la gestion des ressources humaines de l'Etat
- ✓ Harmoniser et coordonner la réforme de l'administration
- ✓ Assurer la coordination interministérielle en matière de gestion des ressources humaines de l'Etat
- ✓ Rendre efficace la Gestion des mouvements migratoires liés au travail
- ✓ Mettre en œuvre d'une stratégie de communication avec les partenaires sociaux, afin de maintenir une paix sociale durable grâce à des conditions de travail améliorées et fructueuses
- ✓ Assurer la compétitivité à travers les règles du marché du travail, sans pour autant omettre les droits fondamentaux ;
- ✓ Étendre de la sécurité sociale des travailleurs sur les Tantsaha et renforcer la sécurisation de l'environnement social et professionnel des travailleurs (CNaPS, hygiène et santé au milieu de travail, Accident de Travail/Maladies Professionnelles, VIH SIDA...) et;
- ✓ Promouvoir le travail décent aux groupes vulnérables

Le Décret n°2016-659 du 16 juin 2016 fixe les attributions du Ministère de la Fonction Publique, de la Réforme de l'Administration, du Travail et des Loïs Sociales. Sous l'autorité du Ministre, le Secrétaire Général assure le rôle de manager général des opérations du Ministère. Les trois directions générales ainsi que les directions transversales sont aussi sous son autorité directe. Ci-dessous l'organigramme du Ministère :



2- Stratégie sectorielle

Les stratégies adoptées consistent à :

- La modernisation de la gestion des ressources humaines de l'Etat
- L'amélioration des dossiers des agents de l'Etat
- Le renforcement de capacités des agents de l'Etat
- La sécurisation de l'environnement sociale des travailleurs
- La promotion des dialogues sociaux et les droits fondamentaux
- L'intensification de lutte contre le travail des enfants
- La gestion efficace des mouvements migratoire des travailleurs
- La promotion du travail décent

Divers documents référentiels existent au sein du MFPRATLS, qui représente chaque secteur existant au sein du Ministère et contribue pleinement à la mise en œuvre du Paritra Malagasy Zary Ohabolana (PMO).

1- P18 du PMO : Protection sociale, expression de droits humains et l'équité sociale

- a. La Politique Nationale de Fonction Publique (P1 du PMO : Administration publique et territoriale efficiente et efficace) qui a été récemment validé ;
- b. Le PPTD conçu sur la base des principes énoncés du Pacte Mondial pour l'Emploi et à travers l'Agenda du travail décent, contribuer à la réduction de la pauvreté, à la croissance économique, à la réduction du chômage et du sous-emploi, à **la promotion de l'insertion et de la reconversion au travail**, à l'amélioration de l'employabilité et des conditions de travail, de la sécurité sociale des travailleurs et de la lutte contre le VIH/Sida.
- c. PNA de la Lutte contre le Travail des enfants accorde une attention particulière dans la lutte contre les Pires Formes de Travail des Enfants (PFTE) en application des termes de la convention internationale n°182 sur les Pires Formes de Travail des Enfants. Les objectifs globaux du PNA consistent à :
 - Prévenir la pratique des PFTE par les enfants
 - Soustraire et réinsérer ceux qui sont déjà engagés dans ces activités
 - Protéger tous les enfants travailleurs au-dessus de l'âge minimum d'admission à l'emploi contre l'exploitation et le travail dangereux.
- d. le Code de Prévoyance sociale révisé
- e. le code de travail

Toutefois, l'atteinte de ces objectifs globaux repose sur les stratégies en amont et les stratégies en aval. Les stratégies en amont se déclinent en cinq axes stratégiques globaux :

Axe stratégique N°1 : Mise en place du dispositif institutionnel et renforcement des capacités,

Axe stratégique N°2 : Amélioration du cadre juridique et légal,

Axe stratégique N°3: Amélioration des conditions de vie et de revenus des parents à risque et de leurs familles,

Axe stratégique N°4 : Amélioration, renforcement et promotion de l'accès des enfants à un enseignement de qualité,

Axe stratégique N°5 : Renforcement et amélioration de la sensibilisation et la mobilisation sociale.

3- Présentation des difficultés et défis pour les trois prochaines années

Enfin, les difficultés et défis auxquels le ministère risque d'être confronté dans le cadre de la mise en œuvre de sa mission sont présentés ci-après en fonction de leur pertinence.

1- En matière de planification

Forces	Faiblesses	Recommandation
Projets de réforme en cours	Non opérationnalisation de la réforme de l'Administration	Opérationnaliser les projets de réforme et doter des moyens adéquats
Politique Nationale de la Fonction Publique en cours de validation	Effort imparti à cause de l'inexistence d'une ligne directrice	Coordination des actions
Mise en place de l'inspection du Travail dans 16/22 régions	Non restructuration de l'inspection du Travail	Motivation des inspecteurs de travail
Mise en place de la lutte contre la traite de personne	Inexistence de la volonté	
Existence du code de Prévoyance sociale (CPS)	Réticence des employeurs	Pénalisation au non-respect du CPS

En matière de Programmation – budgétisation

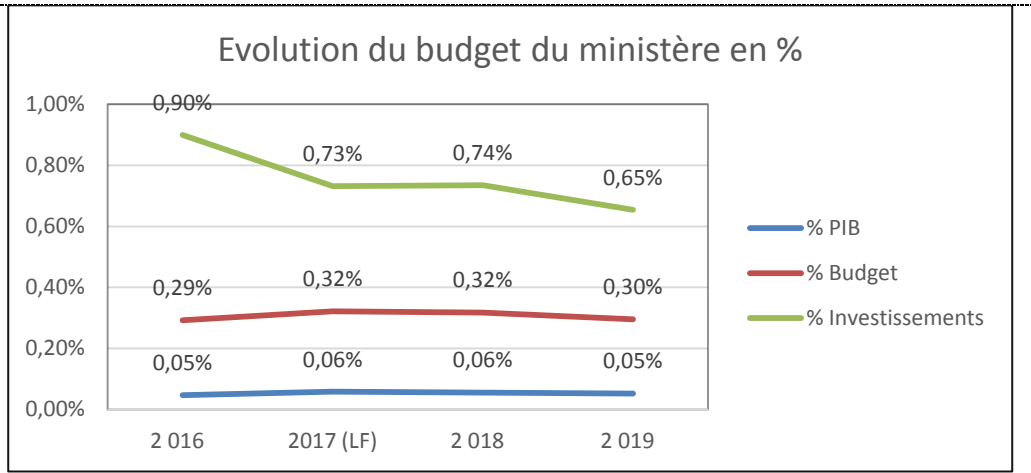
Forces : Facteurs internes	Faiblesses : Facteurs internes	Recommandation
Existence du Manuel de programmation et SIGFP Programmation	Connexion insuffisante	Octroyer plus de budget pour améliorer le système d'information
PTA et document de performance élaboré de façon systématique avec le CDMT	PTA au niveau régional tardif	Créer un logiciel en ligne – recherche de financement
Les activités sont priorisés en fonction du budget alloué au Ministère	Budget de moyen Les limitations budgétaires	Tenir compte des besoins réels justifiés du Ministère

II- Synthèse budgétaire du ministère

Les graphiques et tableaux suivants présentent l'évolution du budget :

La réforme envisagée au sein du Ministère exigent des financements supplémentaires, les structures mises en place justifient pleinement la demande de rajout de l'enveloppe budgétaire supplémentaire à partir de l'année 2017.

La demande de budget du Ministère est constituée de la base du DOEB. Bien que certaines mises à jour ont été faites, les PIP non éligibles lors du DOEB ne sont pas inscrits dans les prévisions. Certaines données seront donc à mettre à jour pour l'année 2018



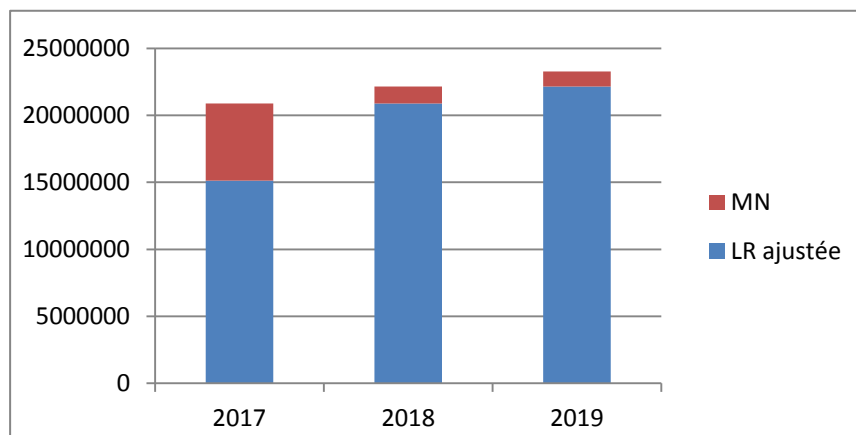
- Présentation du budget du ministère dans le cadre de la loi de finances :
 - a. La demande budgétaire globale et sa ventilation en « ligne de référence » et mesures nouvelles : Ci-dessous le tableau 1 de demande budgétaire du Ministère par catégorie des dépenses :

Tableau 1: Demande budgétaire du Ministère

Catégories de dépenses	Nature de budget	LFR 2016	PREVISIONS		
			LF 2017	2018	2019
Solde	Solde	8 629 534	10 677 060	11 242 143	11 772 614
	LR ajustée	-	8 629 534	10 677 060	11 242 143
	MN	-	2 047 526	565 083	530 471
Autres personnels et indemnités	LF	1 177 500	1 345 791	1 369 000	1 421 000
	LR ajustée	-	1 177 500	1 319 000	1 369 000
	MN	-	168 291	50 000	52 000
Biens et services	LF	1 396 000	2 996 500	3 146 000	3 335 000
	LR ajustée	-	1 396 000	2 996 500	3 146 000
	MN	-	1 600 500	149 500	189 000
Transferts	LF	2 517 000	2 743 000	2 880 000	3 024 000
	LR ajustée	-	2 517 000	2 743 000	2 880 000
	MN	-	176 000	137 000	144 000
Total exploitation	LF	13 720 034	17 762 351	18 637 143	19 552 614
	LR ajustée	-	13 720 034	17 735 560	18 637 143
	MN	-	4 042 317	901 583	915 471
PIP, Financement Intérieur	LF	1 868 000	3 154 500	3 603 000	3 810 000
	LR ajustée	-	1 868 000	3 154 500	3 603 000
	MN	-	1 286 500	448 500	207 000
PIP, Financement Extérieur	LF	-	-	-	-
	LR ajustée	-	-	-	-
	MN	-	-	-	-
Total PIP	LF	1 868 000	3154500	3603000	3810000
	LR ajustée	-	1 868 000	3 154 500	3 603 000
	MN	-	1 286 500	448 500	207 000
TOTAL	LF	15 588 034	20 916 851	22 240 143	23 362 614
	LR ajustée	-	15 588 034	20 890 060	22 240 143
	MN	-	5 328 817	1 350 083	1 122 471

L'évolution des mesures nouvelles pour les trois prochaines années est présentée dans le graphe ci-après.

Comme le processus d'élaboration du CDMT est en phase initiale, les lignes de référence ajustées ne comportent pas encore l'inflation ainsi que les prévisions nécessaires pour divers charges. Alors il faut l'améliorer en 2018



1 : Synthèse de la demande budgétaire

Le projet de budget hors solde de 2017-2019 ci-après donne une image sincère des besoins réels de notre Ministère. Pour assurer les missions qui nous sont assignés nous estimons que l'enveloppe budgétaire allouée à notre fonctionnement soit augmentée pour atteindre un montant deux fois supérieur au montant actuel car ceci présente une insuffisance en général surtout accompagnée du blocage de crédit. Après une analyse globale de l'exécution budgétaire du Ministère en 2014 et 2015, seulement la moitié du crédit alloué au Ministère était disponible.

Aussi, l'exécution pour l'année 2015 ne reflète pas les besoins du Ministère, certaines activités n'ont pas pu être réalisées cette année faute d'insuffisance de crédit. Le Ministère a beaucoup souffert mais quand même, tous les responsables ont essayé de survivre avec le peu de crédit disponible, alors pour digne d'être le Ministère de la Fonction Publique et de la réforme de l'Administration, du Travail et des Lois Sociales, il va falloir octroyer le crédit nécessaire pour le bon fonctionnement du Ministère. Le tableau ci-dessus présente la demande budgétaire du Ministère ainsi que les mesures nouvelles fondamentales pour la réalisation de nos missions dans le Moyen terme.

Présentation des programmes et de la demande budgétaire détaillée par programme (M2)

Le Ministère comporte deux missions, repartit en huit programmes dont :

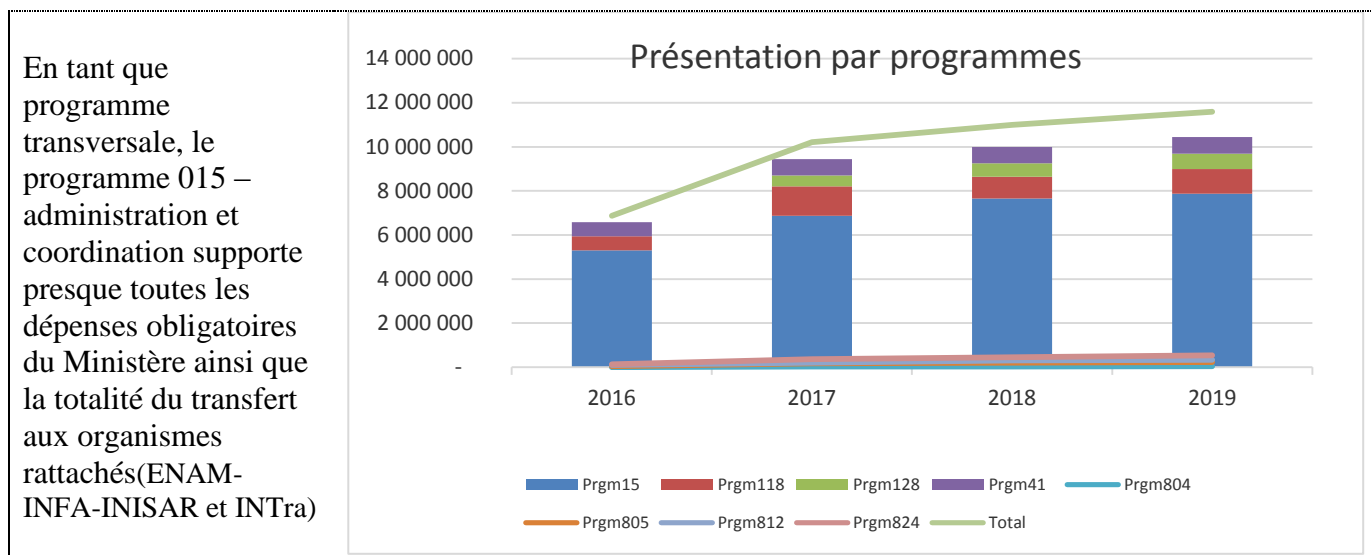
Mission 310 – Travail et Lois Sociales

- Programme041 - Administration de proximité
- Programme 804 - Sécuriser l'environnement social et professionnel des travailleurs
- Programme805 - Promouvoir le dialogue social et les droits fondamentaux
- Programme812 - Intensification de lutte contre le travail des enfants
- Programme824 – Promotion de l'insertion et de la reconversion du travail, et

Mission 320 – Fonction Publique

- Programme015 - Administration et coordination
- Programme118- Améliorer la qualité des services publics et renforcer les capacités des Agents de l'Etat
- Programme128 – Réforme de l'Administration

Le graphe ci-après montre la répartition du budget du Ministère par programme.



III- Synthèse du besoin en ressources humaines

La détermination du besoin en effectifs découle du cadrage portant sur la masse salariale effectué par le MFB au sein du CBMT. La ligne de référence de la masse salariale est déterminée par la DGGFPE sur la base d'une estimation des effectifs payés en 2016 et incluant tous les facteurs d'évolution de cette masse salariale (modèle de la DGGFPE). Les mesures nouvelles sont égales à l'écart entre le plafond de masse salariale (CBMT) et la ligne de référence. Le ministère reçoit une prévision de mesures nouvelles pour sa masse salariale qu'elle doit traduire en termes d'effectifs, selon le besoin de ses services.

Les besoins en effectifs pour les trois années à venir à partir de 2017 représentent les recrutements des sortants de l'école (administrateurs civils, inspecteurs du travail, contrôleur de travail, adjoint d'administration et assistant d'administration). Toutefois, un recrutement d'agent contractuel EFA à raison de 200 et 40 agents ECD sont à prévoir pour étoffer les directions régionales récemment créées ainsi que la nouvelle direction générale et ses trois directions techniques.

Figure 2 : M2. Masse salariale et effectifs

Masse salariale (en milliers d'Ariary)	Source	LFR	PREVISIONS		
		2016	LF 2017	2018	2019
Solde du ministère (cat.2)	MFB	8 629 534	10 677 060	11 242 143	11 772 614
Ligne de référence initiale (LRI)	MFB	-	8 629 534	10 677 060	11 242 143
Mesures nouvelles	MFB	-	2 047 526	565 083	530 471
Effectifs LRI (en nombre d'effectif)	Source	PREVISIONS			
		2016	2017	2018	2019
Ensemble (cat.2 + cat.3)	MFB	1748			
	MFPRATLS	1748	1996	1988	1988

Personnel Solde (Cat.2)	MFB	1 623	1758	1758	1758
	MFPRATLS (besoin)	1623	1823	1823	1823
Effectif catégorie A	MFB	1 130	1263	1263	1263
	MFPRATLS	1 130	1 330	1 330	1 330
Effectif catégorie B	MFB	380	382	382	382
	MFPRATLS	380	380	380	380
Effectif catégorie C	MFB	42	45	45	45
	MFPRATLS	42	42	42	42
Effectif catégorie D	MFB	71	68	68	68
	MFPRATLS	71	71	71	71
Effectif ECD (Cat.3)*	MFPRATLS	125	173	165	165

Le Ministère dispose de 1748 agents en 2016 dont 1623 fonctionnaires réparti en agent non encadré, cadre, Hauts Emplois de l'Etat et 125 Agents ECD. La répartition des effectifs par programme sera présentée à chaque programme respectif.

Le CDMT est présenté ensuite par programme. Il y aura huit chapitres-Programmes pour le MFPRATLS.

Récapitulation des besoins en effectif global :

Effectifs	Source	LF	PREVISIONS LF 2017		
		2016	2017	2018	2019
Ensemble (cat.2 + cat.3)	LRI	1748	1996	1988	1988
	MN	0	248	0	0
Personnel Solde (Cat.2)	LRI	1623	1823	1823	1823
	dont MN	0	200	0	0
Effectif ECD (Cat.3)*	LRI	125	165	165	165
	dont MN	0	48	0	0

PROGRAMME 015- ADMINISTRATION ET COORDINATION

I- Présentation du programme, de la stratégie et du projet de performance

Le Plan National de Développement se base à travers le développement de la capacité organisationnelle et managériale et la culture de l'excellence ainsi que le renforcement du système de contrôle et de suivi-évaluation pour avoir un résultat concret et d'en assurer le suivi.

Dans sa mission transversale, le programme « Administration et coordination » consiste à appuyer toutes les directions au niveau central et régional dans la mise en place du système d'information du Ministère, la mise à jour des bases des données traitées, des textes législatifs et réglementaires et la mise en place de la culture de l'excellence pour une meilleure planification et une meilleure gestion du budget alloué au Ministère, la coordination des activités administratives et stratégiques ainsi que la cohésion stratégique.

Ce programme veille à l'obtention systématique des résultats, entre autres :

- assurer le suivi de l'exécution budgétaire alloué au Ministère d'une manière optimale pour en obtenir des résultats ;
- assurer l'alignement, l'harmonisation et la coordination des appuis des partenaires nationaux et internationaux dans les domaines de la Fonction Publique, de la Réforme de l'Administration et du Travail et des Lois Sociales ;
- assurer les travaux relatifs à la tutelle administrative des organismes rattachés et des structures régionales du Ministère ;
- coordonner et de superviser les activités des organismes rattachés et des structures régionales du Ministère.

Développer le système d'information, du suivi et de l'évaluation: Mettre à jour les documents sectoriels par rapport aux cadres référentiels nationaux (PND, PUP, PMO), Production des informations à temps. Fournir aux différentes hiérarchies du Ministère « Cdp, Rdp, ... » Les données nécessaires en matière de planification, de suivi-évaluation ainsi que la mise en œuvre d'un outil de gestion.

1- Présentation de la stratégie du programme

Le programme est chargé alors d'élaborer des méthodologies de collecte de données, développer un système d'information opérationnelle et renforcer les capacités des acteurs sur l'analyse des données et la modélisation du processus, fournir aux responsables les informations nécessaires pour assurer la supervision directe des activités prévues.

Mettre en place une bibliothèque numérique en vue de numériser les textes législatifs et réglementaires concernant la fonction publique, le travail et les lois sociales; et de créer une base de données juridique. A travers la Direction des Etudes et Législation, le Ministère est chargé d'étudier et de mettre à jour les textes législatifs et réglementaires régissant la Fonction Publique, et le Travail, de créer une base de données juridique.

Pour de plus amples détails sur le programme 015, le cadre logique et le projet de performance sont présentés dans la sous-section suivant.

2- Présentation de son cadre logique

Tableau 3 : Cadre logique

Code	Niveau	Logiques d'intervention (Objectifs et résultats)	Indicateurs objectivement vérifiables et activités stratégiques
1-1-0-00	OS	Rendre effective la fonction publique de proximité	
1-1-1-00	R	L'accès aux services des services de la fonction publique est effectif sur tout le territoire	
1-1-1-01	I	Mettre en place des directions et services régionaux	taux de couverture régionale
1-1-1-02	AS	Construire des bâtiments et équiper les directions et services régionaux	Construction et équipement des directions et services régionaux
1-2-0-00	OS	Développer la capacité organisationnelle et managériale et la culture de l'excellence	
1-2-1-00	R	Le système de contrôle et de suivi-évaluation est renforcé et performant	
1-2-1-01	I	Assurer le suivi des réalisations des objectifs du PTA	% des objectifs du PTA atteints
1-2-1-02	AS	Assurer le suivi des projets d'investissements	Renforcement de l'investissement pour atteindre le résultat (lien projet)
1-2-2-00	R	La gestion financière répond aux besoins d'excellence du ministère	
1-2-2-01	I	octroyer une meilleure allocation des ressources du Ministère	Taux d'exécution du budget de fonctionnement et des projets d'investissement
1-2-2-03	AS	Prioriser les activités selon les objectifs à atteindre	Renforcement de l'investissements pour atteindre le résultat (lien projet)
1-2-3-00	R	La gestion du personnel répond aux besoins d'excellence du ministère	
1-2-3-01	I	Réduire le délai de traitement des dossiers des agents du MFPTLS	Délais de réponse moyenne aux besoins en personnel des services
1-2-3-02	AS	Gérer les carrières et les parcours professionnels du personnel du Ministère Assurer la gestion et le redéploiement du personnel du Ministère tant au niveau central que régional	
1-2-4-00	R	Le système d'information répond aux besoins de gestion et d'accès à l'information du ministère	
1-2-4-01	I	Assurer la maintenance du système informatique	Taux de panne du système informatique
1-2-4-02	I	Mettre à jour le site web du Ministère	Satisfaction des utilisateurs dans l'accès à l'information
1-2-4-03	AS	Mettre en place et exécuter l'informatisation et la maintenance du système d'information Mettre en œuvre le programme national de l'E-gouvernance	Besoins pour développer le système d'information

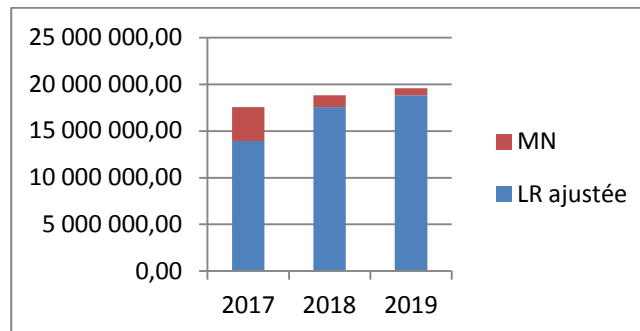
3- Présentation du Projet de Performance

Le projet de performance présenter les objectifs/résultats et indicateurs de performance/activités stratégiques et leurs programmations aussi les activités stratégiques issues du PIP. (cf. Annexe 2)

II- Demande financière au niveau du programme

Présentation du budget du programme dans le cadre de la loi de finances

Présentation synthétique :



Ce programme comporte deux actions : service administration et le service opérationnel. L'action 1 représente la coordination au niveau du secrétariat général. Dans le MFPRATLS, le transfert est inscrit dans le service opérationnel au niveau de la DAF. Il ne dispose aucun financement extérieur, ni TVA.

Tableau P3 : Demande budgétaire du programme :

Categories de dépenses	Nature de budget	LFR 2016	PREVISIONS		
			LF 2017	2018	2019
Solde	LF	8 629 534	10 677 060	11 242 143	11 772 614
	LR ajustée		8 629 534	10 677 060	11 242 143
	MN		2 047 526	565 083	530 471
Autres personnels et indemnités	LF	496 700	643 991	671 700	719 700
	LR ajustée		496 700	617 200	671 700
	MN		147 291	54 500	48 000
Biens et services	LF	1 091 807	1 979 200	2 043 300	2 143 624
	LR ajustée		1 091 807	1 979 200	2 043 300
	MN		887 393	64 100	100 324
Transferts	LF	2 517 000	2 743 000	2 880 000	3 024 000
	LR ajustée		2 517 000	2 743 000	2 880 000
	MN		226 000	137 000	144 000
Total exploitation	LF	12 735 041	16 043 251	16 837 143	17 659 938
	LR ajustée		12 735 041	16 016 460	16 837 143
	MN	-	3 308 210	820 683	822 795
PIP, Financement Intérieur	LF	1 193 000	1 530 000	2 054 700	1 984 500
	LR ajustée		1 193 000	1 530 000	2 054 700
	MN		337 000	524 700	-70 200
Total PIP	LF	1 193 000	1 530 000	2 054 700	1 984 500
	LR ajustée		1 193 000	1 530 000	2 054 700
	MN		337 000	524 700	-70 200
TOTAL	LF	13 928 041	17 573 251	18 891 843	19 644 438
	LR ajustée		13 928 041	17 546 460	18 891 843
	MN		3 645 210	1 345 383	752 595

Synthèse par actions et projets : de manière globale (Tableau P4).

Tableau 5 : Actions et projet du programme (hors solde)

	2016	2017	2018	2019
Ensemble Programme	5 298 507	6 896 191	7 649 700	7 871 824
ACTIONS	4 105 507	5366191	5595000	5 887 324
Action 1		592 700	615 150	639 470
Action 2		4 773 491	4 979 850	5 247 854
PIP	1 193 000	1 530 000	2 054 700	1 984 500
Construction, réhabilitation de bâtiments du ministère	813 000	750 000	1 084 000	902 500
Développement du système d'information et du suivi évaluation au sein du MFPTLS	380 000	200 000	306 000	312 000
Mise en place d'une bibliothèque électronique en matière de fonction Publique, du Travail et des Lois sociales		80 000	86 700	97 000
Développement du système de pointage électronique		200 000	245 000	307 000
Appui Logistique aux structures déconcentrées du Ministère		300 000	333 000	366 000

IV- Besoin en ressources humaines au niveau du programme

Le besoin en effectifs, avec les chiffres du ministère - personnel affecté sont présentés dans le tableau ci-après :

Tableau 6 : Effectifs du programme

Effectifs		PREVISIONS			
		2016	2017	2018	2019
Ensemble (cat.2 + cat.3)	LRI	934	981	981	981
	MN		55		
Personnel Solde (Cat.2)	LRI	822	834	834	834
	dont MN	-	12	-	-
Effectif ECD (Cat.3)*	LRI	112	147	147	147
	dont MN		43	-	-

Source :* Budgétisé au niveau du budget de fonctionnement

Des mises à jour doivent être faites sur le CDMT en 2018 ainsi que le CBMT car certaines informations ne sont pas encore disponibles pendant l'élaboration du CDMT 2017-2019. Les trente-cinq agents ECD vont servir de gardien et femme de ménage dans les services excentriques du Ministère

V- Présentation globale du cadre opérationnel (les actions) du programme

Présentation des actions du programme

Description, produits, activités et description de la cartographie (présentation succincte, la cartographie détaillée est présentée en annexe).

Présentation de l'action 015-1

Cette action consiste à harmoniser et coordonner toutes les activités stratégiques et opérationnelles du Ministère.

Description de l'action 015-1

Il s'agit de :

Assurer la bonne exécution des décisions du Gouvernement ; coordonner toutes les interventions techniques du Ministère ; harmoniser et coordonner les appuis des partenaires nationaux et internationaux dans les domaines de la Fonction Publique, de la Réforme de l'Administration, du Travail et des Lois Sociales

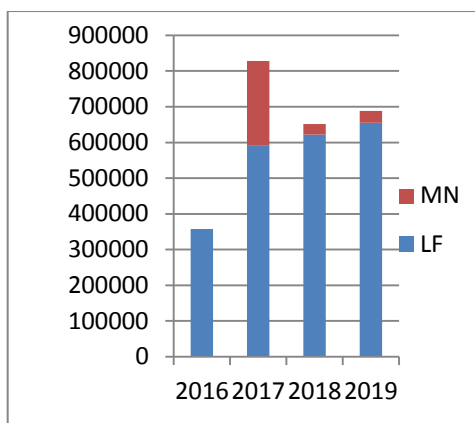


Tableau 7: indicateurs, budget hors solde et effectifs des actions

1- Présentation de l'environnement et des objectifs à attendre (en termes de production de service public)

Indicateurs	LF	PREVISIONS		
	2016	2017	2018	2019
Indicateurs d'environnement				
Nombre de Ministères et Institution	34	34	34	34
Nombre de partenariat				
Indicateurs de Produits				
Nombre de directions harmonisées	45	45	45	45

Présentation du besoin budgétaire
Justifications sur la demande

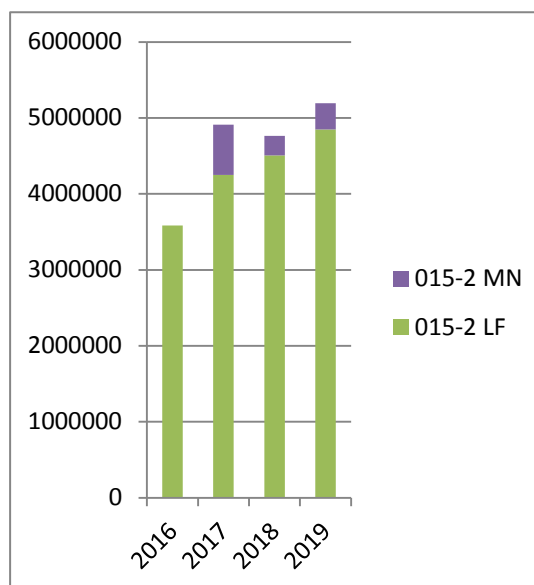
Les mesures nouvelles en 2017 représentent les déplacements à l'extérieur de Monsieur le Ministre ainsi que les staffs techniques et politiques. Les paiements des indemnités de déplacement intérieur.

Présentation de l'action 015-2

Sous l'autorité hiérarchique de Monsieur le Secrétaire Général, cette action consiste à exécuter la planification opérationnelle du Ministère.

Description de l'action 015-2

Il s'agit d'assurer la mise en œuvre du Programme de Performance ainsi que du Plan de Travail Annuel (PTA) du Ministère ; de réaliser le suivi du travail et des engagements du Ministère ; de l'exécution budgétaire alloué au Ministère ; l'amélioration du système d'information ; appuyer les directions sur l'élaboration des textes, et assurer la gestion de carrière des agents du MFPTLS



Les mesures nouvelles en 2017 sera l'interconnexion du Ministère central avec les directions et services excentriques ainsi que la dotation des matériels pour les nouveaux bâtiments construits.

Tableau 8: indicateurs, budget hors solde et effectifs des actions

1- Présentation de l'environnement et des objectifs à attendre en termes de production de service public

Indicateurs	LF	Prévisions		
	2016	2017	2018	2019
Indicateurs d'environnement				
Nombre de direction	45	45	45	45
Nombre de Ministère/institution	5	5	5	5
Indicateurs de Produits				
Nombre de PTA et documents stratégiques	45	45	45	45
Nombre de rapport de réalisation	4	4	4	4
Nombre de textes élaborés	4	4	4	4
Nombre de direction connecté	45	45	45	45

VI- Présentation du Programme d'Investissement Public

Le programme d'investissement public est ensuite présenté : elle doit être concise et le PIP présenté en annexe. Une première présentation des projets a été faite au niveau du programme. C'est pourquoi le tableau financier des projets doit faire l'objet d'une présentation concise et restructuré de la sorte :

PIP DU PROGRAMME			Fin	LFR 2016	PRÉVISIONS		
Libellé	Grp	Bailleur			LF 2017	2018	2019
TOTAL PIP				1 193 000	1 530 000	2 054 700	1 984 500
Projets en cours				1193 000	1 530 000	2 054 700	1 984 500
Construction, réhabilitation de bâtiments du ministère	A	Etat	RPI		750 000	1 084 000	902 500
Développement du système d'information et du suivi évaluation au sein du MFPTLS	A	Etat	RPI		200 000	306 000	312 000
Mise en place d'une bibliothèque électronique en matière de fonction Publique, du Travail et des Lois sociales	A	Etat	RPI		80000	86 700	97 000
Développement du système de pointage électronique	A	Etat	RPI		200 000	245 000	307 000
Appui Logistique aux structures déconcentrées du Ministère	A	Etat	RPI		300 000	333 000	366 000
Projets en perspective							

Dans le rapport, seule la présentation financière par projet est demandée dans un tableau de synthèse. Les activités stratégiques sont présentées au sein du projet de performance et la description des projets et les marchés en cours et justifications présentées en annexe.

A des fins de simplification, le détail des projets du PIP (fiches projet 1 et 2) sont présentées en annexe. On pourra aussi leur substituer les fiches projet du DOEB.

La deuxième annexe comportera tous les justificatifs.

PROGRAMME 041-ADMINISTRATION DE PROXIMITE

I. Présentation du programme, de la stratégie et du projet de performance

1- Présentation de la stratégie du programme

Le projet rentre dans le cadre de réalisation du programme « Administration publique et territoriale efficiente et efficace » stipulé dans l'Axe stratégique du PND 1 intitulé « Gouvernance, Etat de Droit, Sécurité, Décentralisation, Démocratie, Solidarité nationale ».

A Madagascar, il n'existe que 16 régions sur les 22 qui sont pourvues de structures régionales du Ministère chargé du Travail et des Lois Sociales. Par conséquent, le projet vise à élargir et à asseoir une administration compétente et professionnelle, répondant constamment aux attentes du public pour des services publics rapides, coopératifs et de qualité. D'où, la raison pour laquelle la Direction Générale du Travail et des Lois Sociales a été tentée de soumettre ce projet d'extension et de redynamisation des structures régionales du Travail et des Lois Sociales.

Ainsi, le Ministère MFPTLS, par le biais de la Direction Générale du Travail et des Lois Sociales (DGTLS), doit instaurer six (06) Antennes régionales du Ministère chargé du Travail et des Lois Sociales, C'est-à-dire, des DRTL/SRTL restants des Régions qui n'ont pas encore eu cette Antenne régionale du Ministère. Il s'agit des Régions Itasy, Bongolava pour la Province d'Antananarivo ; de la Région Sofia, Betsiboka et Melaky pour la Province de Mahajanga ; et enfin, de la Région Androy pour la Province de Toliara. Ceci étant, toutes les activités liées à l'extension ou à la mise en place de ces structures régionales doit précéder de la réalisation des Etudes relatives à la mise en place des Services Régionaux.

Des études seront effectuées pour obtenir des outils de décision dans le choix et la priorisation des Régions cibles dans la mise en place de ces Antennes régionales du Ministère chargé du Travail et des Lois Sociales. Puis, si les infrastructures sont installées ou bien si dans d'autres cas, des locaux servant de bureaux locaux sont soumis en contrat de bail, il s'agit, par la suite de les équiper par des meubles de bureau à la norme, des tâches qui vont avec l'instauration de ces Antennes régionales pour les rendre fonctionnelles. Et enfin, il s'agit aussi de placer des agents publics, notamment des Inspecteur et des Contrôleur du Travail et des Lois Sociales repartis selon le mode de recrutement en vigueur dans chaque région concernée.

Ensuite, certes l'objectif sera de mettre en place des Antennes régionales du Ministère chargé du Travail et des Lois Sociales, mais c'est aussi et surtout pour les rendre fonctionnelles et dynamiques, au même sort que les autres structures déjà instaurées auparavant. En effet, pour y parvenir, des actions principales sont à réaliser la mise en place et la promotion du dialogue social;

Enfin, la mise en place des Antennes régionales favorise l'amélioration des conditions du travail et de la sécurité sociale des travailleurs, par la promotion de dialogue social entre les parties prenantes. En d'autres termes, ce projet est axé essentiellement sur le renforcement de l'opérationnalité et de la capacité d'intervention des structures existantes, c'est-à-dire, les structures nouvellement mises en place et ainsi que celles déjà instaurées mais qui auront besoin d'être redynamisées.

2- Présentation de son cadre logique

	Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Sources et moyens de vérification	Hypothèses	Liens avec le PND
Objectif global	Assurer la déconcentration en matière de travail et lois sociales	Nombre de DRTLs/SRTLs installés	Rapports de missions	Disponibilité des moyens requis	Axe 4
Objectifs spécifiques	Fournir aux intéressés les structures indispensables pour promouvoir les droits fondamentaux des travailleurs	Nombre de Structures de promotion des droits fondamentaux des travailleurs	Rapports de missions	Disponibilité des ressources	Axe 4
Résultats attendus	Des Services Régionaux du Travail et des Lois Sociales (SRTLs) mis en place	<i>Nombre des Services Régionaux du Travail et des Lois Sociales (SRTLs) mis en place</i>	<i>Rapports périodiques</i>	Disponibilités des ressources	Axe 4
	Des Conseils Régionaux Tripartites du Travail (CRTT) sont mis en place	<i>Nombre des Conseils Régionaux Tripartites du Travail (CRTT)</i>	<i>Rapports périodiques</i>	Disponibilités des ressources	Axe 4
	Structures de dialogue social (Comités d'Entreprise, Délégués du Personnel) des Entreprises dynamisées	<i>Nombre des structures de dialogue sociale (CE, DP) des Entreprises dynamisés</i>	<i>Rapports périodiques</i>	Disponibilités des ressources	Axe 4

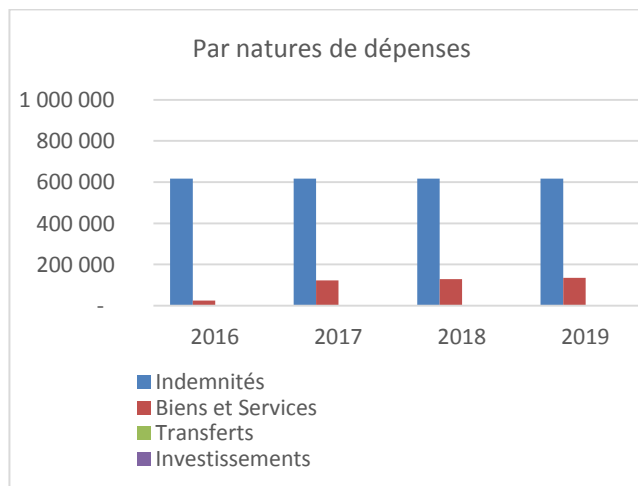
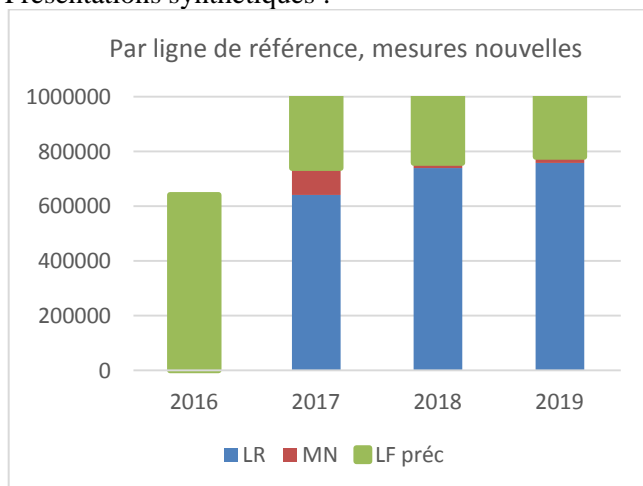
3- Présentation du Projet de Performance

Le projet de performance présente les objectifs/résultats et indicateurs de performance/activités stratégiques et leurs programmations aussi les activités stratégiques issues du PIP.(cf. Annexe 3)

II. Demande financière au niveau du programme

Présentation du budget du programme dans le cadre de la loi de finances

Présentations synthétiques :



L'indemnité inscrit dans le programme 041 s'agit des indemnités des corps des inspecteurs et contrôleurs de travail. Une mise à jour doit être faite l'année prochaine suivant le nombre des agents sortants de l'ENAM et de l'INFA.

Tableau P3 : Demande budgétaire du programme

Catégorie de dépenses	Nature de budget	LFR 2016	PREVISIONS		
			LF 2017	2018	2019
Autres personnels et indemnités	LF	616 500	616 500	617 000	617 500
	LR ajustée		616 500	616 500	617 500
	MN	-	-	500	-
Biens et services	LF	25 154	123000	128 995	135 975
	LR ajustée		25 154	123 000	128 955
	MN		97 846	5 995	6 980
Total exploitation	LF	641 654	739 500	745 995	753 475
	LR ajustée		641 654	739 500	745 995
	MN	-	97 846	5 995	6 980
TOTAL	LF	641 654	739 500	745 995	753 475
	LR ajustée		641 654	739500	745 995
	MN	-	97 846	5 995	6 980

LF: Loi de finances LR ajustée: Ligne de Référence ajustée MN: Mesures Nouvelles

Ce programme comporte une seule action, il s'agit de la coordination des activités en matière de travail et Lois Sociales ainsi que l'harmonisation des inspections de travail. Ainsi la synthèse des actions et projets de manière globale est présente dans le tableau P4.

Tableau P4 : Synthèse par actions et projets de manière globale

	2016	2017	2018	2019
Ensemble Programme	641 654	739 500	745 995	753 475
Ensembles actions	641 654	739 500	745 995	753 475
Ensemble PIP				
Actions				
Action 1	641 654	739 500	745 995	753 475
PIP				

Besoin en ressources humaines au niveau du programme

Le besoins en effectif, avec les chiffres du ministère est présenté dans le tableau P5.

Tableau P 5 : Tableau des effectifs du programme

Effectifs (en nombre d'effectif)		PREVISIONS			
		2016	2017	2018	2019
Ensemble (cat.2 + cat.3)	LRI	83	83	83	83
	MN				
Personnel Solde (Cat.2)	LRI	81	81	81	81
	dont MN	-		-	-
Effectif ECD (Cat.3)*	LRI	2	2	2	2
	dont MN		-	-	-

* Budgétisé au niveau du budget de fonctionnement

Présentation globale du cadre opérationnel du programme

Présentation des actions du programme

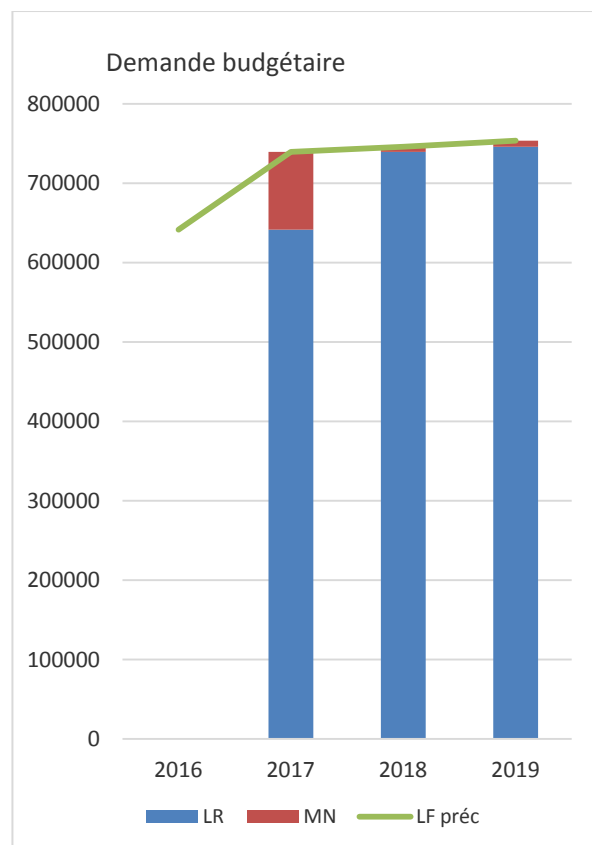
Ce programme comporte une seule action qui relève la responsabilité de la Direction Générale du Travail et des Lois Sociales et la chancellerie du travail dont la cartographie détaillée est présentée en annexe.

Présentation de l'action 041-1

La Direction Générale du Travail et des Lois Sociales(DGTLS) est chargée de la mise en œuvre de la politique du Gouvernement en matière de travail, des lois sociales et de la sécurité sociale des travailleurs. Elle assure le rôle de management des opérations intersectorielles en matière de travail et des lois sociales, ainsi que les droits fondamentaux et la sécurité sociale des travailleurs

Description de l'action 041-1

La DGTLS, par le biais de son Directeur Général, est chargée principalement de : concevoir les projets de textes relatifs au travail ; -promouvoir l'approche genre dans tous les projets ;-assurer l'application du code de travail et de ses textes d'application tout en protégeant les droits fondamentaux des travailleurs et de leur sécurité sociale ; assurer les relations avec l'Organisation Internationale du Travail ; Fournir les conditions fondamentales pour améliorer l'environnement de travail et des lois sociales ; et encourager la création et l'utilisation des meilleures idées et technologies en faveur de la haute productivité dans le milieu du travail.



1- Présentation de l'environnement et des objectifs à attendre **en termes de production de service public**

Indicateurs	LF	Prévisions		
	2016	2017	2018	2019
Indicateurs d'environnement				
Nombre des entreprises	nd	nd	nd	nd
Indicateurs de Produits				
Nombre des inspections de travail	16	18	20	22

V. Présentation du Programme d'Investissement Public

Ce programme ne dispose pas de Projet d'Investissement Public.

PROGRAMME N°118 AMELIORER LA QUALITE DES SERVICES PUBLICS ET RENFORCER LES CAPACITES DES AGENTS DE L'ETAT

I- Présentation du programme, de la stratégie et du projet de performance

1- Présentation de la stratégie du programme

Il est indéniable que la fonction publique occupe une place prépondérante dans tous processus de développement en ce sens que l'image, la performance de l'Administration et la qualité des services rendus dépendent pour une large mesure de la manière dont chaque agent exécutent leurs tâches au quotidien.

Conscients de ce rôle stratégique de la fonction publique, l'Etat s'est engagé, par la mise en place du MFPRATLS, à rendre effective la redevabilité sociale. A travers la DGFOP, le MFPRATLS est chargé entre autres de la coordination et du suivi des actions en matière de gestion des ressources humaines de l'Etat ainsi que l'amélioration de la gouvernance de la fonction publique pour la rendre plus efficace. C'est dans cette optique que le programme 118 « gouvernance responsable » relevant de la mission 320 « fonction publique » ayant pour objectif d'améliorer la qualité des services publics et renforcer les capacités des agents de l'Etat a été créé.

En effet, ce programme met en exergue la place des ressources humaines de l'Etat dans la marche de l'Administration. Ainsi, dans le cadre de la réalisation de ses missions et attributions principales, la DGFOP dispose de 3 directions techniques. Se référant aux missions de la DGFOP, ainsi qu'aux orientations de la PNFOP, le présent programme est décliné en 4 actions qui, s'appuient grandement sur :

- la modernisation du système de gestion des ressources humaines publiques afin de gagner tant en efficience qu'en efficacité,
- la restauration de la discipline afin de raffermir l'autorité de l'Etat et de rendre effective la redevabilité sociale mais surtout de redorer l'image de l'Administration publique,
- le renforcement des compétences des agents de l'Etat depuis son entrée jusqu'à son départ à la retraite afin de répondre réellement aux besoins de personnel qualifié de l'Administration ; et
- le décloisonnement structurel pour une bonne coordination et la convergence des actions vers un seul objectif qu'est une fonction publique levier du développement prônée par la PNFOP.

2- Présentation de son cadre logique (Tableau P1)

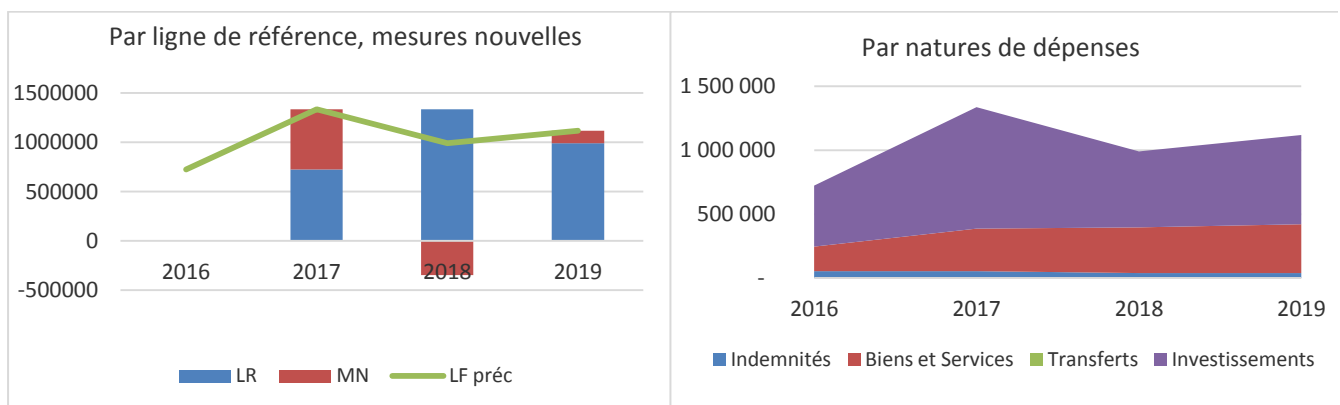
	Logique d'intervention	Indicateurs Objectivement Vérifiables	Sources et moyens de vérification	Hypothèses	Liens avec le PND
Objectifs globaux	Renforcer la qualité des services publics et accroître la performance de l'Administration publique à travers la modernisation de la gouvernance de la fonction publique		*Rapports d'activités au niveau central et régional	Disponibilité des moyens et stabilité et stabilité politique	Axe 1
Objectifs spécifiques	OS1-Rendre effective la fonction publique de proximité	Taux de région bénéficiant d'un service régional de la fonction publique	*Actes de nomination des responsables (Décrets, Arrêtés)	Collaboration avec tous les départements ministériels et institutionnels	Axe 1
	OS2-Moderniser le système de gestion administrative des carrières des agents de l'Etat	Base de données constituées	Rapports d'activités		
	OS3-Promouvoir l'éthique et restaurer la discipline au sein de la fonction publique	Nombre de CODIS régionaux tenus et taux d'agents sensibilisés et informés sur le codes de déontologie dans l'Administration	*Rapports d'activités		
	OS4-Assurer l'adéquation de la formation et le renforcement des compétences des agents dans la fonction publique	-Taux d'agents bénéficiant de formation -Taux des responsables des établissements et de formation sensibilisés	*Rapports d'activités		
	OS5-Assurer la coordination des activités relatives à la fonction publique	Taux de vulgarisation des actions engagées et entités mobilisées	*Rapports d'activités		
Résultats attendus	L'accès aux services des services de la fonction publique est effectif sur tout le territoire	*Taux de couverture régionale	*Actes de nomination des responsables (Décrets, Arrêtés)	Disponibilité des moyens et - Collaboration avec tous les départements ministériels et institutionnels	Axe 1
	<i>Le traitement des dossiers est informatisé et la traçabilité des dossiers plus accessible</i>	IR1-1-Base de données constituée	Rapport d'activité		
	Règles déontologiques de l'Administration respectées par les agents de l'Etat et système disciplinaire efficace	Taux de code distribués par rapport au nombre des fonctionnaires et taux d'absentéisme réduit	*Rapports d'activités		
	accès à la fonction publique et Gestion des compétences répondant au besoin réel de l'Administration publique	Taux de recrutement par voie des concours respectant les textes et procédures en vigueur et répondant aux besoins réel de l'administration	*Rapports d'activités		
	Synergie et coordination des actions de réforme assurées	Taux de mise en œuvre des actions de réformes déterminées dans la PNFOP	*Rapports d'activités		
Activités Stratégiques	*Construction et réhabilitation des bâtiments administratifs	*Nombre de bâtiments construits et réhabilités	Rapport d'activité	Disponibilité des moyens et - Collaboration avec tous les départements ministériels et institutionnels	Axe 1
	Opérationnalisation du SIGRHE et de la GPEEC	Taux de progression du processus de mise en place du SIGRHE et de la GPEEC	*Rapports d'activités		

Mise en place d'un document d'orientation stratégique pour la promotion de l'éthique et de la déontologie dans l'administration	Taux des départements ministériels impliqués dans le processus	*Rapports d'activités		
Mise en place d'une politique nationale de formation	Taux de progression de la mise en place de la PNF	*Rapports d'activités		
Mise en place d'un système de coordination efficace des gestionnaires des ressources humaines	Evolution du processus de mise en place de la plateforme électronique de gestion des ressources humaines publiques	*Rapports d'activités		
Elaboration des plans d'effectif et définition des postes dans la fonction publique malagasy	Progression du processus d'élaboration des tableaux des emplois et de la DNP	*Rapports d'activités		

3- Présentation du Projet de Performance (cf. Annexe 4)

II- Demande financière au niveau du programme

Présentation du budget du programme dans le cadre de la loi de finances



Synthèse budgétaire : de manière globale (Tableau P3).

La demande budgétaire globale et sa ventilation en « ligne de référence » et mesures nouvelles .

TableauP3 : Demande budgétaire du programme :

Catégories de dépenses	Nature de budget	LFR 2016	PREVISIONS		
			LF 2017	2,018	2,019
Autres personnels et indemnités	LF	54 300	54 300	39 300	39 300
	LR ajustée		54 300	54 300	39 300
	MN	-		- 15 000	-
Biens et services	LF	192 007	332 500	357 390	381750
	LR ajustée		192 007	332 500	357 390
	MN		140 493	24 890	24 360
Total exploitation	LF	246 307	386 800	396 690	421 050
	LR ajustée		246 307	386 800	396 690
	MN		140 493	9 890	24 360
PIP, Financement Intérieur	LF	477 000	950 000	594 000	698 000
	LR ajustée		477 000	950000	594 000
	MN		473 000	-356000	104 000
Total PIP	LF	477 000	950 000	594 000	698 000
	LR ajustée		477 000	950 000	594 000
	MN		473 000	-356 000	104 000
TOTAL	LF	723 307	1 336 800	990 690	1 119 050
	LR ajustée		723 307	1 336 800	990 690
	MN	-	613 493	-346 110	128 360

Synthèse par actions et projets : de manière globale (Tableau P4).

	2016	2017	2018	2019
Ensemble Programme	635 307	1 336 800	990 690	1 119 050
Ensembles actions	246 307	386 800	396 690	421 050
Ensemble PIP	389 000	950 000	594 000	698 000
Actions				
Action 1	181 307	271 800	142 690	282 550
Action 2	18000	35000	39000	44 500
Action 3	14000	30000	33000	36 000
Action 4	33000	50000	182000	58 000
PIP	389 000	950 000	594 000	698 000
Modernisation de la gestion administrative de carrière des agents de l'Etat	97 000	150 000	71 000	73 000
Renforcement de l'équipement de l'Ecole Nationale d'Administration de Madagascar (ENAM)	95 000	450 000	330 000	452 000
Appui à la mise en œuvre du Plan National de la Fonction Publique (PNFOP) + SIGRHE	197 000	250 000	130 000	120 000
Renforcement de la Promotion et de l'Appropriation des valeurs et principes de l'Administration	-	100 000	63 000	53 000

III- Besoin en ressources humaines au niveau du programme

Le besoin en effectifs, avec les chiffres du ministère - personnel affecté

Tableau P 5 : Tableau des effectifs du programme

Effectifs		PREVISIONS			
		2016	2017	2018	2019
Ensemble (cat.2+cat.3)	Total	349	414	414	414
	Dont MN		65		
Personnel Solde (cat.2)	Total	345	410	410	410
	Dont MN		65		
Effectif ECD (cat.3)	Total	4	4	4	4
	Dont MN	-	-	-	-

IV- Présentation globale du cadre opérationnel du programme

Présentation des actions du programme

Le programme 118 est composé de quatre actions. Ci-après la présentation succincte du programme tandis que la cartographie détaillée est présentée en annexe.

Présentation de l'action 118-1

Cette action concerne la coordination des actions relatives à la fonction publique et à la gestion des ressources humaines publiques.

Description de l'action 118-1

Cette action est dévouée à la DGFOP en tant que pilote de toutes activités de la fonction publique. Elle est le premier responsable de la réalisation de la PNFOP et du contrôle du respect des textes en matière de GRHE. Dans cette action, la coordination de tous les acteurs de la GRHE est indispensable afin de dépasser le cloisonnement structurel et la disparité des actions. Par ailleurs, c'est cette action qui garantit l'efficacité de la fonction publique.

Présentation du besoin budgétaire Justifications sur la demande

Dans le cadre de la mise en œuvre de la PNFOP, la fluidité de la communication est indispensable et constitue un préalable. Ainsi, l'existence d'une plateforme RH est de mise, incluant l'acquisition des matériels informatiques qui justifient les besoins financiers de cette action. Mais compte tenu de l'importance de la quantité des matériels nécessaires, l'acquisition est fractionnée, ce qui constitue les mesures nouvelles annuelles combinées avec les activités de réalisation de certains projets prioritaires inscrits dans la PNFOP. Par ailleurs, le paiement annuel des indemnités des membres du CSFOP justifie les dépenses en personnel.

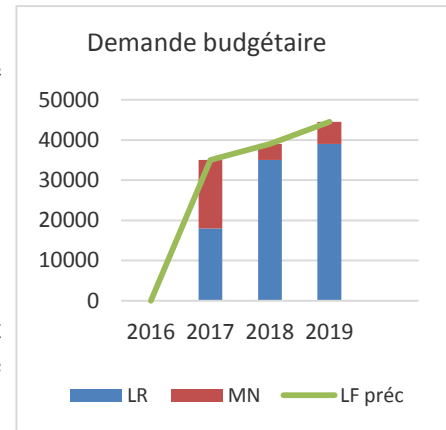
Présentation de l'environnement et des objectifs à attendre en termes de production de service public

Comme susmentionné, la coordination des actions permet de les diriger vers un seul objectif qu'est une fonction publique levier du développement. Cette cohérence des actions permettra une synergie et un traitement équitable des agents

INDICATEURS	EXECUTION		LF	PREVISIONS		
	2014	2015	2016	2017	2018	2019
INDICATEURS D'ENVIRONNEMENT						
Masse d'Agents à gérer		279000	300000	350000	400000	500000
INDICATEUR DE PRODUITS						
Nombre d'entité à coordonner		105	105	105	105	105
Nombre de descente au niveau des régions effectuées		14	3	4	6	10

Présentation de l'action 118-2 :

Cette action consiste à améliorer la gestion administrative de carrière des agents de l'Etat tant au niveau régional que central.



Description de l'action 118-2

La gestion administrative de carrière des agents de l'Etat constitue l'une des activités principales de la DRHE. Dans cette gestion, l'élaboration des actes concernant les carrières des agents sont encore manuelle à l'heure actuelle. Cet état de choses entraîne une lourdeur et la perte des dossiers dans certains cas.

1- Présentation de l'environnement et des objectifs à attendre en termes de production de service public

Dans le cadre de cette action, les efforts sont concentrés dans la modernisation du système de gestion afin de non seulement de favoriser un allègement des procédures, une célérité dans le traitement mais surtout faciliter la traçabilité des dossiers dans le cadre de la transparence. A cela s'ajoute l'apurement des dossiers en souffrance ainsi que l'effectivité de la fonction publique de proximité.

INDICATEURS	EXECUTION		LF	PREVISIONS		
	2014	2015	2016	2017	2018	2019
INDICATEURS D'ENVIRONNEMENT						
Masse d'Agents à gérer		160 000	175000	200000	400000	500 000
INDICATEURS DE PRODUITS						
Nombre de dossiers traités		1500	1800	20 000	20 000	20 000

**Présentation du besoin budgétaire
Justifications sur la demande**

Les besoins budgétaires de cette action sont majoritairement liés à l'acquisition des fournitures de bureaux indispensable dans le traitement des dossiers ainsi que la mise à jour des manuels de procédure. Par ailleurs, l'informatisation du processus de traitement des dossiers requiert l'acquisition des matériels informatiques car le traitement actuel est encore manuel avec la prévalence de l'utilisation des machines à écrire.

Présentation du besoin en effectifs

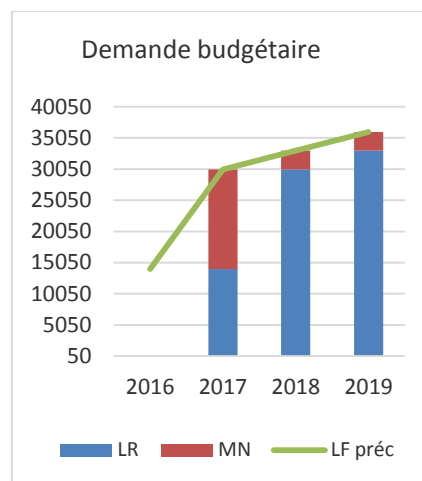
En matière d'effectif, pour les années à venir, les agents du cadre A seront nécessaires durant lesquelles, les travaux de conception seront de mises à l'heure des réformes.

Présentation de l'action 118-3

Cette action veille à la disposition des ressources humaines compétentes par l'Administration et ce, depuis leur prise de service jusqu'à leur départ à la retraite.

Description de l'action 118-3

La performance des agents dépend de leur adaptation à leur environnement socio-professionnel. Ainsi, l'accord entre l'homme et son travail doit être continuellement reconquis. Cette adéquation profil-poste-agent implique la recherche de personnel de qualité depuis le recrutement pour ceux recrutés par voie de concours mais requiert aussi de la part des agents et de l'administration employeur de procéder à une formation ou renforcement de compétence en permanence. Quoique recruté par voie de concours ou par voie contractuelle ou autre, chaque agent ne doit échapper à ce renouvellement de compétences et c'est la raison d'être de cette action. Son champ d'intervention s'étend ainsi depuis les établissements publics nationaux de formation qu'à tous les agents publics.



1- Présentation de l'environnement et des objectifs à attendre en termes de production de service public

Cette action contribue à l'amélioration du service publics car on convient sans doute que la compétence des agents impacte positivement dans l'exécution des leurs tâches dans la mesure où ils sont efficace et pouvant répondre au réel besoin des usagers. Par ailleurs, disposer de personnel compétent permet de gagner en efficience.

INDICATEURS	EXECUTION		LF		
	2014	2015	2016	2017	2018
INDICATEURS D'ENVIRONNEMENT					
Masse d'Agents formé	160 000	175000	200000	400000	500 000
Structure impliquée	36	36	68	73	95
INDICATEURS DE PRODUITS					
Nombre des agents ayant suivi des formations	25	50	75	100	100
Nombre de manuel de procédure d'organisation des concours pratiques vulgarisés	0	40	60	70	80
Nombre des ateliers pour la formation des organisations de concours organisés	6	7	9	9	12

Présentation du besoin budgétaire Justifications sur la demande

Les besoins budgétaires associés à cette action sont justifiés par le besoin d'assister tous les établissements publics nationaux de formation dans l'organisation des concours Administratifs afin de promouvoir la méritocratie ainsi que de s'assurer du respect des textes en la matière. A cela s'ajoute, le renforcement de l'équipement de l'ENAM étant un établissement placé sous la tutelle du MFPRATLS.

Présentation du besoin en effectifs

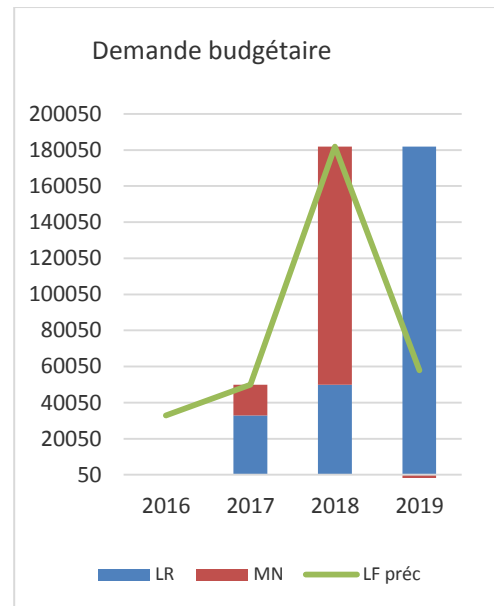
En matière d'effectif, pour les années à venir, les agents du cadre A et B seront nécessaires.

Présentation de l'action 118-4

Cette action vise à la restauration de la discipline répondant à l'axe 1, programme 1.1 et l'objectif 1.1.1. « Réhabiliter l'Administration et Instaurer l'autorité de l'Etat » du PND.

Description de l'action 118-4

L'efficacité et l'efficience de l'Administration malagasy que sous-tendent la performance administrative et la bonne gouvernance, doivent en priorité se faire par des efforts soutenus d'amélioration de la conscience professionnelle et personnelle de chaque agent à travers des actions plus ou moins à long termes et à fort impact psychologique et sociologique au niveau de tous les secteurs de l'Administration. Ainsi, cette action reflète l'engagement à non seulement améliorer en aval la performance institutionnelle et Ministérielle à travers la promotion de la déontologie et des bonnes conduites aux niveau des agents de l'Etat ; mais initie également une nouvelle vision et une nouvelle manière de mesurer leur performance tout en améliorant le système de répression en cas de violation par lesdits agents de leurs devoirs et obligations.



1- Présentation de l'environnement et des objectifs à attendre en termes de production de service public

Cette action vise à « améliorer la qualité des services rendus à travers la promotion des règles déontologiques et de bonnes conduites des agents de l'Etat ». Et ce, en renforçant le système de contrôle et de suivi-évaluation du respect de leurs obligations, en mettant en place un système efficace de prévention des violations du code de déontologie dans l'Administration et de bonnes conduites des agents de l'Etat et en textes règlementaires en matière disciplinaire.

Présentation du besoin budgétaire Justifications sur la demande

Les besoins budgétaires de cette action sont liés à la conscientisation et information des agents sur leurs devoirs et obligations ainsi que le suivi des actions en la matière impliquant la duplication des codes, l'organisation des ateliers de formation, des descentes au niveau régionaux tant pour la sensibilisation que pour les CODIS déconcentrés ainsi que la mise œuvre du document stratégiques sur l'éthique et la déontologie dans l'Administration. Par ailleurs, le PIP associé à cette action prévoit l'acquisition des matériels informatiques et techniques qui sont indispensables pour la duplication de ces codes.

Présentation du besoin en effectifs

En matière d'effectif, pour les années à venir, les agents du cadre A seront nécessaires durant lesquelles, les travaux de conception seront de mises.

INDICATEURS	EXECUTION		LF	PREVISIONS		
	2014	2015	2016	2017	2018	2019
INDICATEURS D'ENVIRONNEMENT						
Masse d'Agents à gérer		160 000	17500 0	20000 0	40000 0	500 000
INDICATEURS DE PRODUITS						
Nombre d'Agents jugés		100	135	100	80	80
Nombre d'Atelier de sensibilisation, de formation et d'information tenu		1	1	4	6	8
Nombre de codes de déontologie distribués		500	500	3000 0	3000 0	3000

V- Présentation du Programme d'Investissement Public

Le programme d'investissement public est ensuite présenté : elle doit être concise et le PIP présenté en annexe. Une première présentation des projets a été faite au niveau du programme. C'est pourquoi le tableau financier des projets doit faire l'objet d'une présentation concise et restructuré de la sorte :

PIP DU PROGRAMME				LFR 2016	PRÉVISIONS		
Libellé	Groupe	Bailleur	Fin		LF 2017	2018	2019
TOTAL PIP				389 000	950 000	594 000	698 000
Projets en cours					0	0	0
Modernisation de la gestion administrative de carrière des agents de l'Etat	A	Etat	RPI	97 000	150 000	71 000	73 000
Renforcement de l'équipement de l'Ecole Nationale d'Administration de Madagascar (ENAM)	A	Etat	RPI	95 000	450 000	330 000	452 000
Appui à la mise en œuvre du Plan National de la Fonction Publique (PNFOP) + SIGRHE	A	Etat	RPI	197 000	250 000	130 000	120 000
Renforcement de la Promotion et de l'Appropriation des valeurs et principes de l'Administration	A	Etat	RPI		100000	63 000	53 000
Projets en perspective				0	0	0	0

Les projets en perspective sont à insérer pour la demande budgétaire en 2018, seulement les projets éligibles auprès du MFB sont présentés ici. Dans le rapport, la présentation financière par projet est demandée dans un tableau de synthèse. Les activités stratégiques sont présentées au sein du projet de performance ainsi que la description des projets.

PROGRAMME 128 : REFORME DE L'ADMINISTRATION

I- Présentation du programme

S'inscrivant dans la vision du Plan National de Développement, notamment dans l'atteinte de l'Axe stratégique 1, à savoir: « Gouvernance, Etat de Droit, Sécurité, Décentralisation, Démocratie, Solidarité nationale », le processus de réforme au niveau de l'Administration publique s'avère d'une importance capitale. L'Administration Publique qui, pour remplir sa mission et atteindre l'objectif de bonne gouvernance, se doit d'avoir à sa disposition des personnels performants et des ressources matérielles suffisantes en qualité et en quantité. Une coordination efficace et unificatrice des projets de réforme issus des différents départements ministériels et institutions est en outre nécessaire pour que la réforme de l'Administration avec un grand A puisse être un pilier du développement.

L'Administration publique en tant que telle ne peut toutefois se limiter à son caractère immatériel. D'où l'importance du rôle crucial joué par les agents de l'Etat dans ce défi de taille ainsi que des moyens mis à sa disposition. Il importe de préciser dans ce sens que la compétence d'un agent de l'Etat en service et les moyens matériels et financiers dont il dispose sont intimement liés dans un objectif de performance. A cet effet, le programme 128 qui consiste en la réforme de l'Administration arrive à point nommé pour cet objectif commun qu'est la transformation profonde de l'Administration. Faut-il rappeler que « faire de Madagascar une Nation moderne et prospère » est la vision du Chef de l'Etat. Cette vision pourra se concrétiser au niveau du programme 128 par des « projets structurants » qui changent en profondeur et dans le long terme l'image de l'Administration publique malagasy.

La Direction Générale de la Réforme de l'Administration, dans ce contexte, est donc chargée de la mise en œuvre de la politique du Gouvernement en matière de Réforme de l'Administration, dont les directions y rattachées en sont les principaux acteurs. Les trois directions techniques qui sont, chacune en ce qui la concerne, traduisent cet objectif général en objectifs spécifiques sont la Direction de la Réforme des Services Publics, la Direction du Développement du Partenariat et de l'Informatisation de l'Administration et la Direction de la Coordination des Projets et du Contrôle Administratif de Recrutement.

1- Stratégie du programme

Ainsi, dans le cadre de la réalisation de ces missions et attributions principales, le présent programme sera décliné en 6 grandes actions :

- la coordination des projets de réformes des ministères et des institutions afin d'augmenter la performance de l'administration,
- le contrôle administratif du recrutement afin que le nombre des agents non encadré recruté correspondant aux postes budgétaires disponibles,
- la dématérialisation de l'administration et le déploiement de l'interopérabilité / l'intranet des services publics pour éviter la lourdeur et la lenteur administrative,
- les renforcements de capacité afin d'augmenter la motivation des agents de l'Etat,
- la mobilisation des partenaires afin de sécuriser les projets de réformes en ressources humaines, financiers et matérielles
- la fiabilité des données sur la gestion des ressources humaines par le déploiement du SIGRHE et la GPEEC

2- Présentation du cadre logique

	<i>Logique d'intervention</i>	<i>Indicateurs Objectivement Vérifiables</i>	<i>Sources et moyens de vérifications</i>	<i>Hypothèses</i>	<i>Lien avec le PND</i>
Objectif Global	Revaloriser l'Administration publique en augmentant la performance des services publics à travers une coordination des projets de réforme de qualité, et de la promotion du NTIC	Taux de réduction du lenteur et lourdeur administratif Taux de fiabilité des données quantitatives de la réforme de l'Administrative	Rapport d'activités au niveau régional et central	Acquisition des matériels informatiques et des logiciels	Axe 1
Objectifs spécifiques	OS1 : Coordonner les projets de réformes afin d'augmenter la performance de l'administration	Nombre des comités mises en place	Actes de nomination des membres des sous-comités	Collaboration avec tous les départements ministériels et institutionnels	Axe 1
	OS2 : Effectuer le contrôle administratif du recrutement afin que le nombre des agents non encadré recruté corresponde aux postes budgétaires disponibles,	Taux de vulgarisation du mécanisme du contrôle du recrutement	Rapport d'activités au niveau régional et central	Collaboration avec tous les Directeurs des ressources humaines des ministères et institutions	Axe 1
	OS3 : Effectuer la dématérialisation et le déploiement de l'interopérabilité / l'intranet afin de réduire l'utilisation du papier	Taux de réduction de l'utilisation du papier dans les correspondances administratives	Rapport d'activités au niveau régional et central	Acquisition des matériels informatiques et des logiciels	Axe 1
	OS4 : Mobiliser les partenaires afin de sécuriser les projets de réformes en ressources humaines, financiers et matérielles	Taux de réduction des gaps de financement des projets de reformes	Convention de collaboration auprès des partenaires	Stabilité politique de Madagascar	Axe 1
	OS5 : Implémenter des programmes de formation afin d'augmenter la motivation des agents de l'Etat	Nombre des agents de l'Etat formé sur la réforme de l'Administration	Rapport de formation	Disponibilité du budget	Axe 1
	OS6 : Opérationnaliser le système GPEEC	Nombre d'outil GPEEC finalisé	Rapport d'activité et atelier de lancement	Disponibilité du budget	Axe 1
	Logique d'intervention	Indicateurs Objectivement Vérifiables	Sources et moyens de vérifications	Hypothèses	Lien avec le PND
	OS7 : Appuyer la mise en place du fichier unique des agents de l'Etat	Nombre des agents recensés par rapport à l'effectif total	Rapport d'activités	Disponibilité des crédits et des ressources humaines	Axe 1
Résultats attendus	Les Projets de réformes convergent vers des objectifs d'impacts	Nombre de logiciels conçus sur l'analyse des impacts	Rapport d'activités au niveau régional et central	Acquisition des matériels informatiques et des logiciels	Axe 1
	La disproportion entre les postes budgétaires à pourvoir et la situation des effectifs des agents non encadrés est réduite	Taux de disproportion	Rapport d'activités au niveau régional et central	Collaboration avec tous les départements ministériels et institutionnels	Axe 1

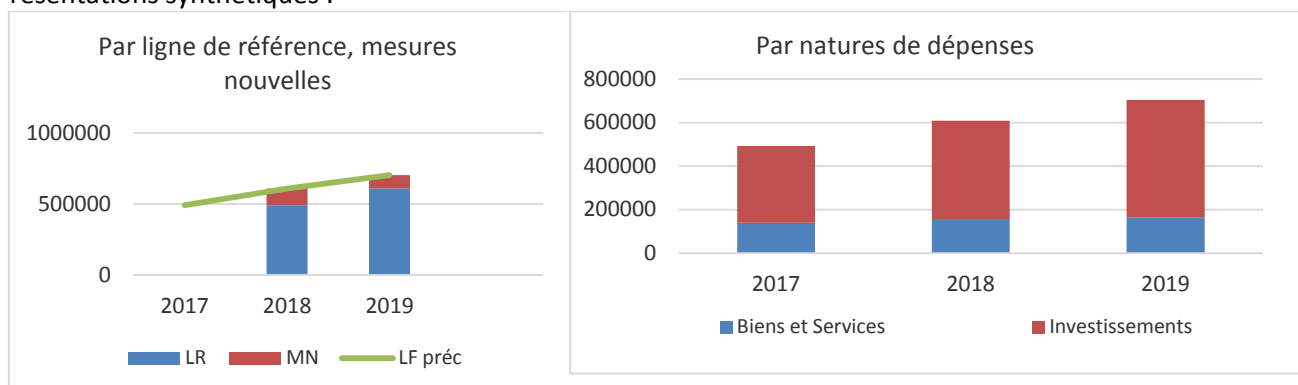
	Un processus zéro papier est déclenché	Taux de réduction de l'utilisation du papier	Rapport d'activités au niveau régional et central	Collaboration avec tous les Directeurs des ressources humaines des ministères et institutions	Axe 1
	Des outils collaboratifs sont disponibles (GPEEC, SIGRHE, E-Archive)	GPEEC, SIGRHE, E-Archive opérationnels	Rapport d'activités au niveau régional et central	Acquisition des matériels informatiques et des logiciels	Axe 1
	Les Gaps en ressources humaines /matérielles / Financières des projets de réforme sont réduits	Taux de réduction des gaps de financement des projets de reformes	Convention de collaboration auprès des partenaires	Stabilité politique de Madagascar	Axe 1
	Les programmes de formation ont renforcé la motivation des agents de l'Etat	Nombre des agents de l'Etat formé sur la réforme de l'Administration	Rapport de formation	Disponibilité du budget	Axe 1
<i>Activités stratégiques</i>	Mettre en place les comités ministériels	Progression sur la mise en place des comités	Rapport d'activités au niveau régional et central	Disponibilité des moyens et collaboration avec tous les départements ministériels	Axe 1
	Mettre en place un guichet unique sur le recrutement des agents non encadre	État d'avancement sur la mise en place du guichet unique	Rapport d'activités au niveau régional et central		
	Déploiement un atelier de mobilisation des ressources	Progression de la signature des conventions de collaboration	Rapport d'activités au niveau régional et central	Disponibilité des moyens et collaboration avec tous les départements ministériels	Axe 1
	Conception des logiciels sur E-Informatisation de l'Administration	Evolution de la plateforme numérique sur l'informatisation de l'Administration	Rapport d'activités au niveau régional et central		
	Opérationnalisation de la GPEEC, SIGRHE et E-Archive	Taux de progression de processus de mise en place du SIGRHE et de la GPEEC	Rapport d'activités au niveau régional et central		
	Recrutement des consultants pour les formations (la promotion du NTIC)	Taux de progression des agents de l'Etat	Rapport d'activités au niveau régional et central		

3- *Projet Annuel de Performance* (cf. Annexe 5)

II - Présentation de la demande financière

Présentation du budget du programme dans le cadre de la loi de finances

Présentations synthétiques :



Synthèse budgétaire : de manière globale (Tableau P3).

La demande budgétaire globale et sa ventilation en « ligne de référence » et mesures nouvelles (Tableau P3 : Demande budgétaire du programme) :

Le programme ne dispose que de ressources de projet et de personnel de l'Etat à sa disposition considérées comme pérennes. Son financement s'effectue uniquement sur ressources propres internes (RPI).

La ligne de référence retenue est basée sur les crédits accordés au travers de la dernière loi de finances, c'est-à-dire la loi de finances 2017 car le programme ne dispose pas de crédit en 2016.

Ce graphique indique l'importance des mesures nouvelles à partir de 2017 compte tenu de plusieurs projets à entreprendre dans le moyen terme.

Cat. dép.	Nature de budget	LFR 2016	PREVISIONS		
		2016	LF 2017	2018	2019
Biens et services	LF	-	140 000	152 315	164 333
	LR ajustée	-	-	140 000	152 315
	MN	-	140 000	12 315	12 018
Total exploitation	LF	-	140 000	152 315	164 333
	LR ajustée	-	-	140 000	152 215
	MN	-	140 000	12 315	12 018
PIP, Financement inférieur	LF	-	352 000	456 300	539 000
	LR ajustée	-	-	352 000	456 300
	MN	-	-	104 300	82 700
Total PIP	LF	-	352 000	456 300	539 000
	LR ajustée	-	-	352 000	456 300
	MN	-	-	104 300	82 700
TOTAL	LF	-	492 000	608 615	703 333
	LR ajustée	-	-	492 000	608 615
	MN	-	-	116 615	94 718

Synthèse des actions et projets : de manière globale

	2016	2017	2018	2019
Ensemble Programme	-	492 000	608 615	703 333
Ensembles actions	-	140 000	152 315	164 333
Ensemble PIP	-	352 000	456 300	539 000
Gestion Prévisionnelle des Effectifs des Emplois et des Compétences (GPEEC)	-	200 000	261 000	300 500
Revalorisation du patrimoine archivistique du MFPTLS	-	52 000	64 800	83 500
Appui à la mise en place d'un fichier unique des agents de l'Etat	-	100 000	130 500	155 000

PIP affecté au programme :

Ce programme comporte trois projets d'investissement, le projet GPEEC est actuellement dans sa deuxième phase. La revalorisation du patrimoine archivistique commence cette année et les mises à jour des recensements seront la priorité du Ministère pour aboutir à un fichier unique. Le tableau ci-après montre les PIP affecté à ce programme.

Libellé PIP	Groupe	Bailleur	Fin	LFR 2016	PREVISIONS		
					2017	2018	2019
Gestion Prévisionnelle des Effectifs des Emplois et des Compétences (GPEEC)	A	Etat	RPI	-	200 000	261 000	300 500
Revalorisation du patrimoine archivistique du MFPTLS	A	Etat	RPI	-	52 000	64 800	83 500
Appui à la mise en place d'un fichier unique des agents de l'Etat	A	Etat	RPI	-	100 000	130 500	155 000
TOTAL GENERAL					352 000	456 300	539 000

Effectifs disponibles mis à disposition et payés par la Solde (hors effectifs financés sur projet) :
DGRA

Effectifs		PREVISIONS			
		2016	2017	2018	2019
Ensemble (cat.2 + cat.3)	LRI	41	109	109	109
	MN		68		
Personnel Solde (Cat.2)	LRI	35	103	103	103
	MN		68		
Effectif ECD (Cat.3)*	LRI				
	MN	-	-	-	-

Présentation du cadre opérationnel

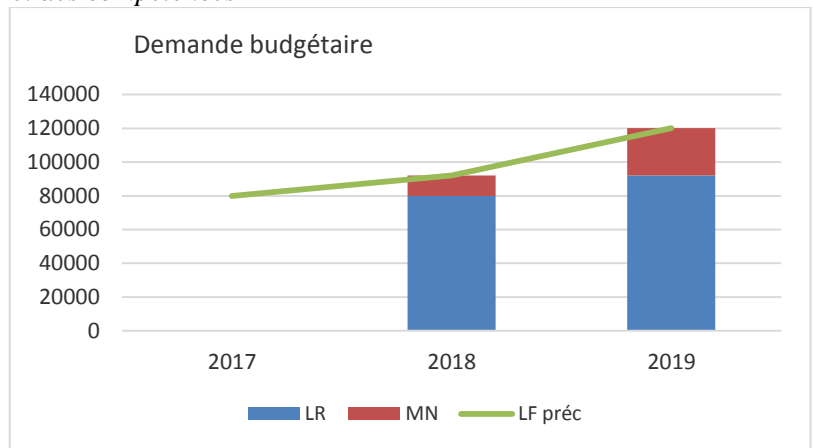
La Direction Générale de la Réforme de l'Administration comporte 03 actions :

Présentation de l'action 128 -1

Action 1 : Gestion Prévisionnelle des Effectifs et des compétences

Description de l'action 1

L'avènement d'une fonction publique efficace, efficiente et productive à l'égard des usagers et motivante pour les fonctionnaires requiert une grande réforme à travers la mise en place d'un outil de gestion adéquat. D'où la gestion prévisionnelle des effectifs, des emplois et des compétences ou GPEEC dans le domaine du GRHE, de l'IEC et des NTIC



Présentation de l'environnement et des objectifs à attendre en termes de production de service public

INDICATEURS	EXECUTION		LF		PREVISIONS	
	2014	2015	2016	2017	2018	2019
INDICATEURS D'ENVIRONNEMENT						
Cadres juridiques et outils régissant le système de la GPEEC (proportion)	15%	25%	50%	80%	100%	100%
Régions à sensibiliser et former sur le mécanisme de la GPEEC (nombre)	03	03	02	04	03	03
INDICATEURS DE PRODUITS						
Nombre outils GPEEC conçus et opérationnels			1	2	1	
Nombre structures interministériels et inter institutionnel mis en place et fonctionnels				1		
Nombre responsables ressources humaines au niveau central et régional sensibilisés et formés	60	60	60	90	90	90

Action 2 : Amélioration de la coordination des projets et du contrôle de recrutement des agents de l'Etat

Présentation de l'action 128-2

Cette action consiste à l'amélioration de la coordination des projets et du contrôle de recrutement des agents non encadré de l'Etat.

Description de l'action 2

La coordination des projets de réforme est l'un des piliers de la DCPCAR. Dans cette coordination la conception des logiciels d'impact sont prioritaires, du fait que les intervenants travaillent en SILO et les objectifs d'impacts sont divergents. Or tous les Institutions et Ministères ont un groupe cible commun FONCTIONNAIRES. Pareillement la maîtrise du recrutement des agents non encadré méritent d'être contrôlé administrativement, suivant les postes budgétaires disponibles.

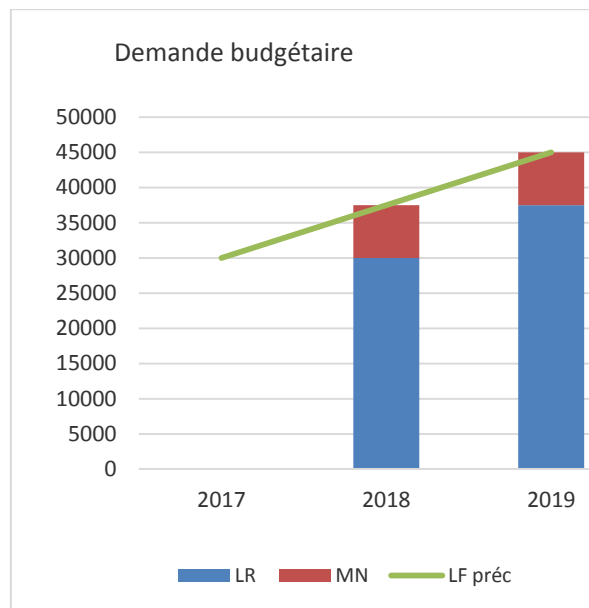
Le graphe ci-contre représente le budget hors solde des actions. Les besoins budgétaires de cette action sont majoritairement l'acquisition des logiciels sur les impacts, l'acquisition des matériels informatique, et la mise en place d'un guichet unique.

Présentation de l'environnement et des objectifs à attendre en termes de production de service public.

Dans le cadre de cette action, les efforts sont concentrés sur l'informatisation, la gestion des connaissances. Il sera créé d'une part des comités interministériels pour la coordination des projets de réforme, et d'autre part la commission de recrutement des agents non encadré. À cela s'ajoute la mise en place d'un guichet unique impliquant toutes les Institutions et tous les Ministères toutes. La DCPCAR favorisera un allègement des procédures mais surtout de faciliter la traçabilité des dossiers dans un cadre de transparence.

Présentation du besoin en effectifs.

En matière d'effectif pour les années à venir, cette action ne dispose pas encore du personnel



Action 3 : le Développement du Partenariat et de l'informatisation de l'Administration

Présentation de l'action 128-3 :

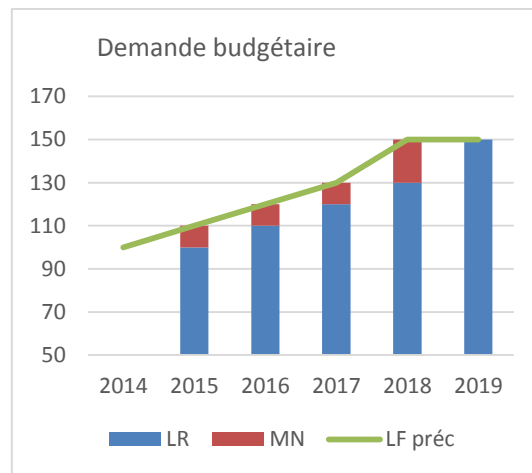
Cette action consiste à assurer le rôle de manager en matière du Développement du Partenariat et de l'Informatisation de l'Administration.

Description de l'action 3 :

Il s'agit de :

- développer la coopération avec les partenaires étrangers.
- mettre en œuvre la centralisation et le traitement des informations sur les projets de réforme,
- coordonner avec le partenariat pour la mise en œuvre des projets de réforme ;
- assurer la transition vers l'informatisation de la gestion de l'administration ;
- promouvoir l'informatisation de l'Administration

La demande consiste surtout à la réalisation à 100% des projets de réformes sont assignés à des objectifs de la réforme de l'administration tels que la simplification des procédures, la réduction de l'utilisation du papier, l'augmentation de la motivation des agents publics, la promptitude des prises de décision et aussi d'organiser des ateliers de consensus et de coordination des projets de réforme par la planification participative.



Présentation de l'environnement et des objectifs à attendre en termes de production de service public

INDICATEURS	EXECUTION		LF		PREVISIONS	
	2014	2015	2016	2017	2018	2019
INDICATEURS D'ENVIRONNEMENT						
Nombre de PTF	0	0	0	10	10	10
Nombre de Ministères, Institutions	0	0	0	10	22	32
INDICATEURS DE PRODUITS						
Réduction de l'utilisation du papier dans la gestion de l'Administration (taux)	0%	0%	0%	100%	50%	5%
Financement extérieur des projets de réforme disponible	0%	0%	0%	20%	20%	20%

PROGRAMME N°804 SECURISER L'ENVIRONNEMENT SOCIAL ET PROFESSIONNEL DES TRAVAILLEURS

I- Présentation du programme, de la stratégie et du projet de performance

1- Présentation de la stratégie du programme

Les travailleurs malgaches ont besoin des prestations de sécurité sociale adéquate à la situation de pauvreté qui subsiste à Madagascar dans le cadre du respect des droits fondamentaux des travailleurs. La mission du Ministère chargé du Travail et des Lois Sociales, par le biais de la Direction Générale du Travail et des Lois Sociales, est d'améliorer les Prestations Sociales des travailleurs (prestations familiales, rentes d'AT/MP, Retraite). Il s'agit aussi d'améliorer les Prestations Sociales des Agents non encadrés de l'Etat (ELD et EFA). Entre autres, le ministère possède également le souci de lutter contre le VIH et le SIDA dans le monde du travail. Puis, parmi ses préoccupations aussi, l'action de mener une étude en vue d'étendre les prestations livrées aux travailleurs du secteur informel. Il s'agit ainsi de constater les infractions aux dispositions de la législation et de la réglementation sur la sécurité sociale des travailleurs. Enfin, il n'est pas exclu dans son cadre d'intervention le fait d'exécuter des projets sur la promotion genre dans le secteur privé.

En ce qui concerne la présentation de la stratégie et du projet de performance, il est à noter que le programme a pour stratégie d'étendre la sécurité sociale dans tous les secteurs d'activités. Puis, on essaie d'améliorer les prestations fournies (Prestations familiales, rentes d'AT/MP, Retraite, Agents non encadrés de l'Etat (ELD et EFA) par les acteurs chargés de l'exécution de ces prestations. Ensuite, il s'agit de mener une campagne de vulgarisation des textes législatifs et organiser des campagnes de sensibilisation en vue d'intensifier les contrôles au niveau des entreprises. Cela va mener à l'organisation des formations en faveur des entités concernées au niveau régional. Enfin, ce programme entraîne les services y afférents à faire élaborer et actualiser les textes en matière de SST et donc finalement à traiter des dossiers de doléances, rente d'AT/MP.

4- Présentation de son cadre logique (Tableau P1)

	Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Sources et moyens de vérification	Hypothèses	Liens avec le PND
Objectif global	Promouvoir le travail décent par l'amélioration des conditions de travail et le rehaussement du niveau de la sécurité sociale des travailleurs.	1-Taux d'adhésion des travailleurs dans les structures de sécurité sociale (%); 2-Taux de prestations sociales effectuées.	Rapports périodiques	Disponibilité des moyens requis	AXE 4
Objectifs spécifiques	Etendre et améliorer le système de la sécurité sociale des travailleurs	Taux de satisfaction des usagers (%) et nombre de formations effectuées	Rapports périodiques	Disponibilité des ressources	4.8.
Résultats attendus	Extension de prestations et des bénéficiaires	Nombre de formations effectuées et nombre de systèmes de sécurité créé	Rapports périodiques	Disponibilité du budget	
	Amélioration du système de sécurité sociale des travailleurs	Nombre de formations effectuées et Nombre d'adhérent	Rapports périodiques	Disponibilité du budget	

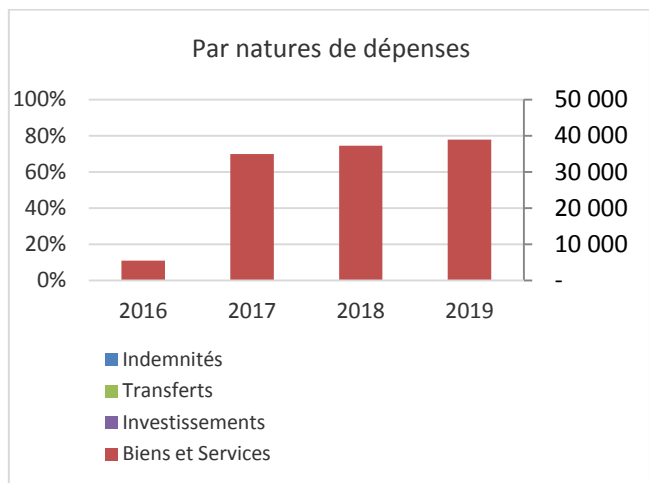
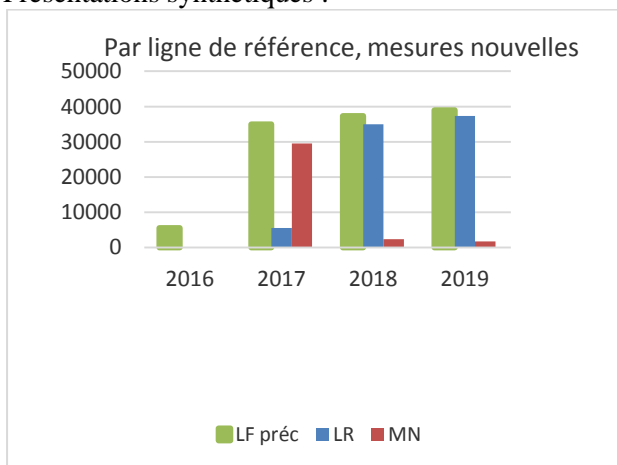
Objectifs spécifiques	<i>OS2: Décentraliser le traitement des dossiers d'accident de travail des agents ELD des Ministères et Organismes rattachés.</i>	Nombre de dossiers d'AT des agents ELD des Ministères et Organismes rattachés traités aux périphériques	Rapports périodiques	Disponibilité du budget	4.8.1
Résultats attendus	Décentralisation du traitement des dossiers de rentes et accidents du travail	Pourcentage de dossiers de rente transférés	Rapports périodiques	Disponibilité du budget	4.8.1.3
	Amélioration de la santé des travailleurs	Nombre de maladie des patients travailleurs traités	Rapports périodiques	Disponibilité du budget	

5- Présentation du Projet de Performance (cf. Annexe 6)

2- Demande financière au niveau du programme

Présentation du budget du programme dans le cadre de la loi de finances

Présentations synthétiques :



Les graphes ci-dessus sont marqués par la dominance de la grande rubrique Biens et Services, ce programme ne dispose que de peu de crédit vu l'envergure de sa mission entre autre l'extension de la sécurité sociale des travailleurs et la lutte contre le VIH SIDA en milieu de travail.

Des mises à jour seront à saisir pour ce programme à partir de l'année prochaine

Synthèse budgétaire

La demande budgétaire globale et sa ventilation en « ligne de référence » et mesures nouvelles sera présenté dans le tableau P3.

Tableau P3 : Demande budgétaire du programme

Catégories de dépenses	Nature de budget	LF 2016	PREVISIONS		
		2016	LF 2017	2018	2019
Biens et services	LF	5 480	35 000	37 300	38 980
	LR ajustée	-	5 480	35 000	37 300
	MN		29 520	2 300	1 680
Total exploitation	LF	5 480	35 000	37 300	38 980
	LR ajustée	-	5 480	35 000	37 300
	MN		29 520	2 300	1 680
TOTAL	LF	5 480	35 000	37 300	38 980
	LR ajustée	-	5 480	35 000	37 300
	MN		29 520	2 300	1 680

Synthèse par actions et projets : de manière globale (Tableau P4).

	2016	2017	2018	2019
Ensemble Programme	5 480	35 000	37 300	38 980
Ensembles actions	5 480	35 000	37 300	38 980
Ensemble PIP				
Actions				
Action 1	5 480	35 000	37 300	38 980
PIP				
Projet 1	0	0	0	0

3- Besoin en ressources humaines au niveau du programme

Le besoin en effectifs, avec les chiffres du ministère - personnel affecté

Tableau P 5 : Tableau des effectifs et de la masse salariale affectés à l'Action

Effectifs (en nombre d'effectif)	Source	PREVISIONS			
		2016	2017	2018	2019
Personnel Solde (Cat.2)	LRI	20	20	20	20
	MN				
Effectif ECD (Cat.3)*	LRI	1	1	1	1
	MN	-	-	-	-

* Budgétisé au niveau du budget de fonctionnement

4- Présentation globale du cadre opérationnel (les actions) du programme

Présentation du cadre opérationnel

Présentation de l'action 1

L'action se résume dans la réalisation des activités relatives à l'accomplissement du rôle de management des opérations en matière de sécurité sociale des travailleurs.

Et pour accomplir cette action, trois (03) Services sont concernés : le Service de Prévention Sociale et de Médecine du Travail; le Service de Suivi et de Contrôle des Réparations et des Prestations Sociales et le Service de Promotion de la Sécurité Sociale des Travailleurs.

Description de l'action 1

L'équipe qui assure l'accomplissement de cette action se charge de: concevoir et d'élaborer de projets de textes, de mettre en œuvre et de contrôler l'application des textes concernant la sécurisation des travailleurs et des membres de leur famille contre les risques sociaux ; assurer les relations avec les délégations et les organismes internationaux ainsi qu'avec les partenaires sociaux en matière de sécurité sociale des **travailleurs** ;procéder à l'extension et au renforcement du système de sécurité sociale des travailleurs existant ; -lutter contre l'expansion du VIH/SIDA et de l'abus de drogue en milieu de travail

Indicateurs	Exécution		LF	Prévisions		
	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Indicateursd'environnement						
Nombre des entreprises			65000	65000	65000	65000
Indicateurs de Produits						
Nombre de travailleurs adhérent à la CNaPS						
Nombre de travailleurs sensibilisés						

Comme sus-mentionné ce programme ne comporte qu'une seule action, en tant que budget à Moyen Terme des mises à jour sera nécessaire.

Présentation de l'environnement et des objectifs à attendre en termes de production de service public

Présentation du Programme d'Investissement Public

Ce programme ne dispose pas de PIP. Des demandes de financement sont en cours pour le projet de VIH/SIDA et l'extension de la sécurité sociale des travailleurs. Faute de retard de remplissage du questionnaire PIP, la demande sera renouvelée dans la mise à jour du CDMT pour l'année 2018

PROGRAMME N°805 PROMOUVOIR LE DIALOGUE SOCIAL ET LES DROITS FONDAMENTAUX

Le programme 805 est un programme de promotion de dialogue social et des droits fondamentaux.

I- Présentation du programme, de la stratégie et du projet de performance

1- Présentation de la stratégie du programme

Le programme a pour stratégie de mettre en place et de promouvoir le dialogue sociale entre les différentes parties prenantes du monde du travail à Madagascar. Il s'agit aussi de renforcer les capacités des acteurs concernés en matière de connaissances des textes relatifs à la maîtrise des modules relatifs à la relation professionnel au bénéfice de la sécurité et d'augmentation des rendements et de l'environnement du travail au sein des entreprises installés à Madagascar. Ainsi, quelques activités sont à assurer pour aboutir aux objectifs préconisés dans ce programme, telles qu'il s'agit de :

- Instruire les dossiers relatifs au travail entrant dans le cadre des relations de Madagascar avec les Organismes Internationaux, notamment avec l'Organisation Internationale du Travail;
- Appliquer et contrôler l'application de la législation du travail;
- Renforcer le dialogue social dans les structures tripartites du travail;
- Assurer la tenue des réunions du Conseil National du Travail.
- Etudier et de promouvoir les droits fondamentaux de l'homme au travail et de promouvoir le dialogue social

Organiser la journée de l'Intra

Recruter des nouveaux agents à titre de remplacement numériques

Former les formateurs

2- Présentation de son cadre logique (Tableau P1)

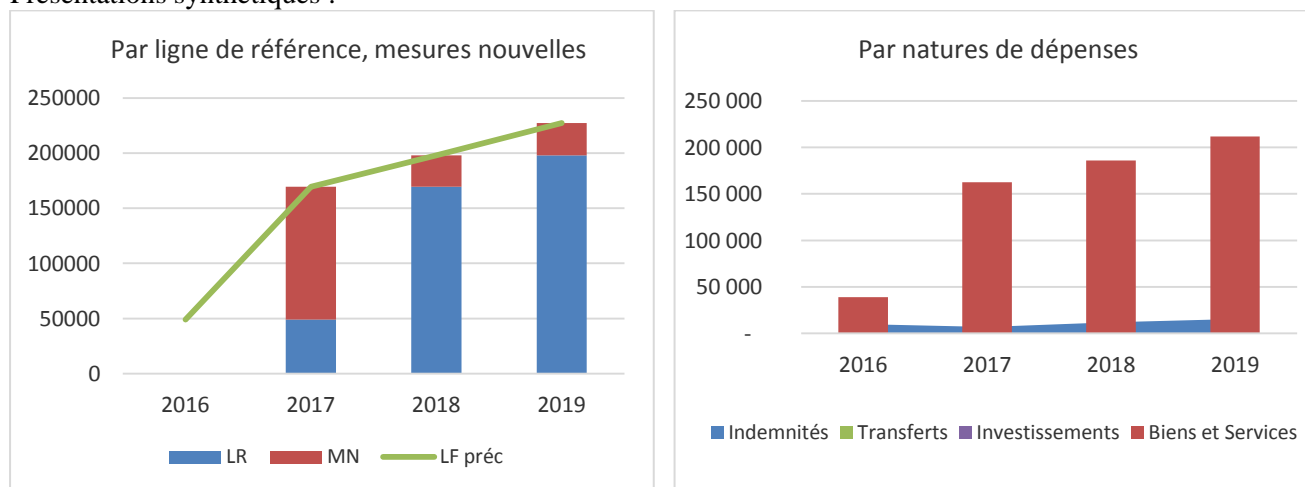
	Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Sources et moyens de vérification	Hypothèses	Liens avec le PND
Objectif global	Promouvoir le dialogue social et les droits fondamentaux	Taux de participation des parties prenantes	Rapports	Disponibilité de ressources	Axe 4
Objectifs spécifiques	Renforcer le dialogue social et le tripartisme au niveau des structures tripartites de travail	Taux de satisfaction des usagers (%)	Rapports	Disponibilité des ressources	Axe 4
Résultats attendus	Structure du dialogue social et tripartisme au niveau des structures tripartites de travail sont fonctionnels	Nombre de CRTT fonctionnels	Rapports	Disponibilité des ressources	Axe 4
	Amendement des textes et cadres juridique du travail et des lois sociales	Nombre de textes et cadres juridique du travail et des lois sociales modifiés	Rapports	Disponibilité des ressources	Axe 4
	Participation active de Madagascar aux conférences ou assises relatives au travail organisées par l'OIT	Nombre de participations aux conférences ou assises relatives au travail organisées par l'OIT	Rapports	Disponibilité des ressources	Axe 4

3- Présentation du Projet de Performance (cf. Annexe 7)

II- Demande financière au niveau du programme

1- Présentation du budget du programme dans le cadre de la loi de finances

Présentations synthétiques :



Les mesures nouvelles consistent surtout sur l'amélioration du budget de fonctionnement des services régionaux du Travail et des Lois Sociales. Ce programme requiert des moyens de déplacement pour les descentes effectuées par les inspecteurs de travail.

Synthèse budgétaire

Pour l'année 2017, le Programme 805 a priorisé l'amélioration du crédit alloué aux services régionaux du travail (SRTL), mais ceci reste encore insuffisant vu la mission assignée à l'inspection du travail. La demande budgétaire de ce programme est présentée comme suit.

Tableau P3 : Demande budgétaire du programme

Catégories de dépenses	Nature de budget	LFR 2016	PREVISIONS		
		2016	2017 (LF)	2018	2019
Autres personnels et indemnités	LF	10 000	7 000	12 000	15 500
	LR ajustée	-	10 000	7 000	12 000
	MN	-	- 3 000	5 000	3 500
Biens et services	LF	38 872	162 400	185 885	211 635
	LR ajustée		38 872	162 400	185 885
	MN		123 528	23 485	25 750
TOTAL	LF	48 872	169 400	197 885	227 135
	LR ajustée		48 872	169 400	197 885
	MN		120 528	28 485	29 250

Synthèse par actions et projets : de manière globale (Tableau P4).

	2016	2017	2018	2019
Ensemble Programme	48 872	169 400	197 885	227135
Ensembles actions	48 872	169 400	197 885	227 135
Actions				
Action 1	48 872	169 400	197 885	227 135
PIP				
Projet 1	0	0	0	0

III- Besoin en ressources humaines au niveau du programme

Le besoin en effectifs, avec les chiffres du ministère - personnel affecté (Tableau P 5 : Tableau des effectifs du programme)

Tableau des effectifs affectés à l'Action

Effectifs (en nombre d'effectif)		PREVISIONS			
		2016	2017	2018	2019
Ensemble (cat.2 + cat.3)	LRI	186	226	226	226
	MN	-	40		
Personnel Solde (Cat.2)	LRI	186	226	226	226
	MN		40		
Effectif ECD (Cat.3)*	LRI				
	MN	-	-	-	-

* Budgétisé au niveau du budget de fonctionnement

IV- Présentation globale du cadre opérationnel (les actions) du programme

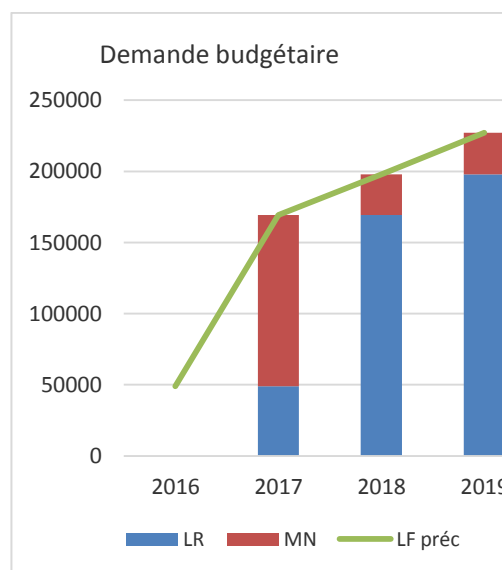
Présentation des actions du programme

Présentation de l'action 1

L'action se résume à l'accomplissement du rôle de gestion des opérations en matière de travail, de relations professionnelles et de promotion des droits fondamentaux des travailleurs. En effet, pour assurer ce rôle, la Direction du Travail et de la Promotion des Droits Fondamentaux comprend trois (03) Services telles que: le Service des Relations Professionnelles; le Service de la Promotion des Droits Fondamentaux; le Service des Normes et des Relations Extérieures. Cette action est exécutée avec les services régionaux du travail et des lois sociales.

Description de l'action 1

L'action au niveau de la Direction du Travail et de la Promotion des Droits Fondamentaux est principalement s'agit de concevoir, mettre à jour, conserver et de contrôler l'application des textes législatifs et réglementaires sur le travail et les relations professionnelles ; instruire les dossiers relatifs au travail entrant dans le cadre des relations de Madagascar avec les Organismes Internationaux, notamment avec l'Organisation Internationale du Travail ; étudier et de promouvoir les droits fondamentaux de l'homme au travail et de promouvoir le dialogue social ; encourager la création et l'utilisation des meilleures idées et technologies en faveur de la haute productivité dans le milieu du travail ; lutter contre le travail des enfants ; et assurer la tenue des réunions du Conseil National du Travail.



1- Présentation de l'environnement et des objectifs à atteindre en termes de production de service public

Indicateurs	Exécution		LF	Prévisions		
	2014	2015	2016	2017	2018	2019
INDICATEURS D'ENVIRONNEMENT						
Nombre des entreprises			65000	65000	65000	65000
INDICATEURS DE PRODUITS						
Nombre de comité d'entreprise						
Nombre de travailleurs sensibilisés						

V- Présentation du Programme d'Investissement Public

Ce programme ne dispose pas de projet d'investissement. A des fins de simplification, le détail des projets du PIP (fiches projet 1 et 2) sont présentées en annexe. On pourra aussi leur substituer les fiches projet du DOEB

PROGRAMME 812 - L'INTENSIFICATION DE LA LUTTE CONTRE LE TRAVAIL DES ENFANTS

I- Présentation du programme, de la stratégie et du projet de performance

1- Présentation de la stratégie du programme

Face à la gravité du phénomène du travail des enfants, qui n'a cessé de prendre de l'ampleur après les années de crise traversées par le pays, la poursuite de la lutte contre les pires formes de travail des enfants s'avère nécessaire. En effet, de 1 873 000 en 2007, le nombre des enfants économiquement actifs entre 5 et 17 ans est passé à 2 030 000 (Source ENTE 2012). Les stratégies porteront sur la mise en œuvre du Plan National d'Action de lutte contre le travail des enfants en intervenant sur trois de ses axes stratégiques. Le programme 812 repose sur l'intensification de la lutte contre le travail des enfants.

Ce programme prévoit la sensibilisation continue du grand public sur l'importance de lutter contre le travail des enfants par tout un chacun selon ses capacités et ses moyens à travers la production de film reportage, de spot télévisé, d'outils de communication divers. Il en est de même de l'organisation de sensibilisation de proximité dont l'objectif est d'être plus proche et d'être en contact avec le public cible pour développer un thème déterminé. Outre cela, la célébration de la Journée mondiale contre le travail des enfants qui constitue un moment fort des activités de sensibilisation du fait que c'est un événement international célébré par tous les pays membres de l'Organisation Internationale du travail. Il est à noter que Madagascar a célébré cette journée depuis 2005.

Il s'agit également de tenir des ateliers à l'endroit des organisations de la société civile dans 2 autres régions afin de mettre en place une base de données sur la prise en charge des enfants travailleurs par celles-ci.

Par ailleurs la mise en application des dispositifs légaux sur le travail des enfants à travers des contrôles sur les lieux de travail figure parmi les stratégies de ce programme car ils constituent un moyen d'opérer un changement de comportement. En effet, ils permettront la prise de mesures contre les employeurs et pour la protection des enfants mais aussi l'amélioration des conditions de travail des enfants de plus de 15 ans et également de poursuivre l'information du public sur la législation en vigueur.

Le programme prévoit également la poursuite du renforcement des structures de prise en charge des enfants travailleurs par le Ministère.

Enfin, le programme permettra d'enrichir les outils de décisions et d'avoir des données chiffrées à jour sur le travail des enfants dans les mines et les carrières par la réalisation d'une étude sur la question.

2- Présentation de son cadre logique (Tableau P1)

	Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Sources et moyens de vérification	Hypothèses	Liens avec le PND
Objectif global	Améliorer l'appui aux très pauvres et vulnérables			Disponibilité des moyens requis Partenariat avec les communautés et structures locales et les autres secteurs Implication de toutes les parties prenantes	Axe 4, programme 4.8
Objectifs spécifiques	Redynamiser les structures existantes	Structures impliquées dans la lutte contre le travail des enfants	Rapports d'atelier Fiches de présence	Disponibilité des ressources	Obj 4.8.1
	Renforcer la sensibilisation et la mobilisation sociale	Personnes sensibilisées sur la lutte contre le travail des enfants	Rapport des séances de sensibilisation		
	Renforcer l'application du cadre légal et juridique	Contrôles effectués en matière de pires formes de travail des enfants	Fiches de contrôle		
	Actualiser les connaissances en matière de pires formes de travail des enfants	Etudes réalisées	Termes de référence		
Résultats attendus	Mobilisation des divers acteurs dans la lutte contre le travail des enfants	Nombre de participants aux ateliers	Rapport d'atelier	Disponibilités ressources	
	Amélioration de la situation des enfants travaillant dans les pires formes dans le quartier de 67 Ha par la formation professionnelle et le rattrapage scolaire	Nombre d'enfants travailleurs pris en charge	Liste des enfants pris en charge		
	Conscientisation des citoyens sur la lutte contre le travail des enfants et le changement de comportement des parents et des employeurs	Nombre de public atteint	Rapport de sensibilisation		
	Renforcement de l'application des textes juridiques relatifs au travail des enfants	Nombre de fiches de contrôle	Rapport de contrôle		
	Mise à disposition de données sur le travail des enfants	Nombre de document d'étude réalisé	Document d'étude		

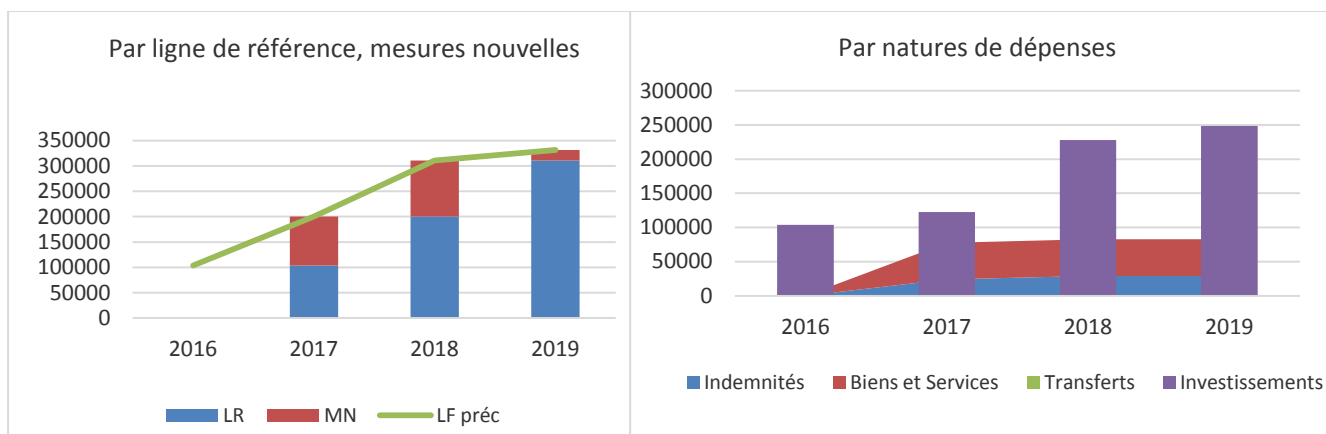
3- Présentation du Projet de Performance (cf. Annexe 8)

II- Demande financière au niveau du programme

Présentation du budget du programme dans le cadre de la loi de finances

La demande financière formulée ci-après constitue une budgétisation des activités entamées en 2015 et 2016 et qui nécessitent d'être poursuivies pendant les trois années à venir, en tenant compte des besoins liés à la réalisation du projet et à l'augmentation des coûts y afférent. Elle prend en considération également les activités qui n'ont pas pu être réalisées pour des raisons techniques mais surtout financières.

Présentations synthétiques :



Depuis sa création en 2005, le fonctionnement du Centre ManjarySoadu MFPRATLS dépend des PIPs au niveau de la DGTLs. A partir de cette année 2017, le centre avance avec un budget de fonctionnement (Biens et services) pour plus de pérennité.

Synthèse budgétaire : de manière globale (Tableau P3).

La demande budgétaire globale et sa ventilation en « ligne de référence » et mesures nouvelles
Tableau P3 : Demande budgétaire du programme 812

Catégorie	Nature du budget	LFR 2 016	PREVISIONS		
			LF 2017	2 018	2 019
Autres personnels et indemnités	LF	-	24 000	29 000	29 000
	LR ajustée			24 000	29 000
	MN		24 000	5 000	-
Biens et services	LF	-	53 500	53 725	53 845
	LR ajustée			53 500	53 725
	MN			225	120
Total exploitation	LF		77 500	82 725	82 845
	LR ajustée			77 500	82 725
	MN		77 500	5 225	120
PIP, Financement intérieur	LF	104 000	122 500	228 000	248 500
	LR ajustée		104 000	122 500	228 000
	MN	-	18 500	105 500	20 500
Total PIP	LF	104 000	122 500	228 000	248 500
	LR ajustée		104 000	122 500	228 000
	MN	-	18 500	105 500	20 500
TOTAL	LF	104 000	200 000	310 725	331 345
	LR ajustée	-	104 000	200 000	310 725
	MN	-	96 000	110 725	20 620

Synthèse par actions et projets : de manière globale (Tableau P4).

	2016	2017	2018	2019
Ensemble Programme	104 000	200 000	310 725	331 345
Ensembles actions		77 500	82 725	82 845
Actions				
Action 1		77 500	82 725	82 845
Ensemble PIP				
Consolidation des actions de lutte contre le travail des enfants	104 000	122 500	228 000	248 500

Ce programme ne dispose d'un crédit de fonctionnement. Pour l'année 2017, le Ministère va remplacer le statut du centre Manjary SOA en Etablissement Public à caractère Administratif pour être pérenne, aussi de demander un crédit de fonctionnement pour assurer la mise en œuvre de ce programme.

III- Besoin en ressources humaines au niveau du programme

Le besoin en effectifs, avec les chiffres du ministère - personnel affecté (Tableau P 5 : Tableau des effectifs)

Effectifs (en nombre d'effectif)		PREVISIONS			
		2016	2017	2018	2019
Ensemble (cat.2 + cat.3)	LRI	14	19	19	19
	MN		5		
Personnel Solde (Cat.2)	LRI	14	14	14	14
	MN	-		0	0
Effectif ECD (Cat.3)*	LRI		5	5	5
	MN	-	5	-	-

* Budgétisé au niveau du budget d'investissement

Présentation globale du cadre opérationnel (les actions) du programme

Présentation des actions du programme

Description, produits, activités et description de la cartographie (présentation succincte, la cartographie détaillée est présentée en annexe).

Présentation de l'action 812-1

Consolidation des actions de lutte contre le travail des enfants à Madagascar

Description de l'action 812-1

Amélioration de la situation des enfants travaillant dans les pires formes dans le quartier de 67 Ha par la formation professionnelle et le rattrapage scolaire : Identification et prise en charge des enfants travailleurs des environs de 67ha

Conscientisation des citoyens sur la lutte contre le travail des enfants et le changement de comportement des parents et des employeurs. Mobilisation des divers acteurs dans la lutte contre le travail des enfants.

Renforcement de l'application des textes juridiques relatifs au travail des enfants. Mise à disposition de données sur le travail des enfants

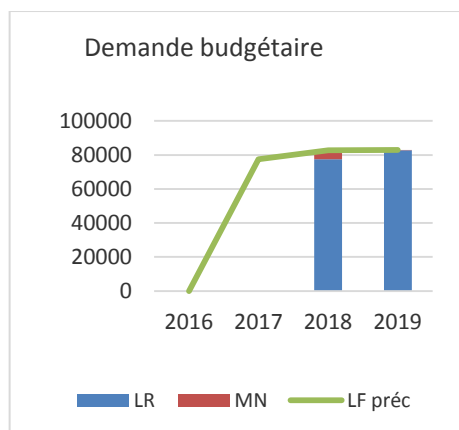


Tableau 8: indicateurs, budget hors solde et effectifs des actions

1- Présentation de l'environnement et des objectifs à attendre en termes de production de service public

Indicateurs	Exécution		LF	Prévisions		
	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Indicateurs d'environnement						
Nombre de personnes sensibilisées				3000	4000	5000
Nombre d'organisation de la société civile formée				60	60	60
Indicateurs de Produits						
Nombre de contrôles effectués			0	288	288	288
Nombre d'enfants pris en charge			35	35	40	40

IV- Présentation du Programme d'Investissement Public

PIP DU PROGRAMME			Financement	LF	Prévisions		
Libellé	Groupe	Bailleur		2016	2017	2018	2019
TOTAL PIP				104 000	122 500	228 000	248 500
Projets en cours							
Consolidation des actions de lutte contre le travail des enfants	A	Etat	RPI	104 000	122 500	228 000	248 500
Projets en perspective							

Le programme d'investissement public est ensuite présenté : elle doit être concise et le PIP présenté en annexe. Une première présentation des projets a été faite au niveau du programme. C'est pourquoi le tableau financier des projets doit faire l'objet d'une présentation concise et restructuré de la sorte :

Dans le rapport, seule la présentation financière par projet est demandée dans un tableau de synthèse. Les activités stratégiques sont présentées au sein du projet de performance et la description des projets et les marchés en cours et justifications présentées en annexe.

A des fins de simplification, le détail des projets du PIP (fiches projet 1 et 2) sont présentées en annexe. On pourra aussi leur substituer les fiches projet du DOEB.

PROGRAMME N°824 INSERTION ET DE LA RECONVERSION AU TRAVAIL

I- Présentation du programme, de la stratégie et du projet de performance

La gestion de l'insertion et de la reconversion demeure encore un des problèmes majeurs à Madagascar. La crise politique de 2009, en créant des incertitudes et entraînant la suspension de Madagascar de l'AGOA, infligeait des dommages importants à l'industrie.

De 2009 à 2011, tous les indicateurs virent au rouge pour toutes les branches des entreprises franches, à commencer par la régression de la valeur ajoutée produite d'environ 13,5%. Ainsi, la contribution au PIB de ce secteur a trouvé une baisse de 25%¹.

Ainsi, le MFPRATLS, pour participer à la croissance économique du pays et à la réduction de la pauvreté, adopte comme stratégie, d'abord, la promotion du travail décent en mettant l'accent à l'insertion et à la reconversion au travail. Pour cela, il converge ses actions au sein : (i) des salariés auprès des entreprises en exercice ou en création, (ii) des travailleurs indépendants. (iii) la création de petite et moyennes entreprises et petite et moyennes industries, puis le renforcement de la gestion de la migration.

La gestion de la migration de travail au sein du MFPRATLS est focalisée notamment sur : (i) la délivrance de permis de travail pour les travailleurs étrangers salariés et bénévoles, (ii) la délivrance de l'information sur la migration des travailleurs, (iii) l'octroi du visas du contrat de travail des travailleurs migrés, (iv) le contrôle et des travailleurs étrangers sur le lieu de travail, et (v) l'investigation avant l'approbation d'envoi dans les futurs pays d'accueil des travailleurs émigrés ainsi que le contrôle de leur situation.

A n'importe quelles raisons qui poussent à tant de changement au cours d'une carrière, la reconversion professionnelle devient une option incontournable. Elle attire de plus en plus d'individus de notre jour. Avant, si on entre dans une entreprise ou dans des secteurs de travail, s'était pour y rester, cela n'est plus le cas actuellement. De ce fait, la question qui se pose est : " Comment le MFPRATLS a procédé pour que l'insertion et la reconversion professionnelle contribuent efficacement à la réduction de la pauvreté à Madagascar ?"

La question suscitée requiert un diagnostic des interventions. Ce programme 824 sur l'insertion et la reconversion au travail est mis en œuvre par deux directions centrales, seize services régionaux (SRPTDTD) et un Institut National rattachés à la Direction Générale du Travail et des Lois Sociale (DGTLS). Il apporte un supplément de proposition en vue de promouvoir le travail décent à Madagascar et d'améliorer la gestion de la migration de travail. L'objet dudit programme consiste à dégager les contraintes d'insertion et de la reconversion et à renforcer la gestion de la migration nationale et internationale de travail à Madagascar.

Le programme 824 se structure en deux catégories de dépense. La première concerne la dépense de fonctionnement. Elle est axée sur la dépense de biens et services. La seconde porte sur la dépense d'investissement. Il s'agit d'un PIP encours, le 824-068 qui est géré par la DGTLS et de quatre PIP en perspective, gérés à leur tour par deux directions centrales et un organisme rattaché.

Présentation de la stratégie du programme

¹ "Effets de la crise sur l'industrie de confection," in www.madagascar-tribune.com 12 Novembre 2015.

Le programme 824 adopte pour stratégies la promotion du travail décent et la gestion efficace du mouvement migratoire à Madagascar. Pour cela, le MFPRATLS en assurant le lead du PPTD 2015-2016 dont sa mise en œuvre n'a commencé qu'en 2016, dirige le comité de pilotage dudit programme pays. Le programme 824 met aux point cinq tactiques ayant trait à : (i) la mise en œuvre de la politique nationale sur l'insertion et la reconversion au travail (ii) l'amélioration des revenus des travailleurs, (iii) la promotion du travail décent à partir de la filière porteuse aux groupes des travailleurs vulnérables; (iv) le renforcement de la protection des travailleurs émigrés, et (v) la mise en réseaux des producteurs et des utilisateurs d'informations et des statistiques sur le marché du travail.

Présentation de son cadre logique

Tableau 3 : Cadre logique

	Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Sources et moyens de vérification	Hypothèses	Liens avec le PND
Objectif global	Participer à la promotion du travail décent et le renforcement de gestion de la migration	- % des travailleurs atteints par rapport aux travailleurs recensés dans de zones choisies -% des travailleurs migrants suivis et contrôlés	-Rapport annuel de la Direction de la Promotion du Travail Décent -Base de données de la Directions des travailleurs déplacés	-	Axe 4.8.1
Objectifs spécifiques 1	Information et soutien à l'amélioration de revenu des travailleurs	Taux de satisfaction des travailleurs ciblés (%)	Rapport annuel de l'INISAR	Disponibilité des ressources	3.1.1
Résultats attendus 1.1	Information sur le marché du travail fluide	Nb de publication diffusée	Résultat d'enquête	Disponibilité des ressources	3.1.1
Résultats attendus 1.2	Acquisition des ressources financières des travailleurs facilitée	% des travailleurs ciblés ayant accès aux ressources financières	Rapport d'activités de l'INISAR	Disponibilité des ressources	3.1.1
Objectifs spécifiques 2	Promotion du travail décent aux groupes des travailleurs vulnérables	% des groupes de travailleurs vulnérables bénéficiant de travail décent par rapport aux travailleurs atteints	- Rapport d'activités - Document de performance	Disponibilité des ressources	3.1.1
Résultats attendus 2.1	Promotion sociale des travailleurs développée	% des travailleurs atteints par l'activité ayant de promotion sociale	Rapport périodique	Disponibilité des ressources	3.1.1
Résultats attendus 2.2	Effectifs des travailleurs œuvrant dans le secteur formel augmenté	% des travailleurs atteints par l'activité travaillant dans le secteur formel	Rapport périodique	Disponibilité des ressources	3.1.1
Résultats attendus 2.3	Projet relatifs à la création d'AGR appuyé	Nb de projets appuyés en matière d'AGR	- Rapport périodique	Disponibilité des ressources	4.8.1
Objectifs spécifiques 3	Renforcement de la protection des travailleurs migrants	% des travailleurs migrants protégés	-Base de données de la Directions des travailleurs déplacés/Rapport annuel	Disponibilité des ressources	4.8.1

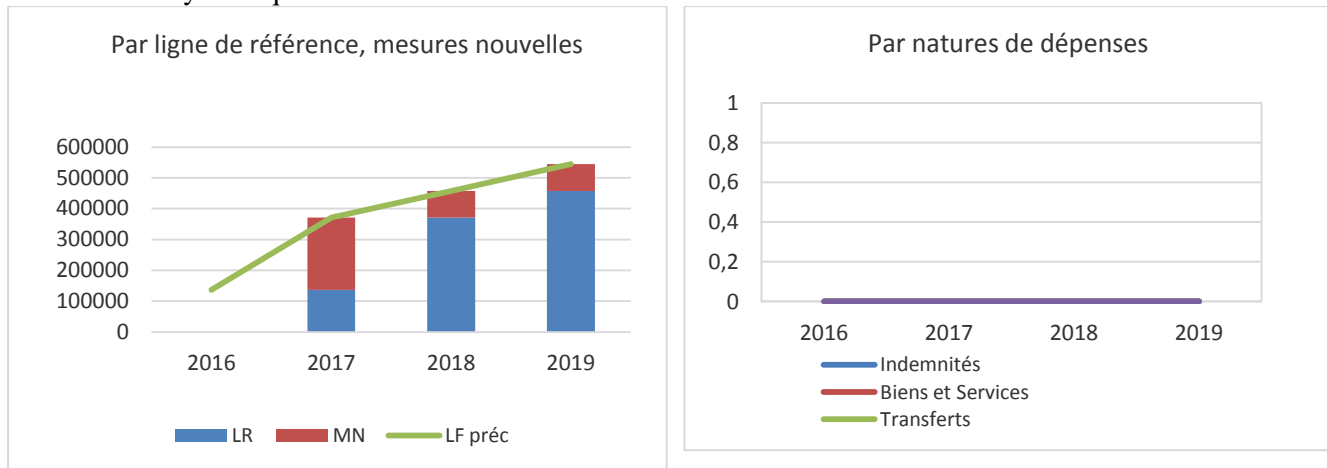
Résultats attendus 3.1	Octroi des permis de travail et contrôle des travailleurs déplacés assurés	- Nb des permis de travail octroyé - Nb de descente sur terrain	-Base de données de la Directions des travailleurs déplacés/Rapport annuel	Disponibilité des ressources	4.8.1
Résultats attendus 3.2	Travailleurs déplacés protégés	Nb de descente effectuée	-Base de données de la Directions des travailleurs déplacés/Rapport annuel	Disponibilité des ressources	4.8.1
Résultats attendus 3.3	Fiches de renseignement périodique centralisées	Nb Fiches de renseignement périodique collecté	-Base de données de la Directions des travailleurs déplacés/Rapport annuel	Disponibilité des ressources	4.8.1

Présentation du Projet de Performance (cf. Annexe 9)

II - Demande financière au niveau du programme

Présentation du budget du programme dans le cadre de la loi de finances

Présentations synthétiques :



Le graphe ci-dessus nous montre que la rubrique biens et service est presque doublé en 2017 par rapport à l'année 2016. Ceci est dû à l'amélioration du budget de fonctionnement des services régionaux de la promotion du travail décent et des travailleurs déplacés.

Synthèse budgétaire : de manière global

La demande budgétaire globale et sa ventilation en « ligne de référence » et mesures nouvelles

Tableau 5 : synthèse de la demande budgétaire du programme

Catégories de dépenses	Nature de budget	LFR 2016	PREVISIONS		
			LF 2017	2018	2019
Biens et services	LF	42 680	170 900	187 090	204 858
	LR ajustée		42 680	170 900	187 090
	MN		128 220	16 190	17 768

Total exploitation	LF	42 680	170 900	187 090	204 858
	LR ajustée		42 680	170 900	187 090
	MN		128 220	16 190	17 768
Total PIP	LF	94 000	200000	270000	340000
	LR ajustée	-	94 000	200000	270000
	MN	-	106 000	70000	70000
TOTAL	LF	136 680	370 900	457090	544858
	LR ajustée	-	136 680	370 900	457090
	MN	-	234 220	86190	87768

Synthèse par actions et projets : de manière globale (Tableau P4).

Tableau 6 : Actions et projet du programme

	2016	2017	2018	2019
Ensemble Programme	136 680	370 900	457 090	544 858
Ensembles actions	42 680	170 900	187 090	204 858
Action 1	42 680	135 900	205 100	300 100
Action 2		35 000	44 200	54 300
Ensemble PIP	94 000	200 000	270 000	340 000
Appui à la mise en œuvre de la politique nationale de l'insertion et de la reconversion du travail	94 000	200 000	270 000	340 000

III - Besoin en ressources humaines au niveau du programme

Le besoin en effectifs, avec les chiffres du ministère - personnel affecté est présenté comme suit :

Tableau P 5 : Tableau des effectifs du programme

Masse salariale (en milliers d'Ariary)		LF	PREVISIONS LF 2017		
		2016	2017	2018	2019
Effectifs (ennombred'effectif)	Source	LF	PREVISIONS LF 2017		
		2016	2017	2018	2019
Ensemble (cat.2 + cat.3)	LRI	121	136	136	136
	MN	-	15	-	-
Personnel Solde (Cat.2)	LRI	121	136	136	136
	MN		15		
Effectif ECD (Cat.3)*	LRI				
	MN	-	-	-	-

* Budgétisé au niveau du budget de fonctionnement

Présentation globale du cadre opérationnel du programme

Présentation des actions du programme

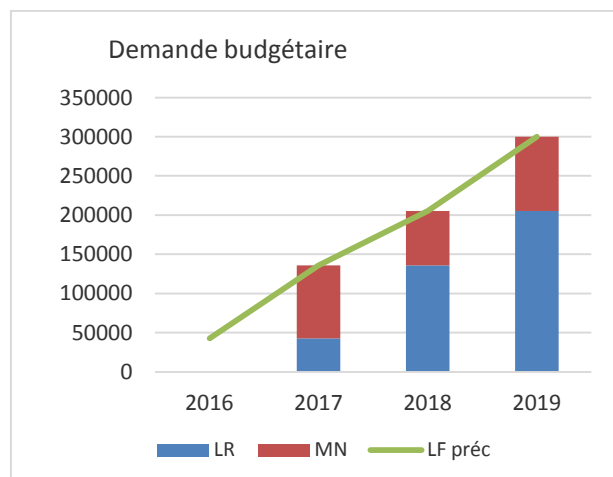
Description, produits, activités et description de la cartographie (présentation succincte, la cartographie détaillée est présentée en annexe).

Présentation de l'action 1

Action 1 : Promouvoir le travail décent.
Il s'agit des opérations de promotion de travail décent à travers la promotion sociale des travailleurs, l'appui à l'AGR et à la formalisation des activités des travailleurs vulnérables. Ce qui permet l'amélioration de la productivité du travail.

Description de l'action 1

L'action 1 consiste à réaliser des études et du partenariat en vue de développer le PPP et d'inciter les travailleurs indépendants à formaliser leurs activités. Elle participe également aux renforcements de compétence des travailleurs pour promouvoir leur promotion sociale. L'action 1 permet aux travailleurs vulnérables appuyés à améliorer leur revenu.



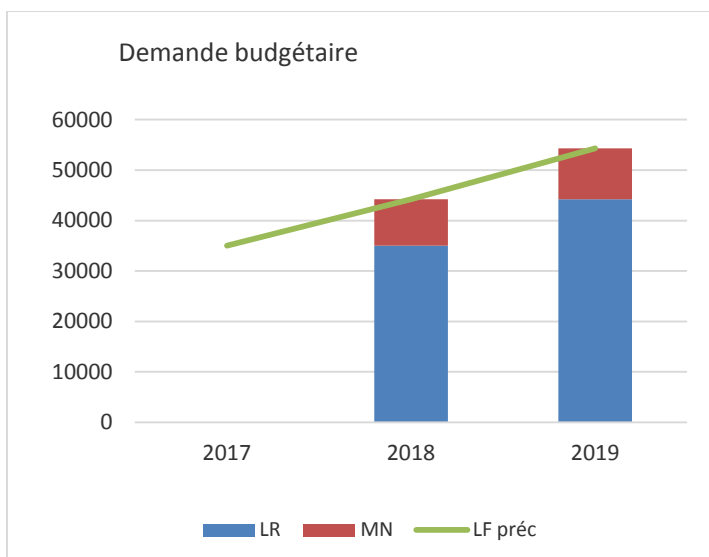
Présentation de l'action 2

Action 2 : Gérer les mouvements migratoires nationale et internationale des travailleurs

Description de l'action 2

Cette action vise à protéger les travailleurs migrants; régler le mouvement migratoire, élaborer et conclure des accords bilatéraux avec les pays de destinations des travailleurs migrants malgache sur la protection des droits des travailleurs, collaborer avec les organismes publics et privé de placement œuvrant dans le domaine de la migration liée au travail et fournir une base de données fiables sur le marché du travail et sur le mouvement migratoire des travailleurs.

Indicateurs, budget hors solde et effectifs des actions.



Indicateurs	Exécution		LF	Prévisions		
	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Indicateurs d'environnement						
Nombre des travailleurs migrants						
Nombre de Bureau de Placements						
Nombre des entreprises informel						
Indicateurs de Produits						
Nombre de contrôles effectués						

IV- Présentation du Programme d'Investissement Public

Le programme d'investissement public est ensuite présenté : elle doit être concise et le PIP présenté en annexe.

PIP DU PROGRAMME			Financement	LFR 2016	Prévisions		
Libellé	Groupe	Bailleur			2 017	2 018	2 019
TOTAL PIP				100 000	200 000	270 000	340 000
Projets en cours				100 000	200 000	270 000	340 000
Appui à la mise en œuvre de la politique nationale de l'insertion et de la reconversion du travail	A	Etat	RPI	100 000	200 000	270 000	340 000

ANNEXE 1

CARTOGRAPHIE DES SOA PAR ACTION

Mission	Progm	N°action	Action	Cartographie
32	015	1	015-1	CABINET SECRETARIAT GENERAL
32	015	2	015-2	PRMP DIRECTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE DIRECTION DE LA PROGRAMMATION, DU SUIVI ET DE L'EVALUATION DIRECTION DU SYSTEME D'INFORMATION DIRECTION DU PERSONNEL DU MINISTERE DIRECTION DES ETUDES ET DES AFFAIRES JURIDIQUES 22 DIRECTIONS REGIONALES DE LA FONCTION PUBLIQUE, DU TRAVAIL ET DES LOIS SOCIALES
32	041	1	041-1	DIRECTION GENERALE DU TRAVAIL ET DES LOIS SOCIALES SERVICE DE LA CHANCELLERIE DE TRAVAIL
32	118	1	118-1	DGFOP-SRFOPS-ENAM-INFA
32	118	2	118-2	DRHE
32	118	3	118-3	DEPED
32	118	4	118-4	DFPAE
32	128	1	128-1	DRSP-DGRA
32	128	2	128-2	DDPIA
32	128	3	128-3	DCPCAR
32	804	1	804-1	DSST-CNAPS
32	805	1	805-1	DTPDF-SRTLS
32	812	1	812-1	DTPDF
32	824	1	824-1	DPTDTD - INISAR - SRPTDTD
32	824	2	824-2	DTD
32	824	3	824-3	DIRECTION GENERALE DU TRAVAIL ET DES LOIS SOCIALES

ANNEXE 2 : PERSPECTIVES DE PERFORMANCE DU PROGRAMME 015

OS/indicateurs/Activités	Unités	Méthode de calcul	2014	2015	2016	2017	2018	2019	Lien avec le PND ou le projet
			Réalisation		Proj	Cible			
OG : Instaurer une Administration efficace et harmonieuse									
Bâtiments construits et/ou réhabilités	Nombre	PV de réception			7	5	7	7	1.1
Sensibiliser la proximité									
Réhabiliter les anciens bâtiments									
Matériels informatiques acquis	Nombre	INVENTAIRE			50	50	30	30	1.1
Acquérir des matériels informatiques									
Matériels et mobiliers de bureau acquis	Nombre	INVENTAIRE			100	100	50	50	1.1
Acquérir des matériels et mobiliers de bureau									
Gestion du patrimoine du Ministère optimisée	%	Délivrance de quitus			100	100	100	100	1.1
Inventorier et coder les matériels et mobiliers de bureau									
Avantages sociaux octroyés aux agents	nombre	ordonnancement			200	180	190	190	1.1
Rembourser les frais médicaux et les dépenses occasionnées par les affectations et retraites									
Matériels roulants acquis	Nombre	INVENTAIRE			0	1	6	6	1.1
Acquérir des matériels roulants									
Ateliers de formation du système d'information et du suivi-évaluation organisé et exécuté	Nombre	Formation au niveau centrale obligatoire et 2 sur les 22 régions			3	3	3	0	1.1
Organiser et exécuter des ateliers de formation et rendre opérationnel le dispositif de suivi-évaluation et du système d'information									
Doter des flottes téléphoniques aux agents du MFPRATLS opérant dans le système de planification et d'information									
Textes élaborés et mis à jour	Nombre	textes adoptés en bonne et due forme			9	10	10	10	1.1
Concevoir les projets et des mis à jour de textes législatifs et réglementaires relatifs à la fonction publique .en fonction des évolutions des réalités et des besoins des services publics.									
Appuyer les autres directions, autres départements ministériels ou institutionnels en matière de d'adoption de textes législatifs et réglementaires									
Vulgariser les textes législatifs et réglementaires									
Etudes menées	Nombre	Documents validés par les autorités compétentes			3	3	10	10	1.1
Mener des études et recherche concernant l'ensemble des Ministères									
Appuyer les autres directions et autres départements ministériels ou institutionnels dans la conception et validation des études et projets intéressant la Fonction Publique, Le Travail et des Lois Sociales									

Usagers services et conseillés en matière de documentation sur la FOP et le travail	%	Nombres d'utilisateurs servis par jour ouvrable			25	25	100	100	1.1
Mettre en œuvre les meilleures techniques d'archivage des documents disponibles									
Servir le personnel et les usagers en matière de documentation auprès du MFPTLS									
Mener convenablement des procédures de passation des marchés publics									
Informatisation et modernisation des matériels informatiques mis en place et opérationnelle	Nombre	Régions d'interventions			4	5	5	5	1.1
Appuyer les différentes directions sur la mise en place d'un système d'information									
Mettre en place et mettre à jour d'un nouveau site web									
La mise en réseau et formation en NTIC effectuée	Nombre	Régions d'interventions			8	10	10	10	1.1
Assurer la maintenance des parcs informatiques centraux et régionaux									
Former les techniciens et des utilisateurs									
Normaliser les infrastructures réseau du Ministère									
Outils de communication à moderniser	%	PTA			25	25	25	25	1.1
Acquérir des outils de communication									
Mettre à disposition du grand public des lignes téléphoniques									
Assurer toutes couvertures médiatiques du Ministère									
Coordination des activités des services régionaux assurée	%	Revue trimestrielle			100	100	100	100	1.1
Harmoniser et coordonner les activités des services régionaux									
Marché approuvé conformément à la loi 2004-009 au code des marchés publics	%	Dossiers de passation de marchés traités			100	100	100	100	1.1
Mener convenablement des procédures de passation des marchés publics									

ANNEXE 3 : PERSPECTIVES DE PERFORMANCE DU PROGRAMME 041

OS/indicateurs/Activités	Unités	Méthode de calcul	2014	2015	2016	2017	2018	2019	Lien avec le PND
			Réalisation		Proj	Cible			
OG : Instaurer une administration de proximité									
OS1.Services Régionaux du Travail et des lois sociales assurant une administration de travail de proximité efficace (SRTLS)	Nbre	Régions d'interventions			2	2	4	4	4.8
Prospecter et effectuer des études sur les besoins en SRTLS, en fonction du nombre de sociétés, entreprises au niveau des régions ou localités qui en sont encore dépourvues									
Identifier le/les SRTLS à mettre en place									
Voir avec le DAF du Ministère les besoins en logistique (local de bureau: location ou implantation, MMB)									
Voir la composition personnelle qui va servir, en fonction de l'importance de la localité, ainsi que de l'envergure des entreprises qui y sont implantées									
OS2.Structures de dialogue social mis en place et opérationnelles (CNT, CRTT)	%	Régions d'interventions			80	90	90	90	4.8
Assurer le secrétariat technique du Conseil National du Travail (CNT)									
Dynamiser la mise en place des structures de dialogue social par le biais de séances d'information et de sensibilisation auprès des partenaires sociaux									
Appuyer techniquement les partenaires sociaux lors de la mise en place des structures de dialogue social									
Participer activement aux différents ateliers et séminaires de formation pour la promotion du tripartisme									
OS3.Dossiers des bénéficiaires reçus et traités à temps	%	Arrêté (texte) mise en rigueur			100	100	100	100	4.8
Recevoir les dossiers de demande de distinctions honorifiques									
OS4.Décorer les bénéficiaires des années précédentes	%	Invitation à la cérémonie de décoration			100	100	100	100	4.8
Décorer les bénéficiaires des années précédentes									

ANNEXE 4 : PERSPECTIVES DE PERFORMANCE DU PROGRAMME 118

OS/indicateurs/Activités	Unités	Méthode de calcul	2014	2015	2016	2017	2018	2019	Lien avec le PND
			Réalisation		Proj	Cible			
OG : Renforcer les prestations des services publics									
Valorisation des titres assurée	%	Revue trimestrielle			100	100	100	100	1.1
Délivrer des extraits nominatifs de l'arrêté d'équivalence administratif	%	Revue trimestrielle			100	100	100	100	1.1
Mettre à jour les bases de données concernant les arrêtés d'équivalences, les établissements de formations ainsi que les diplômes reconnus par le MFPTLS									
Etablir des relations étroites avec les établissements de formations (privés et publics)									
Assurer la réunion périodique de la CNEAT en vue de traiter les demandes d'arrêtés d'équivalences administratifs									
Assurer la réunion périodique de la CAS en vue de traiter les demandes de bonification pour la formation ou stage des Agents de l'Etat									
Concours administratif cadré et mis en place d'un système plus performant	%	Revue trimestrielle			100	100	100	100	1.1
Organiser des réunions de validation des projets de textes concernant l'organisation des concours administratifs									
Approprier les nouvelles techniques régissant les concours à travers les encadrements techniques dirigés par les techniciens de la DFPPE									
Assurer le contrôle effectif et suivi des concours administratifs dès la rédaction des projets d'arrêté jusqu'à la délibération									
Assurer le développement d'un système garantissant l'indépendance des acteurs en matière des concours administratifs à travers la mise en place d'un pool d'appui à l'organisation des concours									
Moderniser la gestion de carrière des agents de l'Etat	%	actes informatisés par service			24	10	30	50	1.1
Equiper les services opérationnels avec des moyens matériels adéquats ;									
Traiter systématiquement et correctement les dossiers administratifs des Agents de l'Etat ;									
Mettre à jour régulièrement les normes régissant la gestion administrative des Agents de l'Etat									
Mettre en place et opérationnaliser le Système Intégré de Gestion des Ressources Humaines de l'Etat (SIGRHE)									
Mettre en place la gestion informatique des dossiers des agents de l'Etat et la base de données									
la coordination des actions relatives à la gestion des ressources humaines de l'Etat assurée	%	Nombre de conférences/an			100	100	100	100	1.1
Tenir systématiquement la conférence des gestionnaires des Ressources humaines									
Instituer et opérationnaliser les CAP(s) centraux et régionaux									

Effectuer des campagnes de traitement délocalisés des dossiers en instance des agents de l'Etat dans les Régions selon les besoins;									
Former les responsables régionaux de la gestion administrative des carrières des Ressources humaines de l'Etat									
Code de conduite distribué et approprié	Nombre	% de réalisation par rapport aux objectifs de projet			500	15000	30000	30000	1.1
Distribuer et vulgariser le code									
Faire approprier le code par les agents de l'Etat									
Agents jugés et sanctionnés suite à l'application des textes réglementaires	Nombre	% de réalisation par rapport aux objectifs de projet			130	120	120	120	1.1
Etablir des décisions									
Tenir des audiences du CODIS									
Traiter les dossiers relatifs aux affaires disciplinaires									
Nouveau système d'évaluation élaboré	%	% de réalisation par rapport aux objectifs de projet			70	100	100	100	1.1
Etudier et élaborer d'un projet de texte sur un NSE basé sur la performance									
Proposer pour adoption au niveau CSFOP									
Présenter au conseil du Gouvernement pour adoption									
Activer le traitement des dossiers des dits agent de l'Etat	%	Au vu des rapports d'activités émanant des directions			100	100	100	100	1.1
Traiter les dossiers (av. D'échelon, avancement de classe, reclassement indiciaire, majoration d'indice) des agents de l'Etat									
Echanger des expériences entre les responsables du personnel des diverses directions Régionales (par voie de mission de services									
Formation des hauts fonctionnaires de l'Etat par la formation initiale et continue renforcé	%	Réalisation en %			120	100	160	160	1.1
Développer un système de formation à distance									
Mettre en place d'un centre de documentation (local et virtuel)									
Renforcer les programmes de formation initiale et continue									
Octroyer des bourses d'études aux divers responsables de l'Administration									
Environnement social et relationnel des élèves et les personnels de l'ENAM amélioré	%	Réalisation en %			120	40	160	160	1.1

Aménager les équipements de l'ENAM									
Equiper les salles de classe et les bâtiments de l'ENAM	%	Réalisation en %			120	40	160	160	1.1
Mettre en place d'une cantine scolaire répondant aux normes des grandes écoles									
Etablissements nationaux de formation appliquant le système de l'adéquation formation-emploi	%	Proportion des activités réalisées par rapport à la totalité des activités organisées			75	100	100	100	1.1
Créer et opérationnaliser les structures de gestion des Agents de l'Etat									
Organiser des ateliers de confection du répertoire interministériel des métiers de l'Etat									
Organiser des ateliers et séminaires pour la mise en place du système d'adéquation formation-emploi									
Faire un Etat des lieux des types de formation ou enseignement au niveau des différents établissements de formation									
Suivre et évaluer la mise en place du nouveau système									
Taux de satisfaction des usagers rehaussé	%	usagers servis			100	100	100	100	1.1
Faciliter l'accessibilité des usagers aux informations relatives aux services rendus par le ministère									
Renforcer la communication sur les actions de modernisation entreprises par le Ministère									
Moderniser le service public à travers la simplification des procédures et l'amélioration de l'accueil physique									

ANNEXE 5 : PERSPECTIVES DE PERFORMANCE DU PROGRAMME 128

OS/indicateurs/Activités	Unités	Méthode de calcul	2014	2015	2016	2017	2018	2019	Lien avec le PND ou le projet
			Réalisation		Proj	Cible			
OG : Mettre en œuvre la politique de gouvernement en matière de réforme de l'Administration									
Comité de pilotage, comité technique et cellule technique opérationnelle (task force)	Nombre	Réalisation/objets				3	3	3	1.1
Améliorer la coordination du travail gouvernemental pour la réforme de l'Administration									
Agents de l'Etat formés en matière de management du changement et du pilotage des projets de réforme	%	activités réalisées/prévues				50	50	50	1.1
Développer les capacités humaines en matière de management du changement et le pilotage des projets de réforme									
Atelier de validation du plan GPEEC réalisé	%	activités réalisées/prévues				30	30	30	1.1
Introduire les outils efficaces de gestion des effectifs et de performance des agents de l'Etat									
Numériser et codifier les archives des Agents de l'Etat									
Concevoir et mettre à jour un fichier unique des agents de l'Etat									
Rendre opérationnel le Logiciel SIGRHE									
Etudes réalisées sur la réforme de l'administration	Nombre	Documents validés				2	2	2	1.1
Réaliser des études de réforme de l'Administration									
Financement des projets de réforme sécurisé	%	activités réalisées/prévues				50	50	50	1.1
Coordonner avec le partenariat la mise en œuvre des projets de réforme									
Agents de l'Etat et adhérent aux activités sur les projets de réforme sensibilisés	%	activités réalisées/prévues				40	40	40	1.1
Concevoir et réaliser un plan de communication active sur les projets de réforme									
Projet de réforme au niveau central et régional réalisés	%	activités réalisées/prévues				40	40	40	1.1
Coordonner les projets de réforme au niveau central et régional									
Mécanisme du contrôle de recrutement des agents de l'Etat vulgarisés	%	activités réalisées/prévues				65	65	65	1.1
Améliorer le contrôle du recrutement des agents de l'Etat non encadré									

ANNEXE 6 : PERSPECTIVES DE PERFORMANCE DU PROGRAMME 804

OS/indicateurs/Activités	Unités	Méthode de calcul	2014	2015	2016	2017	2018	2019	Lien avec le PND
			Réalisation		Proj	Cible			
OG : Promouvoir un travail décent par l'amélioration des conditions de travail et le rehaussement du niveau de sécurité sociale									
Textes en matière de SST mis à jour et vulgarisés	Nombre	Augmentation du taux de couverture			2	2	2	2	4.8
Elaborer et actualiser les textes en matière de SST	Nombre	Augmentation du taux de couverture							
Vulgariser les textes législatifs Nationaux et Internationaux en matière de SST	%	Augmentation du nombre des adhérents et affiliés							
Etendre les prestations fournies au niveau des SMT et CNAPS vers les travailleurs du secteur informel									
Décentralisation effective du système de sécurité sociale des travailleurs	Nbre	Allègement des procédures			2	2	2	2	4.8
Appuyer la mise en place de SMIE dans toutes les régions	Nbre	Allègement des procédures							
Former les entités concernées au niveau régional	Nbre	Allègement des procédures							
Organiser les campagnes de sensibilisation au niveau régional									
Extension et amélioration de la SST	%	Augmentation du nombre des adhérents et affiliés			35	45	55	55	4.8
Améliorer les prestations fournies	%	Augmentation du nombre des adhérents et affiliés							
Intensifier le contrôle au niveau des entreprises	%	Augmentation du nombre des adhérents et affiliés							
Traiter des doléances, des Rentes des Accident de Travail et Maladie Professionnelle									

ANNEXE 7 : PERSPECTIVES DE PERFORMANCE DU PROGRAMME 805

OS/indicateurs/Activités	Unités	Méthode de calcul	2014	2015	2016	2017	2018	2019	Lien avec le PND
			Réalisation		Proj	Cible			
OG : Assurer que les règles du marché du travail favorise la compétitivité tout en protégeant les droits fondamentaux des travailleurs									
Respect des obligations de Madagascar vis-à-vis de l'OIT	%	50% des entreprises formelles			100	100	100	100	4.8
Impliquer les partenaires sociaux et des institutions de l'Etat dans l'accomplissement des engagements de Madagascar vis-à-vis de l'OIT.	%	50% des entreprises formelles			100	100	100	100	4.8
Participer aux assises organisées par l'Organisation Internationale du Travail (OIT)									4.8
Appliquer effectivement les normes internationales du travail.									
Etudes menées	nombre	PTA			6	8	8	8	4.8
Renforcer le dialogue social au niveau du CNT									
Amender le cadre juridique du Travail et des Lois Sociales									
Travailleurs bénéficiant des activités d'éducation ouvrière de l'Institut National du Travail	Nombre	Nombre des travailleurs formés			360	400	400	400	4.8
Développer l'éducation ouvrière et les recherches en matière de travail									
Organiser et réaliser des ateliers de formation destinés aux organisations syndicales, aux acteurs économiques et aux entreprises									
Effectuer des études en matière d'emploi et du travail									
Code de travail respecté au niveau central et régional	%	PTA			100	100	100	100	4.8
Conseiller les usagers de l'administration du travail									
Contrôler le respect de la législation du travail									
Dynamiser le dialogue social au niveau des entreprises régionales et nationales									
Régler des différends individuels et collectifs du travail									

ANNEXE 8 : PERSPECTIVES DE PERFORMANCE DU PROGRAMME 812

OS/indicateurs/Activités	Unités	Méthode de calcul	2014	2015	2016	2017	2018	2019	Lien avec le PND
			Réalisation	Proj	Cible				
OG : Améliorer l'appui aux très pauvre et vulnérables									
Opérationnalité des structures de coordination de la lutte contre le travail des enfants et mise en œuvre des mesures de protection des enfants travailleurs	%	Rapport sur l'application de la convention 182 de l'OIT			100	100	100	100	4.8
Organiser des ateliers de formation à l'endroit des acteurs dans la lutte contre le travail des enfants									
Sensibiliser le grand public sur les textes juridiques existants sur le travail des enfants et les méfaits du travail des enfants									
Renforcer les structures de contrôle en matière de lutte contre le travail des enfants									
Réaliser des études sur le travail des enfants									

ANNEXE 9 : PERSPECTIVES DE PERFORMANCE DU PROGRAMME 824

OS/indicateurs/Activités	Unités	Méthode de calcul	2014	2015	2016	2017	2018	2019	Lien avec le PND
			Réalisation		Proj	Cible			
OG. 'Promouvoir le travail décent									
Travailleurs recensés bénéficiant des mesures de travail décent	%	recensement / réunions, accords de partenariat, descente sur terrain			45	65	90	90	4.8
Faciliter l'accès des travailleurs au travail décent	%								
Assurer le suivi et évaluation des travailleurs exerçant un travail décent									
Faciliter l'accès des travailleurs à l'approche HIMO structurée									
Collaborer avec les autres institutions pour mettre en place un environnement favorable à la formalisation de l'économie informelle									
Identifier les travailleurs faisant l'objet de la FPC, les Centres de Formation professionnelle Continue aux niveaux central et régional ainsi que les organismes de financement	%	recensement / réunions, accords de partenariat, descente sur terrain			45	65	90	90	4.8
Identifier les travailleurs faisant l'objet de la FPC, les Centres de Formation professionnelle Continue aux niveaux central et régional ainsi que les organismes de financement									
Organiser un atelier pour informer les entreprises et les centres de formation professionnelle continue sur les besoins de formation									
Etablir un accord de partenariat avec les organismes de financement et les centres/institution de formation professionnelle									
Concevoir des textes relatifs à la facilitation de l'accès à la formation professionnelle des travailleurs									
Vulgariser les textes relatifs à la facilitation de l'accès à la formation professionnelle des travailleurs									
Descente effectuée et rapport des agences de placement vérifiés	Nombre	descente sur terrain			10	12	13	13	4.8
Renforcer le suivi et le contrôle des travailleurs migrants									
Projets -jeunes promoteurs appuyés et Dossiers élaborés	Nombre	comptage Etudes et conception			0	0	0	0	3.4
Appuyer les projets relatifs à la création d'Activités Génératrices de Revenus									
Appuyer les jeunes promoteurs en matière de Gestion de Projets									
Contrats de travail visés, permis de travail	Nombre				3500	100	150	200	
Assurer la fluidité des informations sur le mouvement migratoire au travail et le marché du travail									

Etudier et traiter les dossiers pour l'octroi de visa des contrats de travaux des travailleurs migrants									
Nouveau système de centralisation, de traitement, d'exploitation, de publication des données statistiques liées au travail appliqué	Pourcentage				10	40	80	90	
Appliquer le nouveau système de centralisation, de traitement, d'exploitation de publication des données statistiques liées au travail									
Elaborer la sensibilisation des partenaires sociaux au niveau régional	Nombre	Chrono des services régional			12500	12600	12600	12600	1.1
Viser les offres presse et les offres publiques									
Viser les contrats de travail des travailleurs immigrants et nationaux									
Délivrer les attestations de chômages									
Assurer la réception des placements et mettre en relation les offres et demandes d'emploi									
Assurer la sensibilisation des partenaires sociaux au niveau régional	Nombre	Fond de dossier			850	900	900	900	1.1
Collecter les fiches de renseignements périodiques									
Collecter les déclarations d'ouverture et fermeture d'établissement									
Informations sur le Marché du Travail (MT) disponible	%	Rapports périodiques sur le Marché du Travail			100	100	100	100	1.1
Collecter les offres et demandes de Travail									
Collecter les données du MT dans les agglomérations									
Analyser et diagnostiquer la situation des personnes vulnérables sur le MT									
Collecter et analyser les forces et faiblesses du MT									
SRAPR mises en place et opérationnelles	%	Rapports périodiques sur le Marché du Travail			100	100	100	100	1.1
Identifier les secteurs prioritaires et analyse les forces et faiblesses du secteur									
Elaborer et mettre en œuvre les stratégies des activités génératrices de revenu									
Mettre en place les structures Ressources pour l'amélioration de la Production et de revenu									
Suivre, accompagner et évaluer les SROPR dans chaque Région									
Protocole d'accord et/ou convention de partenariats signés	%	Rapports périodiques sur le Marché du Travail			100	100	100	100	1.1
Faciliter l'acquisition d'une Ressource Financière suffisante en vue de pérenniser les activités génératrices de revenus									
Promouvoir la formalisation des activités									
Renforcer le développement des métiers de base chez les groupes vulnérables									

ANNEXE 10 : INFORMATIONS SUR LES PROJETS D'INVESTISSEMENTS PUBLICS

PROGRAMME 015			
SECTION CONVENTION 023: CONSTRUCTION REHABILITATION BATIMENTS DU MINISTERE			
DATE DEBUT	01/01/2017	DATE FIN	31/12/2019
OBJECTIF	Objectif Principal : satisfaction des usagers Objectif secondaires : - Instauration de l'Administration de proximité; - Mettre à la disposition des agents les moyens nécessaires à l'exécution de leurs attributions		
LIEN AVEC LE PND	Ce projet contribue à la Gouvernance et à la déconcentration de l'Administration (Axe1)		
RESULTATS ATTENDUS	Directions Régionales avec les 03 services dotés des moyens nécessaires		
ACTIVITES PRINCIPALES	Mettre à la disposition des agents de l'Etat les moyens financiers, logistiques, matériels et mobiliers Construction de 4 nouveaux bâtiments, réhabilitation de 4 bâtiments		
IMPACTS SOCIO-ECONOMIQUES	Satisfaction des usagers, prise de décisions au niveau des Régions, déconcentration de l'Administration		
ETAT D'AVANCEMENT DU PROJET	Voitures Acquisées; Cinq (05) Bâtiments réhabilités: Vatovavy Fitovinany ; Atsimo Andrefana ; Boeny ; Atsinanana ; Central Bâtiments déjà construits; Diana, Sava, Sofia, Analanjirofo, Atsinanana, Menabe, Haute Matsiatra, Bongolava, Vakinankaratra, Atsimo Andrefana		

PROGRAMME 015			
SECTION CONVENTION 073 : DEVELOPPEMENT DU SYSTEME D'INFORMATION ET DU SUIVI EVALUATION AU SEIN DU MINISTERE			
DATE DÉBUT	10 /01/2015	DATE FIN	30/12/2019
OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer le système d'information du Ministère • Asseoir la culture de performance au sein du MFPTLS ; • Faciliter la centralisation et l'accessibilité des données ; • Produire à temps tous les rapports périodiques ; • Respecter la réglementation en vigueur (SNISE) • Opérationnaliser et rendre pérenne les dispositifs du Suivi-Evaluation ; 		
LIEN AVEC LE PND	Réhabiliter l'administration et instaurer l'autorité de l'Etat		
RÉSULTATS ATTENDUS	<ul style="list-style-type: none"> • Système de suivi-évaluation opérationnel et pérenne ; <ul style="list-style-type: none"> - Données statistiques et financières des diverses réalisations et exécution du budget au niveau central et régional centralisées à temps ; - Rapports périodiques sur la situation de l'emploi, de la fonction publique et du travail à Madagascar produits ; • Réglementation en vigueur respectés ; • Rapport fiable sur la situation du travail et des lois sociales ; • Statistique sur la fonction publique, la réforme de l'administration, le travail et les lois sociales disponible. • MFPRATLS performant (gestion financière efficace et efficiente) 		
ACTIVITÉS PRINCIPALES	Améliorer l'accessibilité des données du Ministère en matière de planification,		

	<p>du suivi et de l'évaluation au niveau central qu'excentrique</p> <p>Mettre en place des cellules régionales de suivi-évaluation (CRSE) dans les 22 régions</p> <p>Opérationnaliser le logiciel de suivi-évaluation</p> <p>Produire à temps tous les rapports et document de programmation périodiques ;</p> <p>Doter en moyen adéquat les cellules de suivi-évaluation mise en place : Matériel informatique et l'opérationnalisation du logiciel</p>
IMPACTS SOCIO-ÉCONOMIQUES	<ul style="list-style-type: none"> • Application progressive du Budget Programme • Données socio-économiques du ministère fiables et actualisées ; • Réglementation en vigueur respecté (SNISE) • Renforcement des capacités en monitoring des Agents concernés • Amélioration des nouvelles orientations sur la conception des réformes stipulées dans le PND

PROGRAMME 015			
SECTION CONVENTIONx34: RENFORCEMENT DE LA MISE EN PLACE D'UNE BIBLIOTHEQUE ELECTRONIQUE EN MATIERE DE FONCTION PUBLIQUE, DU TRAVAIL ET DES LOIS SOCIALES			
DATE DÉBUT	01/01/2017	DATE FIN	31/12/2019
OBJECTIF	<p>Contribuer au renforcement de la gouvernance et l'Etat de droit</p> <p><i>Les objectifssecondaires:</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Accessibilité de tous aux textes législatifs et réglementaires concernant la fonction publique et le travail ;</i> 		
LIEN AVEC LE PND	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Axe stratégique PND 1 : Gouvernance, Etat de Droit, Sécurité, Décentralisation, Démocratie et solidarité nationale.</i> 		
RÉSULTATSATTENDUS	<ul style="list-style-type: none"> - Accessibilité de tous aux informations ; - Connaissance des droits, obligations et procédures de la part des agents publics et les usagers ; - Textes, ouvrages et informations répertoriés et classés ; - Commodité de recherche ; - Promotion de l'Etat de droit ; - Rétablissement de la confiance des usagers et partenaires vis-à-vis de la Fonction publique malgache ; - Renforcement de la culture de recevabilité et de transparence de la Fonction publique. 		
ACTIVITÉSPRINCIPALES	<ul style="list-style-type: none"> - Collecter et chercher les informations, documents nécessaires - Inventorier les textes, ouvrages et tous documents intéressant la Fonction publique, la gouvernance et le travail ; - Centraliser, conserver le répertoire des textes concernant la fonction publique et le travail ; - Mettre à la disposition des cibles des documents et informations de qualité et à jour - Numériser les documents, textes, informations et manuels disposés ; - <i>Créer une base de données fiables et à jour en vue de favoriser la gouvernance.</i> 		
IMPACTS SOCIO-ÉCONOMIQUES	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Réforme de la Fonction publique permettant la mise en œuvre des fondations pour un développement durable ;</i> - <i>Performance au travail ;</i> - <i>Contribution au développement socioculturel des usagers et du personnel ;</i> - <i>Dispositif de partage d'information interne et externe ;</i> - <i>Application stricte des textes législatifs et réglementaire ;</i> - <i>Améliorer à court terme les opportunités sociaux en matière d'information.</i> 		

PROGRAMME 015

SECTION CONVENTIONX35: DEVELOPPEMENT DU SYSTEME DE POINTAGE ELECTRONIQUE

DATE DÉBUT	Saisir date début du projet (01/01/2017)	DATE FIN	Saisir date fin du projet 31/12/2019
OBJECTIF	<ul style="list-style-type: none"> - Lutter contre l'absentéisme, l'agent de l'Etat non actif et le non-respect des horaires de travail effectif. - Réduire à 20% le taux d'absentéisme des agents de l'Etat. - Mettre en place un Système de Contrôle d'Accès et de Présence (SICAP) au sein du Ministère chargé de la Fonction Publique - Augmenter le taux de satisfaction des usagers de services 		
LIEN AVEC LE PND	<p>C'est un projet qui réalise la réforme de la Fonction publique, et qui va atteindre d'une part l'objectif spécifique du PND à savoir la réhabilitation l'administration et la restauration l'autorité de l'Etat (page 57), et d'autre part le sous objectif du PND tel le développement des politiques publiques orientées vers l'efficacité, l'efficience et l'équité (page 62)</p>		
RÉSULTATS ATTENDUS	<ul style="list-style-type: none"> - Une administration publique performante répondant aux exigences des usagers de services - Une réforme du secteur public efficace et efficient, équitable, redevable et transparent - Effectif des agents de l'Etat et de la masse salariale assaini - Le système informatisé de contrôle d'accès et de présence est finalisé et prêt à être utilisé... - Les missions et attributions de chaque partie prenante du système sont déterminées et adoptées. - L'effectif réel des agents du Ministère est connu. - Les agents responsables de la mise en œuvre du système sont formés. - Les agents du Ministère utilisateurs et bénéficiaires du système sont sensibilisés. - La contribution à l'opérationnalisation du GPEEC et du SIGRHE 		
ACTIVITÉS PRINCIPALES	<p>Mettre en place le Système de pointage électronique</p> <ul style="list-style-type: none"> - Recruter un prestataire pour étudier la faisabilité du projet de mise en place du projet - Recenser le personnel du Ministère <p>Opérationnaliser le SICAP</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser le personnel du Ministère sur l'opportunité et l'utilité du Système - Former les utilisateurs directs du matériel du SICAP - informer et déployer un programme de renforcement de capacité des Hauts Responsables du Ministère sur le fonctionnement du SICAP - Inaugurer le démarrage officiel du SICAP 		
IMPACTS SOCIO-ÉCONOMIQUES	<ul style="list-style-type: none"> - Augmenter le taux de confiance des usagers de service du MFPTLS - Le non-respect des horaires de travail effectif est mieux contrôlé et les taux d'absentéisme et de retard seront revus à la baisse. - A court terme, le projet permettra d'identifier avec exactitude l'effectif du personnel du Ministère en vue d'une gestion rationnelle des ressources humaines de l'État. - Les fonctionnaires fantômes diminueront en nombre à moyen terme. - L'augmentation de la crédibilité de la Fonction Publique - A long terme, les résultats et impacts positifs du projet pourraient inspirer les autres Ministères, institutions et organismes publics à adopter le même système. 		

PROGRAMME 015			
SECTION CONVENTIONX36: APPUI LOGISTIQUE AUX STRUCTURES DECONCENTRES DU MINISTERE			
DATE DEBUT	01/01/2017	DATE FIN	31/12/2019
OBJECTIF	Objectif Principal : satisfaction des usagers Objectif secondaires : -Instauration de l'Administration de proximité; -Mettre à la disposition des agents les moyens nécessaires à l'exécution de leurs attributions		
LIEN AVEC LE PND	Ce projet contribue à la Gouvernance et à la déconcentration de l'Administration (Axe1)		
RESULTATS ATTENDUS	Directions Régionales avec les 03 services dotés des moyens nécessaires		
ACTIVITES PRINCIPALES	Mettre à la disposition des agents de l'Etat les moyens financiers, logistiques, matériels et mobiliers Construction de 4 nouveaux bâtiments, réhabilitation de 4 bâtiments		
IMPACTS SOCIO-ECONOMIQUES	Satisfaction des usagers, prise de décisions au niveau des Régions, déconcentration de l'Administration		

PROGRAMME 118

SECTION CONVENTION 070: MODERNISATION DE LA GESTION ADMINISTRATIVE DE CARRIERE DES AGENTS DE L'ETAT

DATE DÉBUT	01-01-2015	DATE FIN	12-12-2018
OBJECTIF	<ul style="list-style-type: none"> - <u>L'objectif principal du projet</u> : modernisation du traitement des dossiers et des services rendus aux agents de l'Etat par l'innovation des matériels et mobiliers de bureau ainsi que l'informatisation et la constitution d'une base de données interne. - <u>Les objectifs secondaires</u>: <ul style="list-style-type: none"> • Acquérir des matériels informatiques adéquats pour les quatorze entités de service opérationnels de la Direction des Ressources Humaines de l'Etat ; • Rénover les équipements et mobiliers de bureau au niveau des services centrales de la DRHE ; • Constituer une base de données interne et informatiser le circuit des dossiers. 		
LIEN AVEC LE PND	<p>L'amélioration des services rendus aux usagers de la Direction des Ressources Humaines de l'Etat qui sont en l'occurrence les agents de l'Etat ne fait que renforcer la confiance qu'ils ont au Gouvernement. Par ailleurs, mieux gérer les carrières agents de l'Etat par des outils modernes permettrait non seulement de gagner en efficacité et en efficience dans la gestion ; mais aussi et surtout, de restaurer la confiance des gouvernés et par conséquent, le rétablissement de l'autorité de l'Etat.</p>		
RÉSULTATS ATTENDUS	<ul style="list-style-type: none"> • Nouveaux matériels informatiques pour les services opérationnels de la Direction des Ressources Humaines de l'Etat acquis ; • Equipements et mobiliers de bureaux des services centraux rénovés ; • Traitement informatique des dossiers des agents opérationnel et base de données mise en place. 		
ACTIVITÉS PRINCIPALES	<ul style="list-style-type: none"> • Acquérir des matériels informatiques adéquats pour les entités opérationnelles de la DRHE ; • Rénover les équipements et les locaux de travail • Doter de nouveaux mobiliers de bureau tous les entités de service centrales de la DRHE ; • Mettre en réseau les matériels informatiques ; • Acquérir des logiciels informatiques de gestion des bases de données adaptés aux procédures de gestion administratives des RHE 		
IMPACTS SOCIO-ÉCONOMIQUES	<ul style="list-style-type: none"> • Performance au travail largement améliorée tant en terme de qualité que de quantité ; • Cadre et environnement de travail convenable pour plus de motivation des agents ainsi qu'une meilleure satisfaction des usagers ; • Efficacité et efficience du nouveau système de gestion administrative des carrières des agents de l'Etat. 		
ETAT D'AVANCEMENT DU PROJET	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Etat d'avancement du projet</i> : Les phases administratives du projet sont actuellement en cours et les calendriers de mise en œuvre qui constituent un outil interne d'organisation sont déjà établis. Par ailleurs, des négociations avec les partenaires ont été aussi déjà engagées et fructueuses. Enfin, un logiciel simplifié de gestion des dossiers des agents de l'Etat est en cours de préparation et prévu pour être achevé au début du deuxième trimestre. • <i>Principaux obstacles</i> : le taux de régulation très bas et l'engagement qui n'est pas encore ouvert. • <i>Solutions adoptées</i> : préparations administratives du projet et exécution des activités ne nécessitant pas ou peu de moyens financiers. 		

PROGRAMME 118			
SECTION CONVENTION 071: RENFORCEMENT DE L'EQUIPEMENT DE L'ENAM			
DATE DÉBUT	01-01-2016	DATE FIN	12-12-2019
OBJECTIF	Améliorer l'environnement social et professionnel des élèves et le personnel administratif de l'ENAM		
LIEN AVEC LE PND	Administration publique et territoriale efficiente et efficace		
RÉSULTATS ATTENDUS	<ul style="list-style-type: none"> - Equipements sanitaires de l'ENAM aménagés - Salles de classe bien équipées - Responsables de l'ENAM ayant des moyens de locomotion 		
ACTIVITÉS PRINCIPALES	<ul style="list-style-type: none"> - Acquérir des matériels informatiques, techniques et MMB - Acquérir des matériels roulant - Aménager le terrain pour servir de parking - Réhabiliter en norme le sanitaire du bâtiment C, et le nouveau bâtiment et extension du WC extérieur. 		
IMPACTS SOCIO-ÉCONOMIQUES	<ul style="list-style-type: none"> - Environnement de travail décent - Dynamisme et diminution de stress en milieu du travail - L'image de l'ENAM rehaussée. 		
ETAT D'AVANCEMENT DU PROJET	<ul style="list-style-type: none"> • Etat d'avancement du projet : Ce projet est actuellement en cours, il n'y a pas encore des réalisations significatives. • Principaux obstacles : en attente du quitus délivré par le MFB. • Solutions adoptées : augmentation des moyens financiers. 		

PROGRAMME 118			
SECTION CONVENTION 072: APPUI A LA MISE EN ŒUVRE DE LA PNFOP ET DU SIGRHE			
DATE DÉBUT	01-01-2016	DATE FIN	12-12-2019
OBJECTIF	Alléger le traitement des dossiers administratifs des agents de l'Etat		
LIEN AVEC LE PND	<p>Dans le cadre du Plan National de Développement (PND), Axe n°01 « Gouvernance, Etat de Droit, Sécurité, Décentralisation, Démocratie, Solidarité nationale », Programme 1.1. « Administration publique et territoriale efficiente et efficace », le Ministère de la Fonction Publique, du Travail et des Lois Sociale à travers la Direction Générale de la Fonction Publique s'engage à moderniser la fonction publique malagasy.</p> <p>L'amélioration de la prestation rendue aux usagers par l'entremise de la mise en place effective du standard de service au niveau central et régional s'avère primordiale.</p>		
RÉSULTATS ATTENDUS	<p>Opérationnalisation des guichets uniques au niveau central et régional</p> <p>Célérité de traitement des dossiers.</p> <p>Décloisonnement des acteurs de la gestion des ressources humaines de l'Etat</p>		
ACTIVITÉS PRINCIPALES	<p>-Mettre en place des cartes fonctionnaires pour les agents du MFPTLS</p> <p>Mettre à l'échelle des guichets uniques régionaux</p> <p>Rendre opérationnelle la plateforme électronique de GRHE :</p> <p>Equiper les DRFOPTLS de matériels informatiques afin de faciliter la communication électronique et l'interconnexion</p>		

<p>IMPACTS SOCIO-ÉCONOMIQUES</p>	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Emplois créés par le projet :</i> La création d'emploi dans le cadre de la réalisation du projet est minime. Toutefois, il impacte positivement sur l'économie en ce sens que le présent projet fait recours à plusieurs services extérieurs (moyennant paiement) tant intellectuellement que matériellement. • <i>Intégration de la femme au développement :</i> Dans le cadre de la mise en place de la plateforme électronique de gestion des ressources humaines, un forum de discussion y sera intégré afin de permettre à tout un chacun (acteur de GHR) d'exprimer leur point de vue et favoriser un partage d'expériences. La présence féminine est parmi les acteurs de la gestion des ressources humaines n'est pas de ce fait écartée.
<p>ETAT D'AVANCEMENT DU PROJET</p>	<p>Finalisation des documents provisoires de la PNFOP. Le non-délivrance de Quitus constitue un obstacle majeur pour la réalisation de ce projet.</p>

PROGRAMME 118 SECTION CONVENTIONx37 : RENFORCEMENT DE LA PROMOTION ET DE L'APPROPRIATION DES VALEURS ET PRINCIPES DE L'ADMINISTRATION			
DATE DÉBUT	01/01/2017	DATE FIN	31/12/2019
OBJECTIF	<ul style="list-style-type: none"> - Accroître d'au moins 70% le taux de divulgation sur le territoire national et d'appropriation des valeurs et principes de l'Administration par les agents de l'Etat par l'équipement en matériel informatique et technique de la Direction. - Accroître de 60% le taux de gouvernance de la promotion de l'Ethique et de la déontologie dans l'administration par la mise en place, l'opérationnalisation du Document d'orientation stratégique pour la promotion de l'Ethique et de la Déontologie dans l'Administration et l'équipement de la structure de gouvernance. 		
LIEN AVEC LE PND	<p>1.1. ADMINISTRATION PUBLIQUE ET TERRITORIALE EFFICIENTE ET EFFICACE 1.1.1. Réhabiliter l'Administration et Instaurer l'autorité de l'Etat</p>		
RÉSULTATS ATTENDUS	<ul style="list-style-type: none"> - Tous les agents de l'Etat disposent entre leurs mains les supports sur les valeurs et principe de l'Administration (code, brochures, livret de conseil,..) ; - Tous les agents de l'Etat maîtrisent et appliquent les devoirs et obligations qui leurs sont astreints et se sentent responsables des violations qui pourraient en être constatées ; - Tous les bâtiments administratifs disposent des supports de sensibilisation apparents sur l'éthique et la déontologie. 		
ACTIVITÉS PRINCIPALES	<ul style="list-style-type: none"> - Dupliquer 30.000 codes et supports en adéquation au nombre d'agent de l'Etat ciblé ; - Acheminer 30.000 codes et supports au niveau des Régions et de tous les bâtiments administratifs ainsi que les établissements nationaux de formation administrative (ENAM, INFA, IMATEP,..); - Dispenser des formations et des séances d'informations aux publiques sur l'éthique et la déontologie dans l'Administration. 		
	<ul style="list-style-type: none"> - Confectionner et dupliquer en 500 exemplaires le document d'orientation stratégique de la promotion de l'éthique et de la déontologie dans 		

	<p>l'Administration ;</p> <p>Dispatcher le document d'orientation stratégique dans les régions et au niveau central (écoles de formation, ministères, institutions, syndicats, organisations de la société civiles,...) ;</p> <p>Valider et coordonner les projets issus du document avec les entités prenantes (CSI, BIANCO, MEDIATURE, OSC,...)</p>
IMPACTS SOCIO-ÉCONOMIQUES	<ul style="list-style-type: none"> - Etat de droit renforcé ; - Crédibilité de l'Administration publique aux yeux des usagers et partenaires restaurée ; - Sentiment de redevabilité et de professionnalisme des agents de l'Etat amélioré ; - Intégrité des agents publics préservée et améliorée ; - Administration performante ; - Promotion de l'éthique et de la déontologie bien coordonnée et stratégie de coordination bien définie.

PROGRAMME 128			
SECTION CONVENTION 036: GPEEC (PHASE II)			
DATE DÉBUT	01-01-2016	DATE FIN	12-12-2019
OBJECTIF	<p><i>L'objectif principal: Opérationnaliser le système GPEEC dans l'Administration publique malagasy</i></p> <p><i>Les objectifssecondaires:</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Rationaliser la Gestion des Ressources Humaines de l'Etat</i> - <i>Disposer des agents compétents et en effectif suffisant</i> 		
LIEN AVEC LE PND	<p>Etant donné que le Ministère de la Fonction Publique constitue l'un des principaux acteurs dans la conduite des reformes en matière de Gestion des Ressources Humaines de l'Etat, celui-ci s'engage actuellement à les mettre en œuvre .Un engagement qui contribue efficacement à la réalisation de l'Axe n°01 « Gouvernance, Etat de Droit, Sécurité, Décentralisation, Démocratie, Solidarité nationale », et du Programme 1.1. «Administration publique et territoriale efficiente et efficace » du Plan National de Développement (PND).</p>		
RÉSULTATSATTENDUS	<ul style="list-style-type: none"> - Cadres juridiques mis en place et applicable - Outils GPEEC conçus et opérationnels - Structures interministériels, inter institutionnel mis en place et fonctionnels - Responsables ressources humaines au niveau central et régional sensibilisés et formés - Matériels informatiques et techniques acquis 		
ACTIVITÉSPRINCIPALES	<ul style="list-style-type: none"> - Finaliser la mise en place des cadres juridiques régissant le système GPEEC - Concevoir et valider les outils de mise en œuvre du système GPEEC (le tableau des emplois, la Description Normative des Postes, l'outil statistique, le modèle de plan GPEEC) - Mettre en place les structures interministérielles et inter institutionnel de mise en œuvre du système GPEEC (Comité GPEEC) - Former et sensibiliser les responsables des ressources humaines au niveau central et régional sur le fonctionnement du système GPEEC - Acquérir des matériels informatiques et techniques adéquats pour garantir le bon fonctionnement du projet. 		
IMPACTS SOCIO-ÉCONOMIQUES	<ul style="list-style-type: none"> - Adéquation profil poste/agent, agents compétents, efficaces et performants dans le temps - Couple (produits/besoins) rationnellement préservé et productivité croissante contribuant aux valeurs ajoutées 		

	<ul style="list-style-type: none"> - Base de données fiable, à jour et disponible
ETAT D'AVANCEMENT DU PROJET	<ul style="list-style-type: none"> - Sur le plan juridique le système GPEEC est régi par le Décret 2014-143 du 25 Mars 2014. Néanmoins, les arrêtés d'application relatifs à la Comité GPEEC et les outils de mise en œuvre restent à élaborer. - Les outils de mise en œuvre (DNP, tableau des emplois, outil statistiques, modèle de plan GPEEC) sont actuellement en phase de conception au niveau interne, leur validation reste à venir. - Quelques responsables de ressources humaines au niveau régional ont déjà bénéficié de la formation et de la sensibilisation sur le système GPEEC, ces derniers ont montré leur adhérence à la réalisation du projet

PROGRAMME 128			
SECTION CONVENTIONX40 : APPUI A LA MISE EN PLACE D'UN FICHER UNIQUE DES AGENTS DE L'ETAT			
DATE DÉBUT	01/01/2017	DATE FIN	31/12/2019
OBJECTIF	Objectif Principal : <ul style="list-style-type: none"> - Maitriser l'effectif des Agents de l'Etat Objectifssecondaires : <ul style="list-style-type: none"> - Disposer l'effectif réel des agents de l'Etat - Rendre opérationnel le système GPEEC/SIGRHE 		
LIEN AVEC LE PND	La dépense des soldes des agents de l'Etat a toujours occupé une très grande place dans le budget de fonctionnement des Lois de Finances successives. Or, force est de constater qu'aujourd'hui aucune entité chargée de la gestion des ressources humaines de l'Etat n'est capable de ressortir un effectif exact et réel. A cet égard, le recensement des agents de l'Etat devient une nécessité impérieuse afin de « réhabiliter l'Administration Publique et instaurer l'autorité de l'Etat » (axe 1, Objectif 1.1.1 du Plan National de Développement)		
RÉSULTATSATTENDUS	<ol style="list-style-type: none"> 1. Tous les agents de l'Etat (fonctionnaire et contractuel) sont recensés 2. Le fichier unique des agents de l'Etat est disponible pour les MFPTLS et le MFB 3. Le Système Intégré de Gestion des Ressources Humaines de l'Etat est disponible et à jour 4. Les agents de l'Etat présentant des anomalies lors du recensement sont identifiés 		
ACTIVITÉSPRINCIPALES	<ol style="list-style-type: none"> 1. Recruter un bureau d'études pour assurer l'opération de recensement 2. Organiser 6 ateliers provinciaux (un atelier par province) pour le lancement du projet et mettre en place une antenne provinciale pour mener les opérations de recensement. 3. Opérationnaliser le recensement 4. Coordonner, superviser et contrôler les opérations de recensement 5. Produire des rapports intermédiaires pour le suivi et évaluation par province 6. Organiser un atelier de présentation du rapport final de recensement 		
IMPACTS SOCIO-ÉCONOMIQUES	<ol style="list-style-type: none"> 1. Maîtrise de la masse salariale par l'assainissement des effectifs des agents de l'Etat 2. Revalorisation de l'image de l'Administration Publique 3. Stimuler et renforcer l'assiduité et la présence au poste des AE 		

SECTION CONVENTIONX39: REVALORISATION DU PATRIMOINE ARCHIVISTIQUE DU MFPTLS			
DATE DÉBUT	01/01/2017	DATE FIN	01/01/2019
OBJECTIF	<ul style="list-style-type: none"> - Moderniser le système de gestion des archives de la Fonction - Professionnaliser l'équipe chargée du traitement archivistique - Normaliser le stockage et la conservation des documents aux moyens des infrastructures adéquates - Sensibiliser l'opinion publique sur l'importance des archives 		
LIEN AVEC LE PND	<p><i>Ce projet contribue surtout à bien traiter la chaîne documentaire à partir de la collecte de l'information, traitement, conservation et diffusion aux usagers en vue de rendre une fonction publique efficace et satisfaire les besoins des usagers grâce à la bonne tenue des archives authentiques et numériques.</i></p>		
RÉSULTATS ATTENDUS	<p><i>Un logiciel opérationnel pour la gestion des documents d'archives. Un bâtiment équipé de matériels adéquats, une salle de reprographie et des salles de bureau pour les archivistes Système de classement suivant les normes AFNOR permettant de conserver les dossiers (estimation d'environ 140 000 fonctionnaires)</i></p>		
ACTIVITÉS PRINCIPALES	<p><i>Le Service des Archives, par ce projet est chargé de la collecte de l'information, du traitement, de conservation et de la diffusion de l'information sur les fonctionnaires sur support papier et numérique en vue d'alimenter la base de données des fonctionnaires en activité et retraités permettant de prendre une décision.</i></p>		
IMPACTS SOCIO-ÉCONOMIQUES	<p><i>Une bonne tenue des archives authentiques permet à la fois une administration efficace et de satisfaire les besoins des usagers pour réclamer leurs droits.</i></p>		

PROGRAMME 812**SECTION CONVENTION 067 : CONSOLIDATION DES ACTIONS DE LUTTE CONTRE LE TRAVAIL DES ENFANTS A MADAGASCAR**

OBJECTIF	Améliorer l'appui aux très pauvres et vulnérables
LIEN AVEC LE PND	Le projet répond à l'axe 04 du PND dans son Programme 4.8 dont l'objectif est de renforcer la protection sociale en accordant une attention particulière aux groupes vulnérables
RÉSULTATS ATTENDUS	<ul style="list-style-type: none"> - Amélioration de la situation des enfants travaillant dans les pires formes dans le quartier de 67 Ha par la formation professionnelle et le rattrapage scolaire - Mise à disposition de données sur le travail des enfants - Renforcement de l'application des textes juridiques relatifs au travail des enfants - Conscientisation des citoyens sur la lutte contre le travail des enfants et le changement de comportement des parents et des employeurs - Mobilisation des divers acteurs dans la lutte contre le travail des enfants
ACTIVITÉS PRINCIPALES	<ul style="list-style-type: none"> - Tenue d'ateliers d'échange et d'information à l'endroit des divers acteurs - Diffusion d'outils de sensibilisation et tenue de séances de sensibilisation - Enquêtes, contrôles et suivi sur les lieux de travail des enfants - Etudes sur le travail des enfants dans les mines et les carrières - Identification et prise en charge des enfants travailleurs
IMPACTS SOCIO-ÉCONOMIQUES	<p>Le projet permet d'améliorer le niveau de vie des familles ainsi que des enfants pris en charge en permettant à ces derniers d'intégrer le système scolaire et de travailler dans des emplois décents.</p> <p>Le projet permet également au grand public et aux différents intervenants, d'être informés et conscientisés non seulement sur le caractère dangereux du travail des enfants mais aussi sur les responsabilités de tout un chacun, des parents et des employeurs.</p> <p>Le projet permet d'améliorer l'image du pays par son engagement à lutter contre le travail des enfants.</p> <p>Le retrait des enfants du travail permet de fournir des emplois pour les adultes.</p>
ÉTAT D'AVANCEMENT DU PROJET	<p>Le projet se trouve dans les 30% de sa réalisation sur la période de 2015 à 2019.</p> <p>2 ateliers ont été effectués à l'endroit des organisations de planteurs de vanille dans la région SAVA ainsi que des Organisations de la société civile à Vakinakaratra pour une création de base de données sur la prise en charge des enfants travailleurs.</p> <p>Des outils de sensibilisation ont été édités et distribués à l'occasion des Journées Mondiales contre le travail des enfants en 2015. Des séances de sensibilisations ont été effectuées à l'endroit des parents. La prise en charge des enfants travailleurs a été effectuée pour 35 enfants.</p>

PROGRAMME 824**SECTION CONVENTION 068 : APPUI A LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE NATIONALE DE L'INSERTION ET DE LA RECONVERSION AU TRAVAIL**

DATE DÉBUT	02/01/2015	DATE FIN	31/12/2018
OBJECTIF	Gérer le mouvement migratoire relatif au Travail et promouvoir le travail décent		
LIEN AVEC LE PND	Réhabiliter l'Administration et instaurer l'autorité de l'Etat (Renforcer le système de statistique)		
RÉSULTATS ATTENDUS	Eradication de la clandestinité des travailleurs migrants et du travail clandestin Lutte contre la traite de personnes Normalisation des travaux déplacés en travail décent en vue d'une meilleure condition de vie sociale Soutien des émigrés de retour en matière des Activités Génératrices de Revenus Statistique fiable sur le marché du travail Promotion du travail décent		
ACTIVITÉS PRINCIPALES	<ul style="list-style-type: none">- Mettre en place une base de données sur le marché du travail fiable et mise à jour- Elaborer le profil migratoire relatif au travail à Madagascar- Etudes et recherches sur les travailleurs déplacés- Faciliter l'accès des travailleurs déplacés aux AGR		
IMPACTS SOCIO-ÉCONOMIQUES	<ul style="list-style-type: none">- Réduction du taux de chômage et diminution des fuites de cerveau- Valorisation du travail décent des travaux déplacés		
ÉTAT D'AVANCEMENT DU PROJET	<ul style="list-style-type: none">- Promotion des activités génératrices des revenus : Objectifs et problèmes du secteur primaire identifiés dans 03 Régions de Madagascar (Amaron'i Mania, Analamanga, AtsimoAndrefana)- Information sur le marché du travail : Analyse et traitement des données sur le marché du travail (nombre des demandeurs d'emploi traité : 10186, offres d'emplois : 9459)		



Ministère auprès de la Présidence en charge de l'Agriculture et de l'Élevage

CDMT 2017-2019



Octobre 2016

MPAE (SG, DGAPB, DGA, DGE)

Table des matières

ACRONYMES	4
INTRODUCTION	6
SYNTHÈSE AU NIVEAU DU MINISTÈRE.....	7
I- Missions et choix stratégiques	7
1- Mission	7
2- Stratégie sectorielle.....	8
3- Présentation des difficultés et défis pour les trois prochaines années.....	8
II- Synthèse budgétaire du ministère	10
III- Synthèse du besoin en ressources humaines.....	13
PRESENTATION DU PROGRAMME N°1.....	14
I- Présentation du programme, de la stratégie et du projet de performance	14
1- Présentation de la stratégie du programme I « Administration et Coordination »	14
2- Présentation de son cadre logique (Tableau P1).....	14
3- Présentation du Projet de Performance (Tableau P1)	15
II- Demande financière au niveau du programme.....	16
Présentation du budget du programme dans le cadre de la loi de finances	16
Tableau 5 - Synthèse budgétaire	17
Tableau 6 - Synthèse par actions et projets	18
III- Besoin en ressources humaines au niveau du programme.....	18
IV- Présentation globale du cadre opérationnel (les actions) du programme	19
PRESENTATION DU PROGRAMME N°2.....	25
I- Présentation du programme, de la stratégie et du projet de performance	25
1- Présentation de la stratégie du programme II « agriculture »	25
2- Présentation de son cadre logique (Tableau P2).....	25
3- Présentation du Projet de Performance (Tableau P2)	26
II- Demande financière au niveau du programme.....	27
Présentation du budget du programme dans le cadre de la loi de finances	27
Tableau 5 - Synthèse budgétaire	28
Tableau 6 - Synthèse par actions et projets	29
V- Besoin en ressources humaines au niveau du programme.....	33
IV- Présentation globale du cadre opérationnel (les actions) du programme	34
PRESENTATION DU PROGRAMME N°3.....	41
I- Présentation du programme, de la stratégie et du projet de performance	41
1- Présentation de la stratégie du programme III « élevage »	41
2- Présentation de son cadre logique (Tableau P3).....	41

3-	Présentation du Projet de Performance (Tableau P3)	42
II-	Demande financière au niveau du programme.....	43
	Présentation du budget du programme dans le cadre de la loi de finances	43
	Tableau 5 - Synthèse budgétaire	44
	Tableau 6 - Synthèse par actions et projets	45
III-	Présentation globale du cadre opérationnel (les actions) du programme	47
	ANNEXES.....	Erreur ! Signet non défini.

ACRONYMES

ACTP	Argent Contre Travail Productif
AEP	Agriculture, Elevage et Pêche
BIF ou GF	Birao Ifoton'ny Fananantany ou Guichet Foncier
BTP	Bâtiment et Travaux Publics
CA	Conseillers d'Agriculture
CAADP	Comprehensive Agriculture for African Development Program (PDDAA en Français)
CAR	Cellule d'Appui aux Régions
CDMT	Cadre de Dépenses à Moyen Terme
CIRAGRI	Circonscriptions Agricoles
CIREL	Circonscriptions de l'Elevage
COMESA	Common Market for Eastern and Southern Africa
DADFV	Direction d'Appui au Développement des Filières Végétales
DAOPMR	Direction d'Appui aux Organisations Professionnelles du Monde Rural
DDPA	Direction du Développement de la Production Animale
DEEP	Direction des Etudes Economiques et de la Prospective
DEL	Direction des Etudes, de la Législation et du Contentieux
DFAR	Direction de la Formation Agricole et Rurale
DFLP	Direction Financière, Logistique et Patrimoine
DGA	Direction Générale de l'Agriculture
DGAPB	Direction Générale de l'Administration, de la Programmation et du Budget
DGE	Direction Générale de l'Elevage
DGR	Direction Génie Rural
DPAL	Direction de la Protection Animale et des Laboratoires
DPPI	Direction du Partenariat et de la Promotion des Investissements
DPDR	Direction de la Promotion et du Développement Rizicole
DPDZM	Direction de la Préservation et du Développement de la Filière Zébu Malagasy
DPSE	Direction de la Programmation et du Suivi-Evaluation
DPV	Direction de la Protection des Végétaux
DRAE	Direction Régionale de l'Agriculture et de l'Elevage
DRH	Direction des Ressources Humaines
DSI	Direction des Systèmes d'Information
DSRP	Document de Stratégie pour la Réduction de la Pauvreté
DSV	Direction des Services Vétérinaires
FAO	Food and Agriculture Organization
FDA	Fonds de Développement Agricole
FOFIFA	Foibem-pirenena momba ny Fikarohana ampiharina amin'ny Fampanandrosoana ny Ambanivohitra (Centre National de Recherche Appliquée au Développement Rural)
FRDA	Fonds Régional de Développement Agricole
GASI	Grand Axe Stratégique d'Intervention
HIMO	Haute Intensité de Main d'œuvre
IAC	Insécurité Alimentaire Chronique
IAS	Insécurité Alimentaire Temporaire ou Saisonnière
INSTAT	Institut National des Statistiques
LOLF	Loi Organique sur les Finances Publiques
LPA	Lettre de Politique Agriculture
LPAEP	Lettre de Politique Agriculture, Elevage et Pêche
LPE	Lettre de Politique Elevage
LPF	Lettre de Politique Foncière

LPP	Lettre de Politique Pêche et Aquaculture
MAP	Madagascar Action Plan
MFB	Ministère des Finances et du Budget
MPAE	Ministère auprès de la Présidence en charge de l'Agriculture et de l'Elevage
NEPAD	New Partnership for Africa's Development
NIHYCRI	Norme de construction des Infrastructures Hydro-agricoles contre les Crues et les Inondations
ODD	Objectifs de Développement Durable
ONG	Organisation Non Gouvernementale
PDDAA	Programme Détaillé pour le Développement de l'Agriculture en Afrique
PIB	Produit Intérieur Brut
PLOF	Plan Local d'Occupation Foncière
PMO	Plan de Mise en Œuvre
PND	Programme National de Développement
PNIAEP	Plan National d'Investissement Agriculture, Elevage et Pêche
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PSAEP	Programme Sectoriel Agriculture, Elevage et Pêche
PSGE	Projet Planification stratégique et gestion des politiques de développement
PTF	Partenaire Technique et Financier
SARPV	Service Régional de l'Agriculture et de la Protection des Végétaux
SCIRA	Service de Coordination des Institutions de Recherche Agricole
SE	Suivi-évaluation
SECC	Service de l'Environnement et du Changement Climatique
SG	Secrétariat Général
SMB	Secrétariat Multi-Bailleurs
SNAT	Stratégie Nationale d'Aménagement du Territoire
SNCC	Stratégie Nationale sur le Changement Climatique
SNDR	Stratégie Nationale pour le Développement Rizicole
SNE	Stratégie Nationale sur les Engrais
SNFAR	Stratégie Nationale de Formation Agricole et Rurale
SNFI	Stratégie Nationale sur les Finances Inclusives
SNISE	Système National Intégré de Suivi Evaluation
SNMA	Stratégie Nationale sur la Mécanisation Agricole
SNS	Stratégie Nationale sur les Semences
SRAFL	Service Régional Administratif, Financier et Logistique
SRGR	Service Régional du Génie Rural
SRPA	Service Régional de la Production Animale
SSA	Stratégie de Services aux Agriculteurs
SSAN	Service de la Sécurité Alimentaire et de la Nutrition
STSOR	Service de la Tutelle et de Suivi des Organismes Rattachés
SVR	Service Vétérinaire Régional
SWOT	Strengths, Weaknesses, Opportunities and Threats
t	Tonnes
UCGAI	Unité de Contrôle de Gestion et de l'Audit
USD	United States Dollar
UGPM	Unité de Gestion de la Passation des Marchés Publics
VCT	Vivre Contre Travail
ZIAEP	Zone d'Investissement Agriculture, Elevage et Pêche

INTRODUCTION

L'adoption de la Loi Organique sur les Finances Publiques (LOLF) le 26 juillet 2004 a introduit le budget de programme à partir de 2005 et l'élaboration d'un cadre de dépenses à moyen terme triennal glissant. La régularité de la production du CDMT a été affectée par les répercussions des événements de 2009.

La Direction Générale du Budget a rédigé en juin 2015 un guide d'élaboration des budgets programme applicable pour la préparation du budget 2017. En Outre, le MFB a engagé la rédaction, dans le cadre du projet Planification stratégique et gestion des politiques de développement (PSGE) sur financement du PNUD, d'un guide méthodologique sur la programmation pluriannuelle. Le guide est disponible depuis novembre 2015 mais n'a pas été opérationnalisé.

Les objectifs spécifiques de la prestation sont les suivants :

- Doter le Ministère des Finances et du Budget, le Ministère de la Fonction Publique, du Travail et des Lois Sociales, le Ministère de la Santé publique, le Ministère de l'Education Nationale, le **Ministère¹ auprès de la Présidence en charge de l'Agriculture et de l'Elevage** (MPAE), le Ministère des Travaux Publics de CDMT ministériels triennaux glissants.
- Contribuer à une meilleure planification de la gestion des dépenses publiques

Les résultats attendus, à l'issu de la réalisation de la prestation sont :

- Le diagnostic de l'existant est réalisé dans chaque ministère (Mars - Mai 2016)
- Les agents impliqués dans l'élaboration et le suivi évaluation des CDMT sont identifiés et formés (Mai 2016)
- Les CDMT des périodes 2017-2019 (CDMT initiale entre mars et mai 2016 et CDMT cadré entre Juillet et août 2016), CDMT 2018-2020 (en janvier 2017) et CDMT 2019-2021 (en janvier 2018) de chaque ministère sont réalisés
- Le guide méthodologique des CDMT est amélioré et validé (entre juillet et août 2016)

Eléments de méthodologies adoptées et les sources de données pour l'élaboration du CDMT cadré 2017-2019 du MPAE :

Eléments de méthodologies :

- Les montants sont en milliers d'Ariary ;
- Les lignes de référence se définissent comme la progression d'une dépense liée à sa dynamique propre. Il permet d'élaborer l'évolution budgétaire « à droit constant » ou bien « à pratiques constantes ». Les ajustements proviennent des activités arrêtées ou annulées ou terminées (en moins), ou des indications émanant du MFB pour ajuster les données : les augmentations salariales, l'inflation et le taux de change (pour les projets sur financement extérieur et les transferts internationaux). Les lignes de références ajustées (LRA) reprennent les budgets de l'année antérieure corrigés en plus et/ou en moins des éléments cités ci-haut ;
- Les mesures nouvelles sont en cohérence avec les stratégies adoptées et sont : i) soit des mesures des dépenses additionnelles, qui créent une charge supplémentaire par rapport à la LRA : nouveau projet, revalorisation d'une prestation, nouveau recrutement, etc. ; ii) soit des mesures d'économies, qui permettent de ne pas réaliser une dépense initialement prévue dans la LRA : suppression d'une prestation, gel d'une dépense indexée sur l'inflation, etc. Les mesures nouvelles (MN) indiquent les dépenses additionnelles issues des augmentations des effectifs de la solde et des besoins additionnels requis en matière de fonctionnement et d'investissement.

Sources des données

- Les effectifs et les coûts moyens pour la prévision de la solde sont issus des statistiques des dépenses de la Solde de la DGGFPE ;
- Les budgets de fonctionnement et d'Investissement sont issus projet de budget 2017 du Ministère et des projections du CBMT.

¹Ministère de l'Agriculture avant le changement de Gouvernement

SYNTHESE AU NIVEAU DU MINISTERE

I- Missions et choix stratégiques

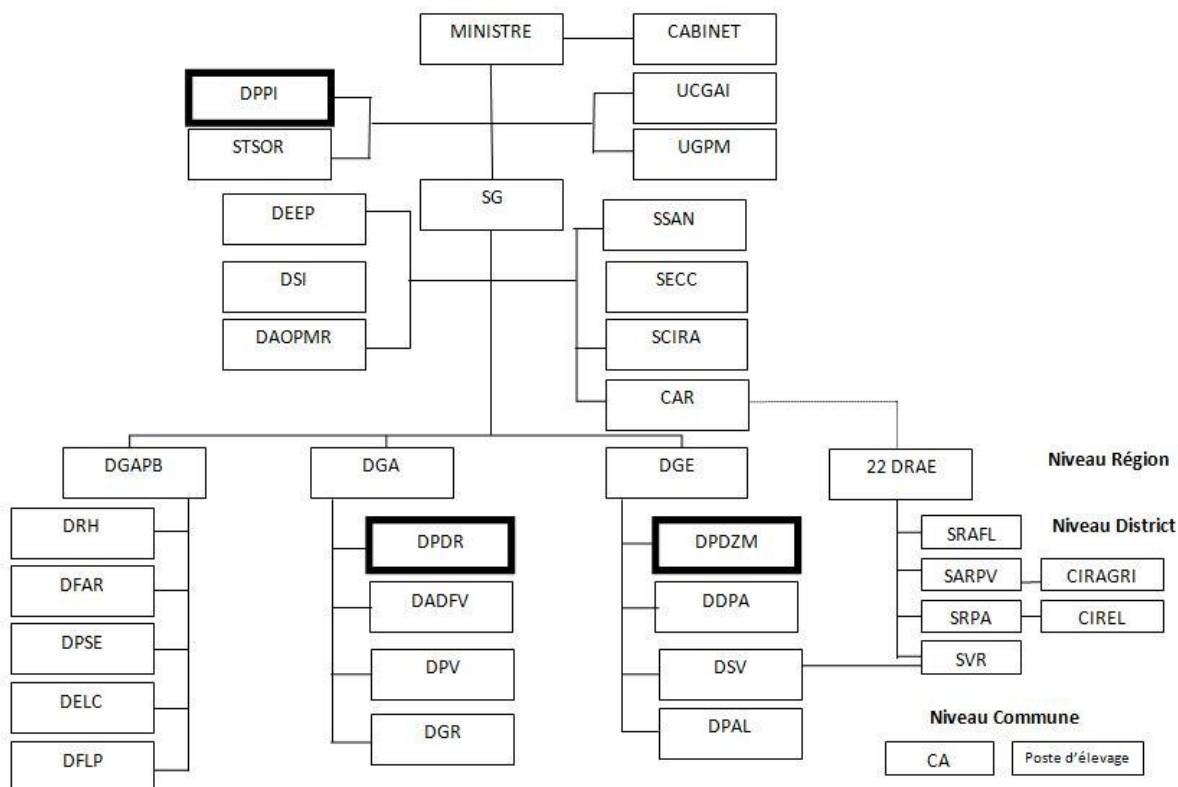
1- Mission

Suivant le DECRET N° 2016-295 fixant les attributions du Ministre auprès de la Présidence en charge de l'Agriculture et de l'Elevage ainsi que l'organisation générale de son Ministère du 26 Avril 2016, le Ministère auprès de la Présidence en charge de l'Agriculture et de l'Elevage a pour mission de concevoir, de mettre en œuvre et de coordonner la Politique Générale de l'Etat dans le domaine du développement agricole, de l'élevage ainsi qu'en matière de recherche agricole, recherchant en priorité la sécurité alimentaire et nutritionnelle en tenant compte du contexte de changements climatiques.

En vue d'atteindre les grands objectifs de développement qui lui sont assignés, le Ministère s'est fixé des principales orientations stratégiques visant à :

- Accroître durablement la productivité, et développer des systèmes de production compétitifs afin de répondre aux besoins des marchés nationaux, régionaux et internationaux,
- Etendre et pérenniser les espaces/zones de production et infrastructures d'exploitation normalisées,
- Améliorer les revenus des producteurs Agricoles et procurer des emplois à la population rurale,
- Contribuer à la sécurisation alimentaire et nutritionnelle, et réduire les risques pour les vulnérables, et que Madagascar devienne le grenier Alimentaire de l'Océan Indien et de la Sous-région.

A ce titre, le Ministère contribue à l'atteinte de l'objectif n°2 des Objectifs de Développement Durable (ODD) « éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir une agriculture durable », ainsi qu'à la mise en œuvre du Programme National de Développement (PND), axes 1, 3 et 5.



2- Stratégie sectorielle

Afin d'assurer la relance d'une économie moribonde à l'issue d'une période de crise socio-économique, Madagascar a procédé à l'élaboration de deux documents de cadrage à savoir le Programme National de Développement et son Plan de Mise en Œuvre (PMO), qui ont servi au moulage de la Lettre de Politique Agriculture, Elevage et Pêche (LPAEP).

Ces documents stratégiques ont pour principal objectif de fournir une assise au lancement du développement rural suivant la vision de la LPAEP : « Madagascar en 2025, s'appuie sur une production Agricole compétitive et durable, intégrant les exploitations familiales et des unités de transformation modernisées pour assurer la sécurité alimentaire et conquérir les marchés d'exportation ».

La réalisation de cette vision nécessite une réorganisation complète du secteur, encouragé par un mouvement international convergente matérialisé par la signature du Compact en juin 2013 et l'engagement de Malabo en juin 2014. De cela découle l'initiative impérieuse des responsables politiques et techniques d'élaborer un document de cadrage stratégique sectoriel intitulé « Programme Sectoriel Agriculture, Elevage et Pêche » (PSAEP) pour définir les principaux axes d'interventions. Un document de planification « Plan National d'Investissement Agricole, Elevage et Pêche (PNIAEP) » a, dans la foulée, été conçu pour répondre aux exigences de cohérence quant à la mise en corrélation des besoins financiers avec les objectifs.

En effet, le PSAEP/PNIAEP joue un rôle primordial dans l'alignement de la politique et de la sécurisation de l'accès aux financements nécessaires au développement du secteur AEP et provenant de la contribution de l'Etat, du secteur privé et des partenaires techniques et financiers.

L'objectif global du PSAEP/PNIAEP est de réduire le taux de pauvreté de la population, vivant en dessous du seuil de 1,25 USD par jour en passant de 82% à 20% en 2025, d'avoir un taux de croissance annuelle pour le secteur AEP de 6% s'il n'est que 2,6 % actuellement et de faire progresser les investissements privés dans les trois sous-secteurs.

Le PSAEP/PNIAEP sera mis en œuvre à travers les 5 grands programmes opérationnels ci-après:

- Exploitation rationnelle et durable des espaces de production et d'exploitation des ressources
- Augmentation continue de la productivité et de la promotion des systèmes de productions compétitifs
- Contribution à la sécurisation alimentaire et nutritionnelle et la réduction des risques pour les vulnérables
- Amélioration de l'accès aux marchés nationaux et repositionnement de l'exportation
- Amélioration de la gouvernance des institutions et renforcement de la capacitation des acteurs

Conformément à l'organigramme en vigueur, trois programmes ont été validés au niveau du MPAE pour la mise en œuvre du CDMT 2017-2019 :

- 061 : Administration et Coordination
- 411 : Agriculture
- 412 : Elevage

3- Présentation des difficultés et défis pour les trois prochaines années

Compte tenu de leurs natures, les activités du secteur Agricole sont hautement vulnérables aux aléas climatiques. En effet, il s'agit globalement d'activités exercées en plein air qui, de ce fait, sont tributaires de la rigueur des facteurs environnementaux, notamment la sécheresse, les cyclones et les insectes ravageurs. Par ailleurs, la conjoncture internationale impacte énormément l'accessibilité des consommateurs aux produits agricoles. Cela s'explique par l'importance de la fluctuation des prix sous l'effet de la spéculation aussi bien au niveau du marché intérieur qu'extérieur. D'où l'importance de prendre en considération le concept de « vendre avant de produire ».

Afin de mener à bien les missions auxquelles il est assigné, le MPAE, par l'intermédiaire du PSAEP, a formulé un certain nombre de défis qui feront l'objet d'une analyse SWOT.

a) Les défis fixés par le PSAEP

En s'alignant sur le PDDAA, Madagascar s'engage à réaliser un taux de croissance agricole annuelle de 6% et d'allouer au moins 10% de son budget national au secteur Agricole selon la Convention de Maputo et confirmé par celle de Malabo.

Les défis à relever pour les secteurs sont :

- mobiliser l'ensemble des acteurs autour des objectifs du secteur à travers l'approche programme et le processus de déconcentration en tenant compte de la politique de genre ;
- préserver les acquis et relancer le secteur après la crise ;
- optimiser l'utilisation des ressources disponibles afin d'obtenir des résultats directs pour la population ;
- rendre disponibles, accessibles et compétitifs les produits Agricoles sur les marchés intérieurs et extérieurs ;
- Renforcer la résilience des systèmes de production Agricoles pour faire face aux changements climatiques et favoriser les pratiques agricoles durables permettant d'atténuer les émissions de gaz à effet de serre.

Dans le cadre du CDMT, des défis à court et moyen terme sont également à prendre en considération, entre autres celle de devenir le grenier à riz de l'Océan Indien à l'horizon 2020 et de mettre annuellement sur le marché 130.000t de carcasses de zébus dont 10.000t sont destinés à l'exportation.

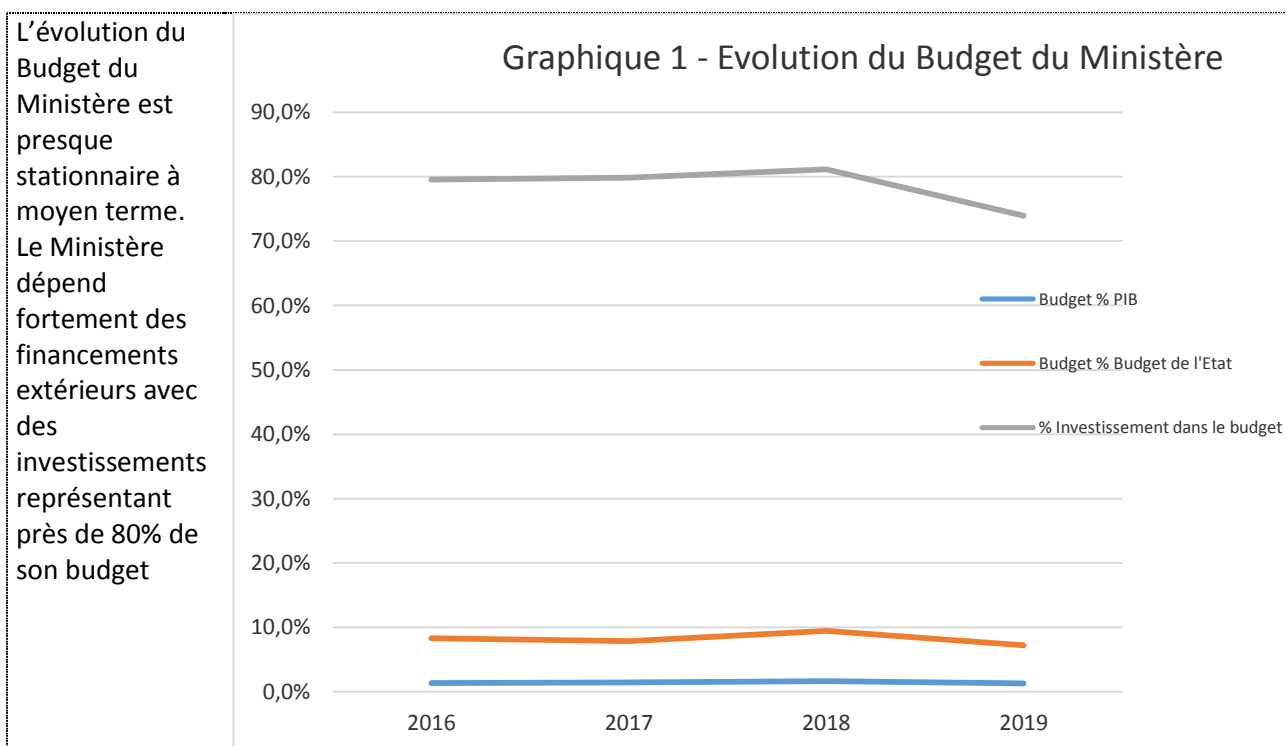
b) Analyse des forces et faiblesses/opportunités et menaces

Forces (facteurs internes)	Faiblesses (facteurs internes)
<ul style="list-style-type: none"> - Population active majoritairement agricole - Main d'œuvre conséquente et expertise favorable pour la production - Milieu naturel favorable à l'agriculture (vivrière et de rentes) et à toutes filières d'élevage - Diversité et spécificité régionale du cheptel - 35 millions d'hectares potentiels propices à l'extensification agricole et aux pâturages naturels - Elevage bénéficiant d'une situation zoo-sanitaire favorable - Existence de diverses stratégies cadrant la mise en œuvre (entre autres, la Stratégie Nationale du Développement Rizicole et la Stratégie Nationale de Développement de la filière Zébu) - Existence de techniques favorisant une agriculture durable (climato-intelligente) 	<ul style="list-style-type: none"> - Secteur créant très peu d'emplois salariés permanents - Faible performance du secteur avec une contribution au PIB stagnant autour de 26% (secteur Pêche inclu) - Taux de croissance agricole autour de 2,6 % - Prépondérance de l'Agriculture traditionnelle peu intensive - Insuffisance de vétérinaires et de laboratoires normalisés - Manque de considération des paramètres relatifs à la protection de l'environnement - Dégradation des pâturages naturels et faible utilisation et valorisation des sous-produits agro-industriels - Insuffisance des points d'abreuvement - Cultures vivrières dominantes et faible proportion cultures de rente et d'exportation - Absence de gestion et de suivi génétique - Exploitations de petite taille - Insuffisance des infrastructures de production - Très faible utilisation d'intrants agricoles - Lacunes dans le respect des normes et standards phytosanitaires - Insuffisance d'informations statistiques fiables et à jour

Opportunités (facteurs externes)	Menaces (facteurs externes)
<ul style="list-style-type: none"> - Leadership de la Tranoben'ny Tantsaha pour la structuration du monde rural Technologies améliorées et adaptées aux contextes par la recherche 	<ul style="list-style-type: none"> - Insécurité foncière - Insécurité généralisé surtout en milieu rural - Niveau d'instruction des producteurs relativement bas - Dégradation des sols cultivés - Adaptation aux atténuations des effets du changement climatique au stade embryonnaire - Faible taux de pénétration des institutions de microfinances - Systèmes de distribution tributaires du coût de transport des intrants - Invasion acridienne

II- Synthèse budgétaire du ministère

Le Budget alloué au Ministère en charge de l'agriculture et de l'élevage représente autour de 8% du Budget général de l'Etat. Ce taux est encore inférieur à l'allocation minimum requise par les Conventions de Maputo et Malabo qui est d'allouer au moins 10% du budget national au secteur Agricole. Cela démontre que le budget alloué au Ministère s'avère encore insuffisant.



Les MN sont plus élevées en 2017 compte tenu de l'inflation et l'augmentation des besoins complémentaires liés à la réorganisation du Ministère après fusion de l'agriculture et de l'élevage. Ce qui explique l'augmentation de la LR

Graphique 2 - Présentation de l'Evolution LR et MN

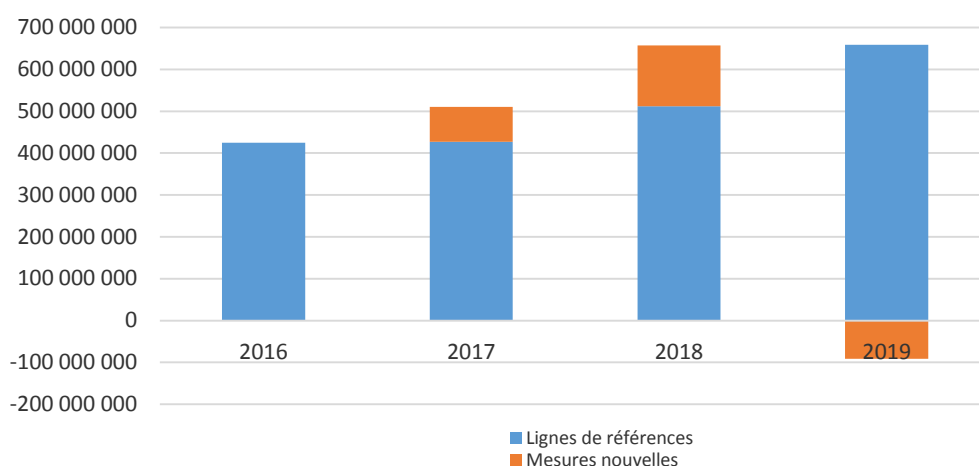
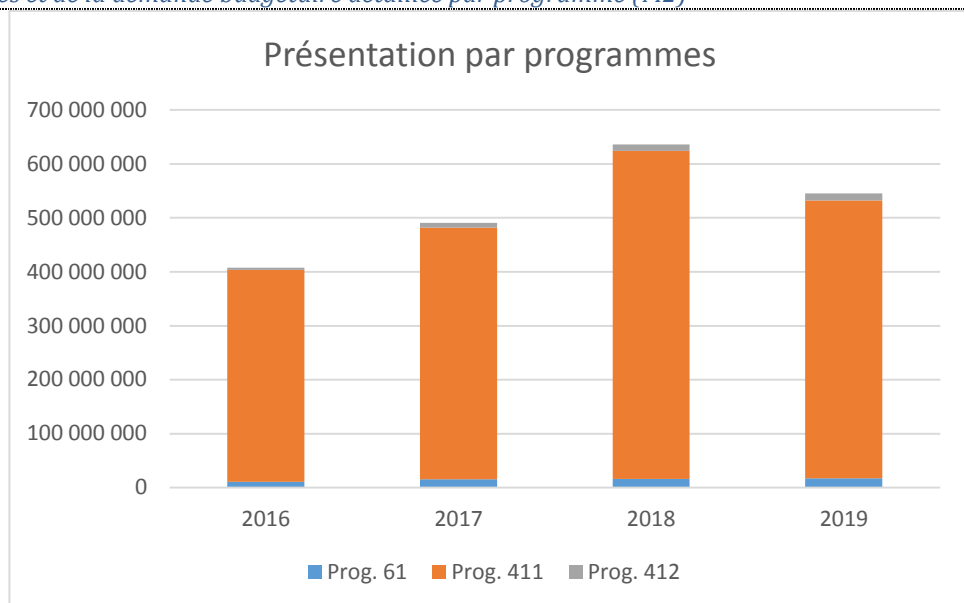


Tableau 1- Synthèse de la demande budgétaire

Rubrique		EXEC2014	EXEC2015	LFR2016	LF2017	PREV2018	PREV2019	
Budget général	Solde	LF		17 099 355	19 932 605	21 371 006	22 746 840	
		LR Ajustée			19 592 285	21 371 006	22 746 840	
		MN			340 320			
	Fonctionnement	31 - Indemnités	LF		1 853 000	2 194 791	2 270 734	2 719 536
			LR Ajustée			1 853 000	2 194 791	2 270 734
			MN			341 791	75 943	448 802
		32 - Biens et Services	LF		8 357 440	8 439 000	10 030 540	12 361 978
			LR Ajustée			8 357 440	8 439 000	10 030 540
			MN			81 560	1 591 540	2 331 438
		33 - Transferts	LF		5 275 982	6 011 000	4 767 120	5 721 256
			LR Ajustée			5 275 982	6 011 000	4 767 120
			MN			735 018	-1 243 880	954 136
Investissement	1-INT	LF		55 311 217	63 690 345	82 854 000	102 066 000	
		LR Ajustée			55 311 217	63 690 345	82 854 000	
		MN			8 379 128	19 163 655	19 212 000	
	2-EXT	LF		341 347 872	408 089 000	533 125 000	421 346 000	
		LR Ajustée			341 347 872	408 089 000	533 125 000	
		MN			66 741 128	125 036 000	-111 779 000	
Compte particulier	31 - Indemnités	LF		148 527	148 527	163 379	179 716	
		LR Ajustée		0	148 527	148 527	163 379	
		MN		0	0	14 852	16 337	
	32 - Biens et Services	LF		2 394 051	2 394 051	2 633 454	2 896 797	
		LR Ajustée		0	2 394 051	2 394 051	2 633 454	
		MN		0	0	239 403	263 343	
	33 - Transferts	LF		0	0	0	0	
		LR Ajustée		0	0	0	0	
		MN		0	0	0	0	
Total	LF			431 787 444	510 872 528	656 957 206	569 780 092	
	LR Ajustée			0	434 280 374	512 079 693	658 333 036	
	MN			0	76 592 154	144 877 513	-88 552 944	
Budget de l'Etat				5 161 650 000	6 484 560 000	6 935 660 000	7 892 240 000	
PIB				31 773 300 000	35 507 000 000	39 608 800 000	44 103 100 000	

Présentation des programmes et de la demande budgétaire détaillée par programme (M2)

Le déséquilibre budgétaire entre les Programmes s'explique par l'existence de nombreux projets d'investissement au niveau du Programme 411 « Agriculture » et dont la majorité sont sur financement externe. Cela confirme la forte dépendance du Ministère au financement externe. La part de budget des programmes 061 et 412 s'avère très faible.



III- Synthèse du besoin en ressources humaines

La détermination du besoin en effectifs découle du cadrage portant sur la masse salariale effectuée par le MFB au sein du CBMT. La ligne de référence de la masse salariale est déterminée par la DGGFPE sur la base d'une estimation des effectifs payés en 2016 et incluant tous les facteurs d'évolution de cette masse salariale (modèle de la DGGFPE). Les mesures nouvelles sont égales à l'écart entre le plafond de masse salariale (CBMT) et la ligne de référence. Le ministère reçoit une prévision de mesures nouvelles pour sa masse salariale qu'elle doit traduire en termes d'effectifs, selon le besoin de ses services.

Figure 2 : M2. Masse salariale et effectifs

Effectifs		Exécution		LF	Prévisions LFI 2017		
		2014	2015	2016	2017	2018	2019
Prévisions CBMT	LF			17 255 355	19 932 605	21 371 006	22 746 840
	LR				19 592 285	21 371 006	22 746 840
	MN				340 320	0	0
Ensemble cat 2 et 3	MFB			2 863	2 893	2 893	2 893
	Ministère			2 859	3 641	3 641	3 641
Pers Cat 2	MFB			2 863	2 893	2 893	2 893
	Ministère			2 348	3 130	3 130	3 130
Effectif catégorie A	MFB			1 322	1360	1360	1360
	Ministère			994	1 335	1 335	1 335
Effectif catégorie B	MFB			688	717	717	717
	Ministère			652	945	945	945
Effectif catégorie C	MFB			522	492	492	492
	Ministère			426	510	510	510
Effectif catégorie D	MFB			331	324	324	324
	Ministère			276	340	340	340
Effectif ECD *	MFB					0	0
	Ministère			511	519	511	511

L'effectif des techniciens agricoles et de l'élevage dont dispose actuellement le ministère, ne permet pas d'atteindre les objectifs fixés par le PSAEP et l'ODD 2. En effet et eu égard aux objectifs fixés pour les trois années à venir, une augmentation de l'ordre de 16,28% de l'effectif est indispensable et nécessaire. Ce qui correspond donc à 782 techniciens, qui sont à recruter.

MINISTERE / INSTITUTION	Ministère auprès de la Présidence en charge de l'Agriculture et de l'Elevage	14
PROGRAMME	061 – Administration et Coordination	

PRESENTATION DU PROGRAMME N°1

I- Présentation du programme, de la stratégie et du projet de performance

1- Présentation de la stratégie du programme I « Administration et Coordination »

Le premier programme du CDMT intitulé « Administration et Coordination » s'aligne parfaitement avec le programme 5 du PSAEP intitulé « Amélioration de la gouvernance des institutions et renforcement de la capacitation des acteurs ». En effet, structurer les acteurs, professionnaliser les producteurs et leurs organisations et développer un cadre institutionnel et règlementaire constituent des conditions sine qua none pour la réalisation des programmes métiers. Cela contribue à une bonne gouvernance des ressources humaines, financières et matérielles du Ministère et de ses organismes rattachés.

Ce programme d'appui se matérialise par :

- La mise en place d'un système d'Information intégré pour la gestion rationnelle du Patrimoine et l'amélioration et de la gestion des ressources humaines ;
- Le renforcement de la formation Agricole et la professionnalisation des organisations paysannes;
- Le renforcement des services de proximité.

2- Présentation de son cadre logique (Tableau P1)

	Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Sources et moyens de vérification	Hypothèses	Liens avec le PND
Objectif global	Identifier, exploiter et renforcer les secteurs porteurs et les filières à hautes valeurs ajoutées	-Taux de réduction des pauvres vivants en dessous de 1,25 \$ par jour -Taux de croissance annuel du secteur AE	INSTAT Rapport MEP	Disponibilité des ressources requises Partenariat avec les communautés locales et les autres secteurs Implication de toutes les parties prenantes	Axe 3
Objectifs spécifiques	Améliorer la gouvernance et l'environnement institutionnel du Ministère	1-Pourcentage de l'effectif de technicien par rapport à l'effectif total du personnel	Rapport MPAE	Disponibilité des ressources Volonté politique	Gouvernance, Etat de Droit et Démocratie
Résultats attendus	1-Performance améliorée 2-Transparence améliorée	1-Personnel du Ministère formé 2-Entités audités	Rapport MPAE	Disponibilité des ressources	Gouvernance, Etat de Droit et Démocratie
Activités Stratégiques	Renforcer la capacité des acteurs Agricoles	1-Techniciens agricoles et d'élevage formés 2-Organisations paysannes appuyées 3-Jeunes entreprises rurales installées	Rapport MPAE	Disponibilité des ressources	PSAEP
	Construire/réhabiliter, équiper les bâtiments administratifs	1- Nombre de réalisation physique 2-Nombre de matériels acquis			MPAE
	Renforcer le Système d'Information Intégré du Ministère	1- Centre de géo-informatique mis en place et opérationnel 2-Système de collecte, traitement et diffusion des données statistiques Agricoles mise en place et opérationnel 3-Système de gestion informatisée développé			MPAE

MINISTERE / INSTITUTION	Ministère auprès de la Présidence en charge de l'Agriculture et de l'Elevage	15
PROGRAMME	061 – Administration et Coordination	

3- Présentation du Projet de Performance (Tableau P1)

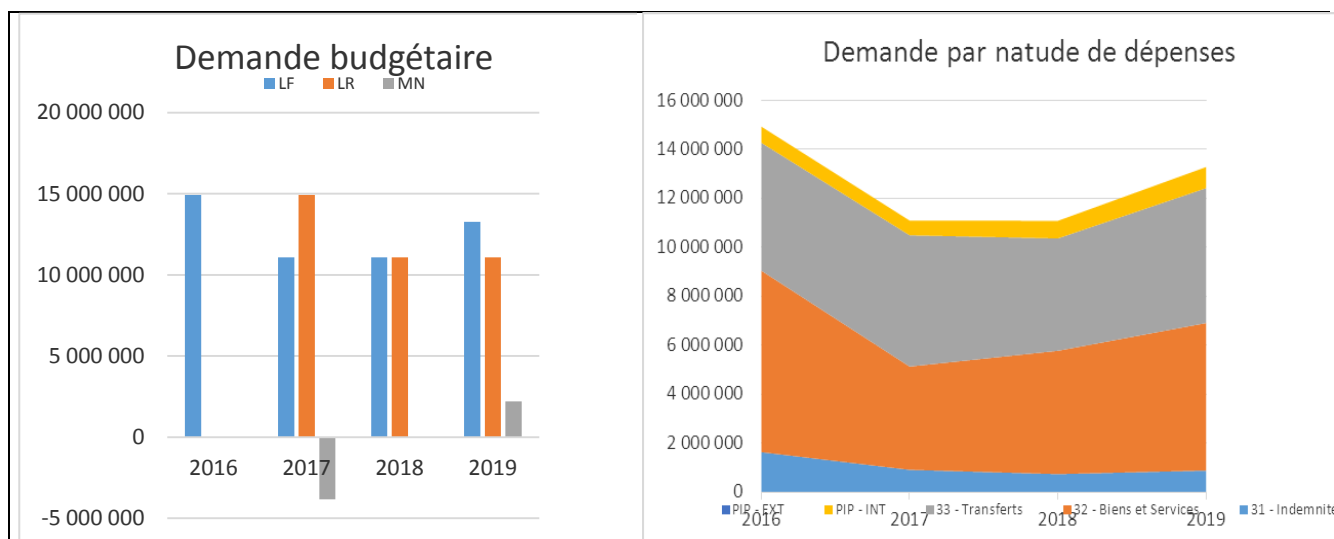
OS/Résultats/Indicateurs	Unités	2014	2015	2016	2017	2018	2019
		Réalizations			Cibles		
Objectif global - Identifier, exploiter et renforcer les secteurs porteurs et les filières à hautes valeurs ajoutées							
OS1- Améliorer la gouvernance et l'environnement institutionnel du Ministère							
1- Pourcentage de l'effectif de technicien par rapport à l'effectif total du personnel	%			32.70%	38.50%	42.35%	46%
R11-Performance améliorée							
1-Personnel du Ministère formé	Nombre				270	290	410
R12-Transparence améliorée							
1-Entités audités	Nombre			36	36	36	36
AS11-Renforcer la capacité des acteurs Agricoles							
1-Techniciens agricoles et d'élevage formés	Nombre			888	920	920	960
2- Organisations paysannes appuyés	Nombre			1500	1800	2100	2400
3- Jeunes entreprises rurales installés	Nombre				100	100	100
AS12-Construire/réhabiliter, équiper les bâtiments administratifs							
1- Bâtiments construits et équipés	Nombre			0	5	6	6
2- Bâtiments réhabilités	Nombre			7	10	10	11
3- Matériels acquis							
3.1. Matériels informatiques	Nombre				100	100	100
3.2. Matériels roulants	Nombre				25	25	25
3.3. Mobiliers de bureau	Nombre				100	100	100
AS13-Renforcer le Système d'Information Intégré du Ministère							
1- Centre de géo-informatique mis en place et opérationnel	Nombre			0	1	1	1
2-Système de collecte, traitement et diffusion des données statistiques Agricoles mis en place et opérationnel	Nombre			0	1	1	1
3-Système de gestion informatisée développé	Nombre			0	1	2	2

Durant la préparation de ce document de CDMT cadré, les indicateurs sur ce projet de performance ont enregistré une modification et validation au niveau de la réunion du STAFF du Ministère auprès de la Présidence en charge de l'Agriculture et de l'Elevage. Par conséquent, les indicateurs enregistrés sur ce document, qui sont plus détaillés, sont différents des indicateurs déjà enregistrés sur le SIGFP, au moment de la conception du budget 2017.

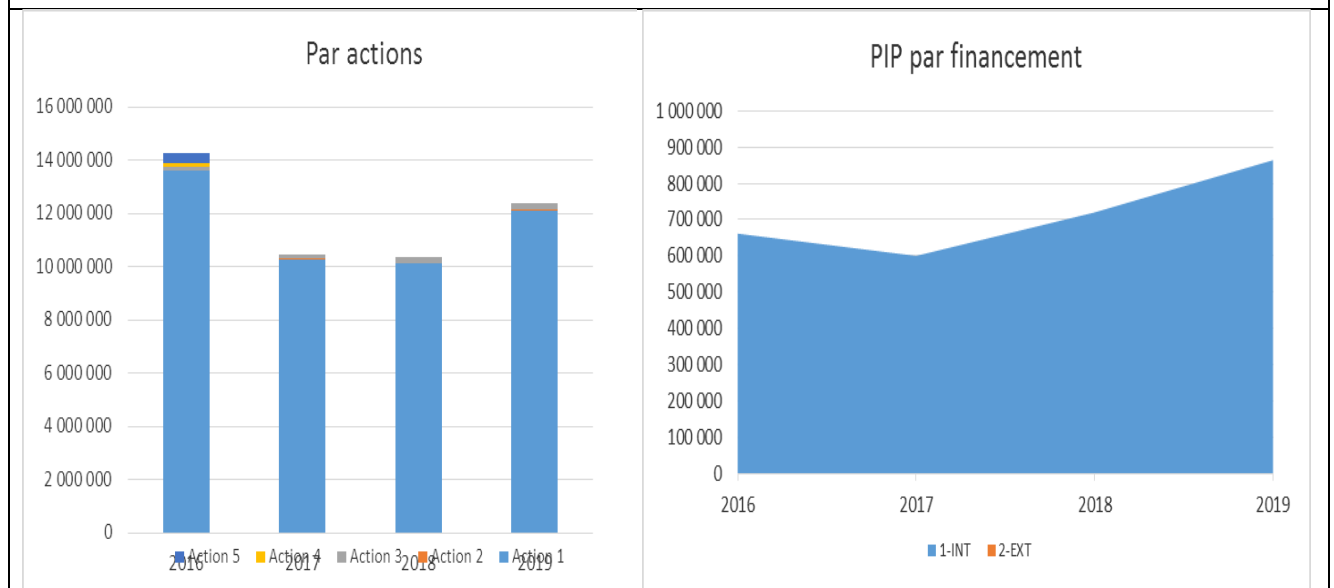
MINISTERE / INSTITUTION	Ministère auprès de la Présidence en charge de l'Agriculture et de l'Elevage	16
PROGRAMME	061 – Administration et Coordination	

II- Demande financière au niveau du programme

Présentation du budget du programme dans le cadre de la loi de finances



En 2017, les MN paraissent plus élevées suite à la nouvelle organisation au sein du Ministère (nouveaux SOA, EPA et CAFPA créés) qui implique l'augmentation de la LR en 2018
 Dans le programme « Administration et coordination », le budget de fonctionnement est plus important que celui de l'investissement, surtout en matière de « biens et services » et « transfert ». Ce programme est financé en totalité par les RPI.



-La quasi-totalité des activités du Programme "Administration et Coordination" correspond à l'Action 1 relative à la Bonne gouvernance et la coordination au niveau central et Régional. L'action 5 relative à l'appui aux organisations professionnelles du monde rural bénéficie d'une augmentation de budget en 2017 et qui est par la suite revue à la baisse à partir de 2018. Ce programme est financé en totalité par les RPI
 -Le budget alloué au programme "Administration et Coordination" est légèrement diminué en 2017 faute de la réduction de l'enveloppe en RPI acquis

MINISTERE / INSTITUTION	Ministère auprès de la Présidence en charge de l'Agriculture et de l'Elevage	17
PROGRAMME	061 – Administration et Coordination	

Tableau 5 - Synthèse budgétaire

BG	Catégorie des dépenses		Exécution		LF	Prévisions LFI 2017		
			2014	2015	2016	2017	2018	2019
BG	31 - Indemnités	LF			1 631 747	935 342	732 603	879 143
		LR				1 631 747	908 551	732 603
		MN				-696 405	-175 948	146 540
	32 - Biens et Services	LF			7 645 390	4 482 000	5 356 440	6 408 420
		LR				7 645 390	4 482 000	5 356 440
		MN				-3 163 390	874 440	1 051 980
	33 - Transferts	LF			5 222 982	5 361 700	4 588 200	5 506 560
		LR				5 222 982	5 361 700	4 588 200
		MN				138 718	-773 500	918 360
	Total Fonctionnement	LF			14 500 119	10 752 251	10 677 243	12 794 123
		LR				14 500 119	10 752 251	10 677 243
		MN				-3 747 868	-75 008	2 116 880
	PIP - INT	LF			661 388	600 000	720 000	864 000
		LR				661 388	600 000	720 000
		MN				-61 388	120 000	144 000
	PIP - EXT	LF			0	0	0	0
		LR				0	0	0
		MN				0	0	0
Total PIP	LF			661 388	600 000	720 000	864 000	
	LR			0	661 388	600 000	720 000	
	MN			0	-61 388	120 000	144 000	
CP	31 - Indemnités	LF			0	0	0	0
		LR			0	0	0	0
		MN			0	0	0	0
	32 - Biens et Services	LF			11 463	11 463	12 609	13 869
		LR			0	11 463	11 463	12 609
		MN			0	0	1 146	1 260
	33 - Transferts	LF			0	0	0	0
		LR			0	0	0	0
		MN						
TOTAL	LF			15 172 970	11 363 714	11 409 852	13 671 992	
	LR			0	15 172 970	11 363 714	11 409 852	
	MN			0	-3 836 047	46 138	2 262 140	

MINISTERE / INSTITUTION	Ministère auprès de la Présidence en charge de l'Agriculture et de l'Elevage	18
PROGRAMME	061 – Administration et Coordination	

Tableau 6 - Synthèse par actions et projets

Rubriques	Exécution		Prévisions LFI 2017			
	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Ensemble programme			15 172 970	11 363 714	11 409 852	13 671 992
ACTIONS			14 511 582	10 763 714	10 689 852	12 807 992
PIP			661 388	600 000	720 000	864 000
ACTIONS						
1	Bonne gouvernance et coordination au niveau central et Régional		13 606 032	10 302 767	10 136 716	12 144 229
2	Développement de partenariat, Coordination et suivi des politiques et stratégies sectorielles		255 690	284 415	341 298	409 557
3	Contrôle de Gestion et Audit Interne		150 220	176 532	211 838	254 206
4	Sécurité alimentaire et nutrition		112 910	0	0	0
5	Appui aux Organisations Professionnelles du Monde Rural		386 730	0	0	0
PIP						
275	APPUI A LA MISE EN OEUVRE DU PNIAEP		100 000	100 000	120 000	144 000
294	INVENTAIRE, REHABILITATION, ET RENOVATION DU PATRIMOINE D DU MINISTERE DE L'AGRICULTURE		561 388	500 000	600 000	720 000

III- Besoin en ressources humaines au niveau du programme

Tableau 7 : Tableau des effectifs

Effectifs		Exécution		Prévisions LFI 2017			
		2014	2015	2016	2017	2018	2019
Ensemble cat 2 et 3	Total			2 474	2 666	2 666	2 666
	dont MN			0	192	0	0
Pers Cat 2	Total			2 015	2 207	2 207	2 207
	dont MN			0	192	0	0
Effectif catégorie A	Total			814	856	856	856
	dont MN				42	0	0
Effectif catégorie B	Total			581	633	633	633
	dont MN				52	0	0
Effectif catégorie C	Total			387	436	436	436
	dont MN				49	0	0
Effectif catégorie D	Total			233	282	282	282
	dont MN				49	0	0
Effectif ECD *	Total			459	467	459	459
	dont MN				0	0	0

MINISTERE / INSTITUTION	Ministère auprès de la Présidence en charge de l'Agriculture et de l'Elevage	19
PROGRAMME	061 – Administration et Coordination	

IV- Présentation globale du cadre opérationnel (les actions) du programme

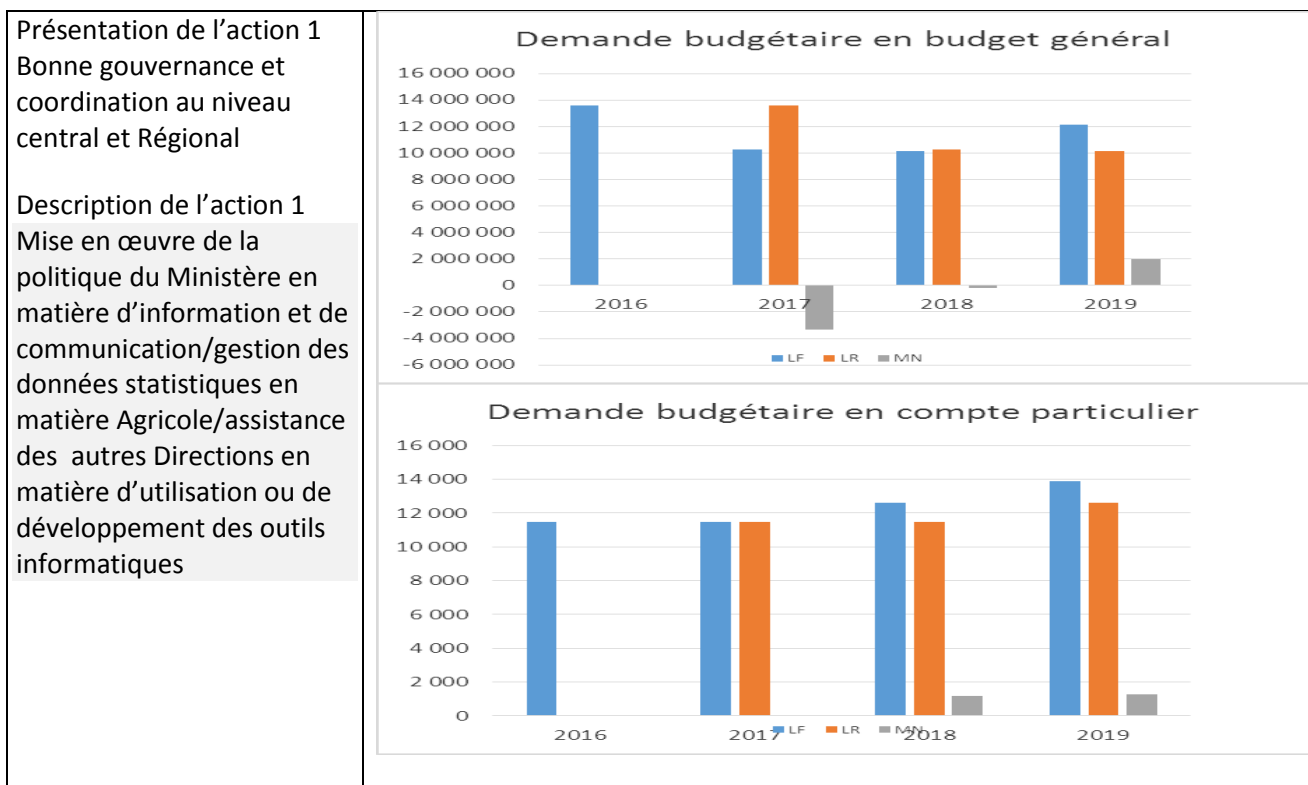


Tableau 8 : Indicateurs, budget hors solde et effectifs des actions

Action 1: Bonne gouvernance et coordination au niveau central et Régional						
Indicateurs	Exécution		LFR	Prévisions		
	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Indicateurs d'environnement						
Nombre des directions centrales et Régionales				52	52	52
Indicateurs de produits						
Textes juridiques élaborés et dossiers contentieux traités			70	110	100	90

MINISTERE / INSTITUTION	Ministère auprès de la Présidence en charge de l'Agriculture et de l'Elevage	20
PROGRAMME	061 – Administration et Coordination	

<p>Le budget tient compte de la fusion des deux ministères. Une réorganisation des activités a eu lieu. Ce qui implique une révision générale de la répartition du budget.</p>	Demande en budget général							
	Bonne gouverna		Exécution		LF	Prévisions LFI 2017		
	Catégorie des dé		2014	2015	2016	2017	2018	2019
	31 - Inder	LF			1 549 487	884 604	703 867	844 660
		LR				1 549 487	884 604	703 867
		MN				-664 883	-180 737	140 793
	32 - Biens	LF			6 841 900	4 045 000	4 832 040	5 779 140
		LR				6 841 900	4 045 000	4 832 040
		MN				-2 796 900	787 040	947 100
	33 - Trans	LF			5 203 182	5 361 700	4 588 200	5 506 560
		LR				5 203 182	5 361 700	4 588 200
		MN				158 518	-773 500	918 360
	Total Act	LF			13 594 569	10 291 304	10 124 107	12 130 360
		LR			0	13 594 569	10 291 304	10 124 107
		MN			0	-3 303 265	-167 197	2 006 253
Demande en compte particulier								
Bonne gouvernance et coordination au niveau central et Régional		Exécution		LF	Prévisions LFI 2017			
Catégorie des dépenses		2014	2015	2016	2017	2018	2019	
31 - Indemnités	LF			0	0	0	0	
	LR				0	0	0	
	MN				0	0	0	
32 - Biens et Services	LF			11 463	11 463	12 609	13 869	
	LR				0	11 463	12 609	
	MN				11 463	1 146	1 260	
33 - Transferts	LF			0	0	0	0	
	LR				0	0	0	
	MN				0	0	0	
Total Action	LF			11 463	11 463	12 609	13 869	
	LR			0	0	11 463	12 609	
	MN			0	11 463	1 146	1 260	
<p>Recrutement de nouveaux agents conséquemment à la création de nouveaux directions et services.</p>	Effectifs		Exécution		LF	Prévisions LFI 2017		
	Ensemble cat 2 et 3		2014	2015	2016	2017	2018	2019
	Total				2 373	2 552	2 552	2 552
	dont MN				0	179	0	0
	Pers Cat 2				1 924	2 103	2 103	2 103
	dont MN				0	179	0	0
	Effectif catégorie A				754	793	793	793
	dont MN					39	0	0
	Effectif catégorie B				570	617	617	617
	dont MN					47	0	0
	Effectif catégorie C				373	419	419	419
	dont MN					46	0	0
	Effectif catégorie D				227	274	274	274
	dont MN					47	0	0
	Effectif ECD *				449	449	449	449

MINISTERE / INSTITUTION	Ministère auprès de la Présidence en charge de l'Agriculture et de l'Elevage	21
PROGRAMME	061 – Administration et Coordination	

Présentation de l'action 2
Développement de partenariat, Coordination et suivi des politiques et stratégies sectorielles
Description de l'action 2
Coordination et suivi de la mise en œuvre des politiques et stratégies
Développement du partenariat et promotion des investissements

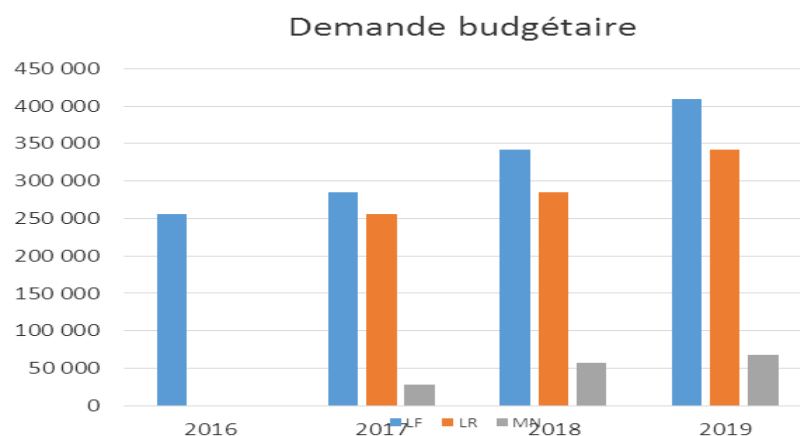


Tableau 8 : Indicateurs, budget hors solde et effectifs des actions

Action 2: Développement de partenariat, Coordination et suivi des politiques et stratégies sectorielles						
Indicateurs	Exécution		LFR	Prévisions		
	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Indicateurs d'environnement						
Nombre d'institution et partenaire			1	1	1	1
Indicateurs de produits						
Nombre de nouveaux projets et partenariats identifiés				3	3	3

Dans cette action, un SOA est nouvellement créé pour assurer la mise en œuvre des activités, des besoins en matériels et personnels s'imposent.

Demande en budget général

Développement Catégorie des dé	Exécution		LF	Prévisions LFI 2017		
	2014	2015	2016	2017	2018	2019
31 - Indes			18 200	8 415	10 098	12 117
LF				18 200	8 415	10 098
LR				-9 785	1 683	2 019
MN						
32 - Biens			237 490	276 000	331 200	397 440
LF				237 490	276 000	331 200
LR				38 510	55 200	66 240
MN						
33 - Trans			0	0	0	0
LF				0	0	0
LR				0	0	0
MN				0	0	0
Total Act			255 690	284 415	341 298	409 557
LF				255 690	284 415	341 298
LR				0	284 415	341 298
MN				28 725	56 883	68 259

Besoins en ressources humaines pour répondre à la création de nouveaux SOA.

Effectifs		Exécution		LF	Prévisions LFI 2017		
		2014	2015	2016	2017	2018	2019
Ensemble cat 2 et 3	Total			28	38	38	38
	dont MN			0	10	0	0
Pers Cat 2	Total			26	36	36	36
				0	10	0	0
Effectif catégorie A	Total			19	21	21	21
	dont MN				2	0	0
Effectif catégorie B	Total			2	5	5	5
	dont MN				3	0	0
Effectif catégorie C	Total			3	6	6	6
	dont MN				3	0	0
Effectif catégorie D	Total			2	4	4	4
	dont MN				2	0	0
Effectif ECD *	Total			2	2	2	2

MINISTERE / INSTITUTION	Ministère auprès de la Présidence en charge de l'Agriculture et de l'Elevage	22
PROGRAMME	061 – Administration et Coordination	

Présentation de l'action 3
Contrôle de gestion et audit interne

Description de l'action 3
Contrôle de la bonne gestion et répartition de toutes les ressources et patrimoine du Ministère

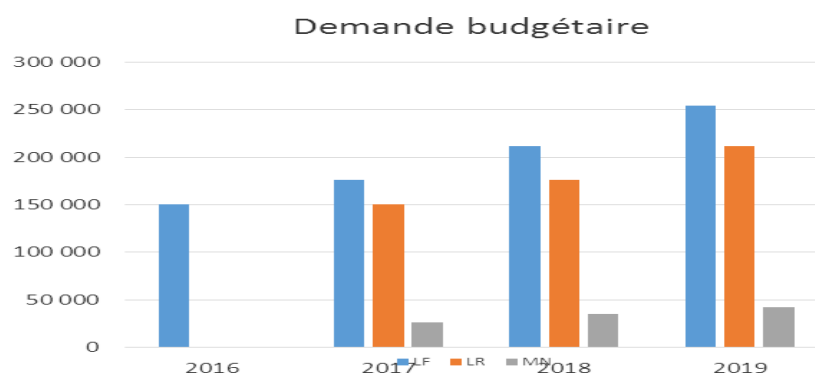


Tableau 8 : Indicateurs, budget hors solde et effectifs des actions

Action 3: Contrôle de Gestion et Audit Interne						
Indicateurs	Exécution		LFR	Prévisions		
	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Indicateurs d'environnement						
Nombre des directions centrales et régionales				52	52	52
Indicateurs de produits						
Nombre de contrôle et Audit effectués				36	36	36

L'évolution du budget alloué à cette action tient compte de l'inflation et la prévision d'augmentation des salaires

Demande en budget général

Contrôle de Ges	Catégorie des dé	Exécution		LF	Prévisions LFI 2017		
		2014	2015	2016	2017	2018	2019
31 - Inders	LF			10 220	15 532	18 638	22 366
	LR				10 220	15 532	18 638
	MN				5 312	3 106	3 728
32 - Biens	LF			140 000	161 000	193 200	231 840
	LR				140 000	161 000	193 200
	MN				21 000	32 200	38 640
33 - Trans	LF			0	0	0	0
	LR				0	0	0
	MN				0	0	0
Total Act	LF			150 220	176 532	211 838	254 206
	LR			0	150 220	176 532	211 838
	MN			0	26 312	35 306	42 368

Effectifs		Exécution		LF	Prévisions LFI 2017		
		2014	2015	2016	2017	2018	2019
Ensemble cat 2 et 3	Total			25	26	26	26
	dont MN			0	1	0	0
Pers Cat 2	Total			21	22	22	22
	dont MN			0	1	0	0
Effectif catégorie A	Total			14	14	14	14
	dont MN				0	0	0
Effectif catégorie B	Total			3	4	4	4
	dont MN				1	0	0
Effectif catégorie C	Total			2	2	2	2
	dont MN				0	0	0
Effectif catégorie D	Total			2	2	2	2
	dont MN				0	0	0
Effectif ECD *	Total			4	4	4	4

MINISTERE / INSTITUTION	Ministère auprès de la Présidence en charge de l'Agriculture et de l'Elevage	23
PROGRAMME	061 – Administration et Coordination	

Présentation de l'action 4
Sécurité alimentaire et nutrition

Description de l'action 4
Coordination de la contribution des activités du Ministère dans l'appui à la sécurité alimentaire et la nutrition

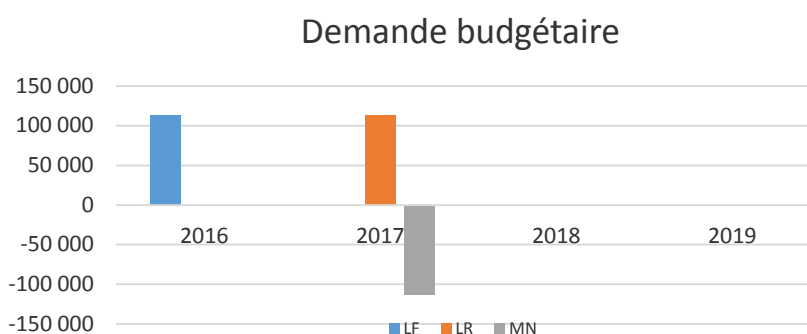


Tableau 8 : Indicateurs, budget hors solde et effectifs des actions

Action 4: Sécurité alimentaire et nutrition						
Indicateurs	Exécution		LFR	Prévisions		
	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Indicateurs d'environnement						
Nombre de ménages vulnérables appuyés			250	300	300	300
Indicateurs de produits						
Pourcentage de sites où les ressources alimentaires sont améliorées et diversifiées			50	65	75	75

Etant une action plus technique, les activités y afférentes sont liées au Programme 411 « Agriculture » à partir de 2017

Demande en budget général

Sécurité alimentaire et nutrition		Exécution		LF	Prévisions LFI 2017		
Catégorie des dépenses		2014	2015	2016	2017	2018	2019
31 - Indemnités	LF			9 910	0	0	0
	LR				9 910	0	0
	MN				-9 910	0	0
32 - Biens et Services	LF			88 000	0	0	0
	LR				88 000	0	0
	MN				-88 000	0	0
33 - Transferts	LF			15 000	0	0	0
	LR				15 000	0	0
	MN				-15 000	0	0
Total Action	LF			112 910	0	0	0
	LR			0	112 910	0	0
	MN			0	-112 910	0	0

Effectifs		Exécution		LF	Prévisions LFI 2017		
		2014	2015	2016	2017	2018	2019
Ensemble cat 2 et 3	Total			13	13	13	13
	dont MN			0	0		
Pers Cat 2	Total			11	11	11	11
	dont MN			0	0	0	0
Effectif catégorie A	Total			6	6	6	6
	dont MN				0	0	0
Effectif catégorie B	Total			1	1	1	1
	dont MN				0	0	0
Effectif catégorie C	Total			3	3	3	3
	dont MN				0	0	0
Effectif catégorie D	Total			1	1	1	1
	dont MN				0	0	0
Effectif ECD *	Total			2	2	2	2

MINISTERE / INSTITUTION	Ministère auprès de la Présidence en charge de l'Agriculture et de l'Elevage	24
PROGRAMME	061 – Administration et Coordination	

Présentation de l'action 5
Appui aux Organisations
Professionnelles du Monde
Rural

Description de l'action 5
Suivi des organismes
d'appui, l'appui à la
Tranoben'ny tantsaha et la
promotion des services
agricoles

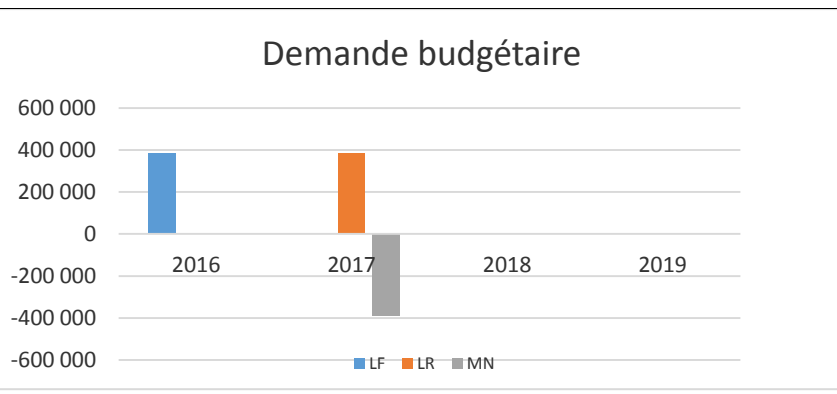


Tableau 8 : Indicateurs, budget hors solde et effectifs des actions

Action 5: Appui aux Organisations Professionnelles du Monde Rural						
Indicateurs	Exécution		LFR	Prévisions		
	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Indicateurs d'environnement						
Nombre des CSA, Organisations paysannes et entreprises rurales			18	15	15	15
Indicateurs de produits						
Nombre des Groupements de paysans appuyés				4200	4100	900

Etant une action plus
technique, les
activités y afférentes
sont liées au
Programme 411
«Agriculture » à
partir de 2017

Demande en budget général

Appui aux Organisations Professionnelles du Monde Rural		Exécution		LF	Prévisions LFI 2017		
Catégorie des dépenses		2014	2015	2016	2017	2018	2019
31 - Indemnités	LF			43 930	0	0	0
	LR				43 930	0	0
	MN				-43 930	0	0
32 - Biens et Services	LF			338 000	0	0	0
	LR				338 000	0	0
	MN				-338 000	0	0
33 - Transferts	LF			4 800	0	0	0
	LR				4 800	0	0
	MN				-4 800	0	0
Total Action	LF			386 730	0	0	0
	LR			0	386 730	0	0
	MN			0	-386 730	0	0

Dotation en
ressources humaines
pour répondre à la
création EPA.

		Exécution		LF	Prévisions LFI 2017		
Effectifs		2014	2015	2016	2017	2018	2019
Ensemble cat 2 et 3	Total			35	37	37	37
	dont MN			0	2	0	0
Pers Cat 2	Total			33	35	35	35
	dont MN			0	2	0	0
Effectif catégorie A	Total			21	22	22	22
	dont MN				1	0	0
Effectif catégorie B	Total			5	6	6	6
	dont MN				1	0	0
Effectif catégorie C	Total			6	6	6	6
	dont MN				0	0	0
Effectif catégorie D	Total			1	1	1	1
	dont MN				0	0	0
Effectif ECD *	Total			2	2	2	2

MINISTERE / INSTITUTION	Ministère auprès de la Présidence en charge de l'Agriculture et de l'Elevage	25
PROGRAMME	411 - Agriculture	

PRESENTATION DU PROGRAMME N°2

I- Présentation du programme, de la stratégie et du projet de performance

1- Présentation de la stratégie du programme II « agriculture »

Le programme II du CDMT intitulé « agriculture » s'articule avec la mission de conception, d'orientation et de planification de la politique du Ministère dans le domaine Agricole. Ce programme métier cadré par tous les programmes du PSAEP s'est fixé des principales orientations stratégiques qui suivent :

- Lutter contre l'invasion acridienne, contre les maladies et ravageurs des cultures ;
- Mettre en place des mesures antiérosives ;
- Aménager les réseaux hydro agricoles ;
- Opérationnaliser le dispositif FDA/FRDA ;
- Promouvoir les filières agricoles porteuses ;
- Appuyer l'utilisation des intrants agricoles ;
- Appuyer la modernisation de l'Agriculture ;
- Vulgariser la riziculture améliorée ;
- Former et renforcer les compétences et les capacités ;
- Structurer et professionnaliser les organisations paysannes ;
- Améliorer les services Agricoles ;
- Renforcer la recherche agricole.

2- Présentation de son cadre logique (Tableau P2)

	Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Sources et moyens de vérification	Hypothèses	Liens avec le PND
Objectif global	Identifier, exploiter et renforcer les secteurs porteurs et les filières à hautes valeurs ajoutées	-Taux de réduction des pauvres vivants en dessous de 1,25 \$ par jour -Taux de croissance annuel du secteur AE	INSTAT Rapport MEP	Disponibilité des ressources requises Partenariat avec les communautés locales et les autres secteurs Implication de toutes les parties prenantes	Axe 3
Objectifs spécifiques	Développer, intensifier et moderniser l'Agriculture tournée vers le marché national et international	1-Valeur ajoutée de l'Agriculture (en % du PIB)	Rapports d'activités du MEP suivant secteur	Disponibilité des ressources	SNISE
Résultats attendus	1-Augmentation de la production agricole 2-Accroissement des valeurs d'exportation	1-Production rizicole 2-Augmentation de la productivité des autres spéculations (maïs, black eyes) 3- Volume d'exportation (litchi, vanille) 4- Jeunes plants implantés (girofle) 5-Recettes d'exportation agricole (en milliards Ar)	Rapports MPAE, StatAgriEI Douanes, INSTAT	Disponibilité des ressources	MPAE
Activités Stratégiques	Mettre en place ou réhabiliter ou aménager les infrastructures de bases normalisées (ZIA, Bas Fond, irrigations)	1-Grandes superficies aménagées y compris ZIA 2-Superficies agricoles aménagées	Rapport de suivi financier et physique	Disponibilités ressources	PSAEP, MPAE
	Mettre en place, construire ou réhabiliter les infrastructures connexes normalisées (CRR ² , Accès aux marchés : GCV ³ ,)	1-Nombre de réalisation physique			
	Faciliter l'accès au fonds d'investissement pour la promotion de l'intensification et de la diversification des systèmes de production agricole	1- FDA régional mis en place et opérationnel			

²Centre Régional de Recherche

³Grenier Communautaire

MINISTERE / INSTITUTION	Ministère auprès de la Présidence en charge de l'Agriculture et de l'Elevage	26
PROGRAMME	411 - Agriculture	

3- Présentation du Projet de Performance (Tableau P2)

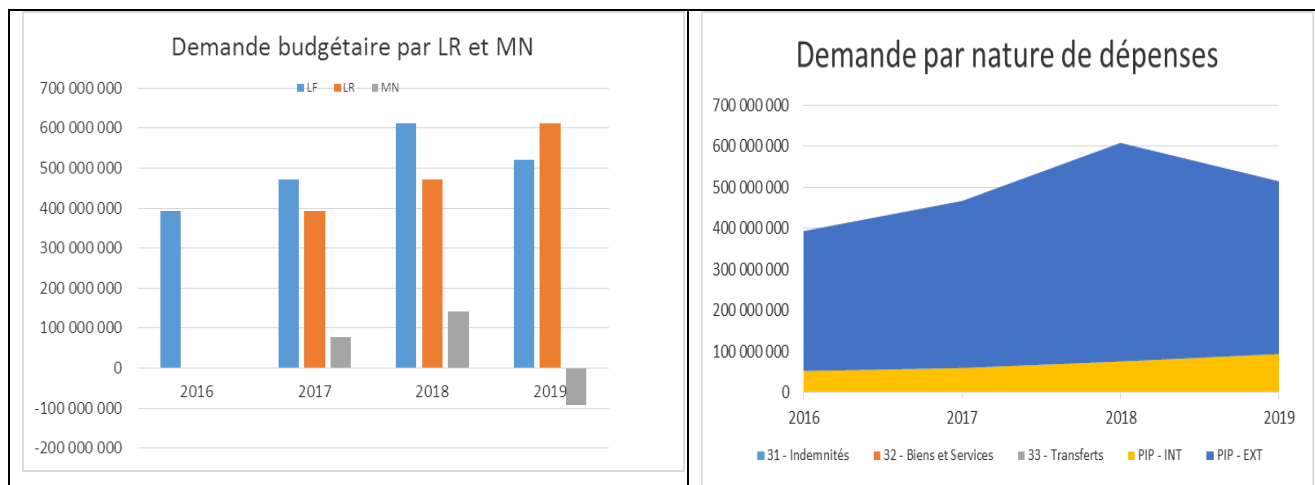
OS/Résultats/Indicateurs	Unités	2014	2015	2016	2017	2018	2019
		Réalizations			Cibles		
Objectif global - Identifier, exploiter et renforcer les secteurs porteurs et les filières à hautes valeurs ajoutées							
OS1- Développer, intensifier et moderniser l'Agriculture tournée vers le marché national et international							
1-Valeur ajoutée de l'Agriculture (en % du PIB)	%		24,1%	26,3%	27,0%	28,0%	29,0%
R11-Augmentation de la production agricole							
1- Production rizicole	Tonnes		3 722 304	3 950 000	4 400 000	5 200 000	6 300 000
2-Augmentation de la productivité rizicole (rendement)	Tonne/ha		2.4	3	2.8	3	3.2
3-Augmentation de la productivité des autres spéculations (maïs)	Tonne/ha		1.2	1.4	1.6	1.8	2
4-Augmentation de la productivité des produits de rente (Black Eyes)	Tonne/ha			1	1.2	1.4	1.7
5- Volume de litchi exporté	Tonnes			15 000	17 500	20 000	25 000
6- Volume de Vanille exporté	Tonnes			1 000	1 100	1 200	1 300
7- Jeunes plants de Girofle implantés	Nombre		73 500	26 770	22 350	25 000	25 000
R12-Accroissement des valeurs d'exportation							
4-Recettes d'exportation agricole	Milliards Ar	776		799,28	822,56	869,12	915,68
AS11-Mettre en place ou réhabiliter ou aménager les infrastructures de bases normalisées (ZIA, Bas Fond, irrigations)							
Grandes superficies aménagées y compris ZIA	Ha			1 100	25 000	27 500	30 000
Superficies agricoles aménagées	Ha			50 000	35 000	35 000	40 000
AS12-Mettre en place, construire ou réhabiliter les infrastructures connexes normalisées							
Centres de recherche redynamisés et mis en place	Nombre			1	2	4	5
Infrastructures de stockage: GCV, magasin de stockage, infrastructure commerciale	Nombre		1	4	5	50	100
AS13-Faciliter l'accès au fonds d'investissement pour la promotion de l'intensification et de la diversification des systèmes de production agricole							
FDA régional mis en place et opérationnel	Nombre			13	5	4	-

Durant la préparation de ce document de CDMT cadré, les indicateurs sur ce projet de performance ont enregistré une modification et validation au niveau de la réunion du STAFF du Ministère auprès de la Présidence en charge de l'Agriculture et de l'Elevage. Par conséquent, les indicateurs enregistrés sur ce document, qui sont plus détaillés, sont différents des indicateurs déjà enregistrés sur le SIGFP, au moment de la conception du budget 2017.

MINISTERE / INSTITUTION	Ministère auprès de la Présidence en charge de l'Agriculture et de l'Elevage	27
PROGRAMME	411 - Agriculture	

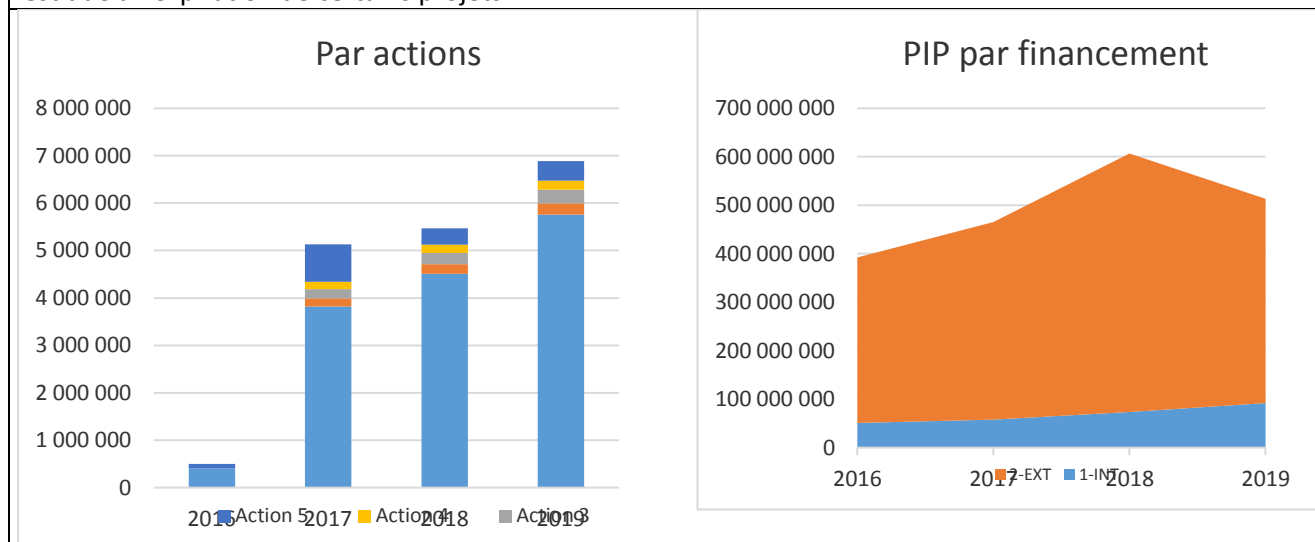
II- Demande financière au niveau du programme

Présentation du budget du programme dans le cadre de la loi de finances



-Les mesures nouvelles représentent l'accroissement des activités procurant des valeurs ajoutées, ce qui explique l'augmentation de la LR.

-Le financement du programme « Agriculture » est surtout basé sur le financement extérieur en investissement. Ce financement présente près de 80% du budget y alloué. En outre, le financement externe sur investissement évolue de façon considérable par rapport à celui interne. C'est à dire que le développement de l'Agriculture dépend fortement des aides extérieurs dans les années qui suivent. En outre, Le budget de fonctionnement y alloué est très faible. En 2019, la diminution du financement externe est due à l'expiration de certains projets.



-A partir de 2017, l'action 1 Conception, orientation et planification de la politique du Ministère dans le domaine Agricole s'avère très important.

-l'investissement dans le programme "Agriculture" est le plus financé par les PTF, le financement interne y alloué tient compte, en général, du respect des clauses conventionnelles. C'est-à-dire que le financement interne prend part indirectement dans le développement de ce secteur.

MINISTERE / INSTITUTION	Ministère auprès de la Présidence en charge de l'Agriculture et de l'Elevage	28
PROGRAMME	411 - Agriculture	

Tableau 5 - Synthèse budgétaire

BG	Catégorie des dépenses		Exécution		LF	Prévisions LFI 2017		
			2014	2015	2016	2017	2018	2019
BG	31 - Indemnités	LF			182 220	1 216 513	1 459 816	1 751 773
		LR				182 220	1 216 513	1 459 816
		MN				1 034 293	243 303	291 957
	32 - Biens et Services	LF			512 600	3 467 000	4 086 100	5 247 958
		LR				512 600	3 467 000	4 086 100
		MN				2 954 400	619 100	1 161 858
	33 - Transferts	LF			0	586 300	103 320	123 976
		LR				0	586 300	103 320
		MN				586 300	-482 980	20 656
	Total Action	LF			694 820	5 269 813	5 649 236	7 123 707
		LR				694 820	5 269 813	5 649 236
		MN				4 574 993	379 423	1 474 471
	PIP - INT	LF			50 815 943	57 773 345	73 468 632	91 791 033
		LR				50 815 943	57 773 345	73 468 632
		MN				6 957 402	15 695 287	18 322 401
	PIP - EXT	LF			341 347 872	407 428 000	533 125 000	421 346 000
		LR				341 347 872	407 428 000	533 125 000
		MN				66 080 128	125 697 000	-111 779 000
Total PIP	LF			392 163 815	465 201 345	606 593 632	513 137 033	
	LR			0	392 163 815	465 201 345	606 593 632	
	MN			0	73 037 530	141 392 287	-93 456 599	
CP	31 - Indemnités	LF			63 527	63 527	69 879	76 866
		LR			0	63 527	63 527	69 879
		MN			0	0	6 352	6 987
	32 - Biens et Services	LF			392 588	392 588	431 845	475 028
		LR			0	392 588	392 588	431 845
		MN			0	0	39 257	43 183
	33 - Transferts	LF			0	0	0	0
		LR			0	0	0	0
		MN			0	0	0	0
TOTAL	LF			393 314 750	470 927 273	612 744 592	520 812 634	
	LR			0	393 314 750	470 927 273	612 744 592	
	MN			0	77 612 523	141 817 319	-91 931 958	

MINISTERE / INSTITUTION	Ministère auprès de la Présidence en charge de l'Agriculture et de l'Elevage	29
PROGRAMME	411 - Agriculture	

Tableau 6 - Synthèse par actions et projets

Rubriques		Execution		LF	Prévisions LFI 2017		
		2014	2015	2016	2017	2018	2019
Ensemble programme				396 551 438	471 038 201	573 646 552	480 449 235
ACTIONS				694 820	5 725 928	6 150 960	7 675 601
PIP				395 856 618	465 312 273	567 495 592	472 773 634
ACTIONS							
1	Conception, orientation et planification de la politique du Ministère dans le domaine Agricole			404 690	3 820 244	4 509 753	5 756 338
2	Appui à la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Développement Rizicole			0	167 975	201 570	241 884
3	Promotion et diversification des filières végétales			0	354 551	409 848	474 642
4	Protection des végétaux et phytosanitaire			193 280	294 619	353 542	424 251
5	Construction, réhabilitation et entretien des réseaux hydro-agricoles ; Promotion de la mécanisation agricole et aménagement des infrastructures rurales			96 850	1 088 539	676 247	778 486
PIP							
154	PROGRAMME DE LUTTE ANTI-EROSIVE			3 760 600	2 248 895	3 057 895	1 104 895
158	LUTTE ANTIACRIDienne			6 670 000	5 000 000	5 242 000	5 357 500
160	PREPARATION/ATTENUATION EFFETS CATASTROPHES NATURELLES			14 454 000	50 000	60 000	72 000
161	PROJET PROTECTION BASSINS VERSANTS LAC ALAOTRA			2 500 000	0	0	0
162	REHABILITATION DU PERIMETRE BAS MANGOKY			2 397 133	0	0	0
172	AJUSTEMENT SECTORIEL DEVELOPPEMENT RURAL ET APPUI AUX SERVICES AGRICOLES			2 999 999	3 000 000	3 606 360	4 321 732
174	BASSINS VERSANTS ET PERIMETRE IRRIGUES (BVPI)			6 934 000	1 300 000	0	0
180	FONDS D'ENTRETIEN DES RESEAUX HYDROAGRICOLES			3 860 000	4 000 000	6 800 000	11 760 000
223	APPUI A LA MISE EN PLACE FONDS REGIONAL DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE			4 208 100	500 000	600 000	720 000
225	PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DE MENABE ET MELAKY			12 083 303	17 353 200	18 379 835	19 444 996
229	PROGRAM DE SOUTIEN AUX POLES DE MICRO ENTREP. RURALES ET AUX ECONOMIES REGION DE MCAR (PROSPERER)			33 106 244	9 328 000	9 944 600	10 500 520
238	APPUI AU RENFORCEMENT DES ORGANISATIONS PAYSANES ET SERVICES AGRICOLES			4 137 492	8 691 600	24 465 162	11 346 298
252	PROJET D'AMELIORATION DE LA PRODUCTIVITE RIZICOLE SUR LES HAUTES TERRES			4 553 400	3 613 000	4 032 000	3 738 000
257	PROGRAMME DE FORMATION PROFESSIONNELLE ET AMELIORATION DE LA PRODUCTIVITE AGRICOLE			12 890 976	15 116 800	15 217 900	14 445 096

MINISTERE / INSTITUTION	Ministère auprès de la Présidence en charge de l'Agriculture et de l'Elevage	30
PROGRAMME	411 - Agriculture	

Rubriques		Execution		LF	Prévisions LFI 2017		
		2014	2015	2016	2017	2018	2019
	(FORMAPROD)						
260	APPUI AUX POLITIQUES ET STRATEGIES DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE			2 679 000	85 000	85 000	85 000
261	SEMENCES ET ENGRAIS			3 839 672	2 800 000	5 360 000	10 032 000
264	RELANCE DE LA PRODUCTION AGRICOLE			1 500 000	1 500 000	3 240 000	5 688 000
265	REHABILITATION DES INFRASTRUCTURES AGRICOLES (PRIASO)			33 672 158	58 993 000	34 794 000	8 351 000
270	FORMATION PROFESSIONNELLE ET AMELIORATION DE LA PRODUCTIVITE AGRICOLE			2 380 367	7 740 500	8 255 000	8 679 600
271	MISE EN OEUVRE STRATEGIE D'ADAPTATION FILIERE SUCRE (volet agriculture)			26 553 306	4 381 900	8 661 680	646 416
272	AGROSylviculture AUTOUR D'ANTANANARIVO (ASA)			11 975 000	16 665 500	16 259 500	5 199 500
273	REPARATION DEGATS CYCLONIQUES ET INTENSIFICATION DE LA PRODUCTION AGRICOLE			1 200 000	140 000	100 000	100 000
274	APPUI A LA DIFFUSION DES TECHNIQUES AGROECOLOGIQUES GSDM (VOLET RALLONGE)			983 000	125 000	150 000	180 000
276	AMENAGEMENT HYDROAGRICOLE DE BEBOKA			7 200 334	11 709 500	7 489 000	1 574 900
277	PROJET DE RELANCE DE LA PRODUCTION DU SOJA			50 000	100 000	120 000	144 000
278	PROJET DE CONSTRUCTION DE LABORATOIRE DPV			100 000	200 000	232 000	288 000
279	PROJET D'APPUI AMELIORATION PRODUCTIVITE AGRICOLE A MCAR			7 555 000	4 503 900	5 469 080	5 685 496
280	DEVELOPPEMENT DE LA FILIERE MANIOC			200 000	185 000	222 000	266 400
295	RENFORCEMENT DES CAPACITES PRODUCTIVES ET ORGANISATIONNELLES DES FAMILLES PAYSANNES DU SUD			672 000	472 500	136 500	136 500
296	DEVELOPPEMENT AGRICOLE ET SECURITE ALIMENTAIRE (ASARA)			32 872 000	22 046 000	6 192 000	2 102 000
297	PRONUT:AMELIORER DURABLEMENT LA PRODUCTION AGRICOLE ET LA NUTRITION DES POPULATIONS VULNERABLES			1 002 000	125 000	125 000	125 000
298	DEVELOPPEMENT AGRICOLE ET SECURITE ALIMENTAIRE (AINA)			63 921 819	19 175 000	9 623 000	147 100
299	PROJET DES JEUNES ENTREPRENEURS RURAUX DU MOYEN OUEST (PROJERMO)			10 333 987	21 625 000	28 341 000	31 654 000
300	PROJET DE CROISSANCE AGRICOLE ET SECURISATION FONCIERE			12 863 523	35 114 000	36 753 500	38 369 202
301	EXTENSION PERIMETRE BAS MANGOKY II			14 024 943	47 895 000	50 266 000	52 592 400
302	PREVENTION DE MAL NUTRITION DANS CINQ COMMUNES DE BETIOKY ATSIMO			1 955 000	698 500	175 400	203 380

MINISTERE / INSTITUTION	Ministère auprès de la Présidence en charge de l'Agriculture et de l'Elevage	31
PROGRAMME	411 - Agriculture	

Rubriques		Execution		LF	Prévisions LFI 2017		
		2014	2015	2016	2017	2018	2019
303	MOBILISATION DES FAMILLES RURALES ET RENFORCEMENT DES CAPACITES DES JEUNES PRODUCTEURS			1 625 000	412 600	38 600	38 600
304	AMELIORATION DE LA RESILIENCE DE LA POPULATION RURALE AU SUD DE MADAGASCAR (VOLET DU ASARA)			735 000	50 000	50 000	50 000
305	RENOVATION DES ETABLISSEMENT PUBLICS DE FORMATION AGRICOLE ET RURALE			100 000	250 000	450 000	650 000
306	AMENAGEMENT RIZICOLE DANS LES POLES DE PRODUCTION A M/CAR			100 000	200 000	240 000	288 000
307	APPUI A LA MECANISATION AGRICOLE			76 000	150 000	180 000	216 000
308	PROMOTION DES CULTURE FRUITIERES ET POTAGERES			75 000	100 000	120 000	144 000
309	PROMOTION DES TECHNIQUES AGROECOLOGIQUES ET DE L'ARBORESTERIE FRUITIERE			75 000	100 000	128 250	153 900
310	PROMOTION DES FILIERES EMERGENTES ET CONTRACTUELLES			75 000	100 000	120 000	144 000
311	DEVELOPPEMENT AGRICOLE ET SECURITE ALIMENTAIRE			19 460 000	12 736 050	13 326 050	13 773 050
312	TRANSFORMATION MANIOC EN FECULE ET TAPIOCA DESTINEE AU SECTEUR INDUSTRIEL ET AGROAMIMENTAIRE			100 000	100 000	120 000	144 000
313	PROGRAMME ENTREPRENARIAT DES JEUNES			347 620	2 795 500	1 491 000	685 000
314	PROGRAMME DE TRANSFORMATION DE L'AGRICULTURE (PPF)			223 192	1 747 500	1 244 000	840 000
316	PROJET DE REHABILITATION DU SYSTEME D'IRRIGATION ET GESTION DE BASSINS VERSANTS SUD OUEST LAC ALAOTR			18 001 000	26 033 000	22 413 000	23 572 200
317	PROJET D'AGRICULTURE DURABLE PAR UNE APPROCHE PAYSAGE (PADAP-PPF)			392 994	11 154 300	39 496 160	49 500 192
318	STRUCTURATION DES ORIENTATIONS AGRICOLES (SOA)			1 687 636	237 000	0	0
X57	PROJET D'URGENCE POUR LA SECURITE ALIMENTAIRE ET PROTECTION SOCIALE (PUSATS) VOLET AGRICULTURE			0	40 279 000	41 824 000	2 102 000
X58	PROGRAMME PAYS VOLET AGRICULTURE			0	8 893 000	56 106 000	57 959 000
X59	POLICY AND HUMAN RESOURCES DEVELOPMENT (PHRD) BVPI			0	8 059 800	13 742 800	877 800
X60	PROJET D'URGENCE POUR LA PRESERVATION DES INFRASTRUCTURES ET LA REDUCTION DE LA VULNERABILITE (PUPIR)			0	0	0	0
X61	PROGRAMME RINDRA			0	6 468 500	25 000 000	25 951 000
X62	PROGRAMME D'APPUI AU FINANCEMENT DE L'AGRICULTURE ET AUX FILIERES			0	6 468 500	25 034 000	25 996 800

MINISTERE / INSTITUTION	Ministère auprès de la Présidence en charge de l'Agriculture et de l'Elevage	32
PROGRAMME	411 - Agriculture	

Rubriques		Execution		LF	Prévisions LFI 2017		
		2014	2015	2016	2017	2018	2019
	INCLUSIVES (AFAFI)						
X64	APPUI A LA MISE EN PLACE DU CENTRE GEO INFORMATIQUE APPLIQUE AU DEVELOPPEMENT RURAL (CGARD)			0	2 303 000	2 308 000	2 308 000
X65	RENFORCEMENT DES CONTROLES DE LA QUALITE ET DE LA DISTRIBUTION DES PESTICIDES			0	744 900	137 879	165 455
X66	PROJET MATOY : VOLET AGRICULTURE			0	681 900	63 900	63 900
X67	PRODUCTION RIZ ET ENGRAIS			0	1 130 300	3 247 300	3 355 300
X68	SECURITE ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE INTEGREE EN ESPACE DE CROISSANCE			0	1 026 300	258 560	162 872
X69	COUNTRY STAT PHASE II			0	187 200	72 681	83 585
X70	RENFORCEMENT DES CONTROLES DES MENACES SUR LA SECURITE SANITAIRE DES ALIMENTS			0	196 200	77 040	92 448
X74	PROMOTION DU DEVELOPPEMENT RURAL PAR L'APPROCHE JAPONAISE SEIKATSU KAIZEN			0	200 000	240 000	288 000
X75	PROGRAMME D'APPUI AUX FONDS REGIONAUX DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE (PROLONGATION) DANS LES REGIONS DE			0	300 000	360 000	432 000
XYZ	CHAINES DE VALEURS ET FILIERES			0	5 615 000	45 249 000	48 039 000

MINISTERE / INSTITUTION	Ministère auprès de la Présidence en charge de l'Agriculture et de l'Elevage	33
PROGRAMME	411 - Agriculture	

V- Besoin en ressources humaines au niveau du programme

Tableau 7 : Tableau des effectifs

Effectifs		Exécution		LF	Prévisions LFI 2017		
		2014	2015	2016	2017	2018	2019
Ensemble cat 2 et 3	Total			253	533	533	533
	dont MN			0	280	0	0
Pers Cat 2	Total			213	493	493	493
	dont MN			0	280	0	0
Effectif catégorie A	Total			114	252	252	252
	dont MN				138	0	0
Effectif catégorie B	Total			37	138	138	138
	dont MN				101	0	0
Effectif catégorie C	Total			30	59	59	59
	dont MN				29	0	0
Effectif catégorie D	Total			32	44	44	44
	dont MN				12	0	0
Effectif ECD *	Total			40	40	40	40
	dont MN				0	0	0

MINISTERE / INSTITUTION	Ministère auprès de la Présidence en charge de l'Agriculture et de l'Elevage	34
PROGRAMME	411 - Agriculture	

IV- Présentation globale du cadre opérationnel (les actions) du programme

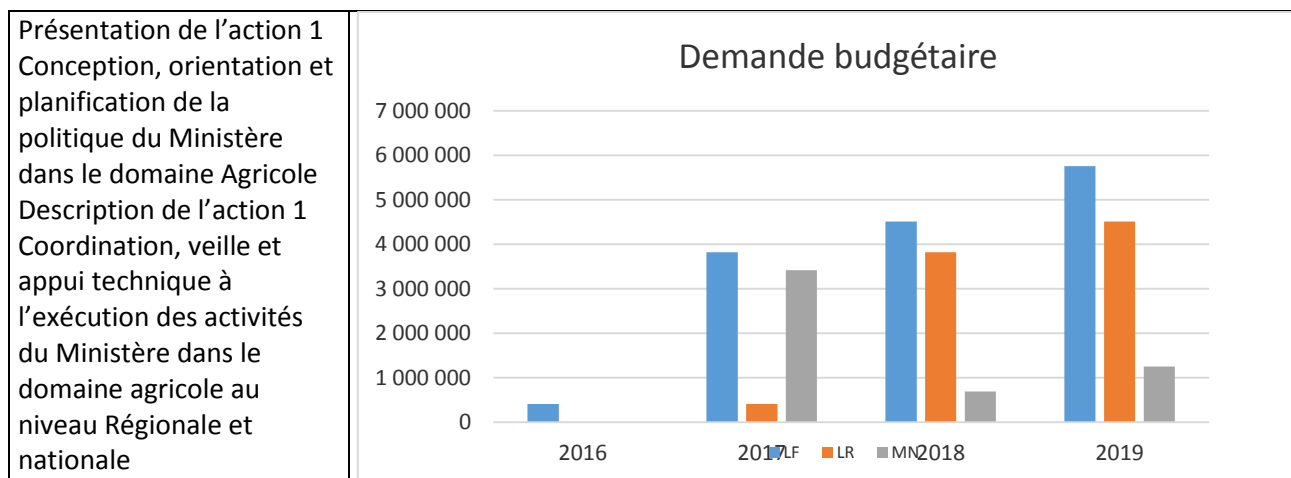


Tableau 8 : Indicateurs, budget hors solde et effectifs des actions

Action 1: Conception, orientation et planification de la politique du Ministère dans le domaine Agricole						
Indicateurs	Exécution		LFR	Prévisions		
	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Indicateurs d'environnement						
Nombre des institutions, projets et organismes rattachés			45	40	40	40
Indicateurs de produits						
Documents de politique et stratégies élaborés ou révisés			2	2	2	2
Notes d'aide à la décision élaborées			6	8	8	8

Cette action paraît une des plus importantes dans la mise en œuvre du Programme « Agriculture »	Demande en budget général							
	Conception, orientation et planification		Exécution		LF	Prévisions LFI 2017		
	Catégorie des dépenses		2014	2015	2016	2017	2018	2019
	31 - Indemnités	LF			123 890	1 070 744	1 284 893	1 541 866
		LR				123 890	1 070 744	1 284 893
		MN				946 854	214 149	256 973
	32 - Biens et Services	LF			280 800	2 680 000	3 141 700	4 114 688
		LR				280 800	2 680 000	3 141 700
		MN				2 399 200	461 700	972 988
	33 - Transferts	LF			0	69 500	83 160	99 784
	LR				0	69 500	83 160	
	MN				69 500	13 660	16 624	
Total Action	LF			404 690	3 820 244	4 509 753	5 756 338	
	LR			0	404 690	3 820 244	4 509 753	
	MN			0	3 415 554	689 509	1 246 585	
Besoin en ressources humaines pour les exécutions des actions de développement prioritaires	Effectifs		Exécution		LF	Prévisions LFI 2017		
	Ensemble cat 2 et 3	Total	2014	2015	2016	2017	2018	2019
		dont MN			41	76	76	76
	Pers Cat 2	Total			31	66	66	66
		dont MN			0	35	0	0
	Effectif catégorie A	Total			19	43	43	43
		dont MN				24	0	0
	Effectif catégorie B	Total			4	14	14	14
		dont MN				10	0	0
	Effectif catégorie C	Total			3	4	4	4
		dont MN				1	0	0
	Effectif catégorie D	Total			5	5	5	5
		dont MN				0	0	0
Effectif ECD *	Total			10	10	10	10	

MINISTERE / INSTITUTION	Ministère auprès de la Présidence en charge de l'Agriculture et de l'Elevage	35
PROGRAMME	411 - Agriculture	

Présentation de l'action 2
Appui à la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Développement Rizicole
Description de l'action 2
Appui au Pilotage de la Filière Riz, Promouvoir des Nouvelles Technologies rizicoles durables et assurer la croissance durable de la production nationale

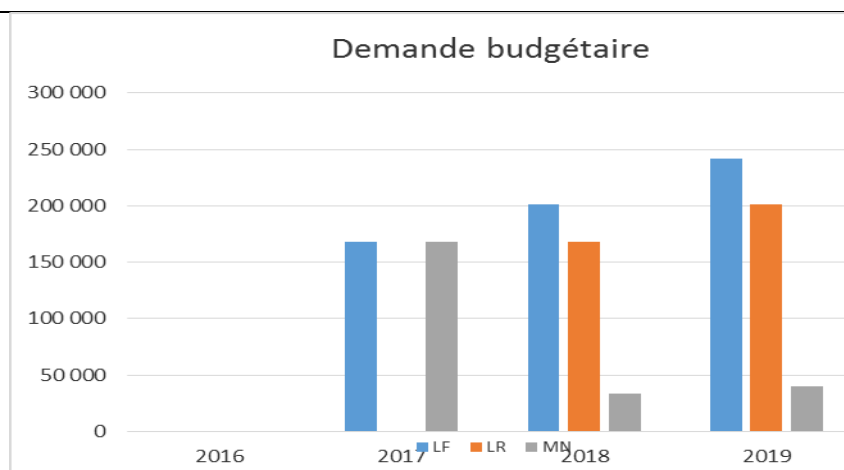


Tableau 8 : Indicateurs, budget hors solde et effectifs des actions

Action 2: Appui à la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Développement Rizicole						
Indicateurs	Exécution		LFR	Prévisions		
	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Indicateurs d'environnement						
Nombre des Producteurs appuyés				100 000	150 000	200 000
Indicateurs de produits						
Nombre des Producteurs appliquant les nouvelles techniques rizicoles diffusées				300 000	400 000	500 000

Une direction est nouvellement créée pour prendre en charge le développement rizicole. Du budget de fonctionnement lui est alloué

Demande en budget général

Appui à la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Développement Rizicole		Exécution		LF	Prévisions LFI 2017		
Catégorie des dépenses		2014	2015	2016	2017	2018	2019
31 - Indemnités	LF			0	18 975	22 770	27 324
	LR				0	18 975	22 770
	MN				18 975	3 795	4 554
32 - Biens et Services	LF			0	149 000	178 800	214 560
	LR				0	149 000	178 800
	MN				149 000	29 800	35 760
33 - Transferts	LF			0	0	0	0
	LR				0	0	0
	MN				0	0	0
Total Action	LF			0	167 975	201 570	241 884
	LR				0	167 975	201 570
	MN				0	33 595	40 314

Dotation en personnel pour la nouvelle direction.

		Exécution		LF	Prévisions LFI 2017		
		2014	2015	2016	2017	2018	2019
Effectifs							
Ensemble cat 2 et 3	Total			21	65	65	65
	dont MN			0	44	0	0
Pers Cat 2	Total			21	65	65	65
	dont MN			0	44	0	0
Effectif catégorie A	Total			11	26	26	26
	dont MN				15	0	0
Effectif catégorie B	Total			6	30	30	30
	dont MN				24	0	0
Effectif catégorie C	Total			4	9	9	9
	dont MN				5	0	0
Effectif catégorie D	Total			0	0	0	0
	dont MN				0	0	0
Effectif ECD *	Total						

MINISTERE / INSTITUTION	Ministère auprès de la Présidence en charge de l'Agriculture et de l'Elevage	36
PROGRAMME	411 - Agriculture	

Présentation de l'action 3
Promotion et diversification des filières végétales
Description de l'action 3
Promouvoir les Chaines de Valeur, améliorer les revenus des agriculteurs et appuyer la diversification et promotion des techniques Innovantes et amélioration de l'accès au marché.

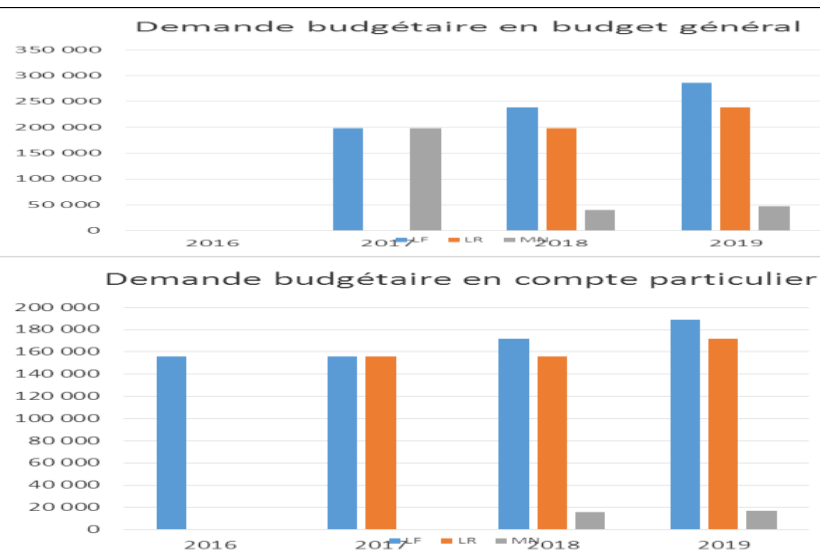


Tableau 8 : Indicateurs, budget hors solde et effectifs des actions

Action 3: Promotion et diversification des filières végétales						
Indicateurs	Exécution		LFR	Prévisions		
	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Indicateurs d'environnement						
Nombre des OP appuyés sur les nouvelles techniques agricoles				1 900	2 000	2000
Indicateurs de produits						
Chaînes de valeur des filières végétales développées				10	15	20

Une direction chargée de la promotion et diversification des filières végétales est nouvellement créée. On lui a doté du budget de fonctionnement

Demande en budget général

Promotion et diversification des filières végétales		Exécution		LF	Prévisions LFI 2017		
Catégorie des dépenses		2014	2015	2016	2017	2018	2019
31 - Indemnités	LF			0	49 436	59 324	71 188
	LR				0	49 436	59 324
	MN				49 436	9 888	11 864
32 - Biens et Services	LF			0	149 000	178 800	214 560
	LR				0	149 000	178 800
	MN				149 000	29 800	35 760
33 - Transferts	LF			0	0	0	0
	LR				0	0	0
	MN				0	0	0
Total Action	LF			0	198 436	238 124	285 748
	LR				0	198 436	238 124
	MN				0	39 688	47 624

Demande en compte particulier

Promotion et diversification des filières végétales		Exécution		LF	Prévisions LFI 2017		
Catégorie des dépenses		2014	2015	2016	2017	2018	2019
31 - Indemnités	LF			56 527	56 527	62 179	68 396
	LR				56 527	56 527	62 179
	MN				0	5 652	6 217
32 - Biens et Services	LF			99 588	99 588	109 545	120 498
	LR				99 588	99 588	109 545
	MN				0	9 957	10 953
33 - Transferts	LF			0	0	0	0
	LR				0	0	0
	MN				0	0	0
Total Action	LF			156 115	156 115	171 724	188 894
	LR				0	156 115	171 724
	MN				0	15 609	17 170

MINISTERE / INSTITUTION	Ministère auprès de la Présidence en charge de l'Agriculture et de l'Elevage	37
PROGRAMME	411 - Agriculture	

		Exécution		LF	Prévisions LFI 2017		
		2014	2015	2016	2017	2018	2019
Effectifs							
Ensemble cat 2 et 3	Total			69	145	145	145
	dont MN			0	76	0	0
Pers Cat 2	Total			56	132	132	132
	dont MN			0	76	0	0
Effectif catégorie A	Total			30	68	68	68
	dont MN				38	0	0
Effectif catégorie B	Total			9	33	33	33
	dont MN				24	0	0
Effectif catégorie C	Total			6	14	14	14
	dont MN				8	0	0
Effectif catégorie D	Total			11	17	17	17
	dont MN				6	0	0
Effectif ECD *	Total			13	13	13	13

MINISTERE / INSTITUTION	Ministère auprès de la Présidence en charge de l'Agriculture et de l'Elevage	38
PROGRAMME	411 - Agriculture	

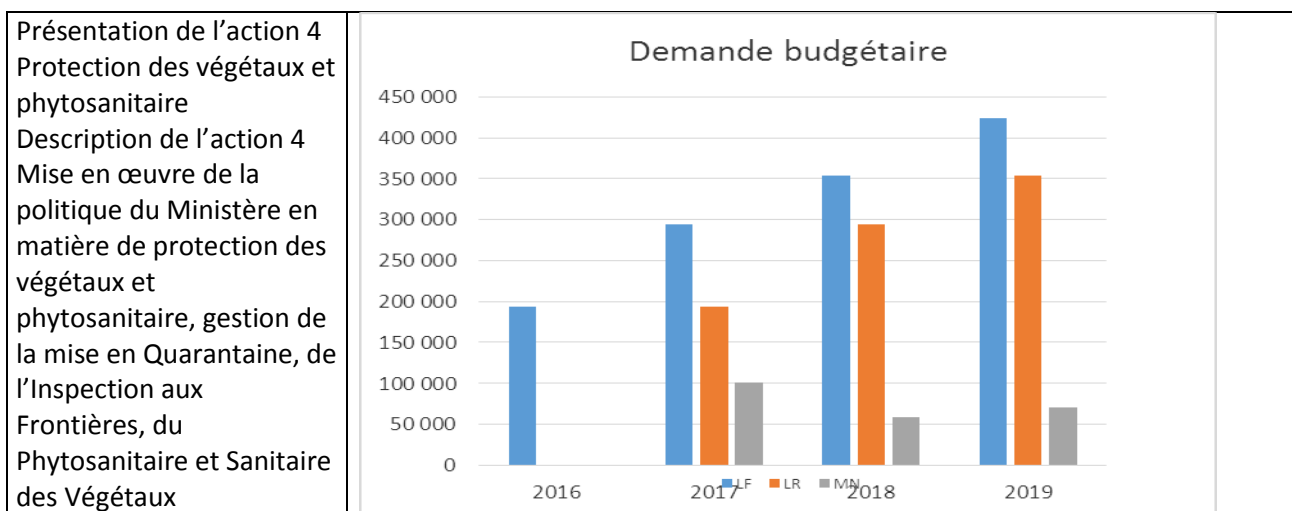


Tableau 8 : Indicateurs, budget hors solde et effectifs des actions

Action 4: Protection des végétaux et phytosanitaire						
Indicateurs	Exécution		LFR	Prévisions		
	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Indicateurs d'environnement						
Nombre de mission de prospection			30	25	25	25
Indicateurs de produits						
Pourcentages des superficies infestées et traitées				80	85	85

Les mesures nouvelles afférentes à cette action correspondent à la prévision d'augmentation des salaires et l'inflation	Demande en budget général						
	Protection des végétaux et phytosanitaire		Exécution		LF	Prévisions LFI 2017	
	Catégorie des dépenses		2014	2015	2016	2017	2018
31 - Indemnités	LF			58 280	69 819	83 782	100 539
	LR				58 280	69 819	83 782
	MN				11 539	13 963	16 757
32 - Biens et Services	LF			135 000	208 000	249 600	299 520
	LR				135 000	208 000	249 600
	MN				73 000	41 600	49 920
33 - Transferts	LF			0	16 800	20 160	24 192
	LR				0	16 800	20 160
	MN				16 800	3 360	4 032
Total Action	LF			193 280	294 619	353 542	424 251
	LR			0	193 280	294 619	353 542
	MN			0	101 339	58 923	70 709

Dotation en personnel pour l'exécution des actions relatives aux nouvelles mesures.	Demande en budget général						
	Exécution		LF	Prévisions LFI 2017			
	2014	2015	2016	2017	2018	2019	
Effectifs							
Ensemble cat 2 et 3	Total		72	163	163	163	
	dont MN		0	91	0	0	
Pers Cat 2	Total		55	146	146	146	
	dont MN		0	91	0	0	
Effectif catégorie A	Total		38	86	86	86	
	dont MN			48	0	0	
Effectif catégorie B	Total		6	39	39	39	
	dont MN			33	0	0	
Effectif catégorie C	Total		5	12	12	12	
	dont MN			7	0	0	
Effectif catégorie D	Total		6	9	9	9	
	dont MN			3	0	0	
Effectif ECD *	Total		17	17	17	17	

MINISTERE / INSTITUTION	Ministère auprès de la Présidence en charge de l'Agriculture et de l'Elevage	39
PROGRAMME	411 - Agriculture	

Présentation de l'action 5

Construction, réhabilitation et entretien des réseaux hydro-agricoles ; Promotion de la mécanisation agricole et aménagement des infrastructures rurales

Description de l'action 5

Irrigation, Equipement et Aménagement des infrastructures rurales, promouvoir la mécanisation agricole auprès des producteurs et appuyer la gestion des Périmètres Irrigués

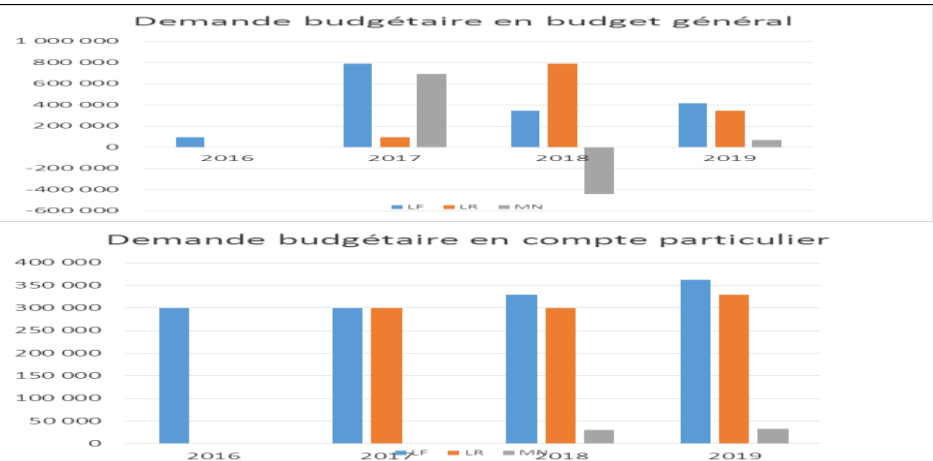


Tableau 8 : Indicateurs, budget hors solde et effectifs des actions

Action 5: Construction, réhabilitation et entretien des réseaux hydro-agricoles ; Promotion de la mécanisation agricole et aménagement des infrastructures rurales						
Indicateurs	Exécution		LFR	Prévisions		
	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Indicateurs d'environnement						
Nombre des Barrages réhabilités/construits			40	40	42	44
Nombre des Matériels agricoles distribués				2 000	3 000	4 000
Indicateurs de produits						
Production rizicole améliorée (tonne)		3 700 000	3 950 000	4 400 000	5 200 000	6 300 000

Un EPA est nouvellement créé dans cette action. Le budget alloué pour la Construction, réhabilitation et entretien des réseaux hydro-agricoles ; Promotion de la mécanisation agricole et aménagement des infrastructures rurales forme une dent de scie pour les trois années qui suivent

Construction, réhabilitation							
Catégorie des dépenses		Exécution		LF	Prévisions LFI 2017		
		2014	2015	2016	2017	2018	2019
31 - Indemnités	LF			50	7 539	9 047	10 856
	LR				50	7 539	9 047
	MN				7 489	1 508	1 809
32 - Biens et Services	LF			96 800	281 000	337 200	404 630
	LR				96 800	281 000	337 200
	MN				184 200	56 200	67 430
33 - Transferts	LF			0	500 000	0	0
	LR				0	500 000	0
	MN				500 000	-500 000	0
Total Action	LF			96 850	788 539	346 247	415 486
	LR			0	96 850	788 539	346 247
	MN			0	691 689	-442 292	69 239

Construction, ré							
Catégorie des dé		Exécution		LF	Prévisions LFI 2017		
		2014	2015	2016	2017	2018	2019
31 - Inder	LF			7 000	7 000	7 700	8 470
	LR				7 000	7 000	7 700
	MN				0	700	770
32 - Biens	LF			293 000	293 000	322 300	354 530
	LR				293 000	293 000	322 300
	MN				0	29 300	32 230
33 - Trans	LF			0	0	0	0
	LR				0	0	0
	MN				0	0	0
Total Act	LF			300 000	300 000	330 000	363 000
	LR			0	300 000	300 000	330 000
	MN			0	0	30 000	33 000

MINISTERE / INSTITUTION	Ministère auprès de la Présidence en charge de l'Agriculture et de l'Elevage	40
PROGRAMME	411 - Agriculture	

Effectifs		Exécution		LF	Prévisions LFI 2017		
		2014	2015	2016	2017	2018	2019
Ensemble cat 2 et 3	Total			50	84	84	84
	dont MN			0	34	0	0
Pers Cat 2	Total			50	84	84	84
	dont MN			0	34	0	0
Effectif catégorie A	Total			16	29	29	29
	dont MN				13	0	0
Effectif catégorie B	Total			12	22	22	22
	dont MN				10	0	0
Effectif catégorie C	Total			12	20	20	20
	dont MN				8	0	0
Effectif catégorie D	Total			10	13	13	13
	dont MN				3	0	0
Effectif ECD *	Total						

PRESENTATION DU PROGRAMME N°3

I- Présentation du programme, de la stratégie et du projet de performance

1- Présentation de la stratégie du programme III « élevage »

Le programme III du CDMT intitulé « élevage » ambitionne de coordonner, veiller et assurer un appui technique à l'exécution des activités du Ministère dans le domaine de l'élevage. Ce programme métier cadré par tous les programmes du PSAEP s'est fixé des principales orientations stratégiques qui suivent :

- Améliorer de la productivité et la production animale ;
- Promouvoir les filières porteuses ;
- Contribuer à la sécurisation alimentaire des animaux ;
- Promouvoir l'accès au marché et la création des valeurs ajoutées ;
- Structurer et professionnaliser les producteurs
- Promouvoir la filière zébu.

2- Présentation de son cadre logique (Tableau P3)

	Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Sources et moyens de vérification	Hypothèses	Liens avec le PND
Objectif global	Identifier, exploiter et renforcer les secteurs porteurs et les filières à hautes valeurs ajoutées	-Taux de réduction des pauvres vivants en dessous de 1,25 \$ par jour -Taux de croissance annuel du secteur AE	Rapport MPAE INSTAT	Disponibilité des ressources requises Partenariat avec les communautés locales et les autres secteurs Implication de toutes les parties prenantes	Axe 3
Objectifs spécifiques	Développer et moderniser le secteur Elevage tourné vers le marché national et international	1-Plateforme filière redynamisés et mises en place	Rapports du MPAE	Disponibilité des ressources	MPAE
Résultats attendus	1-Augmentation de la production animale 2-Emergence d'exploitations à vocation commerciale 3-Accroissement des valeurs d'exportation	1-Indice d'augmentation du Cheptel 2-Exploitations d'élevage améliorées et normalisées (nombre) 3-Recette d'exportation de produits d'élevage (en milliards Ar)	Rapport MPAE Douanes, INSTAT	Disponibilité des ressources	MPAE
Activités Stratégiques	Mettre en place ou réhabiliter les infrastructures de bases normalisées (ZIE, Points d'abreuvement)	1-Grandes superficies d'élevage aménagées y compris ZIE 2- Points d'abreuvement construits	Rapport MPAE	Disponibilité des ressources	PSAEP, MPAE
	Mettre en place ou réhabiliter les infrastructures connexes normalisées (Centres de production des géniteurs, Accès aux marchés : abattoirs, tueries et marchés à bestiaux)	1-Nombre d'infrastructure mise en place ou réhabilitée			

MINISTERE / INSTITUTION	Ministère auprès de la Présidence en charge de l'Agriculture et de l'Elevage	42
-------------------------	--	----

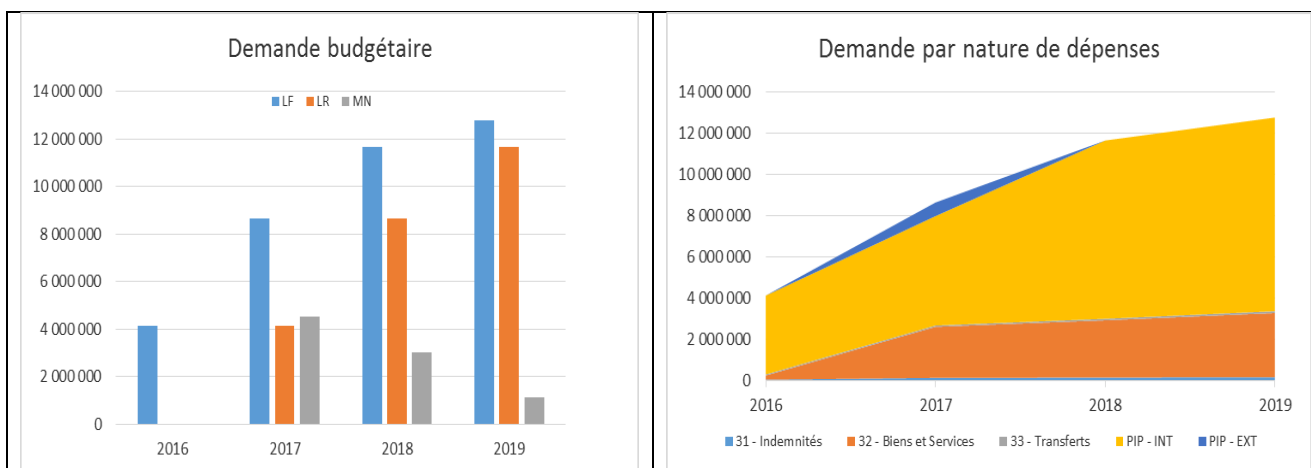
3- Présentation du Projet de Performance (Tableau P3)

OS/Résultats/Indicateurs	Unités	2014	2015	2016	2017	2018	2019
		Réalizations			Cibles		
Objectif global - Identifier, exploiter et renforcer les secteurs porteurs et les filières à hautes valeurs ajoutées							
OS1- Développer et moderniser le secteur Elevage tournée vers le marché international							
1- Plateforme filière redynamisés et mises en place	Nb				2	4	8
R11-Augmentation de la production animale							
1- Indice d'augmentation du Cheptel	Nb	Bovin:100, Ovin:100, Caprin:100, avicole:100		Bovin:100, Ovin:110, Caprin:110, avicole:120	Bovin:105, Ovin:105, Caprin:105, avicole:140	Bovin:107, Ovin:115, Caprin:115, avicole:145	Bovin:110, Ovin:125, Caprin:125, avicole:150
R12-Emergence d'exploitations à vocation commerciale							
1-Exploitations d'élevage améliorées et normalisées	Nb			18	22	44	100
R13-Accroissement des valeurs d'exportation							
1-Taux d'augmentation de recettes d'exportation de produits d'élevage	%				ND	ND	ND
AS11-Mettre en place ou réhabiliter les infrastructures de bases normalisées							
Grandes superficies d'élevage aménagées y compris ZIE	Ha				7 000	25 000	75 000
Points d'abreuvement construits	Nb			8	40	60	80
AS12-Mettre en place ou réhabiliter les infrastructures connexes normalisées							
Centres de production des reproducteurs	Nb			1	5	10	12
Marchés à bestiaux contrôlés	Nb			4	5	6	8

Durant la préparation de ce document de CDMT cadré, les indicateurs sur ce projet de performance ont enregistré une modification et validation au niveau de la réunion du STAFF du Ministère auprès de la Présidence en charge de l'Agriculture et de l'Elevage. Par conséquent, les indicateurs enregistrés sur ce document, qui sont plus détaillés, sont différents des indicateurs déjà enregistrés sur le SIGFP, au moment de la conception du budget 2017.

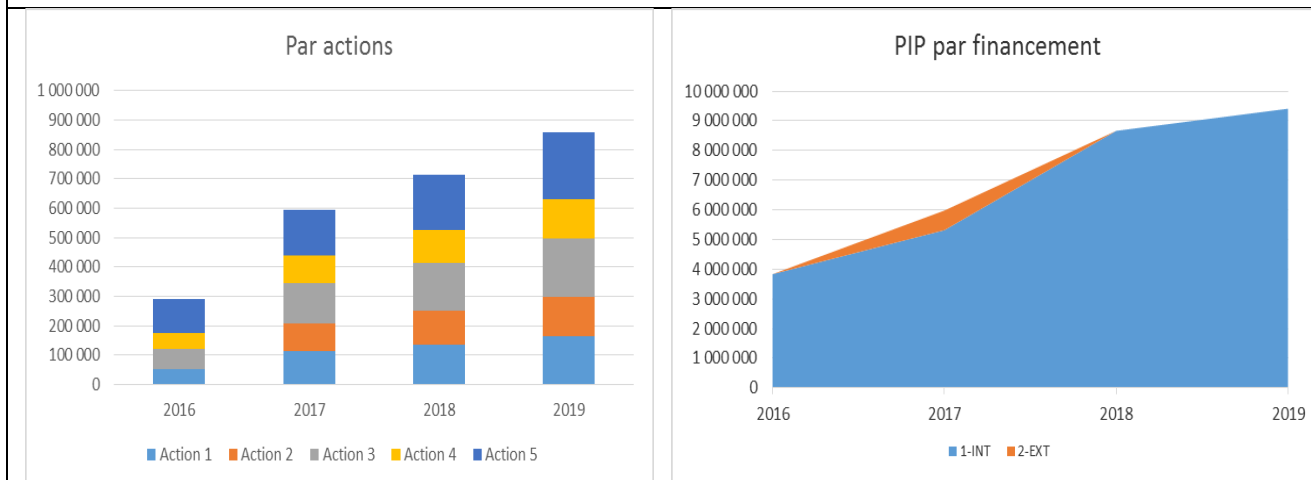
II- Demande financière au niveau du programme

Présentation du budget du programme dans le cadre de la loi de finances



-Les mesures nouvelles en 2017 concernent les besoins complémentaires suite à la réorganisation au sein du Ministère ainsi que l'existence des nouveaux projets acquis. De ce fait, la LR à partir de 2018 suit le rythme des MN

- Le programme « Elevage » est financé en quasi-totalité par le RPI. Le financement externe ne présente que près de 8% du budget alloué au Programme et ce, sur l'investissement. Le budget d'investissement s'élève à environ 69%, ainsi que les « biens et services » à 29%. Les indemnités et transferts sont très faibles



Comme ce programme est jugé technique, toutes les actions y inscrites ont leurs rôles respectifs. De ce fait, la répartition de budget se fait de façon presque équitable.

89% du budget d'investissement dans le programme « Elevage » est financé par le financement interne. Le développement de ce secteur dépend fortement de l'initiative de l'Etat. Pour ce faire, des nouveaux projets sont encore à exploiter pour ce programme dans les années à venir.

Tableau 5 - Synthèse budgétaire

BG	Catégorie des dépenses	Exécution		LF	Prévisions LFI 2017			
		2014	2015	2016	2017	2018	2019	
BG	31 - Indemnités	LF			39 033	42 936	51 524	61 829
		LR				39 033	42 936	51 524
		MN				3 903	8 588	10 305
	32 - Biens et Service	LF			199 450	490 000	588 000	705 600
		LR				199 450	490 000	588 000
		MN				290 550	98 000	117 600
	33 - Transferts	LF			53 000	63 000	75 600	90 720
		LR				53 000	63 000	75 600
		MN				10 000	12 600	15 120
	Total Action	LF			291 483	595 936	715 124	858 149
		LR				291 483	595 936	715 124
		MN				304 453	119 188	143 025
	PIP - INT	LF			3 833 886	5 317 000	8 665 368	9 410 967
		LR				3 833 886	5 317 000	8 665 368
		MN				1 483 114	3 348 368	745 599
	PIP - EXT	LF			0	661 000	0	0
		LR				0	661 000	0
		MN				661 000	-661 000	0
Total PIP	LF			3 833 886	5 978 000	8 665 368	9 410 967	
	LR			0	3 833 886	5 978 000	8 665 368	
	MN			0	2 144 114	2 687 368	745 599	
CP	31 - Indemnités	LF			85 000	85 000	93 500	102 850
		LR			0	85 000	85 000	93 500
		MN			0	0	8 500	9 350
	32 - Biens et Service	LF			1 990 000	1 990 000	2 189 000	2 407 900
		LR			0	1 990 000	1 990 000	2 189 000
		MN			0	0	199 000	218 900
	33 - Transferts	LF			0	0	0	0
		LR			0	0	0	0
		MN			0	0	0	0
TOTAL	LF			6 200 369	8 648 936	11 662 992	12 779 866	
	LR			0	6 200 369	8 648 936	11 662 992	
	MN			0	2 448 567	3 014 056	1 116 874	

Tableau 6 - *Synthèse par actions et projets*

Rubriques		Exécution		LF	Prévisions LFI 2017		
		2014	2015	2016	2017	2018	2019
Ensemble programme				4 125 369	8 648 936	11 662 992	12 779 866
ACTIONS				291 483	2 670 936	2 997 624	3 368 899
PIP				3 833 886	5 978 000	8 665 368	9 410 967
ACTIONS							
1	Appui technique en matière d'Elevage			50 850	2 189 000	2 419 300	2 674 910
2	Conservation et exploitation de la race bovine			0	94 000	112 800	135 360
3	Développement de la production animale			71 214	135 890	163 069	195 683
4	Protection des Animaux, gestion des Laboratoires et application des normes et règles relatives à la protection des animaux			53 150	94 000	112 800	135 360
5	Conception, planification, coordination et contrôle des activités techniques en matière vétérinaire			116 269	158 046	189 655	227 586
PIP							
249	DEVELOPPEMENT FILIERES ANIMALES : CAPRINS, OVINS ET PORCINS			387 500	450 000	540 000	648 000
250	DEVELOPPEMENT DE L'APICULTURE - LUTTE CONTRE LA MALADIE VARROA			532 800	400 000	480 000	576 000
301	REHABILITATION / CONSTRUCTION DES INFRASTRUCTURES (ABATTOIRS, TUERIES ?)			400 400	250 000	300 000	360 000
302	SECURISATION SANITAIRE DES DENREES ALIMENTAIRES D'ORIGINE ANIMALE PAR LE RENFORCEMENT DES CAPACITES			272 400	500 000	896 000	415 200
303	MISE AUX NORMES DES SERVICES VETERINAIRES			880 135	1 500 000	1 800 000	2 160 000
304	APPUI AU DEVELOPPEMENT DES ELEVEURS FAMILIAUX ET AUX ORGANISATIONS			529 350	500 000	1 600 000	1 720 000
305	APPUI A LA PROTECTION ET DU BIEN ETRE ANIMAL			264 900	400 000	675 000	525 000
306	DEVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE FAMILIAL AVICOLE			383 201	500 000	1 335 968	1 928 687
307	SECURISATION ALIMENTAIRE DES ANIMAUX			183 200	300 000	418 000	333 600
X71	OPERATIONNALISATION D'UN CENTRE D'APPUI TECHNIQUE AU DEVELOPPEMENT DE LA FILIERE PETITS RUMINANTS DA			0	878 000	260 400	312 480
X73	PROMOTION ET DEVELOPPEMENT DE LA FILIERE ZEBU MALAGASY			0	300 000	360 000	432 000

Besoin en ressources humaines au niveau du programme

Tableau 7 : Tableau des effectifs

Effectifs		Exécution		LF	Prévisions LFI 2017		
		2014	2015	2016	2017	2018	2019
Ensemble cat 2 et 3	Total			132	442	442	442
	dont MN			0	310		
Pers Cat 2	Total			120	430	430	430
	dont MN			0	310	0	0
Effectif catégorie A	Total			66	227	227	227
	dont MN				161	0	0
Effectif catégorie B	Total			34	174	174	174
	dont MN				140	0	0
Effectif catégorie C	Total			9	15	15	15
	dont MN				6	0	0
Effectif catégorie D	Total			11	14	14	14
	dont MN				3	0	0
Effectif ECD *	Total			12	12	12	12

III- Présentation globale du cadre opérationnel (les actions) du programme

Présentation de l'action 1
Appui technique en matière d'Elevage.
Description de l'action 1
Coordination, contrôle et appui technique à l'exécution des activités du Ministère dans le domaine de l'élevage.

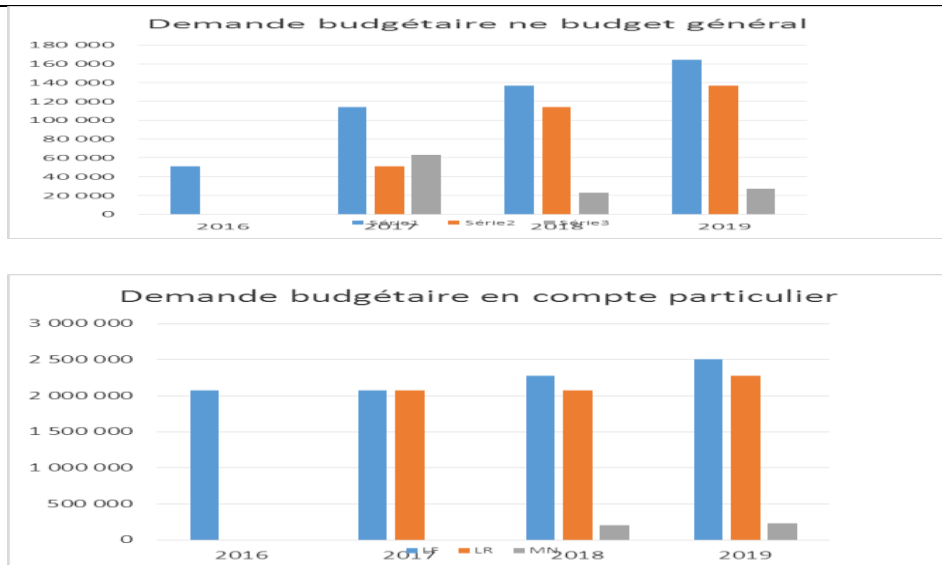


Tableau 8 : Indicateurs, budget hors solde et effectifs des actions

Action 1: Appui technique en matière d'Elevage						
Indicateurs	Exécution		LFR	Prévisions		
	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Indicateurs d'environnement						
Nombre des Techniciens d'élevage formés			50	70	95	80
Groupements de Défense sanitaires (GDS) formés			40	40	40	40
Indicateurs de produits						
Nombre d'animaux traités			10 000	10 000	15 000	20 000

Les mesures nouvelles y inscrites tiennent comptes des besoins complémentaires en 2017 et l'inflation en 2018-2019

Demande en budget général

Appui technique en matière		Exécution		LF	Prévisions LFI 2017		
Catégorie des dépenses		2014	2015	2016	2017	2018	2019
31 - Indemnités	LF			0	0	0	0
	LR				0	0	0
	MN				0	0	0
32 - Biens et Services	LF			50 850	114 000	136 800	164 160
	LR				50 850	114 000	136 800
	MN				63 150	22 800	27 360
33 - Transferts	LF			0	0	0	0
	LR				0	0	0
	MN				0	0	0
Total Action	LF			50 850	114 000	136 800	164 160
	LR			0	50 850	114 000	136 800
	MN			0	63 150	22 800	27 360

Demande en compte particulier

Appui technique		Exécution		LF	Prévisions LFI 2017		
Catégorie des dé		2014	2015	2016	2017	2018	2019
31 - Indem	LF			85 000	85 000	93 500	102 850
	LR				85 000	85 000	93 500
	MN				0	8 500	9 350
32 - Biens	LF			1 990 000	1 990 000	2 189 000	2 407 900
	LR				1 990 000	1 990 000	2 189 000
	MN				0	199 000	218 900
33 - Trans	LF			0	0	0	0
	LR				0	0	0
	MN				0	0	0
Total Act	LF			2 075 000	2 075 000	2 282 500	2 510 750
	LR			0	2 075 000	2 075 000	2 282 500
	MN			0	0	207 500	228 250

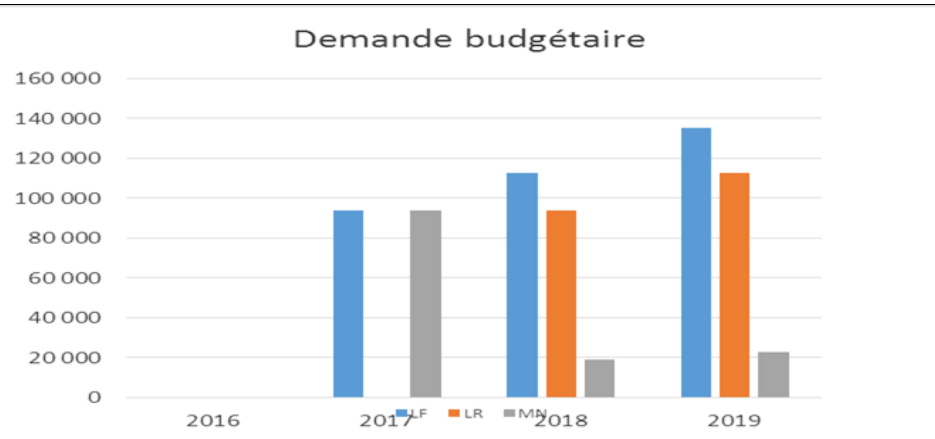
Dotation en personnel en réponse aux actions relatives aux mesures nouvelles.

		Exécution		LF	Prévisions LFI 2017		
Effectifs		2014	2015	2016	2017	2018	2019
Ensemble cat 2 et 3	Total			9	29	29	29
	dont MN			0	20	0	0
Pers Cat 2	Total			9	29	29	29
	dont MN			0	20	0	0
Effectif catégorie A	Total			3	13	13	13
	dont MN				10	0	0

MINISTERE / INSTITUTION	Ministère auprès de la Présidence en charge de l'Agriculture et de l'Elevage	48
-------------------------	--	----

	Effectif catégorie B	Total			4	13	13	13
		dont MN				9	0	0
	Effectif catégorie C	Total			0	0	0	0
		dont MN				0	0	0
	Effectif catégorie D	Total			2	3	3	3
		dont MN				1	0	0
	Effectif ECD *	Total						

Présentation de l'action 2
 Conservation et exploitation de la race bovine.
 Description de l'action 2
 Amélioration de la Gestion du Pâturage,
 Développement des Systèmes d'Identification et Appui à la Commercialisation des Bovidés.



I- Tableau 8 : Indicateurs, budget hors solde et effectifs des actions

Action 2: Conservation et exploitation de la race bovine						
Indicateurs	Exécution		LFR	Prévisions		
	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Indicateurs d'environnement						
Nombre des Eleveurs formés			80	80	85	85
Nombre des Bovins vaccinés			700 000	2 050 000	2 100 000	2 200 000
Indicateurs de produits						
Taux d'augmentation de la production animale (bovidés)			1,50	2,00	2,25	2,50

Une nouvelle action déterminée en 2017 et qui se poursuit dans les deux prochaines années.

Demande en budget général

Conservation et exploitation		Exécution		LF	Prévisions LFI 2017		
Catégorie des dépenses		2014	2015	2016	2017	2018	2019
31 - Indemnités	LF			0	0	0	0
	LR				0	0	0
	MN				0	0	0
32 - Biens et Services	LF			0	94 000	112 800	135 360
	LR				0	94 000	112 800
	MN				94 000	18 800	22 560
33 - Transferts	LF			0	0	0	0
	LR				0	0	0
	MN				0	0	0
Total Action	LF			0	94 000	112 800	135 360
	LR			0	0	94 000	112 800
	MN			0	94 000	18 800	22 560

Dotation en personnel indispensable et nécessaire à la réalisation de la nouvelle action

		Exécution		LF	Prévisions LFI 2017		
Effectifs		2014	2015	2016	2017	2018	2019
Ensemble cat 2 et 3	Total			15	75	75	75
	dont MN			0	60	0	0
Pers Cat 2	Total			15	75	75	75
	dont MN			0	60	0	0
Effectif catégorie A	Total			11	40	40	40
	dont MN				29	0	0
Effectif catégorie B	Total			2	30	30	30
	dont MN				28	0	0
Effectif catégorie C	Total			2	5	5	5
	dont MN				3	0	0
Effectif catégorie D	Total			0	0	0	0
	dont MN				0	0	0
Effectif ECD *	Total						
	dont MN						

Présentation de l'action 3
 Développement de la production animale.
 Description de l'action 3
 Conservation des races et Gestion des Ressources Zoo génétiques, promotion et de développement des filières animales, intensification de la production animale et développement des systèmes de traçabilité

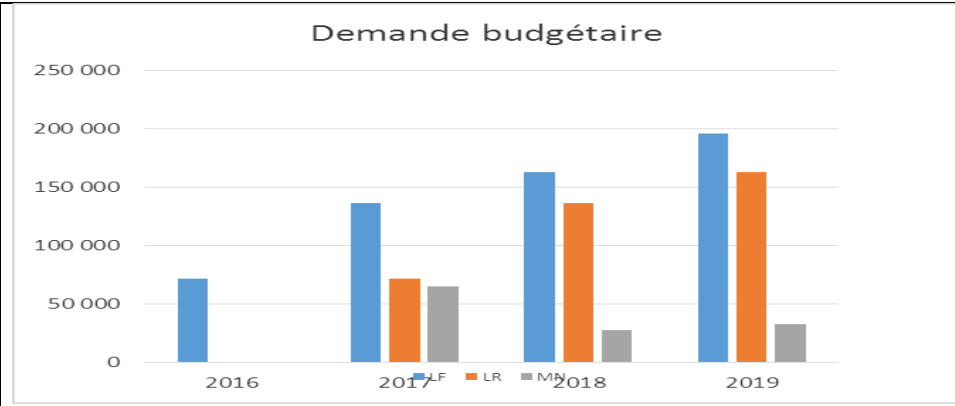


Tableau 8 : Indicateurs, budget hors solde et effectifs des actions

Action 3: Développement de la production animale						
Indicateurs	Exécution		LFR	Prévisions		
	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Indicateurs d'environnement						
Nombre des Apiculteurs sensibilisés (sur la surveillance des matériels apicoles /contamination de varroase)			40	40	40	40
Indicateurs de produits						
Production apicole (tonne)			50	210	300	365

On tient compte de la prévision d'augmentation des salaires et inflation. Le budget alloué aux biens et services est révisé à partir de 2017

Demande en budget général							
Développement de la produ		Exécution		LF	Prévisions LFI 2017		
Catégorie des dépenses		2014	2015	2016	2017	2018	2019
31 - Indemnités	LF			16 264	17 890	21 469	25 763
	LR				16 264	17 890	21 469
	MN				1 626	3 579	4 294
32 - Biens et Services	LF			36 950	94 000	112 800	135 360
	LR				36 950	94 000	112 800
	MN				57 050	18 800	22 560
33 - Transferts	LF			18 000	24 000	28 800	34 560
	LR				18 000	24 000	28 800
	MN				6 000	4 800	5 760
Total Action	LF			71 214	135 890	163 069	195 683
	LR			0	71 214	135 890	163 069
	MN			0	64 676	27 179	32 614

Dotation en personnel, eu égard à l'envergure et l'importance des actions à entreprendre.

		Exécution		LF	Prévisions LFI 2017		
Effectifs		2014	2015	2016	2017	2018	2019
Ensemble cat 2 et 3	Total			31	93	93	93
	dont MN			0	62	0	0
Pers Cat 2	Total			26	88	88	88
	dont MN			0	62	0	0
Effectif catégorie A	Total			11	42	42	42
	dont MN				31	0	0
Effectif catégorie B	Total			11	37	37	37
	dont MN				26	0	0
Effectif catégorie C	Total			2	5	5	5
	dont MN				3	0	0
Effectif catégorie D	Total			2	4	4	4
	dont MN				2	0	0
Effectif ECD *	Total			5	5	5	5

Présentation de l'action 4
Protection des Animaux,
gestion des Laboratoires
et application des normes
et règles relatives à la
protection des animaux.
Description de l'action 4
Contrôle de l'application des
normes et des règles
relatives à la protection des
animaux et au
fonctionnement des
Laboratoires de diagnostic
vétérinaire

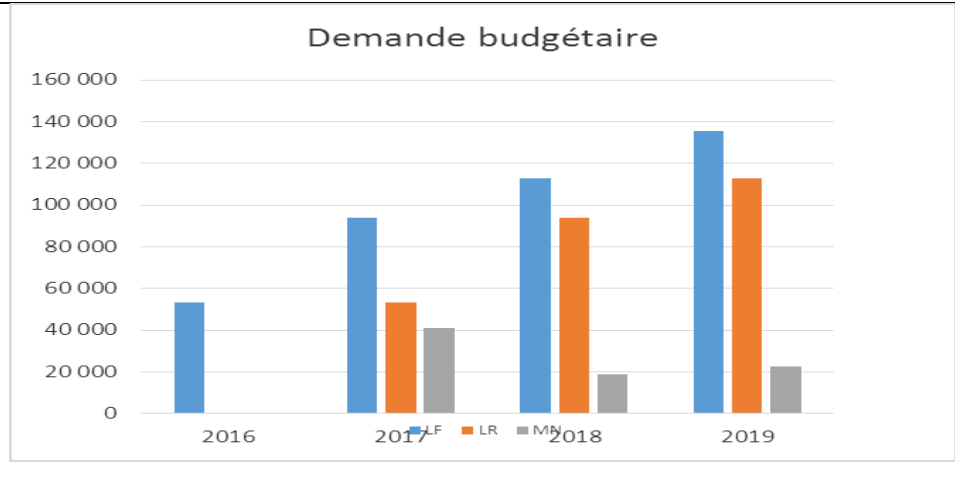


Tableau 8 : Indicateurs, budget hors solde et effectifs des actions

Action 4: Protection des Animaux, gestion des Laboratoires et application des normes et règles relatives à la protection des animaux						
Indicateurs	Exécution		LFR	Prévisions		
	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Indicateurs d'environnement						
Nombre des Vétérinaires et techniciens vétérinaires formés			20	20	20	20
Indicateurs de produits						
Taux de vaccination des animaux (bovins)			80	82	84	88

Le budget affecté à cette action est révisé à la hausse car les activités y afférentes se multiplient à partir de 2017

Demande en budget général		Exécution		LF	Prévisions LFI 2017		
Catégorie des dépenses		2014	2015	2016	2017	2018	2019
31 - Indemnités	LF			0	0	0	0
	LR				0	0	0
	MN				0	0	0
32 - Biens et Services	LF			53 150	94 000	112 800	135 360
	LR				53 150	94 000	112 800
	MN				40 850	18 800	22 560
33 - Transferts	LF			0	0	0	0
	LR				0	0	0
	MN				0	0	0
Total Action	LF			53 150	94 000	112 800	135 360
	LR			0	53 150	94 000	112 800
	MN			0	40 850	18 800	22 560

Dotation en personnel compte tenu de la multiplication des activités.

Effectifs		Exécution		LF	Prévisions LFI 2017		
		2014	2015	2016	2017	2018	2019
Ensemble cat 2 et 3	Total			27	125	125	125
	dont MN			0	98	0	0
Pers Cat 2	Total			27	125	125	125
	dont MN			0	98	0	0
Effectif catégorie A	Total			17	66	66	66
	dont MN				49	0	0
Effectif catégorie B	Total			7	56	56	56
	dont MN				49	0	0
Effectif catégorie C	Total			0	0	0	0
	dont MN				0	0	0
Effectif catégorie D	Total			3	3	3	3
	dont MN				0	0	0
Effectif ECD *	Total						

Présentation de l'action 5
Conception, planification, coordination et contrôle des activités techniques en matière vétérinaire.
Description de l'action 5
Surveillance, lutte contre les maladies animales et inspection aux frontières

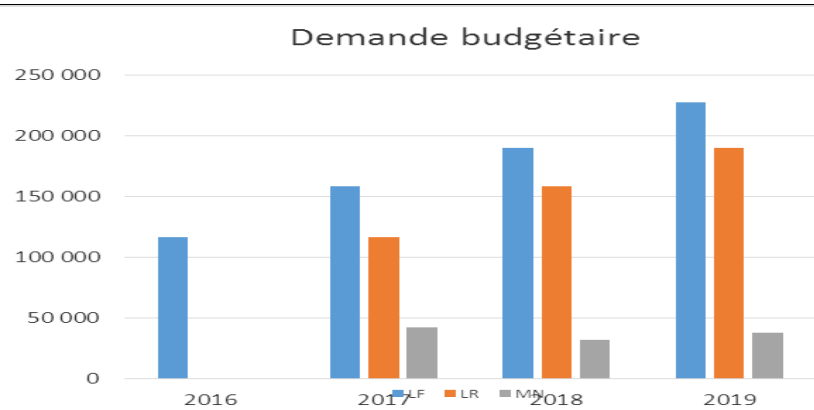


Tableau 8 : Indicateurs, budget hors solde et effectifs des actions

Action 5: Conception, planification, coordination et contrôle des activités techniques en matière vétérinaire						
Indicateurs	Exécution		LFR	Prévisions		
	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Indicateurs d'environnement						
Nombre des Services Vétérinaires Régionaux			22	22	22	22
Indicateurs de produits						
Nombre de rapport d'étude réalisée sur la situation sanitaire et des maladies existantes des petits ruminants			3	2	2	2

On tient compte de la prévision d'augmentation des salaires et inflation

Demande en budget général

Conception, planification, coordination et contrôle des activités techniques en matière vétérinaire		Exécution		LFR	Prévisions LFI 2017		
Catégorie des dépenses		2014	2015	2016	2017	2018	2019
31 - Indemnités	LF			22 769	25 046	30 055	36 066
	LR				22 769	25 046	30 055
	MN				2 277	5 009	6 011
32 - Biens et Services	LF			58 500	94 000	112 800	135 360
	LR				58 500	94 000	112 800
	MN				35 500	18 800	22 560
33 - Transferts	LF			35 000	39 000	46 800	56 160
	LR				35 000	39 000	46 800
	MN				4 000	7 800	9 360
Total Action	LF			116 269	158 046	189 655	227 586
	LR			0	116 269	158 046	189 655
	MN			0	41 777	31 609	37 931

Dotation en personnel, notamment au niveau des collectivités territoriales décentralisées pour assurer l'administration de proximité.

		Exécution		LFR	Prévisions LFI 2017		
Effectifs		2014	2015	2016	2017	2018	2019
Ensemble cat 2 et 3	Total			50	120	120	120
	dont MN			0	70	0	0
Pers Cat 2	Total			43	113	113	113
	dont MN			0	70	0	0
Effectif catégorie A	Total			24	66	66	66
	dont MN				42	0	0
Effectif catégorie B	Total			10	38	38	38
	dont MN				28	0	0
Effectif catégorie C	Total			5	5	5	5
	dont MN				0	0	0
Effectif catégorie D	Total			4	4	4	4
	dont MN				0	0	0
Effectif ECD *	Total			7	7	7	7

MINISTERE / INSTITUTION	61. MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS	1
MISSION	610. TRAVAUX PUBLICS	



MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

CDMT 2017-2019

Version finale



MINISTERE / INSTITUTION	61 - MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS	2
MISSION	610 – TRAVAUX PUBLICS	

Table des matières

ACRONYMES	4
INTRODUCTION	5
SYNTHESE AU NIVEAU DU MINISTERE.....	6
I- Missions et choix stratégiques	6
1- Mission	6
2- Stratégie sectorielle.....	7
3- Présentation des difficultés et défis pour les trois prochaines années.....	7
b.1 Analyse du processus de planification	7
b.2 Analyse du processus de budgétisation	8
b.3 Analyse du processus de suivi-évaluation de la performance	8
b.4 Analyse de l'organisation de la gestion.....	9
b.5. Analyse du système d'information.....	9
II- Synthèse budgétaire du ministère	10
III- Synthèse du besoin en ressources humaines.....	12
PRESENTATION DU PROGRAMME 020.....	13
I- Présentation du programme, de la stratégie et du projet de performance	13
1- Présentation de la stratégie du programme	13
2- Présentation de son cadre logique.....	13
3- Présentation du Projet de Performance.....	13
II- Demande financière au niveau du programme.....	14
Synthèse budgétaire : de manière globale (Tableau P3).....	15
Synthèse par actions et projets : de manière globale	15
III- Besoin en ressources humaines au niveau du programme.....	15
IV- Présentation globale du cadre opérationnel (les actions) du programme	17
Présentation des actions du programme	17
Présentation de l'action 1 : Cabinet	17
Description de l'action 1.....	17
Présentation de l'action 2 : Inspection Générale	18
Description de l'action 2.....	18
Présentation de l'action 3 : PRMP	19
Description de l'action 3.....	19
Présentation de l'action 4 : Secrétariat Général	20
Description de l'action 4.....	20
Présentation de l'action 5 : DGTP.....	21
Description de l'action 5.....	21

MINISTÈRE / INSTITUTION	61 - MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS	3
MISSION	610 – TRAVAUX PUBLICS	

V-	Présentation du Programme d'Investissement Public	22
	PRESENTATION DU PROGRAMME 206.....	23
I-	Présentation du programme, de la stratégie et du projet de performance	23
1-	Présentation de la stratégie du programme	23
2-	Présentation de son cadre logique.....	23
3-	Présentation du Projet de Performance (Tableau P2)	24
II-	Demande financière au niveau du programme.....	26
	Présentation du budget du programme dans le cadre de la loi de finances	26
	Synthèse budgétaire : de manière globale (Tableau P3).....	26
	Synthèse par actions et projets : de manière globale	27
III-	Présentation globale du cadre opérationnel (les actions) du programme	28
	Présentation des actions du programme	28
	Présentation de l'action 1 : Le SG.....	28
	Description de l'action 1.....	28
IV-	Présentation du Programme d'Investissement Public : S.G	29
	Présentation de l'action 2 : Le DGTP	30
	Description de l'action 2.....	30
V-	Présentation du Programme d'Investissement Public : DGTP	31

MINISTERE / INSTITUTION	61 - MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS	4
MISSION	610 – TRAVAUX PUBLICS	

ACRONYMES

- DAF : Direction des Affaires Financières
- DAJ : Direction des Affaires Juridique
- DRH : Direction des Ressources Humaines
- DGTP : Direction Générale des Travaux Publics
- DSE : Direction du Suivi Evaluation
- DTI : Direction des Technologies de l'Information
- DISE : Direction des Impacts Sociaux et Environnementaux
- DPS : Direction de la Planification Stratégique
- DPC : Direction des Ponts et Chaussées
- DIRTP : Direction Inter - Régionale des Travaux Publics
- DRTP : Direction Régionale des Travaux Publics
- PRMP : Personne Responsable des Marchés Publics
- CSI : Correspondant en System d'Information
- PAP : Projet Annuel de Performance
- PTA : Programme de Travail Annuel
- PST : Plan Sectoriel de Transport
- SPA : Stratégie de Programme d'Actions
- UGMP : Unité de Gestion de la Passation des Marchés
- CBMT : Cadre Budgétaire à Moyen Terme
- CMBMT : Cadre Macro-Budgétaire à Moyen Terme
- CDMT : Cadre des Dépenses à Moyen Terme
- FER : Fonds d'Entretien Routiers
- PNT : Plan National de Transport s
- DPCB : Direction de la Programmation et du Cadrage Budgétaire
- DOEB : Document d'Orientati on Pour l'Elaboration du Budget
- SIGFP : Système Intégré de Gestion des Finances Publiques
- PIP : Programme d'Investissements Publics
- TVA : Taxe sur la Valeur Ajoutée
- DTI : Droits et Taxes à l'Importation
- UE : Union Européenne
- LOLF : Loi Organique sur les Lois des Finances
- RPI : Ressources Propres Internes
- SNISE : Système National Intégré de Suivi-Evaluation
- SOA : Service Opérationnel d'Activités
- PND : Plan National de Développement
- GRH : Gestion des Ressources Humaines
- PGE : Politique Générale de l'Etat
- CBI : Coordination des Bailleurs Investisseurs
- PMO : Plan de Mise en Œuvre
- MTM : Ministère des Transports et de la Météorologies
- MFB : Ministère des Finances et du Budget
- TG : Trésorerie Générale
- TB : Tableau de Bord
- CdP : Coordonateur de Programme
- RdP : Responsable de Programme
- RN : Routes Nationales

MINISTERE / INSTITUTION	61- MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS	5
MISSION	610 – TRAVAUX PUBLICS	

INTRODUCTION

Dans le cadre du retour à l'ordre constitutionnel et la relance de l'économie le gouvernement de Madagascar a adopté des directives pour que les programmes ministériels soient en phase et en cohérence avec les documents cadres de référence finalisés.

Sur la base de la Politique Générale de l'Etat (PGE) 2014 les ministères chargé des travaux publics (MTP) et chargé des transports (MTM) ont élaboré un document provisoire de 'Politique Sectorielle des Transports' dans lequel ont été formulés pour chaque ministère :

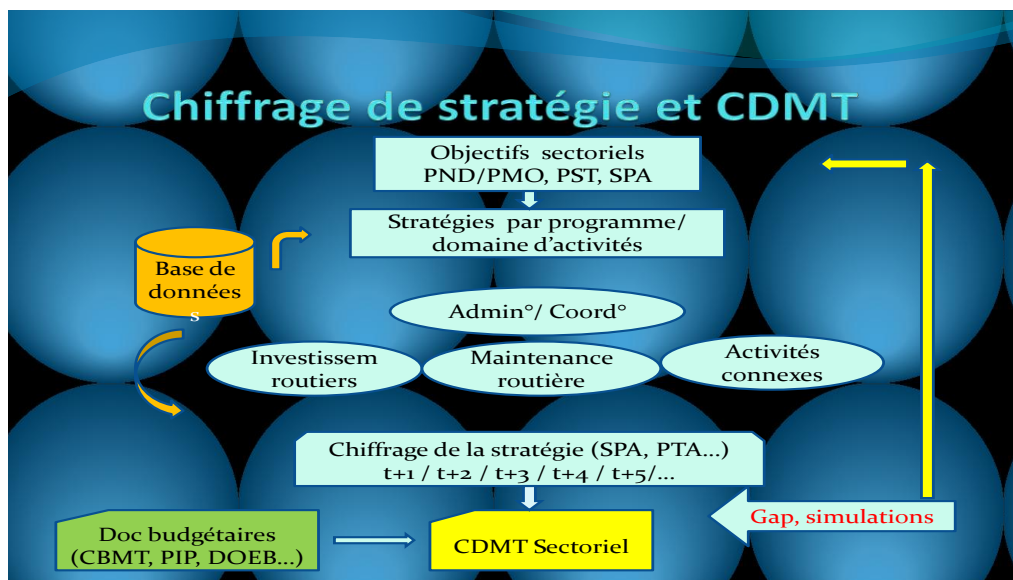
- Les enjeux et vision,
- Les missions et structuration,
- Les principaux objectifs et orientations,
- Les plans d'actions.

Depuis 2015 le MTP a formalisé le chiffrage de ses stratégies conformément à la politique Nationale de Développement (PND) et son plan de mise en œuvre (PMO). Il en est de même pour le cadre logique et les indicateurs usuels de performance.

C'est à ce titre que le document 'Stratégies et Programme d'Actions 2015-2019' du MTP a été élaboré en conformité avec ces documents de référence ; le chiffrage ayant été mis à jour périodiquement en fonction des directives dont celles de la Coordination des Bailleurs et Investisseurs (CBI).

L'adoption en 2016 d'un 'Cadre de Dépenses à Moyens Termes' (CDMT), qui n'était pas disponible pour le cadrage économique et budgétaire de la programmation des ministères sectoriels, est destinée à ajuster le processus en cours en améliorant la visibilité budgétaire. L'exercice consistera fondamentalement à concilier la démarche de programmation stratégique du PND dont 'l'approche consiste à évaluer les besoins sans contrainte de disponibilité des fonds' et celle du CDMT qui comporte des contraintes budgétaires.

Le schéma ci-après illustre l'articulation du processus de planification stratégique d'une part et l'intégration du processus budgétaire et du CDMT d'autre part ; le chiffrage des stratégies étant itératif.



Le présent document constitue donc le corps du CDMT du MTP ; les justifications détaillées de son contenu font l'objet d'un document en annexe qui en fait partie intégrante.

Le corps du document CDMT 2017-2019, conformément au guide d'élaboration, comporte deux parties :

- i. Une partie sur la présentation des données de synthèse du ministère
- ii. Une partie sur la présentation des données des programmes.

MINISTERE / INSTITUTION	61. MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS	6
MISSION	610. TRAVAUX PUBLICS	

SYNTHESE AU NIVEAU DU MINISTERE

I- Missions et choix stratégiques

1- Mission

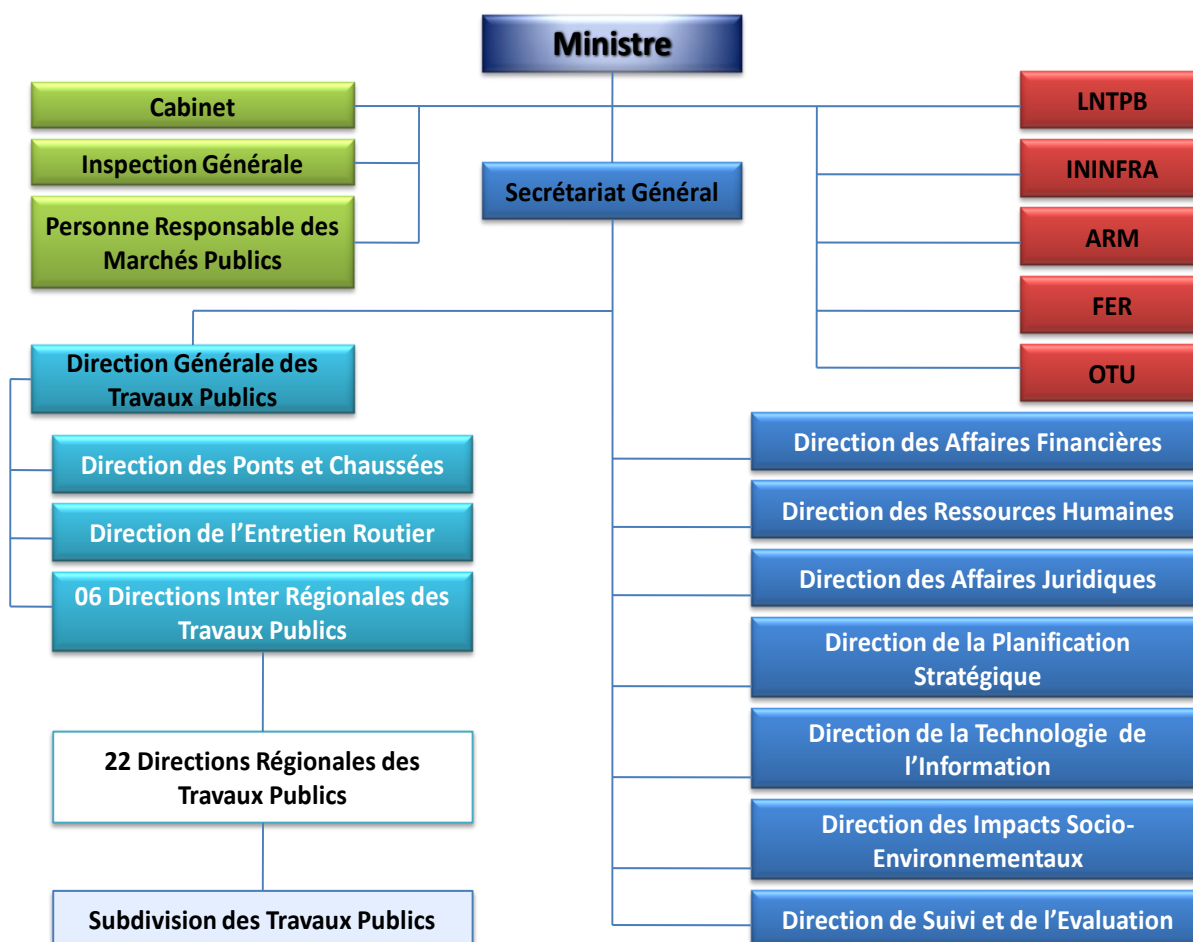
Sur le plan statutaire « le MTP est chargé de l'élaboration et de la mise en œuvre et du suivi de la politique générale de l'Etat en matière de travaux Publics ».

Cette mission principale du MTP, en tant que maître d'ouvrage du réseau des routes nationales, est prescrite par la **Loi n° 98 026 du 20 janvier 1999 portant Charte Routière**.

Ses principales attributions visent à « doter le pays d'infrastructures routières nécessaires à son développement économique » (selon une approche territoriale intersectorielle).

De façon spécifique le MTP met en œuvre des activités connexes et mesures d'accompagnement visant à optimiser les résultats, telles que :

- « la recherche et la négociation de financements,
- les renforcements de capacité des acteurs sectoriels,
- l'élaboration des normes,
- Les activités socio-environnementales ».



MINISTERE / INSTITUTION	61. MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS	7
MISSION	610. TRAVAUX PUBLICS	

2- Stratégie sectorielle

En termes de stratégies l'objectif général (spécifique pour le PND3) est la contribution au « renforcement des infrastructures d'épaulement et structurante » à travers notamment « la densification des infrastructures de transport ».

Cela signifie que le MTP se doit en priorité de garder le réseau routier structurant (RN2, RN4, RN6, RN7) en bon état, puis assurer un bon maillage de l'ensemble du réseau.

D'où les objectifs spécifiques définis par le MTP qui sont :

- de maintenir le réseau des routes nationales (RN) en bon état de circulation dont « zéro nid de poule » pour le réseau structurant,
- d'assurer la connectivité du réseau des routes rurales (RR) pour le désenclavement des zones de production ; ce qui implique l'effectivité d'une stratégie sectorielle de développement des routes rurales,
- d'assurer une mise en œuvre adéquate des mesures connexes (environnementales, normatives...) et d'accompagnement (communication, renforcement de capacité, facilitation...).

3- Présentation des difficultés et défis pour les trois prochaines années

Enfin, une présentation des difficultés et défis auxquels le ministère risque d'être confronté dans le cadre de la mise en œuvre de sa mission. Les paragraphes suivants sont à présenter en fonction de leur pertinence.

a) Engagements pris (si existence)

Il n'existe pas d'engagements pluriannuels pris sur ressources propres internes. Les crédits de paiement sont estimés chaque année et inscrits dans le budget du ministère et représentent la tranche annuelle des autorisations engagements qui ne sont pas portées dans la loi de finances. En effet, il n'existe aucun marché pluriannuel en cours d'exécution sur lequel le Ministère des Travaux Publics rencontre des difficultés notoires.

a) Analyse des forces et faiblesses/opportunités et menaces

b.1 Analyse du processus de planification

N° ordre	FORCES	FAIBLESSES	RECOMMANDATIONS
1	En plus du PND et son PMO il existe au MTP un Plan National de Transport 2004-2020, la Politique Sectorielle des Transports 2014 et son plan d'Actions 2015-2019 régulièrement mis à jour	Processus de planification non formalisé. Confusion des missions entre les différents ministères intervenant dans le secteur des transports (MTP, Ministère d'Etat Chargé des Projets Présidentiels et de l'Aménagement du Territoire, Ministère de Transports du Tourisme et de la Météorologie)	Formaliser le processus de planification ; Définir clairement le rôle et responsabilités de chaque acteur du secteur des transports
2	Les politiques sont actualisées sur le moyen terme (DSRP, MAP, PND) et les plans d'actions sont actualisés de façon glissante		S'assurer de la mise à jour régulière des documents de stratégies et plan d'actions

MINISTERE / INSTITUTION	61. MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS	8
MISSION	610. TRAVAUX PUBLICS	

b.2 Analyse du processus de budgétisation

N° ordre	FORCES	FAIBLESSES	RECOMMANDATIONS
1	La DPS élabore les budgets du Ministère et ses démembrements à temps	La DPS ne dispose pas des moyens (humains, matériels ...) pour faire face à ces tâches.	Mettre à la disposition de la DPS des moyens nécessaires à l'accomplissement de ses attributions (logiciel de planification ou de gestion de projet, matériels humains)
2	Possibilité d'avoir les effectifs du Ministère des Travaux Publics	La solde du MTP est gérée au niveau du MFB. Cette situation ne permet pas au MTP d'avoir la situation détaillée de la solde et des effectifs des agents.	Inscrire dans le budget du MTP la solde et les effectifs des agents relevant de son ressort; (LFI 2016). Réconcilier les données du MFB, du MFPTLS à celles du MTP sur les effectifs pour s'assurer de l'exhaustivité du fichier du personnel du MTP
3	La DRH précise qu'un système d'information de Gestion des Ressources Humaines est en cours de finition (Attente dotation de Budget d'investissement DRH)	La Direction des Ressources Humaines n'est pas dotée de moyens suffisants pour faire face à ses obligations	S'assurer que le SIGRH en cours de développement peut être intégré au SIGRH de la Fonction Publique Pour cela, doter la DRH des moyens suffisants pour lui permettre de réaliser ses objectifs

b.3 Analyse du processus de suivi-évaluation de la performance

N° ordre	FORCES	FAIBLESSES	RECOMMANDATIONS
1	Disponibilité des rapports de suivi-évaluation trimestriels conforme au canevas du MFB ou des bailleurs (BM, autres)	Absence de formalisation du processus de suivi-évaluation des indicateurs. Confusion des tâches sur le processus de suivi-évaluation	Formaliser le processus de SE des indicateurs de performance en précisant le rôle et responsabilités des acteurs de la chaîne
2	Les indicateurs de suivi-évaluation du ministère s'inspirent des ceux du PND et permettent de renseigner le SNISE	Actuellement les décisions budgétaires (allocations) ne tiennent pas compte des objectifs stratégiques des ministères	Aligner les décisions d'allocation budgétaire sur les objectifs stratégiques des ministères
3	La DPS collecte et élabore les documents de performance budgétaire du MTP	La DPS ne dispose pas des moyens nécessaires pour assurer ses attributions	Doter le MTP de l'application informatique en réseau nécessaire à la gestion et au suivi budgétaire interne

MINISTERE / INSTITUTION	61. MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS	9
MISSION	610. TRAVAUX PUBLICS	

b.4 Analyse de l'organisation de la gestion

N° ordre	FORCES	FAIBLESSES	RECOMMANDATIONS
1	Disponibilité d'un organigramme qui précise l'ensemble des structures. Le MTP est structuré en deux programmes à savoir les programmes Administration et Coordination et Infrastructures routières	Le découpage programmatique n'est pas conforme au découpage administratif mis en place au niveau du MTP L'organigramme en vigueur n'est pas étoffé au niveau des régions comme au niveau des subdivisions des travaux publics dans les 119 districts.	Rendre cohérent le découpage programmatique à celui administratif étouffer l'organigramme en vigueur ou le réviser pour tenir compte de la réalité
2	Existence de l'organigramme décrété du MTP	L'organigramme du MTP ne reflète pas tout à fait à ses attributions et sa densité	Créer une direction générale qui regroupera les directions transversales et autres directions a créé (comme direction de coopération,...)

b.5. Analyse du système d'information

N° ordre	FORCES	FAIBLESSES	RECOMMANDATIONS
1	Disponibilité d'un système d'information de GRH « Système informatisé de gestion des Ressources Humaines/MTP » qui est en cour de finalisation (Phase II). Ce SIGRHTP permet aujourd'hui d'avoir l'effectif global du personnel du MTP ainsi que la répartition par région, par service, par catégorie, par corps.	Progiciel non encore opérationnel à 100% (Attente de dotation budgétaire pour la phase II du projet). Absence de contrôle physique des agents (rapprochement entre les données réelles et les données théoriques); Absence de bases de données au niveau des DIRTP et des DRTP qui alimenteraient le niveau central;	Finaliser le système d'information de gestion des ressources humaines et veiller à son intégration au système de gestion des ressources humaines de la Fonction Publique
2	Disponibilité des équipements matériels et de transmissions réseaux soit actuellement près de deux cent (200) ordinateurs, trois (03) serveurs centraux ;	Equipements de travail et de maintenance vétustes et obsolètes ne répondant plus aux exigences des attentes actuelles en système d'information du MTP ; Trois (03) ingénieurs pour tout le MTP ;	Renforcer le parc informatique et la capacité des ingénieurs informaticiens ; augmenter leur nombre. Doter des postes budgétaires pour recruter des agents informaticiens.
3		Schéma directeur non opérationnel faute de moyens. Inexistence de SIG intégré (système d'information géographique (SIGéO), SIGTP, SIGMP, SIGAJ, SIG-Gestion des investissements des projets, SIG/Suivi-Évaluation, ...).	Actualiser le schéma directeur du système du MTP et mettre en place un système d'information fiable en dotant en urgence la Direction des Technologies de l'information des moyens appropriés

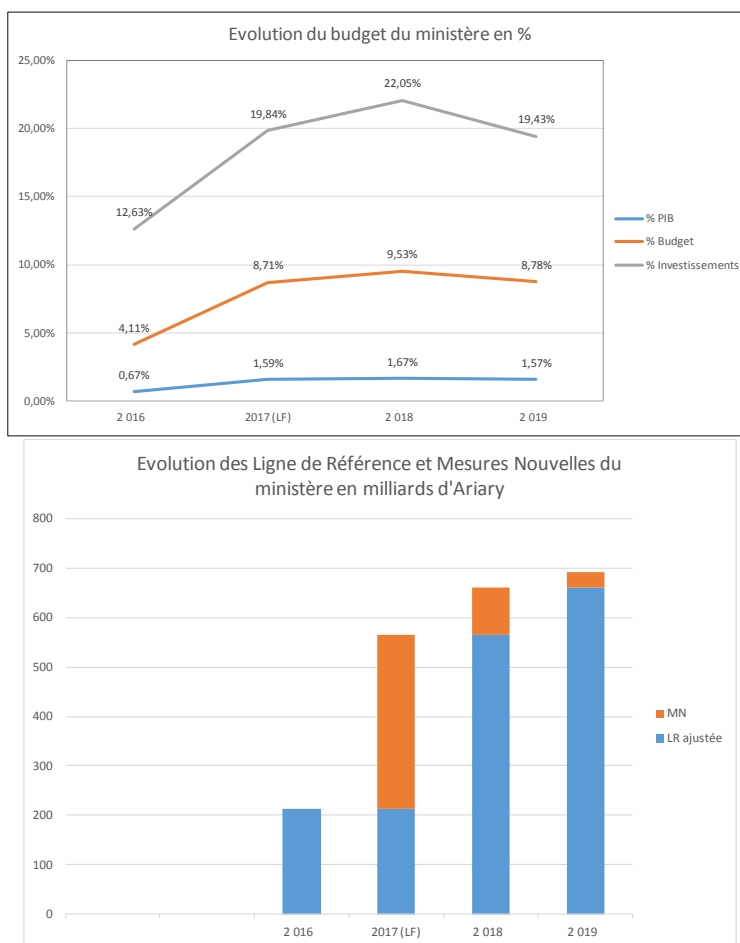
MINISTERE / INSTITUTION	61. MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS	10
MISSION	610. TRAVAUX PUBLICS	

II- Synthèse budgétaire du ministère

La détermination du budget général du Ministère découle du cadrage effectué par le MFB au sein du CBMT. La ligne de référence est le budget voté de l'année précédente (par exemple on prend comme ligne de référence 2017 le budget LFI2016). Les mesures nouvelles sont égales à l'écart entre le plafond (CBMT) et la ligne de référence.

Grappe1

Des graphiques présentant l'évolution du budget :



Malgré une certaine stabilité constatée à propos de l'évolution pourcentage des infrastructures par rapport au Budget de l'Etat, des lacunes ont été constatés :

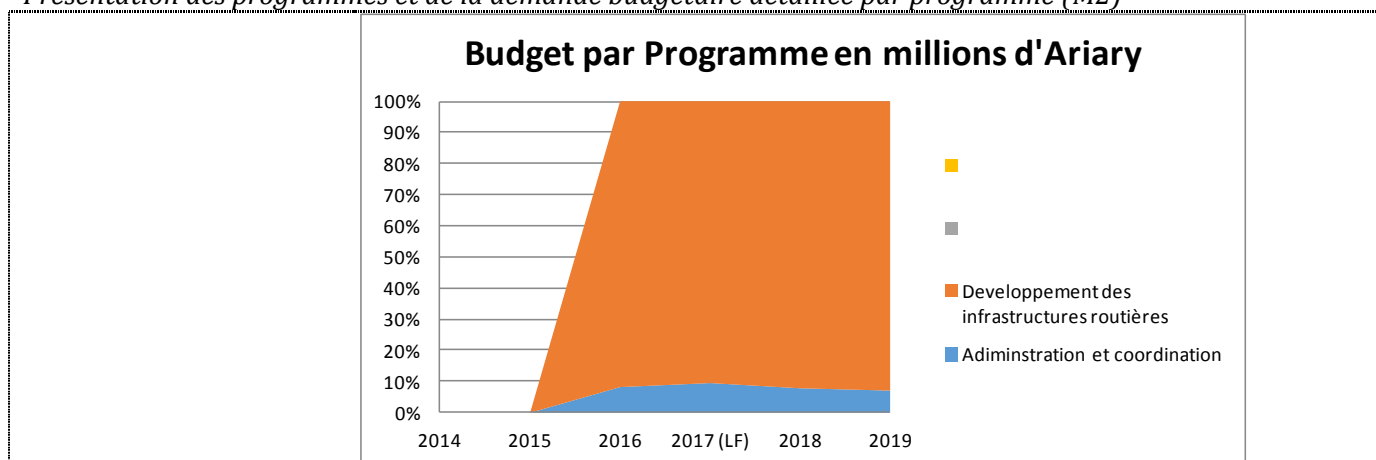
- Depuis une décennie, le financement des travaux routiers est une des problématiques du MTP. Les enveloppes budgétaires destinés à financer les investissements sont largement en dessous des montants demandés. En conséquence, les lignes de référence retenues sont insuffisantes par rapport aux couts prévisionnels des travaux routiers.
- Les financements des investissements routiers sont encore très dépendants des apports accordés par les bailleurs. A cet effet, des efforts particuliers doivent être déployés pour pouvoir espérer atteindre les objectifs décrits dans le document « Stratégies et Programmes d'Actions 2016-2019 » et qui sont reportés dans le PMO/PND.

MINISTERE / INSTITUTION	61. MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS	11
MISSION	610. TRAVAUX PUBLICS	

Tableau I: Synthèse de la demande budgétaire du ministère

Catégories de dépenses		EXECUTIONS		LF 2016	PREVISIONS LF 2017		
		2014	2015	2016	2017	2018	2019
Solde	LR ajustée			5 283 167	5 712 006	6 042 403	6 343 557
	Solde estimée			5 283 167	5 283 167	5 712 006	6 042 403
	MN				428 839	330 397	301 154
Autres personnels et indemnités	LR ajustée			611 000	698 791	698 000	725 000
	LF			611 000	611 000	698 791	698 000
	MN			0	87 791	-791	27 000
Biens et services	LR ajustée			1 100 000	1 616 000	1 697 000	1 799 000
	LF			1 100 000	1 100 000	1 616 000	1 697 000
	MN			0	516 000	81 000	102 000
Transferts	LR ajustée			2 360 000	2 546 000	2 673 000	2 807 000
	LF			2 360 000	2 360 000	2 546 000	2 673 000
	MN			0	186 000	127 000	134 000
Total exploitation	LR ajustée			9 354 167	10 572 797	11 110 403	11 674 557
	LF			9 354 167	9 354 167	10 572 797	11 110 403
	MN			0	1 218 630	537 606	564 154
Autres dépenses de fonctionnement hors exploitation	Total hors exploitation						
	Intérêts de la dette (Cat 1)						
	Mesures Exceptionnelles (Cat 3)						
	Dépenses Exceptionnelles (Cat 4)						
	Mesures structurelles (Cat 6)						
PIP, Financement intérieur	LR ajustée			45 203 195	68 302 895	92 158 000	113 009 000
	LF			45 203 195	45 203 195	68 302 895	92 158 000
	MN			0	23 099 700	23 855 105	20 851 000
PIP, Financement extérieur	LR ajustée			157 670 074	485 897 000	557 813 000	567 947 200
	LF			157 670 074	157 670 074	485 897 000	557 813 000
	MN			0	328 226 926	71 916 000	10 134 200
Total PIP	LR ajustée			202 873 269	554 199 895	649 971 000	680 956 200
	LF			202 873 269	202 873 269	554 199 895	649 971 000
	MN			0	351 326 626	95 771 105	30 985 200
TOTAL	LR ajustée			212 227 436	564 772 692	661 081 403	692 630 757
	LF			212 227 436	212 227 436	564 772 692	661 081 403
	MN			0	352 545 256	96 308 711	31 549 354

Présentation des programmes et de la demande budgétaire détaillée par programme (M2)



MINISTERE / INSTITUTION	61. MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS	12
MISSION	610. TRAVAUX PUBLICS	

III- Synthèse du besoin en ressources humaines

La détermination du besoin en effectifs découle du cadrage portant sur la masse salariale effectué par le MFB au sein du CBMT. La ligne de référence de la masse salariale est déterminée par la DGGFPE sur la base d'une estimation des effectifs payés en 2016 et incluant tous les facteurs d'évolution de cette masse salariale (modèle de la DGGFPE). Les mesures nouvelles sont égales à l'écart entre le plafond de masse salariale (CBMT) et la ligne de référence. Le ministère reçoit une prévision de mesures nouvelles pour sa masse salariale qu'elle doit traduire en termes d'effectifs, selon le besoin de ses services.

Tableau 2 : Masse salariale et effectifs du ministère

Masse salariale	Source	EXECUTIONS		LF	PREVISIONS 2017		
		2014	2015	2016	2017	2018	2019
Solde du ministère (cat.2) (En millier d'Ariary)				5 283 167	5 712 006	6 042 403	6 343 557
Ligne de référence				5 283 167	5 712 006	6 042 403	6 343 557
Mesures nouvelles							
Effectifs	Source	EXECUTIONS		LF	PREVISIONS 2017		
		2014	2015	2016	2017	2018	2019
Ensemble (cat.2 + cat.3)	MFB			1057	1105	1112	1145
	Ministère			969	1044	1103	1191
Personnel Solde (Cat.2)	MFB			894	916	916	916
	Ministère			806	855	907	962
Effectif catégorie A	MFB			331	331	331	331
	Ministère			255	265	276	287
Effectif catégorie B	MFB			175	183	183	183
	Ministère			184	197	211	225
Effectif catégorie C	MFB			99	111	111	111
	Ministère			93	100	106	114
Effectif catégorie D	MFB			289	291	291	291
	Ministère			274	293	314	336
EFFECTIF ECD (Cat.3)*	Ministère			163	189	196	229

* Budgétisé au niveau du budget fonctionnement

Les données du Ministère représentent l'effectif affecté, l'effectif sanctionné pour l'année 2015 et 2016 et les nouveaux recrutés. Pour mener à bien ses missions à partir de l'année 2017, le MTP compte atteindre une augmentation 12% de l'effectif de la catégorie A et de 21% pour les autres catégories jusqu'en 2019.

Compte tenu de l'existence du programme 020 pour les Directions Régionales, l'effectif des ECD payés par le budget de fonctionnement sera aussi augmenté progressivement.

Il a été constaté que le nombre du personnel d'appui et des techniciens (cat. D, C, B) est insuffisant.

MINISTERE / INSTITUTION	61. MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS	13
MISSION	610. TRAVAUX PUBLICS	
PROGRAMME	020. ADMINISTRATION ET COORDINATION	

PRESENTATION DU PROGRAMME 020

I- Présentation du programme, de la stratégie et du projet de performance

1- Présentation de la stratégie du programme

La stratégie de mise en œuvre poursuivie consiste à :

- Assurer la mise en place des structures et dispositifs en matière d’externalisation des fonctions opérationnelles du département à travers des agences autonomes de statut parapublic et en corolaire au recentrage sur les fonctions régaliennes (politique, stratégie, planification, régulation...) tout en favorisant la participation du secteur privé dans les activités opérationnelles, de service et/ou de production.
- Mettre en évidence les principes fondamentaux de transparence et de redevabilité de l’administration et assurer la confiance des usagers et de la population.

Assurer une bonne coordination sectorielle et une gestion sectorielle axée sur les résultats.

2- Présentation de son cadre logique

Tableau 3 : Cadre logique

	Logique d'intervention	Résultats attendus	Indicateurs objectivement vérifiables	Sources et moyens de vérification	Hypothèses	Liens avec le PND
Objectif global	Appui à la formation technique professionnel - secteur BTP					
Objectifs spécifiques						
1	Assurer la cohérence et l'efficacité institutionnelle des Travaux Publics	les rôles et attributions des acteurs sont bien définis	Taux de satisfaction des usagers (%)	Rapport d'activité	Disponibilité des rapports	PND 3
2	Aplanir tout malentendu sur les rôles et attributions respectifs	les structures déconcentrées du Ministère des Travaux Publics sont bien définies	Taux de satisfaction des usagers (%)	Rapport d'activité	Disponibilité des rapports	PND 3
3	Renforcer et optimiser les ressources pour le développement routier	le budget de programme est appliqué au niveau du ministère				PND 3
4	Assurer la coordination effective des Partenaires Techniques et Financiers	la coordination effective des PTFs est assurée				PND 3
5	Elaborer et mettre en œuvre le plan de formation et de renforcement de capacités	les objectifs de formation et de renforcement institutionnel sont atteints				PND 3
		la continuité de la relève est assurée				PND 3

3- Présentation du Projet de Performance

Le projet annuel de performance du programme Administration et Coordination comporte en tout neuf (09) indicateurs de performance repartis entre cinq (05) objectifs spécifiques du programme. Ces indicateurs de performance prennent appui sur ceux contenus dans la politique nationale de transport sous-secteur infrastructures routières. Les objectifs spécifiques et les résultats du programme Administration et Coordination ne sont pas renseignés en matière d'indicateurs de performance dans la PNT et son PMO. Le Responsable de ce programme doit prendre des dispositions nécessaires pour renseigner les indicateurs à ce niveau sans lesquels aucun suivi n'est possible

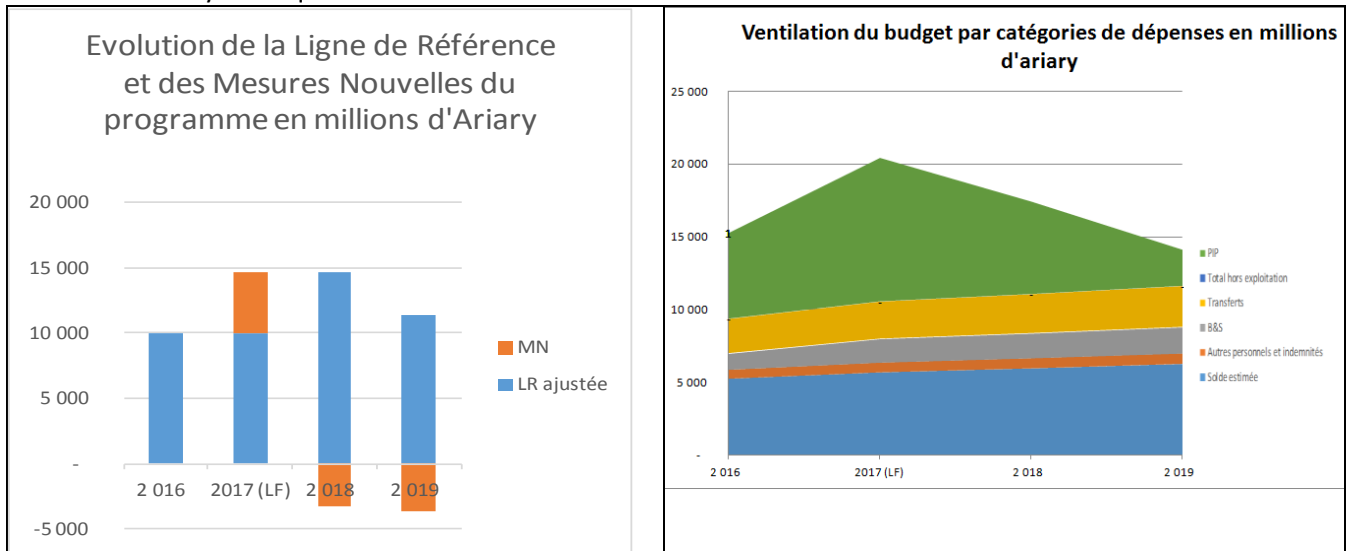
MINISTERE / INSTITUTION	61. MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS	14
MISSION	610. TRAVAUX PUBLICS	
PROGRAMME	020. ADMINISTRATION ET COORDINATION	

Tableau 4 : PdP

OS/Résultats/indicateurs/Activités stratégiques	Unités	Méthode de calcul	2014	2015	2016	2017	2018	2019	Lien avec le PND ou le projet
			Réalisation		Proj	Cible			
Objectif global : Objectif général: Optimiser les dispositifs de réforme engagés visant à renforcer l'efficacité et la cohérence des structures intervenantes (niveau central, déconcentré et organismes rattachés)									Axe 3
OS1: Optimiser l'atteinte des priorités liées à l'accès et au développement des régions clés à forte									
I1.0.1 : Proportion des zones économiques à forte potentialité connectée au réseau des transports	%	Enquête socio-économique			65	65	65	65	
R1.1 : Résultat 1.1: les rôles et attributions des acteurs sont bien définies									
AS.1.1.1 : Elaborer et mettre en œuvre un plan stratégique national sur l'infrastructure ayant pour objectif une forte croissance économique (PMO activité 1.1)									
AS.1.1.1 : Programmer un nouveau réseau de transport avec les infrastructures adéquates connectant toutes les régions à forte croissance économique (PMO activité 1.2)									
OS2 : Optimiser la mobilisation des ressources financières, humaines et de technologie de l'information et le contrôle de gestion basé sur les performances									
I2.0.1 : Taux de couverture du financement des projets prioritaires	%	Rapport d'activités du MTP			40	40	50	50	
I2.0.2 : Taux de réalisation du plan de formation : au profit du personnel TP et au profit des partenaires techniques	%	Rapport d'activités du MTP			55	55	55	60	
I2.0.3 : Niveau d'intégration du système d'information pour la production des indicateurs de résultat	%	Rapport d'activités du MTP			30	40	50	50	
R2.1 : les structures déconcentrées du Ministère des Travaux Publics sont bien définies									
AS.2.1.1 : Finaliser l'architecture organisationnelle du ministère central et des unités déconcentrées, en relation avec les entités externalisées									
AS.2.1.2 : Veiller à une articulation satisfaisante entre la programmation, l'ordonnancement physique et la disponibilité du financement									
AS.2.1.3 : Appui à la formation technique et professionnelle secteur BTP									

II- Demande financière au niveau du programme

Présentations synthétiques :



L'évolution des mesures nouvelles n'est pas suffisante pour combler la ligne de référence déjà très faible et qui a été adoptée à partir d'une situation socio-économique marquée par la crise. La réalisation du programme d'activités du MTP nécessitera donc une amélioration des offres budgétaires aussi bien internes qu'externes.

MINISTERE / INSTITUTION	61. MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS	15
MISSION	610. TRAVAUX PUBLICS	
PROGRAMME	020. ADMINISTRATION ET COORDINATION	

Synthèse budgétaire : de manière globale (Tableau P3).

La demande budgétaire globale et sa ventilation en « ligne de référence » et mesures nouvelles (Tableau P3 : Demande budgétaire du programme) :

Tableau 5 : synthèse de la demande budgétaire du programme

(En millier d'Ariary)							
Catégories de dépenses	Nature de budget	EXECUTIONS		LF 2016	PREVISIONS		
		2 014	2 015	2 016	2 017	2 018	2 019
Autres personnes et indemnités	LR ajustée			5 283 167	5 712 006	6 042 403	6 343 557
	Solde estimée			5 283 167	5 283 167	5 712 006	6 042 403
	MN			-	428 839	330 397	301 154
Autres biens et services	LR ajustée			611 000	698 791	698 000	725 000
	LF			611 000	611 000	698 791	698 000
	MN			-	87 791	791	27 000
Transferts	LR ajustée			1 100 000	1 616 000	1 697 000	1 799 000
	LF			1 100 000	1 100 000	1 616 000	1 697 000
	MN			-	516 000	81 000	102 000
Total exploitation	LR ajustée			2 360 000	2 546 000	2 673 000	2 807 000
	LF			2 360 000	2 360 000	2 546 000	2 673 000
	MN			-	186 000	127 000	134 000
Autres dépenses de fonctionnement hors exploitation	LR ajustée			4 071 000	4 860 791	5 068 000	5 331 000
	LF			4 071 000	4 071 000	4 860 791	5 068 000
	MN			-	789 791	207 209	263 000
	Total hors exploitation						
Autres dépenses de fonctionnement hors exploitation	Intérêts de la dettes (Cat.1)						
	Mesures Exceptionnelles (cat.3)						
	Dépenses exceptionnelles (cat.4)						
	Mesures structurelles (Cat.6)						
PIP, Financem ent Intérieur	LR ajustée			105 000	1 500 600	2 024 710	2 482 820
	LF			105 000	105 000	1 500 600	2 024 710
	MN			-	1 395 600	524 110	458 110
PIP, Financem ent Extérieur	LR ajustée			5 800 000	8 380 000	4 343 000	-
	LF			5 800 000	5 800 000	8 380 000	4 343 000
	MN			-	2 580 000	4 037 000	4 343 000
Total PIP	LR ajustée			5 905 000	9 880 600	6 367 710	2 482 820
	LF			5 905 000	5 905 000	9 880 600	6 367 710
	MN			-	3 975 600	3 512 890	3 884 890
TOTAL	LR ajustée	-	-	9 976 000	14 741 391	11 435 710	7 813 820
	LF	-	-	9 976 000	9 976 000	14 741 391	11 435 710
	MN	-	-	-	4 765 391	3 305 681	3 621 890

Synthèse par actions et projets : de manière globale

Tableau 6 : Actions et projet du programme (hors solde)

(En millier d'Ariary)						
	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Ensemble PROGRAMME			9 976 000	14 741 391	11 435 710	7 813 820
ACTIONS PIP						
ACTIONS			4 071 000	4 860 791	5 068 000	5 331 000
Action 1 : Cabinet			176 830	274 088	287 510	304 120
Action 2 : Inspection Générale			37 148	44 200	46 350	48 970
Action 3 : PRMP			26 104	38 900	40 850	43 260
Action 4 : S G *			2 910 955	3 494 203	3 637 380	3 823 890
Action 5 : DGTP **			919 963	1 009 400	1 055 910	1 110 760
PIP			5 905 000	9 880 600	6 367 710	2 482 820
311			5 905 000	9 230 600	5 490 700	0
XC3			0	650 000	877 010	2 482 820

* **Action 4 SG** : regroupe les Secrétariat Général, Direction de la Planification Stratégique, Direction des Technologies de l'Information, Direction des Affaires Financiers, Direction des Impacts Sociaux et Environnementaux, Direction des Affaires Juridiques, Direction du Suivi et de l'Évaluation, Direction des Ressources Humaines ainsi que les Service des Etudes et de la Planification, Service de la Programmation Budgétaire, Service des Normes, Service du Budget, Service du Patrimoine.

** **Action 5 DGTP** : regroupe les Direction Générale des Travaux Publics (DGTP), Directions Inter-Régionaux des Travaux Publics (DIRTP), Directions Régionaux des Travaux Publics (DRTP), Direction de l'Entretien Routier, Direction des Ponts et Chaussées (DPC).

III- Besoin en ressources humaines au niveau du programme

MINISTERE / INSTITUTION	61. MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS	16
MISSION	610. TRAVAUX PUBLICS	
PROGRAMME	020. ADMINISTRATION ET COORDINATION	

Le besoin en effectifs, avec les chiffres du ministère - personnel affecté (Tableau P 5 : Tableau des effectifs du programme)

Tableau 7 : Masse salariale et effectifs du programme

NB : Tout le personnel permanent et payé par le budget de fonctionnement (ECD) du Ministère des Travaux Publics est affecté au Programme 020, sous l'intitulé budgétaire « Personnel travaux publics Central ».

Masse salariale (MS)		EXECUTIONS		LF	PREVISIONS 2017		
		2014	2015	2016	2017	2018	2019
Masse salariale affectée au programme 020 [en millier d'Ariary]				5 283 167	5 712 006	6 042 403	6 343 557
Ligne de référence				5 283 167	5 712 006	6 042 403	6 343 557
Mesures nouvelles	MN						
Effectifs		EXECUTIONS		LF	PREVISIONS 2017		
		2014	2015	2016	2017	2018	2019
Ensemble (cat.2 + cat.3)	Total			969	1036	1103	1191
	dont MN			9	60	83	145
Personnel Solde (Cat.2)	Total			806	855	907	962
	dont MN			9	42	68	112
Effectif catégorie A	Total			255	265	276	287
	dont MN			0	0	0	0
Effectif catégorie B	Total			184	197	211	225
	dont MN			9	22	36	50
Effectif catégorie C	Total			93	100	106	114
	dont MN			0	1	7	15
Effectif catégorie D	Total			274	293	314	336
	dont MN			0	19	25	47
EFFECTIF ECD (Cat.3)*	Total			163	189	196	229
	dont MN				26	15	33

* Budgétisé au niveau du budget fonctionnement

MINISTERE / INSTITUTION	61. MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS	17
MISSION	610. TRAVAUX PUBLICS	
PROGRAMME	020. ADMINISTRATION ET COORDINATION	
ACTION	1. CABINET	

IV- Présentation globale du cadre opérationnel (les actions) du programme

Présentation des actions du programme

Présentation de l'action 1 : Cabinet

Le Directeur de Cabinet est chargé d'instruire et de traiter les dossiers, suivant les directives du Ministre et d'exécuter les décisions y afférentes.

Le Directeur de Cabinet est le collaborateur immédiat du Ministre. Le Directeur de Cabinet peut recevoir du Ministre délégation pour le représenter dans les cérémonies ou missions officielles et pour être chargé des missions particulières notamment dans les relations avec les Institutions de l'Etat.

Description de l'action 1

Le Cabinet du Ministre assiste techniquement et politiquement le Ministre dans l'accomplissement de sa mission.

MINISTERE / INSTITUTION	61. MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS	18
MISSION	610. TRAVAUX PUBLICS	
PROGRAMME	020. ADMINISTRATION ET COORDINATION	
ACTION	2. INSPECTION GENERALE	

Présentation de l'action 2 : Inspection Générale

Elle contribue aux contrôles des travaux et prestations de services pour le compte du Ministère

Description de l'action 2

L'Inspection Générale est chargée de veiller à la fiabilité des opérations, à la régularité des dépenses et la sauvegarde du patrimoine, ainsi qu'à la garantie de la transparence. Elle met en œuvre le dispositif de contrôle interne et assure le respect des procédures sur le plan technique, fiduciaire et administratif des activités du Ministère, selon les principes de la bonne gouvernance

MINISTERE / INSTITUTION	61. MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS	19
MISSION	610. TRAVAUX PUBLICS	
PROGRAMME	020. ADMINISTRATION ET COORDINATION	
ACTION	3. PERSONNE RESPONSIBLE DES MARCHES PUBLICS	

Présentation de l'action 3 : PRMP

Elle est chargée de conduire la procédure de passation du marché depuis le choix de cette dernière jusqu'à la notification du titulaire et l'approbation du marché définitif.

La Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) est habilitée à signer les marchés au nom de l'Autorité contractante. Elle a rang de Directeur de Ministère

Description de l'action 3

La Personne Responsable des Marchés Publics est chargée de veiller à la régularité des procédures de passation des marchés dans toutes les phases, conformément aux lois en vigueur, tant pour les prestations intellectuelles que pour les travaux et les fournitures. Elle veille également au respect des règles de l'art et à l'atteinte de qualité satisfaisante dans l'exécution des travaux.

MINISTERE / INSTITUTION	61. MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS	20
MISSION	610. TRAVAUX PUBLICS	
PROGRAMME	020. ADMINISTRATION ET COORDINATION	
ACTION	4. SECRETARIAT GENERAL	

Présentation de l'action 4 : Secrétariat Général

Il a pour mission d'assurer la coordination, l'harmonisation et le suivi des activités des Directions Générales, des Directions, des Organismes sous tutelle et rattachés et des Services des Travaux Publics.

A ce titre, Le Secrétaire Général assure l'élaboration et la mise en œuvre de la politique du Ministère en matière d'administration et de Travaux Publics.

Il lui revient en outre d'assurer la coordination des agences rattachées. Il s'assure du respect par les organismes rattachés ou placés sous la tutelle de l'application de la politique arrêtée par le Ministère et apprécie les performances réalisées au regard des normes applicables ainsi que des prévisions.

Description de l'action 4

Le Secrétaire Général seconde le Ministre dans l'exercice de ses attributions administratives et techniques.

INDICATEURS	EXECUTION		LF	PREVISIONS		
	2014	2015	2016	2017	2018	2019
INDICATEURS D'ENVIRONNEMENT						
Planning et normalisation des projets routiers		2	2	2	2	2
Plan d'action et stratégique		1	1	1	1	1
Longueur de Route Nationale et autres Routes à entretenir			5 000	5 000	5 000	5 000
INDICATEURS DE PRODUITS						
Programmation budgétaire		1	1	1	1	1
Programmation des projets routiers			50	25	20	5
Longueur de Route Nationale et autres Routes entretenues			1 500	2 000	2 250	2 750

MINISTERE / INSTITUTION	61. MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS	21
MISSION	610. TRAVAUX PUBLICS	
PROGRAMME	020. ADMINISTRATION ET COORDINATION	
ACTION	5. DIRECTION GENERALE DES TRAVAUX PUBLICS	

Présentation de l'action 5 : DGTP

le Directeur Générale anime, coordonne, suit et contrôle les activistes des différentes directions et services placés sous son autorité. Il peut recevoir sur délégation du Ministre ou délégation du Secrétaire General pour signer les actes et correspondances qui lui sont confiés par ces derniers.

Description de l'action 5

La Direction Générale des Travaux Publics assure l'élaboration et la mise en œuvre de la politique du Ministère en matière de Travaux Publics.

Tableau 8: indicateurs, budget hors solde et effectifs des actions

INDICATEURS		EXECUTION		LF	PREVISIONS		
		2014	2015	2016	2017	2018	2019
INDICATEURS D'ENVIRONNEMENT							
	Planning et normalisation des projets routiers		2	2	2	2	2
	Longueur de Route Nationale et autres Routes à entretenir		12 000	12 000	12 000	12 000	12 000
INDICATEURS DE PRODUITS							
	Programmation des projets routiers			50	25	20	5
	Longueur de Route Nationale et autres Routes entretenues			6 000	7 000	8 000	10 000

MINISTERE / INSTITUTION	61. MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS	22
MISSION	610. TRAVAUX PUBLICS	
PROGRAMME	020. ADMINISTRATION ET COORDINATION	

V- Présentation du Programme d'Investissement Public

Le programme d'investissement public est ensuite présenté : elle doit être concise et le PIP présenté en annexe. Une première présentation des projets a été faite au niveau du programme. C'est pourquoi le tableau financier des projets doit faire l'objet d'une présentation concise et restructuré de la sorte :

(En millier d'Ariary)										
PIP DU PROGRAMME				Fin.	EXECUTION		LF	PREVISIONS		
Conv.	Libellé	Gr.	Bailleur		2014	2015	2016	2017	2018	2019
PROJETS EN COURS										
311	Appui à la formation technique professionnelle - Secteur BTP	A	AFD	SUBVENT			5 905 000	9 230 600	5 490 700	0
311	Appui à la formation technique professionnelle - Secteur BTP	A	ETAT	TVA			5 800 000	8 380 000	4 343 000	0
311	Appui à la formation technique professionnelle - Secteur BTP	A	ETAT	DTI			100 000	838 000	1 130 700	0
							5 000	12 600	17 000	0
PROJETS EN PERSPECTIVE										
XC3	Programme de reforme de la gestion des investissements routiers	A	ETAT	RPI			0	650 000	877 010	2 482 820
								650 000	877 010	2 482 820

MINISTERE / INSTITUTION	61. MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS	23
MISSION	610. TRAVAUX PUBLICS	
PROGRAMME	206. DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES ROUTIERS	

PRESENTATION DU PROGRAMME 206

I- Présentation du programme, de la stratégie et du projet de performance

1- Présentation de la stratégie du programme

Mettre en exergue l'articulation de la stratégie du programme avec la stratégie du Ministère (Cf. I-2 du chapitre Ministère)

2- Présentation de son cadre logique

Le cadre logique ci-après est le format habituellement dans le secteur transport

Cadre logique MTP

Référence PND : Réseau d'infrastructure de transport densifié et en appui à la croissance

Tableau 3 : Cadre logique

MTP	LOGIQUE D'INTERVENTION	INDICATEURS DE REALISATION OBJECTIVEMENT VERIFIABLES	SOURCES ET MOYENS DE VERIFICATION	HYPOTHESES - RISQUES
OBJECTIFS GENERAUX	Contribuer au développement socio-économique en desservant les pôles économiques et les zones de production	-Taux des pôles économiques desservis toute l'année par les routes nationales -Taux de désenclavement des communes	-Relevé et connaissance du réseau routier national -Enquêtes socio-économiques	<i>La politique sectorielle est formalisée et mise en œuvre</i>
OBJECTIF SPECIFIQUE	1. Maintenir le réseau des routes nationales (RN) et structurantes en bon état 2 Assurer la connectivité et le maillage du réseau des routes rurales (RR) 3. Optimiser la maintenance du réseau routier 4. Assurer une mise en œuvre adéquate des mesures connexes	- Progression du linéaire Km de routes et d'unités d'ouvrages d'art en bon état - Pourcentage du réseau des RN bitumé en bon état - Taux de couverture des routes à l'entretien routier - Niveau d'intégration des activités connexes (socio-environnemental, comptage, pesage...)	-Relevé et connaissance du réseau routier national -Enquêtes socio-économiques	- Les ressources budgétaires s'améliorent -Le FER assure un financement d'entretien suffisant
RESULTATS ATTENDUS	Améliorer l'efficacité et la qualité de la circulation des biens	- Diminution du temps de parcours - Diminution du coût	-Enquêtes socio-économiques	<i>-Les intervenants sectoriels sont performants</i>

MINISTÈRE / INSTITUTION	61. MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS	24
MISSION	610. TRAVAUX PUBLICS	
PROGRAMME	206. DÉVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES	

	et des personnes	d'exploitation des véhicules - Diminution des coûts de transport - Augmentation des flux de passagers et marchandises	-Rapports d'activités et de suivi-évaluation	
Activités/ tâches	1 Etudes 2 Travaux 3 Aspects socio-environnementaux 4 Contrôle et surveillance 5 Gestion des contrats	Taux de réalisation des projets programmés	PTA Documents de suivi du projet	<i>-Les intervenants sectoriels sont performants -Les procédures ne sont pas contraignantes</i>
Moyens	Ressources financières Ressources humaines	Facilitation des entités intervenantes : maitre d'ouvrage, maitre d'ouvrage délégué, maitre d'œuvre, entreprises et prestataires	Documents de suivi du projet	<i>Mobilisation rapide des ressources financières</i>

Il ne sera pas fait de description des actions à ce niveau.

3- Présentation du Projet de Performance (Tableau P2)

Le projet annuel de performance du programme Développement des Infrastructures Routières comporte en tout treize (13) indicateurs de performance repartis entre quatre (04) objectifs spécifiques. Ces indicateurs de performance prennent appui sur ceux contenus dans la politique nationale de transports (PNT et son PMO) en vigueur.

Pour les autres détails (répartition, unités de mesure, méthode de calcul, les projections, lien avec le PND) voir le tableau du projet annuel de performance en annexe2.

Tableau 4 : PdP

MINISTERE / INSTITUTION	61. MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS	25
MISSION	610. TRAVAUX PUBLICS	
PROGRAMME	206. DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES ROUTIERS	

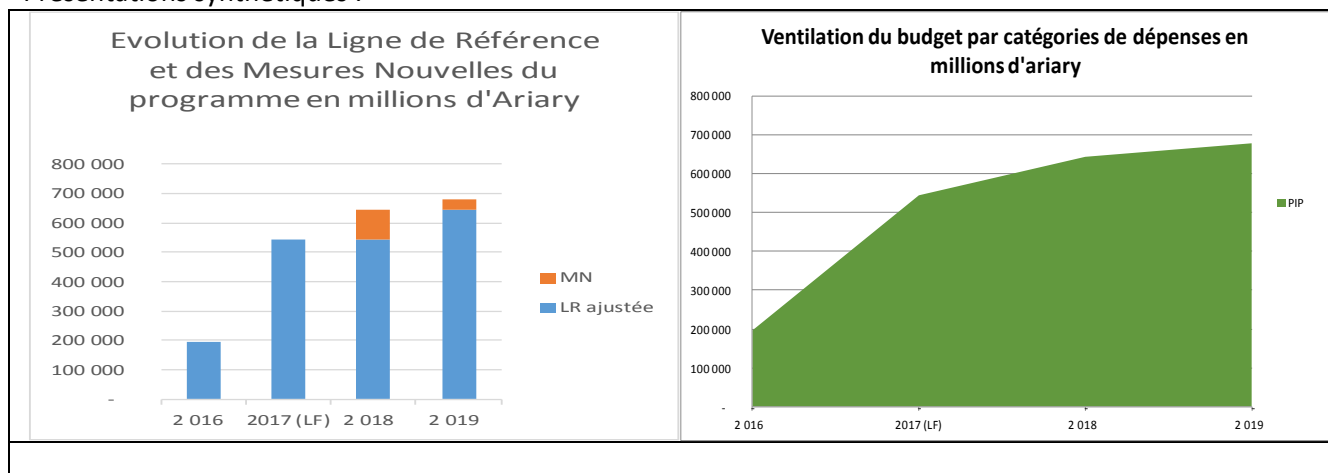
Type	LibPAP	Unite	Calcul	2014	2015	2016	2017	2018	2019	PND
OG	Objectif général: contribution au « renforcement des infrastructures d'épaulement et structurante » à travers notamment « la densification des infrastructures routières »									axe 3
OS	Objectif spécifique1: Optimiser le réseau circulaire toute l'année et le désenclavement du territoire à travers les constructions,réhabilitations et entretiens périodiques du réseau routier									axe 3
I	Taux des communes accessibles par voie de surface toute l'année	%	Nombre de communes accessibles par voie de surface toute l'année / Nombre total de communes			50	60	60	60	
I	Pourcentages du réseau Routes Nationales (RN) en bon état	%	Km linéaires du réseau RN en bon état / km total du réseau Routes Nationales			26	30	35	50	
R	Résultat 1.1: Réseau circulaire toute l'année									axe3
AS	Activité 1.1.1: Construire, réhabiliter et entretenir périodiquement les routes nationales (RN 3b, 5, 6, 9, 18, 31, 32, 33, 33b, 43, 44, 57) et des routes rurales									
AS	Activité 1.1.2: Assurer l'intégration des dimensions sociales et environnementales									
AS	Activité 1.1.3: Construire, réhabiliter et entretenir périodiquement les routes nationales : RN 3b, 5, 6, 9, 18, 31, 32, 33, 33b, 43, 44, 57; et des ouvrages de franchissement : Mahavavy, Manajeba, Kamoro, Betsiboka, sur les RN4, RN9, RN35									
OS	Objectif spécifique 2: Optimiser la maintenance du patrimoine routier à travers l'entretien courant et les mesures de sauvegarde du réseau routier									axe 3
I	Taux de redevance de l'entretien Routier (RER) précompté pour le FER	%	Taux fixé			8	8	8	8	
I	Taux de RN éligibles à l'entretien courant traitées	%	km linéaires de RN traitées par an/km de RN éligible à l'entretien courant			35	35	36	36	
I	Pourcentage des projets routiers avec E.I.E	%	Taux fixé				20	50	100	
R	Résultat 2.1: Patrimoine routier entretenu									
AS	Activité 2.1.1: Augmenter les ressources du FER en adéquation avec les besoins									
AS	Activité 2.1.2: Assurer l' Entretien courant de 11.890 km de Routes Nationales									
AS	Activité 2.1.3: Assurer la protection du patrimoine routier à travers la prévention des risques et le contrôle des charges à l'essieu									
AS	Activité 2.1.4: Intégration des dimensions sociales et environnementales									
OS	Objectif spécifique 3: Optimiser la mobilisation des ressources financières, humaines et de technologie de l'information et le contrôle de gestion basé sur les performances									axe 3
I	Pourcentages des Bâtiments Réhabilités	%	Taux fixé				40	50	50	
R	Résultat 3.1: Bâtiments réhabilités									axe 3
AS	Activité 3.1.1: réhabiliter et entretenir les bâtiments administratifs									

MINISTERE / INSTITUTION	61. MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS	26
MISSION	610. TRAVAUX PUBLICS	
PROGRAMME	206. DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES ROUTIERS	

II- Demande financière au niveau du programme

Présentation du budget du programme dans le cadre de la loi de finances

Présentations synthétiques :



Synthèse budgétaire : de manière globale (Tableau P3).

La demande budgétaire globale et sa ventilation en « ligne de référence » et mesures nouvelles (Tableau P3 : Demande budgétaire du programme) :

Tableau 5 : synthèse de la demande budgétaire du programme

		(En millier d'Ariary)					
Catégories de dépenses		EXECUTIONS		LF 2016	PREVISIONS LF 2017		
		2014	2015	2016	2017	2018	2019
Solde	LR ajustée						
	Solde estimée						
	MN						
Autres personnels et indemnités	LR ajustée						
	LF						
	MN						
Biens et services	LR ajustée						
	LF						
	MN						
Transferts	LR ajustée						
	LF						
	MN						
Total exploitation	LR ajustée			0	0	0	0
	LF			0	0	0	0
	MN			0	0	0	0
Autres dépenses de fonctionnement hors exploitation	Total hors exploitation						
	Intérêts de la dette (Cat 1)						
	Mesures Exceptionnelles (Cat 3)						
	Dépenses Exceptionnelles (Cat 4)						
	Mesures structurelles (Cat 6)						
PIP, Financement intérieur	LR ajustée			45 199 195	66 802 295	90 133 290	110 526 180
	LF			45 199 195	66 802 295	66 802 295	90 133 290
	MN					23 330 995	20 392 890
PIP, Financement extérieur	LR ajustée			150 870 074	477 517 000	553 470 000	567 947 200
	LF			150 870 074	477 517 000	477 517 000	553 470 000
	MN					75 953 000	14 477 200
Total PIP	LR ajustée			196 069 269	544 319 295	643 603 290	678 473 380
	LF			196 069 269	544 319 295	544 319 295	643 603 290
	MN			0	0	99 283 995	34 870 090
TOTAL	LR ajustée			196 069 269	544 319 295	643 603 290	678 473 380
	LF			196 069 269	544 319 295	544 319 295	643 603 290
	MN			0	0	99 283 995	34 870 090

MINISTERE / INSTITUTION	61. MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS	27
MISSION	610. TRAVAUX PUBLICS	
PROGRAMME	206. DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES ROUTIERS	

Synthèse par actions et projets : de manière globale

Tableau 6 : Actions et projet du programme (hors solde)

(En millier d'Ariary)						
	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Ensemble PROGRAMME			0	0	0	0
ACTIONS			0	0	0	0
PIP			0	544 319 295	643 603 290	678 473 380
211				386 500	49 240	60 380
215				1 500 000	2 023 880	2 481 770
237				29 168 700	31 172 370	23 470 840
246				500 000	674 630	827 260
247				99 861 000	105 289 850	76 986 440
248				300 000	404 790	496 380
283				500 000	674 640	827 280
296				1 000 000	1 349 250	1 654 510
304				88 535 495	51 736 190	14 257 530
305				7 600 000	10 254 330	12 574 380
306				11 003 500	14 846 470	18 205 610
307				4 016 500	5 419 480	6 645 720
308				200 000	269 860	330 920
310				55 720 000	61 323 490	1 679 360
312				200 000	269 850	330 920
313				10 251 000	28 537 990	15 646 700
314				11 039 400	43 519 650	46 565 880
315				137 678 000	74 370 690	243 644 240
316				800 000	1 079 420	1 323 640
317				800 000	1 079 420	1 323 650
318				800 000	1 079 410	1 323 630
319				800 000	1 079 400	1 323 610
320				800 000	1 079 400	1 323 610
321				800 000	1 079 420	1 323 650
322				800 000	1 079 410	1 323 660
323				800 000	1 079 410	1 323 620
324				800 000	1 079 180	1 323 150
325				800 000	1 079 410	1 323 630
326				1 838 500	896 700	280 440
XA5				55 178 000	58 029 960	45 978 770
XA7				12 872 000	131 880 980	140 462 670
XA9				540 700	1 139 400	1 190 880
XB3				600 000	809 550	992 710
XB5				400 000	539 710	661 820
XB6				200 000	269 850	330 920
XB8				1 000 000	1 349 260	1 654 530
XB9				350 000	472 240	579 100
XC1				100 000	134 930	165 460
XC2				3 780 000	5 100 180	6 254 110

MINISTERE / INSTITUTION	61. MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS	28
MISSION	610. TRAVAUX PUBLICS	
PROGRAMME	206. DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES ROUTIERS	
ACTION	1. SECRETARIAT GENERAL	

III- Présentation globale du cadre opérationnel (les actions) du programme

Présentation des actions du programme

Description, produits, activités et description de la cartographie (présentation succincte, la cartographie détaillée est présentée en annexe).

Présentation de l'action 1 : Le SG

Il a pour mission d'assurer la coordination, l'harmonisation et le suivi des activités des Directions Générales, des Directions, des Organismes sous tutelle et rattachés et des Services des Travaux Publics.

A ce titre, Le Secrétaire Général assure l'élaboration et la mise en œuvre de la politique du Ministère en matière d'administration et de Travaux Publics.

. Il lui revient en outre d'assurer la coordination des agences rattachées. Il s'assure du respect par les organismes rattachés ou placés sous la tutelle de l'application de la politique arrêtée par le Ministère et apprécie les performances réalisées au regard des normes applicables ainsi que des prévisions.

Description de l'action 1

Le Secrétaire Général seconde le Ministre dans l'exercice de ses attributions administratives et techniques.

INDICATEURS	EXECUTION		LF	PREVISIONS		
	2014	2015	2016	2017	2018	2019
INDICATEURS D'ENVIRONNEMENT						
Planning et normalisation des projets routiers		1	1	1	1	2
Plan d'action et stratégique		1	1	1	1	1
Parc informatique			29	29	29	29
Utilisateur de poste informatique			300	325	325	370
INDICATEURS DE PRODUITS						
Programmation budgétaire		1	1	1	1	1
Programmation des projets routiers			50	25	20	5
Maintenance informatique			90	90	90	90
Appui aux utilisateurs			2000	1500	1300	1000
Informatisation			5	10	10	15
Longueur de Route Nationale et autres Routes entretenues			200	200	250	300

MINISTERE / INSTITUTION	61. MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS	30
MISSION	610. TRAVAUX PUBLICS	
PROGRAMME	206. DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES ROUTIERS	
ACTION	2. DIRECTION GENERALE DES TRAVAUX PUBLICS	

Présentation de l'action 2 : Le DGTP

le Directeur Générale anime, coordonne, suit et contrôle les activistes des différentes directions et services placés sous son autorité. Il peut recevoir sur délégation du Ministre ou délégation du Secrétaire General pour signer les actes et correspondances qui lui sont confiés par ces derniers.

Description de l'action 2

La Direction Générale des Travaux Publics assure l'élaboration et la mise en œuvre de la politique du Ministère en matière de Travaux Publics.

INDICATEURS		EXECUTION		LF	PREVISIONS		
		2014	2015	2016	2017	2018	2019
INDICATEURS D'ENVIRONNEMENT							
	Planning et normalisation des projets routiers		1	1	1	1	1
	Longueur de Route Nationale à entretenir		12 000	12 000	12 000	12 000	12 000
INDICATEURS DE PRODUITS							
	Programmation budgétaire		1	1	1	1	1
	Programmation des projets routiers			50	25	20	5
	Longueur de Routes Nationales entretenues			6 000	6 000	7 000	8 000

V- Présentation du Programme d'Investissement Public : DGTP

Le programme d'investissement public rattaché à la DGTP est comme suit :

(En millier d'Ariary)

PIP DU PROGRAMME				Fin.	EXECUTION			LF	PREVISIONS			
Conv.	Libellé	Gr.	Baillleur		2014	2015	2016	2017	2018	2019		
PROJETS EN COURS								0	461 698 595	433 622 900	467 628 030	
211	DEGATS CYCLONIQUES - PROGRAMME DE REHABILITATION DES	A	ETAT	DTI				1 500	2 020	2 480		
		A	UE	SUB				350 000	-	-		
		A	ETAT	TVA				35 000	47 220	57 900		
215	ROUTES DE DESENCLAVEMENT	A	ETAT	RPI				1 500 000	2 023 880	2 481 770		
237	CONSTRUCTION RN 43 SAMBAINA - FARATSIHO - SOAVINANDRIANA	A	ETAT	DTI				17 900	24 150	29 610		
		A	BADEA	EE				11 953 000	12 434 000	8 587 000		
		A	ETAT	TVA				1 195 000	1 612 350	1 977 150		
		B	ETAT	DTI				21 800	29 410	36 060		
		B	ARAB SEOUD	EE				14 528 000	15 112 000	10 437 000		
		B	ETAT	TVA				1 453 000	1 960 460	2 404 020		
246	PROJET ROUTIER DANS LE FARITANY DE TOLIARY: ETUDES RN 9 ET TRAVAUX RN 34/35	A	ETAT	RPI				100 000	134 920	165 440		
		A	ETAT	TVA				100 000	134 930	165 460		
		B	ETAT	TVA				100 000	134 920	165 440		
		D	ETAT	TVA				100 000	134 930	165 460		
		E	ETAT	TVA				100 000	134 930	165 460		
		A	ETAT	RPI				1 500 000	2 023 880	2 481 780		
247	ETUDES ET TRAVAUX DE LA RN 5 SOANIERANA IVONGO-MANANARA	B	ETAT	DTI				10 500	14 170	17 380		
		B	KOWEIT	EE				16 455 000	17 116 000	12 389 000		
		B	ETAT	TVA				700 000	944 480	1 158 160		
		C	ETAT	DTI				10 250	13 830	16 960		
		C	BADEA	EE				12 404 000	12 902 000	8 910 000		
		C	ETAT	TVA				350 000	472 240	579 080		
		D	ETAT	DTI				30 500	41 150	50 460		
		D	ABU D'HABI	EE				35 789 000	37 228 000	25 710 000		
		D	ETAT	TVA				700 000	944 480	1 158 170		
		E	ETAT	DTI				13 500	18 220	22 340		
		E	ARAB SEOUD	EE				18 037 000	18 763 000	13 071 000		
		E	ETAT	TVA				900 000	1 214 330	1 489 070		
		F	ETAT	DTI				10 250	13 830	16 960		
		F	OPEP	EE				12 601 000	13 108 000	9 337 000		
		F	ETAT	TVA				350 000	472 240	579 080		
		248	FRANCHISEMENT SUR LA COTE NORD EST ET PISTES RURALES CONNEXES-STE MARIE	A	ETAT	TVA				20 000	26 990	33 100
				B	ETAT	TVA				100 000	134 930	165 460
				D	ETAT	TVA				180 000	242 870	297 820
283	GESTION DES BACS	A	ETAT	RPI				500 000	674 640	827 280		
296	CONSTRUCTION RN 44	A	ETAT	RPI				1 000 000	1 349 250	1 654 510		
304	REHABILITATION DES INFRASTRUCTURES ROUTIERES PAIR	A	ETAT	DTI				37 395	50 460	61 880		
		A	FAD	EE				79 281 000	43 810 000	4 538 000		
		A	ETAT	RPI				2 000 000	2 698 510	3 309 060		
		A	ETAT	TVA				3 493 000	4 712 940	5 779 270		
		B	ETAT	DTI				1 100	1 480	1 810		
		B	FAD	SUB				49 000	-	-		
		B	ETAT	TVA				5 000	6 740	8 260		
		C	ETAT	DTI				5 000	6 750	8 280		
		C	OPEP	EE				3 331 000	-	-		
		C	ETAT	TVA				333 000	449 310	550 970		
306	GESTION ET ENTRETIEN DES ROUTES	A	ETAT	RPI				11 003 500	14 846 470	18 205 610		
307	TRAVAUX D'ENTRETIEN COURA	A	ETAT	RPI				4 016 500	5 419 480	6 645 720		
308	FONDS D'ENTRETIEN ROUTIER (A	ETAT	RPI				200 000	269 860	330 920		
310	PROJET HIMO	A	ETAT	DTI				15 000	20 240	24 830		
		A	UE	SUB				54 705 000	59 954 000	-		
		A	ETAT	TVA				1 000 000	1 349 250	1 654 530		
312	CONSTRUCTION BY-PASS	A	ETAT	RPI				200 000	269 850	330 920		
313	TRAVAUX POST-CYCLONIQUE (ANTANANARIVO ET RN)	A	ETAT	DTI				30 000	40 480	49 640		
		A	IDA	EE				8 221 000	25 799 000	12 288 000		
		A	ETAT	TVA				2 000 000	2 698 510	3 309 060		
		A	ETAT	DTI				18 200	24 560	30 120		
314	RN9 PHASE II	A	FAD	EE				3 038 000	23 043 000	24 464 000		
		A	ETAT	TVA				715 000	964 720	1 183 000		
		B	ETAT	DTI				3 800	5 130	6 290		
		B	FSN	EE				2 504 000	2 605 000	2 699 000		
		B	ETAT	TVA				250 000	337 310	413 630		
		C	ETAT	DTI				21 400	28 870	35 400		
		C	COREESUD	EE				3 564 000	15 263 000	16 204 000		
		C	ETAT	TVA				925 000	1 248 060	1 530 440		

PIP DU PROGRAMME				Fin.	EXECUTION		LF	PREVISIONS			
Conv.	Libellé	Gr.	Baillleur		2014	2015	2016	2017	2018	2019	
PROJETS EN COURS								0	461 698 595	433 622 900	467 628 030
315	PROJET ROUTIER 11È FED	A	ETAT	DTI				100 000	134 930	165 460	
		A	UE	SUB				134 578 000	70 188 000	238 515 200	
		A	ETAT	TVA				3 000 000	4 047 760	4 963 580	
316	RÉHABILITATION DE LA RN.34 A	A	ETAT	RPI				800 000	1 079 420	1 323 640	
317	PROJET DE RÉHABILITATION DE	A	ETAT	RPI				800 000	1 079 420	1 323 650	
318	RECONSTRUCTION DES OUVRAG	A	ETAT	RPI				800 000	1 079 410	1 323 630	
319	RÉHABILITATION DE LA RN.31 C	A	ETAT	RPI				800 000	1 079 400	1 323 610	
320	RÉHABILITATION DE LA RN.32 C	A	ETAT	RPI				800 000	1 079 400	1 323 610	
321	RÉHABILITATION DE LA RN.33 B	A	ETAT	RPI				800 000	1 079 420	1 323 650	
322	RÉHABILITATION DE LA RN.5 TC	A	ETAT	RPI				800 000	1 079 410	1 323 660	
323	RÉHABILITATION DE LA RNS.57	A	ETAT	RPI				800 000	1 079 410	1 323 620	
324	RÉHABILITATION DE LA RNT.3B	A	ETAT	RPI				800 000	1 079 180	1 323 150	
325	RÉHABILITATION DE LA RN.33 A	A	ETAT	RPI				800 000	1 079 410	1 323 630	
326	ETUDES DE LA RECONSTRUCTION DU PONT FIHERENANA	A	ETAT	DTI				2 500	3 370	4 130	
		A	FAD	EE				1 669 000	668 000	-	
		A	ETAT	TVA				167 000	225 330	276 310	
PROJETS EN PERSPECTIVE								70 590 700	193 748 860	190 941 380	
XA5	AIDE D'URGENCE POST CATASTROPHE	A	ETAT	DTI				50 000	67 460	82 720	
		A	BEI	EE				53 128 000	55 264 000	42 587 000	
		A	ETAT	TVA				2 000 000	2 698 500	3 309 050	
XA7	REHABILITATION RN13-RN6- RNT12A-RN5A	A	ETAT	DTI				30 000	40 470	49 620	
		A	BEI	EE				10 842 000	129 142 000	137 104 000	
		A	ETAT	TVA				2 000 000	2 698 510	3 309 050	
XA9	REHABILITATION DES INFRASTRUCTURES ROUTIERES PAIR (PHASE II)	A	ETAT	DTI				1 700	2 290	2 810	
		A	FAD	SUB				490 000	1 071 000	1 107 000	
		A	ETAT	TVA				49 000	66 110	81 070	
XB3	REHABILITATION RNT.23 IHOSY	A	ETAT	RPI				600 000	809 550	992 710	
XB5	AUTOROUTE RN 2	A	ETAT	RPI				200 000	269 860	330 920	
		A	ETAT	TVA				200 000	269 850	330 900	
XB8	RECONSTRUCTION DE PONT DE	A	ETAT	RPI				1 000 000	1 349 260	1 654 530	



MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

CDMT 2017-2019



Octobre 2016

Table des matières

ACRONYMES ET ABREVIATIONS	iv
INTRODUCTION	1
SYNTHESE AU NIVEAU DU MINISTERE.....	2
I- Missions et choix stratégiques	2
1- Mission	2
2- Stratégie sectorielle.....	3
3- Présentation des difficultés et défis pour les trois prochaines années.....	5
II- Synthèse budgétaire du ministère	6
2.1. Cadre général	6
2.2. Rappel des prévisions du PDSS.....	7
2.3. Synthèse de la demande budgétaire	8
III- Synthèse du besoin en ressources humaines.....	8
IV- Présentation des programmes	9
PRESENTATION DU PROGRAMME 024 : Administration et Coordination	12
I- Présentation du programme, de la stratégie et du projet de performance	12
1.1. Présentation de la stratégie du programme	12
1.2. Présentation de son cadre logique.....	12
1.3. Présentation du Projet de Performance.....	13
II- Demande financière au niveau du programme.....	14
2.1. Présentation du budget du programme 024 dans le cadre de la loi de finances.....	14
III- Besoins en ressources humaines au niveau du programme 024	17
IV- Présentation globale du cadre opérationnel du programme(les actions)	17
4.1. Présentation des actions du programme	17
V- Présentation du Programme d'Investissement Public	18
PRESENTATION DU PROGRAMME 502 : Fourniture de soins de santé de base	19
I. Présentation du programme, de la stratégie et du projet de performance	19
1.1. Présentation de la stratégie du programme	19
1.2. Présentation de son cadre logique.....	19
1.3. Présentation du Projet de Performance.....	19
II. Demande financière au niveau du programme 502.....	21
2.1. Présentation du budget du programme dans le cadre de la loi de finances.....	21
2.2. Synthèse par actions et projets : de manière globale du programme 502	23
III. Besoin en ressources humaines au niveau du programme 502.....	24
IV. Présentation globale du cadre opérationnel du programme(les actions)	24
Description des actions du programme 502 :	24

V. <i>Présentation des Projets d'Investissement Publics (PIP) du Programme 502</i>	25
PRESENTATION DU PROGRAMME 503 : La fourniture de services de santé hospitaliers.....	26
I- Présentation du programme, de la stratégie et du projet de performance	26
1.1. Présentation de la stratégie du programme	26
1.2. Présentation de son cadre logique.....	26
1.3. Présentation du Projet de Performance du Programme 503.....	27
II- Demande financière au niveau du programme.....	27
2.1. Présentation du budget du programme dans le cadre de la loi de finances.....	27
2.2. Synthèse budgétaire : de manière globale du Programme 503.....	29
2.3. Synthèse par actions et projets : de manière globale du Programme 503	29
III- Besoin en ressources humaines au niveau du programme.....	30
IV- Présentation globale du cadre opérationnel (les actions) du programme 503	30
Description des actions du programme 503 :	30
V- <i>Présentation des Projets d'Investissement Publics (PIP) du Programme 503</i>	31
PRESENTATION DU PROGRAMME 504 : La fourniture de médicaments, consommables et autres produits..	32
I. Présentation du programme, de la stratégie et du projet de performance.	32
1.1. Présentation de la stratégie du programme 504	32
1.2. Présentation de son cadre logique.....	32
1.3. Présentation du Projet de Performance Programme 504.....	33
II. Demande financière au niveau du programme 504.....	33
2.1. Présentation du budget du programme dans le cadre de la loi de finances.....	33
2.2. Synthèse budgétaire du Programme 504.....	34
2.3. Synthèse par actions et projets : de manière globale du Programme 504	35
III. Besoin en ressources humaines au niveau du programme 504.....	35
IV. Présentation globale du cadre opérationnel du programme 504.....	35
4.1. Description des actions du programme 504 :	35
V. Présentation des Projets d'Investissement Publics (PIP) du Programme 504	36
PRESENTATION DU PROGRAMME 505 : La lutte contre les maladies	37
I. Présentation du programme, de la stratégie et du projet de performance	37
1.1. Présentation de la stratégie du programme 505	37
1.2. Présentation de son cadre logique.....	37
1.3. Présentation du Projet de Performance du Programme 505.....	38
II. Demande financière au niveau du programme 505.....	41
2.1. Présentation du budget du programme dans le cadre de la loi de finances.....	41
2.2. Synthèse budgétaire du Programme 505.....	42
2.3. Synthèse par actions et projets du Programme 505	42
III. Besoin en ressources humaines au niveau du programme 505.....	43
IV. Présentation globale du cadre opérationnel du programme 505.....	43

V. <i>Présentation des Projets d'Investissement Publics (PIP) du Programme 505</i>	45
PRESENTATION DU PROGRAMME 506 : Survie et développement de la mère et de l'enfant	46
I- Présentation du programme, de la stratégie et du projet de performance	46
1.1. Présentation de la stratégie du programme 506	46
1.2. Présentation de son cadre logique	46
1.3. Présentation du Projet de Performance du Programme 506.....	47
II- Demande financière au niveau du programme.....	49
2.1. Présentation du budget du programme dans le cadre de la loi de finances.....	49
2.2. Synthèse budgétaire du Programme 506.....	50
2.3. Synthèse par actions et projets : de manière globale	51
III- Besoin en ressources humaines au niveau du programme.....	51
IV- Présentation globale du cadre opérationnel du programme 506.....	52
4.1. Description des actions du programme 506 :	52
V- Présentation des Projets d'Investissement Publics (PIP) du Programme 506	52
ANNEXES.....	53

ACRONYMES ET ABREVIATIONS

AC	: Agent Communautaire
ACSQDA	: Agence de Contrôle de la Sécurité et Qualité des Denrées Alimentaires
ACSQDA	: Agence de Contrôle de la Sécurité sanitaire et de Qualité des Denrées Alimentaires
ACT	: Artemisinin Combined Therapy
AFD	: Agence Française de Développement
AME	: Allaitement Maternel Exclusif
AMM	: Autorisation de Mise sur le Marché
AMM	: Agence du Médicament de Madagascar
ANH	: Agence Nationale Hospitalière
ARMMN	: Accélération de la Réduction de la Mortalité Maternelle et Néonatale
ARV	: AntiRétroviral
AS	: Agent de Santé
AVC	: Accident Vasculaire Cérébral
BAD	: Banque Africaine de Développement
BCC	: Bureau Central de Coordination de projets
BM	: Banque Mondiale
C4D	: Communication for Development (Communication pour le Développement)
CACSU	: Cellule d'Appui à la mise en œuvre de la Couverture Santé Universelle
CAI	: Cellule d'Audit Interne
CAID	: Campagne d'Aspersion Intra Domiciliaire d'insecticides
CAMUM	: Centre d'Aide Médicale d'Urgence de Madagascar
CBMT	: Cadre Budgétaire à Moyen Terme
CCDS	: Comité de Coordination du Développement Sanitaire
CDMT	: Cadre de Dépense à Moyen Terme
CDT	: Centre de Diagnostic et de Traitement
CGL	: Comité de Gestion Logistique
CHRD	: Centre Hospitalier de Référence de District
CHRR	: Centre Hospitalier de Référence Régionale
CHU	: Centre Hospitalier Universitaire
CNS	: Comptes Nationaux de Santé
CNTS	: Centre National de Transfusion Sanguine
CoGe	: Comité de Gestion
CoSan	: Comité de Santé
CPN	: Consultation Pré Natale
CRENAM	: Centres de Récupération et d'Education Nutritionnelle Ambulatoire de la malnutrition
	: aigüe Modérée
CRENAS	: Centres de Récupération et d'Education Nutritionnelle Ambulatoire de la malnutrition
	: aigüe Sévère sans complication
CRENI	: Centres de Récupération et d'Education Nutritionnelle Intensive
CSB	: Centre de Santé de Base
CSBu	: Cellule du Suivi Budgétaire
CSU	: Couverture Santé Universelle
CT	: Centre de Traitement
CTD	: Collectivités Territoriales Décentralisées
CTS	: Comité Technique de Suivi de projets
DAAF	: Direction des Affaires Administratives et Financières
DAMM	: Direction de l'Agence de Médicaments de Madagascar

DDS	: Direction des Districts Sanitaires
DDS	: Direction des Districts Sanitaires
DEP	: Direction des Études et de la Planification
DGEHU	: Direction Générale des Etablissements Hospitalo-Universitaires
DGS	: Direction Générale de la Santé
DHRD	: Direction des Hôpitaux de Référence Régionale et de District
DIFP	: Direction des Instituts de Formation des Paramédicaux
DLI/SIDA	: Direction de Lutte contre les IST/SIDA
DLMNT	: Direction de Lutte contre les Maladies Non Transmissibles
DLP	: Direction de Lutte contre le Paludisme
DLT	: Direction de Lutte contre la Tuberculose
DMM	: Distribution de Masse de Médicaments
DMMGI	: Distribution de Masse de Médicaments Généralisée et Intégrée
DOEB	: Document d'Orientation et d'Elaboration du Budget
DOTS	: Directly Observed Treatment Short Course
DOTS	: Directly Observed Treatment Short Course
DP	: Direction du Partenariat
DPEV	: Direction du Programme Elargi de Vaccination
DPLMT	: Direction de la Pharmacie, du Laboratoire et de la Médecine Traditionnelle
DPLMT	: Direction de la Pharmacie, des Laboratoires et de la Médecine Traditionnelle
DPS	: Direction de la Promotion de la Santé
DRH	: Direction des Ressources Humaines
DRSP	: Direction Régionale de la Santé Publique
DSFa	: Direction de la Santé Familiale
DSI	: Direction du Système d'Information
DVSSE	: Direction de la Veille Sanitaire et de la Surveillance Epidémiologique
EAA	: Etablissements Agro-Alimentaires
EAH	: Eau, Assainissement et Hygiène
EDS	: Enquête Démographique et de Santé
EMAD	: Equipe Managériale du District
ENAM	: École Nationale d'Administration de Madagascar
ENSOMD	: Enquête Nationale pour le Suivi des Objectifs du Millénaire pour le Développement
EPM	: Enquête Périodique auprès des Ménages
EPP	: Ecole Primaire Publique
ERC	: Etablissements de Restauration Collective
FANOME	: Fonds d'Approvisionnement Nonstop en Médicaments Essentiels (Fandraisana Anjara No Mba Entiko)
FBR	: Financement Basé sur des Résultats
FE	: Fons d'Equité
FEH	: Fonds d'Equité Hospitalier
FFOM	: Forces, Faiblesses, Opportunités, Menaces
FO	: Fistule Obstétricale
GAVI	: Global Alliance for Vaccination and Immunization
GPEECC	: Gestion Prévisionnelle des Effectifs, des Emplois et des Compétences et Carrières
HSB	: Hommes ayant des rapports Sexuels avec les Hommes
HTA	: Hypertension artérielle
ICAM	: Intoxication Collective par Animaux Marins
IDH	: Indice de Développement Humain

IEC/CCC	: Information Education Communication/Communication pour le Changement de Comportement
IFIRP	: Institut de Formation Inter-Régional des Paramédicaux
IHP+	: International Health Partnership (Partenariat International Elargi de la Santé)
INSPC	: Institut National de Santé Publique et Communautaire
INSTAT	: Institut National de la Statistique
ISF	: Indice Synthétique de Fécondité
ISFPF	: Institut Supérieur Privé de Formation des Paramédicaux
IST	: Infection Sexuellement Transmissible
JANS	: Joint Assesment of National health Strategies
KIA	: Kit Individuel d'Accouchement
LNCQ	: Laboratoire National de Contrôle de la Qualité
LR	: Ligne de Référence
MCNT	: Maladies Chroniques Non Transmissibles
ME	: Mesure Exceptionnelle
MEP	: Ministère de l'Economie et de la Planification
MER	: Maladies Emérgentes et Reémérgentes
MFB	: Ministère des Finances et du Budget
MID	: Moustiquaire Imprégnée à efficacité Durable
MMR	: Maternité à Moindre Risque
MN	: Mesure Nouvelle
MNT	: Maladies Non Transmissibles
MSANP	: Ministère de la Santé Publique
MTN	: Maladies Tropicales Négligées
ODD	: Objectifs de Développement Durable
OFNALAT	: Office National de Lutte Anti-Tabac
OHT	: One Health Tool
OMD	: Objectifs du Millénaire pour le Développement
OMS	: Organisation Mondiale de la Santé
ONG	: Organisation Non Gouvernementale
PAC	: Paquet d'Activités Communautaires
PAIS	: Programme d'Action pour l'Intégration des intrants de Santé
PASSOBA	: Programme d'Appui aux Services Sociaux de Base
PCA	: Paquet Complémentaire d'Activités
PCIMEC	: Prise en Charge Intégrée des Maladies de l'Enfant au niveau Communautaire
PDC	: Plan de Développement Communal
PDD	: Plan de Développement des Districts
PDR	: Plan de Développement Régional
PDSS	: Plan de Développement du Secteur Santé
PECMAS	: Prise en Charge de la Malnutrition Aigüe Sévère
PEH	: Projet d'Etablissement Hospitalier
PEV	: Programme Elargi de Vaccination
PF	: Planification Familiale
PGDI	: Projet de Gouvernance et de Développement Institutionnel
PhaGDis	: Pharmacie de Gros du District
PhaGeCom	: Pharmacie à Gestion Communautaire
PIB	: Produit Intérieur Brut
PIP	: Programme d'Investissement Public

PMA	: Paquet Minimum d'Activités
PNDRHS	: Plan National de Développement des Ressources Humaines de Santé
PNL	: Programme National de Lutte
PNRS	: Politique Nationale de Recherche pour la Santé
PNS	: Politique Nationale de Santé
PNSC	: Politique Nationale en Santé Communautaire
PNUD	: Programme des Nations Unies pour le Développement
PPA	: Parité de Pouvoir d'Achat
PRMP	: Personne Responsable des Marchés Publics
PS	: Professionnelle du Sexe
PSRSIS	: Plan Stratégique de Renforcement du Système d'Information Sanitaire
PTA	: Plan de Travail Annuel
PTF	: Partenaires Techniques et Financiers
PTME	: Prévention de la Transmission Mère Enfant
PVVIH	: Personne Vivant avec le Virus de l'Immunodéficience Humaine
RMA	: Rapport Mensuel d'Activités
RSH	: Rapports de Surveillance Hebdomadaire
RSI	: Règlement Sanitaire International
SDSP	: Service de District de la Santé Publique
SFPP	: Service de la Formation et du Perfectionnement du Personnel
SG	: Secrétariat Général
SIDA	: Syndrome d'Immuno Déficience Acquise
SIG	: Système d'Information et de Gestion
SILOP	: Service des Infrastructures, de la Logistique et du Patrimoine
SIMR	: Surveillance Intégrée des Maladies et Ripostes
SIS	: Système d'Informations Sanitaires
SLMEN	: Service de Lutte contre les Maladies Epidémiques et Négligées
SLMV	: Service de Lutte contre les Maladies liées aux Modes de Vie
SLRC	: Service de la Législation, de la Réglementation et du Contentieux
SMN	: Santé Maternelle et Néonatale
SMS	: Service Médico-Social
SNISE	: Système National Intégré de Suivi Evaluation
SONU	: Soins Obstétricaux Néonataux d'Urgence
SONUB	: Soins Obstétricaux Néonataux d'Urgence de Base
SONUC	: Soins Obstétricaux Néonataux d'Urgence Complets
SORHGEC	: Service de l'Observatoire des Ressources Humaines et Gestion des Effectifs et des Compétences
SRPI	: Service des Relations Publiques et Internationales
SSME	: Semaine de la Santé de la Mère et de l'Enfant
STD	: Services Techniques Déconcentrés
SURECa	: Service des Urgences et des Ripostes aux Épidémiologies et Catastrophes
SWAP	: Sector Wide Approach (Approche sectorielle élargie)
TBMR	: Tuberculose Multi-Résistante
TDR	: Test de Diagnostic Rapide
TDS	: Travailleurs du Sexe
TIAC	: Toxi-Infection Alimentaire Collective
TIC	: Technologie de l'Information et de la Communication
TPB +	: Tuberculose Pulmonaire Bactériologiquement confirmé

TPI	: Traitement Préventif Intermittent
UASM	: Unité d'Approvisionnement en Solutés Massifs
UCP	: Unité de Coordination de Projets
UDI	: Utilisateurs de Drogues Injectables
UE	: Union Européenne
UNFPA	: Fonds des Nations Unies pour la Population
UNICEF	: Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
UTGL	: Unité Technique de Gestion Logistique
VBG	: Violence Basée sur le Genre
VIH	: Virus de l'Immuno déficience Humaine

MINISTERE / INSTITUTION	71.MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE	1
MISSION	710. SANTE	

INTRODUCTION

Madagascar, est une île du continent africain classée quatrième du monde de par sa superficie estimée à 587 047 km². Il se situe au sud-ouest de l'Océan Indien et est séparé de 400 km de la côte sud-est de l'Afrique par le canal de Mozambique. Il s'étend sur une longueur de 1.500 km entre le Cap Sainte-Marie au sud et le cap d'Ambre à l'extrême nord. Le pays est constitué de 60% de zones enclavées et inaccessibles, surtout pendant la saison des pluies.

Sa population est estimée à plus de 23, 8 millions d'habitants en 2015 (source : www.statistiques-mondiales.com) avec un taux de croissance moyen estimé à 2,5% par an (EPM) 2010.

Il est fortement dépendant du reste du monde. Le commerce extérieur est essentiellement constitué de produits agricoles, des produits de la pêche et des mines. Le taux de croissance annuel du PIB tourne au tour de 3% depuis 2012. Cependant, plus de la moitié de la population malgache vit dans l'extrême pauvreté 1,25 dollars Parité du Pouvoir d'Achat (PPA) de 2005 de la Banque Mondiale.

Sur le plan administratif, Madagascar est subdivisé en 6 provinces autonomes, 22 régions, 119 districts, 1 500 communes et 17.500 Fokontany.

Au titre de l'organisation du système sanitaire, à Madagascar on compte quatre niveaux:

- le niveau central;
- le niveau intermédiaire ou régional;
- le niveau périphérique ou district ;
- le niveau communautaire.

Quant aux soins de santé, ils sont organisés suivants trois échelons:

- Le premier échelon au niveau du district sanitaire en charge de la fourniture de services au niveau communautaire et des formations sanitaires de base offrant le Paquet Minimum d'Activités (PMA);
- Le deuxième échelon est constitué par les Centres Hospitaliers de Référence de District (CHRD) sans chirurgie assurant le Paquet Complémentaire d'Activités (PCA) et les CHRD avec chirurgie représentant les hôpitaux de premier recours ou de premier niveau de référence;

Le troisième échelon est formé par les Centres Hospitaliers de Référence Régionale (CHRR) et les Centres Hospitalier Universitaires (CHU) qui sont les hôpitaux de deuxième recours ou de deuxième référence. Sur le plan budgétaire, l'enveloppe allouée au Ministère de la Santé Publique (MSANP) par rapport au budget global de l'Etat tourne autour de 7% environ depuis 2013. Les principaux acteurs du processus d'élaboration et de suivi de l'exécution du budget au niveau du MSANP constituent la DAAF et la DEP. Les travaux de préparation budgétaire démarrent dès la réception de la lettre de cadrage budgétaire du MFB au plus tard avant fin mai de l'année N. Les avant-projets de budget sont préparés et envoyés au MFB au plus tard avant mi-août de l'année N pour le budget N+1.

Le Ministère des Finances et du Budget (MFB) a élaboré et mis à la disposition des ministères et institutions un canevas de préparation appelé « Document d'Orientation et d'Elaboration du Budget (DOEB) » qui est à moyen terme.

Le Cadre des Dépenses à Moyen Termes (CDMT) n'est pas intégré actuellement dans le processus budgétaire. Cependant, le MSANP a fait une tentative d'élaboration de CDMT 2009-2011 en 2008 sans suite.

Dans le cadre de l'élaboration du budget 2017, le MFB, avec le concours de l'UE, a entrepris l'élaboration de CDMT pour 6 ministères cibles. Ainsi le CDMT initial a été élaboré une fois le DOEB élaboré et validé lors des pré-conférences budgétaires, d'avril à mai 2016. Puis une version cadrée, le présent document, a été élaborée en septembre 2016, sur la base de la lettre de cadrage (crédits 2017) transmise par le MFB en août 2016, mais aussi du CBMT intégrant le cadrage des années 2018 et 2019. Ce document a été présenté lors des conférences budgétaires (octobre 2016).

Bien que n'ayant pas été entièrement intégré à la préparation de la loi de finances 2017, le CDMT doit devenir à l'avenir l'outil de base de l'élaboration du budget.

Le corps du document CDMT 2017-2019 présente deux (2) parties : la première partie porte sur la présentation des données de synthèse au niveau ministère et la deuxième partie porte sur la présentation des données des programmes.

MINISTERE / INSTITUTION	71.MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE	2
MISSION	710. SANTE	

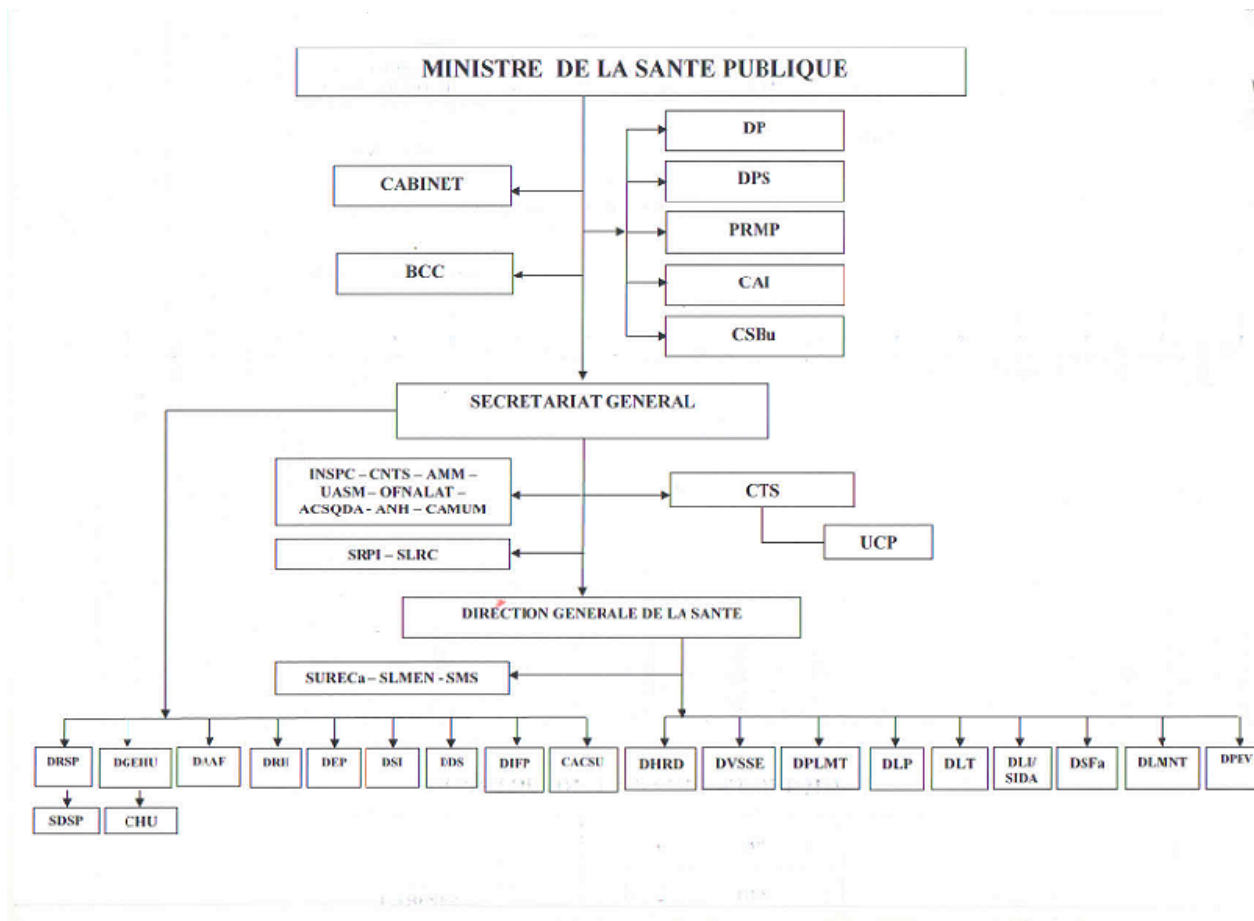
SYNTHESE AU NIVEAU DU MINISTERE

I- Missions et choix stratégiques

1- Mission

Le Ministère de la Santé Publique est chargé de la conception, de la coordination, de la mise en œuvre et du suivi de l'application de la Politique Gouvernementale en matière de santé, notamment le Plan National de Développement, la Politique Nationale de Santé et le Plan de Développement du Secteur de la Santé, en conformité avec les dispositions des lois n° 2011-002 du 15 juillet 2011 et n° 2011-003 du 1er août 2011. Les missions du Ministère de la Santé Publique s'inscrivent dans la stratégie de réduction de toute forme d'exclusion sanitaire et de la nouvelle perspective de couverture santé universelle. En outre, la promotion du genre ainsi que la protection des droits de l'homme figurent parmi les missions du Département Sanitaire. Pour mettre en œuvre ses missions il a besoin de la mise à disposition des ressources financières nécessaires. Les points ci-dessous donnent sa demande budgétaire au titre des trois prochaines années.

ORGANIGRAMME



MINISTERE / INSTITUTION	71. MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE	3
MISSION	710 SANTE	

2- Stratégie sectorielle

Le Ministère de la Santé Publique dispose actuellement d'un document stratégique « Plan de Développement du Secteur Santé (PDSS) 2017-2019 » qui découle du Plan National de Développement (PND) dans son axe 4 Capital humain adéquat au processus de développement. Il est articulé aussi à la Politique Générale de l'Etat. Face aux grands défis de redressement économique, social et sanitaire que le pays doit relever à l'issue de la crise sociopolitique qu'il a traversé, il a été impératif de réorganiser le futur du secteur santé. En effet, les efforts de développement sanitaire durant les deux dernières décennies ont été annihilés par les contextes de privation et d'instabilité politique vécus dernièrement. Le chantier de conception de ce PDSS 2015-2019 a démarré en janvier 2014 et a vu la participation de toutes les entités à chaque niveau du système de santé et des PTF depuis l'analyse situationnelle jusqu'à sa validation finale.

L'Etat Malagasy, avec l'appui des PTF, a réalisé des efforts importants pour améliorer la santé de sa population. Des acquis positifs ont été enregistrés notamment dans l'amélioration de la couverture sanitaire, la mise aux normes des plateaux techniques, la lutte contre les maladies en particulier le paludisme, la tuberculose et le VIH/Sida, la réduction de la mortalité infantile. Mais parallèlement, des évolutions non satisfaisantes sont enregistrées dans d'autres domaines particulièrement en ce qui concerne la santé de la mère et du nouveau-né (stagnation à un niveau élevé du ratio de mortalité maternelle), la santé des adolescents et des jeunes (menacée par les grossesses précoces, les IST/VIH/Sida, les avortements clandestins, la consommation de tabac et de drogues), les maladies transmissibles (persistance ou émergence de maladies endémiques ou épidémiques comme la peste, la rage, et la bilharziose), les maladies non transmissibles (recrudescence entre autres des cas d'hypertension artérielle, de diabète et des traumatismes).

Des causes spécifiques reliées aux programmes de santé sont évoquées pour expliquer ces contre-performances telles que les difficultés d'intégration des activités de formation et de supervision des programmes verticaux, l'insuffisance de couverture sanitaire pour certains soins et services dans le domaine de la santé maternelle et infantile, la défaillance dans la prise en charge de certaines maladies transmissibles et non transmissibles liée à l'insuffisance de financement et à la faible fonctionnalité de la référence contre référence entravant la continuité et la qualité des services. D'autres causes plus générales et à dimension transversale méritent aussi d'être prises en compte

A toutes ces causes s'ajoutent des contraintes externes telles que le sous-financement du secteur et l'inefficacité de l'aide au développement sanitaire ainsi que la faible participation de la communauté et de la société civile aux activités promotionnelles, préventives et curatives.

Tous ces facteurs ont été pris en considération lors de la planification des interventions dans le cadre de ce PDSS 2015-2019 qui se base sur la préservation des acquis et l'apport de mesures correctrices dans les domaines défaillants.

Sa mise en œuvre doit concourir à la réalisation de la vision suivante « En 2030, l'ensemble de la population malgache est en bonne santé dans un environnement sain, ayant une vie meilleure et productive ». A la lumière des problèmes identifiés, six axes prioritaires ont été retenus : (i) l'amélioration de l'offre de services et de l'utilisation de soins intégrés à tous les niveaux ; (ii) la stimulation de la demande de services et de l'utilisation des soins à tous les niveaux ; (iii) le renforcement de l'organisation et de la gestion du système de santé ; (iv) l'amélioration de la santé de la mère et de l'enfant ; (v) le renforcement de la lutte contre les maladies ; et (vi) la promotion des comportements sains et protection de la santé.

Les efforts seront axés principalement sur les points suivants :

- l'amélioration de l'accessibilité géographique et financière de la population à des offres de soins promotionnels, préventifs et curatifs de qualité, à tous les niveaux, avec les plateaux techniques adéquats et les intrants nécessaires ;
- la stimulation de la demande et de l'utilisation des services ainsi que le renforcement des activités de promotion et de protection de la santé ;
- la couverture équitable et de qualité en infrastructures sanitaires ;

MINISTERE / INSTITUTION	71. MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE	4
MISSION	710 SANTE	

- la participation effective, coordonnée et efficace du Gouvernement, des PTF, de la Société Civile, des Collectivités Territoriales Décentralisées (CTD) et de la communauté à la mise en œuvre et au financement des interventions sanitaires;
- la décentralisation/déconcentration du système de santé ;
- l'amélioration du Système d'Information Sanitaire qui nécessite l'acquisition des données sanitaires fiables, prompts et disponibles à toutes les parties prenantes, la rétro information, l'analyse des indicateurs pour le suivi et évaluation des résultats aux fins d'une prise de décision adéquate ;
- la mise en œuvre des interventions à haut impact pour accélérer la réduction des mortalités maternelle et infantile, réduire les prévalences des principales maladies transmissibles (VIH/SIDA, paludisme et tuberculose), celles des maladies négligées et des maladies non transmissibles ;

Par ailleurs, les priorités du Ministère de la Santé comprennent : la Couverture santé universelle, le Renforcement du Système de Santé et l'Accélération de la Réduction de la Mortalité Maternelle et Néonatale.

La mise en œuvre de ce plan repose sur les quatre principes directeurs suivants : (i) l'intégration des activités et des ressources; (ii) la coordination des activités, (iii) l'utilisation rationnelle des ressources et (iv) la redevabilité mutuelle des acteurs. Etant un document de référence stratégique, le PDSS nécessite la disponibilité d'un plan de mise en œuvre pluriannuel avec le positionnement de l'Etat et des PTF. Il doit aussi se décliner en des plans de développement en santé au niveau des régions, des districts et des Communes. Enfin, chaque structure du système de santé élabore son plan de travail annuel conformément au PDSS 2015-2019.

La mise en œuvre de ce PDSS est pilotée et coordonnée par des structures définies à cet effet. Le suivi des de sa réalisations se fera à travers des revues semestrielles et annuelles. Une évaluation se fera à mi-parcours et à la fin du quinquennat sera effectuée. Le suivi et l'évaluation vont permettre d'apprécier l'évolution des indicateurs de performance définis dans le cadre de suivi du SNISE, du PND et du document de performance du MSANP, et aider ainsi à la prise de décisions appropriées.

Le succès de la mise en œuvre de ce plan dépendra surtout de la volonté politique et de l'engagement du Gouvernement pour appuyer sa mise en œuvre. Il s'agit entre autres de son adhésion à la Déclaration d'Abuja, de sa compréhension de la nécessité d'assurer la disponibilité et la motivation des agents de santé et de la poursuite du paiement des fonds de contrepartie. L'adhésion, l'alignement et l'implication technique et financière des PTF, de la Société civile, du secteur privé, des Collectivités Territoriales Décentralisées (CTD) et de la Communauté aux interventions décrites dans ce plan sont aussi requis. La mauvaise gouvernance, les crises sociopolitiques récurrentes, les changements fréquents des responsables, la politisation de l'administration, le non-respect de la continuité de l'Etat dans l'administration des services publics, la suspension des aides budgétaires par les PTF et l'influence négative encore prépondérante des us et coutumes constituent autant de risques majeurs pouvant entraver l'atteinte des objectifs fixés.

Recadrage de la stratégie sectorielle

Les capacités financières du CDMT 2017 – 2019 ne sont pas compatibles avec la budgétisation du plan stratégique du secteur santé (PDSS). Il est important lors du prochain exercice (CDMT 2018 – 2020) de définir les actions prioritaires découlant des priorités sectorielles, à savoir : la Couverture Santé Universelle, le Renforcement du Système de Santé et l'Accélération de la Réduction de la Mortalité Maternelle et Néonatale. Ce programme d'action sectorielle prioritaire présentera de nouvelles cibles à atteindre. Sur cette base, une nouvelle projection financière doit être établie, précisant le financement prévu par la stratégie.

MINISTERE / INSTITUTION	71. MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE	5
MISSION	710 SANTE	

3- Présentation des difficultés et défis pour les trois prochaines années

3.1. Engagements pris

Les grands défis du Ministère de la santé sont de renforcer le système de santé, afin d'asseoir un système efficient, redevable avec une bonne gestion et une bonne gouvernance. La couverture en santé universelle que le Ministère instaurera à partir de cette année permettra à toutes les couches de la population l'accès aux soins de santé. Elle est d'une grande importance et le Ministère investit beaucoup dans sa mise en œuvre. De même pour la santé mère-enfant, les efforts seront concentrés aux activités qui tendent vers les ODD. Mais malgré ces priorités, la première mission du Ministère est de faire de son mieux pour éviter les maladies qui augmenteront la mortalité à tout âge, d'où le renforcement de la lutte contre les maladies.

Ainsi, les deux principaux engagements pris par le Ministère de la santé sont axés :

- d'une part sur les financements de la vaccination qui permettra de protéger les enfants de plusieurs maladies. Il est surtout financé par le GAVI Alliance. Mais les difficultés résident sur l'incapacité de l'Etat à honorer à 100 % le cofinancement dont l'échéance est annuelle. Ce qui entraîne un grand risque de suspension de financement.
- D'autre part, le financement de la lutte contre les grandes endémies telles que le paludisme, la tuberculose et le VIH/Sida qui est supporté en grande partie par le GFATM. Comme pour la vaccination, les difficultés rencontrées sur le non-paiement des contreparties de l'Etat risque la suspension du financement.

Pour ces 2 engagements, les principales recommandations sont de prévoir et tenir compte dans le projet de lois de finances annuelles ces contreparties.

3.2. Analyse des forces et faiblesses/opportunités et menaces

Afin d'atteindre les résultats escomptés, les Forces du Ministère résident sur:

- La disponibilité des différents documents de références nationaux et sectoriels tels que PND-PNS-PDSS
- L'acquisition des bonnes pratiques en matière de santé publique qui nécessite une mise à l'échelle : l'approche 5S TQM Kaizen (Sivanina, Sokajiana, Sasana, Soratana, Saintsainina), qualité sociale et communes championnes, financement basé sur la performance, interventions communautaires,
- La disponibilité des ressources humaines qualifiées en attente de poste à la DRH du Ministère.
- La mise en œuvre du Plan Stratégique de Renforcement du SIS avec l'appui des partenaires;
- La disponibilité d'un circuit d'approvisionnement des intrants de santé aux normes

Seulement, il faut tenir compte plusieurs faiblesses qu'il faut surmonter, à savoir :

- la faible capacité de leadership et de management des responsables à tous les niveaux;
- La sous-utilisation des outils de gestion de base des ressources humaines
- l'approche GPEEC non appliqué
- la déficience en gestion des informations;
- la défaillance en matière de coordination et d'harmonisation du SIS;
- la déficience en logiciels, en matériels informatiques et en moyens de communication;
- la faible capacité de planification et de gestion des recherches sur le système de santé;
- la faible sécurisation des fonds et du magasin des PhaGCom entraînant des vols et des détournements;
- la gamme de médicaments requis par structures sanitaires incomplets auprès du central d'achat SALAMA
- la rupture de stock en intrants trop fréquente au niveau des PhaGeCom et des PhaGeDis;
- la difficulté d'accessibilité géographique et financière des centres de référence
- les infrastructures publiques et les plateaux techniques ne sont pas aux normes;
- la faible capacité en gestion des finances publiques des acteurs
- la verticalisation des programmes de santé;

MINISTERE / INSTITUTION	71. MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE	6
MISSION	710 SANTE	

Néanmoins, plusieurs opportunités s’offrent au niveau du système dont il faut saisir, telles que :

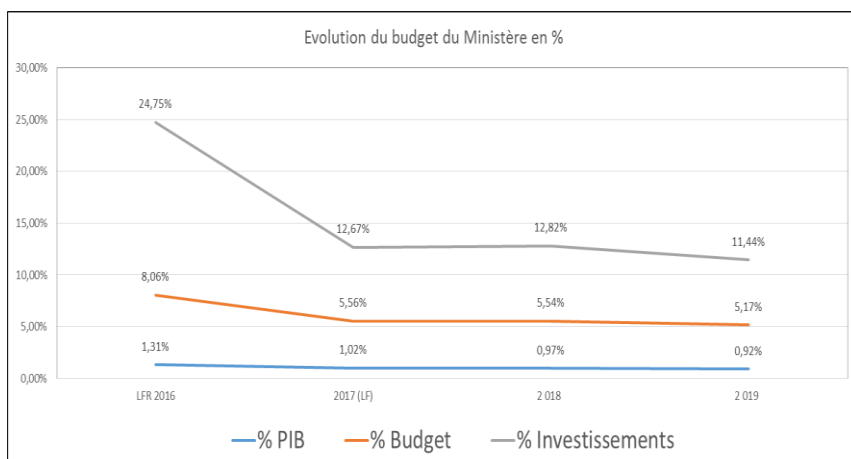
- la volonté politique du gouvernement dans la gestion du SIGFP et l’application du système de Planification Budgétisation Suivi Évaluation;
- l’engagement présidentiel sur l’Etat de droit et de la bonne gouvernance;
- le mouvement de réforme administrative et institutionnelle au niveau national;
- la volonté institutionnelle d’amorcer une approche de GPEEC;
- la collaboration étroite avec les PTF;
- la volonté politique du gouvernement d’améliorer les services de base;

Mais, la politisation de l’administration et l’Insuffisance d’alignement et harmonisation des activités financées par les PTF sur les priorités nationales constituent des menaces à surmonter.

II- Synthèse budgétaire du ministère

2.1. Cadre général

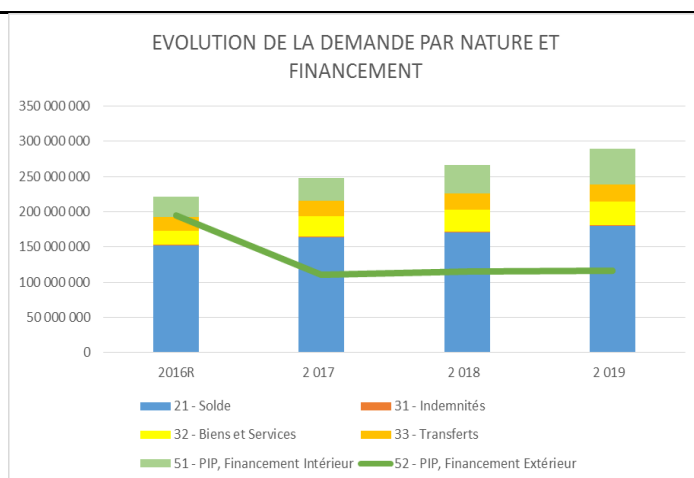
Le budget alloué au MSANP présenté dans ce CDMT présente une dégradation sur la période 2016-2019. Cette dégradation est avant tout due à une diminution importante des aides extérieures.



Cette dégradation porte essentiellement sur le PIP (diminution de 56%).

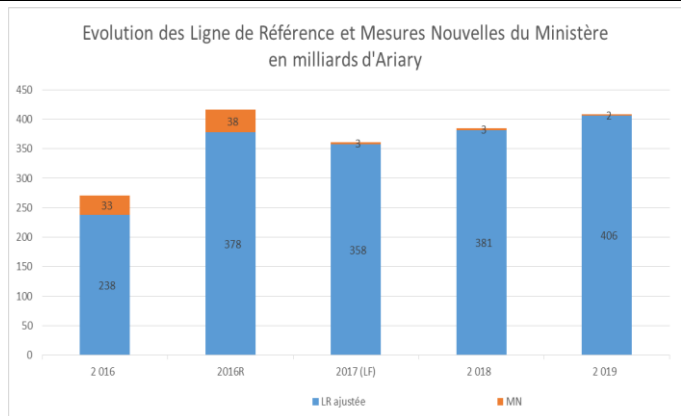
La part du budget alloué au Ministère de la Santé par rapport au budget de l’Etat a aussi diminuée de 8,06 à 5,56% pour 2017 et continue dans cette tendance jusqu’en 2019.

Une baisse de 56% des financements extérieurs et une augmentation de 11,53 % des financements intérieurs de l’année 2017 par rapport à la LFI 2016, rapportent des variations positives de : 34% pour 2017, 7% pour 2018 et 6% pour 2019.



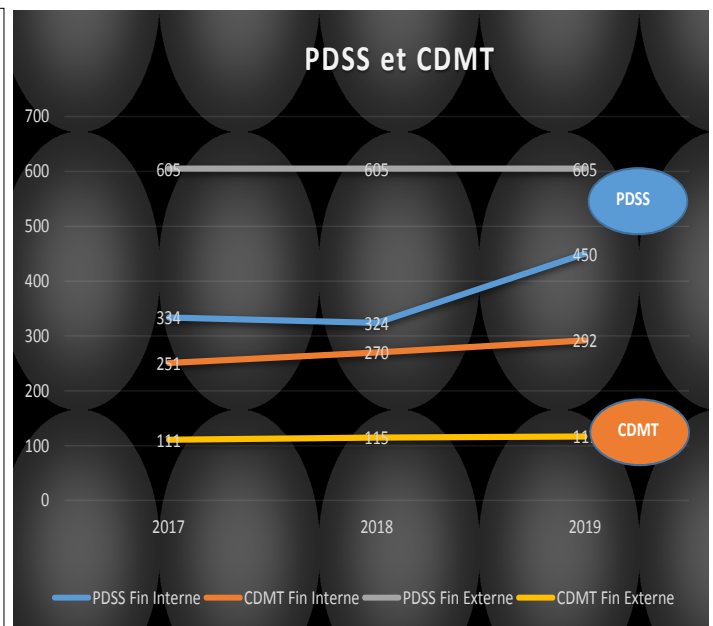
MINISTERE / INSTITUTION	71. MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE	7
MISSION	710 SANTE	

Les mesures Nouvelles enregistrées dans ce Diagramme portent essentiellement sur les contributions de l'Etat Malagasy dans le programme élargi de vaccination (PEV): Cofinancement sur achats de vaccins et acquisitions de chaines de froid.



2.2. Rappel des prévisions du PDSS

Pour atteindre les objectifs fixés dans le Plan de Développement du Secteur Santé, le montant des financements du scénario normal s'estime à 937 milliards d'Ariary. Les 605 milliards d'Ariary constituent les positionnements des PTF et 334 milliards à 450 milliard devront être les apports de financements de l'Etat Malagasy. Quant au financement proposé par le CDMT, il est estimé sur un taux de croissance économique basé sur la projection du PND combiné avec l'évolution du taux d'inflation suivant la projection du FMI. En 2017, le CDMT propose près de 251 milliards en 2017 (hors ressources propres des EPN), soit 5,56% du budget de l'Etat. Concernant les ressources extérieures, le PDSS prévoyait 316 milliards en 2017 contre 111 milliards dans le CDMT. Les prévisions faites dans le PDSS se basent sur des déclarations mais le CDMT fait ressortir un important écart sur la période. En 2017, on reste globalement à 30% des ressources pressenties dans le PDSS.



MINISTERE / INSTITUTION	71. MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE	8
MISSION	710 SANTE	

2.3. Synthèse de la demande budgétaire

En millier d'Ariary						
Catégories de dépenses		LF 2016	LFR 2016	PREVISIONS PLF 2017		
		2016	2016R	2017	2018	2019
Solde	Solde estimée	152 393 089	152 393 089	163 244 789	173 251 127	186 325 570
	LR ajustée	0	152 393 089	152 393 089	163 244 789	173 251 127
Solde	MN	152 393 089	0	10 851 700	10 006 338	13 074 443
Autres personnels et indemnités	LF	1 004 206	1 283 000	1 437 791	1 465 000	1 521 000
	LR ajustée	1 004 206	1 004 206	1 283 000	1 411 000	1 465 000
	MN	0	278 794	154 791	54 000	56 000
Biens et services	LF	26 096 809	18 898 000	29 387 000	30 856 000	32 707 000
	LR ajustée	26 096 809	26 096 809	18 898 000	29 387 000	30 856 000
	MN	0	0	10 489 000	1 469 000	1 851 000
Transferts	LF	12 554 417	19 258 000	24 495 000	25 720 000	27 006 000
	LR ajustée	12 554 417	12 554 417	19 258 000	24 495 000	25 720 000
	MN	0	6 703 583	5 237 000	1 225 000	1 286 000
Total exploitation	LF	192 048 521	191 832 089	218 564 580	231 292 127	247 559 570
	LR ajustée	-	192 048 521	191 832 089	218 537 789	228 484 719
	MN	192 048 521	-	26 732 491	12 754 338	19 074 851
Autres dépenses de fonctionnement hors exploitation	Total hors exploitation	-	-	-	-	-
	Intérêts de la dette (Cat.1)	-	-	-	-	-
	Mesures Exceptionnelles (cat.3)	-	-	-	-	-
	Dépenses exceptionnelles (cat.4)	-	-	-	-	-
	Mesures structurelles (Cat.6)	-	-	-	-	-
PIP, Financement Intérieur	LF	32 543 083	29 230 401	31 958 956	41 167 000	50 481 000
	LR ajustée	0	32 543 083	29 230 401	31 958 956	41 167 000
	MN	32 543 083	0	2 728 555	9 208 044	9 314 000
PIP, Financement Extérieur	LF	198 077 000	194 873 000	110 324 000	114 671 000	116 627 000
	LR ajustée	198 077 000	198 077 000	194 873 000	110 324 000	114 671 000
	MN	0	0	0	4 347 000	1 956 000
Total PIP	LF	230 620 083	224 103 401	142 282 956	155 838 000	167 108 000
	LR ajustée	198 077 000	230 620 083	224 103 401	142 282 956	155 838 000
	MN	32 543 083	0	0	13 555 044	11 270 000
TOTAL	LF	270 275 515	415 935 490	360 887 536	387 130 127	414 667 570
	LR ajustée	237 732 432	270 275 515	415 935 490	360 820 745	384 322 719
	MN	32 543 083	145 659 975	0	26 309 382	30 344 851

III- Synthèse du besoin en ressources humaines

Conformément aux axes stratégiques du Plan National de Développement des Ressources Humaines en Santé, dans un premier temps la gestion optimale des ressources humaines existantes s'avère primordiale. Cette gestion permet de réduire le déséquilibre entre les zones urbaines et rurales et de déterminer les besoins réels par rapport aux normes en personnel à chaque niveau.

Compte tenu de l'âge moyen du personnel au sein du Ministère très élevé (49 ans), la prévision annuelle des postes budgétaires est incontournable avec la création de nouvelles formations sanitaires ainsi

MINISTERE / INSTITUTION	71. MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE	9
MISSION	710 SANTE	

que la transformation des structures existantes.

Tableau des effectifs

Masse salariale (en milliers d'Arctap)	Source	LFI	LFR	PREVISIONS PLF 2017		
		2016	2016	2017	2018	2019
Ensemble (cat.2)	MFB			20 412	20 412	21 072
	Ministère	16 724	16 724	19 224	21 724	24 224
Personnel Solde (Cat.2)	MFB			20 412	20 412	21 072
	Ministère	16 443	16 443	18 943	21 443	23 943
Effectif catégorie A	MFB			14 946	14 946	15 606
	Ministère	5 450	5 450	6 161	6 872	7 583
Effectif catégorie B	MFB			1 535	1 535	1 535
	Ministère	6 686	6 686	7 752	8 818	9 884
Effectif catégorie C	MFB			942	942	942
	Ministère	2 032	2 032	2 164	2 296	2 428
Effectif catégorie D	MFB			2 989	2 989	2 989
	Ministère	2 275	2 275	2 866	3 457	4 048
Effectif ECD(Cat.3)	Ministère	281	281	289	281	281

Le nombre d'agents fonctionnaires du Ministère de la Santé Publique (MSANP) percevant un salaire est de 17.035 d'après les données transmises par le Ministère des Finances et du Budget (MFB) fin juin 2016. Les données tirées des LFI, à savoir 19.283 en 2016 et 20.412 en 2017 représentent les « effectifs budgétaires » ; la différence, assez conséquente, ne représente pas en réalité des postes budgétaires disponibles selon les responsables du MFB.

Les effectifs du MSANP actuels sont de 16.724, la différence par rapport aux données du MFB s'explique par le flux des entrants et des sortants.

Afin de répondre aux besoins en personnel, il est impératif de recruter des agents mais en ciblant prioritairement les formations sanitaires (programmes 502 et 503). Les besoins, répartis sur 3 ans, sont retracés dans le tableau ci-dessus et détaillés par cadre au niveau des programmes concernés.

L'établissement des normes d'effectifs par formation sanitaire, accompagné d'autres mesures (réhabilitation, dotation en matériels...), permettra aux hôpitaux et CSB de fournir des services de qualité. Ces besoins sont estimés à 2500 agents pour 2018 et 5000 agents pour 2019. Les indicateurs d'efficacité par rapport aux normes permettent d'évaluer les besoins financiers par rapport au service.

IV- Présentation des programmes

Depuis 2006, dans le cadre de la Réforme de la Gestion des Finances Publiques, la nomenclature du budget du secteur a 2 niveaux :

- **Le niveau Mission : numéro 710 pour la Santé**
- **Le niveau Programme : dont 6 programmes pour le secteur de la santé, à savoir :**
 - 024 : Administration et Coordination ;
 - 502 : Fourniture de services de santé de base ;
 - 503 : Fourniture de services de santé hospitaliers ;
 - 504 : Fourniture de médicaments, consommables et autres produits ;
 - 505 : Lutte contre les maladies ;
 - 506 : Survie et développement de la mère et de l'enfant

Chaque programme regroupe des Directions selon leurs attributions respectives.

Les principaux acteurs sont :

- **Le Coordonnateur des programmes (CdP) :**

Le coordonnateur de Programme, en la personne du Secrétaire Général du Ministère est nommé par arrêté de l'Ordonnateur délégué (Ministre). Il assure la réalisation de l'ensemble des programmes du Ministère.

Il est chargé de coordonner, d'assurer le suivi et l'évaluation des programmes en collaboration avec

MINISTERE / INSTITUTION	71. MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE	10
MISSION	710 SANTE	

les Responsables des programmes. Le Coordonnateur des programmes élabore le budget et répartit les crédits entre les programmes.

- **Le Responsable de programme (RdP) :**

Il assure l'atteinte des objectifs du programme et coordonne toutes les activités inscrits dans un programme, il est chargé de suivre et d'évaluer sa réalisation et revient à toutes les décisions de modification des crédits gérés par l'ORDSEC. Il est nommé par arrêté de l'Ordonnateur délégué.

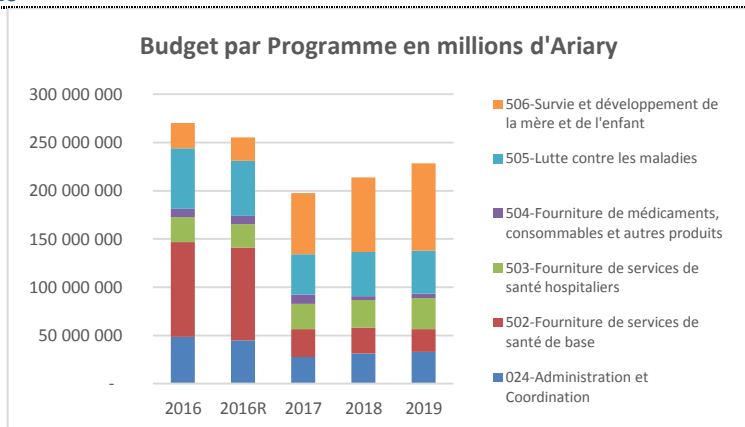
Pour le Ministère de la Santé, les Responsables pour chaque Programme sont :

- 024 : le Directeur des Affaires Administratives et Financières
- 502 : le Directeur des Districts Sanitaires
- 503 : le Directeur Général des Etablissements Hospitaliers Universitaires
- 504 : le Directeur des Pharmacies, des Laboratoires, et de la Médecine Traditionnelle
- 505 : le Directeur Général de la Santé
- 506 : le Directeur de la Santé Familiale

La nomination par arrêté de l'ordonnateur délégué (Ministre) de ces acteurs devrait être faite au niveau central et avant la notification du budget d'exécution (début de l'année n) même si ces derniers sont déjà été nommés aux mêmes postes lors de l'exercice précédent.

Demande budgétaire détaillée par programme

La répartition des crédits par programmes montre la déconcentration budgétaire vers les structures fournissant les services de santé. Le coût du programme 506, qui est une des priorités du ministère, prédomine. De même, le programme 505, qui regroupe la lutte contre les maladies, a aussi une part importante dans le budget.



MINISTERE / INSTITUTION	71. MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE	11
MISSION	710 SANTE	

Min	Mission	Prog.	Objectifs		Indicateurs d'Objectifs		Activités		Année N-1	Année N	Année N+1	Année N+2	Unité
			Code	Libellé	Code	Libellé	Code	Libellé					
71	710	024	024-4	Améliorer la gestion des ressources	024-1-1	Proportion de formation sanitaire ayant au moins 2 agents de santé	024-4-1-1	Assurer le Continuum de l'Administration et de la coordination	0	56	61	66	%
71	710	502	502-1	Améliorer l'accès de la population aux services de santé de qualité	502-1-1	Taux d'utilisation des consultations externes au niveau des CSB	502-1-1-1	Mettre aux normes les infrastructures, les matériels et équipements au niveau des CSB	40	40	40	40	%
71	710	503	503-1	Améliorer l'accès de la population à des prestations de services hospitaliers de qualité	503-1-1	Taux de létalité hospitalier toutes causes confondues	503-1-2-1	Mettre aux normes les infrastructures, les matériels et équipements des Centres hospitaliers (CHRD/CHRR/CHU) selon les normes:	0	3	2.9	2.7	%
71	710	504	504-1	Améliorer la disponibilité et l'accès aux médicaments et aux autres intrants de santé de qualité à tous les niveaux	504-1-1	Taux de disponibilité en Médicaments traceurs au niveau CSB	504-1-2-1	Approvisionner les Structures Sanitaires en médicaments et autres intrants de santé de qualité	0	95	95	95	%
71	710	505	505-1	Réduire la prévalence des principales maladies endémo zépidémiques et les Maladies Tropicales négligées	505-1-1	Taux d'incidence du paludisme au niveau CSB	505-1-1-1	Renforcer le diagnostic et le traitement correcte des cas de fièvre pour chaque tranche d'âge et à tous niveaux y compris communautaire	11	8	8	8	%
71	710	506	506-1	Accélérer la réduction de la mortalité maternelle et infantile	506-1-1	Taux d'accouchement au niveau des CSB et CHRD publics	506-1-2-1	Mettre en œuvre les soins maternels, néonataux complets et de qualité au niveau des formations sanitaires (CPN recentrée, accouchement assisté par personnel qualifié, Consultation Post-natale)	0	40	40	40	%

MINISTERE / INSTITUTION	71. MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE	12
MISSION	710 SANTE	
PROGRAMME	024 : ADMINISTRATION ET COORDINATION	

PRESENTATION DU PROGRAMME 024 : Administration et Coordination

I- Présentation du programme, de la stratégie et du projet de performance

1.1. Présentation de la stratégie du programme

Conformément au Plan stratégique du ministère, l'organisation et la gestion du système de santé repose sur cinq (5) piliers notamment : leadership et gouvernance, ressources humaines, information sanitaire, infrastructures, matériels et intrants de santé et financement de la santé. La stratégie globale du programme 024 « *Administration - Coordination* » consiste à coordonner la mise en œuvre des actions au niveau du ministère ; à susciter l'adhésion des parties prenantes au développement sanitaire ; à mettre en place des institutions, des mesures, des règles, des organes de décision, d'information et de suivi-évaluation afin d'assurer le bon fonctionnement du ministère et de respecter les droits à la santé de la population, en terme de redevabilité, de transparence et de participation citoyenne.

Par ailleurs, engagé depuis 2015 pour l'élargissement de l'accès aux services socio-sanitaires de base de qualité, conformément à la Politique Générale de l'Etat : Défi 21 : Santé pour tous et du Plan National de Développement Axe 4 : Capital humain adéquat au processus de développement, le Gouvernement Malagasy a décidé de mettre en œuvre la Stratégie Nationale de Couverture Santé Universelle (SN-CSU) afin de protéger les individus et leur famille contre les risques financiers liés à leur accès aux services de santé et d'améliorer la disponibilité effective en services de santé de qualité. A cet effet, le Ministère de la Santé Publique s'est engagé par la mise aux normes des formations sanitaires et l'implantation d'un mécanisme d'assurance santé.

1.2. Présentation de son cadre logique

Le cadre logique du programme administration et coordination comporte deux (02) objectifs spécifiques cinq (05) résultats attendus, des indicateurs de performance et des activités stratégiques relatives au seul projet existant au niveau de ce programme: Appui au Renforcement Institutionnel. Les objectifs spécifiques, les résultats associés et les activités stratégiques sont :

Objectif Spécifique 1: Assurer le leadership et la bonne gouvernance du secteur indépendamment de tout changement institutionnel

Résultat 1.1: la Bonne gestion du système de santé est assurée

Activité 1.1.1 : Renforcer la mise à disposition des ressources humaines suffisantes, compétentes et adaptées aux besoins du secteur.

Résultat 1.2: la bonne gouvernance est effective à tous les niveaux

Activité 1.2.1 : Renforcer le système d'information sanitaire

Activité 1.2.2 : Renforcer le système de suivi-évaluation à tous les niveaux.

Objectif Spécifique 2: Améliorer le système de financement du secteur santé

Résultat 2.1: les parties prenantes sont amenées à s'aligner à la déclaration d'Abuja

Activité 4.1.1: Assurer l'appui technique des Directions sur l'élaboration du CDMT et le budget de programme du MSANP

Résultat 2.2: l'utilisation efficiente et rationnelle du budget de l'Etat à tous les niveaux de la pyramide sanitaire est optimisée

Résultat 2.3: le système de prépaiement constitué par des mutuelles de santé et autres mécanismes innovateurs à tous les niveaux de la pyramide sanitaire est développé

Pour les autres détails (indicateurs, sources et moyens de vérification, hypothèses et risques, lien avec le PND) voir le cadre logique en annexe 1.

Activité 2.3.1 : Mettre en œuvre les activités prévues dans la Stratégie Nationale de la CSU

MINISTERE / INSTITUTION	71. MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE	13
MISSION	710 SANTE	
PROGRAMME	024 : ADMINISTRATION ET COORDINATION	

1.3. Présentation du Projet de Performance

OS/Résultats/Indicateurs	Unités	Méthode calcul	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	Lien avec le PND
			Réalizations			Proj	Cibles			
Objectif Spécifique 1 : Assurer le leadership et la bonne gouvernance du secteur indépendamment de tout changement institutionnel										
% des documents et des textes élaborés et/ou mis à jour par rapport aux planifiés	%	Nb documents ou textes élaborés ou mis à jour * 100 / Nb documents ou textes planifiés	ND	16,7	33,3	50,0	66,7	83,3	100	
Résultat 1.1: la Bonne gestion du système de santé est assurée										
% des cadres des régions et de districts formés en leadership	%		0	16,7	33,3	50,0	66,7	83,3	100	
% des EMAD suivis selon les critères de performance	%		0	16,7	33,3	50,0	66,7	83,3	100	
Activité 1.1.1 : Renforcer la mise à disposition des ressources humaines suffisantes, compétentes et adaptées aux besoins du secteur										
Résultat 1.2: la bonne gouvernance est effective à tous les niveaux										
% de structures auditées et contrôlées	%		ND	16,7	33,3	50,0	66,7	83,3	100	
% de promptitude des rapports physiques et financiers de chaque niveau du système sanitaire	%		ND	16,7	33,3	50,0	66,7	83,3	100	
Activité 1.2.1 : Renforcer le système d'information sanitaire										
Activité 1.2.2 : Renforcer le système de suivi-évaluation à tous les niveaux.										
Objectif Spécifique 2: Améliorer le système de financement du secteur santé										
% du budget du Ministère de la Santé Publique par rapport au budget global de l'Etat	%		ND	2,5	5,0	7,5	10,0	12,5	15	
Résultat 2.1: les parties prenantes sont amenées à s'aligner à la déclaration d'Abuja										
% de parties prenantes s'alignant sur la déclaration d'Abuja	%		ND	16,7	33,3	50,0	66,7	83,3	100	
Activité 2.1.1: Assurer l'appui technique des Directions sur l'élaboration du CDMT et le budget de programme du MSANP										
Résultat 2.2: l'utilisation efficiente et rationnelle du budget de l'Etat à tous les niveaux de la pyramide sanitaire est optimisée										
% des services, SDSP et DRSP ayant fait l'objet de contrôles internes et des audits financiers	%		0	8,3	16,7	25,0	33,3	41,7	50	

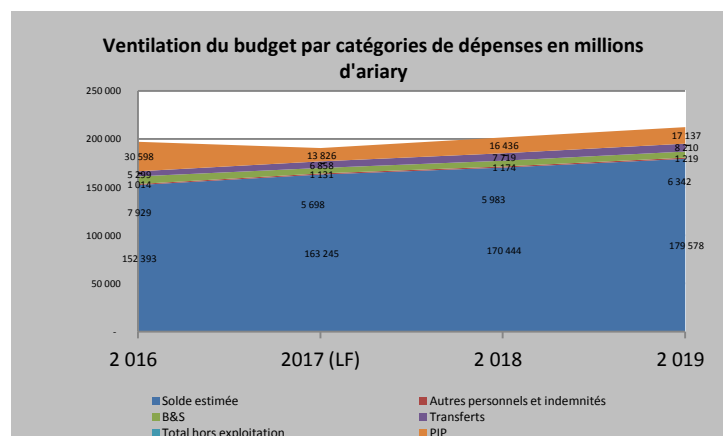
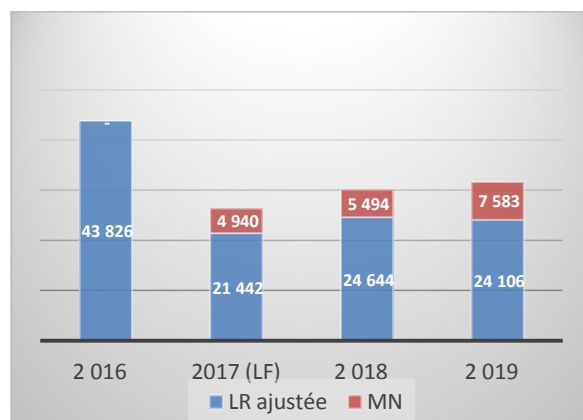
MINISTERE / INSTITUTION	71. MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE	14
MISSION	710 SANTE	
PROGRAMME	024 : ADMINISTRATION ET COORDINATION	

Résultat 2.3: le système de prépaiement constitué par des mutuelles de santé et autres mécanismes innovateurs à tous les niveaux de la pyramide sanitaire est développé										
% de la population bénéficiant d'une couverture santé à travers les mécanismes d'assurance santé (mutuelle de santé, caisse nationale d'assurance santé)	%		nd	nd	3,7%	7%	10%	20%	25%	
% du budget du MSANP alloué au Paquet Prioritaire de la Couverture Santé Universelle (SCU)	%		ND	0,3	0,7	1,0	1,3	1,7	2	
Activité 2.3.1 : Mettre en œuvre les activités prévues dans la Stratégie Nationale de la CSU										

II- Demande financière au niveau du programme

2.1. Présentation du budget du programme 024 dans le cadre de la loi de finances

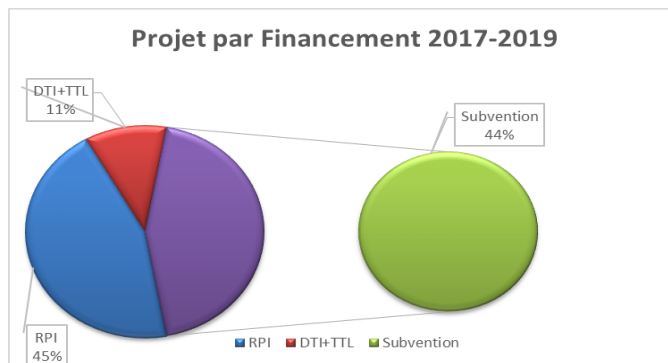
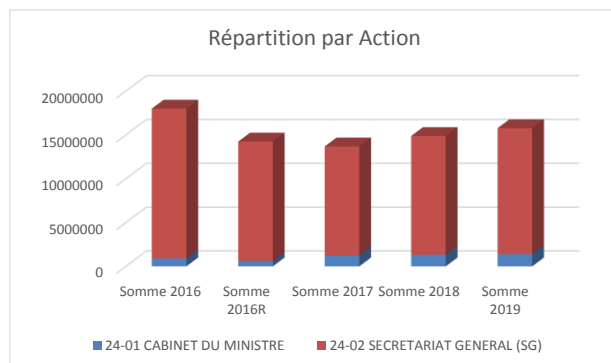
Présentations synthétiques :



Les mesures nouvelles sont essentiellement constituées par les investissements dans le cadre de la mise en œuvre de la Couverture Santé Universelle (CSU).

Le PIP prédomine dans cette figure car ce programme 024 s'occupe du renforcement du système de santé.

Synthèse budgétaire de la demande budgétaire du programme 024



Les deux Actions du programme 024 occupent les 17% du crédit global du Ministère.

L'action 024-2 domine la cartographie de 024 car elle regroupe les grandes directions transversales du système de santé.

Au niveau du Programme 024, on enregistre un partage presque égal entre financement interne et externe. Les financements externes sont principalement constitués par les appuis aux Renforcements du Système de Santé (OMS, GAVI, AFD).

Les financements Internes prennent en charge les contreparties des Financements externes, ainsi que la mise en œuvre de la Politique de l'Etat

MINISTERE / INSTITUTION	71. MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE	15
MISSION	710 SANTE	
PROGRAMME	024 : ADMINISTRATION ET COORDINATION	

Demande Financière du Programme 024 :

Catégories de dépenses		LFI 2016	LF 2016	PREVISIONS PLF 2017		
		2016	2016R	2017	2018	2019
Solde	Solde estimée	152 393 089	152 393 089	163 244 789	173 251 127	186 325 570
	LR ajustée	0	152 393 089	152 393 089	163 244 789	173 251 127
	MN	151 388 883	151 378 883	162 113 579	172 076 931	185 106 416
Autres personnels et indemnités	LF	1 004 206	1 014 206	1 158 001	1 174 196	1 219 154
	LR ajustée	0	1 004 206	1 014 206	1 131 210	1 174 196
	MN	1 004 206	10 000	143 795	42 986	44 958
Biens et services	LF	11 702 472	7 928 530	5 697 859	5 982 574	6 341 749
	LR ajustée	11 702 472	11 702 472	7 928 530	5 697 859	5 982 574
	MN	0	0	0	284 715	359 175
Transferts	LF	5 295 000	5 299 381	6 858 000	7 719 336	8 209 741
	LR ajustée	5 295 000	5 295 000	5 299 381	6 858 000	7 719 336
	MN	0	4 381	1 558 619	861 336	490 405
Total exploitation	LF	170 394 767	166 635 206	176 958 649	188 127 233	202 096 214
	LR ajustée	16 997 472	170 394 767	166 635 206	176 931 858	188 127 233
	MN	153 397 295	0	10 323 443	11 195 375	13 968 981
Autres dépenses de fonctionnement hors exploitation	Total hors exploitation	-	-	-	-	-
	Intérêts de la dettes (Cat.1)	-	-	-	-	-
	Mesures Exceptionnelles (cat.3)	-	-	-	-	-
	Dépenses exceptionnelles (cat.4)	-	-	-	-	-
	Mesures structurelles (Cat.6)	-	-	-	-	-
PIP, Financement Intérieur	LF	1 034 000	997 818	5 349 476	8 935 907	8 237 409
	LR ajustée	1 034 000	1 034 000	997 818	5 349 476	8 935 907
	MN	0	0	4 351 658	3 586 431	0
PIP, Financement Extérieur	LF	29 600 000	29 600 000	8 477 000	7 500 000	8 900 000
	LR ajustée	29 600 000	29 600 000	29 600 000	8 477 000	7 500 000
	MN	0	0	0	0	1 400 000
Total PIP	LF	30 634 000	30 597 818	13 826 476	16 435 907	17 137 409
	LR ajustée	30 634 000	30 634 000	30 597 818	13 826 476	16 435 907
	MN	0	0	0	2 609 431	701 502
TOTAL	LF	201 028 767	197 233 024	190 785 125	204 563 140	219 233 623
	LR ajustée	47 631 472	201 028 767	197 233 024	190 758 334	204 563 140
	MN	153 397 295	-	0	13 804 806	14 670 483

Actions et projet du programme (hors solde)

MINISTERE / INSTITUTION	71. MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE	16
MISSION	710 SANTE	
PROGRAMME	024 : ADMINISTRATION ET COORDINATION	

Actions et Projets	2016	2016R	2017	2018	2019
Ensemble Programme	48 635 678	44 839 935	27 513 545	31 312 013	32 908 053
Ensembles actions	18 001 678	14 242 117	13 687 069	14 876 106	15 770 644
Ensemble PIP	30 634 000	30 597 818	13 826 476	16 435 907	17 137 409
1 - Les Actions	18 001 678	14 242 117	13 687 069	14 876 106	15 770 644
24-01 CABINET DU MINISTRE	905 240	608 107	1 258 035	1 320 809	1 399 798
24-02 SECRETARIAT GENERAL (SG)	17 096 438	13 634 010	12 429 034	13 555 297	14 370 846
2 - Les Projets	30 634 000	30 597 818	13 826 476	16 435 907	17 137 409
24-027 APPUI AU RENFORCEMENT INSTI	30 634 000	30 597 818	7 873 500	10 942 037	9 554 556
24-XE3 APPUI AU SECTEUR SANTE (PACSS	-	-	1 043 000	38 950	43 610
24-XE6 AMELIORATION DE L'ORGANISAT	-	-	4 909 976	5 454 920	7 539 243

L'ensemble des crédits du programme 024 représente environ 17% du crédit global du Ministère.
Les projets en financement externe sont les appuis aux renforcements du Système de Santé.

MINISTERE / INSTITUTION	71. MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE	17
MISSION	710 SANTE	
PROGRAMME	024 : ADMINISTRATION ET COORDINATION	

III- Besoins en ressources humaines au niveau du programme 024

Tableau 7 : Masse salariale et effectifs du programme

Masse salariale (en milliers d'Ariary)	Source	LFR	PREVISIONS PLF 2017		
		2016	2017	2018	2019
Ensemble (cat.2)	MFB		17 569 395	16 676 987	16 320 378
	Ministère				
Ensemble (cat.2 + cat.3)	MFB				
	Ministère	1 264	1 264	1 264	1 264
Personnel Solde (Cat.2)	MFB		2 175	1 946	1 832
	Ministère	1 241	1 241	1 241	1 241
Effectif catégorie A	MFB		1 972	1 768	1 673
	Ministère	813	813	813	7 583
Effectif catégorie B	MFB		34	30	27
	Ministère	173	173	173	173
Effectif catégorie C	MFB		70	66	62
	Ministère	160	160	160	160
Effectif catégorie D	MFB		99	82	70
	Ministère	95	95	95	95

IV- Présentation globale du cadre opérationnel du programme(les actions)

4.1. Présentation des actions du programme

Le programme administration et coordination du ministère de la santé comprend 2 actions qui sont :

- Le cabinet du Ministre (CAB)
- Le secrétariat général (SG)
- Ces actions comprennent plusieurs directions centrales du Ministère dont les principales activités sont transversales et recouvrent tout le système de santé:

a. Les activités de ces 2 actions

Pour le cabinet de :

- Remplacer par délégation le Ministre dans les cérémonies officielles ou diriger certaines commissions dont la présidence échoit au Ministre ;
- Signer par délégation des actes au nom du Ministre, à l'exclusion des actes engageant l'Etat;
- Assurer la visibilité du Ministère;
- Coordonner et appuyer les projets sur financement propre et ceux des PTF
- Effectuer de missions particulières, notamment, dans les relations avec les autres Institutions;
- Veiller à la centralisation et à la diffusion des informations, à caractère politique et technique
- Veiller à l'application des dispositions législatives et réglementaires en matière de marchés publics initiés au sein du Ministère de la Santé Publique
- Coordonner et appuyer les programmes dans le cadre de la promotion de la santé
- Veiller et promouvoir l'éthique et la bonne gouvernance

Pour le secrétariat général :

- Coordonner les actions des responsables du Ministère de la Santé Publique,
- Piloter l'évaluation et la performance des politiques de santé et des réalisations des projets liés au système de santé.

MINISTERE / INSTITUTION	71. MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE	18
MISSION	710 SANTE	
PROGRAMME	024 : ADMINISTRATION ET COORDINATION	

- Seconder le Ministre de la Santé Publique dans l'exercice de ses attributions administratives.
- Coordonner et suivre les dispositifs organisationnels et managériaux adaptés aux défis du secteur (décentralisation, contractualisation, financement basé sur les résultats et autres réformes du secteur)
- Coordonner et appuyer les Directions centrales du Ministère
- Mettre en place un mécanisme de prépaiement au niveau des structures sanitaires

b. Les produits issus de ces activités

Pour le cabinet du Ministre

- La délégation du Ministre et la visibilité du Ministère sont assurée
- La centralisation et la diffusion des informations, notamment, à caractère politique sont assurées
- Les dispositions législatives et réglementaires en matière de marchés publics sont appliquées à tous les niveaux du système de santé.
- Le partenariat multilatéral, bilatéral, local ainsi que la promotion de la santé sont développés
- L'éthique et la bonne gouvernance assurées
- Les projets sur financement propre et ceux des PTF sont coordonnés

Pour le Secrétariat Général :

- La coordination des actions au niveau du Ministère de la Santé Publique est assurée
- Le suivi et évaluation de la performance des politiques de santé est effective.
- La couverture santé universelle mise en œuvre

c. La cartographie de ces 2 actions

L'action 1 sur le cabinet du Ministre comprend 7 directions centrales et 4 services. Le secrétariat général comprend 6 Directions centrales et 25 Services centraux qui sont tous des services opérationnels d'activités (SOA).

V- Présentation du Programme d'Investissement Public

Le Ministère de la Santé Publique dispose de dix-sept (17) projets

Présentation des Projets d'Investissement Publics (PIP) du Programme 024.

Le programme « administration et coordination » comporte trois projets d'investissement public dont un est en cours intitulé Appui au renforcement institutionnel Projet 027 et deux (02) projets d'investissement en perspectives :

- XE3 Appui au secteur santé (PACSS)
- XE6 Amélioration de l'organisation et de la gestion du système de santé

MINISTÈRE / INSTITUTION	71. MINISTÈRE DE LA SANTÉ PUBLIQUE	19
MISSION	710. SANTÉ	
PROGRAMME	502 : FOURNITURE DE SOINS DE SANTÉ DE BASE	

PRESENTATION DU PROGRAMME 502 : Fourniture de soins de santé de base

I. Présentation du programme, de la stratégie et du projet de performance

1.1. Présentation de la stratégie du programme

La mission essentielle de ce programme est de développer toutes les ressources nécessaires afin de fournir des soins de santé de qualité à toute la population. Il assure la normalisation et la standardisation, selon l'exigence internationale, des infrastructures, des ressources humaines et matérielles, ainsi que des plateaux techniques utilisés au niveau des formations sanitaires publiques et privées situées à la base du système de santé. Ce programme, composé de trois actions dans les trois niveaux différents telles que la DDS, la DRSP et SDSP contribue au fonctionnement des 2610 CSB publics dont 976 Centre de Santé de Base niveau 1 (CSB1) et 1634 Centre de Santé de Base niveau 2 (CSB2) y compris les dispensaires militaires et les 680 formations sanitaires privées.

1.2. Présentation de son cadre logique

Le cadre logique du programme fourniture de service de santé de base comporte trois (3) objectifs spécifiques quatre (04) résultats attendus, des indicateurs de performance et des activités stratégiques relatives à deux projets existants au niveau de ce programme : Appui aux Districts Sanitaires et Réhabilitation, Construction, Equipement des Infrastructures. Les objectifs spécifiques, les résultats associés et les activités stratégiques sont :

Objectif spécifique 1: Améliorer l'utilisation des services et des soins par la population à tous les niveaux de la pyramide sanitaire

Résultat 1.1: la mise en œuvre de la promotion de la santé orientée vers les stratégies qui concourent à la stimulation de la demande renforcée

Objectif spécifique 2: Optimiser l'offre de service et des soins de base de qualité

Résultat 2.1: la dispensation des PMA à 80% des formations sanitaires en mettant l'accent sur l'offre intégrée est effectif

Activité 2.1.1: Rendre fonctionnel le système de coaching à chaque niveau

Activité 2.1.2: Réhabiliter/construire des CSB

Résultat 2.2: la mise en œuvre de la Politique Nationale de Santé Communautaire est assurée

Activité 2.2.1: Rendre effective la participation des collectivités et de la communauté dans le fonctionnement des formations sanitaires de base par la recherche des stratégies pour organiser la communauté

Objectif Spécifique 3: Assurer la disponibilité et l'accessibilité aux infrastructures sanitaires et équipements

Résultat 3.1: la mise aux normes de 70% des infrastructures sanitaires est assurée

Activité 3.1.1. Mettre aux normes les plateaux techniques au niveau des formations sanitaires

Activité 3.1.2. Mettre en place une coordination entre le Service des Infrastructures, de la Logistique et du Patrimoine et le niveau périphérique concernant l'implantation et l'entretien de bâtiments

Pour les autres détails (indicateurs, sources et moyens de vérification, hypothèses et risques, lien avec le PND) voir le cadre logique en annexe 2.

1.3. Présentation du Projet de Performance

MINISTERE / INSTITUTION	71. MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE	20
MISSION	710. SANTE	
PROGRAMME	502 : FOURNITURE DE SOINS DE SANTE DE BASE	

OS/Résultats/Indicateurs/Activités stratégiques	Unités	Méthode de calcul	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	Lien avec le PND
			Réalizations			Proj	Cibles			
Objectif General : Améliorer l'offre de service et de soins intégrés de qualité au niveau des FS de base										
Objectif spécifique 1:Améliorer l'utilisation des services et des soins par la population à tous les niveaux de la pyramide sanitaire										
Taux d'utilisation de la consultation externe des CSB	%	Nb de Nouveaux cas de maladies toutes causes* 100 /PT	35,7	36,4	37,1	37,9	38,6	39,3	40	
Résultat 1.1: la mise en œuvre de la promotion de la santé orientée vers les stratégies qui concourent à la stimulation de la demande renforcée										
% de la recherche opérationnelle en promotion de la santé disponible	%	Nombre de recherche opérationnelle réalisée en promotion de santé*100/Nombre recherche opérationnelle prévues en promotion de santé	0	16,7	33,3	50,0	66,7	83,3	100	
Objectif spécifique 2: Optimiser l'offre de service et des soins de base de qualité										
% des CSB offrant des services et des soins de qualité	%	Nombre des CSB offrant des services de qualité*100/Nombre total des CSB	ND	13,3	26,7	40,0	53,3	66,7	80	
Résultat 2.1: la dispensation des PMA à 80% des formations sanitaires en mettant l'accent sur l'offre intégrée est effective										
% des formations sanitaires disposant de plateaux techniques adéquats	%	Nombre des FS disposant de plateaux techniques adéquats*100/ Nombre total des FS	ND	13,3	26,7	40,0	53,3	66,7	80	
Activité 2.1.1. Rendre fonctionnel le système de coaching à chaque niveau										
Réhabiliter/construire des CSB										
Résultat 2.2: la mise en œuvre de la Politique Nationale de Santé Communautaire est assurée										
% des communes ayant CCDS fonctionnels	%	Nombre des communes ayant CCDS fonctionnel*100/Nombre total des communes	11	15,8	20,7	25,5	30,3	35,2	40	
% de district sanitaire ayant des AC formés sur les guides PAC/PNSC	%	Nombre de districts sanitaires ayant des AC formés sur les guides PAC/PNSC*100/Nombre total de districts sanitaires	37	47,5	58	68,5	79	89,5	100	
Activité 2.2.1. Rendre effective la participation des collectivités et de la communauté dans le fonctionnement des formations sanitaires de base par la recherche des stratégies pour organiser la communauté										
Objectif Spécifique 3: Assurer la disponibilité et l'accessibilité aux infrastructures sanitaires et équipements										
% de formations sanitaires disposant de plateaux techniques adéquats	%	Nombre de formations sanitaires disposant de	ND	13,3	26,7	40,0	53,3	66,7	80	

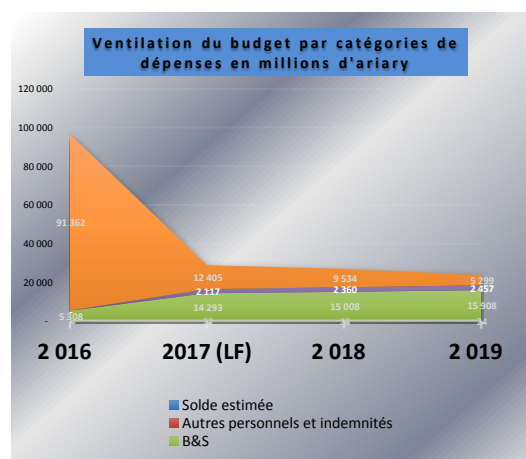
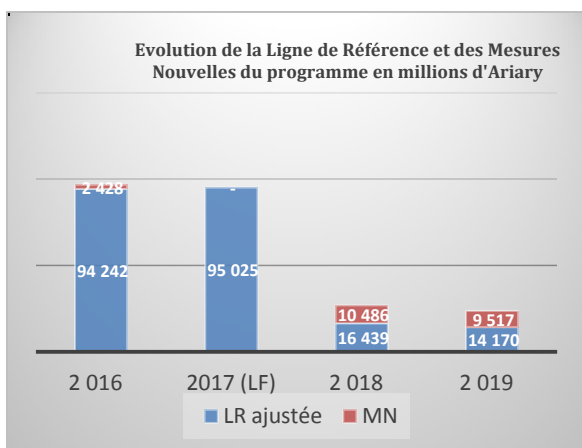
MINISTERE / INSTITUTION	71. MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE	21
MISSION	710. SANTE	
PROGRAMME	502 : FOURNITURE DE SOINS DE SANTE DE BASE	

		plateaux techniques adéquats*100/Nombre total des FS								
Résultat 3.1: la mise aux normes de 70% des infrastructures sanitaires est assurée										
% des CSB réhabilités selon les normes	%	Nombre de CSB réhabilités selon les normes*100/Nombre total des CSB	ND	8,3	16,7	25,0	33,3	41,7	50	
Activité 2.1.1. Mettre aux normes les plateaux techniques au niveau des formations sanitaires										

II. Demande financière au niveau du programme 502

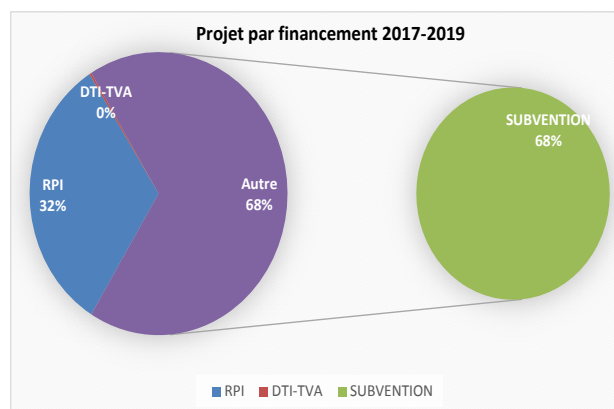
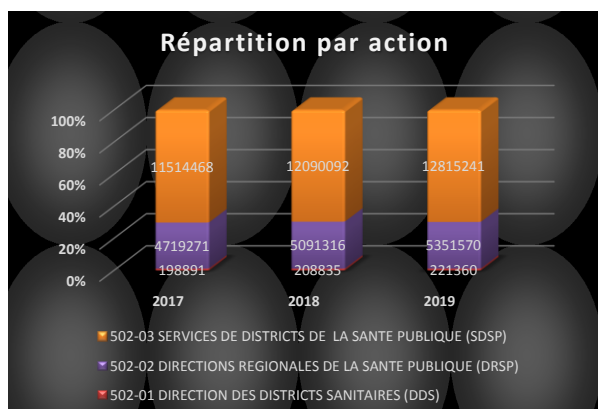
2.1. Présentation du budget du programme dans le cadre de la loi de finances

Présentations synthétiques :



Pour le programme 502, il n'y a pas de mesures nouvelles de 2017 à 2019. Les évolutions sont pour les lignes de référence, tenant compte des cadrages par rapport à l'inflation et l'évolution du PIB.

Suite à l'expiration des conventions (Chine, PASSOBA, ...), on enregistre une baisse significative des financements externes en 2017 expliquant la réduction des montants du PIP.



La répartition par action démontre la volonté du Ministère de la Santé de déconcentrer ses ressources au profit des structures périphériques.

MINISTERE / INSTITUTION	71. MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE	22
MISSION	710. SANTE	
PROGRAMME	502 : FOURNITURE DE SOINS DE SANTE DE BASE	

Tableau 5 : synthèse de la demande budgétaire du programme 502

C'est la demande budgétaire globale et sa ventilation en « ligne de référence » et « mesures nouvelles ».

En millier d'Ariary						
Catégories de dépenses		LFI 2016	LFR 2016	PREVISIONS PLF 2017		
		2016	2016R	2017	2018	2019
Solde	Solde estimée		0	0	0	0
	LR ajustée	0	0	0	0	0
	MN	0	0	0	0	0
Autres personnels et indemnités	LF	0	0	22 000	22 836	23 694
	LR ajustée	0	0	0	22 000	22 836
	MN	0	0	22 000	836	858
Biens et services	LF	7 964 628	5 307 955	14 293 320	15 007 876	15 907 942
	LR ajustée	0	7 964 628	5 307 955	14 293 320	15 007 876
	MN	7 964 628	0	8 985 365	714 556	900 066
Transferts	LF		0	2 117 310	2 359 531	2 456 535
	LR ajustée	0	0	0	2 117 310	2 359 531
	MN	0	0	2 117 310	242 221	97 004
Total exploitation	LF	7 964 628	5 307 955	16 432 630	17 390 243	18 388 171
	LR ajustée	-	7 964 628	5 307 955	16 432 630	17 390 243
	MN	7 964 628	0	11 124 675	957 613	997 928
Autres dépenses de fonctionnement hors exploitation	Total hors exploitation	-	-	-	-	-
	Intérêts de la dettes (Cat.1)	-	-	-	-	-
	Mesures Exceptionnelles (cat.3)	-	-	-	-	-
	Dépenses exceptionnelles (cat.4)	-	-	-	-	-
	Mesures structurelles (Cat.6)	-	-	-	-	-
PIP, Financement Intérieur	LF	4 003 000	3 663 000	4 034 502	4 635 450	5 299 005
	LR ajustée	0	4 003 000	3 663 000	4 034 502	4 635 450
	MN	4 003 000	-340 000	371 502	600 948	663 555
PIP, Financement Extérieur	LF	86 236 000	87 698 788	8 370 000	4 899 000	0
	LR ajustée	0	86 236 000	87 698 788	8 370 000	4 899 000
	MN	86 236 000	1 462 788	0	0	-4 899 000
Total PIP	LF	90 239 000	91 361 788	12 404 502	9 534 450	5 299 005
	LR ajustée	-	90 239 000	91 361 788	12 404 502	9 534 450
	MN	90 239 000	1 122 788	0	0	0
TOTAL	LF	98 203 628	96 669 743	28 837 132	26 924 693	23 687 176
	LR ajustée	-	94 242 000	95 024 788	16 439 004	14 169 900
	MN	98 203 628	2 427 743	0	10 485 689	9 517 276

MINISTERE / INSTITUTION	71. MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE	23
MISSION	710. SANTE	
PROGRAMME	502 : FOURNITURE DE SOINS DE SANTE DE BASE	

2.2. Synthèse par actions et projets : de manière globale du programme 502

Actions et Projets	2016	2016R	2017	2018	2019
Ensemble Programme	98 203 628	96 239 743	28 837 132	26 924 693	23 687 176
Ensembles actions	7 964 628	5 307 955	16 432 630	17 390 243	18 388 171
Ensemble PIP	90 239 000	90 931 788	12 404 502	9 534 450	5 299 005
Étiquettes de lignes	-	-	-	-	-
1 - Les Actions	7 964 628	5 307 955	16 432 630	17 390 243	18 388 171
502-01 DIRECTION DES DISTRICTS SANITAIRES (DDS)	-	50 980	198 891	208 835	221 360
502-02 DIRECTIONS REGIONALES DE LA SANTE PUBLIQUE (DRSP)	220 500	135 200	4 719 271	5 091 316	5 351 570
502-03 SERVICES DE DISTRICTS DE LA SANTE PUBLIQUE (SDSP)	7 744 128	5 121 775	11 514 468	12 090 092	12 815 241
2 - Les Projets	90 239 000	90 931 788	12 404 503	9 534 450	5 299 005
502-026 APPUI AUX DISTRICTS SANITAIRES	79 646 000	78 525 966	8 401 500	4 899 000	-
502-030 REHABILITATION, CONSTRUCTION, EQUIPEMENT DES INFRASTRUCTURES	2 988 000	2 988 000	4 003 002	4 635 450	5 299 005
502-041 PROJET DE DEVELOPPEMENT D'UN SYSTEME DE SANTE PERENNE (SWAPS)	7 605 000	9 417 822	-	-	-

L'augmentation de l'ordre de 100% des actions entre 2016 et 2017 s'explique par la déconcentration des crédits au profit des Districts Sanitaires. Ceci pour la mise en œuvre des priorités du Ministère (CSU, RSS, ARMM)

MINISTERE / INSTITUTION	71. MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE	24
MISSION	710. SANTE	
PROGRAMME	502 : FOURNITURE DE SOINS DE SANTE DE BASE	

III. Besoin en ressources humaines au niveau du programme 502

Tableau des effectifs du programme :

Masse salariale (en milliers d'Ariary)	Source	LFR	PREVISIONS PLF 2017		
		2016	2017	2018	2019
Ensemble (cat.2)	MFB		78 669 445	83 993 472	90 462 603
	Ministère				
Ensemble (cat.2 + cat.3)	MFB				
	Ministère	8 742	10 285	11 828	13 371
Personnel Solde (Cat.2)	MFB		9 847	9 918	10 256
	Ministère	8 666	10 209	11 752	13 295
Effectif catégorie A	MFB		6 877	6 781	6 999
	Ministère	2 552	2 835	3 118	3 401
Effectif catégorie B	MFB		969	974	978
	Ministère	4 195	4 895	5 595	6 295
Effectif catégorie C	MFB		417	418	419
	Ministère	900	960	102	1 080
Effectif catégorie D	MFB		1 584	1 745	1 860
	Ministère	1 019	1 519	2 019	2 519

Le personnel du programme 502 représente la moitié de l'effectif totale du secteur car il est constitué par les structures opérationnelles de soins.
A noter que cet effectif est encore insuffisant pour la normalisation du personnel au niveau du programme d'où l'estimation des besoins à environ 1500 agents par an.

IV. Présentation globale du cadre opérationnel du programme(les actions)

Description des actions du programme 502 :

Le programme fourniture de service de santé de base du ministère de la santé comprend en tout 3 actions qui sont :

- Direction des Districts Sanitaires (DDS)
- Direction Régionales de la Santé Publique (DRSP)
- Services de Districts de la Santé Publique (SDSP)

a) Les activités du programme 502

Pour l'action Direction des Districts Sanitaires :

- Assurer la mise en œuvre des directives et des mesures relevant de la compétence du Ministère de la Santé Publique en matière de santé communautaire ;
- Appuyer la mise en œuvre des activités de santé du district sanitaire ;
- Développer la collaboration intersectorielle au sein du comité de santé du district et du comité local de développement et les comités techniques de district ;
- Représenter les autorités sanitaires au niveau des districts dans le cadre de l'exécution de la Politique Nationale de Santé, de la déconcentration et de la décentralisation du système de santé ;
- Assurer le contrôle de la qualité des services et des soins offerts au niveau de toutes les formations sanitaires publiques et privées ;

MINISTERE / INSTITUTION	71. MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE	25
MISSION	710. SANTE	
PROGRAMME	502 : FOURNITURE DE SOINS DE SANTE DE BASE	

- Harmoniser les actions à base communautaire.

Pour l'action Direction Régionale de la Santé Publique :

- Coordonner les activités des Services de District de la Santé Publique qui lui sont rattachés, pour une meilleure efficacité en vue d'obtenir une complémentarité d'actions ;
- Elaborer le Schéma Régional d'Organisation Sanitaire ou SROS, y compris le système privé ;
- Appuyer les districts sanitaires dans l'élaboration et la mise en œuvre des plans de développement des districts et des plans de travail annuel.

Pour l'action Service de District de Santé Publique :

- Coordonner les activités des formations sanitaires de base qui lui sont rattachés, pour une meilleure efficacité en vue d'obtenir une complémentarité d'actions ;
- Appuyer les formations sanitaires de base dans l'élaboration et la mise en œuvre des plans de travail annuel.

b) Les produits issus des activités

Pour l'action Direction des Districts Sanitaires :

- Les Directives et les mesures émanant du Ministère sont mises en œuvre;
- Les régions et les districts sont appuyés dans la mise en œuvre des activités de santé;
- La collaboration intersectorielle au sein du comité de santé du district et du comité local de développement et les comités techniques de district est effective;
- Le contrôle de la qualité des services et des soins offerts au niveau de toutes les formations sanitaires publiques et privées est effectif;
- Les actions à base communautaire sont harmonisées.

Pour l'action Direction Régionale de la Santé Publique :

- Les activités des Services de District de la Santé Publique sont coordonnées
- Le SROS est élaboré
- L'élaboration et la mise en œuvre des PDD et PTA sont appuyées

Pour l'action Service de District de Santé Publique :

- Activités des formations sanitaires de base coordonnées
- Elaboration et mise en œuvre des PTA appuyée

c) La cartographie du programme

L'action DDS comprend une direction et 04 services rattachés, l'action DRS : 22 directions ayant chacune 06 services rattachés et les CHRR. Tandis que, pour l'action SDSP il y a 114 Bureaux de Santé de District (BSD), les Cellules de Suivi, d'Évaluation des Performances et d'Audit (SEpADSP), les Centres Hospitaliers de Référence de District (CHRD) et les Centres de Santé de Base (CSB) services qui sont tous des services opérationnels d'activités (SOA).

v. Présentation des Projets d'Investissement Publics (PIP) du Programme 502

Le programme « fourniture de service de santé de base » comporte deux projets existants

- 026 Appuis aux districts sanitaires et
- 030 réhabilitations, construction, équipement des infrastructures. Il n'existe aucun projet d'investissement en perspective au niveau de ce programme.

MINISTERE / INSTITUTION	71. MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE	26
MISSION	710. SANTE	
PROGRAMME	503 : FOURNITURE DE SERVICES DE SANTE HOSPITALIERS	

PRESENTATION DU PROGRAMME 503 : La fourniture de services de santé hospitaliers

I- Présentation du programme, de la stratégie et du projet de performance

1.1. Présentation de la stratégie du programme

La mission essentielle de ce programme est de développer toutes les ressources nécessaires afin de fournir des soins de santé de qualité et accessible à toute la population. Il assure la normalisation et la standardisation, selon l'exigence internationale, des infrastructures, des ressources humaines et matérielles, ainsi que des plateaux techniques utilisés au niveau des formations sanitaires publiques et privées situées au niveau des centres de référence.

Ce programme vise à offrir de façon continue de services de qualité et accessibles, à assurer la disponibilité de plateau technique adéquat et l'effectivité du système de référence contre référence. La stratégie de mise en œuvre consiste à rendre les hôpitaux capables de remplir leur mission, répondant aux attentes de la population en tant que centre de référence.

En termes de ressources humaines, le Ministère de la Santé Publique dispose des six (6) Instituts de Formation Inter-Régionaux des Paramédicaux (IFIRP) installés au niveau des six chefs-lieux de province qui forment des paramédicaux prêts à servir au sein des hôpitaux de références. Actuellement, il est recensé 45 CHRD sans chirurgie et 43 CHRD publics avec chirurgie, installés en général au niveau des chefs lieu de district sanitaire et qui sont les centres de référence de premier recours. Les centres de référence de deuxième recours sont représentés par les 16 CHRR, et les 22 CHU. Il existe aussi six (6) Etablissements Spécialisés. En 2016, 690 paramédicaux, toutes filières confondues, vont sortir dans les six (6) Instituts de Formation Inter-Régionaux des Paramédicaux (IFIRP) installés au niveau des six chefs-lieux de province.

1.2. Présentation de son cadre logique

Le cadre logique du programme fourniture de service de santé hospitalier comporte deux (2) objectifs spécifiques et deux (2) résultats attendus, des indicateurs et des activités stratégiques relatifs aux deux projets existants au niveau de ce programme : appui au système hospitalier de référence et appui au système hospitalier universitaire. L'objectif spécifique, les résultats associés et les activités stratégiques sont :

Objectif Spécifique 1: Améliorer la capacité des hôpitaux de référence à prendre en charge les cas référés selon le Paquet Complémentaire d'Activités (PCA)

Résultat 1.1: La prise en charge correcte au niveau des hôpitaux de référence est assurée

Activité 1.1.1 : Effectuer les supervisions, suivis et contrôles des CHRD/CHRR

Résultat 1.2: la mise aux normes de 70% des infrastructures sanitaires est assurée

Activité 1.2.1: Assurer la mise aux normes des ressources au niveau des hôpitaux de références

Pour les autres détails (indicateurs, sources et moyens de vérification, hypothèses et risques, lien avec le PND) voir le cadre logique en annexe 3.

MINISTERE / INSTITUTION	71. MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE	27
MISSION	710. SANTE	
PROGRAMME	503 : FOURNITURE DE SERVICES DE SANTE HOSPITALIERS	

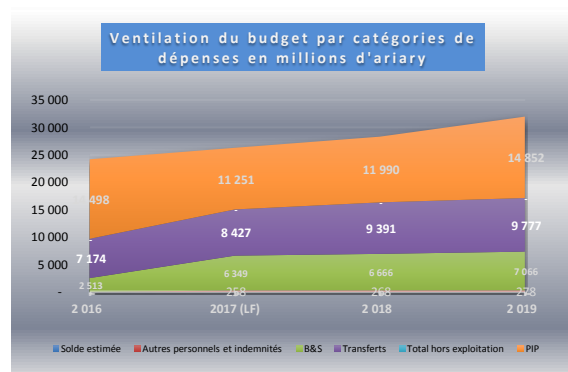
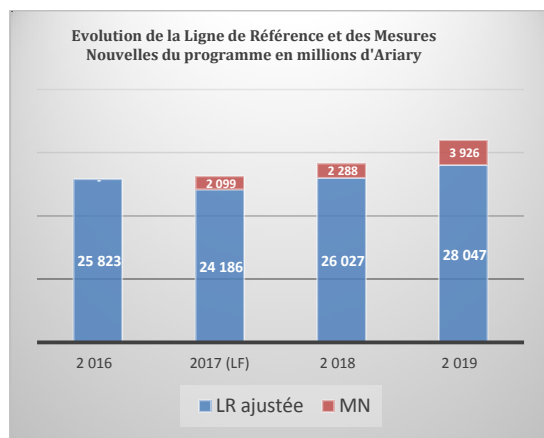
1.3. Présentation du Projet de Performance du Programme 503

OS/Résultats/Indicateurs	Unités	Méthode calcul	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
			Réalizations			Proj	Cibles		
Objectif Spécifique 1: Améliorer la capacité des hôpitaux de référence à prendre en charge les cas référés selon le PCA									
Taux d'occupation moyenne des lits au niveau des hôpitaux de référence	%		ND						
Résultat 1.1: La prise en charge correcte au niveau des hôpitaux de référence est assurée									
Proportion des hôpitaux de référence disposant des plateaux techniques adéquats	%		ND	16,7	33,3	50,0	66,7	83,3	100
Activité 1.1.1 : Effectuer les supervisions, suivis et contrôles des CHR/CHRR									
Résultat 1.2: la mise aux normes de 70% des infrastructures sanitaires est assurée									
% des CHR/CHRR avec chirurgie/ CHRR/CHU réhabilités selon les normes et dotés en équipements médicaux par rapport aux nombre de CHR/CHRR/CHU en mauvais état	%		ND	3,3	6,7	10,0	13,3	16,7	20
Activité 1.2.1: Assurer la mise aux normes des ressources au niveau des hôpitaux de références									

II- Demande financière au niveau du programme

2.1. Présentation du budget du programme dans le cadre de la loi de finances

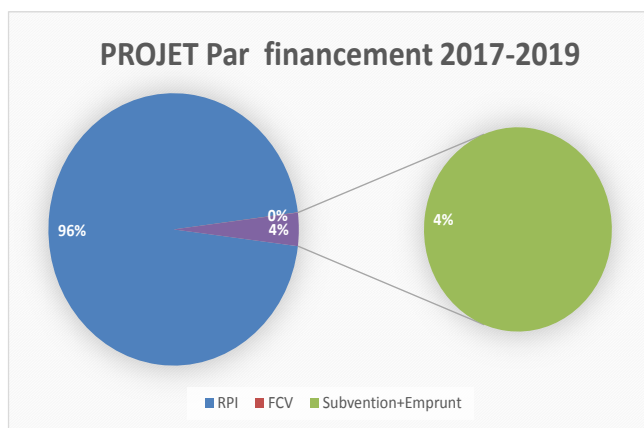
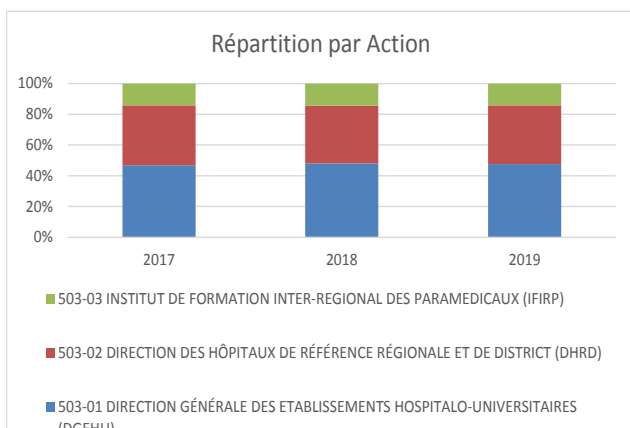
Présentations synthétiques :



Aucune Mesure Nouvelle n'est enregistrée pour 2017 jusqu'en 2019. Il s'agit simplement l'évolution de la Ligne de Références (tenant compte des cadrages par rapport à l'inflation et l'évolution du PIB).

L'évolution du budget du programme 503 est relative à la mise aux normes des centres de référence et leurs coûts récurrents.

MINISTERE / INSTITUTION	71. MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE	28
MISSION	710. SANTE	
PROGRAMME	503 : FOURNITURE DE SERVICES DE SANTE HOSPITALIERS	



L'action DGEHU assure la répartition des crédits de transfert de subvention destinés aux Centres Hospitalo-Universitaires.

Ce graphique montre la prise en charge quasi-totale des financements au niveau des centres de référence par le budget de l'état.

MINISTERE / INSTITUTION	71. MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE	29
MISSION	710. SANTE	
PROGRAMME	503 : FOURNITURE DE SERVICES DE SANTE HOSPITALIERS	

2.2. Synthèse budgétaire : de manière globale du Programme 503

C'est la demande budgétaire globale et sa ventilation en « ligne de référence » et « mesures nouvelles » :

Catégories de dépenses		LFI 2016	LFR 2016	PREVISIONS PLF 2017		
		2016	2016R	2017	2018	2019
Solde	Solde estimée	0	0	0	0	0
	LR ajustée	0	0	0	0	0
	MN	0	0	0	0	0
Autres personnels et indemnités	LF	0	0	257 790	267 968	278 152
	LR ajustée	0	0	0	0	0
	MN	0	0	0	0	0
Biens et services	LF	3 949 850	2 513 056	6 348 526	6 665 903	7 065 757
	LR ajustée	3 949 850	3 949 850	2 513 056	6 348 526	6 665 903
	MN	0	0	3 835 470	317 377	399 854
Transferts	LF	7 259 417	7 174 489	8 427 075	9 391 133	9 777 224
	LR ajustée	7 259 417	7 259 417	7 174 489	8 427 075	9 391 133
	MN	0	0	1 252 586	964 058	386 091
Total exploitation	LF	11 209 267	9 687 545	15 033 391	16 325 004	17 121 133
	LR ajustée	11 209 267	11 209 267	9 687 545	15 033 391	16 325 004
	MN	0	0	5 345 846	1 291 613	796 129
Autres dépenses de fonctionnement hors exploitation	Total hors exploitation	-	-	-	-	-
	Intérêts de la dettes (Cat.1)	-	-	-	-	-
	Mesures Exceptionnelles (cat.3)	-	-	-	-	-
	Dépenses exceptionnelles (cat.4)	-	-	-	-	-
	Mesures structurelles (Cat.6)	-	-	-	-	-
PIP, Financement Intérieur	LF	13 613 983	13 496 983	10 751 478	11 490 000	14 351 899
	LR ajustée	13 613 983	13 613 983	13 496 983	10 751 478	11 490 000
	MN	0	0	0	738 522	2 861 899
PIP, Financement Extérieur	LF	1 000 000	1 001 212	500 000	500 000	500 000
	LR ajustée	1 000 000	1 000 000	1 001 212	500 000	500 000
	MN	0	1 212	0	0	0
Total PIP	LF	14 613 983	14 498 195	11 251 478	11 990 000	14 851 899
	LR ajustée	14 613 983	14 613 983	14 498 195	11 251 478	11 990 000
	MN	0	0	0	738 522	2 861 899
TOTAL	LF	25 823 250	24 185 740	26 284 869	28 315 004	31 973 032
	LR ajustée	25 823 250	25 823 250	24 185 740	26 027 079	28 047 036
	MN	0	0	2 099 129	2 287 925	3 925 996

2.3. Synthèse par actions et projets : de manière globale du Programme 503

Actions et Projets	2016	2016R	2017	2018	2019
Ensemble Programme	25 823 250	24 185 740	26 284 869	28 315 004	31 973 032
Ensembles actions	11 209 267	9 687 545	15 033 391	16 325 004	17 121 133
Ensemble PIP	14 613 983	14 498 195	11 251 478	11 990 000	14 851 899
1 - Les Actions	11 209 267	9 687 545	15 033 391	16 325 004	17 121 133
503-01 DIRECTION GÉNÉRALE DES ETABL	7 394 217	7 260 976	7 042 713	7 830 624	8 158 023
503-02 DIRECTION DES HÔPITAUX DE RÉ	3 815 050	2 426 569	5 855 847	6 148 594	6 517 424
503-03 INSTITUT DE FORMATION INTER-	-	-	2 134 831	2 345 786	2 445 686
2 - Les Projets	14 613 983	14 498 195	11 251 478	11 990 000	14 851 899
503-024 APPUI AU SYSTEME HOSPITALIE	4 200 000	4 194 000	5 000 000	5 750 000	8 611 899
503-068 APPUI AUX SYSTÈME HOSPITALIE	10 413 983	10 304 195	6 240 000	6 240 000	6 240 000
503-XE5 PROJET DE RENFORCEMENT DES	-	-	11 478	-	-

Le XE5 est un projet en perspective pour renforcer la qualité de l'offre de services au niveau des hôpitaux de référence.

MINISTERE / INSTITUTION	71. MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE	30
MISSION	710. SANTE	
PROGRAMME	503 : FOURNITURE DE SERVICES DE SANTE HOSPITALIERS	

III- Besoin en ressources humaines au niveau du programme

Tableau des effectifs du programme

Masse salariale (en milliers d'Ariary)	Source	LF	PREVISIONS PLF 2017		
		2016	2017	2018	2019
Ensemble (cat.2)	MFB		59 400 066	65 381 805	72 527 100
	Ministère				
Ensemble (cat.2 + cat.3)	MFB				
	Ministère	6 083	7 040	7 997	8 954
Personnel Solde (Cat.2)	MFB		7 441	7 703	8 193
	Ministère	5 904	6 861	7 818	8 775
Effectif catégorie A	MFB		5 313	5 694	6 269
	Ministère	1 762	2 190	2 618	3 046
Effectif catégorie B	MFB		509	512	513
	Ministère	2 207	2 573	2 939	3 305
Effectif catégorie C	MFB		408	414	419
	Ministère	865	937	1 009	1 081
Effectif catégorie D	MFB		1 211	1 083	992
	Ministère	1 070	1 161	1 252	1 343

Le personnel du programme 503 occupe la 2^{ème} place par rapport à l'effectif totale du secteur car il est constitué par les structures de soins hospitaliers.

A noter que cet effectif est encore insuffisant pour la normalisation en personnel qualifié au niveau du programme d'où l'estimation des besoins à environ 900 agents par an.

IV- Présentation globale du cadre opérationnel (les actions) du programme 503

Description des actions du programme 503 :

Le programme fourniture de service de santé hospitalier du ministère de la santé comprend en tout 3 actions qui sont :

- Direction Générale des Etablissements Hospitalo-universitaires (DGEHU)
- Direction des Hôpitaux de Référence Régionale et de District (DHRD)
- Institut de Formation des Paramédicaux (IFP).

a) Les activités du programme

Pour l'action Direction Générale des Etablissements Hospitalo Universitaires :

Coordonner les activités techniques, administratives et financières des Centres Hospitaliers Universitaires

Pour l'action Direction des Hôpitaux de Référence de District (DGEHU):

- Assurer la tutelle technique des hôpitaux publics et privés de référence;
- Administrer le développement des hôpitaux de référence publics et privés dans les Régions ;
- Améliorer la qualité des soins offerts dans les hôpitaux de référence ;
- Définir les normes en ressources, techniques, prestations au niveau des hôpitaux de référence dans les Régions;
- Promouvoir le partenariat public privé au niveau des hôpitaux ;
- Appuyer l'élaboration et la mise en œuvre des Projets d'Établissement Hospitaliers ainsi que du plan directeur des hôpitaux de référence ;
- Contribuer à la mise en place du cadre juridique et réglementaire nécessaire au développement des hôpitaux de référence publics et privés;
- Evaluer les performances des hôpitaux de référence publics et privés.

Pour l'action Institut de Formation des Paramédicaux :

- Collaborer avec les facultés de médecine sur la mise en œuvre du système LMD ;
- Représenter le Ministère de la Santé Publique auprès des structures ayant trait à la formation initiale et continue des paramédicaux ;
- Assurer la coordination de la formation et de la recherche à travers des activités de formation initiale et

MINISTERE / INSTITUTION	71. MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE	31
MISSION	710. SANTE	
PROGRAMME	503 : FOURNITURE DE SERVICES DE SANTE HOSPITALIERS	

continue des paramédicaux ;

- Suivre et évaluer les directives organisationnelles et pédagogiques à mettre en œuvre au sein des Instituts de Formation des Paramédicaux publics et privés.

b) Les produits issus de ces activités

Pour l'action Direction des Hôpitaux de Référence de District (DGEHU) :

Les activités techniques, administratives et financières des Centres Hospitaliers Universitaires sont coordonnées.

Pour l'action Direction des Hôpitaux de Référence de District (DHRD) :

L'accessibilité de la population, surtout les plus démunis, à des soins et des services de qualité dans les hôpitaux de référence publics et privés est améliorée.

Pour l'action Institut de Formation des Paramédicaux (IFP) :

Des paramédicaux qualifiés et opérationnels sont disponibles.

c) La cartographie du programme

L'action DGEHU comprend une direction et 07 services rattachés, l'action DHRD a une direction ayant 04 services rattachés Tandis que, pour l'action IFP il y a une Direction et 6 représentations régionales qui sont tous des services opérationnels d'activités (SOA).

V- Présentation des Projets d'Investissement Publics (PIP) du Programme 503

Le programme Fourniture de service de santé hospitalier comporte deux projets existants

- 024 Appui au système hospitalier de référence et
- 068 Appui au système hospitalier universitaire.

Il a un projet d'investissement en perspective XE5 relatif au Projet de renforcement des équipements de l'HUGOB

MINISTERE / INSTITUTION	71. MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE	32
MISSION	710. SANTE	
PROGRAMME	504 : FOURNITURE DE MEDICAMENTS, CONSOMMABLES	

PRESENTATION DU PROGRAMME 504 : La fourniture de médicaments, consommables et autres produits

I. Présentation du programme, de la stratégie et du projet de performance.

1.1. Présentation de la stratégie du programme 504

La stratégie globale consiste à assurer la disponibilité à toute la population malagasy des médicaments essentiels de bonne qualité, en quantité suffisante, à prix abordable, au bon moment, et au bon endroit de la chaîne de distribution logistique.

La gestion des médicaments au niveau des formations sanitaires repose sur le principe de la participation financière des usagers dont une partie des recettes est attribuée à la prise en charge des démunis.

La Direction de la Pharmacie, de Laboratoire et de la Médecine Traditionnelle est chargée de l'administration de la démographie pharmaceutique, du suivi de l'approvisionnement en intrants de santé, du suivi des activités des laboratoires d'analyses médicales et des centres d'imagerie et de la promotion de la médecine et de la pharmacopée traditionnelles.

1.2. Présentation de son cadre logique

Le cadre logique du programme fourniture de médicaments, consommables et autres produits comporte un (01) seul objectif spécifique, un (01) résultat attendu, des indicateurs de performance et des activités stratégiques relatives au seul projet de ce programme : Appui à la Politique Nationale Pharmaceutique (Ex Centrale d'Achat). L'objectif spécifique, le résultat attendu associé et les activités stratégiques sont :

Objectif Spécifique 1: Promouvoir la disponibilité continue en intrants de santé à tous les niveaux de la pyramide sanitaire

Résultat 1.1: la disponibilité continue en intrants de santé à tous les niveaux de la pyramide sanitaire est assurée

Activité 1.1.1: Mise à l'échelle du logiciel de gestion des intrants «Malagasy CHANNEL» nouvelle version au niveau des SDSP et DRSP

Pour les autres détails (indicateurs, sources et moyens de vérification, hypothèses et risques, lien avec le PND) voir le cadre logique en annexe 4.

MINISTERE / INSTITUTION	71. MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE	33
MISSION	710. SANTE	
PROGRAMME	504 : FOURNITURE DE MEDICAMENTS, CONSOMMABLES	

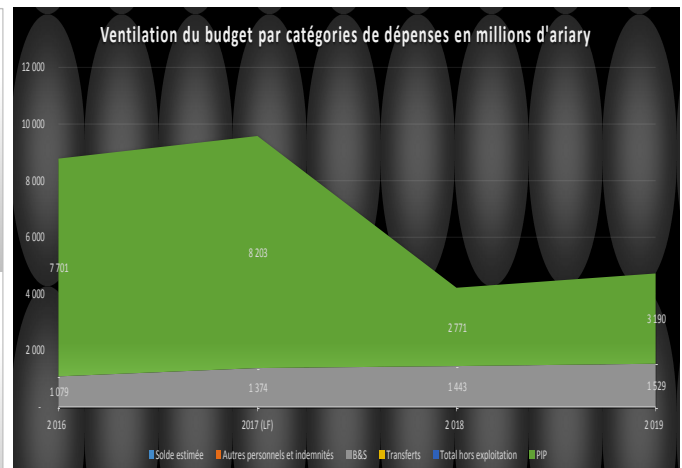
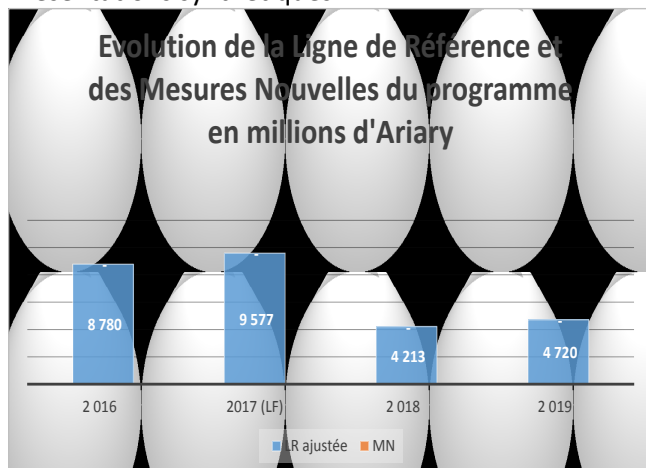
1.3. Présentation du Projet de Performance Programme 504

OS/Résultats/Indicateurs/Activités stratégiques	Unités	Méthode calcul	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	Lien avec le PND
			Réalizations			Proj	Cibles			
Objectif Spécifique 1: -Promouvoir la disponibilité continue des intrants de santé à tous les niveaux de la pyramide sanitaire										
% d'antennes SALAMA ayant une capacité de stockage suffisante des intrants	%	Nbd'antennes SALAMA ayant une capacité de stockage suffisante des intrants*100 /Nbttotal d'antennes SALAMA	ND	16,7	33,3	50,0	66,7	83,3	100	
Résultat 1.1: la disponibilité continue en intrants de santé à tous les niveaux de la pyramide sanitaire est assurée										
Taux de disponibilité en médicaments traceurs au niveau des CSB	%	Nb de types de médicaments traceurs en rupture de stock dans le mois * 100 / Nbttotal de types de médicaments traceurs	87	89,2	91,3	93,5	95,7	97,8	100	
Activité 1.1.1: Mise à l'échelle du logiciel de gestion des intrants «Malagasy CHANNEL» nouvelle version au niveau des SDSP et DRSP										

II. Demande financière au niveau du programme 504

2.1. Présentation du budget du programme dans le cadre de la loi de finances

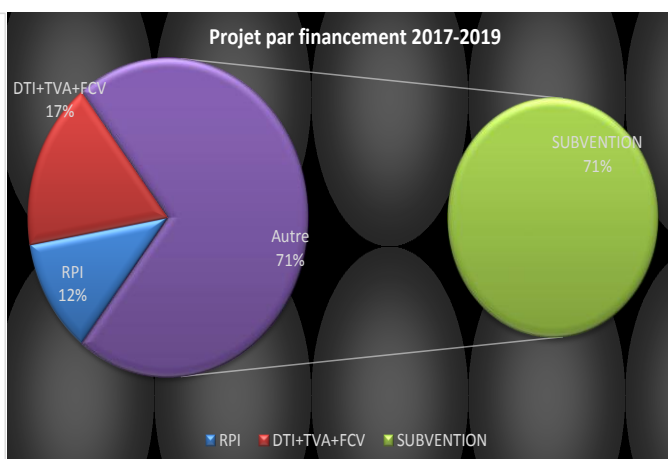
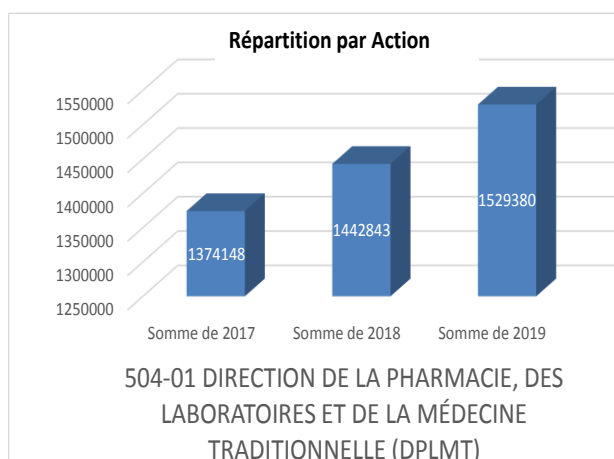
Présentations synthétiques :



Aucunes mesures nouvelles ne sont enregistrées mais l'augmentation est surtout due à la mise en œuvre de la Couverture santé universelle. La baisse des crédits pour 2018 s'explique par la fin de certains financements externes.

Dans le montant du PIP, la plus grande part est allouée à l'achat des intrants de santé. Environ 40% de ce montant est supporté par l'état.

MINISTERE / INSTITUTION	71. MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE	34
MISSION	710. SANTE	
PROGRAMME	504 : FOURNITURE DE MEDICAMENTS, CONSOMMABLES	



Une seule action figure dans le programme 504 sur les 3 années. Une forte présence des Financements externes s'explique par les appuis à l'acquisition en intrants de Santé.

2.2. Synthèse budgétaire du Programme 504

En millier d'Ariary						
Catégories de dépenses		LFI 2016	LFR 2016	PREVISIONS PLF 2017		
		2016	2016R	2017	2018	2019
Solde	Solde estimée	0	0	0	0	0
	LR ajustée	0	0	0	0	0
	MN	0	0	0	0	0
Autres personnels et indemnités	LF	0	0	0	0	0
	LR ajustée	0	0	0	0	0
	MN	0	0	0	0	0
Biens et services	LF	1 328 200	1 078 670	1 374 148	1 442 843	1 529 380
	LR ajustée	1 328 200	1 078 670	1 374 148	1 442 843	1 529 380
	MN	0	0	0	0	0
Transferts	LF	0	0	0	0	0
	LR ajustée	0	0	0	0	0
	MN	0	0	0	0	0
Total exploitation	LF	1 328 200	1 078 670	1 374 148	1 442 843	1 529 380
	LR ajustée	1 328 200	1 078 670	1 374 148	1 442 843	1 529 380
	MN	-	-	-	-	-
Autres dépenses de fonctionnement hors exploitation	Total hors exploita	0	0	0	0	0
	Intérêts de la dettes (C	0	0	0	0	0
	Mesures Exceptionnel	0	0	0	0	0
	Dépenses exceptionne	-	-	-	-	-
	Mesures structurelles	-	-	-	-	-
PIP, Financement Intérieur	LF	3 265 000	2 901 000	2 370 000	2 770 500	3 190 355
	LR ajustée	3 265 000	2 901 000	2 370 000	2 770 500	3 190 355
	MN	0	0	0	0	0
PIP, Financement Extérieur	LF	4 000 000	4 800 000	5 833 000	0	0
	LR ajustée	4 000 000	4 800 000	5 833 000	0	0
	MN	0	0	0	0	0
Total PIP	LF	7 265 000	7 701 000	8 203 000	2 770 500	3 190 355
	LR ajustée	7 265 000	7 701 000	8 203 000	2 770 500	3 190 355
	MN	0	0	0	0	0
TOTAL	LF	8 593 200	8 779 670	9 577 148	4 213 343	4 719 735
	LR ajustée	8 593 200	8 779 670	9 577 148	4 213 343	4 719 735
	MN	-	-	-	-	-

MINISTERE / INSTITUTION	71. MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE	35
MISSION	710. SANTE	
PROGRAMME	504 : FOURNITURE DE MEDICAMENTS, CONSOMMABLES	

2.3. Synthèse par actions et projets : de manière globale du Programme 504

Actions et Projets	2016	2016R	2017	2018	2019
Ensemble Programme	8 593 200	8 779 670	9 577 148	4 213 343	4 719 735
Ensembles actions	1 328 200	1 078 670	1 374 148	1 442 843	1 529 380
Ensemble PIP	7 265 000	7 701 000	8 203 000	2 770 500	3 190 355
1 - Les Actions	1 328 200	1 078 670	1 374 148	1 442 843	1 529 380
504-01 DIRECTION DE LA PHARMACIE, DE	1 328 200	1 078 670	1 374 148	1 442 843	1 529 380
2 - Les Projets	7 265 000	7 701 000	8 203 000	2 770 500	3 190 355
504-023 APPUI A LA POLITIQUE NATIONALE	7 265 000	7 701 000	8 203 000	2 770 500	3 190 355

III. Besoin en ressources humaines au niveau du programme 504

Le besoin en effectifs, avec les chiffres du ministère - personnel affecté (Tableau P 5 : Tableau des effectifs du programme)

Masse salariale (en milliers d'Ariary)	Source	LFR	PREVISIONS PLF 2017		
		2016	2017	2018	2019
Ensemble (cat.2)	MFB		949 786	895 959	869 891
	Ministère				
Ensemble (cat.2 + cat.3)	MFB				
	Ministère	81	81	81	81
Personnel Solde (Cat.2)	MFB		121	106	98
	Ministère	78	78	78	78
Effectif catégorie A	MFB		93	83	78
	Ministère	38	38	38	38
Effectif catégorie B	MFB		2	1	1
	Ministère	7	7	7	7
Effectif catégorie C	MFB		7	6	6
	Ministère	15	15	15	15
Effectif catégorie D	MFB		19	16	13
	Ministère	18	18	18	18

IV. Présentation globale du cadre opérationnel du programme 504

4.1. Description des actions du programme 504 :

Le programme fourniture de médicaments, consommables et autres produits du ministère de la santé comprend en tout une seule action qui est :

- Direction de la Pharmacie, des Laboratoires et de la Médecine Traditionnelle (DPLMT).

a) Les activités du programme

- Assurer le suivi de la politique pharmaceutique nationale ;
- Développer l'intégration des intrants de santé ;
- Assurer le suivi de l'approvisionnement et de la fourniture en médicaments, consommables médicaux, réactifs de laboratoire et imageries médicales dans toutes les formations sanitaires publiques, notamment, les Services de District de Santé Publique et les Hôpitaux ;
- Assurer le suivi du fonctionnement des laboratoires d'analyses médicales et des centres d'imagerie médicale de toutes les formations sanitaires ;
- Promouvoir l'intégration de la médecine traditionnelle

MINISTERE / INSTITUTION	71. MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE	36
MISSION	710. SANTE	
PROGRAMME	504 : FOURNITURE DE MEDICAMENTS, CONSOMMABLES	

b) Les produits issus des activités

- Le suivi de la politique pharmaceutique nationale est assuré ;
- L'intégration des intrants de santé est développée ;
- Le suivi de l'approvisionnement et de la fourniture en médicaments, consommables médicaux, réactifs de laboratoire et imageries médicales dans toutes les formations sanitaires publiques est assuré
- Le suivi du fonctionnement des laboratoires d'analyses médicales et des centres d'imagerie médicale de toutes les formations sanitaires est assuré ;
- La promotion de l'intégration de la médecine traditionnelle est effective.

c) La cartographie du programme

Elle est composée d'une direction et de 3 services rattachés.

V. Présentation des Projets d'Investissement Publics (PIP) du Programme 504

Le programme 504 ne comporte qu'un seul (01) projet N° 023 intitulé: Fourniture de médicaments, consommables et autres produits. Il n'a pas de projet d'investissement en perspective.

MINISTERE / INSTITUTION	71. MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE	37
MISSION	710. SANTE	
PROGRAMME	505 : LUTTE CONTRE LES MALADIES	

PRESENTATION DU PROGRAMME 505 : La lutte contre les maladies

I. Présentation du programme, de la stratégie et du projet de performance

1.1. Présentation de la stratégie du programme 505

Sous l'égide de la Direction Générale de la santé, la lutte contre les maladies est un programme très important car il constitue la principale finalité de la mission du secteur, qui est d'éviter toute forme de maladie à la population afin de diminuer la mortalité. Les maladies non transmissibles commencent actuellement à augmenter de par la multiplicité des facteurs de risque.

La stratégie de mise en œuvre consiste à :

- la lutte contre les principales maladies transmissibles (VIH/SIDA, paludisme et tuberculose) qui exige des ressources humaines qualifiées et financières pour leur éradication ou l'inversion de leur tendance actuelle;
 Pour le programme VIH/SIDA, l'enjeu est la diminution ou l'arrêt de l'expansion du virus au sein de la population, en particulier à l'intérieur des groupes de population les plus exposés au risque. En outre, beaucoup d'efforts doivent être entrepris pour assurer à tous ceux qui en ont besoin l'accès aux traitements contre le VIH/SIDA.
 Concernant le paludisme, le grand enjeu de la lutte actuelle concerne la préservation des acquis et l'amélioration de façon harmonieuse des situations épidémiologiques entre toutes les régions pour espérer l'élimination de cette maladie à Madagascar.
 Pour la lutte contre la tuberculose, les enjeux sont la diminution de l'abandon au traitement et la poursuite du financement du programme.
- le renforcement de la lutte contre les MER et MTN, les MNT et la gestion des risques et catastrophes, qui exigent des ressources humaines qualifiées, matérielles et financières afin de réduire leur importance en tant que problème de santé publique.

En ce qui concerne la surveillance de la santé publique, le système de surveillance basé sur la Surveillance Intégrée de la Maladie et la Riposte (SIMR) sera renforcé par la mise en place et le renforcement de la surveillance à base communautaire, l'harmonisation du système de surveillance et enfin l'utilisation des nouvelles technologies pour la transmission des données et informations. Les structures de mise en œuvre sont la Veille Sanitaire, la Surveillance Epidémiologique et la Vigilance Sanitaire aux Frontières.

1.2. Présentation de son cadre logique

Le cadre logique du programme de Lutte Contre les Maladies comporte huit (04) objectifs spécifiques, onze (08) résultats attendus, des indicateurs et des activités stratégiques relatives

Les objectifs spécifiques, les résultats attendus associés et quelques activités stratégiques du programme lutte contre les maladies sont :

Objectif spécifique 1: Assurer un environnement sain et durable pour une meilleure santé de la population

Résultat 1.1: les capacités institutionnelles du secteur santé en matière de promotion de la santé sont renforcées

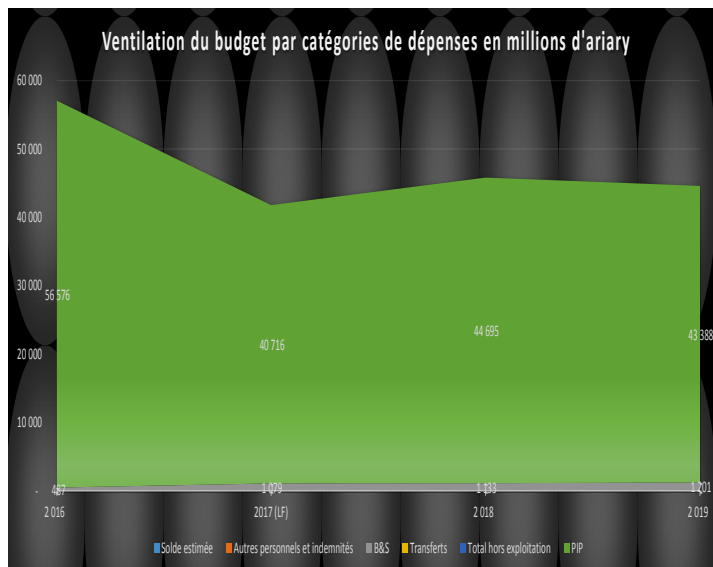
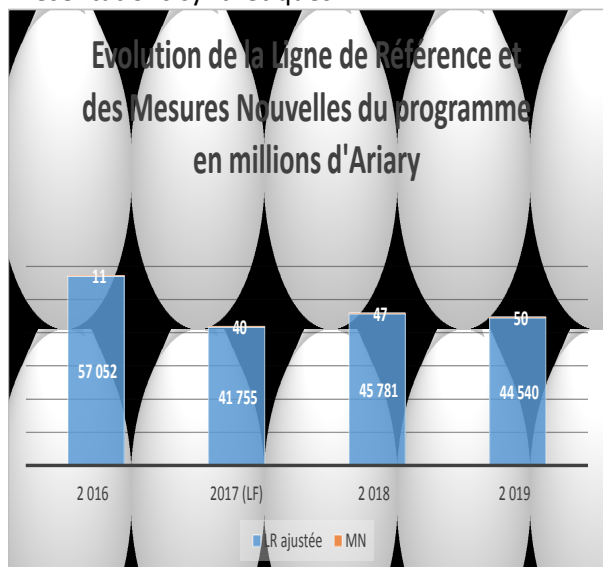
Activité 1.1.1: Renforcer les activités information éducation et communication

MINISTERE / INSTITUTION	71. MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE	41
MISSION	710. SANTE	
PROGRAMME	505 : LUTTE CONTRE LES MALADIES	

II. Demande financière au niveau du programme 505

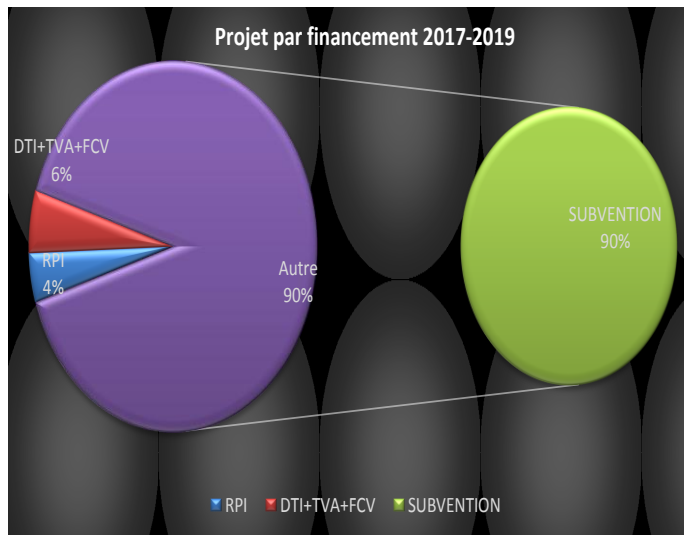
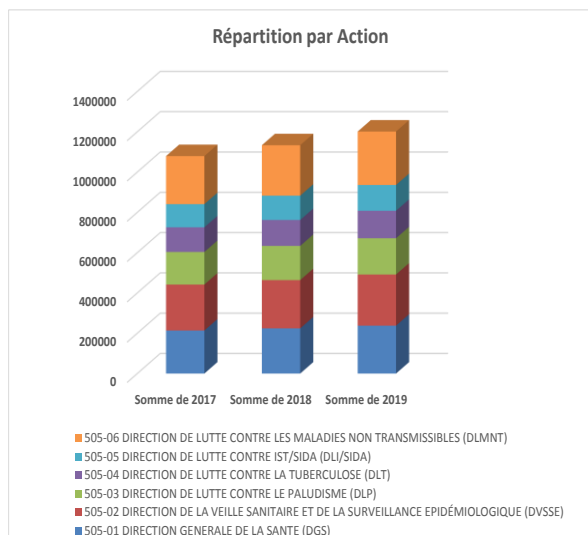
2.1. Présentation du budget du programme dans le cadre de la loi de finances

Présentations synthétiques



Aucune Mesure Nouvelle n'est enregistrée pour 2017 jusqu'en 2019. Il s'agit simplement l'évolution de la Ligne de Références (tenant compte des cadrages par rapport à l'inflation et l'évolution du PIB).

Budget majoritairement constitué par des Investissements, principalement des financements externes destinés aux financements des activités de Lutte contre les Maladies



L'action DGS détient une part importante du budget alloué au programme, elle coordonne toutes les activités des Directions rattachés

Les 90% du montant projet sont des financements externes destinés principalement aux luttes contre les 3 maladies (IST-VIH/SIDA, Paludisme et Tuberculose)

MINISTERE / INSTITUTION	71. MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE	42
MISSION	710. SANTE	
PROGRAMME	505 : LUTTE CONTRE LES MALADIES	

2.2. Synthèse budgétaire du Programme 505

catégories de dépenses						
Catégories de dépenses		LFI 2016	LF 2016	PREVISIONS PLF 2017		
		2016	2016R	2017	2018	2019
Solde	Solde estimée	0	0	0	0	0
	LR ajustée	0	0	0	0	0
	MN	0	0	0	0	0
Autres personnels et indemnités	LF	0	0	0	0	0
	LR ajustée	0	0	0	0	0
	MN	0	0	0	0	0
Biens et services	LF	755 001	486 967	1 079 351	1 133 319	1 201 292
	LR ajustée	755 001	486 967	1 079 351	1 133 319	1 201 292
	MN	0	0	0	0	0
Transferts	LF	0	0	0	0	0
	LR ajustée	0	0	0	0	0
	MN	0	0	0	0	0
Total exploitation	LF	755 001	486 967	1 079 351	1 133 319	1 201 292
	LR ajustée	755 001	486 967	1 079 351	1 133 319	1 201 292
	MN	-	-	-	-	-
Autres dépenses de fonctionnement hors exploitation	Total hors exploitation	0	0	0	0	0
	Intérêts de la dettes (C)	0	0	0	0	0
	Mesures Exceptionnel	0	0	0	0	0
	Dépenses exceptionnelles	-	-	-	-	-
	Mesures structurelles	-	-	-	-	-
PIP, Financement Intérieur	LF	5 400 000	3 577 000	3 951 500	4 477 965	4 849 909
	LR ajustée	5 400 000	3 566 000	3 911 500	4 430 830	4 800 135
	MN	0	11 000	40 000	47 135	49 774
PIP, Financement Extérieur	LF	56 637 000	52 999 000	36 764 500	40 217 000	38 538 500
	LR ajustée	56 637 000	52 999 000	36 764 500	40 217 000	38 538 500
	MN	0	0	0	0	0
Total PIP	LF	62 037 000	56 576 000	40 716 000	44 694 965	43 388 409
	LR ajustée	62 037 000	56 565 000	40 676 000	44 647 830	43 338 635
	MN	0	11 000	40 000	47 135	49 774
TOTAL	LF	62 792 001	57 062 967	41 795 351	45 828 284	44 589 701
	LR ajustée	62 792 001	57 051 967	41 755 351	45 781 149	44 539 927
	MN	-	11 000	40 000	47 135	49 774

2.3. Synthèse par actions et projets du Programme 505

Actions et Projets	2016	2016R	2017	2018	2019
Ensemble Programme	62 792 001	57 062 967	41 795 351	45 828 284	44 589 701
Ensembles actions	755 001	486 967	1 079 351	1 133 319	1 201 292
Ensemble PIP	62 037 000	56 576 000	40 716 000	44 694 965	43 388 409
1 - Les Actions	755 001	486 967	1 079 351	1 133 319	1 201 292
505-01 DIRECTION GENERALE DE LA SANTE	114 331	93 657	213 632	224 314	237 769
505-02 DIRECTION DE LA VEILLE SANITAIRE	154 550	109 173	228 071	239 474	253 831
505-03 DIRECTION DE LUTTE CONTRE LES MALADIES	117 100	66 443	161 700	169 785	179 971
505-04 DIRECTION DE LUTTE CONTRE LES MALADIES	102 000	59 518	122 516	128 642	136 360
505-05 DIRECTION DE LUTTE CONTRE LES MALADIES	89 770	56 336	115 000	120 750	127 992
505-06 DIRECTION DE LUTTE CONTRE LES MALADIES	177 250	101 840	238 432	250 354	265 369
2 - Les Projets	62 037 000	56 576 000	40 716 000	44 694 965	43 388 409
505-025 APPUI AUX PROGRAMMES DE LUTTE CONTRE LES MALADIES	39 515 000	35 777 000	24 790 000	26 902 725	24 889 131
505-028 EQUIPES SANITAIRES MOBILES	868 000	868 000	1 110 000	1 276 500	1 467 959
505-044 UTILISATION ACCRUE SCES ET PROJETS	18 297 000	16 634 000	12 965 000	14 523 155	15 010 271
505-045 APPUI AUX PROGRAMMES DE LUTTE CONTRE LES MALADIES	1 808 000	1 768 000	998 000	1 028 150	998 000
505-046 APPUI AUX PROGRAMMES DE LUTTE CONTRE LES MALADIES	284 000	284 000	853 000	964 435	1 023 048
505-067 AIDE D'URGENCE POUR LA LUTTE CONTRE LES MALADIES	1 265 000	1 245 000	-	-	-

MINISTERE / INSTITUTION	71. MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE	43
MISSION	710. SANTE	
PROGRAMME	505 : LUTTE CONTRE LES MALADIES	

III. Besoin en ressources humaines au niveau du programme 505

Masse salariale (en milliers d'Ariary)	Source	PREVISIONS PLF 2017			
		2016	2017	2018	2019
Ensemble (cat.2)	MFB		4 656 227	4 412 655	4 307 392
	Ministère				
Ensemble (cat.2 + cat.3)	MFB				
	Ministère	372	372	372	372
Personnel Solde (Cat.2)	MFB		579	516	485
	Ministère	372	372	372	372
Effectif catégorie A	MFB		495	444	420
	Ministère	204	204	204	204
Effectif catégorie B	MFB		13	11	10
	Ministère	66	66	66	66
Effectif catégorie C	MFB		26	24	23
	Ministère	59	59	59	59
Effectif catégorie D	MFB		45	37	32
	Ministère	43	43	43	43

IV. Présentation globale du cadre opérationnel du programme 505

1-Description des actions du programme 505 :

Le programme Lutte Contre les Maladies du ministère de la santé comprend en tout six (06) actions qui sont :

- Direction de la Veille Sanitaire et de la Surveillance Epidémiologique (DVSSE)
- Direction de Lutte Contre le Paludisme (DLP)
- Direction de Lutte Contre la Tuberculose
- Direction de Lutte Contre IST/SIDA (DLI/SIDA)
- Direction de Lutte Contre les Maladies Non Transmissibles (DLMNT).

a) Les principales activités :

Pour l'action DGS :

- Exécuter les directives du Ministre de la Santé Publique dans la réalisation de la politique gouvernementale en matière de santé ;
- Coordonner les actions des directions placées sous son autorité ;
- Initier toutes actions visant à assurer une facilitation à l'accès aux services de soins de santé primaires ;
- Veiller au respect de la législation et de la réglementation applicables en matière de santé et de les porter à la connaissance du public par divers moyens;
- Exercer les missions de conception, de coordination, de contrôle et de suivi de l'évolution du niveau de santé de la population.

Pour l'action DVSSE

- Assurer la Surveillance permanente de l'état de santé de la population;
- Veiller sur les évènements qui peuvent entraver la santé publique (vigilance sanitaire) ;
- Alerter les institutions ou programmes concernés pour une riposte rapide.

Pour l'action DLP

- Organiser, suivre et évaluer les actions de Lutte contre le Paludisme d'une manière harmonisée à tous les échelons du système de santé et entre les directions techniques (promotion, prévention, diagnostic, traitement du paludisme);
- Coordonner le développement du partenariat multisectoriel et décentralisé.

Pour l'action Direction de Lutte contre la Tuberculose (DLT)

- Organiser, suivre et évaluer les actions de Lutte contre la Tuberculose d'une manière harmonisée à tous les échelons du système de santé et entre les directions techniques (promotion, prévention, prise en charge) ;

MINISTERE / INSTITUTION	71. MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE	44
MISSION	710. SANTE	
PROGRAMME	505 : LUTTE CONTRE LES MALADIES	

- Harmoniser le développement du partenariat multisectoriel et décentralisé.

Pour l'action Direction de Lutte contre les IS (DLIS)

- Organiser, suivre et évaluer les actions de Lutte contre les IST/Sida d'une manière harmonisée à tous les échelons du système de santé et entre les directions techniques (Prévention de la Transmission du VIH de la Mère à l'Enfant ou PTME, conseil et dépistage, diagnostic et traitement des infections sexuellement transmissibles, prise en charge médicale des PVVIH (soins et traitement));
- Développer le partenariat multisectoriel et décentralisé.

Pour l'action Direction de Lutte contre les Maladies non transmissibles (DLMNT)

- Mettre en œuvre les stratégies de prévention et de prise en charge des maladies non transmissibles ainsi que la protection des personnes vulnérables d'une manière harmonisée à tous les échelons du système de santé et entre les directions techniques;
- Coordonner la mise en œuvre des activités des différents acteurs dans la lutte contre les maladies non transmissibles et dans la promotion de la protection des personnes vulnérables.

b) Les produits issus des activités de chaque action :

Pour l'action Direction Générale de la Santé (DGS):

- La coordination des programmes de développement sanitaire est assurée;
- Le suivi, contrôle et évaluation des actions des Directions et des Services placés sous son autorité sont effectifs.

Pour l'action Direction de la Veille Sanitaire et Surveillance Epidémiologique (DVSSE)

- L'état de santé de la population est surveillé et observé de façon permanente;
- La vigilance sanitaire est effective
- Le système d'alerte précoce est fonctionnel.

Pour l'action Direction de Lutte contre le Paludisme (DLP)

- Les actions de lutte contre le paludisme sont harmonisées à tous les échelons du système de santé et entre les directions techniques;

Pour l'action Direction de Lutte contre la Tuberculose (DLT)

- Les actions de lutte contre la tuberculose sont harmonisées à tous les échelons du système de santé et entre les directions techniques;

Pour l'action Direction de Lutte contre les IS (DLIS)

- Les actions de lutte contre les IST/SIDA sont harmonisées à tous les échelons du système de santé et entre les directions techniques;

Pour l'action Direction de Lutte contre les Maladies non transmissibles (DLMNT)

- Les stratégies de prévention et de prise en charge des maladies non transmissibles ainsi que la protection des personnes vulnérables sont mis en œuvre d'une manière harmonisée à tous les échelons du système de santé et entre les directions techniques;

- c) **En ce qui concerne la cartographie**, l'action DGS comprend 03 services rattachés et la DVSSE en a 04. Quant aux 3 actions de lutte contre les maladies : la DLT, la DLP et la DLIS comprennent chacun 04 services, et la DLMNT en a 06.

MINISTERE / INSTITUTION	71. MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE	45
MISSION	710. SANTE	
PROGRAMME	505 : LUTTE CONTRE LES MALADIES	

V. Présentation des Projets d'Investissement Publics (PIP) du Programme 505

Le programme de Lutte Contre les Maladies comporte cinq (05) projets intitulés comme suit :

- 025 Appui aux programmes de lutte contre les maladies transmissibles
- 046 Appui aux programmes de lutte contre les maladies épidémo-endémiques
- 028 Equipes sanitaires mobiles
- 044 Programme pour une utilisation accrue des services et des produits de sante sélectionnes et des pratiques améliorées (Ex-APPROPOP)
- 045 Appui aux programmes de lutte contre les maladies non transmissibles

Il n'existe aucun projet d'investissement en perspective au niveau de ce programme

MINISTERE / INSTITUTION	71. MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE	46
MISSION	710. SANTE	
PROGRAMME	506 : SURVIE ET DEVELOPPEMENT DE LA MERE ET DE L'ENFANT	

PRESENTATION DU PROGRAMME 506 : Survie et développement de la mère et de l'enfant

I- Présentation du programme, de la stratégie et du projet de performance

1.1. Présentation de la stratégie du programme 506

Etant donné que les indicateurs des OMD ne sont pas atteints, le Ministère a mis en œuvre la feuille de route pour l'accélération de la réduction de la mortalité maternelle et néonatale. En vue d'améliorer la santé de la femme et du nouveau-né, le Gouvernement Malgache a consenti beaucoup d'efforts dans des interventions jugées prioritaires et à haut impact. Le pays a adhéré à la Stratégie Globale du Secrétaire Général des Nations Unies pour la Santé de la Femme et de l'Enfant (2011) et récemment à la CARMMA, initiative lancée par l'Union Africaine.

Les interventions mises à échelle portent sur la maternité sans risque, la planification familiale (PF), la santé des enfants et des adolescents, la prévention et la lutte contre les IST/VIH, les cancers gynécologiques et les fistules obstétricales.

Elle vise à mettre en œuvre principalement les stratégies suivantes :

- Une gouvernance responsable, un leadership efficace et un cadre institutionnel favorable ;
- Un renforcement de l'engagement et de la prise de responsabilités de la Communauté pour l'augmentation de l'utilisation des services ;
- Une fourniture de services essentiels intégrés, de qualité et complets autour de la grossesse et de l'accouchement mettant l'accent sur la Santé des Adolescents et des Jeunes ;
- Une optimisation du système de suivi et évaluation.

Les enjeux principaux concernant la santé de la mère résident sur les stratégies pour amener les femmes à accoucher au centre de santé par des personnes qualifiées et sur la disponibilité de plateaux techniques efficaces et efficients dans les centres de santé.

En ce qui concerne la vaccination, la couverture vaccinale, en général, a connu une amélioration. Cependant, le nombre d'enfants non vaccinés, particulièrement dans les zones enclaves du pays reste encore assez élevé. Le Ministère adopte actuellement la stratégie ACE "Atteindre Chaque Enfant" par le renforcement des stratégies mobiles et avancées.

Par ailleurs, l'introduction de nouveaux vaccins constitue aussi une stratégie adoptée dans le cadre du PEV.

1.2. Présentation de son cadre logique

Le cadre logique du programme de Survie et Développement de la Mère et de l'Enfant comporte deux (02) objectifs spécifiques, sept (07) résultats attendus, des indicateurs et des activités stratégiques relatives à un (01) seul projet existant au niveau de ce programme intitulé: Appui à la Politique de Survie de la Mère et de l'Enfant (Ex Bien être de la Famille).

Les objectifs spécifiques, les résultats attendus associés et les activités stratégiques du programme Survie et Développement de la Mère et de l'Enfant sont :

Objectif spécifique1: Renforcer la lutte contre la morbidité et la mortalité maternelle et néonatale

Resultat1.1: la demande en services de santé de la mère et du nouveau-né est accrue

Activité 1.1.1 : Renforcer l'offre de soins de santé de qualité aux mères et aux nouveau-nés

Résultat 1.2: l'accessibilité à des soins complets et de qualité en santé maternelle et néonatale à tous les niveaux de la pyramide sanitaire est améliorée

Activité 1.2.1 : Mettre à l'échelle les interventions pilotes à haut impact sur la mortalité

MINISTERE / INSTITUTION	71. MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE	47
MISSION	710. SANTE	
PROGRAMME	506 : SURVIE ET DEVELOPPEMENT DE LA MERE ET DE L'ENFANT	

maternelle et néonatale (Chlorhexidine, misoprostol,...)

Résultat 1.3 : la population bénéficie des informations et des services de PF

Activité 1.3.1 : Renforcer l'utilisation de la méthode de longue durée et du PF post partum

Résultat 1.4: la vulnérabilité des adolescents aux VIH/SIDA, aux grossesses à risque et aux conséquences d'autres comportements à risque (avortements, tabac et drogues, ...) est Réduite

Activité 1.4.1 : Renforcer les activités de counseling des CSB «ami des jeunes»

Objectif Spécifique 2: Renforcer la lutte contre la morbidité et la mortalité infantile et infanto-juvénile

Résultat 2.1: les interventions préventives et curatives à haut impact relatives à l'enfant de moins de cinq ans sont développées et mises à l'échelle

Activité 2.1.1 : Renforcer et redynamiser la PCIME clinique (formation, suivi formatif, dotation en équipement, OG...)

Résultat 2.2: la lutte contre la malnutrition chez les enfants de moins de cinq ans est améliorée

Activité 2.2.1 : Renforcer la sensibilisation de la population sur l'utilisation des sels iodes

Résultat 2.3. La lutte contre les maladies évitables par la vaccination est renforcée

Activité 2.3.1 : Renforcer les activités du PEV pour l'éradication de la poliomyélite, L'élimination de la rougeole et le contrôle des autres MEV

1.3. Présentation du Projet de Performance du Programme 506

Le projet de performance présenter les objectifs/résultats et indicateurs de performance/activités stratégiques et leurs programmations aussi les activités stratégiques issues du PIP (Fiche P3).

OS/Résultats/Indicateurs/Activités stratégiques	Unités	Méthode calcul	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	Lien avec le PND
			Réalizations			Proj	Cibles			
Objectif spécifique 1: Renforcer la lutte contre la morbidité et la mortalité maternelle et néonatale										Objectif : 4.1.1
Taux de mortalité maternelle pour 100 000 naissances vivantes	1/100000	Nb de Décès Maternels * 100 000 /Naissances Vivantes	478	448,3	418,7	389,0	359,3	329,7	300	
Taux de mortalité néonatale pour 1000 naissances vivantes	1/1000	Nb de Nouveaux Nés 0 à 28 j décédés * 100 /Naissances Vivantes	26	24,5	23,0	21,5	20,0	18,5	17	
Résultat 1.1: la demande en services de santé de la mère et du nouveau-né est accrue										Objectif : 4.1.1
Taux d'accouchement dans les centres de santé	%	Nb d'accouchement au niveau FS * 100 /Nb de naissances attendues	44,3	51,9	59,5	67,2	74,8	82,4	90	
Renforcer l'offre de soins de santé de qualité aux mères et aux nouveau-nés										
Résultat 1.2: l'accessibilité à des soins complets et de qualité en santé maternelle et néonatale à tous les niveaux de la pyramide sanitaire est améliorée										Objectif : 4.1.1

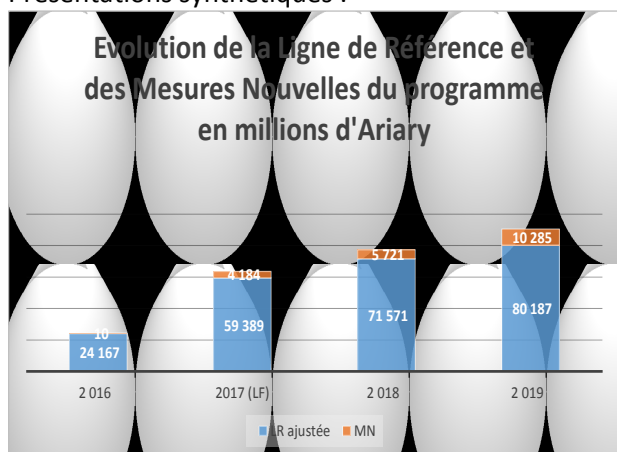
MINISTERE / INSTITUTION	71. MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE	49
MISSION	710. SANTE	
PROGRAMME	506 : SURVIE ET DEVELOPPEMENT DE LA MERE ET DE L'ENFANT	

Pourcentage des enfants de moins de 5 ans atteints de malnutrition aigüe globale	%	Nb d'enfants <5ans dont l'indice P/T < à - 3ET * 100 / Nb des E<5ans mesurés et pesés	9	8,2	7,3	6,5	5,7	4,8	4	
Renforcer la sensibilisation de la population sur l'utilisation des sels iodés										
Résultat 2.3. la lutte contre les maladies évitables par la vaccination est renforcée										Objectif : 4.1.1
Taux de couverture vaccinale en DTC3HépB3	%	Nb des enfants < 1 an vacciné en DTC Hep B Hib 3 * 100 / nb enfants de 0 à 11 mois survivants	90	90,8	91,7	92,5	93,3	94,2	95	
Renforcer les activités du PEV pour l'éradication de la poliomyélite, l'élimination de la rougeole et le contrôle des autres MEV										

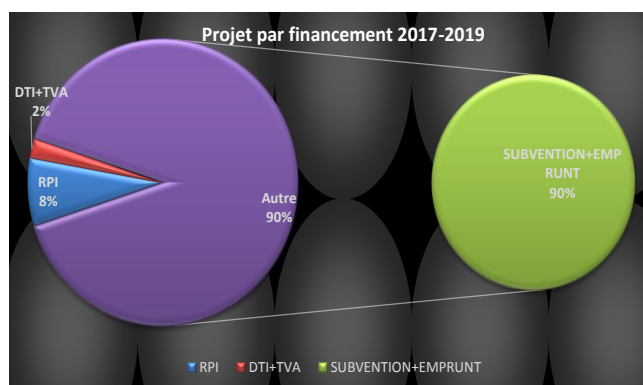
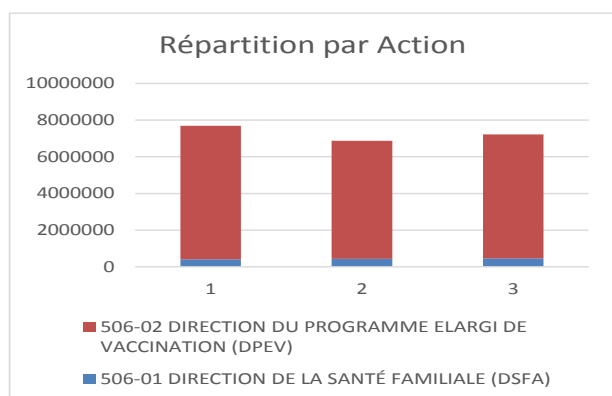
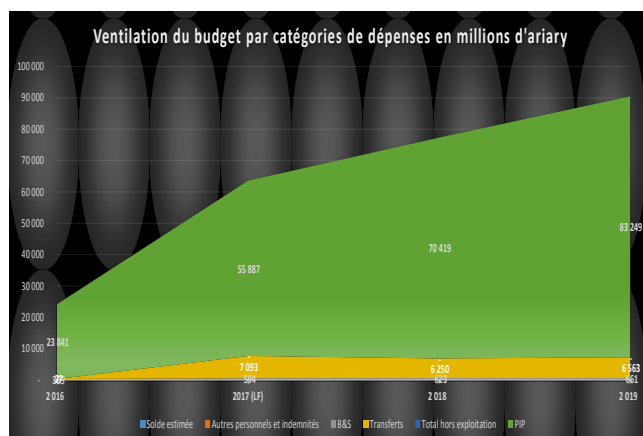
II- Demande financière au niveau du programme

2.1. Présentation du budget du programme dans le cadre de la loi de finances

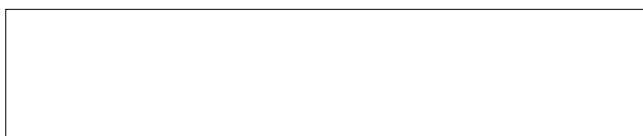
Présentations synthétiques :



Les mesures nouvelles concernent les acquisitions en chaîne de froid



L'action DPEV représente environ 95% du budget du Programme 506. C'est une action prioritaire du secteur (amélioration de la couverture vaccinale par approvisionnement en intrants et stratégies avancées)



MINISTERE / INSTITUTION	71. MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE	50
MISSION	710. SANTE	
PROGRAMME	506 : SURVIE ET DEVELOPPEMENT DE LA MERE ET DE L'ENFANT	

2.2. Synthèse budgétaire du Programme 506

Catégories de dépenses		LFI 2016	LFR 2016	PREVISIONS PLF 2017		
		2016	2016R	2017	2018	2019
Solde	Solde estimée	0	0	0	0	0
	LR ajustée	0	0	0	0	0
	MN	0	0	0	0	0
Autres personnels et indemnités	LF	0	0	0	0	0
	LR ajustée	0	0	0	0	0
	MN	0	0	0	0	0
Biens et services	LF	396 658	308 593	593 796	623 485	660 880
	LR ajustée	396 658	396 658	308 593	593 796	623 485
	MN	0	0	285 203	29 689	37 395
Transferts	LF	0	26 973	7 092 615	6 250 000	6 562 500
	LR ajustée	0	0	26 973	7 092 615	6 250 000
	MN	0	26 973	7 065 642	0	312 500
Total exploitation	LF	396 658	335 566	7 686 411	6 873 485	7 223 380
	LR ajustée	396 658	396 658	335 566	7 686 411	6 873 485
	MN	0	0	7 350 845	0	349 895
Autres dépenses de fonctionnement hors exploitation	Total hors exploitation	-	-	-	-	-
	Intérêts de la dettes (Cat.1)	-	-	-	-	-
	Mesures Exceptionnelles (cat.3)	-	-	-	-	-
	Dépenses exceptionnelles (cat.4)	-	-	-	-	-
	Mesures structurelles (Cat.6)	-	-	-	-	-
PIP, Financement Intérieur	LF	5 227 100	4 637 100	5 502 000	8 857 178	14 552 423
	LR ajustée	5 227 100	5 227 100	4 637 100	50 502 000	8 857 178
	MN	0	0	864 900	0	5 695 245
PIP, Financement Extérieur	LF	20 604 000	19 204 000	50 379 500	61 555 000	68 688 500
	LR ajustée	20 604 000	20 604 000	19 204 000	50 379 500	61 555 000
	MN	0	0	31 175 500	11 175 500	7 133 500
Total PIP	LF	25 831 100	23 841 100	55 881 500	70 412 178	83 240 923
	LR ajustée	25 831 100	25 831 100	23 841 100	55 886 500	70 419 178
	MN	0	0	32 040 400	14 525 678	12 821 745
TOTAL	LF	26 227 758	24 176 666	63 567 911	77 285 663	90 464 303
	LR ajustée	26 227 758	26 227 758	24 176 666	63 572 911	77 292 663
	MN	0	0	39 391 245	13 712 752	13 171 640

MINISTERE / INSTITUTION	71. MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE	51
MISSION	710. SANTE	
PROGRAMME	506 : SURVIE ET DEVELOPPEMENT DE LA MERE ET DE L'ENFANT	

2.3. Synthèse par actions et projets : de manière globale

Actions et Projets	2016	2016R	2017	2018	2019
Ensemble Programme	26 227 758	24 176 666	63 567 911	77 285 663	90 464 303
Ensembles actions	396 658	335 566	7 686 411	6 873 485	7 223 380
Ensemble PIP	25 831 100	23 841 100	55 881 500	70 412 178	83 240 923
Étiquettes de lignes	-	-	-	-	-
1 - Les Actions	396 658	335 566	7 686 411	6 873 485	7 223 380
506-01 DIRECTION DE LA SANTÉ FAMILIALE (DSFA)	396 658	243 730	410 648	431 179	457 038
506-02 DIRECTION DU PROGRAMME ELARGI DE VACCINATION (DPEV)	-	91 836	7 275 763	6 442 306	6 766 342
2 - Les Projets	25 831 100	23 841 100	55 881 500	70 412 178	83 240 923
506-022 APPUI A LA POLITIQUE DE SURVIE DE LA MERE ET DE L'ENFANT (EX BIEN ETRE DE LA FAMILLE)	25 831 100	23 841 100	15 451 500	11 719 765	12 238 865
506-XE4 LUTTE CONTRE LA MALNUTRITION	-	-	8 576 000	33 361 561	40 686 688
506-XE7 APPUI AU PROGRAMME ELARGIE DE VACCINATION	-	-	31 854 000	25 330 852	30 315 370

Le montant des Actions évolue annuellement, surtout entre 2016 et 2017 pour le paiement des engagements de l'Etat à l'achat des vaccins.

Le montant des projets augmente également suite à la création des deux nouveaux projets sur la Nutrition et la Vaccination.

III- Besoin en ressources humaines au niveau du programme

Masse salariale (en milliers d'Ariary)	Source	PREVISIONS PLF 2017			
		2016	2017	2018	2019
Ensemble (cat.2)	MFB		1 999 870	1 890 249	1 838 206
	Ministère				
Ensemble (cat.2 + cat.3)	MFB				
	Ministère	182	182	182	182
Personnel Solde (Cat.2)	MFB		249	223	208
	Ministère	182	182	182	182
Effectif catégorie A	MFB		196	176	167
	Ministère	81	204	204	204
Effectif catégorie B	MFB		8	7	6
	Ministère	38	38	38	38
Effectif catégorie C	MFB		14	14	13
	Ministère	33	33	33	33
Effectif catégorie D	MFB		31	26	22
	Ministère	30	30	30	30

Les actions du programme 506 au niveau central sont accès principalement sur les activités de coordinations et l'effectif est suffisant. Ainsi, le secteur ne prévoit aucune augmentation de ces effectifs.

MINISTERE / INSTITUTION	71. MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE	52
MISSION	710. SANTE	
PROGRAMME	506 : SURVIE ET DEVELOPPEMENT DE LA MERE ET DE L'ENFANT	

IV- Présentation globale du cadre opérationnel du programme 506

4.1. Description des actions du programme 506 :

Le programme de Survie et Développement de la Mère et de l'Enfant du ministère de la santé comprend en tout deux (02) actions dont une nouvellement créée. Ces deux actions sont :

- Direction de la Santé Familiale (DSFa) qui s'occupe de la santé maternelle, de la planification familiale et de la nutrition de la mère et de l'enfant.
- Direction du Programme Elargi de Vaccination (DPEV).

a) Activités principales des actions :

Pour l'action DSFA :

- Améliorer l'accès des femmes aux soins prénataux et à l'accouchement assisté, y compris les soins obstétricaux et néonataux d'urgence;
- Vulgariser le planning familial, la sécurisation des produits de la santé de la reproduction;
- Améliorer l'accès des jeunes aux informations et au service de la santé de la reproduction;
- Assurer la prévention et la prise en charge de la malnutrition des enfants;
- Mettre en œuvre l'approche intégrée du paquet de soins mère-enfant au niveau communautaire.

Pour l'action DPEV :

- Renforcer la vaccination de routine y compris l'introduction de nouveaux vaccins ;
- Renforcer la surveillance des maladies évitables par la vaccination;
- Mettre en œuvre un plan de communication programme élargi de vaccination à tous les niveaux ;
- Assurer la disponibilité permanente des intrants et de la logistique PEV à tous les niveaux.

b) Les produits issus de ces activités :

Pour l'action DSFA :

- L'accès aux soins prénataux et à l'accouchement assisté est amélioré ;
- Le planning familial est vulgarisé à tous les niveaux ;
- accès amélioré des jeunes aux informations et au service de la santé de la reproduction;
- La prévention et la prise en charge de la malnutrition des enfants sont assurées;
- L'approche intégrée du paquet de soins mère-enfant au niveau communautaire est mise en œuvre.

Pour l'action DPEV :

- La vaccination de routine et l'introduction de nouveaux vaccins sont renforcées ;
- La surveillance des maladies évitables par la vaccination est renforcée;
- Le plan de communication du programme élargi de vaccination à tous les niveaux est mis en œuvre ;
- Les intrants et la logistique PEV sont disponibles de façon permanente à tous les niveaux.

c) Concernant la cartographie

L'action santé familiale comprend une direction et 06 services rattachés et l'action programme élargi de vaccination, une direction avec 04 services rattachés qui sont tous des services opérationnels d'activités (SOA).

V- Présentation des Projets d'Investissement Publics (PIP) du Programme 506

Le programme de Survie et Développement de la Mère et de l'Enfant comporte un (01) seul projet intitulé comme suit :

- 022 Appui à la politique de survie de la Mère et de l'enfant (Ex Bien être de la Famille).

Il a deux (02) projets d'investissement en perspectives :

- XE4 Lutte contre la malnutrition
- XE7 Appui au programme élargi de vaccination

MINISTERE / INSTITUTION	71. MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE	
MISSION	710. SANTE	
ANNEXES		

ANNEXES

Annexe 1 : Cadre logique du Programme 024

	Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Sources et moyens de vérification	Hypothèses	Liens avec le PND
Objectif global	Renforcer l'organisation et la gestion du système de santé		PDSS		
Objectifs spécifiques	Renforcer le leadership et la bonne gouvernance du secteur indépendamment de tout changement institutionnel		PDSS	Projets de textes réglementaires validés par le Gouvernement Projets de textes législatifs validés par le Gouvernement et adoptés par l'Assemblée Nationale Changement d'orientation politique	4.1.1
		% des documents et des textes élaborés et/ou mis à jour par rapport aux planifiés	Rapports d'activités		
Résultats attendus	Résultat 1.1: les documents politiques, stratégiques et textes juridiques du secteur santé sont élaborés ou réactualisés à temps		PDSS	Volonté politique des instances dirigeantes d'instaurer un Etat de Droit et une bonne gouvernance	
		% des textes législatifs élaborés et/ou mis à jour	Rapports d'activités		
		% de textes réglementaires diffusés et appliqués	Rapports d'activités		
	Activité 1.1.1. Réviser les textes législatifs et réglementaires				
	Activité 1.1.2. Elaborer et/ou mettre à jour les documents de politique et stratégiques				
	Résultat 1.2: la Bonne gestion du système de santé est assurée		PDSS	Insuffisance d'allocation budgétaire	
		% de hauts responsables formés en leadership	Rapports de formation		
		% des cadres des régions et de districts formés en leadership	Rapports de formations		
	% des EMAD suivis selon les critères de performance	Rapports de suivi			
Activité 1.2.1: Former en management et en gestion de la santé les membres de l'EMAD					

MINISTERE / INSTITUTION	71. MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE	
MISSION	710. SANTE	
ANNEXES		

	Résultat 1.3: la coordination et la gestion de la mise en œuvre des interventions sont améliorées à tous les niveaux du système de santé		PDSS		
		% des réunions de coordination et de suivi des programmes entre les PTF et le MSANP effectuées par rapport aux nombres prévus dans l'année	PV de réunion		
		% de visites conjointes sur terrain réalisées par rapport au nombre prévu	Rapports d'activités		
		% de réunions intra sectorielles (grand staff) effectuées par rapport aux nombres prévus dans l'année	PV de réunion Rapports d'activités		
		% de revues périodiques réalisées au niveau des Régions par rapport aux nombres prévus dans l'année	PV de réunion Rapports d'activités		
		% de revues périodiques réalisées au niveau des districts sanitaires par rapport aux nombres prévus dans l'année	PV de réunion Rapports d'activités		
	Activité 1.3.1. Élaborer et mettre en œuvre les cadres appropriés de concertation et de planification				
	Activité 1.3.2. Reprendre l'initiative IHP+ (compact 2015-2019, évaluation conjointe du PDSS, revue conjointe des réalisations du secteur)				
	Résultat 1.4: la bonne gouvernance est effective à tous les niveaux		PDSS	Stabilité politique	
		% de structures auditées et contrôlées	Rapports d'activités; rapports d'audit	Disponibilité des ressources	
		Taux de promptitude d'envoi des rapports physiques et financiers de chaque niveau du système sanitaire	Rapports d'activités		
		% de centres hospitaliers (CHRR, CHR) qui disposent de Comité de Pilotage fonctionnels	PV de réunion du comité de pilotage		
		% de Formations Sanitaires qui disposent de CoSan et CCDS opérationnels	Rapports d'activités		
	Activité 1.4.1: Développer un système de planification à tous les niveaux du système de santé				

MINISTERE / INSTITUTION	71. MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE	
MISSION	710. SANTE	
ANNEXES		

	Résultat 1.5: la collaboration intersectorielle et le partenariat dans le secteur santé sont développés		PDSS	Stabilité politique	
		% des conventions de partenariats signés et mis en œuvre par rapport aux conventions négociées	Rapports d'activités		
	Activité 1.5.1. Développer un cadre de partenariat avec les prestataires du secteur privé, la communauté et la société civile				
Objectifs spécifiques 2	Renforcer la mise à disposition des ressources humaines suffisantes, compétentes et adaptées aux besoins du secteur		PDSS	Stabilité des responsables au poste Plus de politisation de l'administration par rapport à l'affectation et recrutement	
		% d'agents de santé recrutés par rapport aux besoins exprimés	Rapports d'activités DRH		
Résultats attendus	Résultat 2.1: La mise en place d'un système de gestion efficiente des RH est assurée		PDSS	Suffisance des postes budgétaires	
		% des textes réglementaires de la PNRHS et du PNRHS réactualisés et mis en œuvre à tous les niveaux de la pyramide sanitaire (GPPEEC)	Rapports d'activités		
		% des SDSP et DRSP supervisés en gestion des ressources humaines en santé	Rapports d'activités		
		% des SDSP et DRSP disposant d'un système informatisé de la gestion des effectifs et des besoins en ressources humaines	Rapports d'activités		
	Activité 2.1.1. mettre en œuvre le Plan National de Développement des Ressources Humaines en Santé (PNDRHS)				
	Activité 2.1.2. Réactualiser et mettre en œuvre les textes juridiques requis pour le déploiement du PNRHS à tous les niveaux de la pyramide sanitaire				
	Résultat 2.2: La mise aux normes des ressources humaines de santé à tous les niveaux est assurée			PDSS	Disponibilité des normes selon l'OMS relatifs à l'effectif et la répartition du personnel de santé comme cadre de référence Suffisance de postes budgétaires

MINISTERE / INSTITUTION	71. MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE	
MISSION	710. SANTE	
ANNEXES		

		% de SDSP disposant de CSB respectant les normes d'effectif et de répartition des ressources humaines	Rapports d'activités		
		% de CHR/CHRR/ CHU disposant des ressources humaines conformes aux normes d'effectif, de répartition en ressources humaines et de compétence	Rapports d'activités		
	Activité 2.2.1: Dispenser des formations diplômantes de spécialisation en tenant compte des besoins				
	Activité 2.2.2: Former les enseignants et encadreurs des IFP en PCIME dernière version				
	Résultat 2.3: la fidélisation des Agents de Santé (AS) dans les centres de santé éloignés et enclavés est assurée		PDSS	Disponibilité des ressources financières et matérielles	
		% des CSB enclavés pourvus de personnels de santé dans les normes	Rapports d'activités		
		% des CSB enclavés dotés en kits de fidélisation	Rapports d'activités		
	Activité 2.3.1: Assurer le paiement des salaires des Agents de santé contractualisés				
	Activité 2.3.2: Réhabiliter et équiper les Centres de Santé de Base en matériels techniques et en matériels roulants (réhabilitation des 15 CSB par an + dotation chaîne de froid, motos et véhicules).				
Objectifs spécifiques 3	Renforcer le système d'information sanitaire		PDSS	Disponibilité d'outils informatiques performants Amélioration de la couverture Nationale en réseau	4.1.1
		Taux de complétude des rapports mensuels d'activités	Annuaire statistique de secteur santé		
		Taux de promptitude des rapports mensuels d'activités	Annuaire statistique de secteur santé		
		Proportion de district sanitaire ayant effectué des contrôles et validité des données	Rapports d'activités		

MINISTERE / INSTITUTION	71. MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE	
MISSION	710. SANTE	
ANNEXES		

	Résultat 3.1: le cadre institutionnel pour la coordination du SIS afin de garantir la fiabilité et l'utilisation des données est renforcé à tous les échelons		PDSS	Budget alloué au SIS suffisant	
		% des textes/guides/normes relatifs à la mise en œuvre du SIS réactualisés	Etat de répartition		
		% des structures de coordination du SIS au niveau des Régions et des districts sanitaires mises en place et fonctionnelles	PV de réunion		
	Activité 3.1.1: Mettre en place un système intégré de collecte de données				
	Activité 3.1.2: Mettre à jour la carte sanitaire				
	Résultat 3.2: la disponibilité et la fonctionnalité en matériels TIC à tous les niveaux est assurée		PDSS	Personnel qualifié et compétent Couverture en réseaux de communication inadéquation du financement Faible utilisation des NTIC	
		Proportion des matériels et équipements indispensables pour le fonctionnement du SIS disponibles	PV de réception		
	Activité 3.2.1. Rendre disponible les équipements informatiques performants à tous les niveaux				
	Activité 3.2.2. Promouvoir l'utilisation de la téléphonie mobile pour l'envoi des informations urgentes et communications ponctuelles				
	Résultat 3.3: la gestion rationnelle du SIS intégré est assurée		PDSS	Appropriation du mécanisme d'intégration par chaque programme Disponibilité des ressources financières et matérielles	
		% de services centraux et périphériques appliquant le Manuel des indicateurs essentiels	Rapports d'activités annuels		
		% des SDSP et DRSP utilisant le GESIS intégrant les sous systèmes	Rapports d'activités		
		Proportion de logiciels intégrés fonctionnels à tous les niveaux	Rapports d'activités		

MINISTERE / INSTITUTION	71. MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE	
MISSION	710. SANTE	
ANNEXES		

		% des hôpitaux de référence appliquant la gestion informatisée des actes et des soins des patients	Rapports d'activités		
		% des hôpitaux de référence utilisant le GESIS hospitalier amélioré	Rapports d'activités		
	Activité 3.3.1. Intégrer dans un système d'information unique les sous-systèmes ou sous composantes existantes (GESIS des formations sanitaires, de la gestion des ressources humaines)				
	Activité 3.3.2. Mettre à jour le document d'indicateurs essentiels de base et optionnels selon les besoins des programmes de santé				
	Résultat 3.4: le système de suivi-évaluation à tous les niveaux est amélioré		PDSS	Appropriation des techniques du suivi-évaluation Suffisance de budget alloué	
		Proportion de région et district ayant un point focal de suivi évaluation fonctionnel	Rapports d'activités d'évaluation		
	Activité 3.4.1. Redynamiser l'unité de suivi-évaluation du niveau central, régional et district				
	Activité 3.4.2. Réviser et mettre en application du guide de suivi-évaluation				
	Résultat 3.5: les capacités institutionnelles et opérationnelles du MSANP dans le domaine de la recherche sont renforcées		PDSS	Coordination des actions intersectorielles Disponibilité de budget	
		% des personnels formés en CNS	Rapports de formation		
	Activité 3.5.1. Renforcer les capacités de l'équipe technique pour l'élaboration des Comptes Nationaux de Santé 2013 (CNS)				
	Activité 3.5.2. Mettre en place le mécanisme de coordination de la recherche				

MINISTERE / INSTITUTION	71. MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE	
MISSION	710. SANTE	
ANNEXES		

Objectifs spécifiques 4	Renforcer le financement du secteur pour assurer l'accessibilité aux soins de la population surtout la couche la plus vulnérable		PDSS	Application de la déclaration d'Abuja Evolution positive du taux de croissance économique Bonne gouvernance Participation effective de la communauté	
		% du budget du Ministère de la Santé Publique par rapport au budget global de l'Etat	Loi de Finances Rapports de revues des dépenses publiques		
	Résultat 4.1: les parties prenantes sont amenées à s'aligner à la déclaration d'Abuja		PDSS		
		% de parties prenantes s'alignant à la déclaration d'Abuja	Rapports d'activités		
	Activité 4.1.1: Assurer l'appui technique des Directions sur l'élaboration du CDMT et le budget de programme du MSANP				
	Résultat 4.2: l'utilisation efficiente et rationnelle du budget de l'Etat à tous les niveaux de la pyramide sanitaire est optimisée		PDSS	Renforcement des aides budgétaires par les PTF Augmentation du Taux de pression fiscale	
		% de services, SDSP et DRSP appliquant le Manuel de gestion financière et administrative	Rapports d'activités		
		% des services, SDSP et DRSP ayant fait l'objet de contrôles internes et des audits financiers	Rapports d'audits		
		% des services, des SDSP et DRSP dont les allocations financières sont calculées selon les critères de répartition	Etat C3		
	Activité 4.2.1. Élaborer et mettre en application un manuel de gestion financière et administrative				
	Activité 4.2.1. Élaborer et mettre en application les critères de répartition/allocation des ressources financières à tous les niveaux				
	Résultat 4.3: le cadre de coordination élargie de l'aide est développé		PDSS	Volonté politique	
		% d'action de l'Initiatives IHP+ mis en œuvre	Rapports d'activités		

MINISTERE / INSTITUTION	71. MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE	
MISSION	710. SANTE	
ANNEXES		

	Activité 4.3.1. Revitaliser l'initiative IHP+				
	Résultat 4.4: le mécanisme de financement du FANOME et des fonds d'équité à tous les niveaux de la pyramide sanitaire est amélioré		PDSS	Adhésion de la communauté Disponibilité des ressources financières	
		Taux de complétude des rapports mensuels des activités des FANOME et FE des CSB et des SDSP envoyé au niveau central	Annuaire statistique		
		% de PhaGeCom/PhaGDis et unités de pharmacie ayant fait l'objet de monitoring par les EMAR et les EMAD et le niveau central	Rapports de monitoring		
		% des unités de pharmacie, PhaGeCom, PhaGDis ayant fait l'objet d'Audits périodiques par les EMAR et les EMAD et le niveau central	Rapports d'audit et de contrôle		
	Activité 4.4.1. Optimiser l'utilisation du FE (participation élargie au financement du FE et augmentation de la liste des utilisateurs)				
	Activité 4.4.2. Mettre en place le système de monitoring et de contrôle du FANOME				
	Résultat 4.5: le système de prépaiement constitué par des mutuelles de santé et autres mécanismes innovateurs à tous les niveaux de la pyramide sanitaire est développé		PDSS	Engagement politique des instances dirigeantes Adhésion et acceptation du système de prépaiement par les cibles bénéficiaires	
		% de mutuelles de santé redynamisées par rapport aux existantes	Rapports d'activités		
		% de la population bénéficiant d'une couverture santé à travers les mécanismes d'assurance santé mis en place (mutuelle de santé, caisse nationale d'assurance santé)	Rapports d'activités		
		% des SDSP appliquant le système Voucher au niveau des hôpitaux de référence	Rapports d'activités		
		% du budget du MSANP alloué au Paquet Prioritaire de la Couverture Santé Universelle (SCU)	Rapports de performance		

MINISTERE / INSTITUTION	71. MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE	
MISSION	710. SANTE	
ANNEXES		

	Activité 4.5.1. Redynamiser et mettre à l'échelle les mutuelles de santé				
	Activité 4.5.2. Rendre disponible les informations stratégiques pour la prise de décision et le progrès vers la couverture santé universelle				
	Activité 4.5.3. Rendre opérationnelle la Caisse nationale d'assurance santé à différents niveaux				
	Activité 4.5.4. Mobiliser la population à l'adhésion au système d'assurance santé				
	Activité 4.5.5. Assurer l'affiliation des personnes en situation d'extrême pauvreté au dispositif d'assurance santé				
	Activité 4.5.6. Renforcer la coordination, le suivi, l'évaluation de la CSU, incluant la mise aux normes de qualité des établissements de soins				

MINISTERE / INSTITUTION	71. MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE	
MISSION	710. SANTE	
ANNEXES		

Annexe 2 : Cadre logique du Programme 502

	Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Sources et moyens de vérification	Hypothèses	Liens avec le PND
Objectif global	Améliorer l'offre de service et de soins intégrés de qualité au niveau des FS de base	Proportion des FS mises en norme	PTA/DDS/DRSP	Forte participation du gouvernement, des PTF, de la société civile et de la communauté	Prog.4.1
Objectifs spécifiques	O.S1 : Améliorer l'utilisation des services et des soins par la population à tous les niveaux de la pyramide sanitaire	Taux d'utilisation de la consultation externe des CSB	RMA	Fonctionnalité du Système d'Information Sanitaire à tout le niveau à suivre	S.Obj.4.1.1
	O.S2 : Optimiser l'offre de service et des soins de base de qualité	% des CSB offrant des services et des soins de qualité	Rapports d'enquêtes	Capacité de recrutement annuel du personnel technique, et de renouvellement et maintenance des matérielles et équipements disponibles est à vérifier	S.Obj.4.1.1
	O.S3 : Assurer la disponibilité et l'accessibilité aux infrastructures sanitaires et équipements	% de formations sanitaires accessibles pendant toute l'année	RMA		S.Obj.4.1.1
		% de formations sanitaires disposant de plateaux techniques adéquats	RMA	Disponibilité des ressources et allègement de procédure de passation des marchés publics	S.Obj.4.1.1
Résultats attendus	R.A.1 : la mise en œuvre de la promotion de la santé orientée vers les stratégies qui concourent à la stimulation de la demande renforcée	% de districts sanitaires ayant des AC et AS formés en technique de CCC et de C4D	Rapports d'activités		S.Obj.4.1.1
		% de la recherche opérationnelle en promotion de la santé disponible	Rapports d'activités		
	A.1.1 : Former les AC et des AS en technique de CCC et en C4D	% des AC et AS formés en technique de CCC et en C4D	Rapports d'activités périodiques	Disponibilité des AC au niveau des CSB et des Fokontany Existence d'un plan stratégique de la PNSC	
	A.1.2 : Sensibiliser la population sur les problèmes de santé et sur l'utilité des services de santé	% de la population sur les problèmes de santé et sur l'utilité des services de santé sensibilisée	Rapports d'activités périodiques	Messages adaptés au contexte local Maîtrise d'une guide de promotion de la santé	
	A.1.3: Mener des stratégies nationales de la promotion de santé et ses cinq niveaux d'action pour le développement	% des communes ou des SDSP ayant mené les stratégies nationales de la promotion de santé et ses cinq niveaux d'action pour le développement	Rapports d'activités périodiques DRSP/SDSP	Existence de plan stratégique national en promotion de la santé	
	R.A.2.1 : la dispensation des PMA à 80% des formations sanitaires en mettant l'accent sur l'offre intégrée est effectif	% des formations sanitaires disposant de plateaux techniques adéquats	Rapports d'activités		S.Obj.4.1.1
	Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Sources et moyens de vérification	Hypothèses	Liens avec le PND
		% des formations sanitaires appliquant les précautions universelles	Rapports d'activités		
	% des formations sanitaires ayant des services intégrés (continuum des soins)	Rapports d'activités			

MINISTERE / INSTITUTION	71. MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE	
MISSION	710. SANTE	
ANNEXES		

	A.2.1.1: Rendre fonctionnel le système de coaching par région	% des régions et districts disposant de mécanisme de coaching par programme fonctionnel	Rapports d'activités	Disponibilité du personnel qualifié pour le coaching au niveau périphérique	
	A.2.1.2: Mettre en œuvre toutes les recommandations émises lors des revues périodiques à tous les niveaux	Proportion ou nombre de recommandations émises, mises en œuvre à chaque niveau	Rapport d'activité périodique de la cellule de suivi évaluation à chaque niveau	Existence de plan d'action de toutes les recommandations	
	A.2.1.3: Réhabiliter/construire des CSB et des centres CARMMA	Nombre des CSB et des centres CARMMA réhabilités et construits par an	Rapport d'activités ou réalisation significative trimestrielle de la DDS/DAAF/DRSP	Budget insuffisant	
	A.2.1.4: Doter les CSB et les centres CARMMA en matériels et équipements techniques	Nombre des CSB et des centres CARMMA dotés en matériels et équipements techniques	Rapport d'activités ou réalisation significative trimestrielle de la DDS/DAAF/DRSP	Budget insuffisant	
	R.A. 2.2: la mise en œuvre de la Politique Nationale de Santé Communautaire est assurée	% des communes ayant CoSan fonctionnel	Rapports d'activités		S.Obj.4.1.1
		% des communes ayant CCDS fonctionnels	Rapports d'activités		
		% de district sanitaire ayant des AC formés sur les guides PAC/PNSC	Rapports d'activités		
	A. 2.2.1: Impliquer la communauté à l'amélioration de leurs conditions sanitaires	% des communes ou des districts ayant des AC formés à l'amélioration des conditions sanitaires de la population		Mécanisme de motivation des AC	
	A. 2.2.2: Rendre effective la participation des collectivités, de la communauté dans le fonctionnement des formations sanitaires de base par la recherche des stratégies pour organiser la communauté	% des communes ayant des CCDS fonctionnel		Collaboration étroite avec les nouveaux maires	
	R.A. 3.1: la mise aux normes de 70% des infrastructures sanitaires est assurée	% des CSB réhabilités selon les normes	Rapports d'activités		S.Obj.4.1.1
		% des CSB dotés en équipements médicaux	Rapports d'activités		S.Obj.4.1.1
	A.3.1.1: Élaborer un plan prévisionnel pluriannuel des infrastructures et des équipements	Existence ou non du plan prévisionnel pluriannuel des infrastructures et des équipements			
	A.3.1.2: Respecter des besoins en équipements par rapport aux dotations de programmes	% des CSB ou SDSP ayant bénéficié des équipements par an	Rapport d'activités ou réalisation significative trimestrielle de la DDS/DAAF/DRSP		
	Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Sources et moyens de vérification	Hypothèses	Liens avec le PND
	A.3.1.3 : Mettre aux normes les plateaux techniques au niveau des formations sanitaires	% des CSB ayant des plat/aux techniques au niveau des formations sanitaires	Rapport d'activités ou réalisation significative trimestrielle de la DDS/DAAF/DRSP		

MINISTERE / INSTITUTION	71. MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE	
MISSION	710. SANTE	
ANNEXES		

	A.3.1.4: Améliorer les infrastructures existantes à tous les niveaux (entretien, maintenance, réhabilitation...)	% de CSB ayant des infrastructures améliorées			
	A.3.1.5: Construire de nouvelles infrastructures	% de CSB nouvellement construits par rapport aux besoins exprimés			
	A.3.1.6: Mettre en place une coordination entre le Service des Infrastructures, de la Logistique et du Patrimoine et le niveau périphérique concernant l'implantation et l'entretien de bâtiments	% de CSB réhabilités et construits conçus par l'équipes du SILOP par rapport aux besoins exprimés			

Annexe 3 : Cadre logique du programme 503

	Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Sources et moyens de vérification	Hypothèses	Liens avec le PND
Objectif global	Améliorer l'offre de services et de soins intégrés de qualité au niveau des hôpitaux de références	Taux de létalité hospitalière	PDSS Rapports d'activités		
Objectifs spécifiques 1	Améliorer la capacité des hôpitaux de référence à prendre en charge les cas référés selon le PCA	Taux d'occupation moyen des lits au niveau des hôpitaux de référence	PDSS Rapports d'activités	Disponibilité de ressources financières de l'Etat et des PTF Disponibilités en ressources humaines qualifiées	4.1.1
Résultats attendus	La prise en charge correcte au niveau des hôpitaux de référence est assurée	- % de Textes juridiques régissant la réglementation de la couverture sanitaire appliqués	PDSS Rapports d'activités		
		-Proportion des hôpitaux de référence disposant des plateaux techniques adéquats			
		-Proportion des hôpitaux de référence ayant mise en œuvre l'assurance qualité			
		-% des hôpitaux de référence dotés en personnels qualifiés et répondant aux normes			
		-Proportion des hôpitaux de référence ayant mise en œuvre des soins humanisés			
		-% des hôpitaux de références ayant élaboré et mise en œuvre le Projet d'Etablissement Hospitalier (PEH)			

MINISTERE / INSTITUTION	71. MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE	
MISSION	710. SANTE	
ANNEXES		

	A. 1.1.1: Effectuer les supervisions, suivis et contrôles des CHR/CHRR				
	A. 1.1.2 : Assurer la mise aux normes en ressources humaines de santé au niveau hôpitaux de références				
Objectifs spécifiques 2	Améliorer la disponibilité et l'accessibilité des infrastructures sanitaires, des équipements		PDSS Rapports d'activités	Budget du MSANP insuffisant par rapport aux besoins Faible implication des PTF	
Résultats attendus	La mise aux normes de 70% des infrastructures sanitaires est assurée	-% des CHR/CHRR avec chirurgie/ CHRR/CHU réhabilités selon les normes et dotés en équipements médicaux par rapport au nombre de CHR/CHRR avec chirurgie/ CHRR/CHU en mauvais état -% des CHR/CHRR avec chirurgie/ CHRR/CHU dotés en matériels roulants (ambulance)	PDSS Rapports d'activités		
	A. 1.2.1: Transformer les CHR1 en CHR2				
	A. 1.2.2: Doter en équipements les CHRR/CHR existants				
	A. 1.2.3: Equiper en matériels techniques et mobiliers les 22 CHU jusqu'en 2019				
	A.1.2.4: Construction de nouvelles infrastructures (bunker, accueil, triage, urgences, réanimation, morgue, buanderies, salles de soins...)				
	A.1.2.5: Procéder à des réhabilitations des CHU vétustes jusqu'en 2019				
	A. 1.2.6: Doter des CHU en ambulances				

Annexe 4 : Cadre logique du programme 504

	Logique d'intervention	Indicateurs objectifs vérifiables	Sources et moyens de vérification	Hypothèses	Liens avec le PND
Objectif global	Améliorer la disponibilité et l'accessibilité aux intrants de santé	- % de textes réglementaires, manuel de procédures intégrées en matière de gestion de FANOME et de la gestion des intrants de santé élaborés et appliqués	Rapport d'activité		Axe 4.1.
Objectifs spécifiques	Promouvoir la disponibilité continue des intrants de santé à tous les niveaux de la pyramide sanitaire	- % d'antennes SALAMA ayant une capacité de stockage suffisante des intrants - Taux de disponibilité en médicaments traceurs au niveau des CSB -Taux de satisfaction des ordonnances prescrites	Rapport d'activité PDSS	- Disponibilité du Budget du MSANP - Forte implication des PTF	Axe 4.1.

MINISTERE / INSTITUTION	71. MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE	
MISSION	710. SANTE	
ANNEXES		

Résultats attendus	La disponibilité continue en intrants de santé à tous les niveaux de la pyramide sanitaire est assurée	- % des Unités de pharmacie des centres hospitaliers, PhaGDIs, PhaGeCom contrôlées et ou auditées	Rapport d'activité PDSS		
	Activité 1.1.1: Doter les Laboratoires hospitaliers et le Centre National de la Transfusion sanguine en réactifs et consommables				
	Activité 1.1.2: Etablir une banque de données informatiques				

Annexe 5 : Cadre logique du programme 505

	Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Sources et moyens de vérification	Hypothèses	Liens avec le PND
Objetif global	Renforcer la lutte contre les maladies	Taux de létalité hospitalière	PND PDSS RMA		Axe 4
Objectifs spécifiques	Assurer un environnement sain et durable pour une meilleure santé de la population	% de population ayant accès à des sources d'eau potable % de la population ayant accès aux latrines confondues	PDSS	Fort engagement du gouvernement Forte participation communautaire et des CTD Implication soutenue des PTF Us et coutumes en opposition avec les activités d'assainissement	
Résultats attendus	Les capacités institutionnelles du secteur santé en matière de promotion de la santé sont renforcées	% des Institutions intégrant les stratégies de la promotion de la santé dans leur programmation	Rapports d'activités Rapports des revues sectorielles	Disponibilités ressources	
	Les interventions en EAH sont renforcées	Taux d'utilisation des points d'eau améliorée % de la population sensibilisée sur les trois des messages clés de Wash (EAH) % des CSB ayant une source d'eau améliorée % des CSB disposant un incinérateur % des Centres hospitaliers disposant un incinérateur (CHRD, CHRR, CHU, ES)	Rapports d'activités	Forte implication du Gouvernement et des PTF Appropriation de la communauté	
	Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Sources et moyens de vérification	Hypothèses	Liens avec le PND
Objetif spécifique	Promouvoir la sécurité et la qualité des denrées alimentaires	% de cas d'intoxications alimentaires observés	PDSS Rapports d'activités	Forte implication des ministères chargés de la santé et du commerce Participation active de la communauté et des CTD	
Résultats attendus	L'implication de la communauté et des CTD dans la prévention des intoxications alimentaires est renforcée	% de communes appliquant la stratégie basée sur l'arrêté communal de lutte contre les intoxications alimentaires % de communes des zones à risque d'ICAM ayant été l'objet d'activités de sensibilisation et de prévention sur les ICAM	Rapports d'activités		

MINISTERE / INSTITUTION	71. MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE	
MISSION	710. SANTE	
ANNEXES		

	Le système de contrôle de qualité des denrées alimentaires est renforcé	% de texte réglementaire définissant les normes de confection, d'hygiène et de conservation des aliments approuvé et diffusé	PDSS Rapports d'activités		
Objectif Spécifique	Améliorer la gestion des risques et des catastrophes	% des agents de santé formés en système de gestion des risques et des catastrophes	PDSS Rapports d'activités	Fort engagement du gouvernement Forte participation communautaire et des CTD Implication soutenue des PTF	
Résultats attendus	Les réponses aux risques et catastrophes sont renforcées	Proportion de la population sinistrée pris en charge médicalement dans les zones touchées par les catastrophes	Rapports d'activités		
Objectif Spécifique	Renforcer la lutte contre le VIH/SIDA et les IST	Taux de prévalence du VIH chez les adultes de 15-49 ans Taux de prévalence du VIH chez les femmes enceintes	PDSS Rapports d'activités	Poursuite du financement du Global Fund Insuffisance de coordination des intervenants Non disponibilité de test de dépistage VIH Restriction de la capacité d'accueil dans les centres hospitaliers	
Résultats attendus	les capacités de prévention et de prise en charge du VIH/SIDA et des IST sont améliorées	% File active d'adultes vivant avec le VIH sous ARV % File active d'enfants vivant avec le VIH sous ARV.	PDSS Rapports d'activités		
Objectif Spécifique	Renforcer la lutte contre le paludisme	Taux d'incidence du paludisme	PDSS Rapports d'activités	Disponibilité de budget Disponibilité des intrants Disponibilité à temps des ressources nécessaires dans les 93 districts d'intervention pour la prévention du paludisme	4.1.1
Résultats attendus	les activités de prévention et de lutte contre les vecteurs du paludisme sont renforcées	% de populations dans les zones ciblées couvertes par une pulvérisation intra-domiciliaire au cours des 12 derniers mois % de ménages avec au moins un enfant ayant dormi sous une MID la nuit dernière % de ménage ayant au moins 1 MID pour 2 personnes	PDSS Rapports d'activités		
	Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Sources et moyens de vérification	Hypothèses	Liens avec le PND
Résultats attendus	la prise en charge correcte des paludéens est assurée	% de femmes enceintes ayant reçues au moins 2 doses de Sulfadoxine-Pyriméthamine en Consultation Périnatale (CPN) Proportion de cas de paludismes simples confirmés et traités par ACT	PDSS Rapports d'activités		
Objectif Spécifique	Réduire la charge de la morbidité de la tuberculose dans la population	Taux d'incidence observé de la tuberculose pulmonaire bacillifère	PDSS Rapports d'activités	Poursuite du financement des PTF Participation active de la communauté, des CTD et de la société civile	

MINISTERE / INSTITUTION	71. MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE	
MISSION	710. SANTE	
ANNEXES		

Résultats attendus	La qualité des services DirectlyObservedTreatment Short Course (DOTS) et la prise en charge des Tuberculoses Multi-Résistantes (TB-MR) sont améliorées	Taux de succès thérapeutique des nouveaux cas TPB+ Taux de dépistage du VIH chez les patients tuberculeux Taux de perdus de vue des nouveaux cas TPB+	PDSS Rapports d'activités		
Objectif Spécifique	Renforcer la lutte contre les MER et les MTN	Taux de létalité par peste	PDSS Rapports d'activités	Volonté politique pour la prise en charge des MER et MTN Forte participation communautaire Implication soutenue des PTF	
Résultats attendus	La prévention et la prise charge intégrée des maladies émergentes, ré émergentes et négligées sont améliorées	Taux de prévalence des MTN ciblées par le traitement médicamenteux de masse Filariose lymphatique Taux de prévalence des MTN ciblées par le traitement médicamenteux de masse Géo helminthiase Taux de prévalence des MTN ciblées par le traitement médicamenteux de masse Bilharziose Pourcentage des districts sanitaires ciblés ayant atteint le seuil de l'élimination de la lèpre Taux d'invalidité de degré 2 chez le nouveau cas de lèpre	PDSS Rapports d'activités		
Objectif Spécifique	Renforcer la Veille sanitaire	Pourcentage des risques sanitaires ayant fait l'objet d'analyse régulière et périodique Pourcentage des entités concernées par les risques détectés ayant fait l'objet de transmission de données relative aux risques	PTA Rapports d'activités		
Résultats attendus	Veille sanitaire renforcée	Risques sanitaires détectés et rapportés précocement	PTA Rapports d'activités		
	Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Sources et moyens de vérification	Hypothèses	Liens avec le PND
Objectif Spécifique	Renforcer la surveillance épidémiologique	Proportion des alertes investiguées Proportion des signaux validés Taux de promptitude SIMR Taux de complétude SIMR	PTA Rapports d'activités	Enclavement de certains CSB	
Résultats attendus	Surveillance épidémiologique renforcée	Proportion des alertes précoces	PTA Rapports d'activités		

MINISTERE / INSTITUTION	71. MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE	
MISSION	710. SANTE	
ANNEXES		

Objectif Spécifique	Renforcer la Vigilance sanitaire aux frontières	Taux de contrôle sanitaire des passagers internationaux arrivés amélioré Taux de promptitude des rapports Taux de complétude des rapports	PTA Rapports d'activités	Disponibilité des ressources	
Résultats attendus	Vigilance sanitaire aux frontières renforcée	Proportion des alertes et ripostes précoces	PTA Rapports d'activités		
Objectif Spécifique	Renforcer la lutte contre les maladies non transmissibles	Taux de létalité par AVC en milieu hospitalier Taux de prévalence de l'HTA	PDSS Rapports d'activités	Volonté politique pour la prise en charge des MNT et des déficiences et incapacités Forte participation communautaire Implication soutenue des PTF	
Résultats attendus	La prévention et la prise en charge des maladies non transmissibles sont améliorées	% de cas dépistés en facteurs de risque (Maladies chroniques non transmissibles) au niveau des formations sanitaires % de femmes traitées par cryothérapie Taux d'utilisation des centres de dentisterie	PDSS Rapports d'activités		

Annexe 6 : Cadre logique du programme 506

	Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Sources et moyens de vérification	Hypothèses	Liens avec le PND
Objectif global	Promouvoir la mise en œuvre des pratiques clés familiales pour contribuer à la réduction du taux de mortalité infantile et infantile juvénile.				Programme 4.1
Objectifs spécifiques	OS1. Renforcer la lutte contre la morbidité et la mortalité maternelle et néonatale		PDSS	Engagement des autorités compétentes Volonté politique Appui PTF Développement de partenariat Collaboration multisectorielle Implication de la communauté, de la société civile et des CTD	Objectif 4.1.1
		Taux de mortalité maternelle pour 100 000 naissances vivantes	Rapports d'enquêtes		
		Taux de mortalité néonatale pour 1000 naissances vivantes	Rapports d'enquêtes		
Résultats attendus	Résultat 1.1: la demande en services de santé de la mère et du nouveau-né est accrue				Objectif : 4.1.1
		Taux d'accouchement dans les centres de santé	Rapports d'activités		

MINISTERE / INSTITUTION	71. MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE	
MISSION	710. SANTE	
ANNEXES		

		% des FAR qui connaissent les signes de dangers pendant la grossesse, l'accouchement et la période postnatale pour la femme et le nouveau-né, ainsi que l'importance d'accoucher dans une FS par un personnel qualifié, la prévention des fistules, etc...	Rapports d'enquêtes		
		% des jeunes et des FAR qui connaissent les effets néfastes de l'avortement	Rapports d'enquêtes		
	Résultat 1.2: l'accessibilité à des soins complets et de qualité en santé maternelle et néonatale à tous les niveaux de la pyramide sanitaire est améliorée		PDSS	Implication effective de la communauté	Objectif : 4.1.1
		% de CSB et de CHR disposant en permanence de KIA	Rapports d'activités		
		% de centres hospitaliers pourvus de bloc chirurgical disposant en permanence de kit OC	Rapports d'activités		
		Taux de couverture en SONUB	Rapports d'activités		
		Taux de couverture en SONUC	Rapports d'activités		
		Taux d'opérations césariennes	Rapports d'activités		
		% des centres chirurgicaux publics ayant la capacité de prendre en charge les femmes porteuses de fistule obstétricale	Rapports d'activités		
	Résultat 1.3. la population bénéficie des informations et des services de PF			Implication effective de la communauté	Objectif : 4.1.1
	Indicateur 1.3.1	Taux de couverture contraceptive	Rapports d'activités		
	Résultat 1.4: la vulnérabilité des adolescents aux VIH/SIDA, aux grossesses à risque et aux conséquences d'autres comportements à risque (avortements, tabac et drogues, ...) est réduite			Appui PTF Développement de partenariat Collaboration multisectorielle Implication de la communauté, de la société civile et des CTD	Objectif : 4.1.1
	Indicateur 1.4.2	Proportion des formations sanitaires ayant des agents de santé formés en "Approche jeune"	Rapports de formation		
	Objectif Spécifique 2: Renforcer la lutte contre la morbidité et la mortalité infantile et infanto-juvénile		PDSS		Objectif : 4.1.1
	Indicateur 2.1	Taux de mortalité infanto-juvénile pour 1000 naissances vivantes	Rapports d'enquêtes		

MINISTERE / INSTITUTION	71. MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE	
MISSION	710. SANTE	
ANNEXES		

	Indicateur 2.2	Taux d'insuffisance pondérale des enfants moins de 5 ans	Rapports d'activités		
	Résultat 2.1: les interventions préventives et curatives à haut impact relatives à l'enfant de moins de cinq ans sont développées et mises à l'échelle		PDSS	Implication de la communauté Disponibilité des ressources financières	Objectif : 4.1.1
	Indicateur 2.1.1	% des formations sanitaires appliquant la PCIME	Rapports d'activités		
	Indicateur 2.1.2	% des sites PCIMEC fonctionnels	Rapports d'activités		
	Résultat 2.2: la lutte contre la malnutrition chez les enfants de moins de cinq ans est améliorée		PDSS	Volonté politique Disponibilité des ressources financières	Objectif 4.1.3
	Indicateur 2.2.1	Taux d'insuffisance pondérale des enfants de moins de 5ans fréquentant les sites de nutrition communautaires	Rapports d'activités		
	Indicateur 2.2.2	Taux de malnutrition chronique chez les enfants de moins de 5 ans	Rapports d'activités		
	Indicateur 2.2.3	Taux d'allaitement maternel exclusif	Rapports d'enquêtes		
	Indicateur 2.2.4	Pourcentage des enfants de moins de 5 ans atteints de malnutrition aigüe globale	Rapports d'activités		
	Résultat 2.3. la lutte contre les maladies évitables par la vaccination est renforcée		PDSS	Disponibilité ses ressources financières Implication de la communauté et des CTD	Objectif : 4.1.1
	Indicateur 2.3.1	Taux de couverture vaccinale en DTC3HépB3	Rapports d'activités		
	Indicateur 2.3.2	Taux de couverture en vaccin antitétanique chez les femmes enceintes	Rapports d'activités		

MINISTERE / INSTITUTION	71. MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE	
MISSION	710. SANTE	
ANNEXES		

Annexe 7 : Fiche de description du projet ;

Diverses formations seront organisées par Le Ministère de la Santé Publique .Conformément aux besoins de toutes les catégories professionnelles des agents de santé, ces formations sont réalisées avec des différents modules. Le secteur vise également la consolidation des plans par paquet d'activités et par niveau du système de santé. Il y a aussi un développement du système de planification à partir d'une formation de l'EMAD. L'adaptation du système d'information selon le schéma directeur du système informatique jusqu'au niveau des 114 SDSP est opérationnelle. L'amélioration de l'accès de la population au service de santé de qualité est également accomplie à partir du renforcement de la capacité du personnel, du matériel et des infrastructures.

- XE6
- XE3

Annexe 8 : Liste des activités stratégiques du projet

- 027

Dispenser des formations diplômantes de spécialisation en tenant compte des besoins
Former les enseignants et encadreurs des IFP en PCIME dernière version
Former les Agents de santé sur l'utilisation de certains logiciels (comme Excel...)
Assurer le paiement des salaires des Agents de santé contractualisés
Elaborer le Guide de Gestion du système Privé
Mettre en place un système intégré de collecte de données et mettre à jour la carte sanitaire
Développer un système de planification à tous les niveaux du système de santé
Elaborer le Cadre de Dépenses à Moyen Terme et le budget de programme 2014 du MSANP
Assurer l'appui technique des Directions sur l'élaboration du Cadre de Dépenses à Moyen Terme et le budget de programme du MSANP
Former les membres de l'EMAD des SSD en management et en gestion de la santé
Réhabiliter et équiper les Centres de Santé de Base en matériels techniques et en matériels roulants (réhabilitation des 15 CSB par an + dotation chaine de froid, motos et véhicules...)

- XE6
- XE3

Annexe 11 : Tableau financier du projet ;

Annexe 12 : Liste des marchés en cours et justifications sur RPI



**Ministère de l'Éducation
Nationale**



Cadre des Dépenses à Moyen Terme 2017-2019

Version cadrée



Septembre 2016

Elaboré par : DGESFM, DGEFA, DAAF, DPE, DRH, DTIC, DEPA, DEF

Table des matières

ACRONYMES	6
INTRODUCTION	7
SYNTHESE AU NIVEAU DU MINISTERE.....	8
Missions et choix stratégiques	8
1- Mission	8
2- Stratégie sectorielle.....	9
3- Présentation des difficultés et défis pour les trois prochaines années.....	9
4- Synthèse budgétaire du ministère	10
5- Synthèse du besoin en ressources humaines.....	12
PRESENTATION DU PROGRAMME N°1.....	13
Programme 027 - Administration et Coordination	13
1- Présentation de la stratégie du programme	13
2- Présentation de son cadre logique.....	13
3- Présentation du Projet de Performance.....	14
I- Demande financière au niveau du programme.....	14
Présentation du budget du programme dans le cadre de la loi de finances	14
Synthèse par actions et projets	16
II- Besoin en ressources humaines au niveau du programme.....	16
III- Présentation globale du cadre opérationnel (les actions) du programme	17
Présentation des actions du programme	17
Présentation de l'action	17
Description de l'action.....	17
Présentation de l'action	19
Description de l'action.....	19
IV- Présentation du Programme d'Investissement Public	20
PRESENTATION DU PROGRAMME N°2.....	21
Programme 048 - Administration et Coordination	21
1- Présentation de la stratégie du programme	21
2- Présentation de son cadre logique.....	21
3- Présentation du Projet de Performance.....	22
I- Demande financière au niveau du programme.....	22
Présentation du budget du programme dans le cadre de la loi de finances	22
Synthèse budgétaire.....	23
II- Besoin en ressources humaines au niveau du programme.....	24
III- Présentation globale du cadre opérationnel (les actions) du programme	25

Présentation de l'action	25
Description de l'action 1.....	25
PRESENTATION DU PROGRAMME N°3.....	27
Programme 304–Petite enfance	27
1- Présentation de la stratégie du programme	27
2- Présentation de son cadre logique.....	27
3- Présentation du Projet de Performance.....	28
I- Demande financière au niveau du programme.....	28
Présentation du budget du programme dans le cadre de la loi de finances	28
Synthèse budgétaire.....	29
Synthèse par actions et projets : de manière globale.....	29
II- Besoin en ressources humaines au niveau du programme.....	30
III- Présentation globale du cadre opérationnel (les actions) du programme	31
Présentation des actions du programme	31
Présentation de l'action 1	31
Description de l'action 1.....	31
Présentation de l'action	33
IV- Présentation du Programme d'Investissement Public	34
PRESENTATION DU PROGRAMME N°4.....	35
Programme 305–Enseignement fondamental du premier cycle	35
1- Présentation de la stratégie du programme	35
2- Présentation de son cadre logique.....	35
3- Présentation du Projet de Performance.....	36
I- Demande financière au niveau du programme.....	36
Présentation du budget du programme dans le cadre de la loi de finances	36
Synthèse budgétaire : de manière globale.....	38
Synthèse par actions et projets : de manière globale.....	39
II- Besoin en ressources humaines au niveau du programme.....	40
III- Présentation globale du cadre opérationnel (les actions) du programme	41
Présentation des actions du programme	41
Présentation de l'action	41
Description de l'action.....	41
Présentation de l'action	42
Description de l'action.....	42
IV- Présentation du Programme d'Investissement Public	43
PRESENTATION DU PROGRAMME N°5.....	44
Programme 306- Enseignement fondamental du second cycle.....	44

1-	Présentation de la stratégie du programme	44
2-	Présentation de son cadre logique.....	44
3-	Présentation du Projet de Performance.....	45
I-	Demande financière au niveau du programme.....	45
	Présentation du budget du programme dans le cadre de la loi de finances	45
	Synthèse budgétaire.....	46
II-	Besoin en ressources humaines au niveau du programme.....	47
III-	Présentation globale du cadre opérationnel (les actions) du programme	48
	Présentation des actions du programme	48
	Présentation de l'action 1	48
	Description de l'action 1.....	48
	Présentation de l'action 2	49
	Description de l'action 2.....	49
IV-	Présentation du Programme d'Investissement Public	50
	PRESENTATION DU PROGRAMME N°6.....	51
	Programme 307- Alphabétisation	51
1-	Présentation de la stratégie du programme	51
2-	Présentation de son cadre logique.....	51
3-	Présentation du Projet de Performance.....	52
I-	Demande financière au niveau du programme.....	52
	Présentation du budget du programme dans le cadre de la loi de finances	52
	Synthèse budgétaire.....	53
II-	Besoin en ressources humaines au niveau du programme.....	54
III-	Présentation globale du cadre opérationnel (les actions) du programme	55
	Présentation de l'action 1	55
	Description de l'action 1.....	55
	Présentation de l'action 2	55
IV-	Présentation du Programme d'Investissement Public	56
	PRESENTATION DU PROGRAMME N°7.....	57
	Programme 308—Enseignement secondaire	57
1-	Présentation de la stratégie du programme	57
2-	Présentation de son cadre logique.....	57
3-	Présentation du Projet de Performance.....	58
I-	Demande financière au niveau du programme.....	59
	Présentation du budget du programme dans le cadre de la loi de finances	59
	Synthèse budgétaire.....	60
	Synthèse par actions et projets : de manière globale	60

II-	Besoin en ressources humaines au niveau du programme.....	61
III-	Présentation globale du cadre opérationnel (les actions) du programme	62
	Présentation des actions du programme	62
	Présentation de l'action	62
	Description de l'action.....	62
	Présentation de l'action 2	63
	Description de l'action 2.....	63
IV-	Présentation du Programme d'Investissement Public	63

ACRONYMES

ASAMA	: Asa SekolyAvotra Malagasy
CAP	: Centre d'Activité Préscolaire
CDMT	: Cadre de Dépense à Moyen Terme
CISCO	: Circonscription Scolaire
CNE	: Conseil National de l'Education
CPE	: Conseils Pédagogiques d'Etablissement.
CPIE	: Conseils Pédagogiques d'Etablissement et Inter-Etablissement.
CTD	: Collectivités Territoriales Décentralisées
DAAF	: Direction des Affaires Administratives et Financières
DCI	: Direction des Curricula et des Intrants
DEF	: Direction de l'Education Fondamentale
DEIPEF	: Direction de l'Encadrement et de l'Inspection et Pédagogique de l'Education Fondamentale
DEIPES	: Direction de l'Encadrement et de l'Inspection Pédagogique de l'Enseignement Secondaire
DEPA	: Direction de l'Education Préscolaire et de l'Alphabétisation
DERP	: Direction de l'Etude et de la Recherche Pédagogique
DES	: Direction de l'Enseignement Secondaire
DFM	: Direction de la Formation de Masse
DGEFA	: Direction Générale de l'Enseignement Fondamental et de l'Alphabétisation
DGESFM	: Direction Générale de l'Enseignement Secondaire et de la Formation de Masse
DGGFPE	: Direction Générale de la Gestion des Fonctionnaires et du Personnel de l'Etat
DOEB	: Document d'Orientation pour l'Elaboration du Budget
DPE	: Direction de la Planification de l'Education
DPFI	: Direction du Patrimoine Foncier et des Infrastructures
DREN	: Direction Régionale de l'Education Nationale
DRH	: Direction des Ressources Humaines
DTIC	: Direction des Technologies de l'Information et de la Communication
EPP	: Ecole Primaire Publique
EPT	: Education pour tous
EQPS	: Enquête Quantitative de Prestation de Services en Education
LOLF	: Loi Organique sur les Finances Publiques
LRA	: Lignes de Références Ajustées
MN	: Mesures Nouvelles
ODD	: Objectifs pour le Développement Durable
ONG	: Organisme Non Gouvernemental
PASSOBA	: Projet d'Appui aux Services Sociaux de Base
PIE	: Plan Intérimaire de l'Education
PIP	: Programme d'Investissement Public
PMO	: Plan de Mise en Œuvre
PND	: Plan National de Développement
PRMP	: Personne Responsable des Marchés Publics
PSE	: Plan Sectoriel de l'Education
PSGE	: Planification stratégique et gestion des politiques de développement
ZAP	: Zone Administrative Pédagogique

INTRODUCTION

Contexte et les résultats attendus :

L'adoption de la Loi Organique sur les Finances Publiques (LOLF) le 26 juillet 2004 a introduit le budget de programme à partir de 2005 et l'élaboration d'un cadre de dépenses à moyen terme triennal glissant. La régularité de la production du CDMT a été affectée par les répercussions des événements de 2009.

Certains ministères élaborent un CDMT ministériel (notamment les ministères de la santé et de l'éducation avec l'appui du projet PASSOBA financé par l'Union Européenne) sans harmonisation des procédures.

La Direction Générale du Budget a rédigé en juin 2015 un guide d'élaboration des budgets programme applicable pour la préparation du budget 2017. En Outre, le MFB a engagé la rédaction, dans le cadre du projet Planification stratégique et gestion des politiques de développement (PSGE) sur financement du PNUD, d'un guide méthodologique sur la programmation pluriannuelle. Le guide est disponible en novembre 2015 mais n'a pas été opérationnalisé.

Les objectifs spécifiques de la prestation sont les suivants :

- Doter le Ministère des Finances et du Budget, le Ministère de la Fonction Publique, du Travail et des Lois Sociales, le Ministère de la Santé publique, le **Ministère de l'Education Nationale**, le Ministère de l'Agriculture, le Ministère des Travaux Publics de CDMT ministériels triennaux glissants ;
- Contribuer à une meilleure planification de la gestion des dépenses publiques.

Les résultats attendus, à l'issue de la réalisation de la prestation sont :

- Le diagnostic de l'existant est réalisé dans chaque ministère (Mars - Mai 2016)
- Les agents impliqués dans l'élaboration et le suivi évaluation des CDMT sont identifiés et formés (Mai 2016)
- Les CDMT des périodes 2017-2019 (CDMT initial entre mars et mai 2016 et CDMT cadré en Septembre 2016), CDMT 2018-2020 (en janvier 2017) et CDMT 2019-2021 (en janvier 2018) de chaque ministère sont réalisés

Eléments de méthodologies adoptées et les sources de données pour l'élaboration du CDMT cadré 2017-2019 du Ministère de l'Education Nationale :

Eléments de méthodologies :

- Les montants sont en milliers d'Ariary ;
- Les lignes de référence se définissent comme la progression d'une dépense liée à sa dynamique propre. Il permet d'élaborer l'évolution budgétaire « à droit constant » ou bien « à pratiques constantes ». Les ajustements proviennent des activités arrêtées ou annulées ou terminées (en moins), ou des indications émanant du MFB pour ajuster les données : les augmentations salariales, l'inflation et le taux de change (pour les projets sur financement extérieur et les transferts internationaux). Les lignes de références ajustées (LRA) reprennent les budgets de l'année antérieure corrigés en plus et/ou en moins des éléments cités ci-haut ;
- Les mesures nouvelles sont en cohérence avec les stratégies adoptées et sont : i) soit des mesures des dépenses additionnelles, qui créent une charge supplémentaire par rapport à la LRA : nouveau projet, revalorisation d'une prestation, nouveau recrutement, etc. ; ii) soit des mesures d'économies, qui permettent de ne pas réaliser une dépense initialement prévue dans la LRA : suppression d'une prestation, gel d'une dépense indexée sur l'inflation, etc. Les mesures nouvelles (MN) indiquent les dépenses additionnelles issues des augmentations des effectifs de la solde et des besoins additionnels requis en matière de fonctionnement et d'investissement.

Sources des données

- Les effectifs et les coûts moyens pour la prévision de la solde sont issus des statistiques des dépenses de la Solde de la DGGFPE ;
- Les budgets de fonctionnement et d'Investissement sont issus du DOEB produit par la Direction des Affaires Administratives et Financières (DAAF).

SYNTHESE AU NIVEAU DU MINISTERE

Missions et choix stratégiques

1- Mission

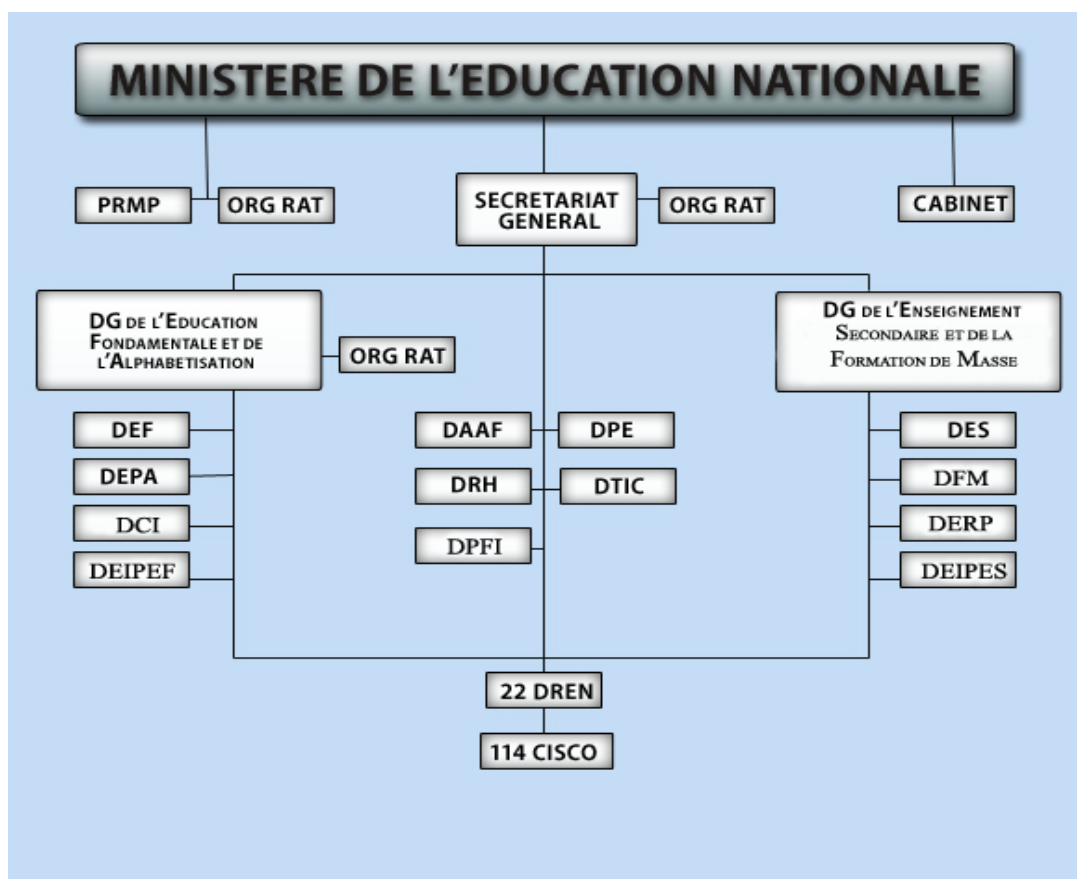
Le Ministère de l'Éducation Nationale met en œuvre et exécute la politique générale de l'État en matière d'Éducation Nationale et d'Alphabétisation. A ce titre, il veille particulièrement à la réforme de tout le système éducatif national pour répondre aux besoins actuels et futurs de la Nation.

Il est notamment chargé :

- d'assurer une éducation de qualité pour tous les malgaches et de lutter l'analphabétisme et la pauvreté ;
- de créer un système d'éducation fondamentale et préscolaire performant ;
- d'améliorer le système d'enseignement secondaire ;
- de mettre en place une stratégie permettant d'éliminer l'analphabétisme des adolescents et des adultes ;
- de promouvoir le développement des savoirs fondamentaux, du civisme et du savoir-faire indispensables à l'essor économique, social et culturel de Madagascar ;
- de diffuser ces savoirs par tous les moyens vers les différentes couches de la population malgache, en vue de résoudre leur problème pratique dans le sens du progrès.

En outre, il exerce la tutelle directe des établissements éducatifs publics et privés relevant de son domaine de compétence, ainsi que des organismes sous tutelle ou rattachés dont l'objet est lié à l'éducation.

Selon le décret n°2009-1172, l'organigramme du MEN se présente comme suit :



2- Stratégie sectorielle

La stratégie du Ministère rentre dans l'Axe 4 « Capital humain adéquat au processus de développement » du PND et se décline à travers trois actions prioritaires qui sont : i) la garantie d'une éducation de qualité pour tous, ii) la réduction significative de l'analphabétisme et iii) l'amélioration de la satisfaction des usagers et de la fonctionnalité du système éducatif. Le PIE étant terminé en 2015, l'équipe du Ministère a pris comme référence les objectifs sectoriels annoncés dans le PSE provisoire (validé au niveau central), le PND ainsi que le PMO. Il est à noter que le PSEne sera validé au niveau national qu'en novembre 2016.

3- Présentation des difficultés et défis pour les trois prochaines années

Les défis mentionnés dans le PSE auxquels le ministère va entreprendre sont :

- Le développement progressif d'une éducation préscolaire de qualité ;
- Le développement d'une éducation fondamentale équitable et de qualité pour tous ;
- Le développement d'un enseignement secondaire général de qualité et équitable ;
- La contribution au développement d'une éducation non formelle ;
- L'amélioration de la gestion et de la gouvernance pour mieux transformer les ressources en résultats.

a) Engagements pris

Le gouvernement a décidé de garder les engagements de l'EPT qui stipule que la part des dépenses allouées à l'éducation doit atteindre 20% dont 45% allouées au primaire.

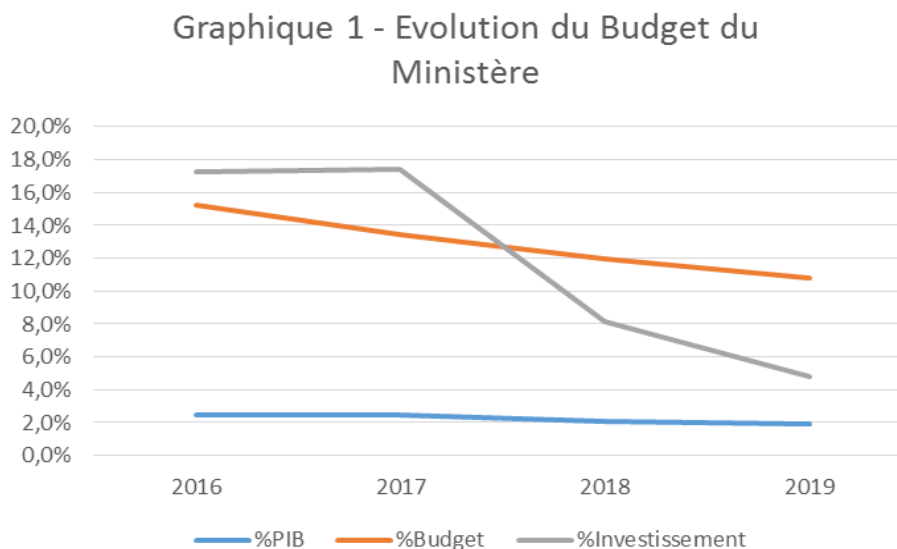
b) Analyse des forces et faiblesses/opportunités et menaces

Les forces et faiblesses, les opportunités et menaces du système éducatif sont présentées dans le tableau suivant :

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> • Existence de politiques du Ministère (PND, CNE, PIE...) • Existence de différents programmes d'activités • Existence de cadre juridique 	<ul style="list-style-type: none"> • Pauvreté • Analphabétisme de la population des adultes • Insécurité alimentaire • Malnutrition chronique • Morbidité due au paludisme • Catastrophes naturelles • Manque des moyens matériels et financiers • Manque de motivation (salaire et avantage)
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> • Partenariat (partenaire technique et financier) : Aide (multilatérale, bilatérale), dons 	<ul style="list-style-type: none"> • Mauvaise gouvernance • Grève des enseignants • Crise socio politique

4- Synthèse budgétaire du ministère

La part du budget de l'Éducation par rapport au PIB et au budget de l'État ne cesse de décroître entre 2016 et 2019. En même temps la part de l'investissement par rapport au budget total du MEN ne cesse aussi de diminuer.



En 2017, les MN compensent les coupes les fortes coupes budgétaires opérées lors de la LFR 2016. Le décroissement de la LR en 2018 est expliqué par l'expiration de certains projets à financement externe.

Graphique 2 - Evolution de la ligne de référence et des mesures nouvelles

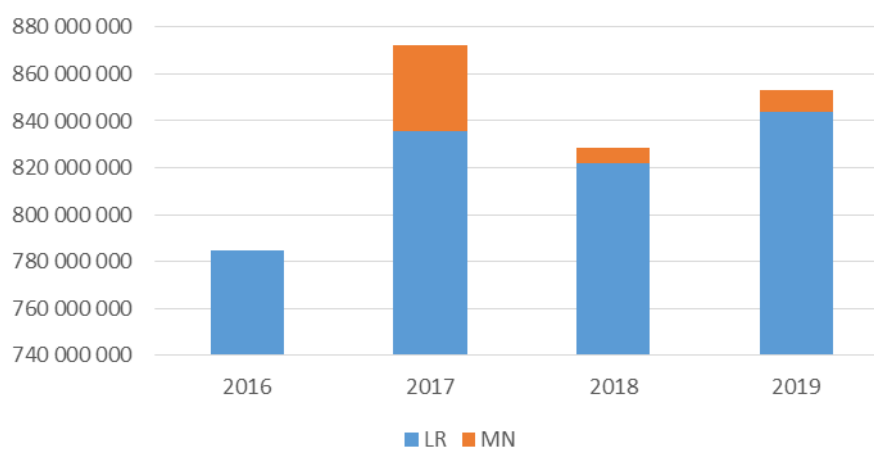
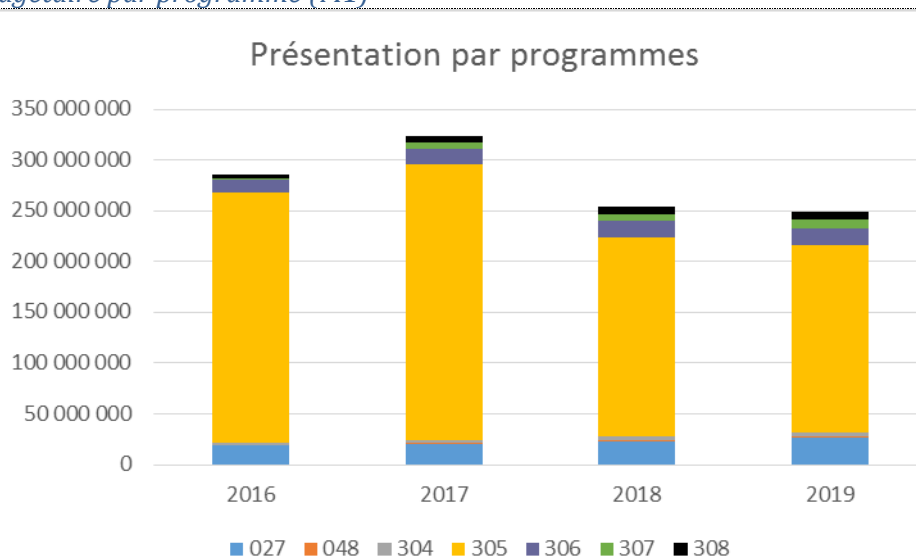


Tableau 1 : Synthèse de la demande budgétaire

Catégorie	Brique	EXEC 2014	EXEC 2015	LF 2016	LFI 2017	PREV 2018	PREV 2019	
Solde	LF			498 493 649	550297744	606895228	676556982	
	LR				498 493 649	550297744	606895228	
	MN				51804095	56597484	69661754	
Fonctionnement	31-Indemnités	LF		8 944 000	9864791	10212000	10600000	
		LR			8 944 000	9838000	10212000	
		MN				920791	374000	388000
	32-Bienset Services	LF			18 946 696	24273000	25487000	27016000
		LR				18 946 696	24273000	25487000
		MN				5326304	1214000	1529000
	33-Transferts	LF			80 101000	86708000	91043000	95595000
		LR				80 101000	86708000	91043000
		MN				6607000	4335000	4552000
	1-INT	LF			42 965 273	50363860	58897000	72222000
		LR				42 965 273	50363860	58897000
		MN				7398587	8533140	13325000
Investissement 2-EXT	LF			135 329 000	152104000	67780000	40832000	
	LR				135 329 000	152104000	67780000	
	MN				16775000	-84324000	-26948000	
Total	LF			784779618	873611395	860314228	922821982	
	LR				784779618	873584604	860314228	
	MN				88831777	-13270376	62507754	

Présentation la demande budgétaire par programme (M1)

Le programme 305 est très prépondérant par rapport aux autres. Il est suivi des programmes 027 et 306.



5- Synthèse du besoin en ressources humaines

Tableau2 : Masse salariale (M2) et effectifs

Effectifs		EXEC 2014	EXEC2015	LFR2016	LFI 2017	PREV 2018	PREV 2019
	LF			498 493 649	550297744	606895228	676556982
Prévisions CBMT	LR				498 493 649	550297744	606895228
	MN				51804095	56597484	69661754
Ensemble cat 2 et 3	MFB			89 730	99493	109493	119493
	Ministère						
Pers Cat 2	MFB			89730	99493	109493	119493
	Ministère			79686	99730	99730	99730
Effectif catégorie A	MFB			19357	26417	36417	46417
	Ministère			13629	28387	28387	28387
Effectif catégorie B	MFB			30026	31139	31139	31139
	Ministère			24744	30026	30026	30026
Effectif catégorie C	MFB			39401	41067	41067	41067
	Ministère			39401	39401	39401	39401
Effectif catégorie D	MFB			946	870	870	870
	Ministère			1912	1916	1916	1916
Effectif catégorie D	MFB			946	870	870	870
	Ministère			1912	1916	1916	1916
Effectif ECD	MFB					0	0
	Ministère				8	0	0

A fin 2016, il y a 10 044 agents de différence entre les projections du DDGFPE et du DRH du MEN, Cette différence sera rattrapée selon ce dernier à fin 2017.

PRESENTATION DU PROGRAMME N°1

Programme 027 - Administration et Coordination

1- Présentation de la stratégie du programme

Amélioration de la gouvernance du système éducatif par :

- la professionnalisation de tous les métiers relatifs à l'éducation ;
- l'implication plus accrue des acteurs locaux (communautés éducatives) de l'éducation dans la gestion du système (gestion financière, construction scolaire, gestion des ressources...) ;
- le renforcement du mécanisme de suivi et de contrôle à tous les niveaux de gestion du système ;
- le renforcement des capacités des acteurs à tous les niveaux de gestion du système ;
- le renforcement du rôle de la planification dans la gestion du système ;
- l'amélioration de la gestion du patrimoine du ministère (foncier, matériels, infrastructures) ;
- l'élaboration d'un nouveau statut du personnel de l'éducation

2- Présentation de son cadre logique

	Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Sources et moyens de vérification	Hypothèses	Liens avec le PND
Objectif global	Se doter d'un système éducatif performant et conforme aux besoins, et aux normes internationales	1-Taux d'achèvement primaire (%)	ODD4	Disponibilité des moyens requis	Axe 4
		2-Taux d'achèvement du collège (%)		Partenariat avec les communautés locales et les autres secteurs	
		3-Taux d'achèvement lycée (%)		Implication de toutes les parties prenantes	
Objectifs spécifiques	Améliorer l'environnement de travail du Ministère	Taux de satisfaction des usagers (%)	Enquête Quantitative de Prestation de Services en Education (EQPS)	Disponibilité des ressources	PMO E14
Résultats attendus	Productivité améliorée	Délai de traitement des dossiers	DRH - DAAF	Disponibilités ressources Volonté politique Disponibilité de base de données fiables	
	Transparence améliorée	Publications des procédures et informations budgétaires et financières	Tous les Services du Ministère		
Activités Stratégiques	Construire ou réhabiliter, équiper en mobilier les bâtiments administratifs	Nombre de bâtiments administratifs construits/réhabilités et équipés	Rapport de suivi financier et physique du PIP	Disponibilités ressources	
	Renforcer le Système d'Information et de la communication au sein du ministère	Nombre d'équipements informatiques Nombre de sites connectés au réseau internet			

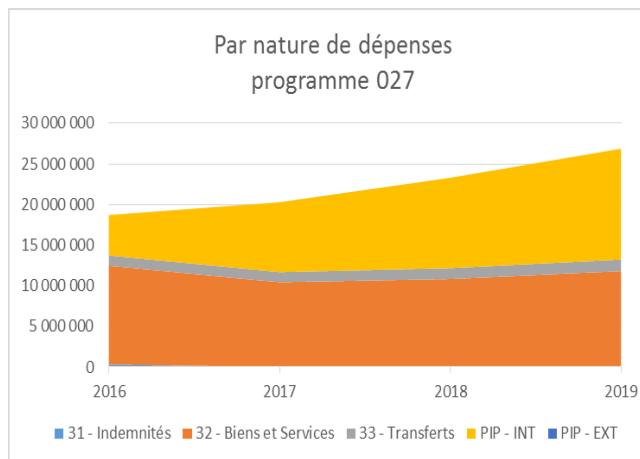
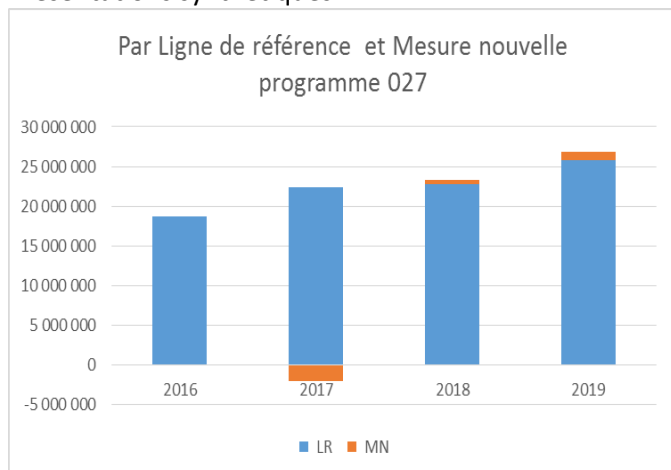
3- Présentation du Projet de Performance

Cf. Annexe 1

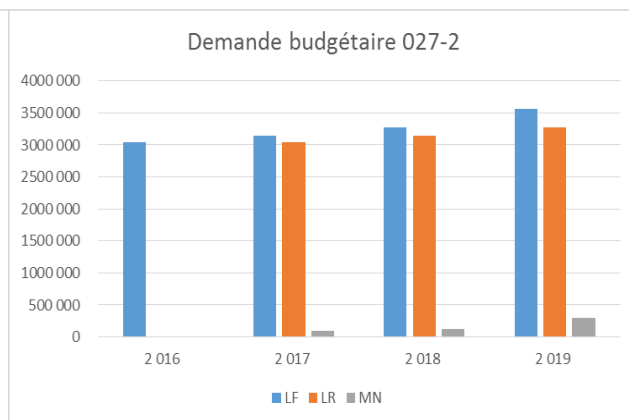
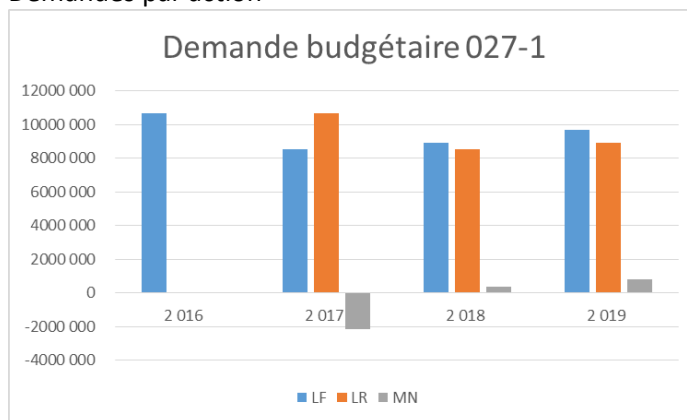
I- Demande financière au niveau du programme

Présentation du budget du programme dans le cadre de la loi de finances

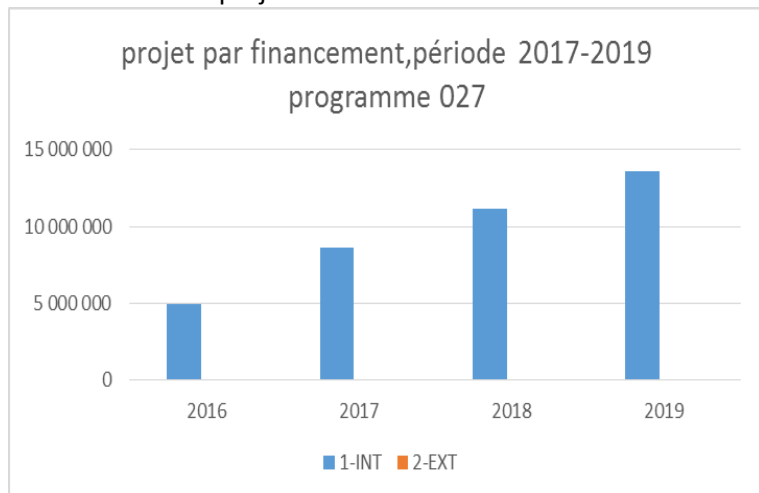
Présentations synthétiques :



Demands par action



Financement des projets



Synthèse budgétaire

Catégorie des dépenses		2014	2015	LFR 2016	PLF 2017	2018	2019
31-Indemnités	LF			319 876	66 428	41 144	42 707
	LR				319 876	39 637	41 144
	MN				-253 448	1 982	1 563
32-Biens et Services	LF			12 157 533	10 377 333	10 896 376	11 550 044
	LR				12 157 533	10 377 333	10 896 376
	MN				-1 780 200	519 043	653 668
33-Transferts	LF			1 252 614	1 262 000	1 325 096	1 391 341
	LR				1 252 614	1 262 000	1 325 096
	MN				9 386	63 096	66 245
Total Action	LF			13 730 023	11 705 761	12 262 616	12 984 092
	LR				13 730 023	11 678 970	12 262 616
	MN				-2 024 262	583 646	721 476
PIP - INT	LF			4 974 000	8 600 000	10 057 097	12 332 436
	LR				4 974 000	8 600 000	10 057 097
	MN				3 626 000	1 457 097	2 275 339
PIP - EXT	LF						
	LR						
	MN						
Total PIP	LF			4 974 000	8 600 000	10 057 097	12 332 436
	LR				4 974 000	8 600 000	10 057 097
	MN				3 626 000	1 457 097	2 275 339
TOTAL	LF			18 704 023	20 305 761	22 319 713	25 316 528
	LR				18 704 023	20 278 970	22 319 713
	MN				1 601 738	2 040 743	2 996 815

Synthèse par actions et projets.

Rubriques		Exécution		LF	Prévisions LFI 2017		
		2014	2015	2016	2017	2018	2019
Ensemble programme				18 704 023	20 278 970	23 288 371	26 870 473
ACTIONS				13 730 023	11 678 970	12 171 790	13 238 856
PIP				4 974 000	8 600 000	11 116 581	13 631 617
ACTIONS							
1	SERVICES CENTRAUX			10 684 302	8 533 943	8 897 115	9 673 525
2	SERVICES DECONCENTRES			3 045 721	3 145 027	3 274 675	3 565 331
PIP							
130	CONSTRUCTION/REHABILITATION DES BATIMENTS ADMINISTRATIFS			4 687 000	7 500 000	9 694 690	11 888 040
131	APPUI A L'INTEGRATION DES TICS			287 000	500 000	646 314	792 535
XF6	SYSTÈME D'INFORMATION ET GESTION LOCAL DE L'EDUCATION	MN		0	600 000	775 577	951 042

II- Besoin en ressources humaines au niveau du programme

Effectifs		Exécution		LF	Prévisions LFI 2017		
		2014	2015	2016	2017	2018	2019
Ensemble cat 2 et 3	Total			7 142	17 172	17 172	17 172
	dont MN			0	10 030		
Pers Cat 2	Total			7 142	17 172	17 172	17 172
	dont MN			0	10 030		
Effectif catégorie A	Total			3 422	12 452	12 452	12 452
	dont MN				9 030	0	0
Effectif catégorie B	Total			1 433	2 433	2 433	2 433
	dont MN				1 000	0	0
Effectif catégorie C	Total			1 352	1 352	1 352	1 352
	dont MN				0	0	0
Effectif catégorie D	Total			935	935	935	935
	dont MN				0	0	0
Effectif ECD *	Total			0	8	0	0
	dont MN				8	0	0

III- Présentation globale du cadre opérationnel (les actions) du programme

Présentation des actions du programme

Présentation de l'action

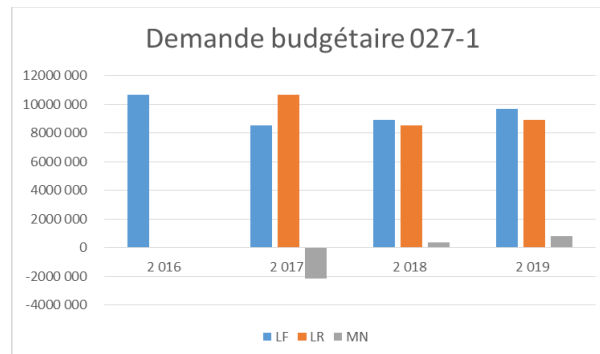
Cette action regroupe les Directions et Services ci-après :

- Le Cabinet du Ministre
- Le Secrétariat Général et les Directions et Services rattachés au niveau central

Description de l'action

Les activités courantes, tirées du décret 2009-1172, sont les suivantes :

- Conduire la procédure de passation du marché ;
- Instruire et traiter les dossiers suivant les directives du Ministre ;
- Seconder le Ministre dans l'exercice de ses attributions administratives et techniques ;
- Assurer la bonne marche des affaires administratives et financières ;
- Elaborer et mettre en œuvre la politique de gestion des ressources humaines ;
- Assurer la collecte et le traitement des données en appui à l'orientation et à la planification de l'expansion des sous-secteurs de l'éducation
- Assurer la mise en œuvre de la politique du Ministère en matière d'application des nouvelles technologies de l'information et de la communication pour le secteur éducation
- Assurer la gestion des domaines, établissements et équipements scolaires et leurs constructions et maintenances



Présentation
du besoin
budgétaire

Catégorie des dépenses		2014	2015	LF 2016	PLF 2017	2018	2019
31-Indemnités	LF			319 876	66 428	41 144	42 707
	LR				319 876	39637	41 144
	MN				-253 448	1982	1 563
32-Biens et Services	LF			12 157 533	10 377 333	10 896 376	11 550 044
	LR				12 157 533	10 377 333	10 896 376
	MN				-1 780 200	519 043	653 668
33-Transferts	LF			1 252 614	1 262 000	1 325 096	1 391 341
	LR				1 252 614	1 262 000	1 325 096
	MN				9 386	63 096	66 245
Total Action	LF			13 730 023	11 705 761	12 262 616	12 984 092
	LR				13 730 023	11 678 970	12 262 616
	MN				-2 024 262	583 646	721 476

Justifications
sur la
demande

Présentation
du besoin
en effectifs

Effectifs		2014	2015	LF 2016	PLF 2017	2018	2019
Ensemble cat 2 et 3	Total			7 142	17172	17172	17172
	dont MN			0	10030		
Pers Cat 2	Total			7 142	17172	17172	17172
	dont MN			0	10030		
Effectif Catégorie A	Total			3 422	12452	12452	12452
	dont MN			0	9030		
Effectif Catégorie B	Total			1 433	2433	2433	2433
	dont MN			0	1000		
Effectif Catégorie C	Total			1 352	1352	1352	1352
	dont MN			0	0		
Effectif Catégorie D	Total			935	935	935	935
	dont MN			0	0		
Effectif ECD*	Total				8		
	dont MN				8		

Présentation de l'action

Cette action regroupe les services ci-après :

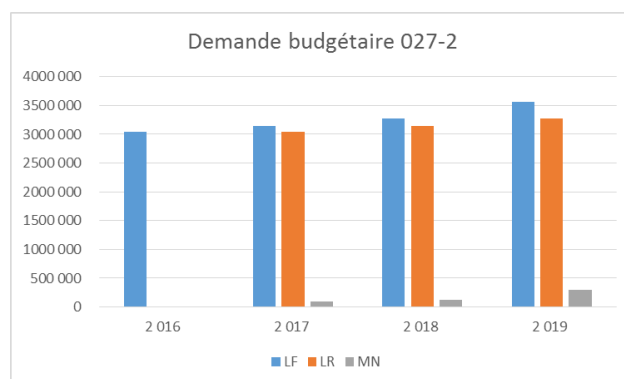
- Direction Régionale de l'Éducation Nationale (DREN)
- Circonscription Scolaire (CISCO)
- Zone d'Administration Pédagogiques (ZAP)

Description de l'action

L'activité courante est la mise en œuvre de la politique du Ministère en matière :

- d'éducation ;
- de formation et d'alphabetisation ;

Et suivant les normes et objectifs pédagogiques déterminés par le Ministère et en tenant compte des spécificités de chaque Région.



Présentation du besoin budgétaire

Catégorie des dépenses		Exécution		LF	Prévisions LFI 2017		
		2014	2015	2016	2017	2018	2019
31 - Indemnités	LF			86 649	0	0	0
	LR				86 649	0	0
	MN				-86 649	0	0
32 - Biens et Services	LF			2 768 512	2 953 027	3 071 157	3 347 566
	LR				2 768 512	2 953 027	3 071 157
	MN				184 515	118 130	276 409
33 - Transferts	LF			190 560	192 000	203 518	217 765
	LR				190 560	192 000	203 518
	MN				1 440	11 518	14 247
Total Action	LF			3 045 721	3 145 027	3 274 675	3 565 331
	LR				3 045 721	3 145 027	3 274 675
	MN				99 306	129 648	290 656

Justifications sur la demande

Effectifs		Exécution		LF	Prévisions LFI 2017		
		2014	2015	2016	2017	2018	2019
Ensemble cat 2 et 3	Total			7 142	17 172	17 172	17 172
	dont MN			0	10 030		
Pers Cat 2	Total			7 142	17 172	17 172	17 172
	dont MN			0	10 030		
Effectif catégorie A	Total			3 422	12 452	12 452	12 452
	dont MN				9 030		
Effectif catégorie B	Total			1 433	2 433	2 433	2 433
	dont MN				1 000		
Effectif catégorie C	Total			1 352	1 352	1 352	1 352
	dont MN				0		
Effectif catégorie D	Total			935	935	935	935
	dont MN				0		
Effectif ECD *	Total						
	dont MN						

Présentation du besoin en effectifs

IV- Présentation du Programme d'Investissement Public

PROGRAMME	CONVENTION	LIBELLE	2017	2018	2019
027-	130	CONSTRUCTION / REHABILITATION DES BATIMENTS ADMINISTRATIFS	7500000	8770724	10755033
027-	131	APPUI A L'INTEGRATION DES TICS	500000	584714	717002
027-	XF6	SYSTÈME D'INFORMATION ET GESTION LOCALE DE L'ÉDUCATION	600000	701659	860401

PRESENTATION DU PROGRAMME N°2

Programme 048 - Administration et Coordination

1- Présentation de la stratégie du programme

Amélioration de la gouvernance du système éducatif par :

- la professionnalisation de tous les métiers relatifs à l'éducation ;
- l'implication plus accrue des acteurs locaux (communautés éducatives) de l'éducation dans la gestion du système (gestion financière, construction scolaire, gestion des ressources...);
- le renforcement du mécanisme de suivi et de contrôle à tous les niveaux de gestion du système ;
- le renforcement des capacités des acteurs à tous les niveaux de gestion du système ;
- le renforcement du rôle de la planification dans la gestion du système ;
- l'amélioration de la gestion du patrimoine du ministère (foncier, matériels, infrastructures) ;
- l'élaboration d'un nouveau statut du personnel de l'éducation

2- Présentation de son cadre logique

	Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Sources et moyens de vérification	Hypothèses	Liens avec le PND
Objectif global	Se doter d'un système éducatif performant et conforme aux besoins, et aux normes internationales	Taux d'achèvement lycée (%)	ODD4	Partenariat avec les communautés locales et les autres secteurs Disponibilité des moyens requis Implication de toutes les parties prenantes	AXE 4
Objectifs spécifiques	Améliorer l'environnement de travail du Ministère	Taux de satisfaction des usagers (%)	Enquête Quantitative de Prestation de Services en Education (EQPS)	Disponibilité des ressources	PMO E14
Résultats attendus	Productivité améliorée	Délai de traitement des dossiers	DRH - DAAF	Disponibilités ressources Volonté politique Disponibilité de base de données fiables	
	Transparence améliorée	Publications des procédures et informations budgétaires et financières	Tous les Services du Ministère		
Activités Stratégiques					

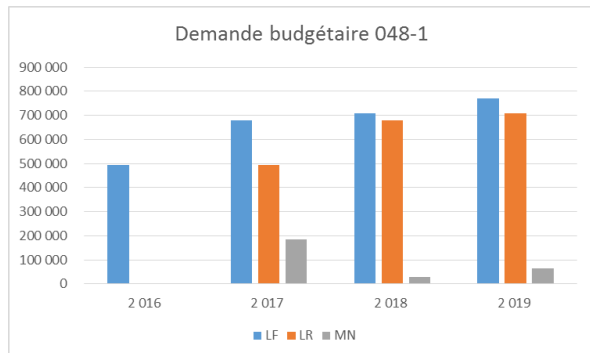
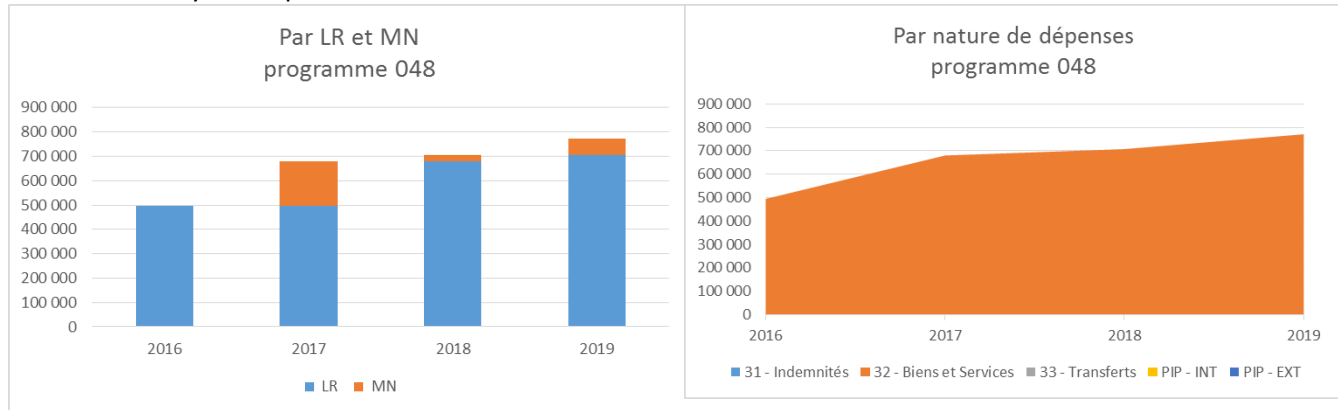
3- Présentation du Projet de Performance

cf. Annexe

I- Demande financière au niveau du programme

Présentation du budget du programme dans le cadre de la loi de finances

Présentations synthétiques :



Synthèse budgétaire

Catégorie des dépenses		2014	2015	2016	PLF 2017	2018	2019
31 - Indemnités	LF			0	0	0	0
	LR				0	0	0
	MN				0	0	0
32 - Biens et Service	LF			494 567	680000	714006	756844
	LR				494 567	680000	714006
	MN				185433	34006	42838
33 - Transferts	LF			0	0	0	0
	LR				0	0	0
	MN				0	0	0
Total Action	LF			494 567	680000	714006	756844
	LR				494 567	680000	714006
	MN				185433	34006	42838
PIP - INT	LF			0	0	0	0
	LR				0	0	0
	MN						
PIP - EXT	LF						
	LR						
	MN						
Total PIP	LF			0	0	0	0
	LR			0	0	0	0
	MN			0	0	0	0
TOTAL	LF			494 567	680000	714006	756844
	LR				494 567	680000	714006
	MN				185433	34006	42838

II- Besoin en ressources humaines au niveau du programme

		Exécution		LF	Prévisions LFI 2017		
Effectifs		2014	2015	2016	2017	2018	2019
Ensemble cat 2 et 3	Total			106	106	106	106
	dont MN			0	0		
Pers Cat 2	Total			106	106	106	106
	dont MN			0	0		
Effectif catégorie A	Total			78	78	78	78
	dont MN				0	0	0
Effectif catégorie B	Total			10	10	10	10
	dont MN				0	0	0
Effectif catégorie C	Total			13	13	13	13
	dont MN				0	0	0
Effectif catégorie D	Total			5	5	5	5
	dont MN				0	0	0
Effectif ECD *	Total			0	0	0	0
	dont MN				0	0	0

III- Présentation globale du cadre opérationnel (les actions) du programme

Présentation de l'action

Cette action regroupe les Directions et Services ci-après :

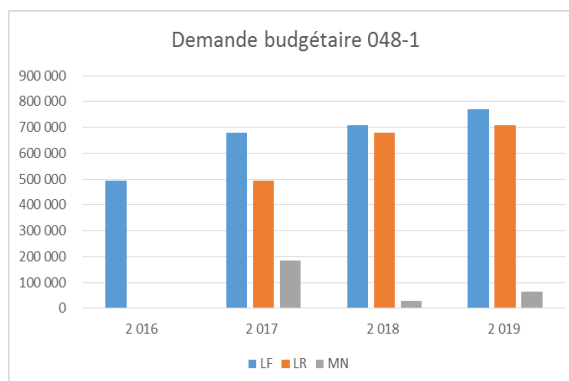
- Le Cabinet du Ministre
- Le Secrétariat Général et les Directions et Services rattachés au niveau central

Description de l'action 1

Les activités courantes, tirées du décret 2009-1172, sont les suivantes :

- Conduire la procédure de passation du marché ;
- Instruire et traiter les dossiers suivant les directives du Ministre ;
- Seconder le Ministre dans l'exercice de ses attributions administratives et techniques ;
- Assurer la bonne marche des affaires administratives et financières ;
- Elaborer et mettre en œuvre la politique de gestion des ressources humaines ;
- Assurer la collecte et le traitement des données en appui à l'orientation et à la planification de l'expansion des sous-secteurs de l'éducation
- Assurer la mise en œuvre de la politique du Ministère en matière d'application des nouvelles technologies de l'information et de la communication pour le secteur éducation

Assurer la gestion des domaines, établissements et équipements scolaires et leurs constructions et maintenances



Présentation
du besoin
budgétaire

Catégorie des dépenses		Exécution		LF	Prévisions LFI 2017		
		2014	2015	2016	2017	2018	2019
31 - Indemnités	LF			0	0	0	0
	LR				0	0	0
	MN				0	0	0
32 - Biens et Services	LF			494 567	680 000	707 202	770 851
	LR				494 567	680 000	707 202
	MN				185 433	27 202	63 649
33 - Transferts	LF			0	0	0	0
	LR				0	0	0
	MN				0	0	0
Total Action	LF			494 567	680 000	707 202	770 851
	LR				494 567	680 000	707 202
	MN				185 433	27 202	63 649

Justifications
sur la
demande

Présentation
du besoin en
effectifs

Effectifs		Exécution		LF	Prévisions LFI 2017		
		2014	2015	2016	2017	2018	2019
Ensemble cat 2 et 3	Total			106	106	106	106
	dont MN			0	0	0	0
Pers Cat 2	Total			106	106	106	106
	dont MN			0	0	0	0
Effectif catégorie A	Total			78	78	78	78
	dont MN			0	0	0	0
Effectif catégorie B	Total			10	10	10	10
	dont MN			0	0	0	0
Effectif catégorie C	Total			13	13	13	13
	dont MN			0	0	0	0
Effectif catégorie D	Total			5	5	5	5
	dont MN			0	0	0	0
Effectif ECD *	Total						
	dont MN				0	0	0

PRESENTATION DU PROGRAMME N°3

Programme 304–Petite enfance

1- Présentation de la stratégie du programme

- Ouverture de centres préscolaires au niveau des EPP ;
- Information/Sensibilisation et mobilisation des Collectivités Territoriales Décentralisées (CTD) et des communautés locales sur l'importance du préscolaire dans le succès du processus scolaire des enfants ;
- Appui aux communautés locales dans l'aménagement et/ou construction de nouvelles salles de classe pour le préscolaire ;
- Recrutement et formation initiale de nouveaux éducateurs et formation continue des éducateurs en poste dans les centres spécialisés ;
- Elaboration et diffusion de curricula ;
- Equipement des salles de classe de matériels didactiques et mobiliers adaptés ;
- Appui et Responsabilisation des CTD dans la gestion des centres préscolaires communautaires.

2- Présentation de son cadre logique

	Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Sources et moyens de vérification	Hypothèses	Liens avec le PND
Objectif global	Se doter d'un système éducatif performant et conforme aux besoins, et aux normes internationales	1-Taux de fréquentation du préscolaire	ODD4	Disponibilité des moyens requis Partenariat avec les communautés locales et les autres secteurs Implication de toutes les parties prenantes	Axe 4
Objectifs spécifiques	Développer les capacités d'accueil et d'encadrement des enseignants et des élèves	1-Ratio élèves / Educateur 2-Ratio salle de classe/ Educateur	Rapports du Ministère de l'Éducation Nationale	Disponibilité des ressources	
	Améliorer la qualité d'apprentissage dans le préscolaire	Taux de fréquentation du préscolaire	Rapport d'activité annuel		
Résultats attendus	Capacité d'accueil développée			Disponibilités ressources	PSE
	Educateurs formes et encadres	Nombre d'éducateur formé	Liste des éducateurs		
Activités stratégiques	Construire, aménager et équiper de nouvelles salles de classe	Nombre de CAP/EPP	Rapport de suivi financier et physique du PIP		
	Faire le suivi encadrement pédagogique des éducateurs	Nombre de réalisation physique			

	Doter les CAP de guides pédagogiques et de matériels didactiques	Nombre d'enseignants bénéficiant de guides et matériels didactiques			
	Doter les apprenants de kits scolaires	Nombre d'élèves bénéficiant de kits			
	Mettre en place les cantines scolaires	Nombres d'élèves bénéficiant des cantines scolaires			

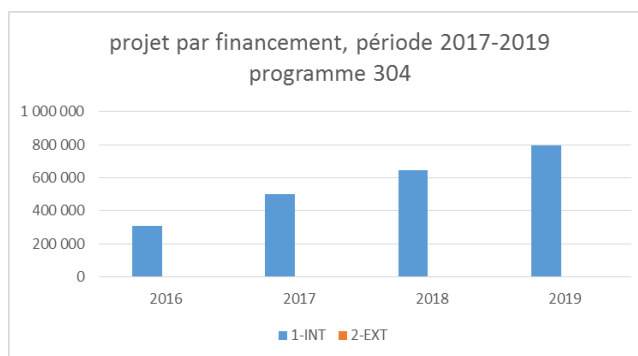
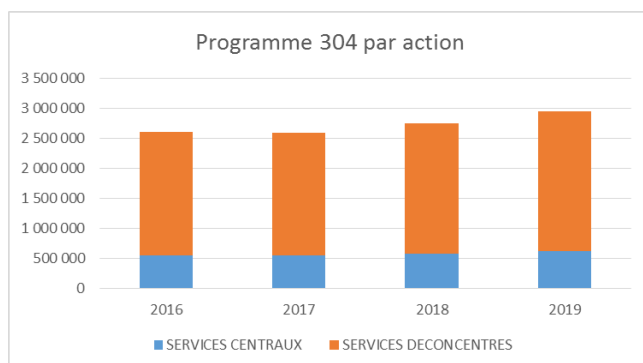
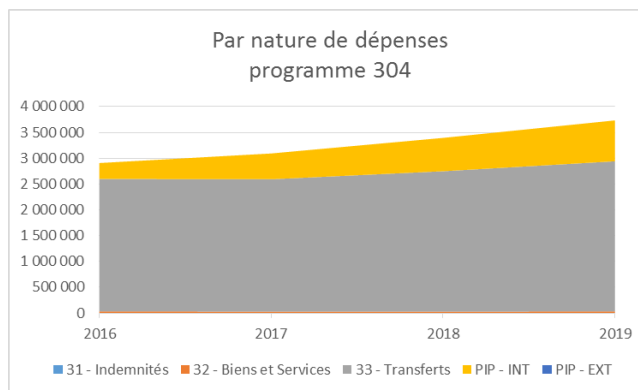
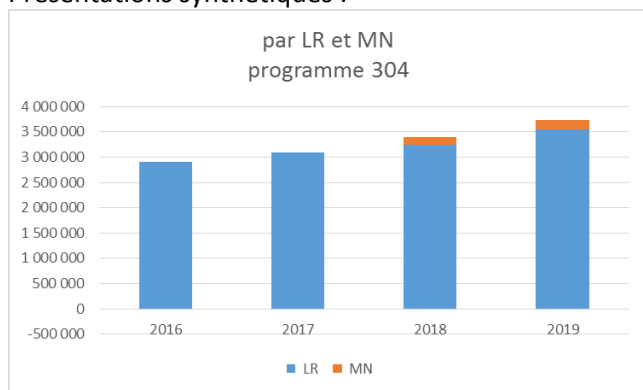
3- Présentation du Projet de Performance.

Cf. Annexe

I- Demande financière au niveau du programme

Présentation du budget du programme dans le cadre de la loi de finances

Présentations synthétiques :



Synthèse budgétaire

Catégorie des dépenses		Exécution		LF			
		2014	2015	2016	PLF 2017	2018	2019
31 - Indemnités	LF			0	0	0	0
	LR				0	0	0
	MN				0	0	0
32 - Biens et Service	LF			34 253	27634	29016	30757
	LR				34 253	27634	29016
	MN				-6619	1382	1741
33 - Transferts	LF			2565530	2565530	2693793	2828480
	LR				2565530	2565530	2693793
	MN				0	128263	134687
Total Action	LF			2 599 783	2593164	2722809	2859237
	LR				2 599 783	2 593 164	2 748 185
	MN				-6 619	155 021	192 958
PIP - INT	LF			307 000	500000	584714	717001
	LR				307 000	500000	584714
	MN				193000	84714	132287
PIP - EXT	LF						
	LR						
	MN						
Total PIP	LF			307 000	500000	584714	717001
	LR				307 000	500000	584714
	MN				193000	84714	132287
TOTAL	LF			2 906 783	3093164	3307523	3576238
	LR			0	2 906 783	3093164	3307523
	MN			0	186381	214359	268715

Synthèse par actions et projets : de manière globale.

Rubriques		Exécution		LF	Prévisions LFI 2017		
		2014	2015	2016	2017	2018	2019
Ensemble programme				2 906 813	3 093 164	3 307 523	3 576 238
ACTIONS				2 599 813	2 593 164	2 722 809	2 859 237
PIP				307 000	500 000	584 714	717 001
ACTIONS							
1	SERVICES CENTRAUX			557 663	551 014	578 563	607 780
2	SERVICES DECONCENTRES			2 042 150	2 042 150	2 144 246	2 251 457
PIP							
139	DEVELOPPEMENT DE L'EDUCATION PRESCOLAIRE			307 000	500 000	584 714	717 001

II- Besoin en ressources humaines au niveau du programme

		Exécution		LF	Prévisions LFI 2017		
Effectifs		2014	2015	2016	2017	2018	2019
Ensemble cat 2 et 3	Total			155	155	155	155
	dont MN			0	0		
Pers Cat 2	Total			155	155	155	155
	dont MN			0	0		
Effectif catégorie A	Total			99	99	99	99
	dont MN				0	0	0
Effectif catégorie B	Total			26	26	26	26
	dont MN				0	0	0
Effectif catégorie C	Total			17	17	17	17
	dont MN				0	0	0
Effectif catégorie D	Total			13	13	13	13
	dont MN				0	0	0
Effectif ECD *	Total			0	0	0	0
	dont MN				0	0	0

III- Présentation globale du cadre opérationnel (les actions) du programme

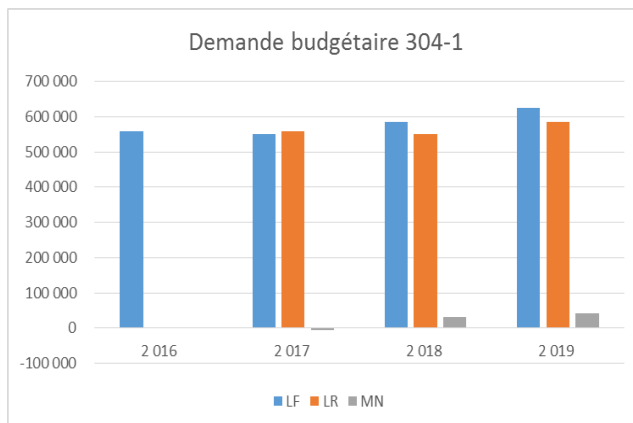
Présentation des actions du programme

Présentation de l'action 1

Cette action regroupe les Services de la Direction de l'Éducation Préscolaire et de l'Alphabétisation.

Description de l'action 1

Les activités courantes, tirées du décret 2009-1172, sont d'élaborer et de mettre en œuvre la politique du Ministère en matière d'Éducation Préscolaire



Présentation du besoin budgétaire

Justifications sur la demande

Catégorie des dépenses		2014	2015	2016	PLF 2017	2018	2019
31 - Indemnités	LF			0	0	0	0
	LR				0	0	0
	MN				0	0	0
32 - Biens et Service	LF			34 253	27634	29016	30757
	LR				34 253	27634	29016
	MN				-6619	1382	1741
33 - Transferts	LF			2565530	2565530	2693793	2828480
	LR				2565530	2565530	2693793
	MN				0	128263	134687
Total Action	LF			2 599 783	2593164	2722809	2859237
	LR				2 599 783	2 593 164	2 748 185
	MN				-6 619	155 021	192 958

Présentation du besoin en effectifs

Effectifs		Exécution		LF	Prévisions LFI 2017		
		2014	2015	2016	2017	2018	2019
Ensemble cat 2 et 3	Total			155	155	155	155
	dont MN			0	0	0	0
Pers Cat 2	Total			155	155	155	155
	dont MN			0	0	0	0
Effectif catégorie A	Total			99	99	99	99
	dont MN				0	0	0
Effectif catégorie B	Total			26	26	26	26
	dont MN				0	0	0
Effectif catégorie C	Total			17	17	17	17
	dont MN				0	0	0
Effectif catégorie D	Total			13	13	13	13
	dont MN				0	0	0
Effectif ECD *	Total						
	dont MN				0	0	0

Présentation de l'action

Cette action regroupe les Centres
Préscolaire.

Indicateurs d'environnement et de produit

Environnement :

Nombre d'enseignant en préscolaire

Nombre d'élèves en préscolaire

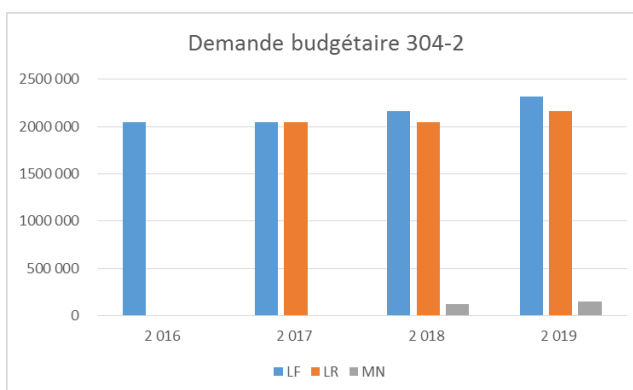
Nombre d'apprenant

Produit :

Nombre d'élèves bénéficiant de cantines

Nombre d'élèves bénéficiant de Kits
scolaires

Nombre d'enseignants bénéficiant de
matériels didactiques



Présentation du besoin budgétaire Justifications sur la demande

Catégorie des dépenses		Exécution					
		2014	2015	2016	2017	2018	2019
31 - Indemnités	LF			8285217	9459456	9819069	10192138
	LR				8285217	9459456	9819069
	MN				1174239	359613	373069
32 - Biens et Services	LF			3096843	3877566	4071589	4315722
	LR				3096843	3877566	4071589
	MN				780723	194023	244133
33 - Transferts	LF			66298288	73295102	76959514	80807373
	LR				66298288	73295102	76959514
	MN				6996814	3664412	3847859
Total Action	LF			77680348	86632124	90850172	95315233
	LR				77680348	86632124	90850172
	MN				8951776	4218048	4465061

IV- Présentation du Programme d'Investissement Public

Rubriques	2014	2015	2016	2017	2018	2019
PIP			292 736 245	185607860	106960413	88876681
104			10 505 000	5510000	596409	731342
112			8 710 000	8300000	9706268	11902237
135			21 905 000	12535700	13124319	1384817
136			160 105 000	84033500	9143186	11211763
138			22 930 000	23950000	17762000	935000
140			27 804 000	14638000	16594982	17939695
141			17 480 958	7593360	7984783	8418075
142			400 000	400000	467772	573602
144			7 629 000	4888410	5137909	5412928
145			6 051 000	3540900	3724353	3928192
X H6			0	20217990	22718432	26439030

PRESENTATION DU PROGRAMME N°4

Programme 305–Enseignement fondamental du premier cycle

1- Présentation de la stratégie du programme

- Augmentation de la capacité d'accueil, plus particulièrement dans les zones vulnérables et les plus défavorisées, par le développement des infrastructures scolaires, la formation initiale et le recrutement de nouveaux enseignants ;
- Développement du partenariat entre les CTD et les structures déconcentrées de l'éducation ;
- Instauration de la gratuité de l'enseignement primaire dans les établissements publics ;
- Communication et sensibilisation pour assurer l'accès universel ;
- Appui aux enfants issus des familles et zones vulnérables ;
- Encouragement de la scolarisation dans les zones défavorisées ;
- Rénovation des curricula par le renforcement de l'enseignement des mathématiques, sciences et technologies dont l'éducation numérique, et l'enseignement des langues et sciences sociales, par le développement de compétences transversales (créativité, compétitivité, esprit d'entreprise) et par la prise en compte des normes et standards internationaux et surtout du contexte socio-économique et culturel malagasy ;
- Rénovation et la modernisation de la formation des enseignants dont la promotion de la formation à distance;
- Production et dotation de manuels scolaires et de guides pédagogiques pour les enseignants ;
- Renforcement du mécanisme d'encadrement pédagogique, surtout de proximité des enseignants ;
- Amélioration des conditions d'apprentissage.

2- Présentation de son cadre logique

	Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Sources et moyens de vérification	Hypothèses	Liens avec le PND
Objectif global	Se doter d'un système éducatif performant et conforme aux besoins, et aux normes internationales	Taux d'achèvement primaire (%)	ODD4	Disponibilité des moyens requis Partenariat avec les communautés locales et les autres secteurs Implication de toutes les parties prenantes	Axe 4
Objectifs spécifiques	Développer les capacités d'accueil et d'encadrement des enseignants et des élèves	1-Ratio élèves / groupe pédagogique 2-Ratio groupes pédagogiques / Enseignant 3-Ratio groupes pédagogiques / salle de classe 4-Ratio Enseignants / encadreur pédagogique	Rapports du Ministère de l'Éducation Nationale	Disponibilité des ressources	
Résultats attendus	Promouvoir la rétention des élèves et initier les mécanismes d'insertion ou de réinsertion des exclus du système éducatif	Taux d'achèvement du primaire	INSTAT- Rapports du Ministère de l'Éducation Nationale	Disponibilité des ressources	
	Diminuer le redoublement	Taux de redoublement	Rapports du Ministère de l'Éducation Nationale	Implication de toutes les parties prenantes Temps d'apprentissage Promotion de la culture et l'évaluation	
	Alléger les charges parentales	Taux d'abandon	Rapports du Ministère de l'Éducation Nationale	Disponibilité des ressources	
	Couverture du primaire augmenté	Taux brut de scolarisation du primaire	INSTAT- Rapports du Ministère de l'Éducation Nationale		

	Rétention et gestion des flux améliorés	1- Ratio élève/maître 2- Taux de rétention (pseudo longitudinal)		
	Augmentation des élèves scolarisés	Taux de scolarisation		
Activités Stratégiques	Construire des salles de classe, réhabiliter des écoles, équiper en mobilier et en services sanitaires de bases (latrines, points d'eau) les écoles primaires publiques dépourvues.	Nombre de salles de classe, latrines, points d'eau construits, Nombre d'écoles réhabilités, équipés	Rapport de suivi financier et physique du PIP	Disponibilités ressources
	Mettre en place les infrastructures connexes (cantines, terrains de sports)	Nombre d'infrastructures connexes (cantines, terrains de sports) mises en place		
	Renforcer les compétences de base des ENF, des enseignants encadrés et non encadrés	Nombre d'enseignants formés		

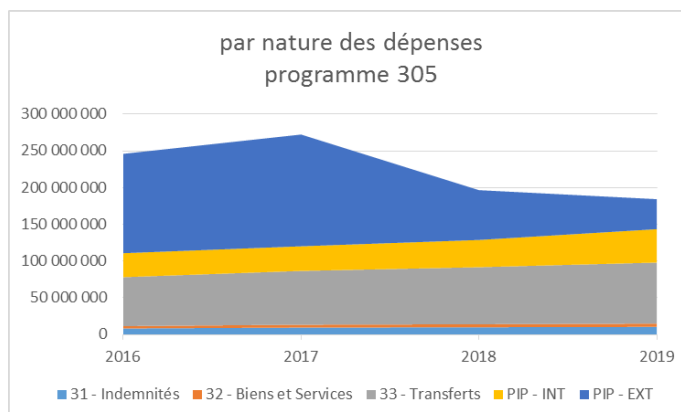
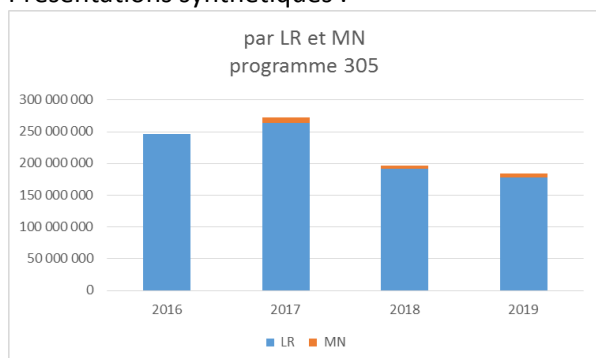
3- Présentation du Projet de Performance

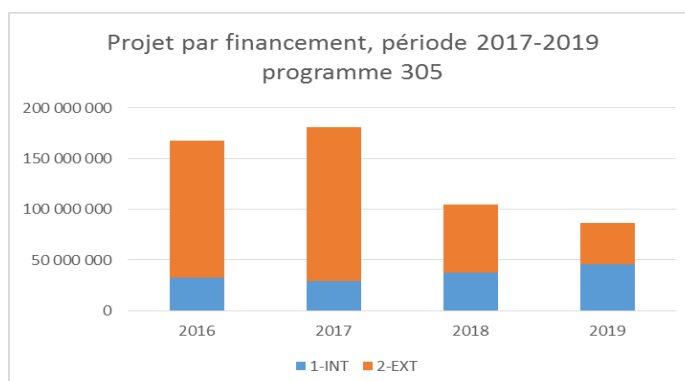
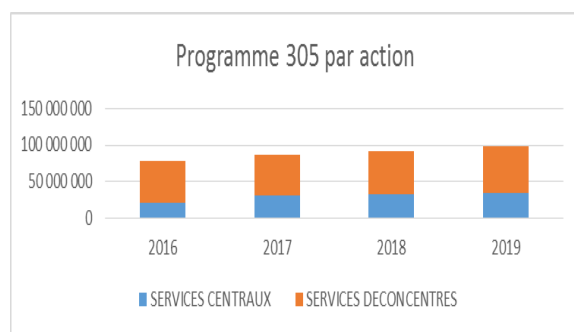
Cf. Annexe

I- Demande financière au niveau du programme

Présentation du budget du programme dans le cadre de la loi de finances

Présentations synthétiques :





Synthèse budgétaire : de manière globale

Catégorie des dépenses		2014	2015	2016	2017	2018	2019
31 - Indemnités	LF			8 285 217	9459456	9819069	10192138
	LR				8 285 217	9459456	9819069
	MN				1174239	359613	373069
32 - Biens et Service	LF			3 096 843	3877566	4071589	4315722
	LR				3 096 843	3877566	4071589
	MN				780723	194023	244133
33 - Transferts	LF			66 698 288	73295102	76959514	80807373
	LR				66 698 288	73295102	76959514
	MN				6596814	3664412	3847859
Total Action	LF			78080348	86632124	90850172	95315233
	LR				78080348	86632124	90850172
	MN				8551776	4218048	4465061
PIP - INT	LF			32 583 245	33503860	39180413	48044681
	LR				32 583 245	33503860	39180413
	MN				920615	5676553	8864268
PIP - EXT	LF			135 329 000	152104000	67780000	40832000
	LR				135 329 000	152104000	67780000
	MN				16775000	-84324000	-26948000
Total PIP	LF			167 912 245	185607860	106960413	88876681
	LR			0	167 912 245	185607860	106960413
	MN			0	17695615	-78647447	-18083732
TOTAL	LF			245 992 593	272239984	197810585	184191914
	LR			0	245 992 593	272239984	197810585
	MN			0	26247391	-74429399	-13618671

Synthèse par actions et projets : de manière globale.

Rubriques	Exécution		LF	Prévisions LFI		
	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Ensemble			361600306	272239984	197810585	189031240
ACTIONS			78080348	86632124	90850172	95315233
PIP			283519958	185607860	106960413	93716007
ACTIONS						
1	SERVICES CENTRAUX		20831767	30733724	32225150	33812943
2	SERVICES DECONCENTRES		57248581	55898400	58625022	61502290
104	APPUI A L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE EN MATIERE DE NUTRITION		10505000	5510000	596409	731342
112	TRAVAUX ET EQUIPEMENT POUR LES ECOLES PRIMAIRES		8710000	8300000	9706268	11902237
135	AMELIORATION DE LA QUALITE DE L'EDUCATION A MADAGASCAR		21905000	12535700	13124319	1384817
136	PROJET D'APPUI D'URGENCE A L'EDUCATION POR TOUS (PAUEPT)		160105000	84033500	9143186	11211763
138	PROGRAMME D'APPUI AUX SERVICES DE BASE-EDUCATION (PASSOBA)		22930000	23950000	17762000	935000
140	PROGRAMME DE COOPERATION ENTRE LE GOUVERNEMENT DE MADAGASCAR ET L'UNICEF		27804000	14638000	16594982	17939695
141	CONSTRUCTION EPP		17480958	7593360	7984783	8418075
142	DEVELOPPEMENT DES CANTINES SCOLAIRES		400000	400000	467772	5412928
144	AMELIORATION DES STANDARDS DE NUTRITION YK201 PROJET 2		7629000	4888410	5137909	5412928
145	PROJET D'APPUI A LA GESTION PARTICIPATIVE ET DECENTRALISEE DE L'ECOLE		6051000	3540900	3724353	3928192
XH6	EDUCATION POUR TOUS PHASE 2		0	20217990	22718432	26439030

II- Besoin en ressources humaines au niveau du programme

		Exécution		LF	Prévisions LFI 2017		
Effectifs		2014	2015	2016	2017	2018	2019
Ensemble cat 2 et 3	Total			44 468	47 015	47 015	47 015
	dont MN			0	2 547		
Pers Cat 2	Total			44 468	47 015	47 015	47 015
	dont MN			0	2 547		
Effectif catégorie A	Total			568	1 297	1 297	1 297
	dont MN				729	0	0
Effectif catégorie B	Total			10 810	12 659	12 659	12 659
	dont MN				1 849	0	0
Effectif catégorie C	Total			32 917	32 884	32 884	32 884
	dont MN				-33	0	0
Effectif catégorie D	Total			173	175	175	175
	dont MN				2	0	0
Effectif ECD *	Total			0	0	0	0
	dont MN				0	0	0

III- Présentation globale du cadre opérationnel (les actions) du programme

Présentation des actions du programme

Présentation de l'action

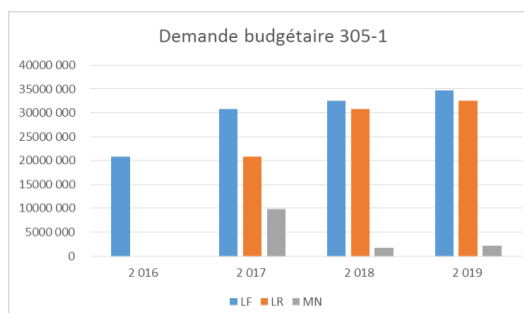
Cette action regroupe les Directions et Services ci-après :

- La Direction Générale de l'Éducation Fondamentale et de l'Alphabétisation
- Ses Directions et Services Rattachés au niveau central

Description de l'action

Les activités courantes, tirées du décret 2009-1172, sont les suivantes :

- Elaborer et mettre en œuvre la politique du Ministère en matière d'Éducation Fondamentale ;
- Concevoir et élaborer des Curricula pour la mise en œuvre de la politique du Ministère en matière d'Éducation ;
- Mettre en œuvre la politique du Ministère en matière d'Encadrement et d'Inspection Pédagogique au niveau de l'Éducation Fondamentale



Présentation du besoin budgétaire
Justifications sur la demande

Catégorie des dépenses		Exécution		LF	Prévisions LFI 2017		
		2014	2015	2016	2017	2018	2019
31 - Indemnités	LF			1 004 152	3 769 320	3 957 826	4 155 907
	LR				1 004 152	3 769 320	3 957 826
	MN				2 765 168	188 506	198 081
32 - Biens et Services	LF			1 703 729	2 243 704	2 333 459	2 543 474
	LR				1 703 729	2 243 704	2 333 459
	MN				539 975	89 755	210 015
33 - Transferts	LF			18 123 886	24 720 700	26 203 805	28 038 157
	LR				18 123 886	24 720 700	26 203 805
	MN				6 596 814	1 483 105	1 834 352
Total Action	LF			20 831 767	30 733 724	32 495 090	34 737 538
	LR				20 831 767	30 733 724	32 495 090
	MN				9 901 957	1 761 366	2 242 448

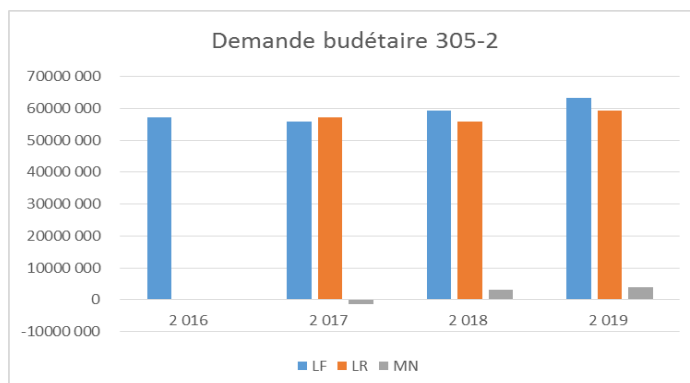
Présentation de l'action

Cette action regroupe les services ci-après :

- Direction Régionale de l'Éducation Nationale (DREN)
- Circonscription Scolaire (CISCO)
- Ecole Primaire Public (EPP)

Description de l'action

L'activité courante est la mise en œuvre de la politique du Ministère en matière d'éducation fondamentale suivant les normes et objectifs pédagogiques déterminés par le Ministère et en tenant compte des spécificités de chaque Région



Indicateurs d'environnement et de produit

Environnement :

Nombre d'enseignant par niveau (Primaire)

Nombre d'élèves par niveau (Primaire)

Produit :

Nombre d'élèves bénéficiant de cantines

Nombre d'élèves bénéficiant de Kits scolaires

Nombre d'enseignants bénéficiant de

matériels didactiques

Présentation du besoin budétaire
 Justifications sur la demande

Catégorie des dépenses		Exécution		LF	Prévisions LFI 2017		
		2014	2015	2016	2017	2018	2019
31 - Indemnités	LF			7 281 065	5 690 136	5 974 700	6 273 724
	LR				7 281 065	5 690 136	5 974 700
	MN				-1 590 929	284 564	299 024
32 - Biens et Services	LF			1 393 114	1 633 862	1 699 221	1 852 154
	LR				1 393 114	1 633 862	1 699 221
	MN				240 748	65 359	152 933
33 - Transferts	LF			48 574 402	48 574 402	51 488 597	55 092 967
	LR				48 574 402	48 574 402	51 488 597
	MN				0	2 914 195	3 604 370
Total Action	LF			57 248 581	55 898 400	59 162 518	63 218 845
	LR				57 248 581	55 898 400	59 162 518
	MN				-1 350 181	3 264 118	4 056 327

Présentation du
besoin en effectifs

		Exécution		LF	Prévisions LFI 2017		
Effectifs		2014	2015	2016	2017	2018	2019
Ensemble cat 2 et 3	Total			44 468	47 015	47 015	47 015
	dont MN			0	2 547		
Pers Cat 2	Total			44 468	47 015	47 015	47 015
	dont MN			0	2 547	0	0
Effectif catégorie A	Total			568	1 297	1 297	1 297
	dont MN				729	0	0
Effectif catégorie B	Total			10 810	12 659	12 659	12 659
	dont MN				1 849	0	0
Effectif catégorie C	Total			32 917	32 884	32 884	32 884
	dont MN				-33	0	0
Effectif catégorie D	Total			173	175	175	175
	dont MN				2	0	0
Effectif ECD *	Total						
	dont MN				0	0	0

IV- Présentation du Programme d'Investissement Public

Convention	LIBELLE	2016	2017	2018	2019
104	APPUI A L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE EN MATI	10 505 000	5 510 000	596 409	731 342
107	EDUCATION POUR TOUS (VOLET MINESEB)	19 721 287	-	-	-
112	TRAVAUX ET EQUIPEMENT POUR LES ECOLES	8 710 000	8 300 000	10 728 791	13 156 098
135	AMELIORATION DE LA QUALITE DE L'EDUCATION A MADAGASCAR (AQUEM)	21 905 000	12 535 700	13 124 319	1 384 817
136	PROJET D'APPUI D'URGENCE A L'EDUCATION POUR TOUS (PAUEPT)	160 105 000	84 033 500	9 143 186	11 211 763
138	PROGRAMME D'APPUI AUX SERVICES SOCIAUX DE BASE - EDUCATION (PASSOBA)	22 930 000	23 950 000	17 762 000	935 000
140	PROGRAMME DE COOPERATION ENTRE LE GOUVERNEMENT DE MADAGASCAR ET L'UNICEF	27 804 000	14 638 000	14 883 220	15 128 290
141	CONSTRUCTION EPP	17 480 958	7 593 360	7 808 253	8 023 013
142	DEVELOPPEMENT DES CANTINES SCOLAIRES	400 000	400 000	517 050	634 029
144	AMELIORATION DES STANDARDS DE NUTRITI	7 629 000	4 888 410	5 022 259	5 156 027
145	PROJET D'APPUI A LA GESTION PARTICIPATIVE ET DECENTRALISEE DE L'ECOLE	6 051 000	3 540 900	3 643 582	3 746 202
XH6	EDUCATION POUR TOUS PHASE 2	-	20 217 990	17 855 265	20 291 049

PRESENTATION DU PROGRAMME N°5

Programme 306- Enseignement fondamental du second cycle

1- Présentation de la stratégie du programme

- Augmentation de la capacité d'accueil par le développement des infrastructures scolaires, la formation initiale et le recrutement de nouveaux enseignants ;
- Rapprochement des collèges aux bénéficiaires par l'ouverture de nouveaux établissements dans les zones non pourvues répondant aux normes et critères définis par le Ministère ;
- Appui aux enfants méritants et ceux issus des familles pauvres des zones défavorisées et vulnérables (climatiques, accès, sécurité, catégories sociales) ;
- Promotion de l'éducation des filles au niveau des collèges ;
- Développement du partenariat avec l'enseignement privé ;

2- Présentation de son cadre logique

	Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Sources et moyens de vérification	Hypothèses	Liens avec le PND
Objectif global	Se doter d'un système éducatif performant et conforme aux besoins, et aux normes internationales	Taux d'achèvement du collège (%)	ODD4	Disponibilité des moyens requis	Axe 4
				Partenariat avec les communautés locales et les autres secteurs	
				Implication de toutes les parties prenantes	
Objectifs spécifiques	Améliorer l'accès au collège	1- Taux de transition primaire-collège 2- Nombre moyen d'heure de travail / Enseignants	Rapports du Ministère de l'Éducation Nationale	Disponibilité des ressources	
	Promouvoir la rétention des élèves	Taux d'achèvement du collège	Rapports du Ministère de l'Éducation Nationale	Disponibilité des ressources	
	Diminuer le redoublement	Taux de redoublement	Rapports du Ministère de l'Éducation Nationale	Disponibilité des ressources Implication de toutes les parties prenantes Temps d'apprentissage	
Résultats attendus	Couverture du collège augmenté	Taux brut de scolarisation du collège	Rapports du Ministère de l'Éducation Nationale		
	Rétention et gestion des flux amélioré	Nombre moyen d'heure de travail par enseignant			
Activités Stratégiques	Construire des salles de classe, réhabiliter des écoles, équiper en mobilier et en services sanitaires de bases (latrines, points d'eau) les écoles primaires publiques dépourvues.	Nombre de salles de classe, latrines, points d'eau construits, Nombre d'écoles réhabilités, équipés	Rapport de suivi financier et physique du PIP	Disponibilités ressources	

Mettre en place les infrastructures connexes (bibliothèques, laboratoires, terrains de sports)	Nombre d'infrastructures connexes mises en place			
--	--	--	--	--

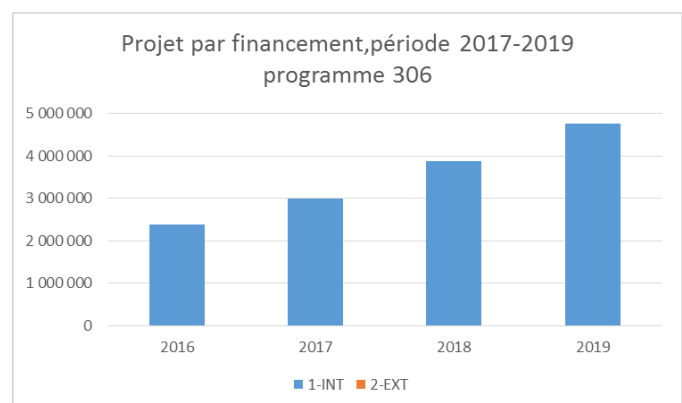
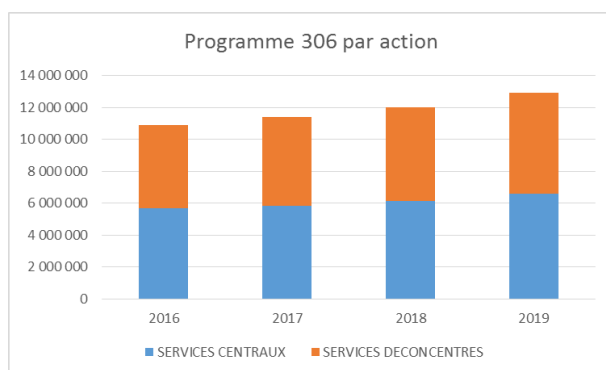
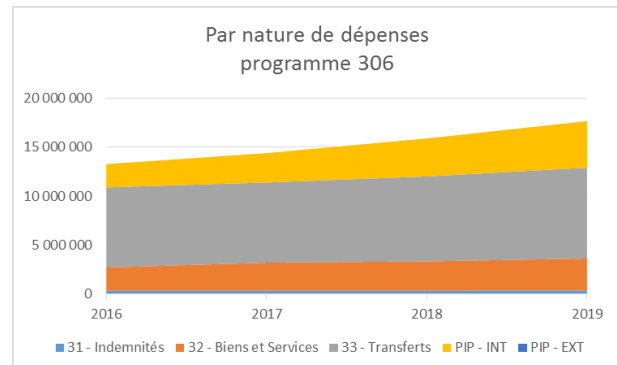
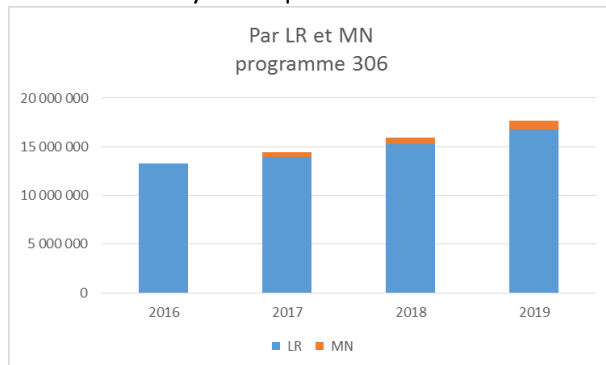
3- Présentation du Projet de Performance.

Cf. Annexe

I- Demande financière au niveau du programme

Présentation du budget du programme dans le cadre de la loi de finances

Présentations synthétiques :



Synthèse budgétaire

Catégorie des dépenses		2014	2015	2016	PLFI 2017	2018	2019
31 - Indemnités	LF			338 907	338907	351787	365155
	LR				338 907	338907	351787
	MN				0	12880	13368
32 - Biens et Service	LF			2 386 626	2884659	3028964	3210643
	LR				2 386 626	2884659	3028964
	MN				498033	144305	181679
33 - Transferts	LF			8 187 106	8187106	8596425	9026229
	LR				8 187 106	8187106	8596425
	MN				0	409319	429804
Total Action	LF			10912639	11410672	11977176	12602027
	LR				10 912 639	11 410 672	12 034 201
	MN				498 033	623 529	895 327
PIP - INT	LF			2 373 042	3000000	3508289	4302013
	LR				2 373 042	3000000	3508289
	MN				626958	508289	793724
PIP - EXT	LF			0	0	0	0
	LR				0	0	0
	MN						
Total PIP	LF			2 373 042	3000000	3508289	4302013
	LR				2 373 042	3000000	3508289
	MN				626958	508289	793724
TOTAL	LF			13285681	14410672	15485465	16904040
	LR			0	13285681	14410672	15485465
	MN				1124991	1074793	1418575

Synthèse par actions et projets : de manière globale.

Rubriques		Exécution		LF	Prévisions LFI 2017		
		2014	2015	2016	2017	2018	2019
Ensemble programme				13 285 681	14 410 672	15 485 465	16 904 040
ACTIONS				10 912 639	11 410 672	11 977 176	12 602 027
PIP				2 373 042	3 000 000	3 508 289	4 302 013
ACTIONS							
1	SERVICES CENTRAUX			5 674 283	5 838 253	6 126 113	6 449 089
2	SERVICES DECONCENTRES			5 238 356	5 572 419	5 851 063	6 152 938
113	TRAVAUX ET EQUIPEMENT DES COLLEGES			2373042	3000000	3508289	4302013

II- Besoin en ressources humaines au niveau du programme

Effectifs		Exécution		LF	Prévisions LFI 2017		
		2014	2015	2016	2017	2018	2019
Ensemble cat 2 et 3	Total			18 020	21 533	21 533	21 533
	dont MN			0	3 513		
Pers Cat 2	Total			18 020	21 533	21 533	21 533
	dont MN			0	3 513		
Effectif catégorie A	Total			3 285	5 408	5 408	5 408
	dont MN				2 123	0	0
Effectif catégorie B	Total			10 517	11 878	11 878	11 878
	dont MN				1 361	0	0
Effectif catégorie C	Total			4 024	4 051	4 051	4 051
	dont MN				27	0	0
Effectif catégorie D	Total			194	196	196	196
	dont MN				2	0	0
Effectif ECD *	Total			0	0	0	0
	dont MN				0	0	0

III- Présentation globale du cadre opérationnel (les actions) du programme

Présentation des actions du programme

Présentation de l'action 1

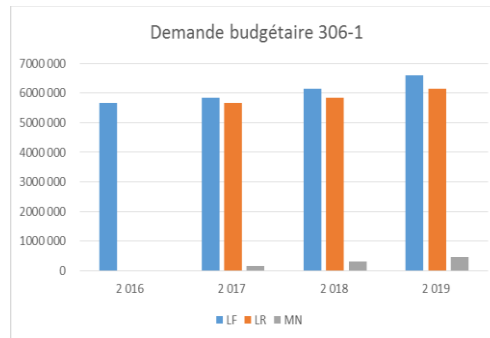
Cette action regroupe les Directions et Services ci-après :

- La Direction Générale de l'Éducation Fondamentale et de l'Alphabétisation
- Ses Directions et Services Rattachés au niveau central

Description de l'action 1

Les activités courantes, tirées du décret 2009-1172, sont les suivantes :

- Elaborer et mettre en œuvre la politique du Ministère en matière d'Éducation Fondamentale ;
- Concevoir et élaborer des Curricula pour la mise en œuvre de la politique du Ministère en matière d'Éducation ;
- Mettre en œuvre la politique du Ministère en matière d'Encadrement et d'Inspection Pédagogique au niveau de l'Éducation Fondamentale



Présentation du besoin budgétaire
Justifications sur la demande

Catégorie des dépenses		Exécution		LF	Prévisions LFI 2017		
		2014	2015	2016	2017	2018	2019
31 - Indemnités	LF			338 907	338 907	355 855	373 667
	LR				338 907	338 907	355 855
	MN				0	16 948	17 812
32 - Biens et Services	LF			1 828 030	1 992 000	2 071 686	2 258 141
	LR				1 828 030	1 992 000	2 071 686
	MN				163 970	79 686	186 455
33 - Transferts	LF			3 507 346	3 507 346	3 717 767	3 978 021
	LR				3 507 346	3 507 346	3 717 767
	MN				0	210 421	260 254
Total Action	LF			5 674 283	5 838 253	6 145 308	6 609 829
	LR				5 674 283	5 838 253	6 145 308
	MN				163 970	307 055	464 521

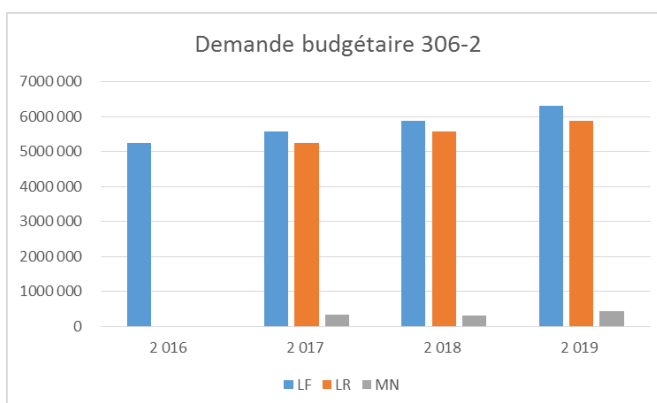
Présentation de l'action 2

Cette action regroupe les services ci-après :

- Direction Régionale de l'Éducation Nationale (DREN)
- Circonscription Scolaire (CISCO)
- CEG

Description de l'action 2

L'activité courante est la mise en œuvre de la politique du Ministère en matière d'éducation fondamentale suivant les normes et objectifs pédagogiques déterminés par le Ministère et en tenant compte des spécificités de chaque Région



Indicateurs d'environnement et de produit

Environnement :

Nombre d'enseignant par niveau

(Collège)

Nombre d'élèves par niveau

(Collège)

Produit :

Nombre d'enseignants bénéficiant

de matériels didactiques

Présentation du besoin budgétaire
Justifications sur la demande

Catégorie des dépenses		Exécution		LF	Prévisions LFI 2017		
		2014	2015	2016	2017	2018	2019
31 - Indemnités	LF			0	0	0	0
	LR				0	0	0
	MN				0	0	0
32 - Biens et Services	LF			558 596	892 659	928 368	1 011 922
	LR				558 596	892 659	928 368
	MN				334 063	35 709	83 554
33 - Transferts	LF			4 679 760	4 679 760	4 960 525	5 307 777
	LR				4 679 760	4 679 760	4 960 525
	MN				0	280 765	347 252
Total Action	LF			5 238 356	5 572 419	5 888 893	6 319 699
	LR				5 238 356	5 572 419	5 888 893
	MN				334 063	316 474	430 806

Présentation du
besoin en effectifs

		Exécution		LF	Prévisions LFI 2017		
Effectifs		2014	2015	2016	2017	2018	2019
Ensemble cat 2 et 3	Total			18 020	21 533	21 533	21 533
	dont MN			0	3 513	0	0
Pers Cat 2	Total			18 020	21 533	21 533	21 533
	dont MN			0	3 513	0	0
Effectif catégorie A	Total			3 285	5 408	5 408	5 408
	dont MN				2 123	0	0
Effectif catégorie B	Total			10 517	11 878	11 878	11 878
	dont MN				1 361	0	0
Effectif catégorie C	Total			4 024	4 051	4 051	4 051
	dont MN				27	0	0
Effectif catégorie D	Total			194	196	196	196
	dont MN				2	0	0
Effectif ECD *	Total						
	dont MN				0	0	0

IV- Présentation du Programme d'Investissement Public

PROGRAMME	CONVENTION	LIBELLE	2016	2017	2018	2019
306	113	TRAVAUX ET EQUIPEMENT DE COLLEGE	2373042	3000000	3508289	4302013

PRESENTATION DU PROGRAMME N°6

Programme 307- Alphabétisation

1- *Présentation de la stratégie du programme*

- Mise en place de programmes spécifiques pour les jeunes Illettrés de 11 à 17 ans de manière à leur permettre de rattraper les programmes de l'éducation formelle, en particulier par les activités de type ASAMA ;
- Programmation de grandes campagnes de sensibilisation sur la lutte contre l'analphabétisme;
- Réinsertion dans le système formel des enfants de 6 à 10 ans ayant abandonné l'école avant terme;
- Renforcement du programme d'alphabétisation des adultes.

2- *Présentation de son cadre logique*

	Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Sources et moyens de vérification	Hypothèses	Liens avec le PND
Objectif global	Se doter d'un système éducatif performant et conforme aux besoins et aux normes internationales	Taux d'alphabétisation	ODD4	Disponibilité des moyens requis	Axe 4
Objectif spécifique	Réduction de l'analphabétisme	Taux d'alphabétisation	INSTAT		PSE,PND
Résultats attendus	Population analphabète sensibilisé	Nombre de campagne de sensibilisation effectué	Rapport d'activité annuel		
Activités Stratégiques	Faible taux d'analphabétisme	Taux d'analphabètes		Disponibilité des ressources	PSE, PND, CNE
	Former des alphabétiseurs	Nombre d'alphabétiseur formé	Rapport de suivi financier et physique du PIP		
	Mettre en place et équiper les centres d'alphabétisation de matériels spécifiques	Nombre de centres d'alphabétisation équipés en matériels			
	Doter les apprenants de kits scolaires	Nombre d'élèves bénéficiant de kits scolaires			
	Subventionner les ONG et associations	Nombre des ONG et associations subventionnés			Partenariat avec les communautés locales et les autres secteurs

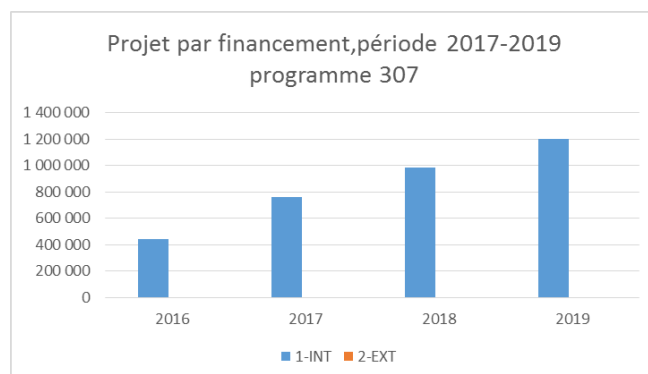
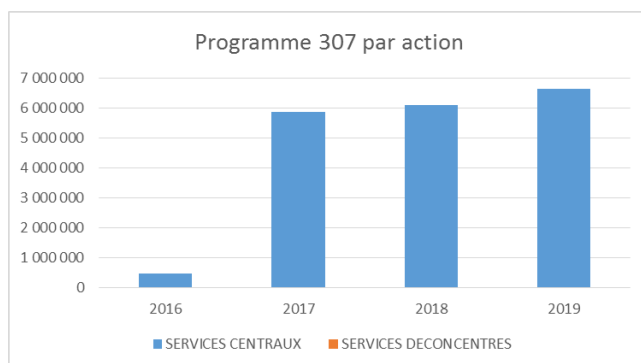
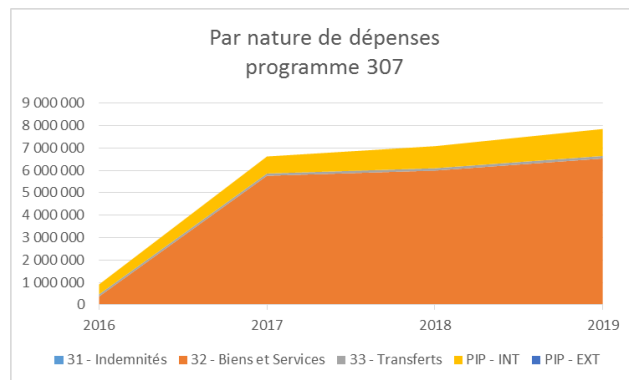
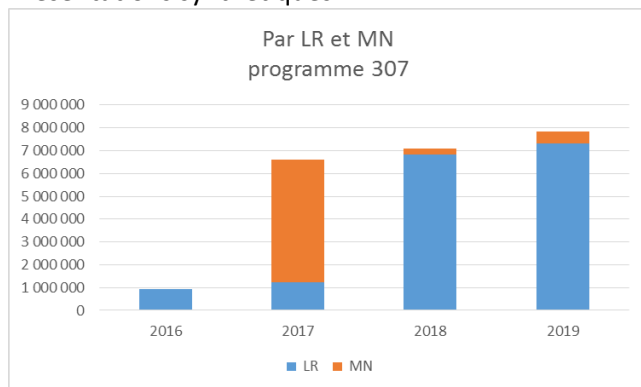
3- Présentation du Projet de Performance.

Cf. Annexe

I- Demande financière au niveau du programme

Présentation du budget du programme dans le cadre de la loi de finances

Présentations synthétiques :



Synthèse budgétaire

Catégorie des dépenses		2014	2015	2016	PLFI2017	2018	2019
31 - Indemnités	LF			0	0	0	0
	LR				0	0	0
	MN				0	0	0
32 - Biens et Service	LF			375 363	5762504	6050432	6413711
	LR				375 363	5762504	6050432
	MN				5387141	287928	363279
33 - Transferts	LF			99 200	100000	105000	110249
	LR				99 200	100000	105000
	MN				800	5000	5249
Total Action	LF			474 563	5862504	6155432	6523960
	LR				474 563	5862504	6155432
	MN				5387941	292928	368528
PIP - INT	LF			440 000	760000	888767	1089843
	LR				440 000	760000	888767
	MN				320000	128767	201076
PIP - EXT	LF			0	0	0	0
	LR				0	0	0
	MN						
Total PIP	LF			440 000	760000	888767	1089843
	LR				440 000	760000	888767
	MN				320000	128767	201076
TOTAL	LF			914563	6622504	7044199	7613803
	LR			0	914563	6622504	7044199
	MN			0	5707941	421695	569604

Synthèse par actions et projets : de manière globale.

Rubriques		Exécution		LF	Prévisions LFI 2017		
		2014	2015	2016	2017	2018	2019
Ensemble programme				914 563	6 622 504	7 044 199	7 613 803
ACTIONS				474 563	5 862 504	6 155 432	6 523 960
PIP				440 000	760 000	888 767	1 089 843
ACTIONS							
1	SERVICES CENTRAUX			474 563	5 862 504	6 155 432	6 523 960
2	SERVICES DECONCENTRES			0	0	0	0
PIP							
143	DEVELOPPEMENT DE L'ALPHABETISATION			440 000	760 000	888 767	1 089 843

II- Besoin en ressources humaines au niveau du programme

Effectifs		Exécution		LF	Prévisions LFI 2017		
		2014	2015	2016	2017	2018	2019
Ensemble cat 2 et 3	Total			114	114	114	114
	dont MN			0	0		
Pers Cat 2	Total			114	114	114	114
	dont MN			0	0		
Effectif catégorie A	Total			58	58	58	58
	dont MN				0	0	0
Effectif catégorie B	Total			22	22	22	22
	dont MN				0	0	0
Effectif catégorie C	Total			27	27	27	27
	dont MN				0	0	0
Effectif catégorie D	Total			7	7	7	7
	dont MN				0	0	0
Effectif ECD *	Total			0	0	0	0
	dont MN				0	0	0

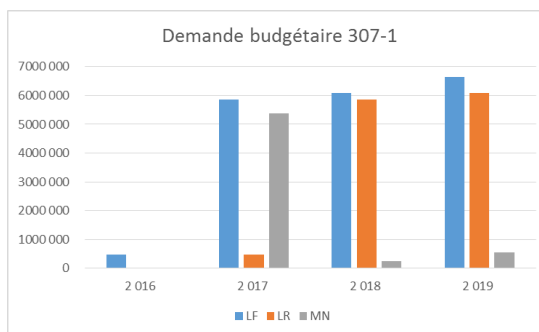
III- Présentation globale du cadre opérationnel (les actions) du programme

Présentation de l'action 1

Cette action regroupe les Services de la Direction de l'Éducation Préscolaire et de l'Alphabétisation.

Description de l'action 1

Les activités courantes, tirées du décret 2009-1172, sont d'élaborer et de mettre en œuvre la politique du Ministère en matière d'Alphabétisation



Présentation du besoin budgétaire
Justifications sur la demande

Catégorie des dépenses		Exécution		LF	Prévisions LFI 2017		
		2014	2015	2016	2017	2018	2019
31 - Indemnités	LF			0	0	0	0
	LR				0	0	0
	MN				0	0	0
32 - Biens et Services	LF			375 363	5 762 504	5 993 029	6 532 410
	LR				375 363	5 762 504	5 993 029
	MN				5 387 141	230 525	539 381
33 - Transferts	LF			99 200	100 000	105 999	113 419
	LR				99 200	100 000	105 999
	MN				800	5 999	7 420
Total Action	LF			474 563	5 862 504	6 099 028	6 645 829
	LR				474 563	5 862 504	6 099 028
	MN				5 387 941	236 524	546 801

Présentation de l'action 2

Cette action regroupe les Centres d'Alphabétisation.

Présentation du besoin en effectifs

Effectifs		Exécution		LF	Prévisions LFI 2017		
		2014	2015	2016	2017	2018	2019
Ensemble cat 2 et 3	Total			114	114	114	114
	dont MN			0	0		
Pers Cat 2	Total			114	114	114	114
	dont MN			0	0	0	0
Effectif catégorie A	Total			58	58	58	58
	dont MN				0	0	0
Effectif catégorie B	Total			22	22	22	22
	dont MN				0	0	0
Effectif catégorie C	Total			27	27	27	27
	dont MN				0	0	0
Effectif catégorie D	Total			7	7	7	7
	dont MN				0	0	0
Effectif ECD *	Total						
	dont MN				0	0	0

MINISTERE / INSTITUTION Ministère de l'Education Nationale
MISSION 810 – Education
PROGRAMME 307 – Alphabétisation

56

IV- Présentation du Programme d'Investissement Public

PROGRAMME	CONVENTION	LIBELLE	2016	2017	2018	2019
307	143	DEVELOPPEMENT DE L'ALPHABETISATION	440000	760000	888767	1089843

PRESENTATION DU PROGRAMME N°7

Programme 308–Enseignement secondaire

1- *Présentation de la stratégie du programme*

- Augmentation de la capacité d'accueil par le développement des infrastructures scolaires dans les zones défavorisées selon des normes et critères bien définis, la formation initiale et le recrutement de nouveaux enseignants requis ;
- Développement du partenariat avec l'enseignement privé ainsi qu'avec la société Civile, les ONG et le secteur privé ;
- Transformation de tous les lycées de Chefs-lieux de district en lycée de référence ou pôle doté d'un pack minimal requis (salles de classe et salles spécialisées équipées, terrain de sport, laboratoires de langue et de sciences, et salles informatiques respectant les normes et standards internationaux) ;
- Mise en place d'un nouveau système d'internat au niveau des lycées de référence ou pôle ;
- Appui aux enfants méritants et ceux issus des familles pauvres des zones défavorisées ;
- Rénovation des curricula par l'intégration de nouveaux domaines liés au développement économique et social (TIC, socio-économie, communications, etc.) ainsi que la rénovation de l'enseignement des langues, des sciences et des technologies ;
- Rénovation des pratiques pédagogiques pour développer les compétences transversales dans chaque discipline enseignée (esprit de créativité, de compétitivité, et d'entreprise) et pour renforcer l'auto apprentissage (étude individuelle) ;
- Renforcement des capacités pédagogiques des enseignants sans formation initiale ;
- Mise en place d'un corps d'encadrement pédagogique des Lycées ;
- Mise en place d'un corps d'Inspectorat pour les lycées (par la formation d'Inspecteurs des lycées) ;
- Renforcement des Conseils Pédagogiques d'Etablissement (CPE) et Inter-Etablissement (CPIE) ;
- Professionnalisation de tous les métiers au niveau des lycées ;
- Rénovation et Modernisation du dispositif de gestion et d'administration des lycées ;
- Elaboration d'un nouveau statut du personnel de l'éducation.

2- *Présentation de son cadre logique*

	Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Sources et moyens de vérification	Hypothèses	Liens avec le PND
Objectif global	Se doter d'un système éducatif performant et conforme aux besoins, et aux normes internationales	Taux d'achèvement lycée	SNISE	1-Disponibilité des moyens requis 2-Partenariat avec les communautés locales et les autres secteurs 3-Implication de toutes les parties prenantes	Axe 4
Objectifs spécifiques	Développer les capacités d'accueil et d'encadrement des enseignants et étudiants	1-Taille moyenne d'une section 2-Nombre moyen d'heures de travail par enseignant 3-Nombre moyen d'élève / Enseignant	Rapports du Ministère de l'Éducation Nationale	Disponibilité de ressources	PMO E14
Résultats attendus	Couverture du lycée augmenté	Taux brut de scolarisation du lycée	Rapports du Ministère de l'Éducation Nationale	Disponibilité de ressources	

Activités Stratégiques	Construire ou réhabiliter les lycées	Nombre de réalisation physique	Rapport de suivi financier et physique du PIP	Disponibilités de ressources	
	Mettre en place les infrastructures connexes (réfectoires, internats, bibliothèques, laboratoires, terrains de sports)	Nombre de réalisation physique			
	Mettre en place un centre de formation et une structure déconcentrée en formation de masse au niveau DREN / CISCO	Nombre de réalisation physique			
	Mettre en place de lycées de référence dans chaque district	Nombre de district disposant de lycée de référence			
	Distribuer des matériels informatiques et/ou techniques dans les lycées	Nombre de lycées disposants de matériels informatiques et/ou techniques			

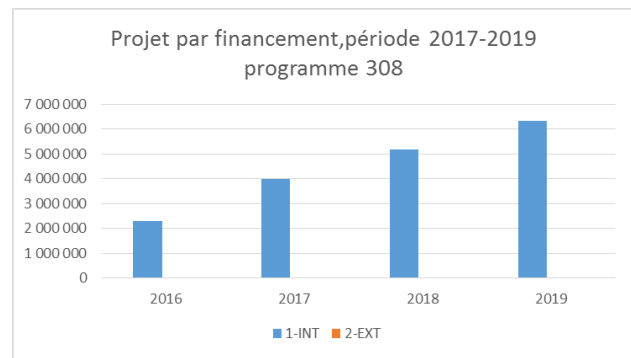
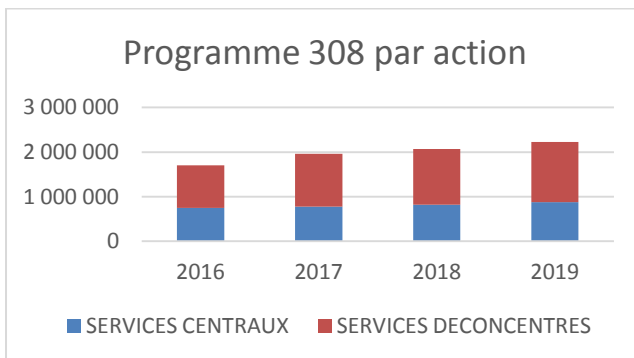
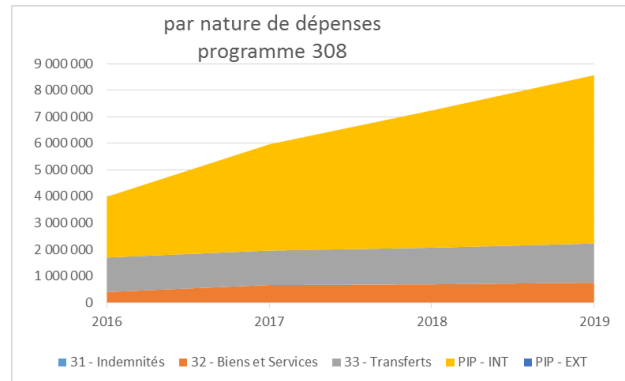
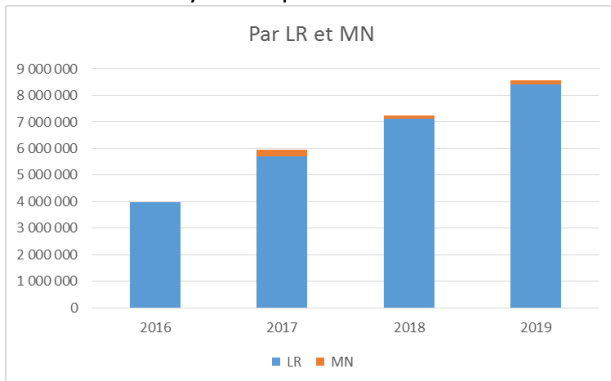
3- Présentation du Projet de Performance

Cf. Annexe

I- Demande financière au niveau du programme

Présentation du budget du programme dans le cadre de la loi de finances

Présentations synthétiques :



Synthèse budgétaire

Catégorie des dépenses		2014	2015	2016	2017	2018	2019
31 - Indemnités	LF			0	0	0	0
	LR				0	0	0
	MN				0	0	0
32 - Biens et Service	LF			401 511	663304	696617	738279
	LR				401 511	663304	696617
	MN				261793	33313	41662
33 - Transferts	LF			1 298 262	1298262	1363172	1431328
	LR				1 298 262	1298262	1363172
	MN				0	64910	68156
Total Action	LF			1 699 773	1961566	2059789	2169607
	LR				1 699 773	1 961 566	2 065 986
	MN				261 793	104 420	158 424
PIP - INT	LF			2 287 986	4000000	4677720	5736026
	LR				2 287 986	4000000	4677720
	MN				1712014	677720	1058306
PIP - EXT	LF			0	0	0	0
	LR				0	0	0
	MN						
Total PIP	LF			2 287 986	4000000	4677720	5736026
	LR				2 287 986	4000000	4677720
	MN				1712014	677720	1058306
TOTAL	LF			3987759	5961566	6737509	7905633
	LR			0	5 699 773	7 132 067	8 406 274
	MN			0	261 793	104 420	158 424

Synthèse par actions et projets : de manière globale

Rubriques		Exécution		LF	Prévisions LFI 2017		
		2014	2015	2016	2017	2018	2019
Ensemble programme				3 987 759	6 735 324	7 549 952	8 758 935
ACTIONS				1 699 773	2 735 324	2 872 232	3 022 909
PIP				2 287 986	4 000 000	4 677 720	5 736 026
ACTIONS							
1	SERVICES CENTRAUX			751 062	773 758	812 443	853 302
2	SERVICES DECONCENTRES			948 711	1 961 566	2 059 789	2 169 607
PIP							
132	TRAVAUX ET EQUIPEMENT DES LYCEES			2 287 986	4 000 000	4 677 720	5 736 026

II- Besoin en ressources humaines au niveau du programme

Effectifs		Exécution		LF	Prévisions LFI 2017		
		2014	2015	2016	2017	2018	2019
Ensemble cat 2 et 3	Total			9 681	13 627	13 627	13 627
	dont MN			0	3 946		
Pers Cat 2	Total			9 681	13 627	13 627	13 627
	dont MN			0	3 946		
Effectif catégorie A	Total			6 119	8 988	8 988	8 988
	dont MN				2 869	0	0
Effectif catégorie B	Total			1 926	2 997	2 997	2 997
	dont MN				1 071	0	0
Effectif catégorie C	Total			1 051	1 057	1 057	1 057
	dont MN				6	0	0
Effectif catégorie D	Total			585	585	585	585
	dont MN				0	0	0
Effectif ECD *	Total			0	0	0	0
	dont MN				0	0	0

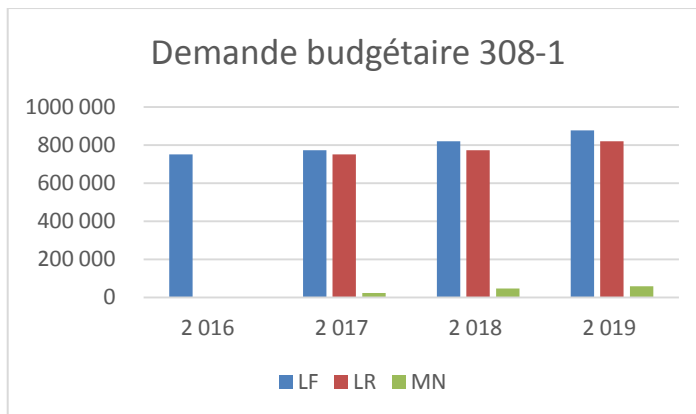
III- Présentation globale du cadre opérationnel (les actions) du programme

Présentation des actions du programme

Présentation de l'action

Cette action regroupe les Directions et Services ci-après :

- La Direction Générale de l'Enseignement secondaire et de la formation de masse ;
- Les Directions et Services rattachés au niveau central.



Description de l'action

Les activités courantes, tirées du décret 2009-1172, sont les suivantes :

- Elaborer et mettre en œuvre la politique du Ministère en matière d'éducation secondaire ;
- Elaborer et mettre en œuvre la politique du Ministère en matière de formation de masse ;
- Elaborer et mettre en œuvre la politique du Ministère en matière d'étude et de recherche pédagogique ;
- Elaborer et assurer la mise en œuvre la politique du Ministère en matière d'encadrement et d'inspection pédagogique au niveau de l'enseignement secondaire.

Présentation du besoin budgétaire Justifications sur la demande

Catégorie des dépenses		Exécution		LF	Prévisions LFI 2017		
		2014	2015	2016	2017	2018	2019
31 - Indemnités	LF			0	0	0	0
	LR				0	0	0
	MN				0	0	0
32 - Biens et Services	LF			0	22 696	23 603	25 728
	LR				0	22 696	23 603
	MN				22 696	907	2 125
33 - Transferts	LF			751 062	751 062	796 121	851 854
	LR				751 062	751 062	796 121
	MN				0	45 059	55 733
Total Action	LF			751 062	773 758	819 724	877 582
	LR				751 062	773 758	819 724
	MN				22 696	45 966	57 858

Présentation de l'action 2

Cette action regroupe les Lycées

Description de l'action 2

L'activité courante est la mise en œuvre de la politique du Ministère en matière en matière d'éducation secondaire.

Indicateurs d'environnement et de produit

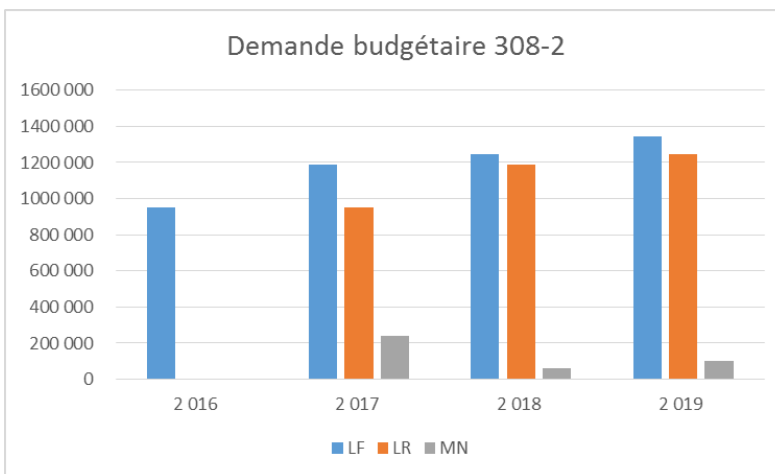
Environnement :

Nombre d'enseignant

Nombre d'élèves

Produit :

Nombre d'élèves par manuel scolaire



Présentation du besoin budgétaire Justifications sur la demande

Catégorie des dépenses		Exécution		LF	Prévisions LFI 2017		
		2014	2015	2016	2017	2018	2019
31 - Indemnités	LF			0	0	0	0
	LR				0	0	0
	MN				0	0	0
32 - Biens et Services	LF			401 511	640 608	666 234	726 196
	LR				401 511	640 608	666 234
	MN				239 097	25 626	59 962
33 - Transferts	LF			547 200	547 200	580 028	620 632
	LR				547 200	547 200	580 028
	MN				0	32 828	40 604
Total Action	LF			948 711	1 187 808	1 246 262	1 346 828
	LR				948 711	1 187 808	1 246 262
	MN				239 097	58 454	100 566

Présentation du besoin en effectifs

Effectifs		Exécution		LF	Prévisions LFI 2017		
		2014	2015	2016	2017	2018	2019
Ensemble cat 2 et 3	Total			9 681	13 627	13 627	13 627
	dont MN			0	3 946		
Pers Cat 2	Total			9 681	13 627	13 627	13 627
	dont MN			0	3 946		
Effectif catégorie A	Total			6 119	8 988	8 988	8 988
	dont MN				2 869	0	0
Effectif catégorie B	Total			1 926	2 997	2 997	2 997
	dont MN				1 071	0	0
Effectif catégorie C	Total			1 051	1 057	1 057	1 057
	dont MN				6		
Effectif catégorie D	Total			585	585	585	585
	dont MN				0	0	0
Effectif ECD *	Total						
	dont MN				0	0	0

IV- Présentation du Programme d'Investissement Public

PROGRAMME	CONVENTION	LIBELLE	2016	2017	2018
308	132	TRAVAUX ET EQUIPEMENT DE LYCEE	2287986	4000000	4677720



Ministère de l'Emploi de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle

CDMT 2017-2019

Octobre 2016

Table des matières

Introduction.....	5
Synthèse au niveau du Ministère	7
1. Description de la missions et choix stratégiques	7
2. Synthèse de la demande budgétaire.....	9
2.1. Présentation du financement global.....	9
2.2. Budget du ministère dans le cadre de la loi de finances.....	10
2.3. Demande budgétaire détaillée par programme	14
3. Présentation des difficultés et défis.....	14
PROGRAMME 049: ADMINISTRATION ET COORDINATION	18
049. 1. Description de la stratégie de mise en œuvre.....	18
049. 2. Présentation du cadre logique	18
049.3. Présentation du Projet annuel de Performance	20
049.4. Présentation de la demande financière	21
049.4.1. Financement global	21
049.4.2. Budget du programme dans le cadre de la loi de finances	21
049.4.3. Demande budgétaire par action et projet	24
049.5. Présentation du cadre opérationnel	24
049.5.1. Présentation des actions	24
PROGRAMME 309 : FORMATION TECHNIQUE INITIALE ET PROFESSIONNELLE	25
309.1 : DESCRIPTION SUCCINCTE DU PLAN STRATEGIQUE A COURT ET MOYEN TERME DU MINISTERE DANS LE CADRE DU PND :.....	25
309. 2. Présentation du cadre logique	26
309.3. Présentation du Projet annuel de Performance	28
309.4 : Présentation de la demande financière	28
309.4.1 Financement global	28
309.4.2 Budget du programme dans le cadre de la loi de finances	29
309.4.3 Demande budgétaire par action et projet	31
309.5. Présentation du cadre opérationnel	31
309.5.1. Présentation des actions	31
309.5.2. Présentation des Projets d'Investissement Publics (PIP)	31
PROGRAMME 607 : PROMOUVOIR LA CROISSANCE ECONOMIQUE PAR L'EMPLOI DECENT.....	34
607.1 : Description de la stratégie de mise en œuvre	34

607. 2. Présentation du cadre logique	34
607.3. Présentation du Projet annuel de Performance	36
607.4 : Présentation de la demande financière	36
607.4.1 Financement global	36
607.4.2 Budget du programme dans le cadre de la loi de finances	37
607.4.3 Demande budgétaire par action et projet	38
607.5. Présentation du cadre opérationnel :	39
607.5.1. Présentation des actions	39
607.5.2. Présentation du PIP 146 « promotion de l'emploi décent et développement des compétences »	39
ANNEXES.....	40
1. Annexe 1 : fiche projets programme 309 en cours sur financement interne	40
2. Annexe 2 : fiche projet programme 309 en perspective.....	47
3. Annexe 3 : fiche projets programme 607 en cours sur financement interne	49

LISTE DES ACRONYMES

CNFPAR	Centre National de Formation Professionnelle Agricole et Rurale
CNFPPSH	Centre National de Formation Professionnelle des Personnes en Situation de Handicap
GREFTP	Groupements Régionaux des Etablissements de Formation Technique et Professionnelle
INFOR	Institut de National de Formation des Personnels des Etablissements d'Enseignement Technique et Professionnel
INPF	Institut National de Promotion de Formation
OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement
ONEF	Office National de l'Emploi et de la Formation
PGE	Politique Générale de l'Etat
PND	Plan National de Développement
PNEFP	Politique Nationale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle
PSE	Plan Sectoriel de l'Education

Introduction

La République de Madagascar, comptait environ 23 millions d'habitants¹ en 2013. Cette population majoritairement jeune (plus de 60%), vit principalement en milieu rural (environ 65%), mais la tendance s'inversera d'ici une dizaine d'années en faveur du milieu urbain en raison de l'urbanisation croissante (environ 5% par an). La moitié de cette population vit en dessous du seuil de pauvreté. Cette population est par ailleurs caractérisée par un faible capital humain et le phénomène de sous-emploi et d'emplois précaires pour ceux qui sont occupés¹.

Pour faire face à ces défis socio-économiques majeurs, le gouvernement s'est engagé à faire de Madagascar un pays émergent à l'horizon 2020. A cet effet, un Plan National de Développement (PND) couvrant la période 2015-2019 a été élaboré. Ce plan vise à ramener le pays sur le sentier d'une croissance économique forte, soutenue, inclusive et solidaire, créatrice d'emplois et respectueuse de l'environnement. Ce plan prend en compte la volonté de l'Etat de créer des emplois décents de sorte à faire progresser les emplois formels et modernes de 2,8% par an en moyenne.

L'Axe 4 : « Capital humain adéquat au processus de développement » vise à restaurer la culture de l'excellence et de l'utilité des services publics offerts et la dignité humaine en offrant entre autres des services sanitaires et d'éducation de qualité dans un environnement sain ; des opportunités pour la capitalisation du savoir-faire et des expériences des individus en adéquation avec la formation et les besoins du développement et surtout la mise en place d'un mécanisme d'accélération de l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) dans la perspective des Objectifs Durables pour le Développement (ODD²).

L'adoption de la Loi Organique sur les Finances Publiques (LOLF) le 26 juillet 2004 a introduit le budget de programme à partir de 2005 et l'élaboration d'un cadre de dépenses à moyen terme triennal glissant. La régularité de la production du CDMT a été affectée par les répercussions des événements de 2009.

Certains ministères élaborent un budget programme très similaire au CDMT ministériel dont le Ministère de l'Emploi, de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle (MEETFP).

La Direction Générale du Budget a rédigé en juin 2015 un guide d'élaboration des budgets programme applicable pour la préparation du budget 2017. En Outre, le MFB a engagé la rédaction, dans le cadre du projet Planification stratégique et gestion des politiques de développement (PSGE) sur financement du PNUD, d'un guide méthodologique sur la programmation pluriannuelle. Le guide est disponible depuis novembre 2015 mais n'a pas été opérationnalisé.

Le Ministère Finances et du Budget et six Ministères pilotes bénéficient d'un appui de la part de l'UE pour élaborer des CDMT (projet NFD). Les objectifs spécifiques de cet appui sont les suivants :

- Doter les Ministères concernés de CDMT ministériels triennaux glissants ;
- Contribuer à une meilleure planification de la gestion des dépenses publiques.

¹ Document PNEFP

²² Extrait du PND, page 60.

Parallèlement et dans le cadre de la mise en œuvre de la PNEFP, le MEETFP bénéficie d'un appui de la part de l'OIF pour les mêmes objectifs ci-dessus cités. Une coordination a été établie avec l'équipe du projet NFD qui a transmis au MEETFP des CDMT des Ministères pilotes.

Les résultats attendus, à l'issue de la réalisation de la prestation sont :

- Le diagnostic de l'existant est réalisé dans le MEETFP (Mars 2016) ;
- Les agents impliqués dans l'élaboration et le suivi évaluation du CDMT sont identifiés et initiés (Mars 2016) ;
- Le CDMT de la période 2017-2019 (CDMT initial juin 2016) est élaboré ;

Synthèse au niveau du Ministère

1. Description de la missions et choix stratégiques

Le Ministère de l'Emploi, de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle élabore et met en œuvre la politique du Gouvernement en matière de promotion de l'Emploi, à travers l'optimisation de l'employabilité des ressources humaines du pays.

Il est notamment chargé de³ :

- préparer, former et octroyer les qualifications de la main-d'œuvre du pays en assurant une meilleure adaptation des enseignements et formations professionnels suivant les besoins qualitatifs et quantitatifs à court, moyen et long termes du développement économique, tant au niveau national que régional ;
- faciliter la participation du monde professionnel dans la définition, l'élaboration et la mise en œuvre de la politique du Gouvernement en matière de promotion du plein emploi, en mettant en place un dispositif de formation ouvert aux partenaires techniques et financiers ;
- concevoir et mettre en œuvre les stratégies d'appui à l'insertion et à la réinsertion professionnelle effective de la population active ;
- concevoir et mettre en œuvre les stratégies de soutien à la revalorisation et à la professionnalisation des métiers ruraux ;
- mettre en œuvre un cadre normatif de formation préparant à l'emploi à l'étranger et de la main d'œuvre.

En outre, il exerce la tutelle directe des établissements d'enseignement technique et de formation professionnelle publics et privés relevant de son domaine de compétence, ainsi que des organismes sous tutelle ou rattachés dont l'objet est lié à l'emploi, à l'enseignement technique et la formation professionnelle.

La stratégie du Ministère rentre dans l'Axe 4 du PND et se décline à travers un objectif stratégique formulé dans la Politique Nationale de l'Emploi et de la formation Professionnelle (PNEFP). Ainsi, la PNEFP développe la vision du pays en matière de d'Emploi et de Formation Professionnelle qui est celle d'un « **Madagascar solidement installée dans une économie en croissance forte, une croissance solidaire et socialement équilibrée et ayant réussi à enrayer l'accroissement du chômage et du sous-emploi à l'horizon 2020⁴** ». Avec la mise en œuvre de la Politique Générale de l'Etat (PGE) et du PND, le pays devrait être en mesure de créer suffisamment d'emplois formels et modernes pour résorber progressivement les variations annuelles du stock de demandeurs d'emploi. L'opérationnalisation des différentes dimensions de cette vision implique la mise en œuvre sur toute la période considérée de stratégies multi-secteurs et multi-domaines et fixées dans des programmes pertinents et cohérents aux grandes orientations gouvernementales

³DECRET N° 2015-267, fixant les attributions du Ministre de l'Emploi, de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle ainsi que l'organisation générale de son Ministère.

⁴Document de la PNEFP.

Bien que le Plan Sectoriel de l'Education (PSE) ne soit réalisé qu'en novembre 2016, la PNEFP a tracé la route en ce qui concerne les orientations de ce que serait la composante Enseignement Technique et Formation Professionnelle.

Pour remplir ses missions, le MEETFP est ainsi structurée⁵ :

- ✓ Des services centraux structurés autour du cabinet et comprenant :
 - Les services ;
 - Les Directions Transversales de la centrale ;
 - La Direction Générale de l'Enseignement Technique et de la Formation professionnelle ;
 - La Direction Générale de Promotion de l'emploi.
- ✓ Des Organismes sous tutelle et rattachés:
 - ONEF: Office National de l'Emploi et de la Formation ;
 - INFOR: Institut de National de Formation des Personnels des Etablissements d'Enseignement Technique et Professionnel;
 - GREFTP: les Groupements Régionaux des Etablissements de Formation technique et Professionnelle ;
- ✓ Des Etablissements sous tutelle et rattachés:
 - CNFPAR: Centre National de Formation Professionnelle Agricole et Rurale
 - CNFPPSH: Centre National de Formation Professionnelle des Personnes en situation de Handicap
 - INPF: Institut National de Promotion de Formation
- ✓ Des services déconcentrés (GREETFP): 13 Directions Régionales de l'Emploi, de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle
- ✓ Et un réseau de 80 établissements d'Enseignement technique et de formation professionnelle (Lycées techniques et Centres de Formation professionnelle).

Les GREFTP jouent un rôle particulier dans le circuit du cheminement du budget alloué aux établissements d'ETFP.

Sur le plan budgétaire, la part du budget de l'ETFP ne représente que 0,8 % des dépenses publics soit 3,5 % du budget de l'éducation⁶. Le retard accumulé dans le développement du secteur nécessite l'augmentation progressive du budget qui lui est alloué sur la base d'objectifs précis à atteindre. Le changement de paradigme dans les dépenses publiques implique une revalorisation des ressources qui doivent être allouées au secteur eu égard au rôle qu'il doit jouer dans la politique de développement du pays.

La préparation du budget au sein du MEETFP suit les procédures en vigueur et démarre chaque année après réception de la note de cadrage budgétaire du MFB. Le Ministère des Finances et du Budget (MFB) a élaboré et mis à la disposition des ministères et institutions un canevas de préparation appelé « Document d'Orientations et d'Elaboration du Budget (DOEB) ».

Pour l'élaboration du présent document de CDMT, les travaux se sont basés sur :

⁵<http://www.metfp.gov.mg/sg.html#org>

⁶PNEFP, page 27.

- Le plan d'action de la PNEFP ;
- Le document préparé pour la Conférence Des Bailleurs et des Investisseurs,
- Et du DOEB préparé à l'occasion de la préparation de la Loi de Finance Rectificative (LFR) pour l'année 2016.

Les prévisions budgétaires de ce CDMT vont sembler peu réalistes compte tenu des augmentations engendrées par la mise en œuvre de la PNEFP et de la faiblesse du budget de l'année 2016 (LFI). Deux aspects essentiels méritent d'être pris en compte pour trouver un accord entre le MEETFP et le MFB sur la version finale du CDMT et notamment la montée en puissance progressive des charges du Ministère et de son budget :

- La PNEFP est une politique ambitieuse dont la mise en œuvre est obligatoire pour amener le pays sur la voie de la création d'emplois décents et amorcer la diminution du taux de chômage d'une part et contribuer à l'amélioration de la compétitivité de l'économie malgache d'autre part. Les services à l'emploi et l'ETFP ne peuvent jouer leur rôle moteur dans ce processus que s'ils disposent de moyens en rapport avec les objectifs qui leur sont assignés ;
- La capacité d'exécution budgétaire qui n'est pas aujourd'hui optimale et qui ne pourrait pas absorber facilement des augmentations trop élevées dès la première année de mise en œuvre du CDMT. C'est ainsi que construire 20 établissements par an sur 4 ans ne peut démarrer que progressivement les premières années.

Le présent document constitue le corps du CDMT 2017-2019 du MEETFP quant aux justifications de son contenu, elles sont données dans les annexes qui constituent une partie intégrante.

2. Synthèse de la demande budgétaire

2.1. Présentation du financement global

(En milliers d'ariary)

Catégories de dépenses	LF	LF	PREVISIONS LF	
	2016	2017	2018	2019
Ensemble	41 966 504	48 579 692	53 297 688	61 819 831
LF	41 966 504	48 579 692	53 297 688	61 819 831
PTF hors PIP(1)	-			
EPN				
Autres contributions	-	-	-	-

2.2. Budget du ministère dans le cadre de la loi de finances

a) Demande budgétaire globale et ventilation en « ligne de référence » et mesures nouvelles

(En milliers d'Ariary)

Catégories de dépenses		EXECUTIONS		LF	LF	PREVISIONS LF	
		2014	2015	2016	2017	2018	2019
Solde	LF			15 459 404	19 383 901	20 265 688	24 222 831
	LR ajustée				15 459 404	19 383 901	20 265 688
	MN				3 924 497	881 787	3 957 143
Autres personnels et indemnités	LF			738 000	838 791	843 000	875 000
	LR ajustée				738 000	812 000	843 000
	MN				100 791	31 000	32 000
Biens et services	LF			5 688 000	6 043 000	6 345 000	6 726 000
	LR ajustée				5 688 000	6 043 000	6 345 000
	MN				355 000	302 000	381 000
Transferts	LF			7 550 000	9 164 000	9 622 000	10 103 000
	LR ajustée				7 550 000	9 164 000	9 662 000
	MN				1 614 000	498 000	441 000
PIP, Financement Intérieur	LF			12 531 100	13 150 000	16 222 000	19 893 000
	LR ajustée				12 531 100	13 150 000	16 222 000
	MN				618 900	3 072 000	3 671 000
PIP, Financement Extérieur	LF						
	LR ajustée						
	MN						
Total PIP	LF			12 531 100	13 150 000	16 222 000	19 893 000
	LR ajustée				12 531 100	13 150 000	16 222 000
	MN				618 900	3 072 000	3 671 000
TOTAL	LF			41 966 504	48 579 692	53 297 688	61 819 831
	LR ajustée				41 966 504	45 049 439	53 297 688
	MN				6 613 188	8 248 249	8 522 143

a) Besoin en effectifs du ministère

Fiche N° 5a : Synthèse des effectifs du Ministère pour l'année 2018 et 2019 (Source DRH MEETFP et MFB)

(En milliers d'Ariary)

Masse salariale (en milliers d'Ariary)	Source	LF	LF	PREVISIONS LF	
		2016	2017	2018	2019
Ensemble (cat 2 et autres)	MFB		19 383 901	20 265 688	24 222 831
Solde du ministère (cat.2)	MFB	15 459 404	15 880 439	16 749 059	20 706 202
Ligne de référence initiale (LRI)	MFB		15 459 404	15 880 439	16 749 059
Mesures nouvelles	MFB		421 035	868 620	3 957 143
AUTRES	MFB		3 503 462	3 516 629	3 516 629
Solde du ministère (cat.2)	Ministère	15 459 404	15 880 439	20 252 521	22 584 046
Ligne de référence initiale (LRI)	Ministère		15 459 404	15 880 439	20 252 521
Mesures nouvelles	Ministère		421 035	4 372 082	2 331 525
Effectifs LRI (en nombre d'effectif)	Source	LF	LF	PREVISIONS LF	
		2016	2017	2018	2019
Personnel Solde (Cat.2)	MFB	2 278	2 863	2 863	3 363
	Ministère	2 278	2 863	3 601	3 549
Effectif catégorie A	MFB		1 721	1 721	2 221
	Ministère	1 337	1 721	2 210	2 189
Effectif catégorie B	MFB		699	699	699
	Ministère	576	699	866	849
Effectif catégorie C	MFB		273	273	273
	Ministère	227	273	324	314
Effectif catégorie D	MFB		170	170	170
	Ministère	138	202	201	197
AUTRES*	MFB	-	-	-	-

*(Prévision des charges allouées aux personnels (cat 2) : Avancement, Avenant, Promotion, Reclassement, ...)

D'après la base de données du DRH, le MEETFP a un effectif de 2 278 fonctionnaires en 2016 selon la répartition suivante entre les différentes catégories :

- ✓ 59% cadres A ;
- ✓ 25% cadre B ;

- ✓ 10% cadre C ;
- ✓ 6% cadre D.

Sur un autre plan :

- ✓ Pour les ECD, l'effectif est de 778
- ✓ Les départs à la retraite pour les prochaines années sont : de 68 en 2016, 58 en 2017 et 51 en 2018.

Dans la PNEFP, il est prévu le recrutement de 3520 enseignants et 1000 pour le personnel d'appui sur 4 ans. Selon ces prévisions, on peut estimer le recrutement annuel de 1130 agents.

Pour la prise en compte de la solde il est proposé de considérer une moyenne de six (6) mois de paie par nouveau recruté. Ainsi les recrutés de 2017 n'auront qu'un impact de 6 mois de solde pour l'année 2017 et une année pleine à partir de 2018 ; les recrutés de 2018 auront un impact de solde de 6 mois sur l'année 2018 et une année pleine à partir de 2019.

Pour les ECD, il est prévu de ne plus avoir recours à ce personnel à partir de 2018. Ainsi la moitié sera remplacée à partir de la mi-2017. La progression donne : une année pleine de solde des ECD en 2017 pour 180 agents et 6 mois pour 179 agents. En 2018 l'effectif des ECD est de 179 pendant 6 mois seulement.

Fiche N° 5b : Synthèse des effectifs (Source: MEETFP-MFB)

Catégorie des effectifs	LF		PREVISIONS LF	
	2016	2017	2018	2019
Ensemble				
<i>Effectifs Budgétaires</i>	3 056	3 082	3 601	3 550
<i>Effectifs réalisés</i>	-			
Personnel (Solde)	2 278	2 863	3 601	3 549
Catégorie A	-			
<i>Effectifs Budgétaires</i>	1 337	1 721	2 210	2 189
<i>Effectifs réalisés</i>	-			
Catégorie B	-			
<i>Effectifs Budgétaires</i>	576	699	866	849
<i>Effectifs réalisés</i>	-			
Catégorie C	-			
<i>Effectifs Budgétaires</i>	227	273	324	314
<i>Effectifs réalisés</i>	-			
Catégorie D	-			
<i>Effectifs Budgétaires</i>	138	170	201	197
<i>Effectifs réalisés</i>	-			
Personnel ECD	-			
<i>Effectifs Budgétaires</i>	778	219	-	-
<i>Effectifs réalisés</i>	-		-	-
ECART (5a-5b)	-	-	-	-

Ce tableau n'est pas complètement instruit pour déterminer les écarts entre les effectifs budgétisés et les effectifs réalisés à cause du non disponibilité de cette dernière information. L'hypothèse qui a été retenue est de considérer que les effectifs budgétisés sont réalisés, mais par mesure de prudence, les cases « effectifs réalisés » ont été laissées vides permettant ultérieurement d'y insérer les données quand elles seront disponibles.

En effet, le tableau ci-dessous donne ces taux nets de progression moyens par catégorie utilisés sur la période 2017-2019:

Taux moyens nets de progressions par catégorie		2017	2018	2019
Ensemble	Effectif	3 551	3 601(1.3%)	3 549(-1.4%)
	Valeur	19 383 901	20 252 521(4.2%)	22 584 046(10.3%)
A	Effectif	1721	2 210(10.8%)	2 189(-0.9%)
	Valeur	9 541 604	14 162 275(26.5%)	16 064 592(11.8%)
B	Effectif	699	866(3.0%)	849(-2.0%)
	Valeur	3 879 904	3 884 301(23.3%)	4 188 818(7.2%)
C	Effectif	273	324(-1.2%)	314(-3.1%)
	Valeur	1 515 325	1 382 403(21.13%)	1 455 581(5.0%)
D	Effectif	170	201(-0.4%)	197(-2.0%)
	Valeur	943 606	823 543(22.0%)	875 056(5.8%)

b) Justifications de la demande

On a du augmenter de 22 584 046 la valeur en 2019 compte tenu du nombre de retraite (51) en 2018 et du taux de l'augmentation du salaire de 7.5% 2019.

Le paiement du salaire des nouveaux recrues et les charges afférentes au renforcement de capacité des acteurs publics et privés.

La réforme profonde des établissements existants et à créer exige la professionnalisation des métiers de la formation professionnelle. Les ressources humaines existantes seront redéployées et formées pour occuper les nouveaux métiers nécessaires par cette réforme, tel que méthodologue, conseiller en orientation, inspecteur pédagogique, Chef d'établissement (autonome), tuteur accompagnateur,

Il en est de même, les formateurs/enseignants existants seront formés à l'APC et aux nouvelles technologies.

L'ouverture des nouveaux établissements requière le recrutement des formateurs (3250 formateurs et 1000 personnels d'appui) compétents. Avant sa prise de fonction, ces formateurs seront formés sur l'APC. Les chefs d'établissement seront formés au mode de management et de gestion d'un établissement autonome.

2.3. Demande budgétaire détaillée par programme

a) Présentation des programmes

Le ministère l'Emploi, de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle est structuré à deux niveaux : missions et programmes. Il existe au niveau du MEETFP actuellement trois (03) programmes répartis sur deux missions. L'architecture étant la suivante :

Ministère : 83 MEETFP

Missions / programmes :

- ✓ **Emploi : 330**
 - Promouvoir la croissance économique par l'emploi décent : 607 ;
- ✓ **Enseignement technique et formation professionnelle : 830**
 - Administration et Coordination : 049
 - Formation technique initiale et professionnelle : 309

b) Demande budgétaire par programme hors solde

(En Milliers d'Ariary)

Codes	Programmes	LF	PREVISIONS LF	
		2017	2018	2019
	Ensemble MINISTERE	29 195 791	33 032 000	37 597 000
49	ADMINISTRATION ET COORDINATION	12 745 231	13 377 219	14 066 155
309	FORMATION TECHNIQUE INITIALE ET PROFESSIONNELLE	15 266 000	18 348 744	22 074 676
607	PROMOUVOIR LA CROISSANCE ECONOMIQUE PAR L'EMPLOI DECENT	1 184 560	1 306 037	1 456 169

Evolution du budget global du Ministère :

Le budget du Ministère évoluera pour l'année 2017 passant de 29 milliards d'Ariary à 33 milliards pour 2018 et ce sous les effets cumulés de l'augmentation des effectifs du personnel et de l'introduction d'un nouveau PIP relative aux différents axes de la PNEFP.

3. Présentation des difficultés et défis

a) Tableau des engagements pris

Le Ministère de l'Emploi, de l'Enseignement Technique et de la Formation professionnelle a élaboré depuis 2015 une Politique Nationale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (PNEFP). Cette politique a été élaborée et adoptée par loi (Loi n°2015-040).

La PNEFP s'est basée sur un diagnostic de la situation de l'emploi et de l'économie du pays.

La situation de l'emploi⁷ :

⁷PNEFP, page 23.

Les analyses développées par le Document Commun de Pays (CCA, 2012) ainsi que l'enquête réalisée sur l'emploi et le secteur informel (ENEMPSI, 2012) permettent d'en définir les grandes caractéristiques.

Selon le CCA, le taux d'activité des hommes est de 66% tandis que celui des femmes est de 63%. En milieu urbain le taux moyen d'activité est de 60%. Ce taux a reculé par rapport à 2005 où il était de l'ordre de 65%. Les travailleurs indépendants incluant les aides familiales représentent 77% des actifs. 3,2% de la population active sont au chômage selon les critères du BIT. Le chômage touche essentiellement, selon ENEMPSI, les primo demandeurs d'emplois et a pour caractéristique d'être un chômage de longue durée. Ainsi, en 2012, la durée moyenne du chômage était d'environ un an pour les deux tiers des chômeurs et de plus d'un an pour l'autre tiers. Cette situation traduit la difficulté des jeunes à entrer sur le marché du travail et la plupart d'entre eux s'insère au moyen d'emplois ou d'activités de type informel. Le marché du travail est également caractérisé par le sous-emploi qui concerne 10% de population active occupée. Ce sous-emploi touche les travailleurs en zone urbaine comme en zone rurale et légèrement plus de femmes que d'hommes. Il atteint la proportion de 20% dans certaines régions pauvres (Menabe, Betsiboka et Vakinakaratra) et avoisine les 30% dans l'administration publique.

Le marché du travail malgache est donc globalement caractérisé par une forte segmentation (public, privé formel, privé informel, économie de subsistance) et une surreprésentation extrêmement significative des diverses formes de sous-emploi.

Le principal défi pour le gouvernement en matière d'emploi pour les années à venir est de privilégier la promotion de l'insertion de chômeurs de longue durée mais également lutter contre la grande précarité des emplois existants.

La situation de l'ETFP :

Comparé à d'autre pays, la situation paraît assez problématique. Selon les statistiques de 2012-2013, le nombre d'apprenants dans l'ETFP est de 27 197 dont 19 537 sont dans les établissements publics, le reste étant dans des établissements privés. Le nombre d'établissements publics s'élève à 80 établissements en 2016. Ce nombre est très faible comparé à une population de plus de 23 millions d'habitants.

En partant de l'analyse économique, 5 secteurs ont été identifiés comme secteurs à fort potentiel de développement. Ces 5 secteurs sont :

- Le développement rural ;
- Les Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) ;
- Les BTP/ Ressources stratégiques ;
- Le Tourisme, Hôtellerie et Restauration (THR) ;
- Le Textile, Habillement et Accessoires. (THA)

La PNEFP a donc focalisé sur les 9 axes suivants, les six premiers concernent l'ETFP et les 3 derniers la promotion de l'emploi :

Cette politique s'appuie sur les 9 axes suivants :

Axe 1 : Gouverner de manière partenariale la mise en œuvre de l'ETFP / Développement de Compétences (DC) ;

Axe 2 : Financer la réforme de l'ETFP / DC à la hauteur des défis à relever ;

Axe 3 : Constituer un système d'information pertinent sur le marché du travail et la formation professionnelle ;

Axe 4 : Concevoir et instituer une ingénierie harmonisée de certification et de formation ;

Axe 5 : Promouvoir des dispositifs d'ETFP / DC équitables et adaptés aux défis à relever ;

Axe 6 : Former pour insérer et réinsérer ;

Axe 7 : Dynamiser le marché du travail en favorisant la promotion des activités privées créatrices d'emplois ;

Axe 8 : Promouvoir la législation du travail ;

Axe 9 : Promouvoir l'application et l'extension du dispositif de protection sociale à tous.

Pour la mise en œuvre de la PNEFP, un plan d'action a été élaboré début 2016. Les besoins en financement de cette politique, hors budget de fonctionnement, est de l'ordre de 585 milliards d'Ariary⁸ sur trois ans.

Justificatif de cette demande :

Le pays part de très loin en matière d'ETFP, les dépenses publiques du secteur ne représentent que 0.8 % du budget du pays. Le nombre d'établissements publics est très faible (80), la PNEFP préconise la construction de 80 nouveaux établissements sur 4 ans. L'ambition de mettre en place un dispositif performant et de qualité pour relever les défis de soutenir les 5 secteurs prioritaires et de promouvoir l'emploi décent passe forcément par un effort notable de mobilisation des moyens. Un document a été préparé dans ce sens pour être présenté à la Conférence des Bailleurs et des Investisseurs (BCI). L'avantage du CDMT est de présenter la situation avec toutes ses facettes et d'être un document de négociation avec les bailleurs.

Sur un autre plan, force est de constater que la mise en œuvre de la PNEFP impliquera une augmentation vertigineuse du budget de fonctionnement. Les principales augmentations concerneront :

- Les charges récurrentes de la mise en service des nouveaux établissements. Les transferts pour ces établissements vont aussi exploser. A terme, avec les 160 nouveaux établissements, on va passer de 80 à 240 soit une augmentation de 300 % ;
- Les budgets de tous les services centraux, rattachés et déconcentrés qui doivent connaître une évolution importante. Même en considérant des économies d'échelle, l'encadrement des nouveaux établissements engendrera une augmentation du volume d'activité de tous les services.

Il est évident que le CDMT du MEETFP, à ce stade où le financement de plusieurs axes la PNEFP n'est

⁸PNEFP, PAO
CDMT MEETFP V1 – Octobre 2016

pas encore assuré, doit être considéré comme une construction plus qu'un CDMT final. Il a été établi selon certaine hypothèses et permet de faire des scénarii. Dans ce document seul le scénario haut est présenté mais la construction des autres scénarios est facile à réaliser.

Les différents scénarios :

- **Le scénario haut :** ce scénario prévoit la construction de 40 nouveaux établissements par an à partir de 2017, donc la période 2017-2019 verra la construction de 120 établissements et le recrutement de 1130 agents ;
- **Le scénario bas :** construction de 10 nouveaux établissements par an à partir de 2017, donc la période 2017-2019 verra la construction de 30 établissements et le recrutement de 400 agents ;
- **Le scénario médian :** construction de 20 nouveaux établissements par an à partir de 2017, donc la période 2017-2019 verra la construction de 60 établissements et le recrutement de 800 agents.

Les hypothèses communes :

Pour ces trois scénarios, des hypothèses ont été formulées :

- Les établissements construits durant l'année N, n'engendreront des besoins en frais de fonctionnement sous forme de transferts qu'à partir du neuvième mois, ainsi ils n'auront besoin que du quart du budget annuel. A partir de l'année suivante le besoins sera calculé sur la base d'une année pleine. Cet aspect est pris en compte dans la détermination de la ligne de référence ajustée (LRA) ;
- Les recrutements des nouveaux agents pour l'année N se feront progressivement tout au long de l'année avec une moyenne de solde de 6 mois uniquement pour l'année N. comme pour les transferts, l'ajustement sur une année pleine se fera pour l'année suivante dans la LRA ;
- Les budgets de biens et services pour les différents services augmenteront proportionnellement à l'augmentation du nombre d'établissements progressivement tout en tenant compte d'une économie de 50 %. Ainsi, si on augmente le nombre d'établissements de X %, les frais de biens et services n'augmenteront que de 0.5X %. Cette proportion a été fixée par consensus. Sa révision reste possible ;
- Les frais de biens et services nécessiteront également une augmentation due à la mise en œuvre des autres axes de la PNEFP, hors constructions de nouveaux établissements. Ces augmentations ont été déterminées par les responsables des SOA qui l'ont fait selon les nouvelles activités qu'ils auront à assurer.

Pour ce qui est du budget d'investissement, le MEETFP a 09 PIP en cours, tous ces PIP sont sur financement interne et 01 PIP en perspective.

PROGRAMME 049: ADMINISTRATION ET COORDINATION

049. 1. Description de la stratégie de mise en œuvre

La stratégie globale poursuivie consiste à impulser, à coordonner, à susciter l'adhésion et la participation effective des parties prenantes au développement de compétence et à la promotion des l'emploi afin d'assurer le l'adéquation de la formation à l'emploi décent dans un cadre de bonne gouvernance, de transparence de gestion et de participation citoyenne.

Les stratégies spécifiques à l'administration et la coordination de l'EETFP reposent sur quatre (4) piliers notamment:

- Le pilotage et le financement de façon partenariale du système de développement de compétence :
 - Les besoins et priorités en matière d'emploi et les formations correspondantes sont déterminés et planifiés avec les parties prenantes dont les professionnels
 - Le coût de la formation est partagé entre les secteurs privés, l'État et les apprenants. Ceci suppose aussi le rehaussement du financement public dans un cadre de dépense moyen termes ;
- **La rationalisation de la gestion et de l'administration du dispositif d'EETFP** en misant sur l'autonomie des établissements d'ETFP/DC et l'optimisation de l'utilisation des ressources ;
- **La facilitation de l'accès de tous aux informations sur les emplois et les formations à travers du SIMTFP et des réseaux d'informations en ligne et hors ligne. Ces informations serviront de base pour la prise de décision, et d'orientation scolaire et professionnelle pour les usagers. Le d'information sur l'emploi et la formation accessible à tous**

049. 2. Présentation du cadre logique

Le cadre logique du programme administration et coordination comporte quatre (04) objectifs spécifiques, cinq (05) résultats attendus, des indicateurs de performance et des activités stratégiques relatives au seul projet existant au niveau de ce programme: **Appui au Renforcement Institutionnel.**

Les objectifs spécifiques, les résultats associés et les activités stratégiques sont :

Objectif Spécifique 1: Piloter la mise en œuvre de la politique nationale de l'emploi et de la formation professionnelle (049- 1).

Résultat 1.1: Besoins en emplois décents et les formations correspondantes déterminées développer avec les partenaires socioéconomiques

Activité 1.1.1 : Mettre en place et opérationnaliser les Comités Partenariaux de Pilotage et de Coordination (CN2PC – CR2PC - CS2PC) et la Cellule d'Appui Technique (CAT) ;

Activité 1.1.2 : élaborer les différents documents de pilotage et de coordination de la mise en œuvre de la PNEFP:

- Animer l'élaboration et suivre la mise en œuvre des PAO sectoriels et régionaux et national avec le plan de financement
- Analyse des demandes de financement et présentation des dossiers à la commission de financement
- Analyse et présentation des référentiels et documents cadres pour validation de la commission ingénierie de FP
- Mettre en œuvre un Plan d'information, de communication et de formation sur la PNEFP.

Activité 1.1.3 : Organiser des réunions de différentes commissions de l'EETFP

Activité 1.1.4 : Organiser des réunions de pilotage et de coordination des partenaires et acteurs de l'ETFP/DC (compte-rendu et suivi des engagements, orientation et nouvelles priorités, allocation de financement,..)

Activité 1.1.5 : Organiser des réunions de pilotage et de coordination des partenaires et acteurs de l'ETFP/DC

Activité 1.1.6 : Améliorer le pilotage et la planification du système

Activité 1.1.7 : Etudier, concevoir et élaborer des textes règlementaires pour l'EETFP

Activité 1.1.8 : Améliorer la relation avec les partenaires

Activité 1.1.9 : Améliorer la gestion administrative

Activité 1.1.10 : Améliorer la gestion financière

Objectif Spécifique 2: Planifier la mise en œuvre du Plan de développement de compétence des ressources humaines du pays et de la promotion de l'emploi (049 – 2)

Résultat 2.1: financement de la mise en œuvre de l'ETFP partagé entre les secteurs privés, l'État et les apprenants

Activité 2.1.1 : Plaidoyer pour l'augmentation du budget public alloué à l'EETFP

Activité 2.1.2: Créer un fonds pour le financement de la formation professionnelle par les secteurs privés

Activité 2.1.3: Créer un fonds compétitif (financement des projets d'établissement)

Résultat 2.2: Dispositif national d'EETFP/DC coordonné et efficace

Activité 2.2.1: Mettre en œuvre un Plan d'information, de communication et de formation MEETFP.

Activité 2.2.2 : Élaborer, diffuser et contrôler l'application des textes réglementaires et assurer une veille juridique

Activité 2.2.3 : Assurer la planification des reforme et développement d' l'EETFP (monographie des emplois et des formations, divers projets d'investissement public, base de données statistiques)

Activité 2.2.4 : Élaborer et mettre à jour un Cadre de Dépenses à Moyen Terme (CDMT)

Activité 2.2.5 : Élaborer le document de performance du MEETFP et les PTA y afférents (annuel et triennal glissant)

Activité 2.2.6: Élaborer le budget-programme du MEETFP et en assurer le suivi de son exécution

Activité 2.2.7: Assurer l'encadrement, le suivi de la performance des services opérationnels et des établissements d'ETFP/DC et la régulation

Activité 2.2.8: évaluer l'efficacité interne et externe des dispositifs de promotion de l'emploi et de développement de compétence agréés

Résultat 2.3 : Services opérationnels et dispositifs d'ETFP/DC et de promotion d'emploi dotés des ressources suffisantes et adéquates aux besoins des programmes.

Activité 2.3.1: Élaborer et implémenter un statut autonome des établissements

Activité 2.3.2 : Construire ou réhabiliter les locaux de services opérationnels du Ministère et des départements régionaux

Activité 2.3.3: Doter les services opérationnels du Ministère et des régionaux de ressources Financières ou matérielles nécessaires à l'exécution des programmes

Activité 2.3.4 : transférer aux établissements d'ETFP publics les ressources financières et matérielles nécessaires à la mise en œuvre des formations.

Activité 2.1.7: gérer le mouvement du personnel administratif et technique des établissements ETFP ainsi que les formateurs

Objectif spécifique 3:Rendre disponible les informations sur les emplois et les formations à tous
(049 - 3)

Résultat 3.1: informations sur l'emploi, la formation et les technologies diffusées à tous les niveaux

Activité 3.2.1: collecter, traiter et stocker des données sur les emplois et les formations

Activité 3.2.2: alimenter le SIMTFP et les systèmes hors ligne en informations sur l'emploi et la formation

Activité 3.2.3: Installer et assurer le bon fonctionnement du SIMTFP et de la plateforme d'information

049.3. Présentation du Projet annuel de Performance

Le projet annuel de performance du programme administration et coordination comporte en tout trois (03) indicateurs de performance liés aux trois (03) objectifs spécifiques du programme. Ces indicateurs de performance prennent appui sur ceux contenus dans la PNEFP.

Ces indicateurs d'objectifs sont :

- Le degré d'adéquation de la formation aux besoins en emplois prioritaires, mesuré à partir de l'audit annuel du dispositif d'EETFP ; / Pourcentage de l'avancement de la mise en œuvre
- Le degré de normalisation de services/établissements mesuré par rapport aux standards de qualité adoptés. /Pourcentage de l'avancement de la mise en œuvre
- Le taux de réalisation/d'accès de la population aux informations sur l'emploi et les formations

049.4. Présentation de la demande financière

049.4.1. Financement global

(En milliers d'Ariary)

Catégories de dépenses	2016	2017	2018	2019
Ensemble	26 267 680	32 129 132	33 642 907	38 288 986
LF	26 267 680	32 129 132	33 642 907	38 288 986
PTF hors PIP	-	-	-	-
EPN	-	-	-	-
Autres contributions	-	-	-	-

049.4.2. Budget du programme dans le cadre de la loi de finances

a) Demande budgétaire globale et ventilation en « ligne de référence » et mesures nouvelles

La prise en compte de nouvelles mesures et nouvelles activités sous-tendues par la mise en œuvre de la première composante de la PNEFP (développement des compétences pour l'amélioration de l'employabilité des ressources humaines) induisent la mise en place de la ligne « Mesures Nouvelles », à savoir :

- La mise en place et l'opérationnalisation des Comités Partenariaux de Pilotage et de Coordination. Il s'agit d'un budget lié au fonctionnement de la Cellule d'Appui Technique et des différentes commissions des comités partenariaux de pilotage, à savoir commission ingénierie, commission financement, commission orientation et pilotage.
 La CAT fait le suivi de la mise en œuvre de la PNEFP. Elle fera appel dans le cadre de son travail à des cabinets d'audit et des cabinets d'études, notamment pour l'évaluation de performance du dispositif d'ETFP et des établissements ayant bénéficié des fonds de la formation professionnelle.
- La mise en place et l'opérationnalisation du Système d'Information sur le Marché du Travail et de la Formation consiste à mettre en réseau tous système d'information existant à Madagascar : ONEF, INSAR, INSTAT, les DSI, Ceci nécessite des matériels informatiques et de matériels de mise en réseau des producteurs d'information. La plateforme en ligne créée diffusera les informations aux fins d'orientation scolaire et d'intermédiation du marché du travail. Il travaillera en collaboration avec les médias publics et privés.
 Des fiches d'information sur l'emploi et la formation seront disponibles auprès des bureaux d'orientation ou de placement au profit des jeunes/adultes en quête d'emploi ou de formation.
- La conception et la mise en place d'un modèle harmonisé d'ingénierie de certification et de formation.
 La CAT commissionne à cet effet des experts afin de concevoir l'ingénierie de certification basée sur l'Approche par les compétences. Après avoir adopté l'ingénierie de certification par l'ensemble des parties prenantes, les Cadres Nationaux de Certification seront progressivement construits selon la démarche qualité suivante :
 - L'analyse de l'environnement socioéconomique ;

- L'analyse de l'emploi type ;
- La classification de l'emploi type et le diplôme y afférent ;
- L'élaboration des référentiels de formation/apprentissage et de certification en précisant les ressources nécessaires au développement des compétences ;
- Les conditions de réalisation de la formation/ apprentissage et de certification ;
- L'évaluation de la performance.

Ces activités ci-dessus citées nécessitent des études, des expertises des professionnels et des commissions paritaires de validation des résultats. Les référentiels de certification ainsi produits et validés serviront aussi de document de base pour la mise en place d'un dispositif de Valorisation des acquis de l'expérience (VAE).

(En milliers d'Ariary)

Catégories de dépenses		EXECUTIONS		LF	LF	PREVISIONS LF	
		2014	2015	2016	2017	2018	2019
Solde	LF			15 456 740	19 383 901	20 265 688	24 222 831
	LR ajustée			15 456 740	15 456 740	19 383 901	20 265 688
	MN				3 927 161	881 787	3 957 143
Autres personnels et indemnités	LF			40 000	93 791	73 700	81 070
	LR ajustée				40 000	67 000	73 700
	MN				53791	6 700	7 370
Biens et services	LF			3 226 440	3 487 440	3 681 519	3 882 085
	LR ajustée				3 226 440	3 487 440	3 681 519
	MN				261 000	194 079	200 566
Transferts	LF			7 547 500	9 164 000	9 622 000	10 103 000
	LR ajustée				7 547 500	9 164 000	9 622 000
	MN				1 616 500	458 000	481 000
PIP, Financeme nt Intérieur	LF						
	LR ajustée						
	MN						
PIP, Financeme nt Extérieur	LF						
	LR ajustée						
	MN						
Total PIP	LF						
	LR ajustée						
	MN						
TOTAL	LF			26 270 680	32 129 132	33 642 907	38 288 986
	LR ajustée				26 270 680	32 102 341	33 642 907
	MN				5 858 452	1 540 566	4 646 079

b) Besoin en effectifs

MINISTERE 83. EETFP
MISSIONS 330. EMPLOI et 830. ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET FORMAZTION PROFESSIONNELLE
PROGRAMME 049. ADMINISTRATION ET COORDINATION

Les besoins en effectifs ont été explicités dans la Page 11, 12, 13 même si la gestion de la solde reste localisée au niveau du MFB.

Les indemnités salariales ont été intégrées globalement au niveau du programme car il n'existe pas une répartition de celles par catégories dans la loi de finances.

c) Localisation des besoins de solde

L'ensemble des dépenses de solde du ministère est estimé et porté au niveau du programme Administration et Coordination précisément au sein de la Direction des Affaires Administratives et Financières (DAAF). Il est possible, avec une base de données complète du personnel et de leur rémunération, de procéder à une ventilation précise des charges salariales par programme et par Directions ou Actions.

Les salaires moyens annuels par catégorie d'agent sont fournis par les chiffres de la DRH relative au bulletin de paie de mai 2016. Ces chiffres peuvent être affinés en coordination avec le MFB/DGGFEP. Dans un premier temps à l'aide des salaires moyens par catégorie il a été procédé à l'estimation des soldes de 2016.

049.4.3. Demande budgétaire par action et projet

(En milliers d'Ariary)

Codes	ACTIONS/PROJETS	LFI 2016	2017	2018	2019
	<i>ACTIONS</i>				
00-83-0-000-00000	CABINET	663 500	725 500	762 737	805 334
00-83-0-010-00000	PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS (PRMP)	128 500	88 500	98 000	104 589
00-83-0-020-00000	UNITE DE CONTRÔLE ET D'AUDIT INTERNE	140 500	110 500	115 515	121 474
00-83-0-100-00000	SECRETARIAT GENERAL	310 000	288 000	299 275	326 228
00-83-0-110-00000	DIRECTION DES AFFAIRES FINANCIERES	9 113 690	10 965 481	11 479 829	12 035 264
00-83-0-120-00000	DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES	219 750	124 500	137 620	143 951
00-83-0-200-00000	COORDINATION GENERALE DES PROGRAMMES ET PROJETS	115 500	125 500	129 320	145 320
	Services Régionaux	104 000	119 000	122 570	128 705

049.5. Présentation du cadre opérationnel

049.5.1. Présentation des actions

Le programme administration et coordination du ministère de l'EETFP comprend en tout 09 actions qui sont :

- Cabinet (CAB)
- Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP)
- Unité de Contrôle et d'Audit Interne (UCAI)
- Secrétariat Général (SG)
- Direction des Affaires Financières (DAF)
- Direction des Ressources Humaines (DRH)
- Coordination Générales des Programmes et Projet (CGPP)
- Directions Régionales

PROGRAMME 309 : FORMATION TECHNIQUE INITIALE ET PROFESSIONNELLE

309.1 : DESCRIPTION SUCCINCTE DU PLAN STRATEGIQUE A COURT ET MOYEN TERME DU MINISTERE DANS LE CADRE DU PND :

La vision du MEETFP pour les ressources humaines du pays est ainsi formulée : « **Madagascar dispose d'un capital humain compétent et qualifié qui dessert les grands axes des environnements socio-économiques et culturels du pays pour en faire un Etat-nation moderne et prospère** ». C'est la vision du MEETFP par rapport au PND. Les axes 1 et 4 du PND reflètent dans sa globalité le plan stratégique à court et moyen terme du Ministère. L'axe 4 comporte la formation technique initiale et professionnelle (Programme 309) ainsi que l'emploi (Programme 607).

La PNEFP a fixé les différents axes pour l'Emploi et la Formation Professionnelle. L'un des changements majeurs que vise la PNEFP est l'instauration de l'approche partenariale afin de changer de paradigme pour la gouvernance du dispositif. Le programme (309) - Formation technique initiale et professionnelle a pour objectif de faire en sorte que la quasi-totalité des Malgaches soient des citoyens instruits et disposant de capacités et de compétences pour créer ou trouver des emplois décents, dans le strict respect de l'égalité des chances d'accès aux opportunités économiques, avec l'élimination effective des facteurs d'exclusion sociale et de discrimination, notamment de genre et envers les groupes vulnérables comme les handicapés, les femmes en situation de vulnérabilité ». La formation professionnelle doit aboutir à un emploi dans le secteur formel. Les actions de formation doivent ainsi viser en priorité les secteurs porteurs au niveau de chaque région.

Le plan stratégique du MEETFP s'étale sur une durée de 04 ans soit du 01 Janvier 2016 au 31 Décembre 2019.

La Politique Nationale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (PNEFP)

Le PND a fixé des axes nationaux prioritaires de développement dont le but ultime est de mettre en œuvre « une stratégie d'accélération ciblée sur certaines actions porteuses d'effets de changement rapide et d'amélioration de la gouvernance, afin de permettre au pays de retrouver le chemin du développement inclusif et de la stabilité politique et sociale » (UNDAF, 2014). Il se donne pour but, globalement et dans chaque secteur considéré comme prioritaire, de créer les conditions susceptibles de répondre aux défis de la situation actuelle.

La Politique Nationale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (PNEFP) constitue un des moyens pour mettre en œuvre cette volonté de création massive d'emplois. Elle a pour ambition d'indiquer la route que prendra Madagascar pour développer toutes les voies et tous les moyens facilitant et permettant l'accès de la population active, notamment de sa composante jeune et féminine, à des emplois décents. Cependant, pour une synergie et une efficacité d'action, elle sera mise en œuvre en tenant compte des termes de références du Ministère de l'Emploi, de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle qui veillera dans ce cadre, à consulter, concerter et impliquer toutes les forces vives de la nation.

309. 2. Présentation du cadre logique

Le cadre logique du programme Formation Technique Initiale et Professionnelle comporte deux (02) objectifs spécifiques, trois (03) résultats attendus, deux (02) indicateurs de performance et vingt deux (22) activités stratégiques relatives aux dix projets et au fonctionnement:

Projet 1 : rénovation et modernisation des moyens du département de l'EETFP phase 2

Projet 2 : promouvoir et valorisation des lycées technique

Projet 3 : densification des centres de formation professionnelle

Projet 4 : développement de la technologie d'information et communication

Projet 5 : renforcement du système de l'enseignement technique et de la formation professionnelle

Projet 6 : renforcement des établissements de l'enseignement technique et de la formation professionnelle

Projet 7 : appuis aux centres d'information et de documentation des établissements de l'ETFP

Projet 8 : réforme du système d'enseignement technique et de la formation professionnelle publique privée

Projet 9 : amélioration de la pertinence de l'ETFP pour une meilleure employabilité des formes

Les résultats associés et les activités stratégiques sont les suivantes :

Objectif Spécifique 1: Concevoir et construire progressivement un cadre national de certification et un dispositif d'assurance qualité

Résultat 1.1: Référentiels de qualité de tout dispositif d'ETFP/DC élaborés et vulgarisés

Activité 1.1.1: Mettre en place et développer un cadre malgache de qualification

Activité 1.1.2: Élaborer, valider et diffuser la démarche harmonisée d'ingénierie de certification et de formation

Activité 1.1.3: Elaborer et diffuser des guides méthodologiques relatif à la mise en œuvre de la formation et de la certification

Activité 1.1.5: Élaborer, mettre à jour, valider et diffuser des référentiels (RMC, RCF)

Activité 2.1.4: Développer un module entrepreneuriat et module QHSE (Qualité, Hygiène, Santé, Environnement) à tous les niveaux de formation.

Activité 1.1.8: Rénover et appliquer le processus d'octroi d'autorisation d'ouverture, d'agrément de filière et d'accréditation des établissements.

Activité 1.1.4: concevoir et mettre en place une commission interministérielle et interprofessionnelle nationale de certification

Activité 1.1.5: Coordonner, développer et suivre l'application du système de formation

Activité 1.1.6 : Doter les Etablissements en équipements et matériels

Activité 1.1.7 : Réorienter le système de formation technique initiale et professionnelle rattachés

Activité 1.1.8: Réaliser l'organisation générale des examens de l'ETFP

Objectif Spécifique 2: Assurer un fonctionnement de qualité pour les établissements de l'EETFP/DC (309 - 2)

Résultat 2.1: Etablissements d'EETFP/DC reformés, développés et évalués selon les standards de qualité et les orientations du CN2PC.

Activité 2.1.1: Élaborer et gérer les cartes intégrées de formation selon les indications des comités partenariaux de pilotage

Activité 2.1.2: Élaborer les statuts des établissements et en assurer l'implémentation

Activité: Construire ou réhabiliter des infrastructures de formation suivant la carte de formation développée

Activité 2.1.3: Installer, rénover et assurer la maintenance des matériels et équipements de formation

Activité 2.1.4: Encadrer l'élaboration des projets d'établissement

Activité 2.1.5: Réaliser des contrats programmes avec les établissements privés (écoles, ONG, entreprises, artisans,..)

Activité 2.1.6: Suivre les actions de formation : agrément de filière, régularisation de la situation administrative, accréditation d'établissement

Activité 2.1.7: Élaborer et diffuser la base de données sur les apprenants, les formations, le personnel, les résultats scolaires et les établissements (publics/privés)

Activité 2.1.8: Construire ou réhabiliter des infrastructures de formation suivant la carte de formation développée

Activité 2.1.9: Doter les Etablissements en équipements et matériels

Résultat 2.2: Un Système et réseaux d'information opérationnelle à tous les niveaux

Activité 2.2.1 : Installer et assurer le bon fonctionnement du SIMTFP et de la plateforme d'information

Activité 2.2.2: installer et assurer le bon fonctionnement des réseaux d'information MEETFP (data center, réseau local et VPN, intranet)

Activité 2.2.3 : Doter tous les services opérationnels et établissements en matériels informatiques et en assurer la maintenance

Activité 2.2.4 : Doter un abonnement internet et téléphonique nécessaire au fonctionnement du système et des réseaux d'information

Activité 2.2.5 : Assurer la veille technologique.

Activité 2.2.6 : Produire des annuaires statistiques nécessaires au pilotage et au développement de l'EETFP

Résultat 2.3: Compétences des intervenants dans l'EETFP/DC renforcées suivant le profil-poste

Activité 2.3.1: Moderniser l'institut national de développement de compétences aux métiers de la formation professionnelle

Activité 2.3.2: Créer et équiper des instituts régionaux de développement de compétences aux métiers de la formation professionnelle

Activité 2.3.3: Mettre en place un dispositif de formation à distance et de formation de proximité

Activité 2.3.4: Mettre en œuvre un plan de redéploiement et de renforcement de capacité des responsables à tous les niveaux

Activité 2.3.5: Former aux métiers spécifiques de la formation professionnelle : méthodologie, Conseillers en orientation, conseillers et des inspecteurs pédagogiques, tuteurs accompagnateurs, formateurs, Responsables d'établissement...

Activité 2.3.6: Renforcer les capacités des acteurs de formation (à tous les niveaux)

309.3. Présentation du Projet annuel de Performance

Le projet annuel de performance du programme comporte en tout deux indicateurs de performance repartis entre les deux (02) objectifs spécifiques du programme. Ces indicateurs sont :

- Le taux de réalisation des standards de qualité par secteur ;
- Nombre d'apprenants formés pour 100 000 habitants
- Le ratio formations ou établissements respectant les standards de qualité.
- Pourcentage de l'avancement de la modernisation du MEETFP

309.4 : Présentation de la demande financière

309.4.1 Financement global

Le financement global demandé est présenté dans le tableau suivant :

(En milliers d'Ariary)

	2016	2017	2018	2019
LF	14 501 600	15 266 000	18 348 744	22 074 676
LR ajustée	14 501 600	14 501 600	15 266 000	18 348 744
MN		764 400	3 082 744	3 725 932

Selon le tableau ci-dessus, le programme 309 « Formation Technique Initiale et Professionnelle » connaîtra en 2017 des Moyens nouveaux (MN) estimés à 764 400 (Milliers Ar) en vue d'atteindre les objectifs relatifs aux nouvelles activités.

309.4.2 Budget du programme dans le cadre de la loi de finances

a. Demande budgétaire globale et ventilation en « ligne de référence » et mesures nouvelles

(En Millier d'Ariary)

Catégories de dépenses		EXECUTIONS		LF	PREVISIONS LF		
		2014	2015	2016	2017	2018	2019
Solde	LF						
	LR ajustée						
	MN						
Autres personnels et indemnités	LF			698 000	745 000	769 300	793 930
	LR ajustée				698 000	745 000	769 300
	MN				47 000	24 300	24 630
Biens et services	LF			1 657 500	1 761 000	1 838 552	1 977 729
	LR ajustée				1 657 500	1 761 000	1 838 552
	MN				103 500	77 552	139 177
Transferts	LF						
	LR ajustée						
	MN						
PIP, Financeme nt Intérieur	LF			12 146 100	12 760 000	15 740 892	19 303 017
	LR ajustée			12 146 100	12 146 100	12 760 000	15 740 892
	MN				613 900	2 980 892	3 562 125
PIP, Financeme nt Extérieur	LF						
	LR ajustée						
	MN						
Total PIP	LF			12 146 100	12 760 000	15 740 892	19 303 017
	LR ajustée			12 146 100	12 146 100	12 760 000	15 740 892
	MN				613 900	2 980 892	3 562 125
TOTAL	LF			14 501 600	15 266 000	18 348 744	22 074 676
	LR ajustée			14 501 600	14 501 600	15 266 000	18 348 744
	MN				764 400	3 082 744	3 725 932

b. Justification de la demande budgétaire

La prise en compte de nouvelles mesures et nouvelles activités sous-tendues par la mise en œuvre de la première composante de la PNEFP (développement des compétences pour l'amélioration de l'employabilité des ressources humaines) induisent la mise en place de la ligne « Mesures Nouvelles », à savoir :

- Les établissements nouvellement installés bénéficieront d'un budget de fonctionnement nécessaire au paiement des charges fixes, à l'acquisition des matières d'œuvre, à l'achat des fournitures de bureau, au paiement de facture d'électricité et de communication (internet, téléphone) et au frais de déplacement divers. Ces établissements compléteront ce budget de

fonctionnement par leur recette propre constituée par les frais d'inscription, les frais de formation, les prestations diverses.

Les établissements objet de la réforme bénéficient de complément de budget nécessaire à la réalisation des nouvelles activités telles que l'orientation scolaire et professionnelle, l'organisation des formations en alternance, la reproduction des documents pédagogiques pour apprenant, l'adaptation des curricula aux besoins locaux ...

- La réalisation de la nouvelle approche d'évaluation des compétences acquises nécessite d'un moyen financier complémentaire notamment à l'acquisition des matières d'œuvre, la prestation des évaluateurs professionnels. Pendant le premier mois de la rentrée scolaire, les formateurs devraient être formés à cette nouvelle approche.
- La participation de l'état à la mise en œuvre des contrats programme avec des établissements privés de formation : Des contrats programmes avec des promoteurs privés de formation professionnelle ou d'apprentissage professionnel seront envisagés pour répondre dans les meilleurs délais à des besoins en main d'œuvre qualifiée spécialisée. Des bourses d'études pourraient être allouées aux apprenants en forte situation de précarité mais méritant pour accéder à un tel type de formation.
- Le paiement du salaire des nouveaux recrues et les charges afférentes au renforcement de capacité des acteurs publics et privés.

La réforme profonde des établissements existants et à créer exige la professionnalisation des métiers de la formation professionnelle. Les ressources humaines existantes seront redéployées et formées pour occuper les nouveaux métiers nécessaires par cette réforme, tel que méthodologue, conseiller en orientation, inspecteur pédagogique, Chef d'établissement (autonome), tuteur accompagnateur, Il en est de même, les formateurs/enseignants existants seront formés à l'APC et aux nouvelles technologies.

L'ouverture des nouveaux établissements requière le recrutement des formateurs (3250 formateurs et 1000 personnels d'appui) compétents. Avant sa prise de fonction, ces formateurs seront formés sur l'APC. Les chefs d'établissement seront formés au mode de management et de gestion d'un établissement autonome.

- Le paiement des indemnités de mission et de transport. La mise en œuvre des nouveaux concepts de l'APC et de la certification de compétence nécessitent un encadrement rapproché des formateurs, des chefs d'établissement et des autres acteurs dans les trois premières années. Des mesures correctives seront prises dans les meilleurs délais en cas de défaillance constatée par rapport aux prescriptions des guides de gestion et des guides d'ingénierie de formation professionnelle.

D'une façon globale, la mise en œuvre de la PNEFP aura un impact financier et nécessite un budget complémentaire notamment au niveau de:

➤ **Bien et services :**

- Ligne de référence :

La prise en compte de l'inflation estimée à 7,5% annuel, la non acquisition des fournitures à partir de l'exercice 2015 et l'augmentation jusqu'à 22 du nombre des Directions Régionales jusqu'en 2019 constituent les principales causes de l'évolution de la ligne de référence de la rubrique.

- Mesures Nouvelles :

La prise en compte de nouvelles activités sous-tendues par la mise en œuvre de la première composante de la PNEFP (développement des compétences pour l'amélioration de l'employabilité des ressources humaines) induisent la mise en place de la ligne « Mesures Nouvelles ».

Le tableau suivant présente les augmentations en budget de fonctionnement hors PIP et hors solde :

309.4.3 Demande budgétaire par action et projet

(En Milliers d'Ariary)

Codes	ACTIONS/PROJETS	LFI 2016	2017	2018	2019
	Ensemble PROGRAMME	2 249 500	2 148 173	3 620 191	7 443 718
	ACTIONS				
00-83-0-130-00000	DPL	106 000	79 500	81 735	85 210
00-83-0-140-00000	DSI	106 000	106 500	111 230	84 159
00-83-0-300-00000	DGETFP	87 000	107 000	110 070	115 002
00-83-0-310-00000	DET	90 500	69 500	71 355	73 984
00-83-0-320-00000	DEXAM	354 000	1 058 000	1 118 050	1 198 524
00-83-0-330-00000	DCAQ	106 000	59 500	61 070	63 247
	Services régionaux	808 000	830 000	852 528	939 897

309.5. Présentation du cadre opérationnel

309.5.1. Présentation des actions

Le programme « Formation technique initiale et professionnelle » du Ministère de l'Emploi de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle comprend en tout 05acteurs budgétaires qui sont :

- DIRECTION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT TECNIQUE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE
- DIRECTION DU PATRIMOINE ET DE LA LOGISTIQUE
- DIRECTION DU SYSTEME D'INFORMATION
- DIRECTION DESETABLISSEMENTS
- DIRECTION DES EXAMENS
- DIRECTION DES CURRICULA ET DE L'ASSURANCE QUALITE

309.5.2. Présentation des Projets d'Investissement Publics (PIP)

- Programmes d'Investissements Publics (PIP) :

Les Programmes d'investissement Publics serviront à la fois :

- la réalisation du PTA 2017 déjà entamé notamment la réhabilitation des infrastructures et l'acquisition ou le renouvellement des équipements existants mais selon le nouveau concept

de l'APC ;

- la construction de nouveaux établissements avec acquisition des équipements et matériels pédagogiques suivant les standards de qualité ;

Les PIP en cours sur financement interne concernent les éléments suivants :

- 147 : Renforcement du système de l'enseignement technique et de la formation professionnelle
- 148 : Rénovation et modernisation des moyens du département de l'EETFP - phase 2
- 149 : Renforcement des établissements de l'enseignement technique et de la formation professionnelle
- 150 : Réforme du Système d'enseignement technique et de la formation professionnelle publique privée
- 151 : Promotion et valorisation des Lycées techniques et professionnels
- 152 : Développement de la technologie d'information et de communication
- 153 : Densification des centres de formation professionnelle
- 154 : Appui aux centres d'information et de documentation des établissements de l'EETFP

PIP en perspective

Pour doubler l'effectif des apprenants de 2016 à 2019, l'amélioration de la capacité d'accueil du dispositif d'ETFP est nécessaire. Par an, vingt (20) établissements de formation professionnelle seront construits et dotés d'équipements et matériels didactiques. L'objectif est ainsi de doter chaque région d'un établissement d'ETFP/DC qui lui permet de développer des formations professionnelle suivant les besoins de son économie et des ses jeunes. Les spécialités à développer et l'emplacement de ce centre régionaux de formation seront précisés par le Comité Régionaux Partenariaux de Pilotage et de Collaboration. Les normes et standards d'agrément et d'accréditation seront respectés pour assurer la qualité des formations et ainsi l'insertion professionnelle réussie des diplômés.

Dans une zone de production considérée ou par secteur stratégique, un Centre de formation spécialisée d'ETFP/DC sera développé avec les groupements professionnels intéressés. Sa mise en place sera cofinancée par l'État et les secteurs privés bénéficiaires.

Suivant la démarche harmonisée d'ingénierie de certification et de formation en vigueur, le Ministère mènera des études et élaborera les référentiels nécessaires au développement de la formation recommandée par le Comité National Partenarial de pilotage et de collaboration (CN2PC) suivante :

- L'analyse de l'environnement socioéconomique ;
- L'analyse de l'emploi type (production du Référentiel Métier Compétence)
- La classification de l'emploi type et le diplôme y afférent ;
- L'élaboration des référentiels de formation/apprentissage et de certification en précisant les ressources nécessaires au développement des compétences ;
- Les conditions de réalisation de la formation/ apprentissage et de certification ;
- L'évaluation de la performance.

Chaque établissement objet de la reforme ou à créer disposera en moyenne 02 spécialités de formation et comprend quatre (04) métiers types. Dans les 20 établissements, 12 packages de

référentiels (RMC, RdC, RdF) seront élaborés pour mener à bien les formations ciblées. Le nouveau PIP «amélioration de la pertinence de l'ETFP pour une meilleure employabilité des formes » sera utilisée pour financer la mise en place des formations de qualité recommandées par le CN2PC.

Pour ce faire, des études de l'environnement économique, des expertises des professionnels et des commissions paritaires de validation des résultats seront indispensables, pour pouvoir déterminer les équipements, les infrastructures, les manuels et les formateurs. Les projets de référentiels de certification ainsi produits seront soumis pour validation auprès de la commission de l'ingénierie du CN2PC. Ils serviront de document de base pour l'organisation de la formation et la mise en place d'un dispositif de Valorisation des acquis de la formation et de l'expérience (VAE).

PIP en cours :

✓ **Financement interne :**

Conv	Date début	Date fin	CONV. Libellé	2016	2017	2018	2019
148	01/01/2016	31/12/2019	RENOVATION ET MODERNISATION DES MOYENS DU DEPARTEMENT DE L'EETFP - PHASE 2	3 150 000	3 360 000	4 144 938	5 082 927
154	01/01/2016	31/12/2019	APPUI AUX CENTRES D'INFORMATION ET DE DOCUMENTATION DES ETABLISSEMENTS DE L'ETFP	804 000	586 000	722 896	886 485
151	01/01/2016	31/12/2019	PROMOTION ET VALORISATION DES LYCEES TECHNIQUES ET PROFESSIONNELS	3 500 000	3 265 000	4 027 744	4 939 213
153	01/01/2016	31/12/2019	DENSIFICATION DES CENTRES DE FORMATION PROFESSIONNELLE	2 850 000	2 225 000	2 744 788	3 365 926
152	01/01/2016	31/12/2019	DEVELOPPEMENT DE LA TECHNOLOGIE D'INFORMATION ET COMMUNICATION	711 600	750 000	925 211	1 134 585
149	01/01/2016	31/12/2019	RENFORCEMENT DES ETABLISSEMENTS DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE	320 000	350 000	431 764	529 472
150	01/01/2016	31/12/2019	REFORME DU SYSTEME D'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE PUBLIQUE PRIVEE	288 000	300 000	370 082	453 830
147	01/01/2015	31/12/2018	RENFORCEMENT DU SYSTEME DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE	522 500	624 000	769 776	943 973

PIP en perspective :

Conv	Date début	Date fin	CONV. Libellé	2016	2017	2018	2019
XF7	01/01/2017	31/12/2019	Mise en œuvre des axes de la PNEFP		1 300 000	1 603 693	1 966 606

Les détails des projets sont donnés par les fiches PIP.

PROGRAMME 607 : PROMOUVOIR LA CROISSANCE ECONOMIQUE PAR L'EMPLOI DECENT

607.1 : Description de la stratégie de mise en œuvre

La Politique Nationale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (PNEFP) :

La Politique Nationale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (PNEFP) constitue un des moyens pour mettre en œuvre volonté du Gouvernement relative à la création massive d'emplois. Elle a pour ambition d'indiquer la route que prendra Madagascar pour développer toutes les voies et tous les moyens facilitant et permettant l'accès de la population active, notamment de sa composante jeune et féminine, à des emplois décents. Cependant, pour une synergie et une efficacité d'action, elle sera mise en œuvre en tenant compte des termes de références du Ministère de l'Emploi, de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle qui veillera dans ce cadre, à consulter, impliquer et se concerter toutes les forces vives de la nation. Les trois axes 7, 8 et 9 de la PNEFP visent ainsi la promotion de la création d'emplois décents dans un climat social saint régi par un cadre législatif de travail adéquat :

- **Axe 7** : Dynamiser le marché du travail en favorisant la promotion des activités privées créatrices d'emplois ;
- **Axe 8** : Promouvoir la législation du travail ;
- **Axe 9** : Promouvoir l'application et l'extension du dispositif de protection sociale à tous.

607. 2. Présentation du cadre logique

A compléter : Le cadre logique du programme Promouvoir la Croissance Economique par l'Emploi Décent comporte (5) objectifs spécifiques (06) résultats attendus, (05) indicateurs de performance et (28) activités stratégiques:

Les résultats associés et les activités stratégiques sont :

Objectif Spécifique 1:Promouvoir l'insertion des jeunes et des sans emploi

Résultat 1.1: Jeunes formés et insérés

- Activité 1.1.1 : Assurer la réalisation des formations axées sur la promotion des AGR
- Activité 1.1.2 : Soutenir l'insertion des jeunes dans les entreprises et milieu productif
- Activité 1.1.3 : Organiser l'intermédiation entre la demande et l'offre du travail
- Activité 1.1.4 : Promouvoir les activités de HIMO
- Activité 1.1.5 : Sensibiliser-informer sur les lois relatives au travail

Objectif Spécifique 2:Améliorer l'insertion des jeunes sans qualification en milieu rural et urbain

Résultat 2.1:Jeunes sans qualification en milieu rural et urbain formés et insérés (améliorer l'employabilité)

- Activité 2.1.1 : Assister la population cible en matière de montage de projet
- Activité 2.1.2 : Organiser les sessions de formation en auto emploi en milieu rural

Activité 2.1.3 : Organiser les sessions de formation en auto emploi en milieu urbain
Activité 2.1.4 : Coopérer avec le Ministère de la Population pour élargir le système de protection sociale aux groupes vulnérables (producteurs)
Activité 2.1.5 : Renforcer les actions de prévention du VIH/SIDA-MST en milieu rural en synergie avec le MINSANP

Objectif Spécifique 3: Renforcer les capacités des actifs occupés

Résultat 3.1: Productivité des actifs occupés améliorée.

Activité 3.1.1 : Analyser les données statistiques pour identifier les populations cibles
Activité 3.1.2 : Mettre en place un dispositif de formation continue ou qualifiante
Activité 3.1.3 : Préparer les modules de formations avec les établissements concernés
Activité 3.1.4 : Organiser les sessions de formation
Activité 3.1.5 : Mettre en place un dispositif VAE et VAP par secteur
Activité 3.1.6 : Promouvoir le dialogue social afin de sensibiliser les entreprises sur l'importance de la formation continue.
Activité 3.1.7 : Renforcer les actions de prévention du VIH/SIDA-MST en milieu de travail en synergie avec le MINSANP

Objectif Spécifique 4: Intensifier le partenariat public-privé

Résultat 4.1: Partenariats entre le MEETFP et des acteurs privés mis en œuvre

Activité 4.1.1 : Inciter le Privé à contribuer au fonctionnement des dispositifs de formation professionnelle
Activité 4.1.2 : Mettre en place avec le Privé un fonds pour la promotion de l'emploi
Activité 4.1.3 : Créer un espace de concertation périodique entre l'Etat et le Secteur privé
Activité 4.1.4 : Améliorer le suivi-évaluation du sous-système Emploi
Activité 4.1.5 : Améliorer le pilotage et la planification du sous-système Emploi
Activité 4.1.6 : Etudier, concevoir et élaborer les textes réglementaires pour l'Emploi
Activité 4.1.7 : Améliorer les relations avec les partenaires pour la promotion de l'emploi

Objectif Spécifique 5: Gérer / Renforcer la gestion de la migration de travail en respectant les droits des travailleurs et les textes règlementaires.

Résultat 5.1: Personnes envoyées à l'emploi à l'étranger en respectant les droits des travailleurs et les textes règlementaires.

Activité 5.1.1 : Appuyer à l'édifice de compétences locales aux opportunités internationales
Activité 5.1.2 : Appuyer les programmes de formation professionnelle requis en fonction des demandes de main d'œuvre extérieure
Activité 5.1.3 : Formuler et mettre en cohérence les textes et législations malgaches en vigueur avec les normes internationales en matière de migration de main d'œuvre
Activité 5.1.4 : Développer des statistiques fiables sur la migration des travailleurs nationaux et étrangers.

Activité 1.3.5 : Réviser les cahiers des charges (CC) des grands travaux (GT) et assurer le suivi de la mise en application des mesures prises pour inclure des périodes de formation (DGPE)

607.3. Présentation du Projet annuel de Performance

Le projet annuel de performance du programme comporte en tout (05) indicateurs de performance repartis entre les (05) objectifs spécifiques du programme. Ces indicateurs de performance prennent appui sur ceux contenus dans la PNEFP.

- Taux insertion des jeunes formés
- Nombre de projet appuyé et réalisé
- Nombre de bénéficiaires forms
- Nombre de conventions de partenariat signé
- Nombre de travailleur candidat à l'immigration formé respectant les droits et les textes règlementaires

607.4 : Présentation de la demande financière

607.4.1 Financement global

(En milliers d'Ariary)

	2016	2017	2018	2019
LF	1 073 466	1 184 560	1 306 037	1 456 169
LR ajustée		1 073 466	1 184 560	1 306 037
MN		111 094	121 477	150 132

Selon le tableau ci-dessus, le programme 607 « **Promouvoir la croissance économique par l'emploi décent** » connaîtra en 2017 et 2018 des Mesures Nouvelles (MN) estimés, respectivement à Ar 111 094 000 et Ar 121 477 000 en vue d'atteindre les objectifs relatifs aux nouvelles activités.

607.4.2 Budget du programme dans le cadre de la loi de finances

a. Demande budgétaire globale et ventilation en « ligne de référence » et mesures nouvelles

Cette demande ne tient pas compte des projets qui ne manqueront pas d'être introduits par la mise en œuvre des axes 7, 8 et 9 de la PNEFP, il est donc attendu que lors des prochains travaux sur le CDMT les données budgétaires évolueront de manière notable.

Catégories de dépenses		EXECUTIONS		LF	LF	PREVISIONS LF	
		2014	2015	2016	2017	2018	2019
Solde	LF						
	LR ajustée						
	MN						
Autres personnels et indemnités	LF						
	LR ajustée						
	MN						
Biens et services	LF			688 466	794 560	824 929	866 186
	LR ajustée				688 466	794 560	824 929
	MN				106 094	30 369	41 257
Transferts	LF						
	LR ajustée						
	MN						
PIP, Financeme nt Intérieur	LF			385 000	390 000	481 108	589 983
	LR ajustée				385 000	390 000	481 108
	MN				5 000	91 108	108 875
PIP, Financeme nt Extérieur	LF						
	LR ajustée						
	MN						
Total PIP	LF			385 000	390 000	481 108	589 983
	LR ajustée				385 000	390 000	481 108
	MN				5 000	91 108	108 875
TOTAL	LF			1 073 466	1 184 560	1 306 037	1 456 169
	LR ajustée				1 073 466	1 184 560	1 306 037
	MN				111 094	121 477	150 132

b. Justification de la demande budgétaire

➤ Bien et services :

- Ligne de référence

La non acquisition des fournitures à partir de l'exercice 2015 et l'augmentation du nombre des Directions Régionales jusqu'en 2019 constituent la principale cause de l'évolution de la ligne de

référence de la rubrique. Aussi la prise en compte du taux d'inflation explique également l'augmentation du budget durant la période considérée.

- Mesures Nouvelles

Les Mesures Nouvelles ont été estimées par une prise en compte de nouvelles activités, de manière non exhaustive, figurant au sein de la deuxième composante de la PNEFP : « des mesures favorables à la création et à la protection de l'emploi ». En effet il reste à élaborer le plan d'action relatif aux axes 7, 8 et 9 et définir avec plus de précision les PIP, les activités et l'estimation des moyens nécessaires pour leur mise en œuvre.

Par mesure de précaution et vu l'urgence, on a intégré les activités et sous-activités suivantes dans notre document de performance :

- ✓ Sensibiliser-informer la population cible sur les lois relatives au travail ;
- ✓ Promouvoir l'emploi des femmes ;
- ✓ Elargir le système de protection sociale (producteurs et des groupes vulnérables ;
- ✓ Renforcer les actions de prévention du VIH/SIDA-MST en milieu rural et urbain ;
- ✓ Faciliter l'accès des TPE aux garanties de financement ;
- ✓ Promouvoir le dialogue social ;
- ✓ Octroyer des permis de travail pour les immigrants.

L'augmentation qui en résulte est de Ar 111 094 000 en 2017 et 121 477 000 en 2018 et 150 132 000 pour 2019. Mais cette situation est appelée à évoluer.

607.4.3 Demande budgétaire par action et projet

Codes	ACTIONS/PROJETS	LFI 2016	2017	2018	2019
	<u>ACTIONS</u>				
00-33-0-410-0000	DIRECTION DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE ET DU RENFORCEMENT DES CAPACITES	158500	117 000	120 303	125 470
00-33-0-420-0000	DIRECTION DE L'APPUI A L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES JEUNES ET DES SANS EMPLOIS	158500	107 000	109 880	114 029
00-33-0-430-0000	DIRECTION DE LA PROFESSIONNALISATION DES PETITS METIERS ET DE LA PROMOTION DE L'AUTO-EMPLOI	158500	107 000	110 013	114 711
00-33-0-440-0000	DIRECTION DE L'EMPLOI A L'ETRANGER ET DE LA MAIN D'OEUVRE	157560	117 500	120 731	125 568
00-33-0-400-0000	DIRECTION GENERALE DE LA PROMOTION DE L'EMPLOI	73 000	83 000	93 049	101 907
	SERVICES REGIONAUX DE L'EMPLOI	103 500	90 500	93 215	97 871

607.5. Présentation du cadre opérationnel :

607.5.1. Présentation des actions

Le programme « Promouvoir la croissance économique par l'emploi décent » du Ministère de l'Emploi de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle comprend en tout 05 actions qui sont :

- DIRECTION GENERALE DE LA PROMOTION DE L'EMPLOI
- DIRECTION DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE ET DU RENFORCEMENT DES CAPACITES
- DIRECTION DE L'APPUI A L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES JEUNES ET DES SANS EMPLOIS
- DIRECTION DE LA PROFESSIONNALISATION DES PETITS METIERS ET DE LA PROMOTION DE L'AUTO-EMPLOI
- DIRECTION DE L'EMPLOI A L'ETRANGER ET DE LA MAIN D'ŒUVRE
- SERVICES REGIONAUX DE L'EMPLOI

607.5.2. Présentation du PIP 146 « promotion de l'emploi décent et développement des compétences »

Le Programme 607 ne possède qu'un seul PIP :

Conv	Date début	Date fin	CONV. Libellé	2016	2017	2018	2019
146	01/01/2015	31/12/2018	PROMOTION DE L'EMPLOI DECENT ET DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES	385 000	390 000	481 108	589 983

La fiche de ce PIP est donnée par l'annexe PIP

ANNEXES

1. Annexe 1 : fiche projets programme 309 en cours sur financement interne

147 : RENFORCEMENT DU SYSTEME DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE			
DATE DEBUT	01/01/2015	DATE FIN	31/12/2018
OBJECTIF	Décentraliser/Déconcentrer l'Enseignement Technique et la Formation à travers la rénovation de la carte scolaire.		
LIEN AVEC LE PEND	Formation Technique et Professionnelle au profit de l'Economie et des Régions		
RESULTATS ATTENDUS	<ul style="list-style-type: none"> - Etudes, programmation et construction de 80 nouveaux ETFP publics - 08 diplômes professionnels nationaux relatifs aux métiers sont conçus et mises en œuvres dans les secteurs BTP, Mines et les métiers connexes. - 08 diplômes professionnels nationaux relatifs aux métiers sont conçus et mises en œuvres dans le secteur NTIC. - 08 diplômes professionnels nationaux relatifs aux métiers sont conçus et mises en œuvres dans le secteur Textile, habillement et accessoire - 08 diplômes professionnels nationaux relatifs aux métiers sont conçus et mises en œuvres dans le secteur Agricole. - Evaluation et classification (suppression, réaménagement tout de suite, réaménagement à moyen terme) des 68 Diplômes professionnels actuels 		
ACTIVITES PRINCIPALES	<ul style="list-style-type: none"> - Elaboration d'un document de base d'état de lieu. - Identification des 20 localités prioritaires - Construction et organisation des éléments collatéraux aux mises en place effectives - Identification des métiers cibles prioritaires - Conception et validation des différents référentiels - Actes d'officialisation des diplômes professionnels - Audit des 68 Diplômes actuels auprès des Apprenants, des Formateurs, des Professionnels des métiers, des secteurs économiques - Evaluation et classification 		
IMPACTS SOCIO-ECONOMIQUES	<ul style="list-style-type: none"> - Accès à l'ETFP amélioré - Application du principe de l'équité, en dispensant des formations professionnelles initiales de proximité et adéquate aux potentialités démographiques et économiques locales, dans le cadre du développement inclusif local. - Développement des secteurs économiques émergents et potentiels (pertinence) accompagnés. - Offres locales de formation professionnelle pertinentes - Etablissements de formation capables de soutenir les besoins en formation des secteurs modernes 		
ETAT D'AVANCEMENT DU PROJET	4 LTP créés 20 métiers en filière 40 curricula d'ETFP créés ou mis à jour 3 UIFP mis en place 300 formateurs formés sur l'APC, Mise en place de FOSM Mise en place d'ANSEM Mise en place du CNEPSS		

148 : RENOVATION ET MODERNISATION DES MOYENS DU DEPARTEMENT DE L'EETFP - PHASE 2			
DATE DEBUT	01/01/2016	DATE FIN	31/12/2019
OBJECTIF	Rendre fonctionnel et accueillant les bâtiments administratifs à usage de bureau existants au niveau Central et régional Rendre effectif et opérationnel l'instauration des Directions Régionales de l'ETFP Rendre opérationnel et plus performant les établissements de l'ETFP Renouveler les parcs matériels roulants du Ministère Equiper en matériels et mobiliers de bureau les entités au sein du MEETFP Renforcer les capacités et transférer les compétences pour les responsables en gestion administrative, financière et comptable		
LIEN AVEC LE PND	-Réhabiliter l'Administration et instaurer l'autorité de l'Etat ; -Promouvoir et valoriser l'enseignement technique et professionnel et/ou professionnalisant ;		
RESULTATS ATTENDUS	-100 salles à usage de bureaux rénovées et réhabilitées tant au niveau central que régional ; -17 bâtiments administratifs à usage de bureau construits pour les directions régionales -37 véhicules acquis pour les services centraux et régionaux -120 motocyclettes -160 établissements installés dans les 22 régions dotés des matériels, machines, équipements et outillages didactiques dans les services centraux et régionaux; - Centrale et 22 directions régionales dotées des matériels et mobiliers de bureau ; -700 responsables de la gestion financière et comptable auprès des LTP, CFP et des organismes rattachés formés ;		
ACTIVITES PRINCIPALES	-Réhabiliter les salles de bureau des bâtiments administratifs (Central et Régional) ; -Construire des bâtiments administratifs à usage de bureau pour les directions régionales ; -Assurer l'acquisition des véhicules administratifs ; -Doter les établissements de formation technique et professionnelle en machines, équipements, outillages et matériels didactiques ; -Equiper les directions en matériels et mobiliers de bureau tant au niveau central que régional ; -Renforcer les compétences des responsables sur la gestion financière et budgétaire.		
IMPACTS SOCIO-ECONOMIQUES	-Viabilisation des infrastructures et mise en relief de l'image de marque du MEETFP ; -Sensibilisation et implication de la population locale dans le développement de l'enseignement technique et professionnel ; -Développement de l'enseignement technique et de la formation professionnelle dans les 22 régions ; -Amélioration de la des compétitivités apprenants formés par la qualité ; - Amélioration de la gouvernance responsable		

149 : RENFORCEMENT DES ETABLISSEMENTS DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE			
DATE DEBUT	01/01/2016	DATE FIN	31/12/2019
OBJECTIF	<p>Améliorer l'accès à l'ETFP et accompagner le principe de l'équité, en dispensant des formations professionnelles initiales de proximités et adéquate aux potentiel démographiques et économiques locales, dans le cadre du développement inclusif local.</p> <p>Assurer la coordination des événements relevant des activités arts-culture-sports</p>		
LIEN AVEC LE PND	<p>Densifier l'Enseignement technique et formation professionnelle</p> <p>Diversifier et adapter les filières au contexte local</p>		
RESULTATS ATTENDUS	<p>Les suivis de l'instruction générale, des études de caractère technique et technologique dans les établissements réalisés</p> <p>Evénements et activités relevant des activités parascolaires coordonnées</p>		
ACTIVITES PRINCIPALES	<p>Coordonner, développer et suivre l'application du système de formation</p> <p>Encadrer et renforcer les structures décentralisées</p> <p>Participer au suivi de l'application du cadre normatif en matière de stage et voyage d'études</p>		
IMPACTS SOCIO-ECONOMIQUES	<p>Adéquation des offres de formation professionnelle aux réalités et potentialités locales</p> <p>Considérer les principes de développement durable et l'approche genre</p>		
ETAT D'AVANCEMENT DU PROJET	Programme à ses débuts		

150 : REFORME DU SYSTEME D'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE PUBLIQUE PRIVEE			
DATE DEBUT	01/01/2016	DATE FIN	31/12/2019
OBJECTIF	Mise aux normes de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle		
LIEN AVEC LE PND	Promouvoir et valoriser l'enseignement technique et professionnel et/ou professionnalisant		
RESULTATS ATTENDUS	16 Etablissements publics et privés créés par an Cadre Malgache de Qualification mise en place Recrutement des inspecteurs Outils méthodologiques d'évaluation élaborés Normes d'accréditation appliquées 80 Etablissements d'ETFP publics et privés contrôlés et évalués par an Révision des 68 Programmes existant et 10 nouveaux programmes élaborés par an 8 établissements modèles		
ACTIVITES PRINCIPALES	Mettre en place un modèle économique viable pour les établissements Réorienter les offres d'enseignement technique et professionnel vers les métiers/filières/secteurs reconnus d'utilités socio-économiques Mettre en place le système d'évaluation technique et pédagogique des établissements de l'ETFP Encadrer et renforcer les capacités des structures décentralisées Créer et/ou réhabiliter les Etablissements de l'ETFP Règlementer et normaliser la qualité d'ETFP		
IMPACTS SOCIO-ECONOMIQUES	<p>Pour permettre à la majorité de la population active de mieux contribuer à la croissance économique et de mieux bénéficier des fruits de cette croissance, la quantité et la productivité de son travail devraient augmenter et s'améliorer</p> <p>Les emplois créés par le secteur informel consistent par ailleurs en des activités de subsistance et n'ont pas suffisamment de rendement pour améliorer les conditions de vie des ménages de ceux qui y exercent. D'où, les compétences actuelles, liées à la faiblesse du niveau d'instruction, des travailleurs sont insuffisantes pour assurer l'inclusivité économique de long terme. Ainsi, la progression vers une nation moderne et prospère nécessite une meilleure gestion et un développement du capital humain. Par ailleurs, afin de sortir les groupes démunis du cercle vicieux de la pauvreté, d'éviter leur exclusion économique, et afin d'amortir, autant que possible, les effets négatifs des chocs pernicioeux auxquels ils sont exposés, des mécanismes et des systèmes de valorisation du capital humain et de protection</p>		

151 : PROMOTION ET VALORISATION DES LYSEES TECHNIQUES ET PROFESSIONNELS			
DATE DEBUT	01/12/2016	DATE FIN	31/12/2019
OBJECTIF	Couverture des Lycée techniques et professionnelles au niveau de chaque district de Madagascar		
LIEN AVEC LE PND	Renforcement le système éducatif et Formation		
RESULTATS ATTENDUS	<ul style="list-style-type: none"> - 40 nouveaux établissements construits. - 100 Personnels formés à la l'utilisation et la maintenance des nouveaux matériels - 80 Domaines scolaires clôturés et sécurisés - 40 nouveaux établissements raccordés aux réseaux d'électricités et de disposer d'un système de secours en cas de coupure de courant. - 93 LTP bénéficiant d'équipement et de matériel de formation - 50 LTP bénéficiant de matériel et mobilier scolaire 		
ACTIVITES PRINCIPALES	Créer des lycées techniques et professionnels à travers les 22 régions Doter des matériels pédagogiques des lycées techniques Réhabiliter des lycées techniques existants		
IMPACTS SOCIO-ECONOMIQUES	Augmentation de la quantité et de la qualité des mains-d'œuvre Développement économique Diminution en nombre des chômeurs au niveau de chaque district.		

152 : DEVELOPPEMENT DE LA TECHNOLOGIE D'INFORMATION ET COMMUNICATION			
DATE DEBUT	01/01/2016	DATE FIN	31/12/2019
OBJECTIF	Fournir un système d'information efficient et fiable à tous les acteurs du système Emploi, Enseignement Technique et Formation Professionnelle.		
LIEN AVEC LE PND	Densifier l'enseignement professionnel et technique Renforcer et réadapter les besoins des compétences des formateurs		
RESULTATS ATTENDUS	02 outils d'aides à la décision opérationnels un annuaire statistique scolaire Fonctionnalité du Data Center opérationnel jusqu'à 60% 3 VPN mis en place 10 établissements des grandes villes équipés d'un réseau local 40 TNI utilisées effectivement 300 agents du MEETFP formés à l'utilisation du numérique 400 maintenances effectuées		

	<p>Portail de documentation opérationnel à 70%</p> <p>Plateforme e-learning opérationnelle à 70%</p> <p>Connexions à 1Go garanti</p> <p>20 services et établissement équipés de matériels informatiques</p>
ACTIVITES PRINCIPALES	<p>Produire et élaborer deux (02) outils d'aides à la décision opérationnels</p> <p>Produire un annuaire statistique scolaire</p> <p>Mettre en service un Data Center</p> <p>Mettre en place 3 VPN reliant le MEETFP et 3DREETFP</p> <p>Equiper 10 établissements des grandes villes d'un réseau local</p> <p>Rendre effective l'utilisation de 40 TNI</p> <p>Former 300 agents du MEETFP à l'utilisation du numérique</p> <p>Assurer la maintenance de 400 matériels informatique au niveau du MEETFP</p> <p>Mettre en place un portail de documentation opérationnel à 70%</p> <p>Mettre en place un plateforme e-learning opérationnelle à 70%</p> <p>Augmenter fortement la bande passante</p> <p>Acquérir et dispatcher les équipements informatiques pour 20 services et établissements</p>
IMPACTS SOCIO-ECONOMIQUES	<p>Amélioration de l'adéquation formation emploi</p> <p>Amélioration du niveau scolaire</p> <p>Amélioration de la pédagogie des enseignants</p> <p>Réduction de la déperdition scolaire</p> <p>Réduction du nombre des chômeurs diplômés</p> <p>Valorisation du secteur EETFP</p> <p>Amélioration du positionnement social des apprenants</p> <p>Améliorations des décisions relatives à l'EETFP</p> <p>Amélioration du service global du MEETFP au Grand public</p> <p>valorisation et développement des Ressources Humaines : traitement à temps des actes administratifs des agents relevant du MEETFP ;</p> <p>Facilitation d'identification des agents en activité, retraités, décédés, et fantômes</p>

153 : DENSIFICATION DES CENTRES DE FORMATION PROFESSIONNELLE			
DATE DEBUT	01/01/2016	DATE FIN	31/12/2019
OBJECTIF	Couverture des Centres de formation professionnelle au niveau de chaque district de Madagascar		
LIEN AVEC LE PND	Renforcement du système éducatif et Formation		
RESULTATS ATTENDUS	<ul style="list-style-type: none"> - 40 nouveaux établissements construits. - 100 Personnels formés à la l'utilisation et la maintenance des nouveaux matériels - 71 Domaines scolaires clôturés et sécurisés - 40 nouveaux établissements raccordés aux réseaux d'électricités et de disposer d'un système de secours en cas de coupure de courant. - 71 CFP bénéficiant d'équipement et de matériel de formation 		

	- 50 CFP bénéficiant de matériel et mobilier scolaire
ACTIVITES PRINCIPALES	Créer des CFP au niveau de chaque district Doter des matériels techniques des CFP Réhabiliter les CFP existants Doter des ressources humaines
IMPACTS SOCIO-ECONOMIQUES	Améliorations de la qualité des mains d'œuvres ; Amélioration de revenu de la population ; Création d'emploi dans chaque district ;

154 : APPUI AUX CENTRES D'INFORMATION ET DE DOCUMENTATION DES ETABLISSEMENTS DE L'ETFP			
DATE DEBUT	01/01/2016	DATE FIN	31/12/2019
OBJECTIF	- Doter d'un centre de documentation pédagogique au niveau dans les établissements de formation technique et professionnelle		
LIEN AVEC LE PND	- Ce projet vise la mise en œuvre du PND axe 04 « Capital humain adéquat au processus de développement » dont l'objectif spécifique est de promouvoir et valoriser l'enseignement technique et professionnel et/ou professionnalisant		
RESULTATS ATTENDUS	- Mise en place des 20 centres de documentation		
ACTIVITES PRINCIPALES	<ul style="list-style-type: none"> - Construire d'un bloc bibliothèque par centre - Doter des matériels informatiques et mobiliers de bureau - Doter des documentations, des livres pédagogiques physiques et virtuels - Former des bibliothécaires 		
IMPACTS SOCIO-ECONOMIQUES	<ul style="list-style-type: none"> - Egalité de tous sur l'accès à la documentation - Renforcement des compétences des apprenants et des formateurs pour répondre aux besoins de formation suivant le développement socio-économique - Amélioration de la qualité de la formation et de l'efficacité de formation dispensée dans les établissements - Actualisation des méthodes pédagogiques et techniques face au développement technologique et à la mondialisation - Actualisation et modernisation de mode de formation - Développement de l'auto-apprentissage, de l'esprit innovateur et créatif 		
ETAT D'AVANCEMENT DU PROJET	- Mise en place des trois centres pour cette année		

2. Annexe 2 : fiche projet programme 309 en perspective

XXX : AMELIORATION DE LA PERTINENCE DE L'ETFP POUR UNE MEILLEUR EMPLOYABILITES DES FORMES			
DATE DEBUT	01/01/2017	DATE FIN	31/12/2020
OBJECTIF	Rendre efficace le système de l'ETFP/DC en développant des formations de qualité répondant aux besoins du développement des secteurs de production.		
LIEN AVEC LE PND	<p>La politique National d'Emploi et de la Formation Professionnelle (PNEFP) s'inscrit dans les Objectifs du PND. La PNEFP participe à la réduction du taux de Pauvreté (70% de la population) et à la diminution du taux d'Emplois précaires (80% de la population actives principalement femmes et jeunes). La PNEFP est le résultat d'un processus de concertation avec l'ensemble des acteurs publics et privés, sectoriels et régionaux : les partenaires sociaux (organisations patronales et syndicales); les organisations des secteurs prioritaires de production. La mise en œuvre de la PNEFP devra permettre à Madagascar de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Disposer de ressources Humaines capables d'occuper les Emplois d'aujourd'hui et ceux de demain • Créer d'Emplois rémunérateurs en grand nombre sur l'ensemble du territoire national. 		
RESULTATS ATTENDUS	<ul style="list-style-type: none"> • Les dispositifs de pilotage du dispositif d'ETFP/DC institués et opérationnels • Un fonds public et privé pour la mise en œuvre de la PNEFP phase 1 disponible et sécurisé • Une plateforme d'information sur le Marché du Travail et de la Formation Professionnelle conçu et mis en place. • Un cadre référentiel de Qualification à l'emploi élaboré, institué et mis à jour • Une ingénierie harmonisée de certification et de formation Conçue, instituée et mis à jour • 160 établissements d'ETFP/DC, dotés d'autonomie pédagogique, labélisés PNEFP capable de répondre aux sollicitations du marché du travail • les offres de formations élaborées et/ou mis à jour selon les cadres de certifications. • 252 formateurs et personnel des établissements ainsi que 160 Conseillers en insertion formés • 160 Cellules École –Entreprise installées au niveau de chaque établissement, reliant l'école à son environnement socio-économique • Formations en alternance ou en entreprise conçues et développées 		
ACTIVITES PRINCIPALES	<ul style="list-style-type: none"> • Évaluer les résultats des actions pilotes entreprises et en tirer des conclusions sur la réforme à mener • Mettre en place et opérationnaliser les Comités Partenariaux de Pilotages dans les secteurs prioritaires: CN2PC, 05 CS2PC et 06 CR2PC • Mettre en place un fonds de formation professionnelle alimenté par le budget public ainsi que l'apport du privé et des PTF • Élaborer, valider et instituer un Cadre Malgache de Qualification notamment au niveau des secteurs prioritaires 		

	<ul style="list-style-type: none"> • Concevoir et mettre en place une plateforme nationale d'information sur le Marché du Travail et de la Formation Professionnelle. • Concevoir, valider le processus et les guides méthodologique d'élaboration des référentiels de métier, de certifications et de formation • Élaborer, valider et diffuser 160 Référentiels Métier/Compétence • Élaborer, valider et diffuser 160 curricula de formation résidentielle, en alternance ou en entreprise. • Réhabiliter/construire 480 salles et 160 ateliers spécialisés dans le cadre de labellisation des établissements • Doter 160 établissements à labéliser d'équipements et matériels didactiques • Doter les 160 établissements à labéliser un réseau eau/électricité • Former 20 formateurs de formateurs en Ingénierie de certification et formation, 160 formateurs spécialisés, 160 conseillers en insertion et 40 tuteurs d'entreprise • Doter aux 160 Cellule École-Entreprise des établissements de réseau internet et d'outils informatiques constituant le réseau emploi-formation au niveau local • Élaborer et diffuser une base de données sur les dispositifs de formation, les apprenants, les diplômes délivrés et l'insertion professionnelle au niveau régional et national • Faire le suivi, encadrement et évaluation des établissements à labéliser y compris l'efficacité externe du dispositif
<p>IMPACTS SOCIO-ECONOMIQUES</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Confiance instaurée et responsabilité partagée entre le monde professionnel (PME/PMI, artisans, actifs du monde rural ...) et l'État en ce qui concerne la mise en œuvre de la formation professionnelle • Emploi et Formation en adéquation • Amélioration de la performance des mains d'ouvres qualifiées malagasy par rapport à l'exigence des emplois demandés par les secteurs porteur de développement. • Taux d'accès de la population à la formation professionnelle amélioré • Revalorisation des diplômés du dispositif de l'ETFP/DC • Taux de sous emploi et de chômage réduit • Taux d'insertion professionnelle amélioré en termes d'auto-emploi ou d'emploi salarié

3. Annexe 3 : fiche projets programme 607 en cours sur financement interne

Ce PIP est relatif à la dotation de nouveaux matériels didactiques, techniques et outillages pour de nouvelles filières de formations ; l'acquisition d'équipements, matériels, de mobiliers de bureau ainsi que des matériels informatiques et audio-visuels justifient à demander plus au niveau du PIP « PROMOTION DE L'EMPLOI DECENT ET DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES ».

146 : PROMOTION DE L'EMPLOI DECENT ET DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES			
DATE DEBUT	01/01/2015	DATE FIN	31/12/2018
OBJECTIF	Promouvoir les insertions professionnelles, l'entrepreneuriat et la professionnalisation des petits métiers		
LIEN AVEC LE PND	Axe 04 du PND		
RESULTATS ATTENDUS	<ul style="list-style-type: none"> - 120 services de l'emploi sont créés sur tout le territoire. - 10.000 demandeurs d'emploi seront recrutés. - 5.000 entreprises individuelles ou familiales créées. - 5.000 demandeurs d'emploi auront suivi des sessions de développement de compétences. - 5.000 actifs de faible employabilité ou en situation de précarité seront professionnalisés dans leurs métiers. 		
ACTIVITES PRINCIPALES	<ul style="list-style-type: none"> - Promouvoir l'employabilité des jeunes et des sans emploi - Appuyer les insertions et les reconversions professionnelles - Renforcer les capacités des populations cibles - Intensifier le partenariat public-privés - Renforcer la gestion de la migration de travail 		
IMPACTS SOCIO-ECONOMIQUES	<ul style="list-style-type: none"> - Le pays est capable d'anticiper les créations d'emploi futures et de former les jeunes pour occuper les emplois créés par les IGE. - Le pays est doté de centres de marché de l'emploi qui permettent la rencontre permanente des offres et des demandes d'emploi ; ainsi l'on connaîtra la situation exacte de l'emploi dans toutes les régions et au niveau national. - Le recrutement de ces demandeurs d'emploi amplifiera la formule : « emploi nécessite formation et formation débouche sur l'emploi » et relèvera ainsi le niveau d'employabilité des populations actives. - Les cas existants dans les différentes Régions créeront un phénomène « boule de neige » et développeront l'esprit d'entreprise chez les jeunes notamment, engendrant ainsi le développement de l'économie dans sa globalité. - Le pays disposera d'un système d'insertions professionnelles décentralisées et opérationnelles, permettant la promotion de l'emploi tant du côté des offres que des demandes. - A travers le projet, les actifs augmenteront leurs compétences professionnelles, deviendront plus productifs et constitueront les leviers de l'économie nationale. 		
ETAT D'AVANCEMENT DU PROJET	<ul style="list-style-type: none"> - Depuis le début du projet, 1er janvier 2015, 13 services de l'emploi ont été mis en place au niveau régional. Et le Département ne cesse d'installer d'autres services dans les régions et/ou Districts défavorisés jusqu'à l'atteinte des résultats attendus mais dépendant des moyens disponibles. 		